



Dognm.

251 h

1888

THE TRIESTE CASE

THE TRIESTE CASE

THE TRIESTE CASE

THE TRIESTE CASE

THE TRIESTE CASE

THE TRIESTE CASE

THE TRIESTE CASE

THE TRIESTE CASE

THE TRIESTE CASE

A mon ancien Collègue

JOSUÉ TEISSÈDRE L'ANGE

DOYEN DES PASTEURS DE L'EGLISE WALLONNE D'AMSTERDAM,
MEMBRE DE L'INSTITUT ROYAL DES PAYS-BAS,
INSPECTEUR GÉNÉRAL DES ÉCOLES DE LA PROVINCE DE HOLLANDE,
CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL DU LION BELGIQUE,
ETC., ETC., ETC.,

Coquerel

Témoignage d'une amitié de trente ans.

Atthanasie Coquerel.

598

Bayerische
Staatsbibliothek
MÜNCHEN

INTRODUCTION.

Cet ouvrage est une exposition du christianisme, au point de vue de la raison et de la foi, de la science et de la révélation; il contient, si l'œuvre répond à l'intention, toute une philosophie et une religion, la religion chrétienne, telle que je la comprends, telle que je la crois.

C'est le travail de ma vie entière, le résultat des études de trente ans de ministère.

Œuvre de conscience, ce livre est une œuvre de franchise, au point que le système est complet; toutes les questions que soulève le christianisme reçoivent dans ce traité une solution; j'ai dit tout ce que je crois; je n'ai tenu en réserve aucun sentiment de mon cœur, aucun secret de mon entendement, aucune certitude de ma foi; j'ai affirmé avec cette paisible sécurité que donne la foi seule, et si en écrivant

je me suis toujours trouvé tranquille devant le risque de l'erreur, c'est que je me sentais soutenu par le calme de la sincérité ; je me redisais sans cesse dans le langage de Montaigne : « Ma conscience ne falsifie pas un iota ; mon inscience, je ne sçay. »

Tout est lié dans ce travail : les pensées se tiennent et se touchent ; elles font office tour à tour de principes et de déductions ; il est de l'essence des vérités religieuses de se fondre en un alliage compact, de se former en un système suivi. Détacher quelques fragments, évaluer des assertions isolées, combattre, non le fond et l'ensemble, mais des théories éparses dont on aurait brisé le faisceau, serait faire de ce livre une lecture ou stérile, ou injuste.

Il n'existe aucun ouvrage moderne de ce genre dans la littérature religieuse de notre pays. Nos dogmatiques protestantes ont été presque toutes écrites sous l'empire de la confession de foi exclusive de nos pères, sous la pression étouffante d'une théologie officielle qui régnait, au moins tacitement, sur les églises, et qui réduisait au silence, quand elle ne réduisait pas à des évasions ; la vérité ne se faisait jour qu'en parlant à mots couverts ; le progrès n'obtenait permission de s'exprimer franchement qu'à condition de pousser la discrétion jusqu'à sa limite la plus méticuleuse ; on émondait les erreurs une à une, en amortissant le bruit de leur chute ; on ne laissait point la vérité croître dans sa force et présenter à toutes les mains ses fruits salutaires. Depuis que la liberté politique s'est assise au seuil de nos foyers et de nos églises, accompagnée, sans qu'au premier jour elle s'en dou-

tât peut-être, de la liberté religieuse ; depuis que le dogmatisme de l'intolérance a fait son temps et perdu son pouvoir, et que la foi, parmi nous, ne craint plus l'indépendance de la pensée et de la prédication, nos églises ont pourvu au plus pressé ; elles ont avec raison demandé plus de travaux à leurs pasteurs qu'à leurs théologiens.

Aussi est-ce sans honte que nous pouvons en convenir : dans le vaste mouvement de philosophie spiritualiste par lequel l'esprit moderne a rompu avec le sensualisme du dernier siècle, dans le progrès des sciences historiques qui laisse à une si grande distance en arrière l'histoire telle que la concevaient les encyclopédistes, et, chose plus curieuse ! même dans la recrudescence de la théologie scolastique ou catholique dont nous sommes témoins, la théologie de nos églises n'est point comptée. Si l'on parcourt les ouvrages les plus récents qui exposent l'état actuel des opinions philosophiques en France, on n'y trouve point d'article protestant, et dans un certain monde il est à peu près convenu de dire qu'il n'y a point en France de théologie protestante. Ce reproche, dont on a voulu nous faire affront, ne peut nous atteindre, quoiqu'en un sens il soit fondé : il se dissipe au souvenir des persécutions d'où notre communion sort à peine ; on doit convenir qu'il était difficile que la théorie de notre foi en devançât le droit de cité. Mais au terme d'un demi-siècle, il est temps de se remettre à l'œuvre et de chercher, selon nos forces, à reconquérir, dans les domaines de la science, le rang que nos prédécesseurs ont glorieusement occupé.

Cet intérêt cependant est ici le moindre, et le plus pressant, comme devoir de conscience et comme moyen de prosélytisme, est de mettre l'esprit moderne en possession d'un exposé de la religion chrétienne rédigé dans sa manière, écrit dans son langage, raisonné selon sa logique; d'une orthodoxie vraiment actuelle en un mot, qui emprunte aux diverses croyances du passé, non leurs formes de style, non leur stratégie de dialectique, non leur polémique trop souvent injurieuse et leur intolérance toujours inconsciente, mais seulement leur sincérité, leur ferveur religieuse, et ce respect pour la parole de Dieu, l'antique apanage de nos églises; c'est cette tâche difficile que j'ai remplie selon ma foi.

Le désir d'être utile, dans le sens et dans les limites que je viens d'indiquer, m'a fait apporter un changement considérable dans le plan primitif de ce travail. Ma première pensée avait été de donner un livre de pure érudition, d'insérer les textes, autant qu'il serait nécessaire, dans les langues originales; de discuter à l'aide de ces citations les questions de critique sacrée; d'indiquer les sources; de terminer le volume par un grand nombre de notes et d'extraits des Pères et d'auteurs anciens et modernes, servant d'éclaircissement ou de garantie aux assertions et aux aperçus de l'ouvrage, et de mettre ainsi toutes les pièces du procès sous les yeux du lecteur. J'avais déjà rassemblé dans ce dessein un fonds considérable de matériaux qui s'accumulaient chaque jour. Je ne me suis laissé arrêter ni par l'étendue que ce volume aurait nécessairement atteinte, ni par le danger de voir le texte dispa-

raître sous le commentaire. Un motif plus sérieux, après quelques lectures d'épreuve devant des juges compétents, m'a déterminé : des écrits, appuyés ainsi de documents d'érudition, sont utiles à la religion en Allemagne, en Hollande; nous n'en sommes pas à ce point : on accepte en France un livre sérieux ; mais un livre d'érudition n'est accepté que par les érudits, et longtemps encore il importera parmi nous, en parlant de religion, de parler pour tous.

Je n'ai donc conservé que l'un des deux genres de citations dont le texte devait être accompagné ; chaque livre est suivi de notes renfermant un grand nombre de textes de l'Écriture sainte, donnés sans explication, quand le sens en est suffisamment clair ; mais expliqués ou paraphrasés et comparés entre eux, s'il a paru nécessaire de les éclaircir, et retraduits lorsque les versions communes sont inexactes. J'ai le droit et je sens le besoin de me rendre le témoignage d'avoir apporté un soin extrême à cette partie de mon travail, dont plusieurs détails causeront quelque surprise, tant les ressources et les découvertes de la vraie critique sacrée sont peu répandues dans notre pays. Il n'est pas un seul de ces passages que je n'aie étudié ; tous sont cités, non dans leur sens apparent, celui qu'ils présentent pris isolément, séparés des versets qui les précèdent et les suivent, et selon nos traductions trop souvent obscures, ou infidèles, ou partiales ; mais dans leur sens réel, tel que le donnent le génie des langues anciennes, la liaison des idées, l'esprit du temps et l'individualité des écrivains sacrés. J'ai consulté et comparé les commentateurs les plus accrédités de

l'Église protestante, et ceux quelquefois de l'Église romaine; les hommes de science reconnaîtront à quelles sources j'ai puisé, et sans nul doute ils conviendront que c'était se créer une difficulté de plus que de rédiger sans citations originales des discussions exégétiques.

Tous ces passages allégués, et les courtes dissertations d'exégèse qui souvent les accompagnent, ont pour but de démontrer l'accord fidèle de l'essai de dogmatique, qui forme le fond de l'ouvrage, et de la révélation. Tantôt ces textes sont des preuves positives que la Bible révèle ce que la philosophie enseigne; tantôt des preuves que l'esprit du christianisme évangélique respire dans tout ce système de convictions philosophiques et religieuses; quelquefois, enfin, des rapprochements, des allusions, des déductions, des images, qui se sont offerts naturellement dans le cours de ces longues recherches: et si j'ai réussi dans cette partie de mon travail, ces extraits méthodiques des livres saints feront aimer les beautés de la Bible, feront mieux comprendre la force et la sublimité de ses enseignements, feront mieux apprécier aux esprits d'élite les inépuisables richesses de la révélation.

A cette espérance de faire mieux comprendre et mieux admirer la parole de Dieu, il s'est joint, pour me soutenir dans ce travail, une pensée non moins sérieuse: l'expérience m'a convaincu que la grande majorité des conducteurs et des fidèles des deux communions réformées attendent un ouvrage de ce genre, et qu'en dehors du protestantisme une foule d'esprits inquiets et irrésolus éprouvent le vague désir que la vérité chrétienne leur soit présentée dans son ensemble

sous cette forme. On est las de flotter indécis entre une théologie près d'achever de mourir et une théologie encore à naître parmi nous ; on est las de l'incertitude et des croyances intolérantes et querelleuses du passé, sans les avoir entièrement remplacées ; on cherche où se prendre, où s'arrêter ; on cherche comment croire sans anathèmes et sans discordes ; on cherche comment croire en aimant ; on demande de toutes parts l'alliance de la révélation et de la raison, et plus encore celle de la ferveur et de la charité ; on est fatigué et mécontent de ces systèmes, aujourd'hui épuisés, qui ne satisfont ni la raison, ni la conscience, ni l'instinct religieux ; qui donnent la forme pour le fond, la phrase pour l'idée, l'organisation pour l'ordre ou l'anarchie pour la liberté, des souvenirs pour des croyances et des redites pour des progrès ; foi purement *objective*, puisée dans les dehors de la vérité et les apparences de la religion. On demande et on se demande, mais souvent en vain, une foi *subjective*, c'est-à-dire puisée dans l'homme considéré en lui-même, considéré comme un être, comme un *sujet* existant à part lui dans son inviolable individualité ; une foi puisée dans le réel de la vie, dans le réel de la révélation, dans le fond même des choses, dans notre nature, dans celle de Dieu, dans l'essence et l'esprit du christianisme. Telle est la foi chrétienne, qui, malheureusement trop nouvelle encore dans notre pays, fait la gloire et la lumière, la force et la paix de bien des églises évangéliques auxquelles la Providence a épargné ces longues épreuves dont la nôtre a été visitée ; épreuves qui lui ont donné lieu de déployer d'admirables vertus, mais

qui ont retardé ses progrès scientifiques ; telle est la foi dont ces pages offrent le résumé.

Ces considérations justifient le titre de ce volume ; le *Christianisme Expérimental* est bien celui qui se puise à la fois dans l'homme et dans l'Évangile. C'est en s'expérimentant lui-même que l'homme se voit dans l'Évangile tel qu'il est, et s'y retrouve le même dans sa nature, dans sa vie, dans sa tâche, dans son espérance d'immortalité, et renouvelé quant à ses passions mauvaises. Cet ouvrage convient donc à tous les lecteurs ; il n'exige, pour qu'on en retire quelque fruit, que l'art de faire retour sur soi-même : cet art, il l'enseigne ; et s'il fait croire, c'est en faisant penser.

Aussi j'ose espérer qu'il se trouvera quelques esprits doués d'un juste instinct religieux qui voudront faire, non une lecture superficielle, mais une étude plus sérieuse de ce traité, se réservant dans leur sainte liberté de conscience et de foi de conclure en dehors ou en faveur de cette appréciation des vérités chrétiennes. Je leur demande et je leur conseille de lire avant tout les six livres de l'ouvrage, sans recourir aux notes ; la liaison intime des idées se romprait trop à tout moment ; un retour au texte, en consultant à mesure les témoignages des livres saints allégués dans les renvois, doit les mettre à même de donner consciencieusement tort ou raison à cette théorie du christianisme.

Je ne puis me résoudre à poser la plume sans me demander cependant si l'utilité, éloignée ou prochaine, que peut présenter cet ouvrage ne sortira pas du cercle de ces rares lecteurs, et sans exprimer un senti-

ment profond de reconnaissance et de joie religieuse, de ce qu'il m'a été accordé d'achever ce travail et de le faire marcher de front avec les devoirs multipliés du ministère.

En un temps moins prévenu pour ou contre les questions et les croyances religieuses, ce livre servirait, je dois le penser, à imprimer une secousse salutaire aux méditations de la piété et aux recherches de la science ; il pourrait aussi inaugurer une alliance défensive entre la foi religieuse et la philosophie spiritualiste contre le matérialisme de toute nuance, qui déborde encore par moments ; enfin, dans le sein de l'Église, il pourrait, en montrant les pures sources de la vérité ouvertes pour tous les cœurs religieux, faire voir aussi où sont les fondements inébranlables de la paix, de la liberté et de la vie chrétienne.

De si hautes espérances ne m'abusent point, malgré toute leur puissance de séduction. Notre pays est depuis trop peu de temps à la recherche d'une foi pour en trouver si promptement une qui lui suffise, qui réponde à son génie difficile, qui le défraye assez de ses efforts et lui fasse trouver la paix au delà. Je me dis avec tranquillité : Attendons ; ce que ce travail renferme de vrai selon l'Évangile surnagera malgré la force et les détours des torrents du présent siècle, et l'on y viendra... Cette prévoyance, que j'exprime ici sans la moindre hésitation d'humilité affectée, et sans l'exagérer ou l'affaiblir, fera dire à l'incrédulité ignare et moqueuse : « C'est de la vanité ! » mais elle fera dire à la piété qui sait respecter toutes les convictions grandes, pacifiques, sincères : « C'est de la foi ! » L'un de

ces échos console abondamment de l'autre et en couvre le bruit.

Qu'il me soit réservé de voir mûrir ou avorter les fruits de ce long travail, l'accueil ou l'oubli qui l'attend n'altérera point en moi la religieuse gratitude que j'éprouve envers la divine Providence, en le terminant. J'y ai vu, selon les prescriptions de ma conscience, une des tâches de ma vie en ce monde, où chaque vie humaine a les siennes; c'est à l'homme, en effet, à répandre ce qu'il croit posséder de vérités utiles, c'est à Dieu de les faire fructifier. Le grain de senevé tombe comme au hasard, mais à condition que notre main le sème : Dieu seul donne l'accroissement, et le vent qui féconde souffle où il veut.

ATHANASE COQUEREL

TABLE

DES

LIVRES ET CHAPITRES.

LIVRE PREMIER.

L'HOMME, DIEU ET LA CRÉATION.

CHAPITRE I. — Source de la Certitude.....	3
II. — Tendances de l'homme.....	4
III. — Notion de l'Idéal.....	5
IV. — Action de la Volonté sur les Tendances.....	7
V. — Objectif des Tendances.....	9
VI. — Lois d'Inégalité et de Solidarité.....	13
VII. — De la Parole.	14
VIII. — Réfutation de trois grandes erreurs.....	17
IX. — Notion de Dieu.....	19
X. — Idée, but et modèle de la Création.....	22
XI. — Mystère de la Liberté.....	24
XII. — Mystères en général.....	27
XIII. — De la Volonté et du Progrès.....	30
XIV. — Universalité du Progrès.....	33
XV. — Des phases de Progrès.....	35
XVI. — Immortalité et Spiritualisme.....	37
XVII. — Existence et Nature des animaux.....	39
XVIII. — Continuité de l'Activité.	45
Notes du livre I.....	47

LIVRE II.

EXAMEN DES PRINCIPAUX PROBLÈMES DE L'ESPRIT HUMAIN.

CHAP. XIX. — Espace, Temps, Nature, Cosmogonie, Chaos.	85
XX. — Éden, Chute, Pêché originel.....	87
XXI. — Le Mal physique.....	88
XXII. — Des Peines de l'Éternité.....	91
XXIII. — Naissance, Vie, Enfance, Mort, Résurrection.....	93
XXIV. — Fin du Monde.....	95
XXV. — De la Prière.....	97
XXVI. — Phénomènes du Sommeil.....	103
XXVII. — Effets de la distraction d'esprit.....	106
XXVIII. — Extase et Poésie.	108
Notes du livre II.....	110

LIVRE III.

PROBLÈME DE LA RÉDEMPTION.

XXIX. — L'Homme hors de son rang.....	139
XXX. — Solution du problème de la Rédemption.....	141
XXXI. — Nécessité et Nature d'un Rédempteur.....	145
XXXII. — Certitude propre à une Rédemption.....	148
XXXIII. — Formes humaines de la Rédemption.	151
XXXIV. — Choix de l'Époque de la Rédemption.....	153
XXXV. — Le Rédempteur reconnu par l'Époque de sa Venue.....	155
XXXVI. — Peuples Polygames et Monogames.	158
XXXVII. — Effets de cette Différence.....	163
XXXVIII. — Étude de l'Idolâtrie.....	<i>Id.</i>
XXXIX. — Choix du point du globe où s'accomplit la Rédemption...	167
XL. — Choix du Peuple Hébreu, Témoin de la Rédemption et Gardien de la Révélation.....	168
Notes du livre III.....	171

LIVRE IV.

THÉORIE DE LA RÉVÉLATION.

CHAP. XLI. — La Révélation, Histoire de la Vraie Religion...	215
XLII. — Éléments divin et humain de la Révélation.	218
XLIII. — De l'Inspiration.	220
XLIV. — Des Voies de l'Inspiration.	222
XLV. — La Liberté, première Limite de l'Inspiration.	224
XLVI. — La Raison, deuxième Limite de l'Inspiration.	226
XLVII. — La Parole, troisième Limite de l'Inspiration.	229
XLVIII. — Nature des Preuves de l'Inspiration.	233
XLIX. — Appréciation des Prophéties.	237
L. — Théorie des Miracles.	242
LI. — La Rédemption accomplie par une Vie Humaine.	251
Notes du livre IV.	254

LIVRE V.

MÉTHODE DE LA RÉVÉLATION.

LII. — Que le Christianisme n'est pas un Enseignement.	305
LIII. — Des Vérités décidées par les Faits dans l'Évangile.	307
LIV. — Des Vérités tenues pour certaines dans l'Évangile.	311
LV. — Des Vérités présentées comme Axiomes dans l'Évangile.	312
LVI. — Des Vérités réservées dans l'Évangile.	318
LVII. — Développement et Terme de la Révélation.	322
LVIII. — Application critique des Preuves de la Révélation.	326
LIX. — Spécialité de l'Ancien Testament.	329
LX. — Résumé et Conclusion sur la Révélation.	332
Notes du livre V.	337

LIVRE VI.

AVENIR DU CHRISTIANISME DANS LE TEMPS ET HORS DU TEMPS.

LXI. — Perpétuité du Christianisme. — Première Garantie : son Indépendance.	367
---	-----

CAAP. LXII. — Seconde garantie : son Accord avec nos Tendances.....	374
LXIII. — Utilité directe et indirecte du Christianisme.....	376
LXIV. — Universalité future du Christianisme.	378
LXV. — Affranchissements graduels du Christianisme,.....	382
LXVI. — I. — Affranchissement de la Discipline.....	384
LXVII. — II. — Affranchissement de la Hiérarchie Cléricale.....	388
LXVIII. — III. — Affranchissement de l'Autorité.....	393
LXIX. — IV. — Affranchissement de la Forme.....	401
LXX. — V. — Affranchissement de la Lettre.....	405
LXXI. — VI. — Affranchissement du Dogme.....	407
LXXII. — Progrès de la pure Foi assurés par l'Imprimerie.....	415
LXXIII. — Le Christianisme dégagé du Temps et de l'Espace.....	418
LXXIV. — Le Ciel et l'Enfer considérés en nous.....	419
LXXV. — L'avènement du Christ selon la Foi expérimentale.....	421
LXXVI. — Le Christianisme dans la Vie future.....	423
LXXVII. — Attente d'un rétablissement universel.....	428
Notes du livre VI.	438
Table analytique des Matières.....	509
Index des Notes.....	519

LIVRE PREMIER.

L'HOMME, DIEU ET LA CRÉATION.

C'est le consentement de vous à vous-même, et la voix constante de votre raison, et non celle des autres, qui doit vous faire croire.

PASCAL, *Pensées*, I, 351.

L'idée de Dieu est dans la nôtre par la suppression des limites de nos perfections.

LEIBNITZ, *Rem. sur le livre de l'Origine du mal*, § 4.

THE BIBLE

—

THE BIBLE

THE BIBLE
THE BIBLE
THE BIBLE
THE BIBLE
THE BIBLE

THE BIBLE
THE BIBLE
THE BIBLE
THE BIBLE
THE BIBLE



LIVRE PREMIER

L'HOMME, DIEU ET LA CRÉATION.

CHAPITRE PREMIER.

Source de la Certitude.

L'homme a la conscience de son existence.

La source de la certitude est dans le fait de l'existence et la conscience que nous en avons ¹.

L'existence de l'homme est individuelle. Chacun est un. Les premières notions que l'homme se fait de lui-même le conduisent à s'individualiser ; le panthéisme ne peut venir que par réflexion et après coup. L'homme, dans la simplicité de sa conscience de soi, se sent dépendant, mais distinct de tout ce qui l'enserme et le presse. Dans cet individualisme, il se dit : Je suis moi-même, et rien de plus, rien de moins, mais lié à tout. Dans le panthéisme, il se dit : Je suis moi-même, plus, tout ; je suis un fragment, non un individu.

L'individualisme fait de l'homme cet aigle que vous voyez là-haut, affrontant le soleil ; il est *un* aigle, en relation par chaque point de son corps, par chaque regard de ses yeux, avec le sol qu'il vient de quitter, avec l'atmosphère où il plane, le soleil qu'il contemple... Le panthéisme fait de l'homme un polype.

La conscience de l'existence est accompagnée de deux notions corollaires, qui en sont inséparables :

1^o Cette conscience de l'existence n'a pas toujours été ; elle a eu un commencement ; si mon existence n'avait pas commencé, je le saurais, puisque je sais mon existence. Dans le présent, je me trouve ; dans le passé, je ne me trouve pas.

Une existence ignorée de celui qui la possède n'est pas une existence proprement dite, et ne compte pas, ou, pour mieux dire, se compte autrement (Voir liv. I, chap. xvii, et liv. II, chap. xxiii).

2^o Cette existence, dont il a la conscience, l'homme sent que sa volonté ou sa puissance n'y est pour rien ; il ne se la conserve point, et si ce n'est pas lui qui se la maintient, ce n'est pas lui qui se l'est donnée. Il emploierait à la maintenir le pouvoir déployé pour s'en emparer².

Quelle que puisse être la cause de l'existence de l'homme, elle lui est donc étrangère ; elle est à part et en dehors de lui. La vie, ce phénomène que l'esprit humain n'a pas encore réussi à définir, n'a point sa source dans la vie.

CHAPITRE II.

Tendances de l'homme.

Du second coup d'œil qu'il jette en lui-même, l'homme découvre dans son être des forces ou des tendances :

La force intellectuelle, qui tend à la vérité, à la science ; en d'autres termes à la connaissance de ce qui est³ ;

La force morale, qui tend à la sainteté ou au bien ; on peut dire aussi, à l'ordre⁴ ;

La force affectueuse, qui tend à des relations, à des unions ⁵, et dont la bonté n'est qu'une application : faire du bien, c'est aimer ⁶ ;

La force sensible, qui tend à la satisfaction, à la jouissance, au bonheur ⁷ ;

La force religieuse, tendance à des relations avec un être qui réalise l'idéal de ces éléments de notre nature et qui devra, pour les contenter, être infini en science, en sainteté, en amour et en bonheur ⁸.

CHAPITRE III.

Notion de l'Idéal.

L'idéal (dont il importe ici de se faire une notion juste) est ce qui est donné seulement par la conception pure de l'intelligence, et ce dont rien n'offre la mesure.

Ainsi, l'idéal du juste, du bon, du beau, du bonheur, avec quoi le mesurerez-vous ? où en est le signe extérieur de reconnaissance ? comment parviendrez-vous à en déterminer les limites ? votre esprit seul le fournit, seul le conçoit.

Ainsi encore l'idéal de la nature humaine, qui de nous en donnera la mesure ? L'homme parfait est une abstraction de votre esprit ; l'homme parfait n'est déterminé que par l'intelligence.

L'idéal, qui ne peut être mesuré, sert au contraire de mesure ; il est le modèle, l'original par excellence, sur lequel nous mesurons la valeur de ce dont l'idéal exprime ou représente la perfection suprême.

Ainsi, pour juger le mérite d'un homme de bien ou de

génie, nous le comparons à l'homme parfait, à l'idéal de la nature humaine que notre raison conçoit, et nous apprécions l'individu selon le plus ou moins de ressemblance qu'il nous offre avec cet idéal.

L'idéal est donc une mesure indispensable à nos jugements, le seul moyen qui nous sert à déterminer le degré d'imperfection de tout ce qui n'est point parfait.

Toutes nos appréciations sont faites sur la mesure de l'idéal.

Nous mesurons le degré de science sur l'idéal d'une science infinie ;

Le degré de sainteté, sur l'idéal d'une sainteté infinie ;

Le degré d'amour, sur l'idéal de l'amour ;

Le degré de bonheur, sur l'idéal du bonheur, et jamais nous ne jugeons autrement.

Aussi, la notion de l'idéal, comme forme unique de nos jugements, se retrouve dans tout esprit humain, obscure et confuse chez les esprits grossiers et incultes, lumineuse et nette chez les esprits délicats et cultivés.

Cette étude démontre que l'idéal ne peut être une pure abstraction, et qu'il est légitime de lui donner une valeur non uniquement *subjective*, mais *objective* ; c'est-à-dire de croire que l'idéal n'est pas seulement une notion de notre esprit, une chimère de notre imagination, une rêverie de notre sensibilité, mais qu'il est réalisé en dehors de nous ; qu'il existe ; qu'il est un fait. Sans quoi, tous les jugements de la raison n'auraient de base qu'un néant ; ce qui implique contradiction.

CHAPITRE IV.

Action de la Volonté sur les Tendances.

Ces forces, ces tendances ne sont nullement, dans l'homme, une affaire de choix, un produit de sa volonté ; sa volonté n'y est pour rien ; il est tel, bon gré, mal gré, et il sent très-bien qu'il ne peut se rendre autre. Comme il ne maintient point son être, il est également incapable de le modifier, de le refondre. « Puis-je rentrer dans le sein maternel, demande Nicodème à Jésus, et renaître? » Ces éléments de notre être sont donc inhérents à notre nature ; ces forces sont innées ; ces tendances sont étrangères et antérieures à la volonté, puisqu'elles existent sans sa participation ⁹.

Cette facile découverte, que les forces, les tendances de l'homme ne sont pas l'effet de sa volonté, conduit à constater l'empire que la volonté exerce sur elles. La puissance de la volonté touche, ici, à son impuissance. Impuissante, s'il s'agit de retirer à l'homme ce qu'elle ne lui a point donné, d'effacer en son être une empreinte qu'elle n'y a point mise, de détruire en lui ses tendances natives et de renouveler son être, elle est puissante quant à l'emploi de ses forces, quant à la direction de ses tendances. Dans le fait simple de l'existence de ces attributs, elle n'est pour rien ; dans le fait multiple et varié de leur usage, elle est pour tout ; c'est son domaine. En d'autres termes, l'homme dispose de soi ; il n'est pas ce qu'il est parce qu'il le veut, mais il fait ce qu'il veut ; il est forcé d'être intellectuel, moral, affectionné, sensible et religieux ; mais il l'est comme il lui plaît ; sa volonté est liberté ; l'homme est un agent libre ¹⁰.

Cette volonté, cette puissance, cette liberté de l'homme

(car la liberté n'est que la puissance) qui ne peut aller jusqu'à lui ravir les éléments de sa nature, va jusqu'à rompre leur équilibre, préférer et cultiver un d'entre eux au détriment des autres, et même jusqu'à assujettir la tendance religieuse aux tendances inférieures, que son emploi est de dominer, parce que c'est celle qui touche le plus près à l'infini. Il est clair que la liberté d'un être, quel qu'il soit, consiste précisément dans l'usage des facultés inhérentes à sa nature, et de toutes ses facultés, de toutes ses forces sans exception. On n'est pas plus ou moins libre ; on l'est ou on ne l'est pas. Supposez la moindre entrave : la liberté n'est plus ; elle n'est possible qu'à condition d'être entière ; elle n'est réelle qu'à condition d'être absolue... Si je traîne le plus léger fragment de boulet, je marche peut-être ; mais je ne marche point de mon pas, et dans les faits extérieurs où la liberté semble suspendue ou violée, si l'homme croit agir, il est sous l'empire d'une illusion ; il ne fait point d'actes ; il ne fait que des mouvements.

Les préférences de la liberté ou de la volonté en faveur de telle ou de telle de nos forces s'expliquent par le fait que ces forces sont distinctes. Il peut y avoir équilibre, harmonie, assistance réciproque entre elles ; il n'y a jamais ni confusion native, ni fusion artificielle. La recherche du vrai, la pratique du bien, l'amour, la sensibilité, la religiosité, sont des tendances différentes. Et quand ces tendances de notre être agissent de concert, la volonté peut toujours les traiter comme la science traite la lumière ; elle présente le prisme, délie le faisceau lumineux, brise le rayon et se sert des splendides fragments à son gré.

Cette distinction, cette séparation innée et fondamentale qui fait de nos forces ou de nos tendances des éléments juxtaposés, et non confus ou amalgamés, explique ce fait, incontestable et tellement fréquent qu'il ne peut échapper à l'observation la plus superficielle, que chez les individus tantôt

l'une, tantôt l'autre prédomine. Tel homme est d'une intelligence fort pénétrante et active, et d'une moralité ou d'une religiosité très-inerte; tel autre est moral, sans être religieux; tel autre encore déploie un penchant religieux très-prononcé et se montre d'une moralité fort indulgente; celui-ci aime ardemment, mais au hasard et sans règle, sans pudeur, sans mesure; celui-là est désintéressé et généreux, mais il ne sait que se dévouer. On conçoit que toutes les combinaisons possibles des cinq forces natives doivent se réaliser; souvent même elles se combinent différemment dans le cours d'une vie humaine, et de là la prodigieuse variété de caractères qu'offre le genre humain ¹¹.

De là aussi toutes nos erreurs; elles ne sont jamais que des défauts d'équilibre; elles naissent de la prédominance usurpée par telle et telle de nos tendances sur les autres, et quelquefois par une seule. Or, avec le temps, un défaut d'équilibre, même léger, amène une chute.

CHAPITRE V.

Objectif des Tendances.

Les éléments *subjectifs* ou intérieurs de l'homme supposent des éléments *objectifs* ou extérieurs qui y correspondent; en d'autres termes, si l'homme, considéré comme *sujet*, porte naturellement en lui-même ces forces, ces tendances, il faut qu'il existe en dehors de son être et à sa portée des *objets*, qui occupent ses forces, qui excitent ses tendances. Il est contradictoire que des forces s'exercent à vide et en présence du néant; il est contradictoire que des tendances tendent vers ce qui n'existe pas.

La gravitation n'est possible qu'à condition d'être universelle ; un aimant ne peut être unique ; il en faut deux, au moins ; il n'y a point d'aimant là où il n'y a rien qui attire.

La force intellectuelle de l'homme prouve qu'il y a un thème à étudier, à savoir : la vérité est quelque chose de réel, elle consiste dans l'appréciation exacte des existences ¹².

La force morale de l'homme prouve la réalité d'une règle, d'une loi, à laquelle sa volonté doit se ranger ¹³. Le devoir de l'homme est quelque chose de positif. Si sa volonté était sa loi, si sa volonté n'était pas sous l'empire d'une règle qu'elle n'a point faite, sa volonté n'éprouverait jamais ni lutte ni regret. Mais souvent elle lutte contre l'action avant de la perpétrer ¹⁴, s'en afflige et la regrette après ; il y a donc une loi.

Le remords, mystérieuse impression qui, par son essence même, est involontaire ; le remords, ce deuil naturel de la vertu, ce chagrin forcé du mal qui a réussi, en offre une démonstration ; toute tristesse est involontaire.

La force affectueuse prouve l'existence d'êtres qui excitent l'affection. Le besoin d'aimer suppose des objets à aimer, et de cette force résulte la grande et sainte loi de la réciprocité, de la solidarité mutuelle. Des êtres doués d'une force affectueuse sont tous nécessairement dépendants les uns des autres et responsables les uns envers les autres ¹⁵. Vie de famille, esprit social, droit de cité, patriotisme, fraternité, hérédité, quelque nom qu'on veuille donner à cette solidarité, elle naît de la force affectueuse qui lie notre sort à celui de nos semblables. La solitude intellectuelle, morale, sensible, religieuse, est impossible, et nous verrons combien cette idée est féconde.

Ces remarques suffisent pour déjouer toutes les admirations superstitieuses de la vie des anachorètes et montrer combien elle est contre nature. Les solitaires sont des monstres ¹⁶.

La force sensible prouve la possibilité, la légitimité du bonheur; l'homme se contenterait d'être si le bien-être lui apparaissait comme impliquant contradiction; le désespoir serait en lui, et non la sensibilité; il prendrait le malheur pour son état naturel.

L'impression du beau, l'une des sources du bonheur, n'est, dans l'homme, que le produit harmonieux de ses forces, la satisfaction de ses tendances dans leur équilibre. Le beau croît ou décroît et plaît, toutes choses égales, en proportion du nombre de ces tendances qui se déclarent simultanément satisfaites.

Ainsi, l'Apollon du Belvédère est beau à un très-haut degré, parce qu'il représente, dans une parfaite harmonie, la satisfaction de la force morale et de la force sensible; c'est le type humain pris dans un moment de moralité et de bonheur sublime.

L'existence certaine du *moi* et des forces ou tendances qui l'animent démontre l'existence du *non-moi*; le subjectif prouve la réalité de l'objectif, puisque nos tendances se dirigent en dehors de nous et cherchent à l'extérieur leur aliment, leurs moyens et leur satisfaction. Il est constant qu'elles ne peuvent se diriger que vers des réalités ¹⁷.

Ne paraît-il pas incontestable que les phénomènes ou apparences qui s'offrent à nous et qui mettent en jeu nos tendances supposent quelque chose qui apparait, quelque chose qui existe, qui se montre à nous d'une certaine manière, et d'une autre sans doute à des êtres différemment organisés. Il n'en résulte point que nous soyons certains de connaître l'essence, la nature réelle de ces objets dont les apparences nous frappent, dont les excitations nous invitent; il en résulte seulement la réalité de leur existence ¹⁸.

De là, le double aspect sous lequel le *non-moi* se présente; de là son double usage: il est un moyen ¹⁹, un instrument et souvent un obstacle offert à nos tendances, qui nous

avance ou nous arrête sur le chemin de l'infini. Et c'est un grand mystère, qui devra s'éclaircir dans la suite de ces recherches, que le *non-moi* devienne si souvent obstacle au lieu d'être toujours moyen, et s'oppose à la satisfaction normale de nos tendances, au lieu d'y servir.

Cette facile découverte que le *non-moi* fait obstacle au *moi* est encore une démonstration de la réalité du *non-moi*; car tout ce qui me fait obstacle n'est pas moi.

Cette remarque incline à nous faire penser que notre propre corps est compris dans ce *non-moi* (Voir liv. I^{er}, chap. xvi), car notre corps souvent nous fait obstacle en attendant qu'il nous fasse défaut; souvent il contrarie nos intentions les plus énergiquement résolues, trahit pour ainsi dire notre activité dans les occasions les plus critiques et s'accorde mal avec l'ambition de notre pensée.

Il nous déplaît que le *non-moi* nous fasse obstacle, et dans ce sentiment, que l'homme éprouve toujours, même sans l'analyser et quelquefois sans qu'il s'en doute, se trouve l'explication de l'amour du merveilleux, si puissant, si crédule, si général. Le merveilleux n'est jamais qu'une conquête fantastique du *moi* sur le *non-moi*, qu'un empire imaginaire que le *moi* s'attribue sur le monde dont il n'est pas maître.

Et l'on peut dire que toute science consiste dans la distinction juste du *moi* et du *non-moi*; ce qui nous explique comment les réalités de la science dissipent les chimères du merveilleux.

Dans le *non-moi*, l'humanité est comprise, excepté moi, et la démonstration de la réalité du *non-moi*, déduite des tendances du *moi* vers le dehors, et du fait que ces tendances y trouvent obstacle ou moyen, s'applique avec encore plus de netteté à l'existence de l'humanité. C'est vers l'humanité principalement que la force affectueuse se dirige;

elle ne le pourrait, si l'humanité n'existait pas... Douce et touchante pensée ! Je suis sûr de l'existence de mes semblables, parce que je les aime.

CHAPITRE VI.

Loi d'Inégalité et de Solidarité.

Dans l'humanité, tout ce qui est vrai de l'individu est vrai de la race, et de même tout ce qui est vrai de tous est vrai de chacun. Nos semblables sont nos semblables de toutes façons ; la vraie science de la nature humaine n'admet point de privilège.

Les différences individuelles de capacité, de tempérament, de santé, de sort, de longueur de vie et de genre de mort, sont nécessaires à la destination commune ; mais ces différences ne font sortir aucun homme de dessous le niveau constant des principes qui dominent notre existence.

Si nous faisons dans ce livre, non de la fable, mais de l'histoire, c'est l'histoire de chacun.

Tous les hommes sont hommes ; mais tous les hommes sont différents ²⁰, et ces différences natives sont aussi anciennes que l'humanité : l'histoire représente comme différents Caïn et Abel, les deux premiers nés des hommes.

Le fait extérieur de l'existence de l'humanité modifie l'existence intérieure de chaque homme, et la modifie tout entière, du berceau à la tombe et au delà jusque dans l'immortalité ²¹. Ce n'est que par abstraction, par hypothèse, que l'homme peut se considérer comme existant seul de son espèce. L'homme, dans une existence de solitude

absolue, ne serait plus l'homme; car exister en qualité d'homme, c'est exister dans l'humanité, c'est avoir des semblables; c'est être un, parmi plusieurs. Une vie humaine isolée ne serait plus une vie humaine.

De cette double existence, à la fois individuelle et collective que l'homme possède, résulte la loi, déjà reconnue, de solidarité ²².

Cette loi n'est que l'expression du fait constant que l'humanité réagit sur l'individu et l'individu sur l'humanité.

La loi de solidarité est simultanée et contemporaine, ou héréditaire et successive.

Les hommes sont solidaires leur vie durant et au delà; leur vie durant, ils le sont envers toute leur génération; au delà, ils le sont envers toute leur postérité ²³.

Nous tenons tous à la main un même fil pour nous conduire; il serpente à travers tout le globe et se prolonge à travers tous les siècles.

CHAPITRE VII.

De la Parole.

L'existence simultanée du *moi* et du *non-moi* humain, en d'autres termes, de l'individu et de ses semblables, nécessite un moyen de relation, de communication entre les forces, les tendances individuelles; il fallait une chaîne électrique, toujours prête, et que chaque étincelle pût parcourir.

Les tendances d'êtres affectueux ne se conçoivent pas sans moyen de se communiquer.

Ce moyen de relation, c'est la parole.

Sans cette faculté, l'homme est possible; l'humanité ne l'est pas. Se figurer l'humanité sourde-muette serait le jeu d'une imagination déréglée.

Toutes nos forces ou tendances, excepté la religiosité, en ont besoin; mais elle est plus nécessaire aux unes qu'aux autres.

La parole est indispensable à la tendance intellectuelle, en première ligne; c'est celle de nos forces qui en fait le plus usage, et l'usage le plus fécond.

Elle est indispensable encore à la force affectueuse; le silence mutuel que les vives tendresses font quelquefois garder n'est qu'une impuissance rapide qui trouvera plus loin son explication.

Elle est moins utile à la tendance sensible; les grandes joies, les purs contentements se répandent peu au dehors, au moins dans les premiers moments; les grandes douleurs se taisent aussi; elles se taisent quelquefois au point d'endormir; selon l'énergique expression de l'historien sacré, les apôtres *dormaient de tristesse* sous les oliviers de Gethsémané.

La tendance morale a plus rarement encore à faire usage du don de la parole; le bien ne consiste pas en des discours.

La tendance religieuse seule n'a nullement besoin de cette faculté; l'homme, sans elle, serait un être religieux; ce n'est point en parlant qu'il aspire vers l'infini.

On voit ici à quel point la religion est spirituelle, puisque le moyen le plus spirituel de communication lui est inutile.

Les prières mentales sont les meilleures.

La parole est de la terre; la religion est du ciel.

Ce serait confondre la religion et le culte, c'est-à-dire le fond et la forme, que de trouver dans les actes du culte une objection contre cette belle prérogative de la religion, qui la place au-dessus de la parole. Dans les actes du culte, c'est la force affectueuse qui profite de la parole; c'est par elle que le culte devient un lien.

Destinée à servir d'interprète ou de truchement aux tendances humaines, la parole est une démonstration continue de l'existence du *non-moi*.

Cet emploi de la parole, de mettre les forces individuelles en communication, sert, pour principal avantage, à porter la force affectueuse jusqu'à la sociabilité ²⁴.

Le premier domaine où la force affectueuse se déploie est la famille.

Le second, la société.

La parole rend la société possible ²⁵.

Ici, vient se replacer une de nos idées précédentes ; la religion n'a pas besoin de la parole ; mais la parole rend possible le culte, qui n'est que la religion en société.

La parole ne pouvait servir à tous ces usages sans être aussi peu matérielle que possible, s'il est permis de s'exprimer ainsi. Les forces étant spirituelles, il fallait que leur moyen de communication fût conforme à leur nature, et en effet, de toutes les choses matérielles, la plus spirituelle que nous connaissions, c'est la parole.

Par le son, elle tient à la matière ;

Par le langage, à l'esprit.

Le langage, c'est le son devenu intellectuel ; c'est le bruit rendu significatif ²⁶.

Les mots sont à la fois des sons et des idées.

Écoutez parler une langue inconnue : le son seul arrive ²⁷.

Écoutez parler une langue comprise : le son arrive et l'idée avec lui, tous deux inséparables.

Il ne dépend pas de vous de les séparer et de recevoir le son sans l'idée, ou l'idée sans le son.

Considérée sous cet aspect, la parole est une démonstration continue du spiritualisme ; elle est placée sur la limite insaisissable des deux mondes, du monde physique et du monde spirituel ; elle rattache le subjectif à l'objectif ; spirituelle et simple en dedans de nous, matérielle et multiple ou

complexe en dehors ; car plusieurs mots se résolvent en une seule idée.

Et cet admirable moyen de communication, si simple, si facile, si fécond, si rapide, qui est une des conditions de la sociabilité humaine, et qui l'assure à jamais, cette transition du monde matériel au monde spirituel, ce lien du moi et du non-moi, dépend du jeu de quelques organes et de l'émission d'un peu d'air !

Enfin la différence des langues maintient la division de l'humanité en nations, indispensable longtemps encore aux destinées de notre race ²⁸.

CHAPITRE VIII.

Réfutation de trois grandes erreurs.

La simple étude de l'homme que nous venons de faire suffit pour débarrasser notre chemin de trois grandes erreurs, qui obstruent encore pour bien des esprits la voie de la vérité :

Le pyrrhonisme, ou le doute systématique.

Le panthéisme, ou la confusion de toutes les existences en une seule.

Le spiritualisme absolu.

Le pyrrhonisme est détruit par la conscience que l'homme a de son existence ; vous êtes forcés de croire, au moins, à vous-mêmes et d'être certains de vous.

Le panthéisme est détruit par le sentiment de l'individualité ; l'unité du *moi* se révèle en même temps et de la même manière que son existence, et cette unité, qui réduit le pan-

théisme à n'être qu'une immense dispute de mots, cette unité ne peut être une illusion, parce que l'homme, tout en sentant ce qui lui manque et combien il peut acquérir, sent aussi qu'il est complet en soi.

C'est le gland, qui sait qu'il est un chêne, et non une forêt.

J'ai conscience de mon existence, et je sais ainsi que je ne suis que moi; je n'ai point la conscience de l'existence de l'univers; je l'aurais, si le panthéisme avait raison, si tout était un, s'il n'existait qu'un être, si mon âme était un fragment de l'âme du monde, si ma pensée, au lieu d'être un livre à part et un ouvrage complet en soi, n'était qu'une ligne, qu'un mot, qu'un iota du grand livre universel.

Enfin, je souffre, et le fait de la douleur, qui n'est qu'une manière d'exister et se confond avec la conscience de l'existence, offre une démonstration positive contre le panthéisme. Comment concevoir un être infini qui souffre, et qui, en conséquence, se fait souffrir?

Le spiritualisme absolu, qui nie l'existence de la matière, ne résiste pas mieux au creuset de notre théorie, parce que le *non-moi* fait obstacle à nos tendances. Or, si le *non-moi* matériel n'existe pas en réalité, si tous les phénomènes de la nature se passent dans notre esprit, ce serait donc nous-mêmes qui nous ferions obstacle à nous-mêmes; ce serait nos tendances qui s'opposeraient à nos tendances. Non, quand on se heurte à une barrière, elle existe.

L'idée antique de la science par réminiscence qui n'est qu'une hypothèse sans fondement, idée d'ailleurs moins importante en métaphysique religieuse que celles qui viennent d'être examinées, est, à son tour, sinon rejetée et réfutée, du moins écartée. Cette théorie enseigne que l'âme a passé par une existence antérieure à son existence humaine, qu'elle apporte dans celle-ci des idées, des notions reçues dans celle-là; ces idées, ces notions se retrouvent vagues et confuses, quand elles sont réveillées en nous par les obser-

ventions et les connaissances de la vie présente. Tout ce système n'est, selon nous, qu'un reflet des rêveries orientales sur la transmigration des âmes, rêveries développées et embellies par le génie du plus poétique des philosophes grecs. Que le système de la science par réminiscence soit vrai ou faux, la philosophie subjective peut, sans inquiétude, le déclarer indifférent. En effet, d'après ses principes, une existence sans la conscience de soi continue n'est point une existence véritable. Qu'importe que j'aie été si je n'en garde pas un utile souvenir ? Ce préambule de la vie ne serait, au plus, qu'une préparation du même genre que l'enfance, moins positive, moins importante, limbes antérieurs de cette vie, vestibule inconnu de notre monde où l'imagination s'égare à plaisir, où la science et la foi n'ont point intérêt de la suivre ²⁹.

CHAPITRE IX.

Notion de Dieu.

Le *moi* prouve donc le *non-moi*, humanité et matière y compris... Le dernier mot reste à dire ; le dernier voile reste à lever ; le *moi* prouve l'existence du *non-moi*, Dieu y compris.

Si toute tendance intime nécessite une réalité à l'extérieur, la religiosité humaine prouve l'existence de Dieu ; cette religiosité subjective doit avoir un objet ; cet objet, c'est Dieu. L'homme est un être religieux, il ne pourrait l'être, si Dieu n'existait pas ; ce serait une tendance vers un néant ³⁰.

Je trouve en moi le rayon, et je crois au soleil. Vous niez le soleil?... expliquez-moi le rayon.

Qu'est-ce donc que Dieu ?

C'est l'idéal réalisé.

C'est l'infini, non personnifié, mais personnalisé ³¹.

Dieu n'est pas une abstraction de notre esprit, puisque nous portons dans les profondeurs de notre être une force religieuse, qui nous pousse à soutenir avec lui des relations. On ne cherche pas à entrer en rapport avec une pure abstraction.

Si Dieu n'existait pas réellement, vers quel *objet* tendrait la force religieuse ?

Si Dieu n'était qu'une abstraction, la force religieuse tendrait vers elle-même ; ce qui implique.

Si Dieu n'existait pas réellement, l'homme aurait la notion simple de l'infini, et non la tendance active vers l'infini personnalisé.

Ces relations constituent la religion ³² ; celui qui réalise l'idéal que nous cherchions est trouvé, c'est Dieu.

Dieu est donc l'idéal de l'intelligence.

Dieu fournit donc le dernier terme de nos comparaisons, de nos jugements.

Que si l'on énonce le problème en ces termes, qui ont effrayé tant de croyances et égaré tant de philosophes : l'absolu, l'infini peut-il être personnel ; toute personnalité, toute individualité est une limite ; comment s'accordent la notion d'une individualité et celle de l'infinité ; l'une n'exclut-elle pas l'autre?... la foi subjective ne résout pas le problème ainsi posé, parce qu'il se réduit à demander quelle est la nature de Dieu, qui n'est connue que de lui ³³, et il est contradictoire que l'être fini acquière une connaissance complète de l'être infini ³⁴. Mais ce problème, la foi subjective le domine, elle l'écarte de plein droit et passe outre, parce que la tendance religieuse qui est en nous ne trouve son

objectif que dans une réalité et non dans une abstraction ; cela est si vrai que Dieu réduit à une abstraction serait le désespoir de la force religieuse au lieu d'en être la satisfaction.

Puisque l'idéal est un, Dieu est un ³⁵.

La démonstration de l'unité de Dieu jaillit de la même source que celle de son existence.

Et cette démonstration de l'existence de Dieu est, non la meilleure, mais la seule bonne et valable, mais l'unique ; elle est en dehors du raisonnement ; elle ne tolère pas le raisonnement ; elle lui impose silence ; et de là sa valeur. Toute argumentation pour l'existence de Dieu peut être balancée par une argumentation équivalente opposée. Les génies les plus élevés et les plus profonds ont échoué à prouver et que Dieu est et que Dieu n'est pas. C'est que Dieu n'est point matière à raisonnement. Mais où le raisonnement échoue et s'en va en dérive dans un océan d'impuissance, un sentiment inné n'échoue pas. La force religieuse est toujours une force, et l'infini jette en nous un reflet qui oblige à croire en lui.

Dans l'Écriture sainte, il n'y a pas un seul raisonnement en faveur de l'existence de Dieu.

On entrevoit déjà combien, d'après le système de théologie exposé dans ces pages, est vide et vaine la prétendue querelle de la philosophie et de la religion. La philosophie, c'est la vérité vue dans l'homme ; la religion, c'est la vérité vue en Dieu ; c'est toujours la même vérité ; car la vérité est une. La différence, ici, est dans le côté par lequel on la prend. Seulement, commencer par Dieu, c'est supposer avant de croire ; commencer par l'homme, c'est, avant de croire, reconnaître et constater.

CHAPITRE X.

Idée, but et modèle de la Création.

Il a été dit que l'homme, qui ne se conserve point l'existence, sent qu'il ne se l'est point donnée, et, secondement, que sa tendance à des relations avec l'Être infini n'est, pas plus que les autres tendances qu'elle résume et exalte, le produit de sa volonté.

De ces faits (et n'oublions pas que ce sont des faits, et non des raisonnements) il résulte :

Du premier, que l'homme a été créé ;

Du second, qu'il a été créé par Dieu ³⁶.

Le fini ne peut avoir pour cause première que l'infini. La tendance de l'homme vers l'infini démontre, en effet, qu'il est émané de l'infini ; les tendances finies ne peuvent être que l'œuvre de l'Être infini vers lequel elles se dirigent.

La création est, en Dieu, une conséquence naturelle de l'infinité ; ce qui explique comment le fait de la création est, complètement, une vérité de foi et non de raisonnement ³⁷.

Et puisque Dieu est un, tout, hors lui, est création ³⁸ ; sans quoi, l'idéal ne serait ni un, ni un être, et nous avons reconnu que la religiosité humaine tend, non vers l'idéal personnifié imaginativement, mais vers l'idéal personnalisé. L'homme, individu, s'élance vers un Dieu individuel.

Le but de la création nous est clairement indiqué par nos forces, par nos tendances ; nous avons été créés pour y satisfaire. Telle est notre légitime destinée, notre divine vocation.

Ici se montre la vanité des disputes sur le but spécial de la création. On a demandé si ce but est la culture de l'en-

tendement, la découverte de la vérité, ou le bien, le mérite, la sainteté, ou l'amour, ou le bonheur, ou le culte. Comment n'a-t-on pas vu que tout ceci, en définitive, revient au même... La poussière de diamant est toujours du diamant.

Dieu, en créant, n'avait de modèle que lui-même ³⁹. Aussi, nos tendances ne sont que les siennes, transposées de l'infini au fini, reproduites avec mesure, bornées pour nous par lui-même. En effet, c'est toujours contre l'infini que nos facultés finies se heurtent et s'arrêtent, sans abdiquer.

Toutes nos forces, toutes nos facultés se retrouvent en Dieu : il sait, et nous savons ; il est saint, et l'homme est moral ; il aime, et l'homme est affectueux ; il est souverainement heureux, et l'homme est sensible : on peut dire même que la religion est réciproque ⁴⁰ ; que Dieu est religieux envers l'homme, comme l'homme est religieux envers Dieu ; la religion est un lien, et si l'homme tient une des extrémités de la chaîne, Dieu tient l'autre.

Par cela même, ce lien ne peut rien avoir de triste et de lugubre ; il est naturel, pour ainsi dire, et tout ce qui est naturel est joyeux. C'est fausser la religion que de se la représenter sévère, farouche, sombre, ennemie de nos légitimes contentements ; celui qui est religieux tristement ne sait pas l'être ⁴¹.

De ces principes, enfin, découle une autre grave conséquence, que se confier en Dieu, c'est se confier en soi-même ; car c'est se confier dans les facultés qu'il nous a données et en ce qu'elles nous apprennent de lui ⁴².

Par exemple, se confier en Dieu comme en un être aimant et bon, c'est se confier en l'idée que nous nous faisons de son amour et de sa bonté, sous la réserve, sans nul doute, que ces attributs en Dieu dépassent la notion que nous en avons de toute la distance du fini à l'infini.

Si Dieu en créant n'avait de modèle que lui-même, il est naturel que l'idéal réalisé en Dieu soit, ainsi que nous l'avons

reconnu, le terme de comparaison qui sert de base à tous les jugements de la raison.

Et si la création est en Dieu une conséquence de l'infinité, s'il n'avait en créant de modèle que lui-même, il s'ensuit que la création est parfaite ⁴³.

CHAPITRE XI.

Mystère de la Liberté.

On a vu que, dans l'exercice de nos forces, le fait de la volonté ou de la liberté humaine s'observe toujours ; c'est qu'il serait impossible que l'exercice de ces forces atteignît, par contrainte, le but pour lequel Dieu nous les a départies. Une intelligence poursuivant, malgré elle-même, la vérité ; une moralité pratiquant, malgré elle-même, la vertu ; une force affectueuse aimant par contrainte ; une sensibilité acceptant un bonheur involontaire, un bonheur par violence, ce sont là autant de contradictions flagrantes. Une force spirituelle n'est une force que si elle est indépendante. L'homme est donc libre dans sa part du fini, comme Dieu dans l'infini, c'est-à-dire, que l'homme agit en qualité d'homme avec la même indépendance que Dieu agit comme Dieu ; en d'autres termes encore, liberté, c'est puissance : l'homme est puissant comme homme et Dieu est puissant comme Dieu.

On voit que le mystère de la liberté morale, cette antique pierre d'achoppement de toutes les religions, de toutes les philosophies, de toutes les écoles, gît dans le point de séparation des deux puissances, de la puissance créatrice et de la puissance créée. Demander comment l'homme est libre, c'est

demander comment le Créateur, son œuvre étant achevée, se sépare, et se tient séparé de la créature, et la laisse à elle-même ; c'est demander comment Dieu s'y prend pour constituer une individualité. Évidemment, Dieu seul le sait ⁴⁴.

Évidemment aussi, cette invincible et nécessaire ignorance où nous sommes de la manière dont le Créateur opère le retrait de sa puissance ou de sa volonté, et reste dans son individualité, quand il nous remet la nôtre, n'infirmes en rien la certitude que nous avons de notre liberté. Un fait, en dehors de nous, obscur, inconnu, inexplicable, n'invalide nullement la certitude d'un fait au dedans de nous, dont nous avons la conscience. Cette ignorance ne détruit point cette connaissance ; cette obscurité ne recouvre point cette lumière ⁴⁵.

Le même mystère se retrouve dans les existences *inactives*.

Nous ne savons pas comment la puissance créatrice cesse de peser sur les êtres libres, et lève et tient levées pour eux les écluses de la volonté.

Nous ne savons pas mieux comment la puissance créatrice se détache de la matière, et laisse les lois physiques, les causes secondes jouer leur jeu.

La main de Dieu, dites-vous, a lancé les planètes sur la tangente de leur orbite, et, depuis, l'univers va tout seul. Mais comment Dieu a-t-il retiré sa main ? La question est là.

La question n'est donc pas dans la liberté morale, puisqu'elle se retrouve identique là où il n'y a point de liberté. Vous ne comprenez pas comment Dieu laisse deux Grecs du siècle de Périclès choisir d'être Socrate ou Anitus, et deux Israélites du siècle d'Auguste choisir d'être Caïphe ou saint Paul ; vous ne savez pas mieux comment Dieu laisse les corps célestes s'attirer en raison directe de leurs masses et en raison inverse de leurs distances. Le même point obscur couvre le moyen d'accomplissement de la loi morale et de la loi physique,

quoique d'un côté il y ait liberté et de l'autre enchaînement.

Ce rapprochement ne perd rien de sa valeur, lorsqu'on adopte le système qui veut que le Créateur conserve la création en y maintenant l'ordre et la vie, non par des lois fixes, établies pour ainsi dire une fois pour toutes, mais par une intervention toujours attentive, toujours opportune, toujours prête à temps. Dans ce système, on croit à une volonté immuable, se manifestant sans cesse à propos ; dans le système ordinaire, on croit à des lois, pour lesquelles il n'y a point de désuétude. Mais ce n'est là qu'une vaste et flagrante dispute de mots : toute cette discussion est imprégnée des notions du temps et de l'espace qui sont étrangères à Dieu. (*Voir liv. II, chap. XIX.*) Les lois de la nature ne restent en vigueur que parce que Dieu le veut ainsi, et qui ne voit que lorsqu'il s'agit de l'Être infini, des actes se succédant sans relâche, sans intervalles, sans affaiblissement, ou des lois dont la force est maintenue avec suite, reviennent identiquement au même ? Au fond de cette querelle, il n'y a que des idées humaines transportées à Dieu.

Remarquons ici avec soin que l'enchaînement, la nécessité est non dans la loi physique même, mais dans l'accomplissement de la loi. La loi de la gravitation universelle une fois établie par le Créateur, il est nécessaire, en d'autres termes, il est infailible que les corps s'attirent dans les proportions reconnues. Mais qui démontrera que la loi même était nécessaire ? Ce serait prétendre démontrer que Dieu ne pouvait construire l'univers physique sur un autre plan et assujettir la matière à des lois, à des proportions différentes.

On peut enfin avancer, au sujet de la liberté morale, ce qui a été dit de l'existence de Dieu : l'homme croit en Dieu, donc Dieu est ; l'homme se croit libre, donc il l'est. Car la liberté ne peut être une conjecture ; on ne peut se faire illusion, en recherchant si on est libre ou non ; si on l'est, on

le sait, on le sent. Cette remarque explique la vieille impuissance de toutes les attaques contre la liberté, de toutes les apologies du fatalisme. La conscience du genre humain a toujours été la plus forte; elle a toujours répondu aux fatalistes : Que vous sert de me confondre, si vous ne pouvez me persuader.

CHAPITRE XII.

Mystère en général.

Ce premier mystère de la religion, auquel on peut ramener tous les autres, montre suffisamment ce que c'est, en religion, qu'un mystère. On a dit : tout mystère est une ignorance. Non; ce que vous ignorez complètement n'existe point pour vous. Un mystère suppose un savoir; car pour juger qu'un *objet*, quel qu'il puisse être, est mystérieux, il faut au moins savoir qu'il est; l'idée d'une réalité précède dans l'esprit l'idée de l'obscurité qui l'enveloppe. Ainsi, il est faux que les mystères, en religion, soient des ignorances; ce sont des demi-connaissances.

Au moyen âge, l'existence des antipodes était un mystère, parce que l'on savait l'existence des antipodes et la sphéricité du globe de la terre, et que l'on ne connaissait pas la loi de la gravitation. Retranchez la connaissance du fait, il ne restera rien de la notion du mystère.

Un mystère, en religion, n'est point ce jour radieux où vous voyez tout ce qu'il éclaire; il n'est pas davantage cette nuit profonde où vous ne voyez rien; il est ce demi-jour, crépuscule de la raison et de la foi, où les *objets* sont réels,

sont agissants, mais à distance, dans l'ombre confuse et pâle, de sorte que les contours s'effacent, les couleurs se croisent, les existences se confondent; les caractères se lisent à mots rompus, comme une inscription, à la faible lueur de la lampe sépulcrale, et le seul mot qui se lit partout distinctement est le mot : mystère!

Un mystère n'est donc qu'une borne, une borne infranchissable; mais au delà de laquelle on pressent l'inconnu.

Arrivée à la borne, l'intelligence humaine s'arrête; elle ne sait plus, mais elle sait qu'il reste à savoir; elle ne fait plus de découverte, mais elle sait qu'il reste à découvrir.

Arrivée à la borne, l'intelligence humaine sait qu'elle est, pour le moment du moins, au bout de son chemin; mais elle sait aussi que le chemin de la science se continue au delà.

D'où il suit que rien n'est plus raisonnable que de reconnaître la borne de la raison.

D'où il suit encore que le mystère n'est pas seulement religieux, il est universel. Il y a une borne, non-seulement au bout de la voie de la religion, mais au bout de toutes les grandes routes de la science. Toute science aboutit à un mystère; toute lumière humaine se perd dans une obscurité, tout discours humain arrive à un dernier mot, qu'on prononce, et qui en suppose, qui en nécessite, qui en suggère même un autre qu'on ne peut prononcer. Quand on essaye de le proférer, le plus sage ne balbutie que des sons confus.

La lumière de la religion conduit ainsi jusque sur les bords de la nuit de l'infini.

Les orgueilleuses et tranquilles mathématiques vont se perdre dans les ténèbres du calcul infinitésimal; elles ont leur borne aussi, qui ne se laisse pas même mesurer.

Ceci provient de ce que toutes nos tendances, y compris la force intellectuelle, émanent de l'infini, et s'y dirigent, s'y replongent; il faut donc qu'elles voient sans cesse, au delà de leurs derniers efforts, un point impossible à atteindre.

La borne elle-même est dans le demi-jour, ou, pour parler sans figure, un mystère est nécessairement vague, confus, indéterminé, au point que la ligne de démarcation entre ce que nous savons et ce que nous ne savons pas, ne peut être abrupte, nette, tranchée à vive arête. Notre intelligence avance à tâtons, avant de se résigner à ne plus avancer. L'esprit humain est ainsi fait qu'entre ce qu'il sait et ce qu'il ignore, il y a toujours ce qu'il croit savoir.

Ces dernières remarques, qui sont remarques d'expérience universelle, achèvent de justifier la définition donnée du mystère : un mystère est ce qui se trouve placé, pour ainsi dire, partie en dedans, partie au delà de la borne de la raison.

Si ce point mystérieux était tout en dehors, il serait totalement inconnu.

Si tout en dedans, il serait connu à fond ; l'idée serait adéquate à l'objet.

Placé sur la limite, il est ignoré en partie et en partie connu, c'est-à-dire qu'il demeure pour nous à l'état de mystère.

On n'affaiblit en rien ces considérations, en demandant si l'esprit humain possède des notions qui soient tout entières de notre côté de la borne, ou si au contraire toutes les vérités, les plus simples comme les plus élevées, ne sont pas placées partie en dedans et partie en dehors de la portée de notre force intellectuelle ; ceci revient à dire qu'il y a du mystère en toute connaissance, et c'est confirmer la définition, loin de la contredire ⁴⁶.

Dieu est le seul être intelligent pour qui il n'y ait point de mystère, et s'étonner, s'indigner de rencontrer des mystères, c'est s'étonner, c'est s'indigner de n'être pas Dieu ⁴⁷.

Le démon même n'a point offert à l'homme la toute-science ; il ne lui a promis que celle du bien et du mal.

CHAPITRE XIII.

De la Volonté et du Progrès.

Quel est le champ de la liberté? Nous l'avons déjà reconnu; ce sont nos forces, nos tendances. Notre volonté en fait l'usage qui lui plaît et leur imprime la direction qu'elle préfère. Vouloir ou agir, c'est choisir. Toute activité d'un être libre est un choix, et tout choix implique une alternative, une pour le moins ⁴⁸.

Aussi, chacune de nos tendances est comme posée en face d'une alternative.

L'alternative de la force intellectuelle est le vrai et le faux.

L'alternative de la force morale est le bien et le mal.

L'alternative de la force affectueuse est le dévouement et l'égoïsme.

L'alternative de la force sensible est le contentement et la souffrance.

L'alternative de la force religieuse est la ferveur et l'indifférence.

Ces alternatives entre lesquelles notre liberté se prononce, ces directions que chacune de nos forces peut suivre, sont indéfinies; rien ne les limite, rien ne les termine; elles ne disent jamais : c'est assez! Nos facultés ne sont jamais comblées ⁴⁹; il y a toujours place en elles pour quelque chose de plus.

La force intellectuelle peut ne cesser jamais de reconnaître des vérités ou d'adopter des erreurs; comme la science n'a point de fin, l'erreur n'en a point ⁵⁰.

De même, la force morale peut ne cesser jamais de s'améliorer ou de se corrompre; ni le bien ni le mal n'ont de borne.

La force affectueuse peut toujours s'attendrir ou s'oblitérer; on peut toujours aimer plus les autres ou soi même, toujours plus se dévouer ou les dévouer, toujours plus les préférer ou se préférer.

La force sensible peut toujours rendre la position, la destinée ou meilleure ou pire.

Enfin, la force religieuse peut toujours fortifier la prépondérance naturelle qui lui appartient ou la laisser de plus en plus s'affaiblir et s'éteindre; le lien religieux entre Dieu et l'homme peut toujours se resserrer ou se relâcher.

Quelle distance de celui à qui fut adressée la question : *Caïn, qu'as-tu fait de ton frère?...* de celui dont il a été dit : *Il aurait mieux valu pour cet homme de n'être point né!...* à un Moïse qui *s'entretient avec l'Éternel comme un homme avec son intime ami*, à un Paul qui *désire partir de ce monde pour être avec Christ...* Mais il n'y a dans ces exemples ni le dernier terme de la rupture possible entre le Créateur et la créature, ni l'union la plus intime.

Il est inévitable, il est nécessaire que les alternatives soient indéfinies, illimitées, sans mesure qu'on puisse calculer, sans terme qu'on puisse entrevoir, sans barrière qu'elles puissent atteindre, parce qu'elles aboutissent à l'infini; elles s'y jettent, elles s'y plongent; elles y sont sans cesse ramenées.

Dieu est l'être infini; il possède la science, la sainteté, l'amour, le bonheur infini; les créatures peuvent donc à jamais rapprocher leur science de la sienne, leur sainteté de la sienne, leur amour de celui qu'il ressent et leur bonheur de celui qu'il goûte, sans jamais y atteindre. A quelque hauteur que les créatures s'élèvent près de Dieu, il reste toujours à monter... après le Sinaï, le Calvaire; après le Calvaire, le Thabor; après le Thabor, les cieux, et déjà saint Paul les comptait!

Et comme les forces ont la même puissance d'action,

quelque alternative qu'elles suivent, il en résulte que les voies mauvaises sont aussi longues, aussi indéterminées, aussi incommensurables que les bonnes ; il en résulte que les créatures peuvent à jamais et de plus en plus s'éloigner de Dieu.

Cette double possibilité se résume en ce principe : l'abus peut être égal à l'usage.

Dieu, avons-nous dit, n'avait, en créant, de modèle que lui-même, et toutes ces dernières considérations s'individualisent, se personnifient pour ainsi dire par cette simple pensée, que se rapprocher de Dieu, c'est lui ressembler ; que s'éloigner de Dieu, c'est lui ressembler moins. Il est évident que la ressemblance et la dissemblance peuvent toujours aller croissant.

Cette assimilation indéfiniment croissante des créatures et du Créateur, cette approximation perpétuelle de l'infini, cette certitude d'en approcher toujours sans y atteindre jamais, ce développement inépuisable de science, de sainteté, d'amour et de bonheur, et, en somme, de religion, constitue et résume le but, précédemment reconnu, de la création. Ce but est donc le PROGRÈS dans le sens le plus élevé de ce mot, qui exprime ici la direction légitime des forces créées ⁵¹.

Il s'agit, dans notre pensée, d'approximation continuée et non d'une absorption. La conscience de l'individualité exclut toute possibilité d'absorption en Dieu. Un individu demeure individu. Dieu est un ; l'homme est un, et le Créateur en conséquence ne peut pas plus absorber la créature que la créature être absorbée en lui ⁵².

Notre système n'a donc rien de panthéiste, pas plus à sa fin qu'à son commencement.

Ce sont les faux dieux qui dévorent leurs enfants ; le panthéisme a beau dire, il fait de Dieu un Saturne immense.

Le progrès ou l'assimilation croissante de la créature et du Créateur, reconnu comme but de la création, explique

(on l'a vu) la nécessité de la liberté et justifie Dieu d'avoir permis le mal moral, ou en d'autres termes de l'avoir rendu possible. Le mal existe, et n'a pour auteur que Dieu ou l'homme ⁵³. Il fallait que le mal pût être préféré ; la création n'était qu'à ce prix, puisque le but de l'existence est le progrès, et que le progrès sans la liberté, c'est-à-dire la possibilité de se rapprocher de l'infini sans une possibilité équivalente de s'en éloigner, implique contradiction. Reprocher à Dieu la possibilité du mal ou, en d'autres termes, le don de la liberté, c'est lui reprocher la création ; car le mal moral n'est autre chose que l'inaccomplissement du but de la création, et le but même de la création exigeait la possibilité du mal.

Aussi l'Évangile nous montre toujours ce mal moral comme quelque chose de profondément subjectif, personnel, inhérent à la créature, dès que la créature renverse l'intention divine de son existence ⁵⁴.

CHAPITRE XIV.

Universalité du Progrès.

Les principes qui viennent d'être posés, les faits qui viennent d'être reconnus sont universels ; c'est-à-dire qu'ils ne concernent point seulement le globe de la terre, seulement la race des hommes ; ils concernent toutes les créatures de Dieu ; ils sont tellement vastes et lumineux, qu'ils occupent tout l'univers en l'éclairant de leur lumière.

La relation de Créateur et de créature est invariable, constante, la même toujours dans tous les mondes ; il est évident que pour toutes ses créatures douées de liberté, Dieu n'a eu de modèle que lui-même.

La liberté, dans tous les mondes, est la même ; elle n'est jamais, pour toute créature, que la puissance d'employer ses facultés, de diriger ses tendances.

La vérité, objectif de la force intelligente, est la même dans tous les mondes ; elle est ce que Dieu pense ; ce qui occupe sa pensée doit occuper celle de ses créatures, selon la portée de leur intelligence.

La sainteté, objectif de la force morale, est la même dans tous les mondes ; elle est ce que Dieu veut ; ce qui satisfait sa volonté doit satisfaire celle de ses créatures, selon la portée de leur moralité.

L'amour, partout, est le même ; il consiste toujours dans l'accord des natures et l'intérêt pris à l'avantage d'autrui.

Le bonheur, partout, est le même ; c'est toujours l'intérêt bien entendu, le développement légitime des forces, l'accomplissement régulier et normal de la destinée.

La religion, partout, est la même, puisque Dieu, objectif de la religion, est le même pour toutes ses créatures ; puisque toutes, nécessairement, tendent vers l'être infini qui est un et immuable.

Comme Dieu pour la création entière n'avait qu'un modèle, lui-même, il n'avait qu'un but, l'approximation de lui-même. Toutes les créatures ont donc à parcourir la même voie d'imitation. L'imitation de Dieu, voilà le devoir universel ; le progrès vers Dieu est le progrès unique ⁵⁵.

CHAPITRE XV.

Des phases de Progrès.

Entre Dieu, l'être infini, modèle unique des créatures, et les êtres finis qui l'imitent, les degrés de différence sont indéfinis. A toutes les distances possibles de Dieu, il peut donc y avoir des créatures occupées à se rapprocher de Dieu ⁵⁶. Chacune aura sa mesure de progrès à accomplir, selon les conditions de son existence actuelle.

Ces degrés différents de ressemblance avec Dieu, ces mesures variées de rapprochement à opérer dans un monde déterminé et dans un temps donné, constitueront autant de PHASES DE PROGRÈS ⁵⁷ à parcourir par les créatures.

Le pied de l'échelle de Jacob n'est pas seulement sur cette terre, il est partout ; c'est le faite de l'échelle qui ne touche qu'en un seul point, et ce point, c'est le trône même de Dieu ⁵⁸.

Une des plus touchantes conséquences de ce système se présente ici d'elle-même : ces stages successifs, ces inégalités de la création, ces différences des phases de progrès, n'affecteront point la force sensible et n'altéreront point le bonheur. Si, dans une phase quelconque de progrès, l'emploi des forces est conforme à la loi universelle de progrès vers Dieu, comme toutes les tendances sont satisfaites, la tendance au bonheur l'est également pour sa part.

Si l'on demande d'où vient que toutes les créatures n'ont pas été placées dans les mêmes conditions d'existence et dans la même phase de progrès, la réponse semble partout sous nos yeux dans ce monde, et la loi du progrès expliquerait la variété de la création : si dans l'humanité tous les

individus étaient pareils, si une monotone identité nous abaissait tous sous un niveau commun, le progrès de l'humanité serait arrêté ; une similitude générale causerait une torpeur générale ; il n'y aurait plus ni maîtres ni disciples, et l'apathie remplacerait l'activité. Un système d'inégalité, de variété, était nécessaire, au point que les hommes ne se ressemblent pas même en dormant.

La même observation s'applique aux deux sexes. On a eu raison de dire que le chef-d'œuvre de la nature était d'avoir formé deux êtres si semblables et si différents. Otez l'inégalité des deux sexes, ne laissez subsister que les différences physiques ; notre monde devient impossible ⁵⁹.

Il y a plus : les différences de nature qui existent entre les créatures sont indifférentes à Dieu, parce qu'entre la créature et le Créateur la différence est toujours du fini à l'infini. L'insecte imperceptible est aussi près de Dieu, pour Dieu, que l'homme ou l'archange. L'inégalité des créatures, qui n'existe pas pour Dieu, qui n'est pas sensible pour Dieu et ne l'affecte nullement, n'a donc été établie que pour elles ; d'où résulte que cette inégalité était nécessaire au progrès et que la loi d'inégalité est universelle.

En effet, ce qui est vrai, pour cette question, de notre monde, doit être vrai de l'univers, puisque le but de l'existence est partout le même. Comme la différence des hommes est nécessaire au progrès humain, la différence des classes de créatures et des phases de progrès est nécessaire au progrès universel.

Il fallait (pour employer la poésie de saint Paul) qu'*une étoile fût différente d'une autre étoile en splendeur* ⁶⁰.

La question de l'existence solitaire de l'humanité se trouverait ainsi rationnellement résolue. Quelle apparence reste que Dieu et l'homme soient seuls dans l'univers, et sans consulter les analogies scientifiques de l'astronomie, ni les analogies instinctives du sentiment (qui toutes ont leur valeur

dans la question), il semble nécessaire que l'homme, sur ce grand chemin du progrès vers l'infini, précède des créatures moins douées et suive des créatures plus éminentes que lui ; il reconnaît subjectivement qu'il est loin du premier et du dernier degré ; il sait qu'*il vaut mieux que beaucoup de passereaux*, et couronné de gloire et d'honneur, il voit luire dans l'éloignement des couronnes plus brillantes que la sienne.

Ces couronnes, sans doute, il ne les voit que confusément, et l'existence d'êtres supérieurs n'est pour la raison qu'une vraisemblance, une conjecture éminemment plausible, mais à laquelle manquent des preuves subjectives positives. Nous n'avons fait encore aucune expérience des cieux ; nous ne connaissons que la vie de ce monde. Chose curieuse ! nous sommes certains par nous-mêmes de l'existence de Dieu bien plus que de celle des anges. Pour croire en Dieu, il nous suffit de lire en notre âme ; pour croire avec certitude à des anges, il faut lire ailleurs.

CHAPITRE XVI.

Immortalité et Spiritualisme.

La certitude de l'immortalité, que cette immortalité nous conduise ou non près d'autres frères, d'autres concitoyens, est acquise par la contemplation et la connaissance de nous-mêmes, car le progrès vers l'infini est nécessairement immortel ; pour avancer sur une voie sans fin, il faut exister et marcher à jamais.

C'est d'une immortalité avec identité qu'il s'agit ; car c'est ne pas continuer d'être, que de ne pas continuer d'être soi.

Une immortalité sans identité serait, quant au Créateur, une destruction ; puis, une création nouvelle.

Et, quant à la créature, un néant ; un néant, et rien de plus ; être remplacé n'est point continuer d'exister ; me donner un successeur, c'est me retrancher ; en faisant place, je perds la mienne.

Le sentiment de l'individualité s'éveille à ce propos avec toute sa puissance, et nous promet que, comme la vie est individuelle, l'immortalité le sera. C'est moi qui suis, et c'est moi qui serai.

Les forces, les tendances de notre âme demeurent les mêmes, quand elles se déploient dans le présent ou se préjugent dans l'avenir ; elles comptent sur elles-mêmes ; durant le progrès d'aujourd'hui, elles se promettent celui de demain ; l'un donne l'assurance de l'identité de l'autre ; cela est vrai pour le dernier jour de la vie comme pour celui-ci. En d'autres termes, nous sentons que nos tendances ne peuvent changer ; elles sont autant de garanties de l'identité ⁶¹.

Le problème du matérialisme et du spiritualisme, bien différent de celui de l'immortalité, est relégué parmi les questions de simple curiosité, dès que l'immortalité pour existence et le progrès pour but sont admis. Il ne s'agit plus de l'activité même, mais de l'organisme de l'activité, et que cette activité immortelle réside dans un esprit en possession d'un appareil matériel ou dans un appareil de matière continuellement perfectible, le résultat demeure identique. En d'autres termes, le matérialisme ne s'élève point au rang de problème où la religion soit impliquée lorsqu'il nie l'âme, mais seulement lorsqu'il nie la vie future. S'il admet une vie future, il n'est plus qu'une mauvaise application des phénomènes de l'individualité humaine. L'existence d'un élément spirituel dans l'homme rend seule compte des faits intérieurs, et seule s'accorde avec la simplicité du moi ⁶².

Indifférente, par rapport à l'homme, la question du spiritualisme et du matérialisme l'est également par rapport à toutes les autres créatures de Dieu. Il n'importe nullement à notre théologie de savoir si les anges ont un corps et si les animaux ont une âme.

CHAPITRE XVII.

Existence et Nature des animaux.

Les dernières pensées du dernier chapitre nous amènent à examiner la question de l'existence des animaux, question dont l'omission laisserait ces théories incomplètes, et que la foi a trop abandonnée à la science.

Enlevez les animaux de la face de la terre, la situation de l'humanité sera changée à un degré qu'il est difficile de se représenter, et le progrès devra s'accomplir à des conditions fort différentes. L'existence d'un règne animal est nécessaire à l'existence de l'humanité.

Les animaux sont donc des compagnons de route que Dieu nous a donnés pour notre phase actuelle de progrès, et ce trait de notre situation, cette existence simultanée des animaux et de l'homme, cette intimité de nature qui s'établit entre nous et ces êtres, subalternes par rapport à nous, révèle une des lois les plus saintes et les plus belles de l'univers : c'est une preuve de fait que les destinées de deux ordres de créatures fort différentes peuvent être, dans les plans de la création et les départements de l'univers, étroitement liées et réciproquement dépendantes l'une de l'autre.

La parité de sort entre les hommes et les animaux est étroite au point que naître et mourir est pour les uns et les autres un phénomène de même genre.

L'union se montre encore en ce que les sens, chez les animaux et chez l'homme, sont identiques; les animaux ont toujours au moins un sens, le toucher.

La nature des animaux rentre en partie dans le cadre où nous sommes nous-mêmes placés.

Des forces ou tendances humaines, les animaux ne possèdent, à juger par les faits jusqu'à présent constatés et qui paraissent concluants, ni la moralité, ni la religiosité.

Ils possèdent, jusqu'à un certain point et très-inégalement, la force intellectuelle, la force affectueuse ⁶³ et la force sensible ⁶⁴.

De plus, ils possèdent une force à part, l'instinct, force très-différente de l'intelligence, qui ne se montre dans l'homme qu'un moment à l'entrée de la vie et ne mérite point d'être comptée entre les facultés humaines. L'opération très-compiquée par laquelle l'enfant nouveau-né aspire le lait du sein de sa mère est, chez lui, une opération instinctive.

L'instinct se reconnaît à deux signes : l'absence de toute tentative de changement et de tout calcul d'utilité. Les répétitions sont constamment fidèles : tanières de bêtes fauves, nids d'oiseaux, ruches d'abeilles, chrysalides de papillons, nymphes d'insectes, toiles d'araignées, toutes ces œuvres de l'instinct sont restées les mêmes depuis la création. Et le besoin est toujours aveugle ; on voit les fourmis traîner des grains dans les granges pleines et les castors bâtir leur digue où il n'y a point d'eau.

L'intelligence des animaux combine des idées, comme le fait la nôtre ; mais elle n'est point accompagnée de la conscience de soi. L'animal ne conclut point de son semblable à lui-même. En conséquence, il n'a point la notion du temps, comme nous ; il ne prévoit point ; et ne doutons pas que tout

ceci ne soit une précaution prise par le Créateur en adoucissement des souffrances des animaux.

La force affectueuse, chez les animaux, est d'une grande ardeur, mais d'une courte durée. Parmi eux, les rapprochements de famille et les soins d'éducation sont d'un moment et cessent avec les besoins ⁶⁵. Chose curieuse, ils ne s'attachent avec fidélité qu'à leur supérieur, l'homme.

La force sensible, chez les animaux, est continue, mais souvent aveugle ; il est évident qu'elle est condamnée à cette infériorité par l'infériorité d'intelligence ; elle est, chez l'animal, moins dans la dépendance de l'intelligence que dans celle de l'instinct.

Ces forces, chez les animaux, ne sont point, dans leur état présent, perfectibles. Comme ils manquent de la conscience de soi, ils ne peuvent se perfectionner ; ignorant leur individualité, ils ne l'améliorent point. Leur existence actuelle n'est point une phase de progrès.

Il y a donc, à nous connues, deux manières d'être pour les créatures de Dieu : l'une, l'état *progressif*, l'autre l'état *stagnant*, dans lequel les forces ou tendances, quelles qu'elles soient, ne dépassent jamais un niveau arrêté, qui est commun à toutes. Tout progrès, dans cet état, est contre nature, forcé et factice : d'où il suit que ces progrès prétendus demeurent individuels et ne profitent point à l'espèce.

Jamais les animaux savants n'ont rendu plus savants les animaux.

L'état stagnant ne peut exister que là où une espèce d'êtres a été mise au service d'une autre, qui est à l'état progressif ; ce serait une création indigne de Dieu que l'existence solitaire d'êtres dont les générations se succéderaient éternellement, sans progrès, pour se perdre dans le néant.

Cette existence commune, cette cohabitation dans un même monde suppose un complet empire de l'une des deux classes d'êtres sur l'autre, empire divinement établi et autorisé ⁶⁶,

sans quoi il serait illégitime, et, de plus, il suppose une prééminence immense du côté de la classe des êtres supérieurs⁶⁷.

Une conséquence remarquable de cette domination et de cette supériorité est que le monde, qui sert de patrie à deux classes d'êtres, appartient aux plus élevés, dont l'absence seule le livre aux créatures inférieures⁶⁸.

Lorsque les destinées de deux classes de créatures sont ainsi liées, il est nécessaire que le sort de la classe supérieure entraîne celui de la classe inférieure. La simultanéité d'existence dans un même monde exige la similitude de destinée : c'est en cela même que l'union consiste. Cette considération explique les souffrances des animaux dans l'existence actuelle. L'homme, en cette phase de progrès, souffre (et nous aurons à nous expliquer ses souffrances, *voir* liv. II, chapitre XXI); il était inévitable que les animaux souffrissent avec lui, comme lui, souvent par les mêmes moyens de douleur. On peut laisser en dehors de compte les barbaries inutiles que la négligence ou la méchanceté leur fait éprouver ; mais comment expliquer les souffrances naturelles qu'un Créateur tout bon laisse encourir aux animaux, sans admettre que leur sort est lié à notre sort et qu'ils sont solidaires avec l'humanité ? S'il est un Dieu, pas un être sensible dans l'immensité de la création ne peut souffrir, sans que ses souffrances soient expliquées et justifiées. Dieu n'aurait pas créé, si la souffrance était la condition inévitable de la création.

L'objection jaillit ici d'elle-même, que les animaux ont précédé l'homme sur la terre ; que les animaux y existaient avant lui, qu'il est le plus jeune des habitants actuels du globe⁶⁹. La science a mis ce fait à l'abri de toute contestation ; elle a prouvé, qu'avant l'existence de l'homme, il y avait déjà souffrance parmi les animaux qui peuplaient ce monde, qu'ils fussent ou non semblables aux animaux actuels ; elle a prouvé que dans ces époques primitives, comme aujourd'hui, les animaux s'entre-dévoraient.

L'objection semble tellement grave, que, sans nul doute, cette difficulté a seule favorisé le rêve de quelques esprits ingénieux, que les animaux sont des êtres malfaisants et déchus, dégradés de leur rang dans la création, et jetés, retenus dans cette existence inférieure, comme en un état d'expiation et de châtement.

On peut répondre que, comme nous ne savons pas quand notre phase de progrès finira, nous ne savons pas mieux, au fond, quand elle a commencé; — que la solidarité entre les animaux et l'homme a été établie dès avant l'existence de l'homme; — et en effet, ceci revient à dire que le serviteur a précédé le maître dans la maison commune.

Bien plus, les sciences physiques, dans leur progrès actuel, commencent à entrevoir cette vérité providentielle, que les époques géologiques, les organisations successives de notre planète avant la création de l'humanité, ont préparé de loin l'état présent du globe, la nature qui le décore, l'atmosphère qui l'enveloppe. De ces organisations antéadamiques, les animaux de tout genre, dont les débris fossiles sont répandus en masses prodigieuses à des profondeurs différentes dans le sein de la terre, ont fait partie essentielle, et les phénomènes de leur existence ont servi de loin à rendre possibles en ce monde les phénomènes plus élevés de la vie humaine.

N'oublions pas surtout que ces notions d'*avant* et d'*après* (voir liv. II, chap. XIX) sont toujours sans valeur, sans application, quand il s'agit de Dieu, l'Être infini, et qu'en conséquence, dans la pensée divine, les phénomènes des époques géologiques se rattachent à la destinée de l'humanité tout aussi intimement que ceux de l'ordre actuel.

S'il est évident que lorsque deux classes d'êtres dont le rang dans la création est inégal coexistent et cohabitent dans le même monde et sous des conditions de vie et de mort pareilles, la classe supérieure entraîne dans son sort la classe inférieure; si la souveraineté de l'homme et la dépen-

dance des animaux ne sont qu'un des aspects de cette solidarité d'existence ; si, enfin, cette communauté de vie, de monde et de sort, a causé des souffrances, il est impossible que dans une autre phase de progrès, des dédommagements ne soient point réservés. C'est une négation complète de l'idée de Dieu, que de le nier : car toute souffrance est horrible à Dieu ⁷⁰.

On croirait au premier abord que l'absence de la notion de l'individualité, l'absence de la connaissance de soi s'oppose à cette légitime espérance. Mais que savons-nous des ressources de l'existence en général, pour affirmer que le Créateur n'a pas préparé des forces, actuellement latentes, qui, le moment venu, se déploient dans un sens rétroactif pour ainsi dire, et refont en quelque sorte le passé, pour en dédommager ? Il y a sans doute dans la création d'autres ressorts que ceux qui jouent pour nous. Et n'oublions jamais que l'objection s'appuie sur la notion du temps, dans sa fausseté. Enfin, dans l'humanité même, nous avons sans cesse sous les yeux l'exemple d'individualités à elles-mêmes inconnues, et qui doivent être conservées et reconnaissables. Toute mort, au sortir du sein maternel et dans le cours de la première enfance, est une démonstration que l'individualité peut être réservée ; toute mort, après un retour à l'enfance par la caducité d'une longue vieillesse, le démontre mieux encore ; il est hors de doute que le vieillard, à sa mort, se retrouve lui-même.

Dans cette étude du règne animal, la philosophie religieuse exposée dans ce livre n'a aucun égard aux formes, aux dimensions, aux conditions d'existence. Une philosophie dupe des apparences peut seule se persuader que ce que nous appelons petitesse, laideur, bizarrerie, sont des signes ou d'élévation ou d'infériorité dans l'échelle des êtres. La vie d'un mollusque, d'un poulpe, d'un polype, d'un coquillage ou d'un ver, celle des insectes, celle des infusoires,

peut cacher, pour le présent et pour l'avenir, des trésors et de jouissance et de progrès, dont le moyen actuel et le germe futur nous échappent.

Le microscope et le télescope sont deux instruments dont notre philosophie n'a point à se servir ; son optique, dans les deux sens, va plus loin.

CHAPITRE XVIII.

Continuité de l'Activité.

La notion des phases de progrès demeure donc la clef des mystères de la création ; l'univers paraît disposé comme par étages ; chaque classe d'êtres occupe le sien et ne l'occupe qu'un temps. Les forces ou tendances ne sont que les moyens de progrès accordés pour la phase spéciale où elles se déploient.

L'existence infinie n'est occupée que de perfection.

L'existence finie n'est occupée que de perfectionnement.

Les forces ou tendances constituent dans leur ensemble *l'activité* des êtres.

L'activité est continue ; elle ne mériterait plus son nom si elle ne l'était pas.

Le Créateur *agit continuellement* ⁷¹ ; la créature, faite à son image, agit toujours aussi ; c'est que l'infini offre un chemin sur lequel il n'y a jamais raison de s'arrêter.

Le repos n'existe pas plus dans les créations progressives que l'immobilité dans les créations inanimées. Les existences faites pour le progrès sont toujours en marche, comme les existences inanimées toujours en mouvement.

L'homme pense toujours : la notion du bien et du mal est toujours devant lui, et se traduit dans toute sa conduite ; l'homme aime toujours ; l'homme s'aime toujours, et la religiosité, la tendance vers l'infini, est tellement inextinguible, tellement continue, que la superstition vient toujours prendre la place de la religion absente.

Les incrédules sont d'ordinaire superstitieux.

Chez l'homme, l'activité est si intense, si soutenue, que le sommeil (phénomène trop peu étudié, présage de notre destinée future trop peu compris et que nous devons bientôt considérer de plus près), le sommeil, disons-nous, n'en est point une interruption et n'en détend point les ressorts. Toutes nos forces agissent pendant ce repos nécessaire. En un mot, l'homme, endormi, ne donne nullement sa démission.

Il peut arriver qu'une seule ou plusieurs des tendances humaines priment, en réduisant les autres à un état plus ou moins complet de *stagnation*.

C'est surtout aux forces intellectuelle, sensible et religieuse, qu'appartient la puissance d'engourdir les autres tendances.

Il y a eu des mathématiciens qui se sont à peine aperçus, en passant dans ce monde, d'autre chose que des mathématiques.

Il y a eu des égoïstes qui ont coudoyé, leur vie durant, la foule de leurs semblables en ne pensant qu'à eux-mêmes.

Il y a eu des esprits mystiques qui se sont comme absorbés en Dieu.

Mais cette stagnation partielle, cette prédominance anormale des tendances, qui provient de ce qu'elles sont distinctes et indépendantes, ne suspend jamais l'activité ; en un sens, elle l'excite et la redouble, parce que la tendance, devenue presque exclusive, absorbe à son profit toute l'énergie, et gagne en proportion de ce que perdent les tendances étouffées.

Et c'est parce que l'activité humaine est continue, que les

désirs humains sont insatiables et que la satiété n'est qu'une modification des désirs, un changement de direction dans l'activité ⁷².

L'activité, comme les tendances dont elle est le faisceau, ne suit évidemment que deux alternatives, celle qui rapproche et celle qui éloigne de Dieu, de l'Être infini; celle qui augmente et celle qui diminue la ressemblance des créatures et du Créateur. D'où il suit, l'activité étant continue, que toutes les créatures, chacune dans sa phase de progrès, sont perpétuellement en marche vers Dieu, ou loin de lui : cortège immense, qui se prolonge à travers tous les mondes, qui se déploie à travers tous les âges, dont les stations sont des astres, et qui n'a qu'un but au terme de la carrière, l'infini.

FIN DU LIVRE PREMIER.

NOTES DU LIVRE I.

1. La connaissance intime que chaque homme a de lui-même est exprimée par saint Paul en ces termes : *Qui connaît ce qui est en l'homme, sinon l'esprit de l'homme qui est en lui ?* 1 Cor., II, 11.

2. *Qui de vous, par ses inquiétudes, peut ajouter un moment à sa vie ?* Matt., VI, 27 ; Luc, XII, 25. Ceci est le véritable sens du texte rendu dans les versions ordinaires ainsi : *Qui de vous peut ajouter une coudée à sa taille, parce que le mot de l'original signifie à la fois stature, Luc, XIX, 3, et vie ou âge, II, 52 ; Jean, IX, 21.* Mais la véritable signification est indiquée par la liaison des idées dans cette partie du discours de Jésus, où il s'agit de la prolongation et de l'entretien de la vie, sujet accoutumé des inquiétudes humaines, nullement de la hauteur ou de la petitesse de la taille. Jésus veut montrer que l'homme est dépendant de Dieu dans les plus petites choses : *Si vous ne pouvez faire les plus petites choses, dit-il, pourquoi vous inquiétez-vous des autres ?* Luc, XII, 26. Comparativement à la durée de la vie, c'est une petite chose qu'une heure, un moment ; comparativement à la stature, ce serait une grande chose qu'une coudée de plus ou de moins : de sorte que la version ordinaire va directement contre la pensée du Christ. Le mot traduit par *coudée* signifie aussi une courte longueur, quelle qu'elle soit, dans le même sens que ce mot du Psalmiste : *Tu as réduit mes jours à la mesure d'une palme, c'est-à-dire, tu les abrèges.* Ps., XXXIX, 6.

3. L'étude de la création commence avec l'humanité ; on a très-bien dit qu'une vérité nommée est une vérité connue, et que pour bien nommer il faut bien connaître ; aussi, *l'Éternel fit venir devant Adam les animaux de la terre, afin qu'il vît (ou qu'il examinât) comment il les nommerait. Gen., II, 19 ;* et comme la raison ne peut rester sans exercice, il est arrangé que le champ d'étude qui lui est donné est inépuisable, illimité, infini, et fournit au prophète l'image d'une durée sans fin : *Quand on mesurera les hauteurs des cieux, quand on sondera les profondeurs de la terre, alors seulement, dit l'Éternel, je rejetterai la postérité d'Israël. Jér., XXXI, 37.*

4. En principe et en fait, saint Paul reconnaît positivement dans l'homme une force, une tendance morale, distincte de toute loi positive, de toute révélation écrite : *Quand les gentils, a-t-il dit, qui n'ont point la loi (c'est-à-dire la loi révélée, la loi mosaïque), font naturellement les choses prescrites par la loi, ces hommes trouvent leur loi en eux-mêmes, et ils font voir que les commandements de la loi sont écrits dans leur cœur, puisque leur conscience leur rend témoignage et que leurs pensées diverses les accusent et les défendent. Rom., II, 14—15.* Voilà le principe ; voici le fait : *Jusqu'à la loi (de Moïse), le péché régnait dans le monde ; or le péché n'est point imputé, quand il n'y a point de loi. Rom., V, 13.* L'apôtre, dans ces mémorables paroles, établit clairement et la distinction et l'harmonie de la loi naturelle de la conscience, celle de tous les hommes, et de la loi positive de la révélation, celle des Israélites et plus tard des chrétiens. Tout ce que l'Écriture enseigne de la force morale ou de la conscience humaine est d'accord avec l'expérience de l'humanité. Malgré l'état de péché, cette force subsiste ; c'est sous son influence que l'homme peut dire : *Je prends plaisir à la loi de Dieu, quant à l'homme intérieur. Rom., VII, 22.* Elle s'applique à tous les actes de chacun de nous ; aussi, *tout ce qu'on ne fait pas selon sa persuasion propre, est un péché, Rom., XIV, 23 ;* en d'autres termes, nul n'a droit d'agir contre sa conviction morale. Cette force a besoin d'exercice et d'apprentissage : *L'esprit (de l'homme) s'accoutume par un continuel exercice à distinguer le bien du mal, Hébr., V, 14 ;* et dans la lucidité de ses inévitables jugements, la conscience humaine

se rapproche de la science même du Dieu dont elle émane : *le sens (moral) de l'homme est un flambeau divin qui sonde les profondeurs des cœurs*, Prov., XX, 27 ; l'homme se sent créé pour la perfection morale, à quelque distance qu'il en soit placé ; le moindre mal est pourtant un mal à ses yeux ; nous n'avons aucun ménagement à garder, aucun compromis à conclure avec le mal ; *nous ne sommes point redevables*, nous ne devons rien, *à la chair*, c'est-à-dire à nos mauvaises passions. Rom., VIII, 12.

5. L'Évangile reconnaît que l'homme est un être aimant, en réduisant toute la loi à de l'amour : *Les commandements*, selon saint Paul, *sont tous compris en abrégé dans cette parole : Tu aimeras ton prochain comme toi-même*. Rom., XIII, 9.

Les affections et les obligations de famille et de parenté sont aussi considérées dans l'Évangile comme des sentiments et des devoirs naturels : le Christ en argumente pour faire comprendre avec quelle confiance on peut s'abandonner aux soins de la Providence : *Quel est celui d'entre vous qui donne une pierre à son fils, lorsqu'il lui demande du pain ; un serpent s'il demande un poisson ; un scorpion s'il demande un œuf ? Si donc vous savez, tout méchants que vous êtes, conserver ces affections et donner de bonnes choses à vos enfants, combien plus votre père céleste donnera-t-il de bonnes choses à ceux qui les lui demandent ?* Matt., VII, 9—12 ; Luc, XI, 11—13. Le raisonnement entier repose sur ce qu'il y a de naturel dans ces tendresses et ces soins. Saint Paul déclare que *celui qui n'a pas soin des siens et particulièrement de ceux de sa famille, est pire qu'un infidèle*, 1 Tim., V, 8 ; et, selon le même apôtre, un des traits les plus noirs de l'iniquité des mœurs païennes qu'il dépeint, Rom., I, 31, et de la corruption des vertus chrétiennes qu'il prédit, 2 Tim., III, 3, est que les hommes étouffent les affections ou les tendresses naturelles.

6. Les affections de famille, sentiments innés du cœur humain, sont tellement légitimes et naturelles dans leur expansive ardeur, que l'Ancien Testament les emploie pour représenter la relation du Créateur et des créatures. Le Psalmiste compare l'amour de Dieu à l'amour paternel : *Comme un père est ému de compassion*

envers ses enfants, l'Éternel est ému de compassion envers ceux qui le craignent. Ps., CIII, 13.

7. Il est extrêmement remarquable que l'Évangile consacre le légitime et naturel égoïsme qui porte chacun à vouloir et à rechercher son bien, en l'imposant pour mesure de l'amour dû au prochain : *Tu aimeras ton prochain comme toi-même. Matt., XXII, 39.*

Personne, dit saint Paul, n'a jamais haï sa propre chair. Eph., V, 29 ; c'est-à-dire, on ne se hait jamais soi-même.

8. *Dieu est lumière*, dit saint Jean, 1 Jean, I, 5—7 ; c'est-à-dire, perfection, ce qui est la valeur de ce terme, qu'on trouve souvent employé dans ce sens par les écrivains grecs ; rien de plus beau que la lumière, rien de plus mystérieux, rien de plus nécessaire, rien de plus universellement répandu : et de ces considérations combinées, l'antiquité, dont la science très-imparfaite n'avait pas même entamé l'étude physique de la lumière, tirait, par une tacite induction, la synonymie des mots lumière et perfection, et *si nous marchons dans la lumière, comme il est lui-même dans la lumière, il y a entre Dieu et nous une communion mutuelle*. Dans la pensée de l'apôtre, cette communion a donc pour base, d'une part, les facultés humaines, de l'autre, les attributs suprêmes.

Dieu a mis l'infini dans leurs cœurs (des hommes), Ecc., III, 11, mot à mot, Dieu a mis l'éternité dans leurs cœurs. Ce texte, disputé et diversement traduit, paraît cependant signifier, d'après les critiques les plus accrédités : il a donné aux hommes pour thème de leurs pensées l'éternité, l'immensité, l'infini. Le mot de l'original, que l'on a voulu restreindre au sens de *monde*, ce qui obligerait à traduire : Dieu a mis les inquiétudes du monde dans leurs cœurs, ne se rencontre pas avec ce sens dans les autres livres sacrés. La liaison des idées favorise évidemment l'interprétation adoptée.

9. L'indépendance où nos tendances natives sont placées à l'égard de notre volonté, impuissante à les extirper, explique la force de l'habitude, en ce sens que nos habitudes, bonnes ou

mauvaises, ne sont que le développement de telle ou telle de nos tendances dans une direction continue. L'expression vulgaire que l'habitude est une seconde nature, est parfaitement juste; aussi l'Écriture, dans son langage figuré, compare l'habitude prise de l'impiété et de l'iniquité aux accidents extérieurs du corps, que la volonté ne peut changer. Jérémie disait à Jeconias et à la reine, sa mère : *L'Éthiopien changera-t-il sa peau et le léopard la variété de ses taches?* Jér., XIII, 18—23; prophétisant ainsi l'opiniâtreté de leur impénitence.

10. La révélation, qui ne contient pas un seul mot de discussion sur la liberté morale, s'adresse partout à l'homme sous les deux alliances, comme à un être libre. *Regarde*, dit Moïse à Israël, *je prends à témoin les cieux et la terre contre vous que j'ai mis devant vous la vie et la mort, la bénédiction et la malédiction; choisis donc la vie!* Deut., XXX, 15—19. *Ainsi a dit l'Éternel : Je mets devant vous le chemin de la vie et le chemin de la mort.* Jér., XXI, 8. *Revenez vers moi, et je reviendrai vers vous, a dit l'Éternel* par la voix de Malachie. Mal. III, 7. *Fais ces choses*, dit le Christ au docteur de la loi, *et tu vivras.* Luc, X, 28. (Voir liv. I, chap. XI, note 45; liv. III, chap. xxx, note 10; liv. IV, chap. XLV, note 25, et chap. XLIX, note 59.)

11. L'Évangile admet implicitement la distinction native des tendances de l'homme, lorsque le Christ enseigne que la religiosité élevée à sa plus grande puissance, abondante en prières, en prédications, et même féconde en miracles, ne sanctifie pas toujours le cœur. *Tous ceux qui me disent : Seigneur, Seigneur, n'entreront pas tous dans le royaume des cieux; mais celui-là seulement qui fait la volonté de mon Père. Plusieurs me diront en ce jour-là : Seigneur, Seigneur, n'avons-nous pas prophétisé en ton nom? N'avons-nous pas chassé les démons en ton nom, et n'avons-nous pas fait divers miracles en ton nom?... Et je leur dirai ouvertement : Jamais je ne vous ai connus; retirez-vous de moi, vous qui faites des œuvres d'iniquité!* Matt., VII, 21—23. Ces sentences n'ont aucune signification, si les forces humaines, et notamment les forces morale et religieuse, ne sont pas distinctes les unes

des autres. Il n'y a aucune contradiction entre ces paroles et une réponse du Christ à ses apôtres : *Personne ne peut faire des miracles en mon nom et en même temps parler mal de moi.* Marc, IX, 39. La force de la pensée est, ici, dans les mots : *En même temps*, et qui en effet pourrait unir dans le même instant un miracle et un blasphème ? Saint Paul nous montre aussi la force intellectuelle et la force religieuse à distance de la charité, qui embrasse les deux forces morale et affectueuse : *Quand je parlerais toutes les langues des hommes et même celle des anges, si je n'ai point la charité, je ne suis que l'airain qui résonne ou la cymbale qui retentit ; et quand j'aurais le don de prophétie, la connaissance de tous les mystères et la science de toutes choses ; quand j'aurais aussi toute la foi, jusqu'à transporter les montagnes, si je n'ai point la charité, je ne suis rien.* 1 Cor., XIII, 1—2. Le même apôtre reconnaît que les hommes, par leur impiété et leur injustice, peuvent retenir la vérité captive. Rom., I, 18 ; la vérité dont il s'agit est la vérité religieuse, non pas seulement celle de la religion révélée, mais celle de la religion naturelle, et le sens est qu'en faussant le sens moral on arrive à fausser aussi le sens religieux. *Satan*, dit-il encore, *se déguise en ange de lumière*, 2 Cor., XI, 14 : image d'une admirable poésie, qui veut dire que la raison séduite peut séduire la moralité et lui faire prendre le bien pour le mal et le mal pour le bien. Aussi, *quiconque fait le mal hait la lumière.* Jean, III, 20.

12. La science n'est que la découverte, la possession de la vérité, et notre définition de la vérité est justifiée par la nature de la *connaissance* promise à notre intelligence dans l'autre vie : *Je connaîtrai*, dit saint Paul, *comme j'ai été connu*, c'est-à-dire, à fond. 1 Cor., XIII, 12. Il faut remarquer ici 1° que saint Paul ne parle pas seulement pour lui-même ; il vient de dire : présentement, *nous voyons* comme dans un miroir terni, et par une vivacité de changement de tournure familière à son style et dont cette épître même offre des exemples, 1 Cor., VI, 12 ; X, 29—30, il passe tout à coup à la première personne et dit : *Je connaîtrai* ce qui équivaut à *nous connaissons* ; 2° que la force de la pensée porte sur le point de comparaison, sur le sens de la préposition

comme ; il est évident que des deux significations principales de ce mot dans le grec du Nouveau Testament, *autant que et de la même manière que*, c'est cette dernière qui seule est de mise dans ce passage. La grande espérance que l'apôtre exprime est donc que la science de l'immortalité embrassera, non les apparences, les phénomènes, les dehors, mais la vérité des volontés et le réel des créations divines.

13. *Le péché est une transgression de la loi.* 1 Jean, III, 4 ; où *il n'y a point de loi, il n'y a point de transgression.* Rom., IV, 15. Aussi, l'homme ne demeure jamais sans loi ; quand il n'en reçoit pas de Dieu, il s'en donne une ; en d'autres termes, si Dieu ne s'est pas révélé, l'homme travaille à se le révéler à lui-même, en le cherchant dans les instincts de sa conscience, et sa conscience devient sa loi. L'histoire entière du monde prouve combien difficilement l'homme réussit par lui-même à découvrir la véritable loi de son progrès, la vraie morale, le juste et le bon réel. Ceci provient de ce que la conscience a pour mission d'appliquer la loi qu'elle trouve en vigueur, bien plus que de la découvrir et de la donner ; aussi, souvent elle l'applique, sans la juger : l'homme souvent fait consciencieusement le mal. (Voir la note 4.)

14. *Je vois dans mes membres (c'est-à-dire dans mes passions, partout représentées dans l'Évangile par le corps, la chair, les membres) une autre loi qui combat contre la loi de mon esprit, et qui me rend captif sous cette loi du péché.* Rom., VII, 23.

15. Saint Paul enseigne que l'obligation de la charité fraternelle entre tous les hommes est une dette qui ne s'éteint, ne s'acquitte, ne se prescrit jamais : *Ne devez rien à personne, si ce n'est de vous aimer les uns les autres.* Rom., XIII, 8.

16. Des solitaires sont des monstres en ce sens qu'ils adoptent un genre de vie contre nature ; et il est à remarquer que, selon saint Paul, la corruption et l'impiété du temps ne justifient point la vie solitaire : *Je n'entends point, dit-il, que vous n'ayez absolument aucune communication avec les impudiques de ce monde,*

avec les avares, avec les ravisseurs, avec les idolâtres : autrement il vous faudrait sortir du monde. 1 Cor., V, 10.

17. L'Évangile, sans jamais discuter la question, est partout contraire au système de l'idéalisme pur, et admet partout l'existence réelle du monde sensible. *Celui qui a fait le dehors* (nos corps, le monde matériel) *n'a-t-il pas fait aussi le dedans* (l'âme, le monde spirituel) ? Luc, XI, 40. Quelques interprètes, s'appuyant sur ce que le mot *faire* se prend quelquefois, quoique rarement, dans le sens de *purifier*, et sur ce que saint Matthieu, dans le passage parallèle, XXIII, 26, désigne par les mots *le dehors* l'extérieur de la coupe, la seule partie du vase que les pharisiens nettoient, entendent ce verset dans un sens qui nous paraît inacceptable : celui qui a purifié le dehors, ne doit-il pas aussi purifier le dedans ? Cette signification, qui ne ressort nullement de la suite des idées, et qui offrirait une répétition sans avantage de celle qui précède et de celle qui suit, s'éloigne de la manière d'enseigner du Christ, qui laisse le plus souvent tirer la conséquence morale, sans la déduire lui-même. Il veut dans tout ce discours rappeler aux scribes et aux pharisiens que leur hypocrite sainteté est connue et jugée et ne peut abuser que les hommes. La pensée alors jaillit naturellement : Dieu, qui a fait le dehors, a fait aussi le dedans, l'âme, le cœur, et votre vertu extérieure ne le trompera pas.

18. Il est dit que *ce qui peut se découvrir de Dieu leur a été manifesté* (aux hommes), *Dieu lui-même le leur ayant fait connaître, puisque les perfections invisibles de Dieu, sa puissance éternelle et sa divinité, se voient comme à l'œil depuis la création du monde, quand on considère ses ouvrages. Rom., I, 19—20.* Cette assertion pose en fait que la contemplation de la nature est une des excitations, un des moyens de culture et de développement de la tendance religieuse. S'il n'existe rien de matériel, si la nature n'est qu'une apparence, d'où vient l'excitation ? Si elle est purement intuitive et intérieure, la nature est un piège immense que Dieu nous a tendu, et pour comble de déraison, un piège inutile. L'idéalisme pur n'a jamais répondu à cette objection.

19. Dieu dit à l'homme : *Remplissez la terre et l'assujettissez.* Gen., I, 28. *Éternel, tu as donné à l'homme la domination sur les ouvrages de tes mains ! Tu as tout soumis à son empire.* Ps., VIII, 7.

20. L'Écriture sainte abonde en déclarations que la loi de différence est providentielle et ne cessera point d'être divinement maintenue. Cette loi repose sur le principe de l'indépendance absolue du Créateur à l'égard des créatures : *Malheur à celui qui dispute contre l'ouvrier qui l'a formé ! Que l'argile conteste contre l'argile !* Esa. XLV, 9. Mais, le vase d'argile dira-t-il à celui qui l'a formé : *Pourquoi m'as-tu fait ainsi ? Le potier n'est-il pas maître de son argile, pour faire de la même masse des vases d'honneur et de vils ustensiles ?* Rom., IX, 20—21. Dieu répond à Moïse : *Je favoriserai qui je voudrai favoriser, et j'aurai compassion de qui j'aurai compassion.* Ex., XXXIII, 19; et Rom., IX, 15.

Cette loi de différence ne dépend nullement de l'accomplissement ou de la violation du devoir de la vie. Job ne craint pas de dire, après une de ses protestations d'innocence : *Le juste et l'injuste, Dieu les détruit également.* Job, IX, 22. On lit dans l'Ecclésiaste : *Le même sort échoit au juste et au méchant, à celui qui est pur et à celui qui est souillé, à celui qui sacrifie et à celui qui ne sacrifie point.* Ecc., IX, 2. Avant que les deux jumeaux fussent nés et qu'ils eussent fait ni bien ni mal, afin que fût maintenu le choix arrêté indépendamment de toute œuvre, il fut dit à Rébecca, leur mère : *L'aîné sera assujetti au plus jeune.* Rom., IX, 11.

De cette loi nul ne peut demander dispense : *nul n'est privilégié devant Dieu.* Rom., II, 11.

Et contre cette loi nul n'a droit d'élever des réclamations ou des murmures : le maître de la vigne dit à tous ses ouvriers, quelles que soient l'heure de leur travail et la mesure de leur salaire : *Ne m'est-il pas permis de faire ce que je veux de mon bien ?* Matt., XX, 15. A Pierre, dont il vient de prophétiser le martyre, le Seigneur dit au sujet de Jean : *Si je veux qu'il demeure jusqu'à ce que je vienne, que t'importe ?* Jean, XXI, 22.

21. Les différences providentielles d'homme à homme portent sur tout : sur les organes du corps : *L'Éternel dit à Moïse : Qui a fait la bouche de l'homme ? Qui a fait le muet et le sourd, le voyant ou*

l'aveugle ? N'est-ce pas moi, l'Éternel ? Ex., IV, 11. — Sur les facultés de l'esprit : *L'oreille qui entend et l'œil qui voit, l'Éternel les a faits l'un et l'autre.* Prov., XX, 12. C'est des facultés de l'esprit qu'il s'agit ici ; l'oreille et l'œil, entendre et voir, sont des expressions qui, très-fréquemment, dans le style figuré des livres saints, désignent les pouvoirs intellectuels ; or, il y a des oreilles qui n'entendent point, des yeux qui ne voient point ; et le sens est que le bonheur de posséder un entendement sain et perspicace est une grâce du Créateur. La même expression, la même idée se trouve dans l'Évangile : *Pour vous, vous êtes heureux d'avoir des yeux qui voient et des oreilles qui entendent.* Matt., XIII, 16. *Chacun reçoit de Dieu son don particulier, l'un pour une chose, l'autre pour une autre.* 1 Cor., VII, 7. — Sur l'état d'esclave ou de personne libre, les deux extrêmes en tout temps de l'ordre social : *Celui qui m'a formé dans le sein de ma mère, dit Job, n'a-t-il pas formé aussi celui qui me sert ; n'est-ce pas lui qui nous a façonnés l'un et l'autre dans le sein maternel ?* Job, XXXI, 15. — Sur la pauvreté et la richesse : *Dieu ne fait point de distinction entre le riche et le pauvre, parce qu'ils sont tous deux l'ouvrage de ses mains.* Job, XXXIV, 19. *Le riche et le pauvre se rencontrent ; c'est-à-dire, vivent ensemble, membres de la même société, de la même famille nationale et religieuse, et c'est l'Éternel qui les a faits l'un et l'autre tels qu'ils sont,* Prov., XXII, 2 ; c'est-à-dire, qui a mis entre eux cette différence. — Sur les calamités nationales : *Je vous déclare qu'en cette nuit-là (les horreurs de la nuit sont dans les prophéties du Christ l'image de l'époque désastreuse de la ruine de Jérusalem), de deux personnes qui seront en un même lit, l'une sera prise, et l'autre sera laissée ; de deux femmes qui moudront ensemble, l'une sera prise, et l'autre sera laissée.* Luc, XVII, 34—35. — Enfin, les différences sont aussi morales et religieuses. *La grâce est donnée à chacun selon la mesure que Christ en dispense,* Eph., IV, 7 : *d'où te vient ce qui te distingue d'un autre ?* 1 Cor., IV, 7, et elles embrassent la variété infinie de nos tâches individuelles ; les hommes sont autant d'ouvriers de la même vigne, mais loués chacun à une heure différente pour sa tâche particulière. Matt., XX, 1 et suiv.

22. La loi de solidarité entre hommes est providentielle au

point qu'elle a été théocratique, et fait partie comme loi positive de la législation d'Israël; c'est le sens explicite de l'article du Décalogue : *Je punis l'iniquité des pères sur les enfants jusqu'à la troisième et quatrième génération de ceux qui me haïssent, et je ferai miséricorde jusqu'en mille générations à ceux qui m'aiment et gardent mes commandements.* Ex., XX, 5—6. Ainsi que dans une foule de textes, Dieu, ici, est introduit comme déclarant faire lui-même ce qu'il dirige par sa providence, et l'expérience du monde entier justifie d'âge en âge la fidélité de cette menace, entendue dans ce sens, que les suites du bien, par un admirable arrangement divin des choses de cette vie, sont plus longues que celles du mal. Les funestes conséquences d'une vie désordonnée, impure, infâme (infâme même dans le sens judiciaire), ne dépassent point en général la troisième et la quatrième génération; tandis que l'hérédité du bien peut descendre les siècles et se prolonger à l'infini. Il n'y a point de raison pour qu'elle s'arrête et s'évanouisse. Cette loi que Jérémie, vers la fin du règne de Sédécias, et une année environ avant la ruine de Jérusalem, rappelait à Israël dans un de ses derniers discours, Jér., XXXII, 18, se voit partout en action dans l'histoire du peuple de Dieu. Depuis Caïn, qui la nie en refusant de se reconnaître *le gardien de son frère*, Gen., IV, 9, et Abraham, qui la réclame en cherchant *les dix justes de reste*, XVIII, dans les villes de la plaine, jusqu'à la déchéance de la maison de Saül et la perpétuité promise à la dynastie de David, partout Israël voyait le bien produire le bien, le mal enfanter le mal, et les conséquences de l'intégrité ou de la perversité envelopper les familles et les générations.

Josué dit aux Juifs : *Quand Hacan, fils de Zara, commit un crime en dérobant ce qui était dévoué par anathème, la colère de l'Éternel ne s'alluma-t-elle pas contre toute l'assemblée d'Israël? Il ne fut pas le seul qui périt.* Jos., XXII, 20.

On lit dans le livre de Job : *Il (le méchant) n'aura ni fils ni descendants dans sa tribu, et il n'aura personne qui lui survive (ou lui succède) dans ses demeures.* Job., XVIII, 19, ce qui dans les idées orientales était une des hontes et des punitions les plus redoutées.

Ésaïe a rendu cette pensée avec sa poésie accoutumée : *L'Éter-*

nel a dit : Comme lorsque l'on trouve quelques bons grains dans une grappe, on dit : Ne la perdez point ; car une bénédiction repose sur elle, ainsi à cause de mes serviteurs, je ferai que tout ne soit pas détruit. Ésa., LXV, 8. Jérémie, dans ses élégies patriotiques, fait dire aux Juifs : Nos pères ont péché ; ils ne sont plus, et nous portons leurs iniquités. Lam., V, 7.

Il est remarquable que, quelquefois, la loi de solidarité ne produit qu'un effet lointain, épargne une génération et frappe la suivante : dans les menaces faites à Salomon idolâtre, il est dit : *Je donnerai une partie de ton royaume à l'un de tes serviteurs ; toutefois, en considération de David ton père, je ne le ferai point de ton vivant ; mais je déchirerai ton royaume, quand il sera dans les mains de ton fils. 1 Rois, XI, 12.* On voit ici le double effet de la loi, en bien et en mal : en bien, de David à Salomon ; en mal, de Salomon à Roboam, et en langage humain ceci signifie que le génie religieux et politique de David avait constitué Israël assez fortement pour maintenir l'intégrité du royaume pendant le règne de son fils et que les fautes de Salomon ont amené sous son successeur la révolution funeste, dite le schisme des dix tribus.

Dans l'Évangile, Jésus reconnaît la loi, quand il dit, sur le chemin du calvaire, aux femmes qui le suivent en pleurant : *Filles de Jérusalem, ne pleurez point sur moi, mais sur vous et sur vos enfants ! Luc, XXIII, 28 ;* et les Juifs l'acceptent, quand ils s'écrient devant Pilate : *Que son sang soit sur nous et nos enfants ! Matt. XXVII, 25.* Saint Paul dépeint les effets de cette loi comme indéfinis dans leur puissance et leur durée, lorsqu'il dit des Juifs, que malgré leur obstination à rejeter la nouvelle alliance, *ils sont aimés de Dieu à cause de leurs pères. Rom., XI, 28.*

L'extension la plus longue et la plus terrible donnée à la loi de solidarité est exprimée par le Christ dans un de ses plus véhéments discours ; les iniquités y sont représentées comme se succédant à l'envi pendant les siècles de la première alliance, et la vengeance de Dieu éclate, plus redoutable que jamais, seulement lorsque la mesure est comble : *Vous rebâtissez les tombeaux des prophètes que vos pères ont fait mourir ; vous témoignez par là que vous approuvez ce qu'ont fait vos pères ; vous témoignez contre vous-mêmes que vous êtes les enfants de ceux qui ont tué les prophètes. On fera*

rendre compte à cette génération du sang de tous les prophètes, qui a été répandu depuis le commencement du monde, depuis le sang d'Abel jusqu'au sang de Zacharie tué entre le temple et l'autel ; oui, je vous déclare que l'on en demandera compte à cette génération. Matt., XXIII, 29—35 ; Luc, XI, 47—51.

23. Il est remarquable que la loi de solidarité est acceptée sans murmure, quand elle s'exerce dans la contemporanéité ; on comprend en général qu'il est fort naturel, puisque l'homme est destiné à la vie de société, que nos contemporains nous nuisent ou nous servent. La loi ne semble injuste que lorsqu'elle s'applique dans une hérédité. A l'époque de la captivité de Babylone, les Juifs affectionnaient un proverbe, dont l'image, fort simple, exprime très-bien ce murmure : *Les pères ont mangé les raisins verts et les dents des enfants en ont été agacées.* Jér., XXXI, 29. Ézé., XVIII, 2. Mais que l'effet soit simultané ou successif, le principe ne change en rien et la loi garde toute sa justice. On pourrait aller jusqu'à dire que le lien des contemporains entre eux, s'il est plus visible en quelque sorte, est moins étroit que celui des pères et des enfants, des ancêtres et de la postérité ; une famille dans sa descendance se tient de plus près qu'une société dans ses membres. Ézéchiél, dans un admirable discours, reproche aux Juifs cette accusation impie contre la Providence, et leur montre que, selon l'esprit de la législation mosaïque, Deut., XXIV, 16, *celui qui aura péché sera celui qui mourra : le fils ne porte point l'iniquité du père, ni le père celle du fils ; le juste jouira de sa justice et la méchanceté du méchant retombera sur lui.* Ézé., XVIII, 20. Ces paroles du prophète ne sont en contradiction ni avec l'article du Décalogue, ni avec la loi de solidarité en général. Ézéchiél déclare l'intention positive de la justice divine, et Moïse, l'inévitable résultat de la solidarité humaine. Dieu n'impute le péché qu'aux auteurs du péché ; mais il n'en arrête point les conséquences ou contemporaines ou héréditaires ; ce qui serait une violation de la liberté morale et une assimilation du bien et du mal.

24. *Si je ne sais ce que signifient les mots qu'on prononce, je serai*

barbare (c'est-à-dire étranger) *pour celui qui me parlera, et celui qui me parlera sera barbare pour moi.* 1 Cor., XIV, 11. Cette rupture, cette impossibilité de toute relation qu'amène la différence des langues, a quelque chose de si pénible, qu'elle est un des traits dont les prophètes renforcent leurs menaces prophétiques contre Israël : *L'Éternel fera venir contre vous un peuple des extrémités de la terre, dont vous n'entendrez point la langue.* Deut., XXVIII, 49, et Jér., V, 15. Ésaïe contient aussi une remarquable allusion à ce sujet. Il fait parler *les moqueurs*, Ésa., XXVIII, 14, qui dominaient le peuple, en ces termes : *A qui Dieu ferait-il comprendre la science? à des enfants qu'on vient de sevrer, qu'on vient d'ôter de la mamelle, à qui il faut donner* (et ici le discours mis dans la bouche des moqueurs fait une parodie des redites si fréquentes dans les exhortations des prophètes) *précepte sur précepte.... précepte sur précepte, ligne après ligne.... ligne après ligne, les enseignant peu à peu....* et alors Ésaïe reprend et s'approprie ces paroles dans un bien autre sens : *Oui, Dieu fera parler à ce peuple avec des lèvres bégayantes et dans une langue étrangère,* XXVIII, 9—11, allusion à la conquête de Juda et de Jérusalem par les armées de Babylone.

25. Il était juste et nécessaire que le moyen de relation, le don de la parole, pesât pour une forte part dans la balance de notre responsabilité morale et religieuse. *Je vous déclare*, a dit le Christ, *qu'au jour du jugement les hommes rendront compte de toutes les mauvaises choses qu'ils auront dites* (choses préjudiciables à la foi du prochain, comme l'accusation perverse des pharisiens, qu'il vient de réfuter ; celle de *ne chasser les démons que par le prince des démons*, Matt., XII, 24), *car par vos paroles vous serez justifiés et par vos paroles vous serez condamnés.* XII, 36—37. *Si quelqu'un ne pèche point en paroles*, a dit saint Jacques, *c'est un homme parfait.* Jacq., III, 2.

26. *Combien de sortes de mots n'y a-t-il pas dans le monde, et il n'y en a aucun qui n'ait sa signification.* 1 Cor., XIV, 10.

27. Saint Paul, avec l'énergie ordinaire de son style, dit : *Celui*

qui parle une langue inconnue, ne parle pas aux hommes, mais à Dieu ! 1 Cor., XIV, 2.

28. *Leurs familles formèrent des peuples qui eurent chacun leur langue. Gen., X, 5.* L'unité de la race humaine conduit naturellement à croire que la diversité des langues s'est graduellement établie et qu'il y a eu une époque où tous les hommes s'entendaient : *Alors, dit Moïse, sans préciser de date, toute la terre avait un même langage et une même parole. Gen., XI, 1.*

29. Job dit dans ses plaintes : *Pourquoi m'as-tu fait sortir du sein de ma mère ? Je serais comme si je n'avais jamais existé ; j'aurais passé du sein maternel dans le sépulcre, Job, X, 19 ;* et il est remarquable que Job emploie ici le mot qui désigne le tombeau, où le corps disparaît, et non celui qui désigne le séjour des morts où les âmes, selon les idées juives, étaient recueillies.

30. La foi, selon la définition de saint Paul, est une force purement subjective, *une démonstration des choses qu'on ne voit point* : voilà la tendance religieuse s'élançant, hors des limites du monde matériel, à la recherche de l'infini ; et *une vive représentation des choses qu'on espère. Hébr., XI, 1 ;* voilà la tendance religieuse faisant retour sur elle-même, s'appropriant ses conquêtes et comblant le vide de cette vie par d'immortelles et célestes espérances. L'homme, naturellement, veut s'approcher de Dieu, et *pour s'approcher de Dieu, il faut croire et à son existence et à nos relations avec lui ;* comme le dit saint Paul, *il faut croire que Dieu est, et qu'il est le rémunérateur de ceux qui le cherchent. Hébr., XI, 6.*

31. Partout, dans la révélation, la notion de l'idéal, de l'infini, de l'absolu, est à la base de la notion de Dieu ; tantôt cette pensée est exprimée en des paroles dont la simplicité égale la profondeur ; tantôt elle est représentée par des images dont la poésie est saisissante et sublime.

La célèbre définition de l'Être suprême que Moïse transmet à son peuple dès l'entrée de sa mission et qui devient le nom mosaïque, le nom israélite de Dieu, si l'on peut parler ainsi, le

nom que Dieu choisit et sanctionne pour servir dans ses relations avec le peuple élu, est d'une profondeur qui n'a point été surpassée et qui éblouit l'intelligence : *Dieu dit à Moïse : Je suis celui qui suis ; tu diras aux enfants d'Israël : celui qui s'appelle, Je suis ! (Jéhova) m'a envoyé vers vous. Ex., III, 14.* L'idée de l'existence infinie est rendue, dans cette expression, d'une manière incomparable.

On peut, à partir de cette première pensée, faire collection complète de toutes les notions de l'esprit humain qui s'élèvent jusqu'à l'idéal, l'infini, l'absolu ; il n'en est aucune que l'Écriture sainte n'attribue à Dieu ; infini en durée : *D'éternité en éternité, il est le Dieu fort. Ps., XC, 2. Je suis le premier et le dernier, dit l'Éternel. Ésa., XLI, 4, et XLIV, 6. Dieu seul possède l'immortalité. 1 Tim., VI, 16.*

Infini en constance ou immuable : *Il est toujours le même. Ps., CII, 28. En Dieu, il n'y a point de variation ni aucune ombre de changement. Jac., I, 17.*

Infini en instantanéité, en universalité de présence et d'action, ou immense : *Les cieux, et les cieux même des cieux ne le peuvent contenir. 1 Rois, VIII, 27. Où irais-je, ô Dieu ! loin de ton esprit ? où fuirais-je loin de ta face ? Si je monte aux cieux, tu y es ! Si je descends dans le séjour des morts, tu y es encore ! Ps. CXXXIX, 7—8. Dieu est près de chacun de nous. Act., XVII, 27.*

Infini en puissance : le nom de *Tout-Puissant* revient à chaque page de l'Écriture. *Gen., XVII, 1 ; Apo., XXI, 22. Je sais que tu peux toutes choses. Job, XLII, 2. Notre Dieu fait tout ce qui lui plaît. Ps., CXV, 3. Il n'y a rien de si merveilleux, ô Éternel ! que tu ne puisses faire ! Jér., XXXII, 17, et cette toute-puissance comprend le monde moral autant que le monde matériel : Toutes choses sont possibles à Dieu. Matt., XIX, 26 ; Marc, X, 27 ; Luc, XVIII, 27. Dieu fait toutes choses selon son bon plaisir. Eph., I, 11.*

Infini en sagesse, en science : *Ce que son intelligence embrasse est sans mesure. Ps., CXLVII, 5 ; CIV, 24. Dieu seul est sage. Rom., XVI, 27 ; 1 Tim., I, 17. Qui a dirigé l'esprit de l'Éternel et qui a été son conseiller ? Ésa., XL, 15. La sagesse de Dieu agit en une infinité de manières différentes. Éph., III, 10.*

Infini en perfection, dans le sens moral : *Saint, saint, saint est*

l'Éternel. Ésa., VI, 5, et Apo., IV, 8. (Cette triple répétition, dans laquelle on a fort ingénieusement cherché des mystères, n'est qu'une forme superlative de la langue hébraïque, et indique le degré supérieur, s'il s'agit d'une qualité, ou l'extrême gravité que l'auteur attache à la pensée qu'il exprime; ainsi on lit dans Jérémie : *Ne vous confiez pas aux paroles trompeuses de ceux qui disent : c'est ici le temple de l'Éternel, le temple de l'Éternel, le temple de l'Éternel*, et Dieu nous maintiendra dans ce pays, Jér., VII, 4; ainsi, un des anathèmes du même prophète contre Jéchonias débute par ces mots : *O terre, terre, terre de Juda, écoute la parole de l'Éternel !* XXII, 29. *Cette couronne*, dit Ézéchiél, celle de la dynastie de David, *sera renversée, renversée, renversée*. Ézéch., XXI, 32.) Dans le même poëme, les deux alliances s'unissent pour ce cantique de louange : *Qui ne te craindrait, ô Seigneur ! et ne redouterait ton nom, puisque tu es le seul saint*. Apo., XV, 4. *L'Éternel est juste dans toutes ses voies*. Ps., CXLV, 17. *Dieu est vérité*. Deut., XXXII, 4. *Éternel, ta bonté atteint jusqu'aux cieux et ta fidélité jusqu'aux nues*. Ps., XXXVI, 6. *Sa bonté dure à jamais*. Ps. CXXXVI, 1, etc. *Dieu est charité ou amour*. 1 Jean, IV, 8—16. *Dieu est lumière* (c'est-à-dire perfection) *et il n'y a point en lui de ténèbres*. I Jean, I, 5.

Infini en bonheur : Saint Paul donne à Dieu le titre de *souverainement heureux*. 1 Tim., I, 11, et VI, 15.

Dans tous ces passages, l'idée de l'infini perce magnifiquement à travers l'expression.

Aussi, selon la révélation, l'Être suprême n'a rien de matériel, et ne peut être atteint par nos sens, parce que l'idée de matière et celle d'infini s'excluent : *Vous n'avez vu aucune figure ni ressemblance le jour où l'Éternel vous parla du milieu des feux en Horeb*. Deut., IV, 15. *Dieu est invisible*. Col., I, 15. *Dieu est esprit*. Jean, IV, 24.

Et c'est en cette qualité d'être infini, que Dieu, supérieur à tous, n'est responsable et ne s'engage qu'envers lui-même : *Lorsque Dieu fit la promesse à Abraham, ne pouvant jurer par un plus grand, il jura par lui-même*. Hébr., VI, 13; Gen., XXII, 16.

32. Le but entier et définitif de la révélation et de la rédemp-

tion est que les fidèles aient communion avec le Père et avec Jésus-Christ son Fils. 1 Jean, I, 3.

33. Personne ne connaît ce qui est en Dieu, si ce n'est l'esprit de Dieu. 1 Cor., II, 11.

34. L'Écriture enseigne partout que Dieu est incompréhensible, que ses perfections sont insondables, et ses voies pleines de mystère.

Trouveras-tu le fond de Dieu en le sondant? Connaîtras-tu parfaitement le Tout-Puissant? Ce sont les hauteurs des cieux : qu'y feras-tu? et les profondeurs de l'abîme : qu'y verras-tu? Job, XI, 7, 8. Il est trop grand pour que nous puissions le comprendre. Job, XXXVI, 26. Il est impossible de sonder sa grandeur. Ps., CXLV, 3. Il n'y a pas moyen de sonder l'intelligence de Dieu, Ésa., XL, 28; et autant les cieux sont au-dessus de la terre, autant ses voies sont au-dessus de nos voies et ses pensées au-dessus de nos pensées. Ésa., LV, 9. La même leçon d'humilité est donnée par l'Évangile : Personne n'a jamais vu Dieu, c'est-à-dire, ne l'a parfaitement connu. Jean, I, 18, et 1 Jean, IV, 12. Dieu habite une lumière inaccessible, et nul homme ne l'a vu ni ne peut le voir. 1 Tim., VI, 16.

35. L'unité de Dieu, démontrée par cette grande et simple considération que la perfection absolue, l'idéal réalisé, est nécessairement unique, est l'enseignement même du Seigneur, quand il répond au docteur de la loi : Il n'y a qu'un être bon (c'est-à-dire, parfait, selon le sens du texte sacré), savoir Dieu. Matt., XIX, 17; Marc, X, 18; Luc, XVIII, 19.

Jéhova, notre Dieu, Jéhova est le seul Dieu. Deut., VI, 4. Toi seul dont le nom est Jéhova, toi seul es le Dieu souverain de toute la terre. Ps., LXXXIII, 19. Nous n'avons qu'un seul Dieu. 1 Cor., VIII, 6.

36. L'idée de la création de l'homme est partout dans la Bible. 1 Cor., XV, 45; Gen., II, 7; Deut., IV, 32; Job, X, 9.

37. *C'est par la foi que nous savons que les mondes ont été faits par la parole de Dieu.* Hébr., XI, 3.

38. *Qui ignore que la main de Dieu a fait toutes choses,* Job, XII, 9, *au commencement,* Gen., I, 1, *par sa parole, en sorte que les choses qui se voient n'ont pas été faites de choses qui parussent (c'est-à-dire, qui existassent) auparavant,* Hébr., XI, 3; *il a parlé, et tout a existé; il a commandé, et tout a comparu,* Ps., XXXIII, 9; *il a dit : Que la lumière soit ! et la lumière fut.* Gen., I, 3. *Il n'y a point eu, dit l'Éternel, de Dieu fort avant moi qui ait rien formé, et il n'y en aura point après moi.* Ésa., XLIII, 10.

39. *Lorsque Dieu créa l'homme, il le fit à sa ressemblance.* Gen., I, 26; V, 1, et IX, 6. *Tu as créé l'homme un peu moindre que Dieu.* Ps., VIII, 6; et c'est bien là le sens de ce verset, que l'on traduit d'ordinaire, par imitation trop servile de deux anciennes versions : *Tu as créé l'homme un peu moindre que les anges.* Il semble que l'on ait craint de trop faire dire au poète sacré, et que par une précaution d'humilité exagérée, on ait adopté de préférence le sens le plus restreint. Mais David, dans ce cantique, fait évidemment allusion au récit de la Genèse, où il est question de la ressemblance de Dieu et de l'homme et nullement de celle de l'homme et des anges. Que le nom soit employé au lieu du pronom : *Tu as créé l'homme un peu moindre que Dieu,* au lieu de *que toi-même*, ce n'est là qu'une forme antique de phrase conforme à la simplicité de la langue. *L'homme est l'image de Dieu.* 1 Cor., XI, 7. *Les hommes ont été faits à la ressemblance de Dieu.* Jac., III, 9, et il sera montré plus loin que cette ressemblance doit amener l'imitation. (Voir liv. I, chap. XIII, note 51; liv. IV, chap. XLI, note 2 et chap. LI, notes 84 et 85.)

40. *Approchez-vous de Dieu,* dit saint Jacques, *et il s'approchera de vous.* Jac., IV, 8; et l'Éternel avait dit à Israël : *Si vous marchez contre moi, je marcherai aussi contre vous.* Lév., XXVI, 23—24. Les deux expressions sont également remarquables, et emportent toutes deux l'idée d'une réciprocité; celle de l'apôtre est empruntée au culte du temple, qui ne se célébrait que devant

l'arche, dont on s'approchait de parvis en parvis, de sanctuaire en sanctuaire : de sorte que s'approcher de Dieu, c'est le servir, l'adorer ; celle du prophète est empruntée aux mouvements des armées, et Moïse l'emploie dans ce sens, Deut., I, 44 : marcher contre Dieu, c'est se déclarer son adversaire.

41. L'Écriture sainte des deux alliances enseigne et recommande partout la joie religieuse. *Tes témoignages sont la joie de mon âme.* Ps., CXIX, 111. *La piété a les promesses de la vie présente et de celle qui est à venir.* 1 Tim., IV, 8. Aussi, selon saint Paul, le royaume de Dieu, c'est-à-dire, le règne de l'Évangile, consiste, non pas seulement dans la justice, mais dans la paix et la joie par le Saint-Esprit, Rom., XIV, 17. *Se réjouir continuellement dans le Seigneur,* Phi., III, 1, et IV, 4 ; *être joyeux dans l'espérance,* Rom. XII, 12 ; *être toujours dans la joie,* 1 Thes., V, 16, *malgré les afflictions,* 2 Cor., VI, 10, est la doctrine expresse des livres saints, au point que saint Paul forme ce vœu pour les fidèles de Rome : *Que le Dieu d'espérance vous remplisse, dans votre foi, de toute joie et de toute paix !* Rom., XV, 13. La piété des premiers chrétiens se conformait à ces préceptes ; *ils prenaient leurs repas avec joie et en simplicité de cœur.* Act., II, 46. A quelle distance ne se plaçaient-ils pas du sombre christianisme de tant de sectes !

42. Saint Paul, dans ses dernières épreuves, explique la fermeté de sa confiance, en disant à son ami Timothée, non pas seulement, *j'ai cru*, mais *je sais en qui j'ai cru.* 2 Tim., I, 12.

43. *Dieu considéra tout ce qu'il avait fait, et le trouva très-bon.* Gen., I, 31. *Dieu est le Créateur ; ses œuvres sont parfaites.* Deut., XXXII, 4. *O Éternel ! que tes œuvres sont grandes ! Tu les as toutes faites avec sagesse.* Ps., CIV, 24. La force de toutes ces expressions emporte l'idée d'une perfection absolue, c'est-à-dire de desseins excellents et qui s'accomplissent par les voies les meilleures. Il est clair que l'activité divine ne peut agir sans un but ; et, selon la pensée du sage, *l'Éternel a fait toutes choses pour qu'elles répondent à leur but.* Prov., XVI, 4.

44. *Où étais-tu*, dit l'Éternel à Job, *quand je fondais la terre?* Job, XXXVIII, 4. Solennelle question qui n'admet qu'une réponse : dans le néant.

45. Dieu *ne saurait être en contradiction avec lui-même*, 2 Tim., II, 13, et c'eût été une contradiction flagrante que de créer l'homme pour le progrès sans lui donner le moyen unique d'y marcher, la liberté. (Voir liv. I, chap. IV, note 10; liv. III, chap. xxx, note 10, et liv. IV, chap. XLV, note 23, et chap. XLIX, note 59.)

46. Toutes ces pensées sur la portée de la raison et la notion du mystère, considéré comme une demi-connaissance, sont en parfait accord avec le genre de connaissance que saint Paul assigne aux hommes et saint Pierre aux anges : *Présentement, nous voyons les choses confusément et comme dans un miroir terni; présentement, je connais imparfaitement*, 1 Cor., XIII, 12—13... *les choses*, dit saint Pierre (et ces choses sont les vérités de l'Évangile), *dans lesquelles les anges souhaitent de voir jusqu'au fond*. 1 Pierre, I, 12.

S'irriter de rencontrer des mystères et aspirer à en lever tous les voiles, c'est donc imiter ces esprits *vainement enflés de leur science charnelle, qui prétendent pénétrer dans les choses qu'ils n'ont point vues*, c'est-à-dire, selon la pensée de l'apôtre, les choses qui sont en dehors de notre raison actuelle. Col., II, 18.

47. Pour la toute-science, il n'y a point de mystères : *Dieu connaît toutes choses*. I Jean, III, 20.

48. L'alternative légitime ou illégitime de l'activité humaine, représentée dans les premières pages de la Bible par l'arbre *de la connaissance* ou de la distinction *du bien et du mal*, Gen., II, 17, est exprimée d'une manière générale dans le sens à la fois subjectif ou théorique et extérieur ou pratique, en cette parole de Jésus : *L'homme de bien tire de bonnes choses du bon trésor de son cœur, et le méchant tire de mauvaises choses du mauvais trésor de son cœur*. Matt., XII, 35; Luc, VI, 45. (Voir sur l'allégorie du fruit défendu, liv. II, chap. xx, note 7.)

49. *L'œil de l'homme n'est jamais rassasié de voir, ni l'oreille assouvie d'entendre*, Ecc., I, 8, quand l'homme emploie sans se lasser ces instruments de son intelligence. Une image du même genre exprime dans les Proverbes l'ardeur insatiable des désirs. (Note 72.)

50. Saint Paul, dans le tableau qu'il trace des faux docteurs, contre lesquels il luttait à la fin de sa carrière, insère ce trait : *Ils apprennent toujours et ne parviennent jamais à la connaissance de la vérité*. 2 Tim., III, 7.

51. Aucune vérité n'est exprimée, dans la révélation, en termes plus positifs, plus clairs, plus sublimes que l'imitation du Créateur par la créature. La ressemblance primitive de l'homme et de Dieu est le principe (voir les textes du liv. I, chap. x, note 39) et il est dit : *Soyez parfaits comme votre Père qui est aux cieux est parfait*, Matt., V, 48; *miséricordieux comme il est miséricordieux*. Luc, VI, 36. Ces commandements de Jésus lui-même, impossibles pris à la lettre, renferment l'idée positive d'une approximation indéfinie et éternelle. Saint Paul a dit : *Soyez les imitateurs de Dieu comme ses enfants bien-aimés*, Eph., V, 1, et saint Pierre : *Comme celui qui vous a appelés est saint, soyez saints dans toute votre conduite*. 1 Pierre, I, 15. Les afflictions, les châtiments mêmes sont expliqués et adoucis par l'idée de cette assimilation : *Dieu, est-il dit, nous châtie pour notre bien, afin de nous rendre participants de sa sainteté*. Hébr., XII, 10. Si ce progrès, le but divin de la vie, est manqué, si les circonstances même qui pouvaient le plus utilement le favoriser, n'ont été employées qu'à l'éteindre ; si l'homme, ainsi doué, s'est éloigné au lieu de se rapprocher de Dieu, il en résulte nécessairement *qu'il eût mieux valu pour cet homme-là de n'être point né*, Matt., XXVI, 24; Marc, XIV, 21, juste et terrible réflexion dont le meilleur commentaire est cette parole de Moïse, si audacieuse dans sa simplicité : *l'Éternel se repentit d'avoir fait l'homme*. Gen., VI, 6, et cette déclaration de la sagesse suprême à ses ennemis : *Tous ceux qui me haïssent, aiment la mort*. Prov., VIII, 36.

C'est en vertu des mêmes principes que partout l'Écriture sainte

assimile et confond la notion de la vie véritable, de l'existence vraiment digne de ce nom, et celle de l'intégrité; les textes abondent, depuis l'illusion, que le péché ne cesse de reproduire, en substituant une vie de mort à une vie réelle : *Vous ne mourrez nullement, vous serez comme des dieux*, Gen., III, 4, jusqu'à la réponse du Christ au docteur de la loi : *Fais ces choses, et tu vivras !* Luc, X, 28. Qui n'admirerait la force des passages suivants : *J'ai mis devant toi tant la vie et le bien que la mort et le mal*. Deut., XXX, 15. *Cette parole est votre vie*. XXXII, 47. *Garde ton cœur plus que toutes choses que l'on garde ; car c'est du cœur que procèdent les sources de la vie*. Prov., IV, 23. *Le chemin de la justice conduit à la vie et sa voie est vers l'immortalité*. XII, 28. C'est encore ces mêmes principes qui nous expliqueront plus loin comment *en la Parole était la vie*, Jean, I, 4 ; comment Jésus est *le chemin, la vérité et la vie*, XIV, 6, et comment *notre vie est cachée avec Christ en Dieu*. Col., III, 3. (Voir encore liv. VI, chap. LXII, note 15.)

Et, sur l'image de Dieu dans l'homme, liv. I, chap. x, note 39 ; sur le Christ, image de Dieu, liv. IV, chap. xli, note 2 ; sur le Christ, homme parfait et modèle de l'humanité, liv. IV, chap. li, notes 84 et 85.

52. Il ne s'agit jamais dans l'Évangile d'une absorption en Dieu ; celui, dit saint Jean, *qui fait la volonté de Dieu, demeure éternellement*. 1 Jean, II, 17. (Voir liv. I, chap. xvi, note 61, les textes sur l'immortalité individuelle.)

53. *Condamnerons-nous Dieu pour nous justifier*. Job, XL, 3. *Si les enfants de ton peuple disent : la voie du Seigneur n'est pas droite, c'est leur propre voie qui ne l'est pas*. Ézé., XXXIII, 17.

54. *Que personne, lorsqu'il est tenté, ne dise : C'est Dieu qui me tente : car comme Dieu ne peut être tenté d'aucun mal, aussi ne tente-t-il personne. Chacun est tenté, quand il est attiré par sa propre convoitise*. Jac., I, 13—14. *Tout ce qu'il y a dans le monde, la convoitise de la chair, la convoitise des yeux, l'orgueil de la vie, ne vient point du Père, mais du monde*. 1 Jean, II, 16. *Nul mensonge ou fausse doctrine ne tire son origine de la vérité*. II, 21. *Que sert*

donc de dire et de redire : *Seigneur, tu as semé de bonne semence dans ton champ : d'où vient donc qu'il y a de l'ivraie ?* Matt., XIII, 27.

55. L'identité, à travers la création entière, des forces ou tendances spirituelles, est sanctionnée par la révélation et implicitement exprimée dans les deux textes suivants : pour l'alternative conforme au but de la création, la demande de l'Oraison Dominicale ne permet point le doute : *Ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel*, Matt., VI, 10, et pour l'alternative opposée, la très-remarquable déclaration de saint Jacques conduit à la même déduction : *Tu crois qu'il y a un Dieu, tu fais bien ; les démons le croient aussi, et ils en tremblent*. Jacq., II, 19. Ainsi donc, à notre monde et à d'autres mondes spirituels, malgré les différences qui nous séparent, la pratique du bien et la notion de Dieu sont communes.

Aussi, *la charité ne périt jamais*. 1 Cor., XIII, 8. Cette assertion sert à saint Paul de transition pour arriver aux magnifiques développements qui terminent le panégyrique de la charité et qui démontrent la supériorité de l'immortalité sur la vie. C'est donc défigurer la pensée de l'apôtre que de la restreindre ; il veut dire que l'amour, tel que Jésus l'a manifesté et que l'Évangile l'enseigne, est une vertu, une émotion, une joie du ciel aussi bien que de la terre, qu'elle remplira l'immortalité comme elle devrait remplir la vie et que de l'une à l'autre sa nature ne change pas.

Saint Paul a dit : *Ne savez-vous pas que nous (les chrétiens) jugerons les anges ?* 1 Cor., VI, 3 ; c'est-à-dire, les condamnerons par notre exemple, justifiant ainsi les jugements de Dieu à leur égard, puisque, si nous remplissons la tâche de notre existence, à plus forte raison ils auraient pu remplir la tâche de la leur. Ce rapprochement est sans force, si entre la morale des anges et la nôtre, il y a plus qu'une différence de degré. Cette vive allusion est tout à fait dans le génie de saint Paul, et ce qui ne l'est pas, c'est de traduire dans ce texte le mot et d'entendre par les anges les ministres de la religion ou les envoyés divins. La pensée de l'apôtre va du moins au plus : il vient de dire que *les saints* (c'est-

à-dire les chrétiens) *jugeront le monde*, VI, 2; c'est-à-dire, les gentils, et dans le même sens, il ajoute l'idée que la vraie sainteté chrétienne sert à la confusion des esprits plus élevés qui n'ont pas gardé la leur.

56. La révélation certifie l'existence d'êtres différents de l'homme, supérieurs à lui par les facultés dont ils sont doués, encore imparfaitement connus, et avec qui tout semble annoncer que nous contracterons de plus intimes relations. Les textes abondent; mais il faut se garder de prendre comme preuves positives de l'existence d'anges ou de démons une foule d'expressions ou poétiques ou proverbiales, que les Juifs ont rapportées de l'Asie, et dont la portée est évidemment allégorique : ainsi, quand Jésus, heureux de la rapidité des premiers succès et de la diffusion de sa doctrine, s'écrie : *J'ai vu Satan tomber du ciel comme un éclair*, Luc, X, 18, il n'y a là qu'une image qui n'implique nullement l'existence d'un satan. D'autres textes ne présentent que des exemples de la manière de parler familière aux Juifs, qui attribuaient à l'intervention et à l'envoi des anges les phénomènes de la nature et les choses extraordinaires, heureuses ou malheureuses, délivrances ou châtiments, qu'ils ne pouvaient s'expliquer. Ainsi, saint Jean rapporte l'idée populaire qui expliquait les bouillonnements périodiques de la source thermale de Bethesda : *Un ange descendait à un moment précis dans le réservoir et en agitait l'eau*, Jean, V, 4; ainsi encore, saint Luc, en rappelant la mort d'Hérode-Agrippa dit : *Un ange le frappa, et il mourut rongé de vers*, Act., XII, 23; tant fut subite et terrible l'atteinte que ce prince impie éprouva, au milieu de la pompe d'une audience, de la maladie pédiculaire dont, en effet, il mourut en quelques jours. Mais les deux textes, positifs et fort clairs, déjà cités : *Ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel*, Matt., VI, 10; et *les démons croient qu'il y a un Dieu, et ils en tremblent*, Jac., II, 19, sont confirmés par beaucoup d'autres également inexplicables en un sens purement emblématique et figuré : la joie que les anges ressentent pour la conversion des pécheurs : *Je vous le déclare, il y aura de la joie parmi les anges du ciel pour la conversion d'un seul pécheur*, Luc, XV, 10; notre immortalité comparée à leur existence : *Les justes ne*

pourront plus mourir, car ils seront semblables aux anges, XX, 36 ; nos relations futures mises en parallèle avec les leurs : Au jour de la résurrection, on ne se mariera point ; on sera comme les anges de Dieu dans le ciel, Matt., XXII, 30 ; Marc, XII, 25 ; l'ignorance qui leur a été laissée de l'époque où les destinées terrestres de l'humanité seront closes : Quant à ce jour et à l'heure, personne ne le sait, pas même les anges du ciel, Matt., XXIV, 36 ; Marc, XIII, 32 ; la connaissance qui leur est attribuée de notre rédemption : Celui qui a été manifesté en chair a été vu des anges : 1 Tim., III, 16 ; le parallèle tracé entre eux et le Christ au début de l'épître aux Hébreux, Hébr., I, 4—14 ; et le texte où il est dit que le Sauveur a paru sous notre ressemblance, sous notre forme, et non sous la leur, II, 16, sont autant de traits qui n'ont aucune signification raisonnable et naturelle, si l'on ne veut point reconnaître que la révélation enseigne, comme un point de fait, l'existence, dans l'univers, d'êtres supérieurs à l'humanité. (Voir liv. V, chap. LVI, note 33.)

57. Les textes du livre I, chap. x, note 39, ont montré que l'idée de la ressemblance du Créateur et de la créature est partout dans la révélation ; les textes du livre I, chap. XII, note 51, prouvent que cette ressemblance doit, chez des êtres libres, entraîner l'imitation, et l'imitation, quand elle va du fini à l'infini, suppose le progrès. Les textes qui suivent montrent que l'idée de progrès n'est pas moins répandue dans l'Écriture, comme une voie où Dieu nous conduit, comme une injonction de sa part, comme une espérance ou une déduction naturelle qui s'offrait d'elle-même à la foi : progrès dans la marche de l'humanité et dans l'assistance que Dieu lui prête : *Ne croyez pas, a dit Jésus, que je sois venu pour abolir la loi et les prophètes ; je suis venu, non pour les abolir, mais pour les compléter. Matt., V, 17. Dieu ayant autrefois parlé à nos pères en divers temps et en diverses manières par les prophètes, nous a parlé en ces derniers temps par son Fils. Hébr., I, 1—2. La loi n'avait que l'ombre des biens à venir. Col., II, 17 ; Hébr., X, 1. La loi (donnée par Moïse) a été ajoutée à la promesse (d'un Sauveur faite à Abraham) à cause des transgressions, jusqu'à la venue du Fils qui avait été promis. La loi a servi de*

guide pour conduire à Christ. Gal., III, 19—24. Quelle que fût la gloire du premier ministère (l'économie mosaïque), elle a pâli devant la gloire du second, qui l'emporte de beaucoup. 2 Cor., III, 10. Progrès considéré comme le devoir de chaque homme : *Tendez à la perfection.* 2 Cor., XIII, 11. *Je ne me persuade point d'avoir atteint le but et d'être déjà parvenu à la perfection ; mais je fais des efforts continuels pour y parvenir ;* Phil., III, 12 ; et le Christ, sanctionnant la loi du progrès, disait au jeune homme riche : *Veux-tu être parfait?....* Matt., XIX, 21. Aussi, c'est en conséquence de la loi du progrès qu'il n'est pas permis d'enfouir le talent au lieu de lui faire rendre intérêt, Matt., XXV, 18, d'éteindre l'esprit, 1 Thess. V, 19 ; de négliger le don qui est en nous, 1 Tim., IV, 14, et de ne point ranimer le feu de la grâce reçu de Dieu. 2 Tim., I, 6. Et partout l'immortalité est présentée comme un progrès immense sur la vie, un agrandissement de toutes les facultés, une épuration complète de l'être, et en conséquence une amélioration inappréciable de la destinée : *Bon et fidèle serviteur, dira la voix suprême, tu as été fidèle sur peu de chose ; je t'établirai sur beaucoup,* Matt., XXV, 21 ; et ce mot est adressé à celui qui n'a reçu que deux talents à faire valoir, ainsi qu'à celui qui en a reçu cinq. Selon saint Paul, l'immortalité est la perfection en comparaison de cette vie : *Quand la perfection sera venue, ce qui est imparfait sera aboli.* 1 Cor., XIII, 10. Selon saint Paul encore, cette vie ressemble à la première enfance, en comparaison de la vie future : *Quand j'étais enfant, je parlais comme un enfant ; je jugeais comme un enfant, je raisonnais comme un enfant ; mais devenu homme, je me défais de tout ce qui tient à l'enfance.* XIII, 11. Selon le même apôtre, cette existence n'est digne d'être considérée que comme un fait matériel, qu'un fait spirituel doit suivre : *Ce qui est spirituel n'est pas, dit-il, ce qui a précédé : c'est ce qui est animal ; le spirituel vient après.* XV, 46. Aussi, les morts ressuscitent incorruptibles, XV, 52, et l'existence n'est qu'un voyage : *Pendant que nous habitons dans ce corps, nous voyageons éloignés du Seigneur.* 2 Cor., V, 6. Quant à la sécurité morale, celui qui est mort est affranchi du péché, Rom., VI, 7 ; quant à la grandeur des réparations : *il n'y a point de proportion entre les souffrances du temps présent et la gloire à venir qui doit être révélée*

en nous, VIII, 18 ; et quant à l'étendue de la science : nous voyons les choses confusément comme dans un miroir terni ; mais nous verrons face à face. 1 Cor., XIII, 12.

58. Il est naturel que l'idée de progrès, de perfectionnement, se présente très-rarement, dans l'Écriture sainte, appliquée à une autre phase que la nôtre, à une autre classe d'êtres que les hommes, à d'autres mondes qu'à notre monde : la révélation avait à s'occuper de nous. Cependant la foi des auteurs inspirés a pris par moment cet essor, et laisse entrevoir vaguement des progrès universels, des progrès qui ont des cieux pour théâtre. On lit, au livre de Job, dans l'oracle rendu à Élip haz par l'esprit qui lui apparaît au milieu des ténèbres de la nuit et dont il raconte si poétiquement la présence : *L'être mortel serait-il juste devant Dieu ? L'homme serait-il pur devant son créateur ? Mais Dieu ne compte pas même sur la fidélité de ses ministres célestes et il voit de l'imperfection dans ses anges. Job, IV, 17—18.* Il est prouvé que ces derniers mots ne sont point la reprise du discours d'Élip haz, et appartiennent à l'oracle qui lui est rendu. Ici donc c'est Dieu qui juge, qui mesure la sainteté des anges et déclare qu'il est des saintetés au-dessus des leurs. Quel moyen de ne pas croire que le chemin leur en est ouvert ? Qu'est-ce qu'une imperfection reconnue, si ce n'est un degré pour monter ? Dans une autre de ses réponses à Job, Élip haz cite de nouveau l'oracle et avec la même force : *Les cieux même, dit-il, ne sont pas purs devant Dieu. XV, 15.* Les cieux, ici, signifient les habitants des cieux, dans le même sens que le mot monde signifie souvent l'humanité.

Et la science des anges peut s'accroître aussi bien que leur sainteté : saint Pierre a dit que, dans les mystères de la rédemption, *les anges même souhaitent de voir jusqu'au fond. 1 Pierre, I, 12.*

59. *L'homme n'a pas été créé pour la femme ; mais la femme pour l'homme. 1 Cor., XI, 8.*

60. La variété infinie de la création est donnée par saint Paul comme une intention positive du Créateur, à travers le règne

végétal, le règne animal, l'humanité, le firmament même : *Dieu donne au grain de blé le corps qui lui plaît, et ainsi à chaque semence le corps qui lui est propre. Toute sorte de chair n'est pas la même chair; autre est la nature des hommes, autres celle des quadrupèdes, celle des poissons, celle des oiseaux; il y a aussi des natures célestes et des natures terrestres; mais il y a de la différence entre l'éclat des célestes et celui des terrestres. Autre est l'éclat du soleil, autre celui de la lune, autre celui des étoiles; l'éclat même d'une étoile diffère de celui d'une autre.* 1 Cor., XV, 38—41.

61. L'immortalité, telle que l'enseigne l'Évangile, est une immortalité personnelle, et la résurrection de Jésus a eu pour but d'ériger en points de fait la nullité de la mort et la certitude de l'immortalité, et de montrer par son exemple que l'individualité n'est nullement atteinte par ces phénomènes. Le Christ mourant avait dit : *Mon Père, je remets mon esprit entre tes mains!* Luc, XXIII, 46. A ses apôtres, pour se faire reconnaître au sortir du tombeau, il dit : *C'est moi-même*, et il ajoute, pour mieux les convaincre de son identité : *Un esprit n'a ni chair ni os.* XXIV, 39. Une rentrée également personnelle dans la vie nous attend tous, puisqu'il a dit : *Je monte vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu,* Jean, XX, 17; et que *celui qui a ressuscité le Seigneur Jésus, nous ressuscitera comme Jésus.* 2 Cor., IV, 14. *Si nous croyons que Jésus-Christ est mort et ressuscité, nous devons croire aussi que, par Jésus-Christ, Dieu réunira à lui ceux qui sont morts.* 1 Thes., IV, 14. C'est en vertu de l'identité immortelle, que tout ce qui est en nous, l'esprit, l'âme et le corps (c'est-à-dire notre être entier), doit être conservé irrépréhensible pour l'avènement du Seigneur, 1 Thes., V, 23, et que Dieu rendra à chacun selon ses œuvres. Rom., II, 6. La même idée est clairement contenue dans ces promesses du Christ : *Celui qui croit en moi, encore qu'il soit mort, vivra.* Jean, XI, 25. *Il y assez de demeures dans la maison de mon Père : je vais vous préparer une place,* XIV, 2; une place, c'est-à-dire, à chacun la sienne. Aussi, Jésus a soin de déclarer que ce n'est pas seulement une immortalité quelconque, vague et vide, qu'il promet, mais une immortalité remplie des biens réclamés par notre nature : *Je suis venu, a-t-il dit, afin que*

mes brebis aient la vie et qu'elles aient plus encore, Jean, X, 10, surtout une pleine intelligence des vérités de sa religion : en ce jour-là, leur a-t-il dit, vous ne m'interrogerez sur rien. XVI, 25.

S'élever jusqu'à la pensée que la mort extérieure et corporelle peut n'avoir, si Dieu le veut, aucune prise sur la vie, entrevoir même l'impuissance du trépas et le vide réel du tombeau, simple réceptacle d'une inutile poussière, était tellement, avant l'Évangile, le comble, le triomphe, l'apogée de la foi religieuse, qu'un seul fidèle semble y être parvenu sous l'ancienne alliance, Abraham ; et pour cela il a fallu deux choses, être ce qu'il était comme croyant et comme père des croyants, et subir l'épreuve du sacrifice d'Isaac : *Abraham pensa en lui-même que Dieu pourrait le ressusciter. Hébr., XI, 19.*

La certitude d'une immortalité tout à fait personnelle peut aussi se déduire des promesses évangéliques sur le dédommagement des épreuves de cette vie ; ces promesses n'ont ni sens ni valeur, si celui même qui a souffert n'est pas celui même qui est dédommagé. *Bienheureux sont ceux qui pleurent ; car ils seront consolés. Matt., V, 4. Ces maux servent à vous rendre dignes de son royaume, pour lequel vous souffrez. 2 Thess., I, 5. Vous avez souffert avec joie qu'on vous ravît vos biens, sachant que vous en avez d'autres plus excellents dans le ciel. Hébr., X, 34. Regardez donc comme un sujet de joie les épreuves auxquelles vous êtes exposés. Jac., I, 2.*

Enfin, du principe de l'identité immortelle résultent, comme d'irrésistibles déductions, la reconnaissance de nos semblables, de nos amis, de nos parents, et la reprise de nos amitiés et de nos amours, en un mot, de nos relations. L'identité ne subsistera plus, si les relations ne subsistent pas. (Voir liv. V, chap. LVI, note 32 ; liv. VI, chap. LXXVII.)

62. La révélation est spiritualiste : *Que mon âme te bénisse avant que je meure ! Gen. XXVII, 4. Aimez l'Éternel de toute votre âme. Deut., VI, 5 ; XI, 13 ; XXX, 6, etc., etc. La poudre retourne à la poudre et l'esprit remonte à Dieu, qui l'a donné. Ecc., XII, 9. Le spiritualisme, assez vague d'ailleurs, de l'Ancien Testament, est prouvé par la doctrine antique d'un séjour des âmes après la mort. (Voir les textes du liv. II, chap. XXIII, note 31.) Le spiritualisme du*

Nouveau Testament est aussi explicite que possible et ne peut faire l'objet du moindre doute. *Ne craignez point ceux qui ôtent la vie du corps et qui ne peuvent faire mourir l'âme.* Matt., X, 28; Luc, XII, 4. *Ton âme te sera redemandée.* XII, 20. *Christ est mort selon la chair et ressuscité selon l'esprit,* 1 Pierre, III, 18, et la liaison des idées montre clairement qu'il s'agit ici de la mort du corps et de la vie de l'âme. (Voir, sur le lien de l'âme et du corps, liv. V, chap. LVI, note 29.)

63. Les animaux possèdent et déploient d'une manière souvent si frappante la force affectueuse, que les poètes sacrés en font l'image des soins de la bonté de Dieu envers son peuple : *Comme l'aigle, pour exciter ses petits à voler, voltige sur eux, les prend et les porte sur ses ailes, ainsi l'Éternel a conduit son peuple.* Deut., XXXII, 11; Ésa. XXXI, 5.

64. La nature des animaux et l'horreur de Dieu pour toute souffrance expliquent le soin que la Providence prend de la création animée, et le devoir de l'homme d'être juste et pitoyable envers elle : *Éternel ! tu conserves les hommes et les animaux.* Ps. XXXVI, 7. *Toutes les bêtes s'attendent à toi, afin que tu leur donnes leur pâture en leur temps,* CIV, 27; CXLV, 15, même aux petits du corbeau l'aliment qu'ils demandent par leurs cris. CXLVII, 9. *Considérez les oiseaux de l'air : ils ne sèment ni ne moissonnent ; ils n'amassent rien dans les greniers ; votre Père céleste les nourrit.* Matt., VI, 26. *On donne cinq passereaux pour deux pites ; cependant Dieu n'en oublie pas un seul,* Luc., XII, 6, et il n'en tombe pas un seul à terre sans la permission de votre Père. Matt., X, 29. Aussi, dans l'alliance divine renouvelée avec Noé pour notre monde, la nature animale, toutes les créatures vivantes, sont comprises, Gen., IX, 12—17 ; et dans le livre de Jonas, l'un des motifs de pitié qui fait épargner Ninive, c'est qu'elle contient un grand nombre d'animaux, Jon., IV, 11, qui auraient péri consumés avec les hommes. Ce trait, dans une parabole, est extrêmement remarquable et montre qu'en Israël, parmi les esprits d'élite, loin que la cruauté parût excusable envers les animaux, leur vie était réputée précieuse devant Dieu. Moïse avait le premier enseigné cette religieuse

compassion : Quand vous ferez un sacrifice de gros ou de menu bétail, vous n'égorgeriez pas les mères avec leurs petits dans ce même jour. Lév. XXII, 28. Quand vous rencontrerez dans un chemin sur quelque arbre que ce soit, ou sur la terre, un nid d'oiseau avec des petits ou des œufs que la mère couve, vous ne prendrez point la mère avec les petits ; vous laisserez aller la mère et ne prendrez que les petits, afin que vous soyez heureux et que vous prolongiez vos jours ; Deut., XXII, 6. Le juste a soin de la vie de son bétail ; mais les entrailles du méchant sont cruelles. Prov., XII, 10. Vous ne mettrez point de muselière au bœuf, lorsqu'il foule le grain, Deut., XXV, 4 : précepte auquel saint Paul attache assez de gravité pour en conclure par extension le droit de tout ouvrier à son salaire. 1 Cor., IX, 9.

65. Leurs petits se fortifient et croissent dans la campagne ; ils s'écartent de leur mère et ne reviennent plus vers elle. Job, XXXIX, 7.

66. Que l'homme domine sur les poissons de la mer, sur les oiseaux des cieux, sur les quadrupèdes, sur toute la terre et sur tout ce qui vit sur la terre ? Gen., I, 26. Toutes ces créatures sont remises en nos mains, IX, 2, et même toutes celles qui traversent par les sentiers de la mer. Ps. VIII, 9.

67. N'êtes-vous pas beaucoup plus excellents que les oiseaux de l'air ? Matt., VI, 26. Combien un homme ne vaut-il pas mieux qu'une brebis ! XII, 12. Vous valez mieux qu'un grand nombre de passereaux. X, 31 ; Luc, XII, 7.

68. L'Éternel ton Dieu chassera devant toi (Israël) ces nations (cananéennes) peu à peu ; tu ne pourras les détruire toutes à la fois, de peur que les bêtes sauvages ne se multiplient contre toi. Deut., VII, 22.

69. Il n'y avait point d'homme, dit Moïse, pour cultiver la terre. Gen., II, 5.

70. Le sort des enfants des hommes et le sort des brutes est un même

sort : ceux-ci meurent comme meurent celles-là ; ils ont la même respiration, et la différence des hommes au-dessus des bêtes n'est rien ; car tout est vanité. Tout va dans un même lieu ; tout a été tiré de la poudre, et tout retourne aussi en poudre. Qui sait si l'esprit (ou le souffle) des enfants des hommes monte en haut et si l'esprit des brutes descend en bas vers la terre ? Ecc., III, 19—21. La conclusion à déduire de ce curieux passage, dont nous donnons ici la version la plus simple et la plus fidèle, est très-incertaine et dépend de l'idée générale que l'on se fait de l'Ecclésiaste. Il paraît incontestable que ce livre est une discussion dans une assemblée ou un dialogue ; les disparates des idées qui se succèdent et qui souvent alternent, en fournissent la preuve. Mais il ne s'ensuit nullement que le partage du discours entre les interlocuteurs soit facile, clair, certain ; aussi a-t-on proposé un grand nombre de découpages différentes du traité. Le sens change du tout au tout selon que l'on prête à des interlocuteurs différents telle ou telle réflexion, tel ou tel passage, et l'incertitude augmente en ce que la forme de l'interrogation est, en hébreu, très-souvent affirmative. Aussi, selon divers interprètes, l'Ecclésiaste n'offre aucune espérance d'une vie future, et n'est qu'un tableau des misères et des vanités de la vie présente, dont il faut se tirer le mieux possible par des travaux, qui occupent, s'ils restent sans fruit, et par l'accomplissement de ses devoirs, dont le mécontentement même ne dispense pas. Selon d'autres commentateurs, le livre est une discussion où un sage réfute les objections d'un mondain, dégoûté, mais non encore consolé et converti ; l'immortalité est dans le texte : *L'esprit remonte à Dieu, qui l'a donné*, Ecc., XII, 9 ; le jugement est exprimé plus loin : *Dieu demandera compte de tout ce qu'on aura fait*, XII, 16, qui n'est que la répétition dans l'épilogue de la célèbre apostrophe *au jeune homme*, XII, 1. Quelque opinion que l'on suive sur la marche et la doctrine de ce livre, il est clair que la singulière comparaison faite entre le sort des hommes et des brutes, dans les versets cités, part de cette vieille observation, la première différence peut-être que l'antiquité ait remarquée entre eux, savoir : que la stature droite de l'homme le fait diriger sa respiration vers le ciel, tandis que l'animal respire en quelque sorte vers la terre ; et que, malgré cette différence, la

mort des uns et des autres est pareille. Ceci donne à notre sens la clef de l'explication du texte, surtout en adoptant le système, à tout prendre le plus probable, qui voit dans l'Ecclésiaste les idées de la responsabilité et de l'immortalité : cette similitude de mort mise en balance avec cette différence de respiration montre qu'il n'y a rien à conclure contre l'attente d'une autre vie, de ce que tout retourne en poudre par un même chemin. Ces textes, s'ils ne favorisent point explicitement le système d'un avenir pour le règne animal, n'ont rien qui appuie l'opinion commune.

71. *Mon Père, a dit Jésus, agit continuellement.* Jean, V, 17. Dans l'être infini, une interruption d'activité et d'énergie ne se conçoit pas.

72. *Le royaume de la mort n'est jamais rassasié, et l'œil de l'homme est également insatiable.* Prov., XXVII, 20. Cette maxime offre une très-vive image de l'étendue des désirs humains, dont l'œil est comme le siège, parce que l'homme voudrait s'emparer de tout ce qu'il voit ; et l'image est d'autant plus forte, qu'elle est empruntée, non au tombeau qui ne dévore qu'un cadavre, mais au séjour des mânes (voir les textes du liv. II, chap. xxiii, note 31) qui reçoit tous les morts.

LIVRE II.

EXAMEN

DES

PRINCIPAUX PROBLÈMES DE L'ESPRIT HUMAIN.

Un nouveau principe est une source inépuisable
de nouvelles vues.

VAUVENARGUES, *Max.* 211.

Les notions simples, les vérités nécessaires et les
conséquences démonstratives de la philosophie ne
sauraient être contraires à la révélation.

LEIBNITZ, *Conformité de la raison et
de la foi*, § 4.

LIVRE II

EXAMEN

PROBLEME DE L'ESPECE HUMAIN

The human race is a subject of great interest and importance. It is one of the most complex and varied of subjects, and one which has attracted the attention of philosophers, scientists, and writers for many centuries. The human race is a subject of great interest and importance. It is one of the most complex and varied of subjects, and one which has attracted the attention of philosophers, scientists, and writers for many centuries.

LIVRE II.

EXAMEN DES PRINCIPAUX PROBLÈMES DE L'ESPRIT HUMAIN.

CHAPITRE XIX.

Espace, Temps, Nature, Cosmogonie, Chaos.

Dans le principe des phases de progrès, tel que les aperçus du livre précédent l'ont développé, notre système trouve une solution facile et sûre des principaux problèmes qui occupent l'esprit humain.

L'espace et le temps sont des intuitions ou des notions nécessaires, parce qu'ils sont la condition absolue de la possibilité du progrès humain actuel.

Il faut bien que ce genre de progrès ait un théâtre où il s'accomplit; nous sommes des écoliers, et nous avons une école ¹.

Il faut bien que ce genre de progrès ait une succession par laquelle il passe; nous sommes des écoliers, et nous avons nos heures d'étude ².

On ne peut, en idée, anéantir l'espace et le temps; mais on peut, en idée, anéantir l'univers matériel: pourquoi? parce que, sans l'univers matériel, notre progrès vers Dieu serait

encore possible ; en d'autres termes, parce que la tendance vers Dieu demeurerait en nous ; et, au contraire, nous ne pouvons, en idée, anéantir l'espace et le temps, parce que, sans l'espace et le temps, notre progrès actuel vers Dieu ne se conçoit pas.

L'espace et le temps ne sont donc rien en dehors de nous et n'ont aucune valeur *objective* : ils ne sont que *subjectivement* ; ils ne sont que les jalons de notre voie de progrès ; ils montrent, ou plutôt ils dessinent le chemin.

C'est le progrès qui pose en nous l'intuition du temps, et les animaux ignorent le temps, parce qu'ils ignorent le progrès. S'ils avaient une notion de durée, ils auraient une faculté de progrès.

Qu'est-ce que *la nature*, ou, plus exactement, *une nature* ?

C'est un *milieu ambiant* (pour emprunter un terme de physique) dans lequel une phase de progrès s'accomplit ; c'est l'assemblage des objets inanimés, instruments du progrès, et qui peuvent en devenir l'obstacle et l'écueil ³.

De cette définition résulte, comme une divine nécessité de position, la fixité des lois de la nature : il convient qu'une race d'êtres engagés dans une phase de progrès puisse tranquillement continuer sa marche et compter sur la stabilité de la nature qui lui sert ⁴.

Il doit donc y avoir des natures différentes, selon les différences des classes d'êtres progressifs répandus dans la création, selon les degrés divers de ressemblance avec Dieu.

Tous les cieux *racontent la gloire de l'Éternel* ; mais chaque ciel a sa voix ; chaque astre, sa splendeur ; chaque monde, sa nature.

Qu'est-ce qu'une cosmogonie, telle, par exemple, que les six jours de la création selon Moïse ? L'arrangement d'un monde pour une phase de progrès.

Qu'est-ce qu'un chaos ? L'état intermédiaire d'un monde,

quand une phase de progrès s'y est terminée, et avant qu'une nouvelle phase y commence.

Il serait même plus juste⁴ de dire que cosmogonie et chaos sont des synonymes⁵. Un monde ne finit que pour recommencer : il n'y a pas d'étoile inutile ; Dieu se sert de tous les mondes ; les chaos et les cosmogonies se touchent, et sans doute, dès qu'un astre devient impropre à une phase de progrès, il est préparé pour servir à une autre.

CHAPITRE XX.

Éden, Chute, Péché originel.

Qu'est-ce qu'un paradis, un Éden, un âge d'or, un règne des dieux ? C'est le progrès s'accomplissant ; c'est le siècle, le jour, le moment (la question de durée, ici, n'en est pas une) pendant lequel le progrès s'accomplit ; l'activité suit son alternative légitime ; les créatures se rapprochent de Dieu, lui ressemblent de plus en plus⁶.

Qu'est-ce qu'une *chute*, dans le sens dogmatique du mot ? Le premier pas qui engage une classe de créatures dans la voie contraire au progrès, le premier fait par lequel l'activité suit son alternative illégitime, le premier éloignement de Dieu, le premier trait de différence volontaire avec le Créateur⁷.

Qu'est-ce qu'un *péché originel*, dans le sens dogmatique du mot ? C'est la chute considérée sous le point de vue de la solidarité. Nos semblables sont les êtres occupés à la même phase de progrès que nous, et avec nous : or, mar-

chant sur la même voie, s'il y a entre des êtres moraux, par suite d'une force affectueuse, solidarité, un seul, en reculant, fera reculer toute l'espèce ; un seul, en s'éloignant de Dieu, en éloignera plus ou moins tous ses semblables ⁸.

D'après cette vue, il n'importe nullement de rechercher, quant à l'humanité, la durée de sa phase de progrès avant la chute, l'époque précise où la chute s'est accomplie, ni le nombre des premiers auteurs de l'introduction du mal moral. Que nous importe quel pied humain a fait le premier pas rétrograde ? Nous savons qu'il a été fait. (*Voir* livre III, chap. XXIX et XXX.) L'empreinte, l'effet, l'imitation en est partout. Ces questions sont donc à écarter du dogme ; elles rentrent dans le domaine de l'histoire ; laissées à l'écart ou examinées à fond, résolues en un sens ou un autre, déclarées douteuses ou inconnues, elles ne changent en rien les découvertes et les définitions du christianisme expérimental.

CHAPITRE XXI.

Le Mal physique.

Le mal moral est l'occasion du mal physique ⁹. Quand une espèce quelconque d'êtres progressifs fait fausse route et s'éloigne du Créateur au lieu de s'en rapprocher, il est inévitable que la nature qui lui avait été donnée comme instrument de cette phase de progrès change avec elle. Le *milieu ambiant* se détériore, quand les êtres qui y sont plongés se sont eux-mêmes détériorés.

Ces êtres se sont mal servis d'un de leurs instruments de progrès; ils ont reculé loin de Dieu à l'aide des moyens mêmes qui devaient les conduire vers Dieu; il est inévitable que l'instrument devienne obstacle.

Voilà pourquoi toute souffrance est une diminution d'activité.

On ne veut pas croire que les volcans, les tempêtes, les inondations, les famines, les pestes, soient une conséquence de la chute: ces choses, dit-on, sont trop grandes. On ne veut pas croire que les contrariétés, les ennuis, les égratignures de la vie proviennent du mal moral: ces choses, dit-on, sont trop petites, et l'on prétend qu'il est impossible de concevoir un lien, un rapport, entre les souffrances physiques et les iniquités humaines.

Ce qui est bien autrement impossible, c'est de concevoir qu'un monde, disposé par le Créateur pour servir à une phase de progrès et enrichi dans ce but d'une nature appropriée à ce progrès, demeure tel qu'il était, que ce progrès s'y accomplisse, ou non.

Une classe d'êtres progressifs n'est qu'usufruitière du monde et de la nature arrangés pour lui servir de domicile; elle les tient comme à bail pour un temps donné; il était nécessaire que l'usage ou l'abus rendît meilleures ou pires les ressources du domaine et les conditions du fermage¹⁰.

Cette répercussion du monde moral sur le monde physique arrive encore constamment sous nos yeux. La puissance de l'homme sur le globe va encore à changer les climats. Comparez, sous tous les rapports, une forêt vierge de l'Amérique, une savane, un désert, quand l'homme s'en empare et quand l'homme les délaisse; comparez le sol, sous les pas d'une horde sauvage ou d'une nation civilisée; comparez les mêmes contrées après ces guerres d'extermination de l'antiquité qui laissaient une solitude derrière elles¹¹ et après une longue période de paix et de prospérité... Et dans

la vie individuelle ne voit-on pas sans cesse l'homme se faire une vieillesse prématurée, vicier par l'abus ses organes et ses forces, et transmettre à ses enfants une décrépitude de son invention ¹²?

Les moyens de cette réaction du monde moral sur le monde physique sont un secret de Dieu. Il y aurait danger pour nous à le savoir; c'est un secret analogue à celui de la liberté et qui en découle. Mais ne doutons pas que lorsqu'une nature a été préparée pour servir à une phase de progrès, elle ne contienne des ressorts cachés qui agissent en cas que le progrès cesse de s'accomplir ¹³.

Lumière, chaleur, flammes de feu, existaient en Éden; mais, avant l'exil, ces flammes n'avaient point entouré le glaive d'un ange sur le seuil interdit.

On objecte encore qu'il est impossible de se représenter la nature de notre monde sans fléaux, sans accidents, sans puissance de nuire et de blesser; c'est qu'il est impossible, maintenant, de se représenter la vie et l'âme sans le mal moral, et c'est précisément parce que le mal moral et le mal physique sont si étroitement liés, que la présence de celui-ci nous empêche de nous figurer même l'absence de celui-là.

L'accommodation d'un monde et de sa nature à un état de chute, après avoir servi à l'accomplissement d'un progrès, n'est, dans son expression la plus simple, qu'une des applications de cette loi universelle de la création : tel est l'être, tel est le monde. Il faut bien que l'habitation soit appropriée à l'habitant : aux anges, un ciel; aux démons, un enfer; aux hommes, ce monde mélangé, ce monde tel qu'il est.

CHAPITRE XXII.

Des Peines de l'Éternité.

Les mêmes principes qui expliquent le mal physique comme une conséquence du mal moral et qui prouvent que l'homme, en tombant, a dû entraîner dans sa chute la nature dont ce monde est revêtu, rendent compte de ce que le langage religieux nomme perdition, damnation, privation de la vue de Dieu, de la face de Dieu, de la gloire de Dieu.

L'activité, nous l'avons constaté, est continue et n'a devant elle que deux alternatives, deux directions où sa responsabilité est également engagée et sa destinée également intéressée ¹⁴, celle qui approche, celle qui éloigne de Dieu.

L'existence, nous l'avons aussi constaté, se prolonge indéfiniment.

La perdition, la damnation, c'est donc la chute se prolongeant ; c'est la direction mauvaise et l'éloignement de Dieu se perpétuant au delà de la phase actuelle de progrès, lorsque ce progrès a été manqué.

Ainsi, par leur nature même, les peines pourraient être éternelles. La damnation, avons-nous dit, n'est que la chute se prolongeant, et comme la chute peut être sans fin, comme les deux alternatives sont indéfinies et illimitées, comme le mal peut toujours aller croissant, la damnation aussi peut croître sans cesse.

Pour qu'une éternité de bien et de progrès vers Dieu soit possible, il est nécessaire qu'une éternité de mal et d'éloignement de Dieu le soit aussi ; l'une ne se conçoit qu'à condition de la possibilité de l'autre. (Liv. I, chap. xiv).

Entre ces deux progressions ¹⁵ et ces deux éternités, toutes les créatures sont placées.

Dans ces dernières observations, nous venons de sonder la justice de Dieu. Selon le langage religieux ordinaire, Dieu juge, punit et récompense ¹⁶. Mais les idées de châtiement et de rémunération, inapplicables à Dieu, ne sont qu'une des formes de l'anthropomorphisme, de cette erreur qui attribue à Dieu ce qui est de l'homme. Le méchant se punit ¹⁷, le fidèle se couronne, et la justice de Dieu consiste simplement dans le soin qu'il prend de ne pas laisser s'interrompre cet ordre nécessaire, une des causes secondes, une des lois constantes de l'univers moral ¹⁸. Toute créature progressive est nécessairement douée de la force sensible; il faut qu'elle puisse savourer son progrès; sa force sensible est satisfaite par ce progrès même : il y a bonheur; sinon, la force sensible ne peut se satisfaire : il y a malheur et souffrance. Le fruit défendu est agréable à la vue et doux à la bouche; mais l'arrière-goût en est toujours amer. En tout ceci, la part de Dieu n'est que la Providence; certes, elle suffit à sa gloire ¹⁹.

Toute action, c'est-à-dire tout produit de l'activité a des suites plus ou moins directes, plus ou moins lointaines, et les suites sont conformes à l'action.

Les récompenses et les châtiments sont donc, aux deux alternatives de l'activité, ce que les effets sont aux causes.

CHAPITRE XXIII.

Naissance, Vie, Enfance, Mort, Résurrection.

Pour individualiser ces principes, il suffit de considérer que la naissance, c'est l'entrée individuelle dans la phase de progrès à laquelle nous appartenons.

La vie, c'est la durée, c'est la longueur de notre part de la phase de progrès qui nous est commune avec nos semblables ²⁰.

L'enfance, cette fraction de la vie qui est irresponsable et privée du sentiment de l'individualité ²¹, était nécessaire en vertu de la loi de solidarité; c'est par elle que l'humanité est vraiment solidaire; c'est par elle que la solidarité est continue, et devient puissamment et forcément réciproque ²².

La mort de l'enfance s'explique, comme l'enfance même, par la loi de solidarité et par le principe du progrès. Lorsque le berceau et le sépulcre se touchent, ce deuil, pour les survivants, est un moyen de progrès ²³, et quant à l'enfant lui-même, cette courte apparition dans ce monde est une preuve de fait qu'il est réservé à une autre phase de progrès. Le développement aura lieu ailleurs. L'amour divin se charge de remplacer l'amour maternel, et d'élever l'enfant redemandé. Ce n'est donc jamais l'enfant qu'on doit plaindre ²⁴.

En effet, la mort, c'est la sortie individuelle de notre phase de progrès et du monde, de la nature qui lui est assignée ²⁵.

La mort n'est donc qu'un simple changement dans les conditions de l'existence, dans les moyens du progrès ²⁶.

Ce changement est du même genre, au physique et au moral, que celui qui s'opère de l'enfance à la puberté, de l'âge adulte à l'âge mûr, de ce dernier à la vieillesse ²⁷, et sans nul doute il est plus facile.

Sans la chute, il y aurait donc eu mort pour l'humanité ; mort, c'est-à-dire, sortie de ce monde, sortie du milieu de la nature accordée au genre humain ²⁸ ; mais, évidemment, cette sortie eût été fort différente pour l'homme sans le mal moral, et sans son corollaire le mal physique ²⁹.

Maintenant, il y a souffrance à naître, à vivre, à mourir, parce que le monde dans lequel ces faits individuels se passent, la nature à laquelle ces faits nous associent, ou dont le dernier des trois, la mort, nous délivre et nous sépare, ce monde et cette nature, disons-nous, ont éprouvé le contre-coup du mal moral. Ce contre-coup s'est nécessairement étendu à travers toute cette phase, de son commencement à sa fin ; l'entrée, le séjour, la sortie, tout a été compromis ; le mal ne pouvait être partiel. Ne vous étonnez donc point que la naissance et la mort soient des souffrances, que sur le seuil même de la vie le mal nous attende, et qu'il nous accompagne jusqu'à son extrême limite ; ne vous étonnez pas que le premier cri et le dernier adieu soient des douleurs. Dans une atmosphère chargée de miasmes impurs, on les aspire et au premier souffle de vie et au dernier soupir.

Plus loin que la mort, qu'y a-t-il au premier moment ? La résurrection ; dans le sens spirituel, elle n'est que l'entrée dans la phase de progrès qui suit, et au physique, que la prise de possession de l'organisme nouveau dont cette phase a besoin ³⁰.

La résurrection touche à la mort et la suit immédiatement, puisque l'activité est continue. Il n'y a rien, ni silence, ni sommeil, ni intervalle, entre cette vie et l'autre ³¹.

La résurrection nous trouve et nous prend où la mort

nous met, en voie de progrès ou en voie de chute ³².

Comme la résurrection ne fait point partie de la phase actuelle de progrès et qu'elle appartient à une autre, elle n'est point fatalement accompagnée de souffrance comme la naissance, la vie et la mort.

CHAPITRE XXIV.

Fin du Monde.

Les mêmes principes expliquent ce qu'il faut entendre par les expressions et les images : fin du monde, consommation des siècles ³³. Ces manières de parler désignent le terme collectif d'une phase de progrès. Ce que la mort est individuellement, la fin du monde l'est donc pour l'espèce.

La fin d'un monde n'est que la clôture des progrès possibles dans un certain milieu et au sein d'une certaine nature ; d'où il suit que la fin d'un monde ne peut venir qu'à l'épuisement des moyens de progrès qu'il fournit. Tous les mondes finiront donc, chacun à son tour. Le nôtre est loin encore de son terme. Cependant, à mesure que l'humanité avance dans les âges dont Dieu lui permet de disposer, on remarque que, de plus en plus, l'esprit s'assujettit la matière ; toute découverte n'est qu'un assujettissement de la nature à l'humanité, qui s'en sert comme d'un instrument de progrès, et l'on entrevoit confusément dans le lointain le moment où toutes les forces et les richesses de la nature seront domptées et employées ; l'humanité n'aurait plus ici-bas de conquête à tenter, de travail à entreprendre ; tout sera connu,

tout sera appliqué ; alors la nature actuelle s'éclipsera devant les moyens d'une nouvelle phase de progrès.

Cette notion de la fin du monde explique comment l'époque en est si complètement inconnue, comment ce secret de l'avenir est si bien gardé ³⁴. Pour savoir quand le monde finira, il faudrait prévoir tous les progrès que l'humanité accomplira encore, tous les usages que l'humanité fera de la nature ; les prévoir, ce serait les devancer ³⁵.

La fin du monde n'arrivera donc qu'au moment de la dernière victoire de l'esprit sur la matière, de l'homme sur la nature ; et comme le vainqueur est nécessairement présent à sa victoire, il suit que toute une génération humaine sera témoin de la clôture de nos siècles d'apprentissage, de la liquidation générale de nos affaires terrestres.

Une génération y sera présente, non une famille, un couple, un individu. L'humanité a pu commencer par un couple ; elle ne peut finir que par une génération au grand complet de ses membres. Deux faciles considérations le démontrent.

Il faut toute une génération pour tenir la nature assujettie jusqu'à la fin.

Si l'humanité finissait sur la terre par épuisement, si la force génératrice allait s'amointrissant, de telle sorte qu'aux derniers temps, l'humanité fût réduite rapidement en nombre et diminuât au point de ne plus former qu'une tribu, puis une famille, puis un couple, et qu'enfin un seul homme survécût à l'humanité, les derniers des humains auraient une destinée en contradiction avec les tendances humaines, et leur progrès serait violemment entravé et suspendu.

La mort n'étant autre chose que la porte de sortie du monde et de la nature qui servent à la phase actuelle de progrès, il résulte de ce qui précède qu'elle doit, par la nature même des choses, tenir l'humanité sous son joug jusqu'à l'avant-dernière génération, et que la dernière n'aura

pas à mourir. La mort est un phénomène de la nature qui nous sert durant cette phase, et la nature finissant, la mort finit avec elle ³⁶.

La dernière génération, sans passer par une mort, passera par une résurrection, c'est-à-dire, qu'elle devra échanger l'organisme devenu inutile de la phase actuelle de progrès contre l'organisme meilleur de la phase prochaine ³⁷.

Toute cette théorie de la fin du monde conduit à cette pensée remarquable, que loin d'être un sujet de tristesse et de terreur, ce grand jour est le point culminant des destinées terrestres de l'humanité ; une joie, et non une affliction ; un triomphe, et non un désastre ; notre dégagement de la matière, notre assumption vers le ciel ³⁸.

CHAPITRE XXV.

De la Prière.

Le principe du progrès, le système qui n'admet dans les départements de l'univers, où règnent la liberté et les tendances qu'elle suppose, d'autre modèle que Dieu, d'autre travail que de s'efforcer de s'en approcher, et d'autre bonheur, d'autre récompense, d'autre gloire que de s'en approcher de plus près, ce principe, ce système, résout, en outre, un des plus grands et des plus saints problèmes de la religion, celui de la prière.

Il y a deux sortes de prières : celles où il s'agit de Dieu, celles où il s'agit de nous.



Les prières où il s'agit de Dieu sont des louanges; celles où il s'agit de l'homme sont des vœux.

Les premières sont de simples élans de l'âme vers l'infini, un recueillement intérieur, des manifestations de religiosité, des expressions de la pensée religieuse qui rend gloire ou qui rend grâce, c'est-à-dire, qui se livre à des effusions ou d'admiration ou d'amour.

Ces prières n'ajoutent aucun mystère, aucun problème aux questions religieuses, parce que la providence de Dieu et la liberté de l'homme n'y sont point en présence.

Les difficultés sont soulevées par les prières qui nous concernent plus spécialement, et qui sont des vœux.

En effet, dans l'idée vulgaire, prier, c'est surtout demander.

Quel peut être l'objet de ces demandes?

Est-ce demander que Dieu cesse d'être immuable, que Dieu change de volonté, que Dieu bouleverse à tout moment le gouvernement de l'univers et interrompe l'action des lois qu'il a données, le jeu des forces qu'il a établies?

Est-ce demander que la Providence devienne nôtre et se conforme à nos idées, à nos désirs et à nos regrets? De pareilles prières ne se rachètent du blasphème qu'à force de naïveté dans leur imprudence, à force de sincérité dans leur erreur.

C'est prier Dieu comme on prie l'homme; c'est un pur anthropomorphisme.

Par exemple, demandera-t-on, dans l'ordre physique, que la tour de Siloé ne s'écroule point sur les dix-huit Israélites dont l'Évangile rappelle la mort funeste? C'est vouloir que les lois de la gravitation universelle, qui maintiennent les soleils à leur place, soient suspendues à notre profit.

Demandera-t-on, dans l'ordre spirituel, les forces suffisantes et les occasions opportunes pour l'accomplissement de sa tâche? Comment s'imaginer que jamais Dieu les re-

fuse? Nos transgressions seraient sa faute; il pourrait si peu nous les reprocher, que nous aurions le droit de les lui imputer ³⁹.

Prier, c'est bien plus que demander; et c'est parce que prier n'est point demander, qu'il est si difficile de bien prier; car demander est facile. Une vague et secrète inquiétude, une arrière-pensée irrésistible avertit les piétés les plus ingénues, les plus candides, qu'une prière qui, pour le fond comme pour la forme, se résume en une demande, est une prière conçue à faux; et de là vient que la prière ainsi faite ne se soutient pas dans son élévation, s'abaisse et revient rapidement au niveau de la terre, et s'éteint dans les distractions que les choses terrestres suscitent.

Celui qui prie s'entretient avec Dieu. La créature, alors, converse avec le Créateur : l'être fini parle, l'être infini répond; l'aspiration vers Dieu s'élance, rapide comme la pensée dont elle est un emploi; elle atteint Dieu, et, redescendant de lui, elle rapporte elle-même sa réponse et la fait résonner au fond de l'âme.

Voilà pourquoi chacun évalue ses propres prières : comme chacun est seul à en entendre la réponse, chacun sait ce que ses prières amènent et produisent; mais seul il le sait.

Voilà aussi pourquoi les prières mentales, c'est-à-dire pensées en paroles pour en préciser les idées, mais sans que la recherche et la cadence des mots s'y mêlent, sont les meilleures; la parole articulée (dont nous étudierons plus loin la faiblesse) est trop impuissante, et inutile auprès de Dieu ⁴⁰.

Voilà encore pourquoi les courtes prières sont les meilleures; plus un entretien est solennel, plus il perd à s'allonger outre mesure. L'extrême brièveté de l'oraison dominicale est une justification divine de cette remarque ⁴¹.

Or, chez un être dont la vocation légitime est d'aspirer à ressembler de plus en plus à Dieu même, et dont les facultés

n'ont pas d'autre usage, un entretien avec Dieu ne peut servir qu'à mettre sa volonté, sa pensée, sa nature en harmonie plus régulière, plus intime, plus complète, avec la volonté, la pensée, la nature même de Dieu.

En conséquence, prier, c'est acquiescer ; le fond de toute prière doit être un acquiescement, et le fruit de la prière, c'est l'accord de la volonté de Dieu et de la nôtre ⁴².

Par un facile retour, on comprend comment la prière prend la forme d'un souhait, forme qui est celle de l'oraison dominicale.

Nous ne prierions pas, si nous n'avions pas de volonté ; le vœu est l'expression de notre volonté : par la prière, notre volonté s'en va à la rencontre de la volonté divine, et la prière remplit son but, si la fusion s'opère, si l'acquiescement se déclare. La prière, c'est donc le point d'union entre les deux volontés.

Cette définition explique en détail tous les effets de la prière ⁴³ ; elle explique comment la prière console : acquiescer, c'est s'en remettre à Dieu ; — comment la prière fortifie : acquiescer, c'est se confier ; — comment la prière rassure : acquiescer, c'est espérer ; l'espérance n'est que le pressentiment que les deux volontés, celle de Dieu et celle du fidèle, s'accorderont dans l'avenir ; — comment la prière calme : acquiescer, c'est avoir pris un parti, s'il s'agit de dévouement, et c'est avoir pris son parti, s'il s'agit de sacrifice ; rien ne calme autant que les résolutions prises ; — comment la prière réjouit : acquiescer à la volonté de Dieu, c'est acquiescer à ce qu'il y a de plus heureux ; — en un mot, cette définition explique comment la prière sanctifie et rend meilleur : qu'y a-t-il de meilleur que la volonté de Dieu, qui, par la prière, devient la nôtre ? L'acquiescement, en effet, aboutit toujours à démontrer, à maintenir, à faciliter l'accord de notre volonté avec celle de Dieu, ou, s'il y

a divergence, à substituer en nous, à notre volonté imparfaite, la volonté parfaite du Seigneur ⁴⁴.

Une dernière remarque achève de montrer combien il est exact de voir dans la prière l'expression de notre volonté, c'est-à-dire une demande, mais aussi et surtout l'abandon, s'il le faut, de notre volonté, c'est-à-dire un acquiescement : exaucées ou non, les prières produisent les mêmes fruits ; le résultat de la prière est indépendant de l'accomplissement du vœu qu'elle exprime ; la demande n'est donc que la forme ; le fond, c'est l'acquiescement.

Directe ou indirecte, faite pour soi ou pour autrui, la prière ne change ni de nature, ni de forme, ni de valeur.

Quand la prière indirecte ou d'intercession en faveur de nos frères est faite à leur insu, ou sans leur participation, elle n'est que directe et ne profite qu'à celui qui l'adresse ⁴⁵. Nos prières peuvent-elles rendre Dieu meilleur envers ceux que nous aimons ?

Quand la prière d'intercession est adressée sur la demande ou du moins au su de qui elle concerne, elle profite et à celui qui prie et à ceux pour qui il prie, en ce sens que l'accord des volontés est triple. Ces prières communes sont des volontés humaines qui s'accordent entre elles, pour s'accorder ensemble avec la volonté suprême. En conséquence, plus il y a de prières faites en pleine conformité de confiance et de vœux, plus l'intercession est puissante, et plus l'effet est salutaire, plus la ferveur soutient la ferveur, plus les fruits que toute une multitude, devenue *un cœur et une âme*, en retire, sont abondants et précieux ⁴⁶. L'impressive et utile ardeur des prières du culte public est la preuve de la justesse de ces observations.

Une simple étude des prières les plus célèbres fournirait toujours une démonstration de cette théorie.

La prière personnelle la plus sainte qui se soit élevée de la terre au ciel, est celle-ci : *Mon Père, toutes choses te sont*

possibles ; fais que cette coupe s'éloigne de moi : néanmoins ce que tu veux et non ce que je veux !

Il y a là les trois éléments de la prière distinctement réunis : une volonté, le vœu qui l'exprime, et l'acquiescement qui la rend à la fois parfaite et heureuse.

Suivez la prière de David pour son enfant frappé de maladie. Le nouveau-né ne peut pas même savoir que le puissant monarque s'est couvert de sac et de cendre à son intention et prie en sa faveur ; la prière du père est donc inutile à l'enfant. Mais quels fruits sublimes de résignation, de constance et de consolation David lui-même en retire ! Et pourquoi ? C'est que sa prière s'est résumée en un acquiescement parfait.

Que veut saint Paul lorsque, captif à Rome, il demande les prières de son église chérie de Philippes ? Il veut que tous les cœurs se mettent à l'unisson du sien ; il retrempera sa force de volonté dans ces volontés fraternelles, alliées à la sienne ; par ce concours, il justifiera sa propre volonté au tribunal de sa conscience et de sa foi, et devant Dieu ; il s'exprimera donc dans ses propres prières avec d'autant plus de confiance, et de sécurité, et d'espoir ; il s'accordera d'autant plus facilement avec Dieu, qu'il se sera accordé avec la multitude de ses vrais amis et de ses vrais disciples, et si (pour revenir au langage ordinaire de la piété) il n'est point exaucé, sa volonté sera plus facilement dominée par la volonté divine, à laquelle se sera soumise en même temps celle de toute une église.

Au fond de ces pensées se trouve celle de notre dépendance et de notre dénûment absolus, qui n'est qu'un aspect de la relation de créature à créateur⁴⁷ ; mais on peut dépendre sans acquiescer⁴⁸ : aussi, une prière sans acquiescement est une révolte, et l'essence de la prière n'est donc pas la certitude de la dépendance, mais le consentement à dépendre.

De toutes les considérations qui précèdent il résulte, enfin, que le problème de la prière n'est qu'un point de vue du mystère fondamental de la religion, la mise à part de l'activité divine pour la mise en jeu de l'activité créée. Si les deux activités étaient enchaînées l'une à l'autre, si l'accord était invariable, fatal, irrésistible, l'acquiescement serait un esclavage; c'est l'indépendance de la volonté qui fait la valeur de l'acquiescement, et le mystère de la prière n'est point autre que celui de la liberté ⁴⁹.

CHAPITRE XXVI.

Phénomènes du Sommeil.

Un grand jour est jeté sur toutes les pensées qui précèdent par un phénomène important de notre phase actuelle de progrès, dont nous n'avons pu dire qu'un mot encore, en traitant de l'activité; ce phénomène, c'est le sommeil.

La prière même est intéressée dans cette question; nous verrons plus loin que nous ne pouvons parler à Dieu que durant la veille, tandis que Dieu a répondu quelquefois aux hommes et durant la veille et durant le sommeil.

Considéré au point de vue du christianisme expérimental, le sommeil est une sorte d'anticipation sur une phase future et meilleure de progrès. Quatre observations faciles le démontrent, ou pour mieux dire, dès que vient le sommeil, quatre chaînes lourdes à traîner et que nous traînons toujours dans la veille, tombent doucement et nous laissent dans une liberté anticipée.

I. L'être humain, le *moi*, dans l'état de sommeil, est affranchi de la notion du temps ; il n'en sent plus la fuite ; il pense, il aime, il jouit, il contemple (dans le sens religieux du mot), en cessant de s'apercevoir qu'il faut ici-bas du temps pour tout cela. La durée, la succession ne le retarde plus, ne l'arrête plus. Qui n'a pas rêvé au futur ? et quand on rêve au futur, on y est ; il semble présent, il devient présent.

II. Le sommeil nous affranchit avec une égale puissance de la notion de l'espace. Dans cet état du *moi*, il n'y a plus pour lui de distance ; l'étendue perd tout éloignement, comme la durée perd toute lenteur. Qui n'a pas rêvé être *ailleurs* ? et quand on se transporte en rêve dans un lieu quelconque, l'âme croit y être, parce que l'imagination y est. L'immensité est ainsi à la disposition de celui qui dort.

III. Dans le sommeil, l'âme est affranchie du corps et ne s'en aperçoit plus ; le *moi* est libre, pour le moment, de ses organes corporels ; le *subjectif* domine son *objectif* personnel, de manière à l'oublier complètement. C'est ce qui arrive notamment dans l'état de somnambulisme, qui n'est que le rêve fort prononcé. Pour se douter de son corps, il faut se réveiller.

IV. Enfin, le sommeil est plus puissant que la mort, et nous enlève un moment en idée à son triste empire. Qui n'a pas rêvé que tel être chéri, mort depuis beaucoup ou peu d'années, vivait encore ? et, même quand ce rêve se prolonge, il agit avec un tel pouvoir, que l'idée de la mort s'absente complètement de l'esprit ; souvent, elle ne revient qu'avec le réveil.

Ces quatre affranchissements imaginaires et momentanés que nous devons au sommeil, deviennent d'autant plus lucides et complets, que l'état de rêve, et conséquemment de sommeil, est plus parfait. Il n'importe donc en rien à la justesse de nos conclusions que ces courtes libérations de l'état de rêve ne se reproduisent pas à chaque sommeil, ou

que du moins nous n'en ayons pas toujours la conscience au réveil. Il n'en demeure pas moins certain par expérience que le temps, l'espace, le corps et la mort nous tiennent comme assujettis pendant la veille, et que, durant le sommeil, l'imagination nous délivre de ces esclavages.

Le sommeil et le rêve sont des faits universels sur le globe et communs aux animaux et à l'homme; ce point de ressemblance est une confirmation de nos vues sur l'existence actuelle et future des animaux.

L'activité durant le sommeil anticipe, avons-nous dit, sur la phase de progrès où nous sommes, et sort conséquemment des conditions mises au progrès humain sur ce globe: aussi, cette activité ne sert point humainement au progrès, et n'y a jamais servi que par dispensation divine exceptionnelle.

Personne ne devient plus moral ou plus éclairé en dormant.

Et quelque alternative que suive l'activité durant le sommeil, elle ne cause à la conscience ni joie ni regret; le remords ne s'applique qu'aux faits de l'état de veille.

Une étude attentive des différences de l'activité dans l'état de veille et l'état de rêve conduit à une autre conséquence qu'il importe de saisir.

Dans l'état de rêve, l'activité réussit parfois à se contenter pleinement, et alors la tendance sensible est, pour sa part, pleinement satisfaite; il y a bonheur. Qui n'a pas été parfaitement heureux en rêve? Les misères, alors, ne recommencent qu'au réveil ⁵⁰.

Ceci provient de ce que l'activité, pendant le sommeil, si elle ne nous porte pas en avant, ne nous rejette pas en arrière; alors la tendance sensible, par moment, arrive à une satisfaction entière: ce qui, dans ce monde, n'est possible que dans un état de l'âme où les droits de la conscience ne sont point engagés.

Ces libérations de nos servitudes actuelles, ces joies inti-

mes d'un moment que donnent souvent les rêves, sont des phénomènes spirituels d'autant plus remarquables que le passage de la veille au sommeil est insaisissable et insensible, et que le premier de ces états de notre âme exerce une incontestable influence sur le second ⁵¹ (*Voir liv. IV, chap. XLIV.*)

CHAPITRE XXVII.

Effets de la distraction d'esprit.

Ce dégagement momentané des liens terrestres, cette sortie momentanée des étreintes du temps, de l'espace, de la matière et de la mort, n'est point borné à l'état de sommeil et se rencontre quelquefois pendant la veille. Ce que l'on nomme distractions et rêveries produit cet effet.

Les moments de distraction sont des interruptions de l'attention générale et usuelle et des redoublements d'une attention spéciale et circonscrite. L'esprit, alors, regarde, avec une vague intensité, vers un point fixe, et parvient à s'éblouir, comme le regard s'éblouit à contempler un foyer trop lumineux ou à s'arrêter trop longtemps de suite sur le même objet; les grandes distractions sont donc de petites rêveries, et la notion de distance, la fuite du temps, l'attitude du corps et les séparations de la mort, sont alors insensibles.

Les rêveries sont les rêves de l'état de veille, et ne se distinguent des songes du sommeil que sous un rapport : l'esprit, plus libre, quand les sens ne sont point assoupis ou voilés, dirige bien plus librement les rêveries que les rêves. C'est

au point que l'on peut, surtout si l'habitude est prise, se donner une rêverie, et qu'il est bien autrement difficile, si même il est jamais possible, de se donner un rêve. Les rêveries ne sont donc que de longues distractions, avec cette différence qu'un moment de distraction se passe à ne s'occuper que d'une seule idée, tandis qu'une rêverie embrasse toujours une foule d'idées dans leur succession; et c'est en traversant d'une idée à une autre qu'une distraction devient une rêverie.

La non-spontanéité des songes du sommeil et la spontanéité des rêveries de l'état de veille se découvrent dans les impressions qui en résultent : la conscience, avons-nous dit, n'a point remords de nos songes, et souvent, au contraire, elle se reproche les rêveries. Évidemment, c'est que, dans les songes, l'esprit est entraîné; dans les rêveries, il s'abandonne.

Les rêveries, à mesure qu'elles sont profondes, procurent à notre âme les mêmes jouissances de liberté, des suppressions fugitives du temps, de l'espace, de nos corps et de la mort.

C'est même en ces libérations, toujours désirées instinctivement et à notre insu, que consiste le charme des rêveries et leur danger. Comme tout est suspendu, le travail l'est aussi, et le devoir, et le progrès.

Les excitations corporelles conduisent aux rêveries et aux excitations mentales, et alors, les effets que nous venons d'indiquer se reproduisent. Les diverses ivresses, amenées par l'usage des spiritueux et des narcotiques, jettent l'âme humaine, avec violence et désordre, dans un état analogue d'indépendance. Une autre existence est substituée momentanément à la vie ordinaire, et toujours disparaissent le temps et l'espace, le corps et la mort. On a vu, chose étrange et affreuse ! des malheureux s'enivrer près d'un cadavre et le prendre pour un vivant.

CHAPITRE XXVIII.

Extase et Poésie.

C'est au même ordre de phénomènes qu'appartient l'état de contemplation pieuse, de ravissement, d'extase, d'illumination, d'enthousiasme; ce sont simplement des rêveries ardentes et profondes où l'âme s'applique aux choses religieuses; ce sont des manières d'être passagères, en dehors des conditions normales et universelles de notre phase de progrès; ce sont toujours, si l'on peut ainsi parler, des échappées de notre âme hors de ses chaînes présentes; et toujours, dans ces intervalles d'excitation spirituelle désordonnée, le temps ne passe plus; l'espace ne s'étend plus ⁵², le corps cesse de sentir ⁵³ et la mort de séparer.

Dans tous ces états de l'âme, depuis la tranquille rêverie du paresseux, que son indolence conduit par degrés à rêver; depuis l'insanité brutale de l'ivresse de l'opium, jusqu'à l'immobilité complète d'une contemplation extatique, jusqu'aux transports de l'enthousiasme le plus religieux, dans tous ces états de l'âme, il arrive un moment où l'action de la volonté cesse. L'essor est pris, et l'âme s'en ira jusqu'au bout de son élan. Dans sa frénésie, elle suspend ainsi elle-même sa force morale; la conscience est restée, pour ainsi dire, en arrière; elle n'a pu suivre si vite l'activité pour la diriger, et c'est en des moments pareils que l'activité arrive, d'un dernier bond et sans pouvoir se rendre compte, à l'héroïsme ou au crime; à l'héroïsme, si la direction de l'extase a été bonne; au crime, si le point de départ a été mauvais.

Le moment précis où, dans les enthousiasmes et les illuminations, la force morale cesse, est impossible à découvrir;

mais il existe, et il n'est impossible à constater que parce que l'âme, quelque rapidement qu'elle y parvienne, n'y parvient jamais que par degrés insensibles.

La responsabilité humaine n'est ici nullement compromise, et le mal ne se justifie pas mieux par l'excuse mentale : j'étais en extase, que par l'excuse passionnée : j'étais en fureur. Le début, le point de départ, les commencements sont toujours pleinement soumis au contrôle de la moralité, à l'action de la volonté ; c'est à chacun à prendre garde où il va.

Il est très-possible que les hommes qui ont porté le fanatisme religieux ou politique jusqu'au meurtre ne savaient plus ce qu'ils faisaient en levant le poignard pour frapper ; mais ils n'en ont pas aiguisé la lame en un instant, et en l'aiguissant, ils ont su pourquoi.

De là vient que ces états de l'âme, soit les simples rêveries, soit les extases les plus intenses, différents en ce point des songes, peuvent servir, ou non, au progrès. L'activité s'y déploie dans la bonne ou la mauvaise alternative, et avance vers Dieu ou recule plus loin de lui. L'esprit en sort meilleur ou pire, et revient avec gain ou avec perte aux moyens et aux devoirs ordinaires.

On s'encourage à une bonne œuvre en se laissant aller à une délicieuse rêverie sur les joies, les consolations, les surprises qu'elle fera naître ; on s'encourage à des impuretés en y rêvant ; et quant à l'enthousiasme, qui ne sait combien il est utile au progrès religieux ⁵⁴, combien il a fait de héros, de libérateurs, de martyrs ; mais qui ne sait, hélas ! qu'il a fait aussi des bourreaux et des meurtriers ?

Toutes nos tendances peuvent s'élever à l'état d'extase ; mais les unes y atteignent plus facilement que les autres et s'y trouvent dans un élément qui leur convient mieux. Ce sont, dans l'ordre de leur facilité extatique, la force sensible, la force affectueuse et la force religieuse.

Cette dernière est évidemment celle qui favorise le plus ce développement extrême des facultés de notre âme et qui s'y maintient le plus longtemps.

Celle de nos forces qui s'y prête le moins est l'intelligence. Quand elle réussit à se monter jusqu'à l'enthousiasme, le fruit qu'elle en recueille est la poésie; considération qui explique pourquoi les véritables poètes sont si rares.

On conçoit en effet que l'intelligence, à qui le temps et l'espace sont nécessaires comme cadres de la pensée, comme conditions naturelles du progrès; à qui le corps est nécessaire comme instrument de relations et d'étude, et qui a l'habitude de s'occuper froidement de la mort comme d'une nécessité scientifique et physiologique, on comprend que, de toutes nos facultés, l'intelligence éprouve le plus de peine à s'élever jusqu'à l'oubli du temps et de l'espace, du corps et de la mort, et à se poser en dehors de sa situation accoutumée.

La poésie n'est donc que l'expression de l'intelligence enthousiasmée; d'où il résulte que la poésie est le langage favori de la religion.

Entre l'état de sommeil et celui de ravissement ou d'enthousiasme se présente un autre rapport curieux, la satisfaction de la tendance sensible. Comme notre âme est quelquefois heureuse en songe, elle l'est quelquefois en extase.

Ceci provient de ce que l'extase est toujours prise, par celui qui la ressent, pour le progrès.

FIN DU LIVRE DEUXIÈME.

NOTES DU LIVRE II.

1. L'espace, l'étendue, la distance, n'existent pas pour Dieu. *Ne suis-je Dieu que de près, dit l'Éternel; ne suis-je pas aussi bien Dieu de loin.* Jér., XXIII, 23.

2. Le temps n'existe pas pour Dieu, *celui qui est, qui a été, qui sera*, Apo., I, 4, et pour qui, en conséquence, ces trois divisions de l'existence sont égales, également présentes, également connues, tandis que la créature ne sait *ce qui arrivera le lendemain*. Jac., IV, 14. *Tes jours, dit Job, sont-ils comme les jours de l'homme, et tes années comme celles de l'homme mortel?* Job., X, 5. *La durée de la vie est devant Dieu comme un rien.* Ps., XXXIX, 6. Le sens de ce verset remarquable revient à dire que la vie bornée de l'homme est comme si elle n'était pas, pour l'Être éternel. Après avoir donné à Israël cette magnifique définition de l'Être infini, *Dieu est celui qui est*, Ex., III, 14, il était digne de Moïse, dans l'admirable cantique qu'il a composé vers la fin de sa carrière, d'enseigner que toute longueur de temps s'anéantit en quelque sorte devant Dieu : *Mille ans sont devant tes yeux comme le jour d'hier qui n'est plus ou comme une veille de la nuit.* Ps. XC, 4.

Cette assimilation complète de deux périodes d'une durée, pour nous, si inégale, emporte la négation du temps. La même pensée est exprimée par saint Paul, quand il dit : *Dieu appelle les choses qui ne sont point comme si elles étaient.* Rom., IV, 17; ainsi toutes les créations, toutes les œuvres de Dieu, successives pour nous, sont simultanées pour lui.

De là résulte que tous les textes qui renferment le mot ou l'idée

de prescience : *Jésus a été livré selon le dessein déterminé et la prescience de Dieu*, Act., II, 23; *les fidèles sont élus selon la prescience de Dieu*; 1 Pierre, I, 2; ou de prédestination : *Ceux que Dieu a préconnus, il les a prédestinés à être conformes à l'image de son Fils*; Rom., VIII, 29; *Dieu nous a prédestinés par un effet de sa bonté à devenir ses enfants adoptifs en Jésus-Christ*; Éph., I, 5; tous les textes qui représentent la nouvelle alliance et ses grâces comme des volontés divines antérieurement arrêtées : *Le Christ désigné*, 1 Pierre, I, 20, et *les élus choisis avant la création ou la fondation du monde*, Éph., I, 4; *le dessein éternel exécuté par Jésus-Christ*, III, 11; *le mystère caché de tout temps en Dieu et qui vient d'être révélé aux saints*, Col., I, 26; *la grâce donnée en Jésus-Christ avant tous les siècles*, 2, Tim., I, 9; *la vie éternelle promise dès les anciens jours*, Tite, I, 2, toutes ces locutions placent Dieu dans le temps, ne sont que des expressions humaines appliquées à Dieu et n'ajoutent absolument rien aux mystères de la liberté (Voir le chap. XI) et de l'origine du mal (chap. XIII). *Toutes les œuvres de Dieu lui sont connues de toute éternité*. Act., XV, 18.

Avec ce grand principe, que le temps, la succession n'existe pas pour Dieu, que tout pour Dieu est simultanée, sont d'accord ces belles paroles du poète sacré qui expriment si bien l'instantanéité de la science divine : *La parole n'est pas encore sur mes lèvres, que tu sais, ô Éternel, tout ce que je veux dire*. Ps. CXXXIX, 4; et de la puissance divine : *Il envoie sa parole sur la terre, et à l'instant elle s'accomplit*. CXLVII, 15.

Ainsi, l'éternité pour l'activité divine; mais pour la notre, à chaque jour suffit sa peine. Matt., VI, 34. (Voir liv. IV, chap. XLIX, note 57.)

3. Dieu dit à l'homme : *Tu mangeras librement de tous les arbres du jardin*. Gen., II, 16. Ce texte est la permission de l'exploitation de la nature. *Prenez garde qu'élevant vos yeux au ciel et qu'admirant le soleil, la lune, les étoiles et toute l'armée des cieux, vous ne soyez tentés de vous prosterner devant ces astres et de leur rendre un culte; c'est l'Éternel, votre Dieu, qui leur a assigné leur place, pour servir à l'usage de toutes les nations qui sont*

sous le ciel. Deut., IV, 19. L'Éternel, qui a créé les cieux, qui a formé la terre, et qui l'a affermie, ne l'a point créée pour qu'elle demeurât déserte, mais il l'a mise en état d'être habitée. Esa., XLV, 18. Les cieux sont à l'Éternel, mais il a donné la terre aux enfants des hommes. Ps. CXV, 16.

Ce droit d'employer toutes choses à son usage n'est qu'un des aspects de la supériorité et de la domination de l'homme, (Voir liv. I, chap. v, note 19), et l'on sait que les Hébreux, dont la naïve astronomie se représentait la terre au centre du monde, admettaient l'idée que les astres avaient été créés pour elle. (Voir liv. IV, chap. XLVI, note 30.)

4. La révélation déclare la fixité de l'ordre actuel de notre planète. *Tant que la terre sera, les semailles et les moissons, le froid et le chaud, l'été et l'hiver, le jour et la nuit ne cesseront point. Gen., VIII, 22. Dieu a tracé au compas dans les cieux les bornes des retours réguliers du jour et de la nuit. Job., XXVI, 10. La terre ne sera jamais ébranlée. Ps. CIV, 5.*

5. *Au commencement Dieu créa les cieux et la terre. Gen., I, 1: création primordiale de l'univers. La terre, notre globe, était informe, c'est-à-dire, sans corps organisés, et déserte, c'est-à-dire sans êtres animés : chaos ou époque intermédiaire. Dieu dit : que la lumière soit, et la lumière fut ! Gen., I, 30 : nouvel ordre de choses qui recommence, et qui arrange notre planète pour une nouvelle phase de progrès. Les époques géologiques se succèdent, et l'époque humaine est la dernière ; l'homme est le dernier venu des créatures de Dieu sur la terre, et il est essentiel de remarquer que Moïse n'assigne nulle part l'âge du globe.*

6. *L'Éternel Dieu planta un jardin en Éden, vers l'Orient, et y plaça l'homme qu'il avait créé. Gen., II, 8. Aussi, l'on nommait Jardin de l'Éternel un pays fertile et délicieux, XIII, 10, image que les prophètes ont continué à employer, Esa., LI, 3 ; Joël., II, 3 ; Ezé., XXXVI, 35, et dont Ézéchiél même se sert pour donner l'idée des splendeurs et des délices de Tyr. XXVIII, 13. De là, le mot paradis, dont l'étymologie est douteuse, mais dont le sens est certain ; il signifie jardin, et devint l'expression populaire employée*

pour désigner le ciel, le séjour des anges, des justes, des bienheureux. Aussi, Jésus, dont la présence d'esprit au milieu même des horreurs de la crucifixion, suffit à tout, emploie ce terme en s'adressant au malfaiteur converti, sans doute un homme du peuple, à qui il convenait de parler le langage le plus simple : *Tu seras dans le paradis*, lui dit-il ; Luc., XXIII, 43.

7. La chute racontée Gen., III, 1—6 met en action, sous le voile d'une allégorie, les trois passions fondamentales, source de tous les péchés : l'indépendance, l'ennui d'obéir, l'ardeur d'agir à sa guise et sans contrôle, le penchant à la révolte : *Quoi ! dit le serpent, Dieu vous aurait défendu de manger de tout arbre du jardin ?* — l'orgueil, le désir de changer, de monter, de s'agrandir, d'arriver à autre chose et à plus que ce qu'on est, que ce qu'on a : *Vous serez comme des Dieux, après expérience faite du bien et du mal ;* — la sensualité, les convoitises de la chair qui, selon l'énergique expression de l'Évangile, *font la guerre à l'âme*. 1, Pierre, II, 11, le penchant vers toutes les voluptés : *Le fruit de l'arbre paraissait délicieux au goût, et il était un charme devant les yeux...* Celui qui ne reconnaît pas le mal moral dans ce tableau, connaît peu le monde et peu son propre cœur. Que ce récit soit allégorique, c'est ce dont on ne doute plus, et nous allons plus loin : il devait l'être ; l'analyse exacte des passions était impossible dans l'expérience naissante des premiers âges et pour l'idiome à peine formé des premiers hommes. Aucun de nous ne réussirait à raconter d'une manière précise et positive comment dans son propre cœur le mal a commencé ; aucun de nous ne ferait l'histoire circonstanciée des premières mauvaises intentions, des premières mauvaises pensées de son âme ; il en est de l'humanité en général comme de chaque homme en particulier : il a fallu, pour raconter l'origine du mal, ne point rechercher d'anecdotes et présenter le fait en un tableau emblématique, que saint Paul a commenté admirablement en ces mots si simples et si vastes : *Par un seul homme le péché est entré dans le monde*. Rom., V. 12. Dès lors a commencé la lutte entre le mal et l'humanité, la guerre entre la *postérité du serpent*, c'est-à-dire la continuation, l'imitation, l'hérédité du mal, dont le serpent est l'emblème, et la *postérité de la*

femme, c'est-à-dire toutes nos générations. Gen., III, 15. *J'ai la volonté de faire le bien ; mais je ne trouve pas le moyen de l'accomplir, et ainsi je ne fais pas le bien que je voudrais, et je fais le mal que je ne voudrais pas.* Rom., VII, 18—19. Ces deux choses (la chair et l'esprit) sont opposées l'une à l'autre, de sorte que vous ne faites point les choses que vous voudriez. Gal., V, 17.

8. *C'est par la chute d'un seul homme que tous les hommes sont tombés dans la condamnation ; par la désobéissance d'un seul, tous sont devenus pécheurs.* Rom., V, 18—19. Ce qui est né de chair, est chair. Jean, III, 6. *Et qui est-ce qui tirera quelque chose de pur de ce qui est souillé ? Personne.* Job., XIV, 4. *Nous péchons tous en plusieurs choses.* Jac., III, 2. *Si nous disons que nous sommes sans péché, nous nous séduisons nous-mêmes, et la vérité n'est point en nous.* 1 Jean., I, 8.

Aussi, qu'est-ce que toute cette doctrine change au système partout enseigné dans la Bible, que chacun n'est responsable que pour soi ? Absolument rien. Nous sommes tous fils de pécheurs ; ce qui est notre sort, et ce dont nous souffrons en vertu de la loi de solidarité ; et, de plus, nous sommes pécheurs ; ce qui est notre tort et implique notre responsabilité, et ce qui n'a rien d'injuste, vu que tout sera pesé et compté, y compris le désavantage de la chute. C'est l'enseignement positif de saint Paul, qui après avoir dit que par un seul homme le péché et la mort sont entrés dans le monde et que la mort s'est répandue sur tous les hommes, ajoute : *Parce que tous ont péché.* Rom., V, 42. Il est parfaitement prouvé qu'il faut traduire ici la préposition grecque : *parce que*, et non *dans lequel* ; ce qui n'aurait aucune espèce de sens ; qu'est-ce que pécher en autrui ? On ne peut pécher qu'en soi ; le péché est un fait subjectif, ou il n'est rien.

9. *Tu mourras de mort*, Gen., II, 17, c'est-à-dire, tu mourras certainement. Cette parole est la dénonciation de la mort telle que nous la connaissons, comme sortie unique et inévitable de la vie actuelle. Le sens est : tu ne passeras de ta vie terrestre à ta vie immortelle que par la mort. Et ce qui confirme cette signification, c'est qu'Adam et Ève n'ont point été frappés de mort immédiate-

ment après leur péché; ce qui aurait dû arriver, si le sens apparent était fondé.

La question : comment l'homme, s'il était demeuré tel que Dieu l'avait créé, s'il avait suivi la voie du progrès, serait-il passé de cette phase de son existence à la suivante, est oiseuse, parce qu'elle n'a rien de subjectif. (Voir liv. II, chap. XXIII, note 29 et chap. XXIV, note 37.)

Il importe de remarquer qu'une autre idée, non moins grave, est explicitement renfermée dans cette dénonciation de la mort actuellement connue, savoir, qu'en s'éloignant de Dieu, en corrompant sa nature supérieure, l'homme s'était rapproché de la nature inférieure et du genre d'existence des animaux. Adam n'avait pu être témoin de mort d'homme; il ne connaissait les phénomènes de la mort que par celle des animaux, dont les dépouilles ont servi de premiers vêtements, Gen., III, 21, et lui dire : *tu mourras de mort*, c'était lui annoncer que le chemin de sortie de ce monde lui devenait commun avec les animaux, dont il était le maître.

La sentence de condamnation de la vie est plus explicite; il est dit à la femme : *J'augmenterai ton travail, et tu enfanteras avec douleur, et ton mari dominera sur toi*; il est dit à l'homme : *Parce que tu as obéi à la voix de la femme et que tu as mangé de l'arbre interdit, la terre sera maudite à cause de toi et tu mangeras ton pain à la sueur de ton front, jusqu'à ce que tu retournes en la terre d'où tu as été pris.* III, 16—19. Cette phase entière d'existence, depuis la naissance jusqu'à la mort, et la nature qui doit y servir, sont condamnées, ou en d'autres termes, viciées à la fois. Les images, ici, sont empruntées à la vie agricole, et la malédiction de la terre emporte l'idée d'une stérilité comparative et d'une culture pénible. Le langage emblématique ne se dément point, et comme l'agriculture exprime ici toute l'activité humaine, la fertilité du sol représente toute l'exploitation de la nature, qui est devenue de toutes parts difficile et laborieuse pour l'humanité déchue.

Deux traits fort remarquables sont encore à noter; les sentences divines, diverses entre les deux sexes pour la vie, sont pareilles pour la mort, parce que la tâche de la vie diffère et que la mort ne pouvait qu'être semblable.

Enfin, les relations des deux sexes ont éprouvé quelque changement : avant l'envahissement du mal, tout est amour ; après, l'amour reste ; mais il y a domination d'une part et assujettissement de l'autre.

10. Les accidents du mal physique, variés à l'infini d'un bout à l'autre de cette vie, frappent indistinctement : *Le juste même a des maux en grand nombre. Ps. XXXIV, 20. Tout arrive également à tous. Ecc., IX, 2. Pourquoi Dieu donne-t-il la lumière au misérable et la vie à ceux qui ont le cœur brisé ? Job., III, 20. Jésus dit à ses disciples : Ne pensez pas que ces dix-huit malheureux sur qui la tour de Siloé s'écroula et les tua, eussent plus offensé que tous les habitants de Jérusalem, Luc., XIII, 4, et quand les apôtres lui demandent qui a péché, l'aveugle-né, ou son père, ou sa mère, pour qu'une si cruelle infirmité ait été envoyée, il répond : Ce n'est ni pour ses péchés, ni pour ceux de ses parents ; mais afin que la gloire de Dieu soit manifestée en lui. Jean, IX, 3. Aussi, Dieu fait lever son soleil sur les bons et les méchants, et il fait pleuvoir sur les justes et les injustes. Matt., V, 45.*

Les variétés de la mort, comme celles de la vie, sont dominées par ce principe, que le mal physique frappe indistinctement, non comme punition, mais comme épreuve, comme hérédité, le bon et le méchant, et au dernier jour d'un terrestre pèlerinage comme en tous les autres. Il se peut qu'il arrive à des justes ce que mériteraient des méchants et à des méchants ce qui devrait arriver à des justes. *Ecc., VIII, 14. Il y a des justes qui périssent avec leur justice et des méchants qui prolongent leurs jours avec leur méchanceté. VII, 15.*

11. Esaïe fait dire aux témoins étonnés de la chute de Nébucadnetsar : *Est-ce là celui qui réduisait le monde en désert ? Esa., XIV, 17.*

12. Ce sont les justes que le Psalmiste compare à des palmiers, à des cèdres, fleurissant dans les parvis de l'Éternel et portant leurs fruits jusqu'à la blanche vieillesse. *Ps. XCII, 15.*

13. Une puissante et mystérieuse analogie indique la liaison du

mal moral et du mal physique : quoique les maux et les accidents de la vie terrestre frappent indistinctement les bons et les pervers, il est incontestable que le mal physique fournit souvent à la justice divine des châtiments directs dont elle frappe les pécheurs ; il est incontestable que l'intempérance, l'impudicité, la paresse, quelquefois la colère, enfantent leurs propres punitions ; il est incontestable qu'en vertu de la loi de solidarité, ces effets sont quelquefois tristement héréditaires. Mais il y a plus : dès que la théocratie apparaît, le mal physique apparaît aussitôt comme instrument régulier de ses vengeances, et il est très-remarquable que cette observation se vérifie, non-seulement à chaque page de l'Ancien Testament, surtout depuis Abraham ; mais pendant la courte durée de la théocratie chrétienne, pendant la période d'inspiration qui a fondé le christianisme ; cela est vrai des maladies, mortelles ou non, des deuils, de la mort. Saint Paul, après avoir reproché aux Corinthiens leurs profanations de la sainte Cène, ajoute : *C'est pour cela qu'il y en a plusieurs parmi vous qui sont languissants et malades et que plusieurs sont morts.* 1 Cor, XI, 30, et de la Jézabel de Thyatire, il est dit : *Je lui ai donné du temps pour se repentir ; elle ne veut pas se repentir de son impureté : voici, je vais l'aliter et plonger dans de grandes tribulations ceux qui commettent adultère avec elle, et je ferai mourir ses enfants.* Apo., II, 22.

Les maux physiques ne pouvaient être ainsi dispensés et partagés dans des vues théocratiques, sans que les épreuves de toutes sortes, y compris les persécutions, ne fussent soumises au même régime, et Saint Pierre a dit : *Voici le temps où le jugement de Dieu doit commencer par sa maison, et si c'est par nous (les chrétiens) qu'il commence, quelle sera la fin de ceux qui ne croient pas l'Évangile ?* 1 Pierre, IV, 17. (Voir liv. IV, chap. L et les notes.)

14. *L'Éternel dit à Caïn : Pourquoi es-tu en colère, et pourquoi ton visage est-il abattu ? Si tu fais le bien, ne seras-tu pas récompensé ? Mais si tu fais le mal, la peine du péché est à ta porte.* Gen., IV, 7. *Chacun recevra selon le bien ou le mal qu'il aura fait.* 2 Cor., V, 10.

15. La progression illimitée et indéfinie du mal est clairement

indiquée dans les sombres images de cette parabole : *Lorsqu'un esprit immonde est sorti d'un homme, il va par les lieux arides, cherchant du repos, et il n'en trouve point. Alors il dit : je retournerai dans la demeure dont je suis sorti; il y retourne; il la trouve libre, nettoyée et décorée; il part aussitôt et amène plusieurs autres esprits plus méchants que lui; ils entrent dans cette demeure; ils s'y établissent, et la dernière condition de cet homme est pire que la première.* La preuve qu'il s'agit ici d'un accroissement d'iniquités et non de malheurs, c'est que Jésus ajoute : *Il en sera ainsi de cette race perverse.* Matt., XII, 43—45. Et toute la liaison des idées confirme ce sens; Jésus vient de reprocher aux Juifs d'exiger de lui un miracle pour croire, et la force des censures de la parabole est dans cette pensée : si j'opérais un miracle pour vous faire croire, pour chasser de vos cœurs le démon de l'incrédulité, il y reviendrait par quelque autre voie, et vous seriez pires qu'auparavant. La progression du malheur suit d'ailleurs celle du péché : *Ne pêche plus désormais,* e. t. il dit au paralytique de Bethesda, *de peur qu'il ne t'arrive quelque chose de pire.* Jean, V, 14. (Sur la progression du bien, voir les textes du liv. I, chapitre. xv, note 57.)

16. Le Seigneur est représenté, dans le style figuré de l'Evangile, comme un magistrat humain : *Il nous faut tous comparaître devant le tribunal de Christ;* Rom., XIV, 10; 2 Cor., V, 10, où notre défense sera prononcée, 1 Jean, II, 4; — comme un roi sur son trône, Matt., XXV, 40, — comme le juge des jeux du cirque décernant la couronne à l'extrémité de l'arène : *Le Seigneur, juste juge, me donnera,* 2 Tim., IV, 8, la couronne de justice.

17. Le méchant, par la nature des choses, est puni souvent dans ce monde et immanquablement dans l'autre : *Tous les jours de sa vie le méchant enfante ses propres maux.* Job., XV, 20. *Dieu donne à l'homme selon ses œuvres et fera trouver à chacun ce qu'il aura cherché.* Job, XXXIV, 11. *Dieu fit retourner l'iniquité d'Abimélec sur Abimélec même, et toute l'iniquité des hommes de Sichem sur leur tête.* Jug., IX, 56—57. *Les pervers dressent des embûches à leur propre vie.* Prov., I, 18. *Leur voie est comme l'obscurité; ils ne savent où ils tomberont.* IV, 19. *Le méchant fait une*

œuvre qui le trompe. XI, 18. L'orgueil marche devant l'écrasement. XVI, 18. Il n'y a point de paix pour les méchants. Esa., XLVIII, 22; LVII, 21. Ils sont eux-mêmes les auteurs de leurs maux. III, 9. Chacun meurt pour sa propre faute. Jér., XXXI, 30. L'âme qui péchera sera celle qui mourra. Ezé., XVIII, 4.

La mort est régie par Dieu dans le même système; elle sert aussi, selon l'âge et les circonstances où elle arrive, de punition, c'est ce dont les exemples sont si nombreux que personne n'en doute; et aussi de récompense; cette dispensation semble plus extraordinaire et ne l'est pas; les exemples sont, non peut-être moins frappants, mais plus rares, parce que c'est surtout comme délivrance de désastres prêts à tomber sur la famille ou la nation qu'une fin, quelquefois même prématurée selon le monde, est une récompense et une grâce. Du fils aîné de l'impie Jéroboam, d'ailleurs inconnu, il est dit : *Lui seul de la maison de Jéroboam descendra au sépulcre, parce qu'en lui seul, de toute la maison de Jéroboam l'Eternel, le Dieu d'Israël, a trouvé quelque chose de bon. 1 Rois, XIV, 15. Au pieux Josias, il est dit : Je te retirerai vers tes pères et tu seras mis dans ton sépulcre en paix, et tu ne verras point les maux que je ferai venir sur ce pays. 2 Rois, XXII, 20. Esaïe se plaint que, de son temps, des trépas pareils servaient en vain d'exemple à cette génération perverse : Le juste est mort, et nul n'y prend garde; les gens de bien ont été retirés, et nul ne veut comprendre que le juste a été retiré pour être à l'abri de la calamité. Esa., LVII, 1. Cependant, parce que la sentence contre les mauvaises actions ne s'exécute pas d'abord, le cœur des hommes s'enhardit à mal faire. Ecc., VIII, 11. Mais il y aura une résurrection des morts, tant des justes que des injustes. Act., XXIV, 15. Alors, comme Dieu ne peut être moqué, chacun moissonnera ce qu'il aura semé. Gal., VI, 7. Celui qui sème peu, moissonnera peu, et celui qui sème abondamment, moissonnera aussi abondamment. 2 Cor., IX, 6. Et il nous sera pardonné nos offenses comme nous aurons pardonné à ceux qui nous ont offensés. Matt., VI, 12—14—15. Ne nous laissons point de faire le bien; nous en recueillerons le fruit en son temps. Gal., VI, 9.*

18. Le Psalmiste dit à Dieu : *Avec l'homme miséricordieux, tu*

es miséricordieux ; avec l'homme intègre, tu agis avec intégrité ; tu es pur avec celui qui est pur ; mais avec le pervers tu agis selon sa perversité. Ps., XVIII, 26—27. Il se rit des moqueurs ; mais il réserve sa faveur aux débonnaires. Prov., III, 34.

19. C'est par le soin que Dieu prend de laisser au bien et au mal leurs légitimes conséquences que *notre injustice fait éclater la justice de Dieu. Rom., III, 5.*

20. Le Christ lui-même ne considère sa vie que comme le temps de son œuvre : *il faut que je fasse, pendant qu'il est jour, les œuvres de celui qui m'a envoyé ; la nuit vient, dans laquelle personne ne peut agir, Jean, IX, 4, et comme les douze heures du jour, pendant lesquelles il faut marcher. XI, 9.* La nuit, dans ce texte, comme en une foule de passages des auteurs anciens, sacrés ou profanes, est l'image de la mort ; la pensée du Christ est donc évidente : il y a une tâche et un temps donné pour la faire ; ce temps expiré, personne ne peut agir ; personne ne peut faire après l'heure de la fin du travail ce qu'il devait faire avant.

21. L'existence de l'enfant est sans responsabilité. *Vos enfants, dit Moïse, qui aujourd'hui ne savent ce que c'est que le bien et le mal... Deut., I, 39. Cet enfant, dit Esaïe, ne sait ni rejeter le mal ni choisir le bien... Esa., VII, 16, et Jésus lui-même a déclaré, en bénissant ces enfants, leur parfaite innocence : Laissez, a-t-il dit, ces petits enfants venir à moi ; car le royaume du ciel appartient à ceux qui leur ressemblent. Matt., XIX, 14 ; Marc., X, 14 ; Luc., XVIII, 15.* Et il est digne de remarque que les deux premiers évangélistes se servent du mot grec dont le sens est le plus large et embrasse toute l'adolescence, tandis que saint Luc emploie le terme qui désigne surtout l'enfance ; d'où il est juste de conclure que la limite précise où la responsabilité commence n'est en aucune manière désignée. Elle varie sans doute selon les individus, et Dieu en est juge.

22. *Que les enfants apprennent à exercer leur piété envers leur propre famille et à rendre la pareille à ceux qui leur ont donné*

la vie. 1 Tim., V, 4. Dans cette énergique et simple expression, *rendre la pareille*, toute la loi de solidarité est contenue, c'est la solidarité qui remonte. Ailleurs, saint Paul dit : *Ce n'est pas aux enfants à amasser du bien pour leurs pères; c'est aux pères à amasser pour leurs enfants.* 2 Cor., XII, 14. Ici, c'est la solidarité qui descend.

23. L'exemple le plus attendrissant et le plus instructif, de cette leçon de deuil donnée par la mort d'un enfant, est celui de David, qui pleure et prie tant que son enfant vit encore, et se relève dans toute sa fermeté et sa dignité, dès que, le septième jour, la mort a frappé. *Alors David se leva de terre, se lava, s'oignit de parfums, changea de vêtements, et il entra dans la maison de l'Eternel et se prosterna; puis, il revint dans sa maison, et il mangea, et ses serviteurs lui dirent : Que veut dire ce que tu fais? Tu as jeûné et pleuré pour cet enfant, lorsqu'il était encore en vie, et après qu'il est mort, tu t'es levé et tu as mangé du pain! Et il dit : Quand l'enfant vivait, j'ai jeûné et j'ai prié, pensant en moi-même : qui sait si l'Eternel n'aura point pitié de moi et si l'enfant ne vivra point? Mais maintenant qu'il est mort, pourquoi jeûnerai-je? Pourrais-je le faire revenir? J'irai vers lui, mais il ne reviendra point vers moi.* 2 Sam., XII, 20—23. Cette résignation salutaire du monarque hébreu est d'autant plus digne d'admiration, que perdre ses enfants en bas âge était considéré parmi les juifs comme une des plus terribles visitations de la providence. Esaïe, en traçant le tableau d'une ère de prospérité, compte parmi les bénédictions les plus précieuses du moment *qu'il n'y aura plus d'enfants nouvellement nés qui ne vivent que peu de jours.* Esa., LXV, 20.

24. La mort de l'enfant de David et de Batsébah, annoncée par le prophète Nathan, 2 Sam., XII, 14, offre la preuve de fait, que la mort peut être un châtement pour les parents et une délivrance pour l'enfant : Dieu punit le monarque coupable par ce deuil qui déchire son âme, et délivre le déplorable enfant du fardeau de cette vie; la honte de sa naissance en aurait empoisonné toutes les joies et aggravé tous les devoirs.

La bénédiction du Christ sur les enfants, déjà citée, sous-entend évidemment un développement futur, et la même conclusion peut être déduite de la leçon d'humilité qu'il donne à ses apôtres, lorsque, plaçant un enfant au milieu d'eux et le prenant entre ses bras, il leur dit : *Si vous ne changez et ne devenez semblables à cet enfant, vous n'entrerez point dans le royaume du ciel, et quiconque se rendra humble comme cet enfant, sera le plus grand dans le royaume du ciel.* Matt., XVIII, 3 ; Marc., IX, 34 ; Luc., IX, 47. C'est donc pour les enfants surtout qu'il est vrai de dire : *Le jour de la mort vaut mieux que celui de la naissance.* Ecc., VII, 1.

25. Tous les traits, toutes les images qui désignent la mort dans les livres sacrés, confirment la définition que nous en donnons : *Sommeil, dont on se réveillera.* Matt., IX, 24 ; Jean, XI, 11. *Passage de ce monde vers le Père.* Jean, XIII, 1. *Dépôt de l'esprit entre les mains de Dieu,* Luc., XXIII, 46, *ou de Christ.* Act., VII, 59. *Destruction de notre tente ou habitation terrestre, remplacée par une maison éternelle dans le ciel.* 2 Cor., V, 1. *Délivrance de notre corps.* Rom., VIII, 23. *Jour de la rédemption.* Eph., IV, 30. *Départ ou délogement de ce monde pour être avec Christ.* Phil., I, 25 ; 2 Tim., IV, 6. *Fin de la course.* IV, 7. *Repos réservé au peuple de Dieu.* Hébr., IV, 9. *Repos après le travail et l'épreuve.* Apo., XIV, 13. Aussi, la mort, sous l'Évangile, est un gain pour le fidèle, Phil., I, 21, et le Christ a délivré ceux que la crainte de la mort rendait esclaves toute leur vie. Hébr., II, 15. C'est évidemment en ce sens que Jésus-Christ a détruit la mort et mis en évidence la vie et l'immortalité. 2 Tim., I, 10.

26. Ce qu'il y a en nous de mortel sera absorbé par la vie. 2 Cor., V, 4. Au jour de la résurrection, on ne se mariera point, Matt., XXII, 30 ; c'est-à-dire, les relations seront changées. Marc, XII, 25. Luc., XX, 35. *La nourriture est pour l'estomac et l'estomac est pour la nourriture ; mais Dieu détruira l'un et l'autre,* 1 Cor., VI, 13, c'est-à-dire, les conditions de l'existence seront changées, et cette dernière idée, saint Paul la résume en ces termes positifs : *Tout ce que j'ai dit revient à ceci, que la chair et le sang (c'est-à-dire, le corps actuel) ne peuvent posséder le royaume*

de Dieu et que la corruption ne jouira point de l'incorruptibilité. XV, 50.

27. Mourir n'est que *parvenir*, selon une image de saint Paul, à l'état d'homme fait et à la mesure parfaite de la stature de Jésus-Christ. Eph., IV, 13.

28. Que d'autres portes eussent pu s'ouvrir pour conduire l'humanité dans la phase de progrès qui suit celle où nous nous trouvons actuellement, c'est ce qu'il est juste de conclure des exemples d'Enoch, Gen., V, 24, et d'Élie, 2^e Rois, II, 11. Selon l'expression de l'épître aux Hébreux, c'est ne point *voir* ou *goûter la mort*, Hébr., XI, 5, et cependant sortir de ce monde.

29. *L'aiguillon de la mort, c'est le péché*; 1 Cor., XV, 56; donc sans le péché, il y aurait eu mort, mais mort sans aiguillon.

30. Du progrès dans la vie future, saint Paul dit : *je désire sortir de ce monde et être avec Christ; ce qui serait pour moi bien meilleur*; Phil., I, 23; du développement physique : *le corps est semé dans un état de corruption : il ressuscitera incorruptible; il est semé dans un état méprisable : il ressuscitera glorieux; il est semé dans un état d'infirmité : il ressuscitera plein de force; il est semé corps animal, semblable à celui des bêtes brutes : il ressuscitera corps spirituel, semblable à celui des anges*; 1 Cor., XV, 42—44. *Le Christ transformera notre corps vil et abject, pour le rendre semblable à son corps glorieux.* Phil., III, 21.

31. L'Évangile fournit des preuves péremptoires contre l'antique et vulgaire erreur d'un état intermédiaire entre la vie et l'immortalité, quoique le langage des auteurs sacrés s'y conforme souvent. *Tous sont vivants pour Dieu*, a dit Jésus, Abraham, Isaac, Jacob, dont *Dieu est toujours le Dieu.* Matt., XXII, 32; Marc, XII, 26—27; Luc., XX, 37—38. Ces patriarches et tous les prophètes sont dans le royaume de Dieu. Luc., XIII, 28. Lazare est porté par les anges dans le sein d'Abraham, c'est-à-dire dans la vie bienheureuse. Luc., XVI, 22. Moïse et Élie, au sommet du Thabor, avec le Christ

apparaissant un moment sur la terre tel qu'il est toujours dans le ciel, sont dans une profonde plénitude de vie céleste, intellectuelle, affectueuse, religieuse, puisqu'ils *s'entretiennent de la mort que Jésus devait accomplir*. Luc, IX, 30—31. Quand Marthe dit à Jésus : *Je sais que mon frère ressuscitera au dernier jour*, il ne renvoie pas si loin son espérance, et lui répond : *Celui qui croit en moi, vivra, encore qu'il soit mort*. Jean, XI, 25. Jésus promet à ses disciples qu'il leur prépare une place et qu'il les recueillera près de lui, *afin*, leur dit-il, *que là où je serai, vous soyez vous-mêmes aussi*. Jean, XIV, 3. Enfin la question est complètement tranchée par la réponse du Seigneur au malfaiteur converti : *Tu seras aujourd'hui en paradis avec moi*. Luc, XXIII, 43.

Et quand saint Paul soupire après le domicile céleste, 2 Cor., V, 2, quand il préfère *quitter ce corps pour être avec le Seigneur*, V, 8, quand il déclare qu'il lui serait *plus avantageux d'être avec Christ* que de demeurer dans ce monde, Phil., I, 23, ces vœux n'ont aucun sens s'il s'agit d'aller dormir dans le sépulcre. On lit dans l'épître aux Hébreux : *Il est arrêté que tous les hommes meurent une fois, après quoi suit le jugement*. Héb., IX, 27.

A tous ceux qui pleurent sur les tombeaux, il est donc juste de dire, comme les anges aux saintes femmes : *Pourquoi cherchez-vous parmi les morts celui qui est vivant ?* Luc, XXIV, 5.

Il est d'autant plus remarquable que l'Évangile dépose contre le système d'un état intermédiaire, qu'on trouve ce système admis comme opinion populaire chez les Hébreux dès les temps les plus reculés et que le langage de l'Ancien Testament s'y est partout conformé. Cette question compte donc parmi celles que l'inspiration réservait, si l'on peut ainsi parler, à l'Évangile. On ne sait point l'origine de cette idée, commune à la plupart des anciens peuples, notamment à l'Égypte; le plus probable est d'y voir une des tentatives malheureuses, mais fort naturelles, de l'esprit humain, pour croire à une immortalité malgré la mort, et se rendre compte des phénomènes du passage de l'une à l'autre. Les Hébreux pensaient qu'à la mort le corps descendait au tombeau, et que l'âme (qu'ils se représentaient comme une essence matérielle plus pure) entrait dans une sorte d'abîme souterrain, le séjour des ombres, des mânes, des âmes. Notre langue n'a pas, comme les langues anciennes, de ter-

mes qui expriment cette dernière idée, et les traducteurs de la Bible ont presque toujours rendu le mot hébreu par tombeau ou sépulcre, quelquefois par fosse, et quelquefois par gouffre ou abîme. Que l'on doive distinguer entre le *kever*, réceptacle des corps et le *schéol*, prison des âmes, c'est ce que la plus simple comparaison des textes ne permet pas de révoquer en doute. L'expression si commune dans la Genèse, *être recueilli vers ses peuples*, autrement : *être réuni à ses ancêtres*, Gen., XXV, 8—17, XXXV, 29; XLIX, 29; Deut., XXXII, 50; Nomb., XX, 24, s'explique par l'autre terme : *descendre dans le schéol*. Gen., XXXVII, 35; XLII, 38; XLIV, 29—31. Deux simples remarques suffisent pour démontrer jusqu'à l'évidence la différence du sépulcre et du *schéol* : 1^o Jacob meurt; l'embaumement dure quarante jours; le deuil égyptien, soixantedix; le corps est porté en Canaan et mis au tombeau dans la caverne de Macpela; mais Jacob, selon la Genèse, le jour même de sa mort, fut *recueilli vers ses peuples*. Gen., XLIX, 33; 2^o et cette observation, due à un critique célèbre, est aussi frappante qu'ingénieuse; il n'est jamais dit des animaux qu'ils descendent dans le *schéol*; cette expression n'est employée que pour les hommes.

On conçoit que ce système ouvrait à la poésie le champ le plus vaste; aussi faut-il presque toujours entendre dans un sens poétique les allusions des auteurs sacrés à ce royaume des morts. Pour ne citer que deux traits, qui montrent assez combien la poésie s'est emparée de cette matière, Job, répondant à Bildad et lui traçant un tableau de la puissance divine, dit : *les ombres se retirent de terreur devant Dieu, elles qui habitent près des fleuves souterrains*. Job, XXVI, 5. Ce passage est sans nul doute la plus ancienne image connue d'un Achéron. — Et dans le discours prononcé par la voix divine, il est demandé au patriarche s'il a pénétré dans les abîmes de la mer, et s'il a vu dans ces profondeurs *les portes ouvertes du séjour des âmes*; XXXVIII, 17.

Il règne quelque incertitude sur les idées que les juifs se faisaient de la situation des âmes dans leur demeure souterraine. Bons et méchants y étaient rassemblés, et il est certain au moins qu'être englouti vivant dans le *schéol* était considéré comme une punition extraordinaire et terrible; c'est celle de Coré, Dathan et Abiram. Nomb., XVI, 30—33. Ce séjour est représenté comme un

lieu d'obscurité, de silence, de sommeil, d'inactivité. *L'Éternel dit à Moïse : voici, tu vas dormir avec tes pères.* Deut., XXXI, 16; Job, III, 13. *Je descendrai, dit Job, pour n'en plus revenir, dans la région des ténèbres et de l'ombre de la mort ;* X, 21. *O Éternel ! on ne te célèbre point parmi les morts, et qui publierait tes louanges dans le schéol ?* Ps. VI, 6 ; LXXXVIII, 11—12, CXV, 17; Ésa., XXXVIII, 18. *Dans le schéol où tu vas, il n'y a plus ni œuvre, ni discours, ni science, ni sagesse.* Ecc. IX, 10. Rois et sujets, grands et petits venaient y prendre leurs places, et l'un des passages les plus sublimes d'Ésaïe représente l'arrivée de Nébucadnetzar dans l'empire funèbre. *A ton approche, dit le poète sacré, le schéol s'est ému ; il a fait lever de leurs couches tous les princes de la terre et tous les rois des nations ; tous s'écrient : Tu es abattu comme nous, tu es semblable à l'un de nous ; du milieu de la magnificence tu as été précipité ici ; comment es-tu tombée, étoile du matin ?...* Ésa., XIV, 9—12. Il n'est parlé nulle part, dans l'Ancien Testament, d'un jugement avant d'entrer dans le schéol, ni d'un temps marqué pour en sortir. Toutefois il importe de faire remarquer que l'Ecclésiaste, qui parle du séjour des morts comme d'un lieu d'oisiveté, dit, en un autre endroit, que *l'esprit retourne à Dieu qui l'a donné*, Ecc., XII, 9, et que *Dieu demandera compte de tout ce qu'on aura fait, même de tout ce qu'il y aura de caché, soit bien, soit mal.* XII, 16. Nous avons vu ailleurs que les juifs croyaient à une fin du monde. (Voir chap. xxiv, note 55.)

Il faut conclure de ces rapprochements que Dieu a laissé les juifs, durant l'ancienne alliance, se faire de la vie future les seules idées qui fussent possibles alors, qui fussent proportionnées à leur degré de développement intellectuel et religieux. Ces idées les conduisaient graduellement à celle d'une résurrection générale et d'un jugement dernier, que les juifs avaient adoptées avant même l'Évangile. *Je sais, disait Marthe au Seigneur, que mon frère ressuscitera au dernier jour, au moment de la résurrection.* Jean, XI, 24. On ne voit pas, en y regardant de près, quelle autre nation était plus avancée ; il n'appartenait qu'au Rédempteur de mettre en évidence la vie et l'immortalité. 2 Tim., I, 10.

Le seul trait du Nouveau Testament qui semble rappeler l'ancienne idée du schéol est ce mot de saint Paul : *qu'au nom de*

Jésus tout ce qui est au ciel, sur la terre et sous la terre, fléchisse le genou ! Phil., II, 10. Mais le sens certainement le plus probable de ce passage, est de n'y voir qu'une rapide périphrase par laquelle l'apôtre désigne les anges, les vivants et les morts.

32. Les fidèles *meurent dans la foi*, Hébr., XI, 13; les méchants et les infidèles, *dans leur péché*, Jean, VIII, 21—24, et *leur fin est conforme à leurs œuvres*, 2 Cor., XI, 15.

33. Les auteurs sacrés de la première alliance prennent le plus souvent la doctrine de la fin du monde dans un sens poétique; tantôt la durée du monde exprime, dans leurs écrits, l'idée d'une durée indéfinie : *les justes te craindront tant que le soleil et la lune dureront dans tous les âges, et il y aura pour eux une abondance de paix jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de lune.* Ps. LXXII, 5—7. *Le trône de David sera affermi à jamais comme la lune, qui sera témoin fidèle, dans les cieux, de cette promesse; LXXXIX, 38. Voici ce que dit l'Éternel qui a formé le soleil, flambeau du jour, et la lune et les étoiles, lumière de la nuit : si jamais cet ordre du monde cesse, alors seulement la race d'Israël cessera d'être un peuple sous ma protection; Jér., XXXI, 35—36. Si vous pouvez rompre mon alliance touchant le jour et la nuit, tellement que le jour et la nuit ne soient plus en leur temps, alors mon alliance avec David sera rompue, XXXIII, 20.*

Tantôt la vieillesse ou la destruction du monde sert à faire ressortir l'immutabilité et l'éternité de Dieu : *Les cieux et la terre périront, mais tu subsisteras toujours; ils vieilliront tous comme un vêtement; tu les changeras comme un manteau; mais toi, tu es toujours le même et tes années ne finiront jamais.* Ps. CII, 27—28.

Cependant les anciens Hébreux croyaient à une fin du monde : *Jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de cieux, les morts ne se réveilleront point et ne sortiront point de leur sommeil; Job., XIV, 12. Les cieux s'évanouiront comme une fumée et la terre vieillira comme un vêtement, et ses habitants mourront; mais mon salut demeurera à toujours et ma justice ne sera point anéantie, Ésa., LI, 6.*

34. D'après le principe d'humilité que le Christ inculquait à ses

apôtres, en leur disant : *ce n'est pas à vous de connaître les temps ou les moments que le Père a fixés de sa propre autorité*, Act., I, 7, qui peut s'étonner que de la fin du monde il ait dit : *quant à ce jour et à l'heure, personne ne le sait, pas même les anges du ciel, pas même le Fils, mais seulement le Père*. Matt., XXIV, 36; Marc, XIII, 32.

35. *Dieu lui ayant assujetti toutes choses (à l'homme), il n'a rien excepté de cet assujettissement ; cependant, malgré cette promesse, nous ne voyons pas encore que Dieu lui ait tout assujetti en effet*. Hébr., II, 8. L'idée du progrès possible, complètement accompli, est clairement exprimée par saint Paul : *puis viendra la fin, quand Christ aura remis le royaume à Dieu, son père, et qu'il aura anéanti tout empire, toute domination, toute puissance contraires aux siens*. 1 Cor., XV, 24.

36. *L'ennemi qui sera détruit le dernier, c'est la mort*. 1 Cor. XV, 26.

37. *Voici, je vous enseigne un mystère, dit saint Paul, nous ne mourrons pas tous, mais nous serons tous transformés ; les morts ressusciteront, et nous, nous serons tous transformés*. 1 Cor., XV, 51—52. La même conclusion peut être déduite des passages où le Christ est nommé *le juge des vivants et des morts*, en les rapprochant de l'idée du jugement dernier. Act. X, 42; 2 Tim., IV, 1; 1 Pierre, IV, 5.

38. L'on peut légitimement conclure des divers traits qu'offrent les annonces de ces événements contenus dans les livres sacrés, que ce renouvellement ne sera accompagné d'aucune douleur : *cela se fera, dit saint Paul, en un moment, en un clin d'œil*. 1 Cor., XV, 52. Aussi l'apôtre promet la même couronne qu'il espère à *tous ceux qui auront aimé l'avènement du Seigneur*. 2 Tim., IV, 8. Mais, d'un autre côté, les dernières générations ne jouiront, dans la vie céleste, d'aucun privilège : *Nous qui vivrons à son avènement, nous ne précéderons pas ceux qui sont morts*, 1 Thess., IV, 15;

c'est-à-dire notre condition ne sera pas meilleure, plus grande ou plus heureuse.

Voir sur l'époque de la fin du monde et sur les avénements du Christ, liv. VI, chap. LXXV, note 91.

59. *Si vous, qui êtes mauvais* (et il est évident que cette pensée est prise ici dans un sens relatif), *savez donner de bonnes choses à vos enfants, combien plus votre Père céleste donnera-t-il le saint esprit à ceux qui le lui demandent?* Luc, XI, 13.

Si quelqu'un de vous manque de sagesse, qu'il la demande à Dieu, qui la donne à tous libéralement, et elle lui sera donnée. Jac., I, 5. La même certitude d'être exaucé appartenait aux apôtres pour tout ce qui concernait leur ministère : *En vérité, je vous le dis, tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, il vous le donnera.* Jean, XVI, 23.

40. *Quand vous priez, n'employez pas des redites inutiles comme les païens, qui s'imaginent qu'à force de paroles ils seront exaucés.* Matt., VI, 7. A de tels actes de culte, à de telles habitudes de prière s'appliquent les paroles des prophètes : *le Seigneur a dit : ce peuple s'approche de moi de la bouche, il m'honore de ses lèvres, mais son cœur est éloigné de moi.* Ésa., XXIX, 13. *Tu es près de leur bouche, mais loin de leurs cœurs.* Jér., XII, 2.

41. La longueur des prières est indiquée par le Christ lui-même, comme un des signes caractéristiques de l'hypocrisie. *Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites... qui affectez de faire de longues prières.* Matt., XXIII, 14; Marc, XII, 40; Luc, XX, 47. (Voir, sur l'oraison dominicale, liv. VI, chap. LXVI, note 36.)

42. La prière de Jésus pendant la nuit de Gethsémané, citée dans le texte, est en quelque sorte une garantie divine de cette définition : elle est admirablement commentée dans l'Épître aux Hébreux : *Jésus, pendant les jours de sa vie terrestre, ayant offert des prières et des supplications, accompagnées de grands cris et de larmes, à celui qui pouvait le sauver de la mort, fut exaucé et délivré de son angoisse.* Hébr., V, 7. La prière fut exaucée, non

par l'obtention de la demande, mais par l'adhésion de la volonté ; non, s'il est permis de parler ainsi, par l'acquiescement de Dieu à Christ, mais au contraire par l'acquiescement de Christ à Dieu. *La confiance que nous avons en Dieu*, dit saint Jean, *est que si nous demandons quelque chose selon sa volonté, il nous exauce.* 1 Jean, V, 14. *Je demande sans cesse à Dieu dans mes prières que si c'est sa volonté il m'ouvre une voie favorable pour me rendre près de vous.* Rom., I, 10. Tout ceci explique en quel sens et comment l'on doit *prier sans cesse*, 1 Thess., V, 17 ; c'est-à-dire, à tout moment, *en toute occasion*, Phil., IV, 6 ; comme le veut saint Paul, non des lèvres, mais du cœur ; est-il un moment où notre volonté ne doive point faire effort pour s'accorder avec la volonté de Dieu ? Saint Paul confirme cette théorie de la prière, quand il montre comment l'esprit de Dieu vient dans la prière en aide à notre esprit : *Ce qu'il faut demander pour bien prier*, dit-il, *nous ne le savons pas ; mais l'esprit de Dieu intercède pour nous comme avec des soupirs inexprimables*, c'est-à-dire, forme en nous des prières ferventes, et celui qui pénètre le fond des cœurs connaît bien les pensées de l'esprit chrétien qui ne demande pour les saints que des choses conformes à la volonté de Dieu. Rom., VIII, 26—27.

Cette définition explique aussi comment devant Dieu les prières sont assimilées aux bonnes œuvres, parce qu'elles sont de même nature et de même valeur ; il est dit à Corneille : *Tes prières et tes aumônes sont montées en mémoire devant Dieu.* Act., X, 4.

Enfin, le principe de l'accord des volontés divine et humaine dans la prière est explicitement contenu dans la demande de l'Oraison Dominicale sur le pardon des offenses : *Si vous pardonnez aux hommes leurs fautes, votre Père céleste vous pardonnera aussi les vôtres ; mais si vous ne pardonnez pas aux hommes leurs fautes, votre Père céleste ne vous pardonnera pas non plus les vôtres.* Matt., VI, 14—15. L'accord, ici, est enjoint comme condition du succès de la prière.

La puissance, la sainteté des prières de Jésus-Christ lui même provient de l'accord parfait de sa volonté et de celle de son Père céleste, qui donne à chaque fidèle la confiance de lui dire, comme Marthe : *Je sais que tout ce que tu demanderas à Dieu, Dieu te le*

donnera, Jean, XI, 22; et l'imperfection de notre volonté comparée à la volonté parfaite de Dieu explique comment le Seigneur peut faire infiniment plus que tout ce que nous demandons et pensons. Éph., III, 20.

43. La prière du juste faite avec ferveur est d'une grande efficacité; Jac., V, 16, surtout dans les afflictions; quelqu'un est-il dans la souffrance, qu'il prie! V, 13.

44. Si la prière a pour but et pour effet de mettre notre volonté en harmonie avec celle de Dieu, il suit que la prière faite à mauvaise intention est nécessairement illusoire et stérile: Vous demandez et ne recevez pas, parce que vous demandez mal et dans la vue de fournir à vos voluptés. Jac., IV, 3.

45. Jésus, dans sa prière même la plus générale, disait: Je ne prie point pour le monde. Jean, XVII, 9.

46. Je vous déclare que si deux d'entre vous s'accordent sur la terre à demander une chose quelconque, ils l'obtiendront de mon Père qui est au ciel; car lorsque deux ou trois personnes s'assemblent en mon nom, je suis au milieu d'elles. Matt., XVIII, 19—20. Je vous conjure de combattre avec moi par vos prières à Dieu. Rom., XV, 30. Vous nous assisterez par vos prières, de sorte que comme plusieurs personnes auront contribué à nous obtenir cette faveur, plusieurs aussi en rendront grâce pour nous. 2 Cor., I, 11.

47. Je suis sorti nu du sein de ma mère, et nu je retournerai là. Job, I, 21. Nous n'avons rien apporté dans le monde, et il est évident aussi que nous n'en pourrions rien emporter. 1 Tim., VI, 7. Qu'as-tu que tu n'aies reçu? 1 Cor., IV, 7. Qui est-ce qui a donné le premier à Dieu et il lui sera rendu? Rom., XI, 35. L'homme procure-t-il quelque avantage au Dieu fort? Job, XXII, 2. Toute grâce excellente, tout don parfait descend du Père des lumières. Jac., I, 17.

48. On a élevé le doute de savoir si le mot d'Héli, le pontife:

C'est l'Éternel, qu'il fasse ce qui lui semblera bon ! 1 Sam., III, 18, était une prière de résignation, ou l'accent du désespoir, qui plie sous un pouvoir irrésistible.

49. Dieu dit à Salomon : *Demande-moi ce que tu veux que je te donne.* 1 Rois, III, 5 ; 2 Chr. I, 7. Qui expliquera comment Dieu, qui est toujours l'Être infini, arrange sa providence de manière à l'accorder avec le vœu, quel qu'il soit, de Salomon, qui est toujours un agent libre ? (Voir liv. V, chap. LIII et note 13.)

50. *Il en sera comme d'un songe, comme d'une vision de la nuit, de toute cette multitude des nations, qui combattent contre Ariel (Jérusalem, Esa., XXIX, 1) ; ainsi qu'un homme qui a faim, rêve qu'il mange ; il se réveille, et se trouve aussi affamé qu'auparavant ; ainsi qu'un homme qui a soif, rêve qu'il boit ; il se réveille, et se trouve altéré et épuisé....* XXIX, 8. Cette image, qui se retrouve dans les épopées grecque et latine, est un des passages d'Esaïe les plus admirés par les orientalistes ; il compare le désappointement de Sanchérib et de son armée, qui se croyaient certains de prendre et de détruire Jérusalem, à la déception d'un homme affamé et altéré qui dans ses songes croit apaiser sa faim et sa soif, et éprouve, en se réveillant, les mêmes ardeurs qu'avant son sommeil. (Voir liv. IV, chap. XLIV, note 20.)

51. *Comme les songes naissent de la presse des inquiétudes, on connaît la voix de l'insensé à la multitude des paroles, ou des vœux religieux.* Ecc., V, 3. Le sens du mot est ici non de simples paroles, mais des promesses religieuses, et la comparaison, familière d'ailleurs aux poètes de l'Orient, entre les songes et les vœux imprudents et multipliés, portent sur ce que ces vœux s'évanouissent comme les rêves d'une nuit agitée.

52. Dans les curieuses visions par lesquelles le prophète Ézéchiél fut chargé d'expliquer à ses compagnons de captivité les jugements divins de la ruine de Juda et de la prise de Jérusalem, il est fait abstraction évidente de la distance et de la durée, Ézé., IV, 4—8 ; VIII, 11 ; XI, 3 et passim, quelque sens que l'on

veuille attacher à ces deux sommeils symboliques, que toutes les recherches et les études de la critique sacrée n'ont pas réussi à éclaircir et à faire concorder avec les faits.

53. *Je connais*, dit saint Paul, parlant ainsi de lui-même par humilité, *un serviteur de Christ qui fut enlevé au troisième ciel* (c'est-à-dire, au ciel le plus élevé, selon les idées juives); *si ce fut avec son corps ou sans son corps, je ne sais, Dieu le sait; et je sais que cet homme (si ce fut avec son corps ou sans son corps, je ne sais, Dieu le sait) fut enlevé dans le paradis et y entendit des paroles ineffables.* 2 Cor., XII, 2. De cette absence du corps, si l'on peut ainsi parler, de cette suspension momentanée des fonctions des sens, ou de leur surexcitation, il résulte que les impressions qui semblent encore provenir de leur action pendant l'extase, si elle est complète, ou qui en proviennent effectivement, si les sens y aident, varient et se succèdent avec une rapidité prodigieuse, tantôt indistinctes, tantôt précises; ainsi dans la célèbre vision d'Éliphas : *Le tremblement me saisit; tous mes os en furent ébranlés; un vent impétueux passa devant moi; mes cheveux se hérissèrent; quelqu'un s'offrit à ma vue; mais je n'en distinguai point les traits, et j'entendis une voix comme un souffle léger, qui me dit : etc.* Job, IV, 14.

La puissance que l'âme exerce sur le corps et les sens dans les moments d'extase et d'enthousiasme est connue par une foule d'exemples et s'est manifestée en tout temps. L'Écriture en offre un frappant exemple dans la vie d'Élie. Après son admirable prière, après le sacrifice sur le Carmel allumé par le feu du ciel, après la fin de la sécheresse qu'il a prédite, Élie espère qu'Achab se prononcera contre l'idolâtrie et que la vraie religion va refleurir; il était d'une importance extrême de ne point laisser à lui-même le faible monarque, que l'adroite et impie Jézabel attendait; Élie part du Carmel avec Achab, et celui dont la voix venait d'ouvrir les cieux, courut comme un serviteur devant le char du roi; la distance était d'environ dix lieues : *La main de l'Éternel fut sur Élie; il ceignit ses reins de sa robe, et il courut devant Achab jusqu'à l'entrée de Jizréhel.* 1 Rois, XVIII, 46. (Voir liv. IV, chap. XLIV, note 21.)

54. Jésus, expliquant à ses apôtres la gloire de Jean Baptiste, leur dit que, depuis sa prédication, *le royaume des cieux est forcé, et ce sont les violents qui l'emportent*, Matl., XI, 12; c'est-à-dire, que le zèle, l'enthousiasme religieux, sont réveillés. C'est à l'effet d'un saint enthousiasme que les apôtres attribuent l'expulsion des marchands du temple, que Jésus armé, en signe de mépris, de quelques cordelettes attachées, chasse devant lui : *Ils se souvinrent alors de ce qui est écrit : le zèle de ta maison m'a dévoré*. Jean, II, 17; Ps. LXIX, 10. C'est aussi un ravissement, un transport d'enthousiasme, que la vive apostrophe par laquelle Étienne interrompt son discours et le calme que répand ensuite dans son âme *la vue de la gloire de Dieu et de Jésus à sa droite*. Act., VII, 51—55. Étienne y puisa la constance de son martyre.

LIVRE III.

PROBLÈME DE LA REDEMPTION.

Ἔδει τὸν μεσιτὴν Θεοῦ καὶ ἀνθρώπων διὰ ἰδίας
πρὸς ἑκατέρους οικειότητος εἰς φιλίαν καὶ ὁμό-
νοιαν τοὺς ἀμφοτέρους συναγαγεῖν, καὶ Θεῷ μὲν
παραστήσαι τὸν ἄνθρωπον, ἀνθρώποις δὲ γνω-
ρίσαι τὸν Θεόν.

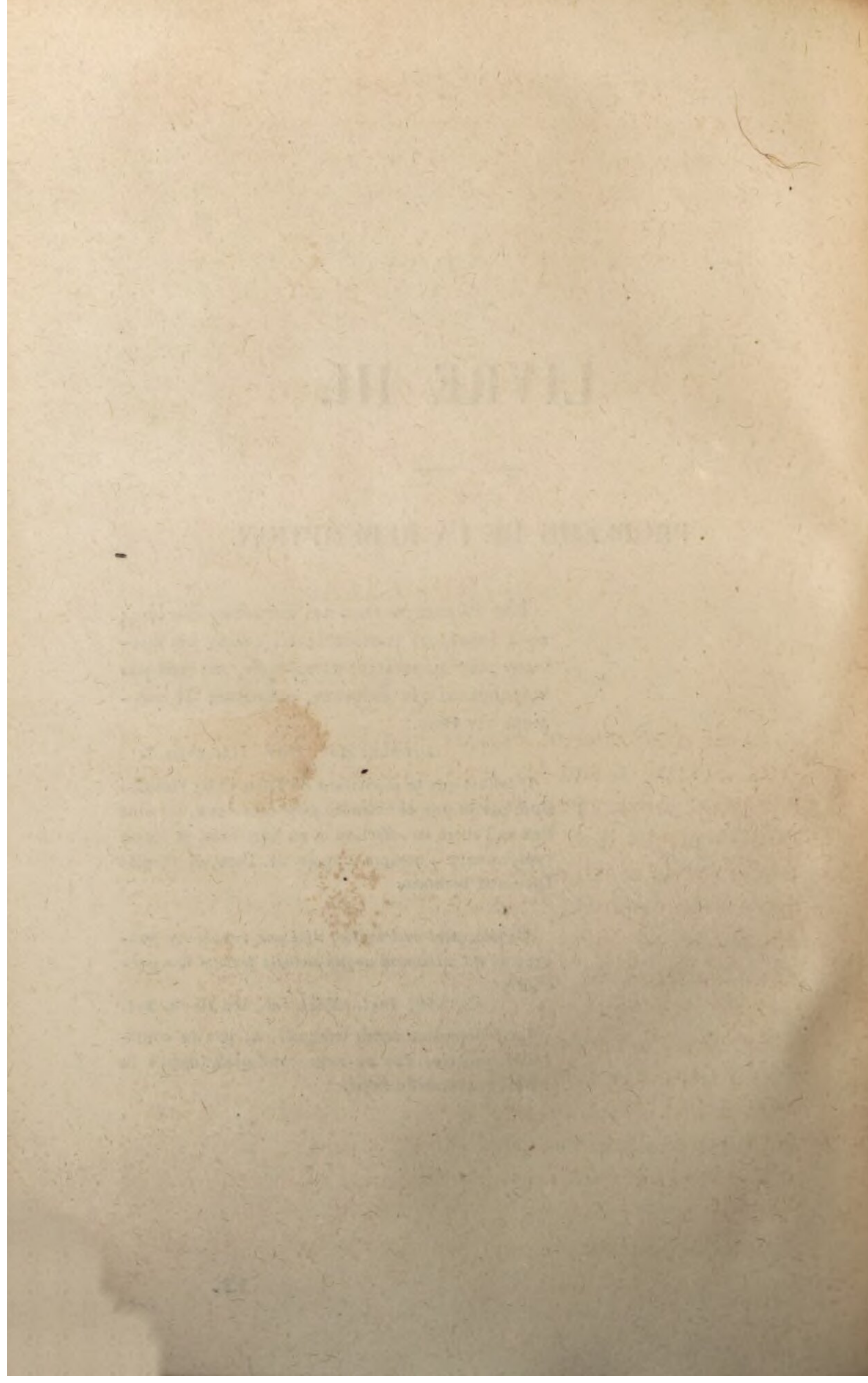
IRÉNÉE, *Adv. Hær.*, III, XVIII, 7.

Il fallait que le médiateur de Dieu et de l'humanité, par sa propre intimité avec tous deux, les unit l'un et l'autre en affection et en harmonie, et qu'en représentant l'homme auprès de Dieu, il révélât Dieu aux hommes.

Mutila esset redemptio, nisi per continuos progressus ad ultimam usque salutis metam nos perduceret.

CALVIN, *Inst. christ. rel.*, liv. II, ch. XVI.

La rédemption serait tronquée, si, par de continuel progrès, elle ne nous conduisait jusqu'à la limite suprême du salut.



LIVRE III.

PROBLÈME DE LA RÉDEMPTION.

CHAPITRE XXIX.

L'Homme hors de son rang.

Il est extrêmement curieux que l'état de sommeil et celui d'extase soient les seuls où l'activité, se satisfaisant elle-même, nous fasse arriver à la satisfaction de la tendance sensible. Hors de ces deux situations de l'âme, nos tendances ne sont jamais en équilibre avec les ressources dont elles disposent. Comme êtres intelligents, moraux, affectueux, sensibles et religieux, notre ambition, dans l'état ordinaire de notre esprit, dépasse toujours notre énergie.

La fable de Tantale est l'histoire de l'humanité.

Cette disproportion entre l'activité et le but de l'activité, cette ardeur des tendances et leur impuissance à se satisfaire, est une preuve de fait que l'humanité a reculé sur sa voie de progrès, que l'homme ressemble moins à Dieu qu'il ne devrait.

Cette impuissance intime, personnelle, *subjective*, se re-

trouve en toutes nos tendances sans exception; c'est que lorsqu'un être progressif recule, il recule tout entier.

Qui réussit à se perfectionner, aimer, jouir, adorer autant qu'il le voudrait; qui ne sent qu'il lui est impossible de se faire une part qui lui suffise de ces gloires, de ces saintetés, de ces joies ? L'expérience est faite ¹.

D'où il suit que l'humanité entière est déplacée, descendue de son rang, déchue de son progrès, en arrière sur sa voie. L'homme est au-dessous de lui-même ².

Souvent, il le sait; quand il ne le sait pas, il le sent.

Les traditions universelles du genre humain sont d'accord avec ces découvertes de l'expérience individuelle, avec ces données de la nature humaine; les traditions remontent toutes jusqu'à un état d'innocence, un paradis, un âge d'or; toutes affirment s'en souvenir et prétendent que le mal, le mal moral et le mal physique, ne commence qu'à la seconde page de notre histoire.

Il est impossible de concevoir l'universalité de ce souvenir, s'il ne repose sur un fait réel. La mémoire ne peut être crédule, comme l'espérance, sur les points où la force sensible est en jeu; que l'homme eût prévu un paradis terrestre, qu'il l'eût supposé dans l'avenir, l'illusion eût été d'accord avec l'ardeur superstitieuse qu'il a toujours mise à le découvrir, à le devancer, à se le promettre; les dé plaisirs du présent embellissent aisément les siècles futurs; les eaux les plus méphitiques renvoient souvent les nuances les plus diaprées, et n'est-ce pas dans l'aridité du désert que se présente le mirage? Mais que l'homme se soit rappelé un paradis terrestre, qu'il l'ait supposé dans le passé, que dans sa misère profonde, il se soit cru follement un héritier dépossédé..... il est impossible que sa crédulité ait été à ce point rétrospective, et il est au contraire fort simple que l'enfant prodigue, qui a dissipé sa légitime, se souvienne de la maison de son père.

CHAPITRE XXX.

Solution du problème de la Rédemption.

Jusqu'ici la théologie expérimentale, guidée par l'étude de *l'être en soi*, et sans quitter un moment le fil délié, mais sûr, qui suit les détours du labyrinthe, nous a tout expliqué. L'homme et ses tendances, la parole et ses merveilles, Dieu et ses relations, la création et son but, le progrès et ses phases, l'activité et ses alternatives, temps, espace, nature, cosmogonie, chaos, innocence, chute ; la naissance, la vie, la mort, la résurrection, le mal moral et le mal physique, la fin du monde, le sommeil et ses phénomènes, et les divers états d'extase ; la théologie expérimentale, en se révélant l'homme, se révèle tout, et des principes qui précèdent, considérés dans leur ensemble, elle déduit sans peine la notion d'une rédemption.

Avant tout, comment ce mot immense et sacré a-t-il pu jaillir du milieu de nos recherches ? Comment cette idée vient-elle tout à coup s'insérer dans le courant de notre théorie ?

C'est qu'il est naturel au malade de chercher sa guérison ; à l'esclave, de chercher sa liberté. C'est qu'il est naturel à un être doué des facultés que l'homme possède, de ramener sa pensée sur lui-même pour demander compte à ses facultés de leur impuissance ; en un mot, c'est que l'homme, dans sa chute, cherche à se relever, et s'enquiert d'un appui ; l'appui, c'est une rédemption.

De sa chute, l'homme est naturellement averti par la disproportion de ses facultés et de leur but, par leur im-

puissance à se satisfaire, par tout ce qu'il voit, tout ce qu'il sent lui manquer, et par l'impossibilité où il se trouve de l'acquérir.

Le mot, rédemption ! est donc naturel ; il n'est que le cri du captif soulevant sa chaîne et cherchant l'anneau où il peut la briser.

Celui-là seul peut refuser de le prononcer et doit se dire étranger à cette idée, qui déclare aussi être parfaitement content et de ce monde, et de la mort, et de lui-même, et ne vouloir rien de plus, rien de mieux, rien de différent.

Qu'est-ce, en effet, d'après tous ces principes, qu'une rédemption ? Deux des faits précédemment constatés nous l'apprennent.

L'activité de toute créature progressive est continue ;

L'activité n'a que deux alternatives à suivre, celle qui toujours éloigne, celle qui toujours approche de Dieu ;

D'où il suit que la perdition, la damnation, n'est qu'un éloignement croissant de Dieu :

D'où il suit encore qu'une rédemption consiste en un point d'arrêt mis à la marche rétrograde d'une classe d'êtres s'éloignant de Dieu et en un moyen donné de se remettre en marche vers lui ³.

Un rédempteur est un *stator* sur le chemin du mal.

Bienfait immense, puisque l'éternité, nous l'avons vu, en dépend ; car les deux alternatives sont également indéfinies, sans limites, sans barrières ; on peut toujours, toujours, s'éloigner de Dieu.

Bienfait immense, puisque l'impuissance actuelle des tendances à se satisfaire montre assez que le moyen de ce retour était hors de notre portée et que par nous-mêmes nous ne pouvions suffisamment revenir vers Dieu.

Bienfait immense, puisque par sa nature même il est gratuit. Prétendre que le Créateur doit une rédemption à ses créatures, c'est prétendre que la création a été manquée

et mal faite. Par la force des choses, une rédemption est un supplément de moyens accordé à l'activité, pour la ramener et la maintenir dans la voie conduisant à Dieu pendant une phase de progrès ; un supplément de moyens n'est *exigible*, que si les moyens primitivement donnés sont insuffisants ; donc, une rédemption est une grâce gratuite, un don gratuit ⁴.

Bienfait immense, enfin, parce qu'il est nécessairement général et commun à tous les êtres progressifs compris dans la phase de progrès qui l'obtient ⁵. L'universalité de la rédemption humaine est une conséquence de l'unité de la race humaine. Comme une seule chute suffit pour entraîner toute une race solidaire, une seule rédemption la relève. Les hommes sont semblables à ce point, et comme toutes nos affaires, une rédemption sera une affaire de famille ⁶. L'humanité entière était déchue ; Dieu, étendant sa main pour la relever, la relevait tout entière.

Ce qui le prouve, c'est que Dieu est amour ; c'est que la tendance affectueuse est infinie en Dieu ⁷ ; elle serait limitée, si Dieu limitait la rédemption.

Ce qui le prouve encore, c'est l'unité de notre phase de progrès qui forme un ensemble, où tout est lié au point qu'une rédemption partielle ou temporaire serait en contradiction avec le progrès même qu'elle a pour but de diriger et d'assurer ⁸.

Ce qui le prouve encore, c'est la loi de solidarité ; comment cette loi pourrait-elle demeurer en vigueur, au sein d'une humanité sauvée en partie ? Il faudrait donc que la solidarité mutuelle s'exercât, moins l'intérêt le plus cher, l'intérêt du salut, et l'on partagerait tout avec ses frères, excepté la rédemption et l'immortalité... L'horrible et l'absurde se rencontrent dans ce système ⁹.

Ce qui le prouve enfin, c'est la généralité du but de la création, ce but a été le progrès de tous vers Dieu, et la

rédemption ne peut avoir un but moindre que la création.

On peut dire même que la limiter, c'était la fausser, et en conséquence la détruire ; une rédemption partielle aurait fini par ne plus trouver de croyants.

Voilà pourquoi le dogme : hors de l'église, point de salut, est le principe latent de mort des sectes qui l'acceptent.

Toutefois cette universalité de la rédemption n'emporte pas la moindre infraction au régime de la liberté, ce droit commun de l'humanité, ni à celui de la différence qui sous tous les rapports existe toujours entre les hommes.

La rédemption ne touche pas à la liberté, puisque celle-ci est le moyen principal et indispensable du progrès et que le but même de la rédemption est de ramener et de fixer dans la voie du progrès ¹⁰.

Et la rédemption ne touche point à la loi de différence ou d'inégalité, puisque ces différences d'homme à homme sont nécessaires au progrès de tous et comptées nécessairement à chacun.

C'est parce que la rédemption ne pouvait enfreindre la loi d'inégalité, que la rédemption est inégalement partagée entre les hommes, que les uns la voient de plus près et la connaissent mieux, que telle race est admise à la connaître avant telle autre. Dans un monde où tout est inégal, il fallait que la rédemption le fût. L'avenir de l'immortalité doit réparer toutes ces inégalités ¹¹. (Voir liv. VI, ch. LXXVI.)

En attendant, la rédemption sera-t-elle subjective ou objective ? En d'autres termes, agira-t-elle à l'intérieur sur notre âme ; ne se produira-t-elle qu'au dedans de nous, ou s'emparera-t-elle de notre être par des moyens purement extérieurs ?

Dans son but, dans ses résultats, la rédemption est purement subjective, puisque la ressemblance de la créature et du Créateur qu'elle est destinée à rétablir, ne peut qu'être

intérieure et spirituelle. C'est l'humanité en général, c'est chaque homme en particulier qu'il s'agit de ramener sur la voie de l'alternative légitime, de remettre en marche vers Dieu, de rendre de plus en plus ressemblant à son Créateur. Il est évident que tout, dans ce but, est subjectif, spirituel, intime ¹².

La rédemption sera-t-elle subjective ou objective dans ses moyens?

Objective. Car si dans ses moyens la rédemption était subjective, si elle avait agi seulement à l'intérieur de chaque cœur humain pour le refondre, le convertir, le ramener au progrès, il y aurait eu autant de rédemptions que d'individus à racheter; chaque homme aurait reçu la sienne, privée, secrète, invisible, inconnue; tout se serait passé dans des conférences solitaires entre Dieu et chacun de nous, et toutes ces rédemptions, éparses et isolées, sans lien et sans connexité, auraient évidemment détruit la loi de solidarité. Pour maintenir cette loi, il fallait que la rédemption fût collective dans ses effets, et en conséquence objective, extérieure, visible dans son accomplissement ¹³.

CHAPITRE XXXI.

Nécessité et Nature d'un Rédempteur.

La rédemption ne pouvait être objective dans ses moyens et collective ou générale, sans se personnaliser en un rédempteur. Un salut, quand la race qu'il s'agit de sauver est l'humanité, suppose donc un sauveur.

Remplir l'office de sauveur dans un département de la création, c'est-à-dire, faire changer de voie à une activité qui s'égare et la ramener vers Dieu, c'est toucher à l'œuvre de Dieu, se mêler dans son gouvernement, et puiser dans l'infini pour venir en aide au fini... D'où résultent ces trois conséquences : premièrement : une rédemption sera impossible sans l'entière autorisation et la participation continue de l'Être infini ¹⁴ ; secondement : l'office de sauveur ne peut être rempli que par Dieu même, ou un être qui soit son représentant, son fondé de pouvoirs, l'*alter ego* de l'Être infini ¹⁵, l'idéal réalisé et manifesté ¹⁶ ; troisièmement : l'existence du Rédempteur est en dehors du temps, ou pour parler plus exactement, elle n'est nullement soumise à cette forme de connaissance, à cette loi de succession. Pour puiser librement et sous sa responsabilité dans l'infini, il ne faut point trouver, entre l'infini et soi, cette barrière que nous nommons le temps ¹⁷.

En outre, remplir l'office de sauveur d'une manière subjective ou intérieure quant aux résultats, et objective ou extérieure quant aux moyens, et d'une manière à la fois individuelle et collective, ne se pouvait point par une *théorie* ; il y fallait une *pratique*.

Enfin, c'était une activité humaine qui se perdait ; il fallait une activité, humaine aussi, pour la sauver. Un homme, seul, pouvait opérer et offrir un salut humain ; quel autre qu'un homme les hommes peuvent-ils suivre, même pour revenir à Dieu ¹⁸ ?

Tout ce qui précède sur les moyens d'exécution d'un salut peut se résumer en un seul mot et se généraliser en un seul principe : une rédemption ne peut s'accomplir qu'au sein même de la phase de progrès qui, par suite d'une chute, en a encouru le besoin ¹⁹.

Ainsi, un double caractère doit se découvrir en un rédempteur : il faut qu'il soit également à sa place naturelle,

tantôt dans le sein de Dieu, tantôt au milieu de ses rachetés, quels qu'ils soient ²⁰.

S'il n'est pas *issu de Dieu*, quand il accepte de tenter une rédemption, d'où lui viendra le droit, le pouvoir de s'immiscer dans les conséquences d'une liberté, d'une activité que Dieu a créée; à quel titre prétendra-t-il retenir dans sa chute un monde qui s'abîme, parce que Dieu l'a fait libre et que les mondes libres se perdent, s'ils le veulent?

S'il n'est pas au niveau de ses rachetés, quelles conditions de rachat, quelles voies de salut viendra-t-il leur proposer? Le plus divin rédempteur pourrait-il sauver un monde, en restant étranger à son sort? Se fait-on suivre, avons-nous déjà demandé, sans marcher par le même chemin?

Ce double caractère d'un rédempteur traîne après lui un insondable mystère ²¹; ces deux noms de Frère et d'*Emmanuel* (c'est-à-dire, *Dieu avec nous*), que les rachetés doivent donner au Rédempteur pour se confier en lui, semblent s'exclure et se contredire, et la nature même de ce mystère nous amène à deux conclusions, dont l'importance est extrême.

1^o Le mystère est de pareille espèce que celui de la liberté; il s'agit toujours de savoir comment Dieu cesse d'agir et laisse agir.

Quant à la liberté, on demande comment Dieu rend indépendante une activité telle que la nôtre et laisse l'homme encourir la responsabilité d'une vie;

Quant à la rédemption, on demande comment Dieu rend indépendante une activité qui suffise à cette œuvre, et laisse le Rédempteur, quel qu'il soit, accepter la responsabilité d'une rédemption.

Le genre du mystère ne change en rien.

2^o Une rédemption ne pourra se prouver que par des *faits*; le mystère qu'une rédemption suppose échappant

toujours aux efforts de la raison, qui n'en conçoit que le besoin sans pouvoir en découvrir l'auteur et qui ne peut rien dire après avoir dit : pour qu'une rédemption soit possible, il faut que le Rédempteur soit un Emmanuel et un Frère, il s'ensuit que les garanties d'une rédemption ne peuvent qu'être objectives, extérieures, transmises, et non immédiates ; c'est-à-dire, qu'elles ne peuvent consister qu'en des faits, idée qui est en harmonie avec la donnée précédemment admise, que la rédemption sera objective dans les moyens qu'elle emploie.

Une rédemption est nécessairement une œuvre de liberté ²², puisque c'est une œuvre morale. L'entreprise d'une rédemption engage, d'une manière continue ²³, la responsabilité du Rédempteur, qui, dès lors, a dû avoir une idée précise et complète de ses pouvoirs, de ses droits, de ses devoirs et des périls de sa tâche ²⁴, une ferme confiance dans le succès de sa mission ²⁵, et à l'issue, la certitude intime et subjective d'avoir réussi ²⁶.

CHAPITRE XXXII.

Certitude propre à une Rédemption.

Ces *faits*, quels seront-ils ? Ils ne peuvent être que le développement entier et complet d'une existence et d'une activité d'homme.

Une existence humaine comprend quatre faits, déjà reconnus et définis (*voir* liv. II, chap. XXIII), par lesquels l'humaine activité trouve les occasions et les moyens de son

développement dans la phase actuelle et sur le seuil de la suivante : la naissance, la vie, la mort et la résurrection. Rien de moins, rien de plus.

Homme, le Rédempteur des hommes franchira tous ces intervalles, montera tous ces degrés et manifestera son activité humaine sous ces divers aspects. S'il omettait l'une ou l'autre de ces expériences et refusait de s'y soumettre, si son activité recevait dispense de l'une ou l'autre de ces positions dont l'homme n'est jamais dispensé, le lien de fraternité du rédempteur et des rachetés serait relâché d'autant, et ceux-ci entreraient en légitime défiance de la validité de cette rédemption. Il faut donc que la mission d'un rédempteur des hommes présente au complet ces quatre phases de toute existence humaine : naissance ²⁷, vie ²⁸, mort ²⁹ et résurrection ³⁰.

Œuvre d'un si extraordinaire ouvrier, seul capable de la remplir, une rédemption ne pourra s'effectuer que si elle est annoncée, prédite, connue d'avance. Jamais un sauveur, prenant le monde à l'improviste, ne le sauvera ³¹ : le salut d'une race ne sera point un fait inattendu et soudain. Le caractère mystérieux du rédempteur, la nature mystérieuse de son office, exige impérieusement que l'humanité reçoive avertissement, et son devoir, évidemment, sera de se tenir pour avertie ³².

La rédemption, avons-nous dit, est objective dans ses moyens ; objective, c'est-à-dire purement terrestre en apparence et à l'extérieur ; si nul avertissement préalable n'en a été donné, la forme voilera le fond, et l'humanité courra le risque de prendre la rédemption pour une des choses ordinaires de ce monde ³³.

La rédemption est collective et générale dans ses effets ; néanmoins, dans son accomplissement, elle est temporaire et locale ; elle prend jour, elle élit domicile, et en conséquence, si elle a lieu sans que l'humanité s'y attende et s'y

prépare, elle se renferme comme dans un cadre étroit, où l'humanité a peine à la voir, et, jusqu'à ce qu'elle se ramifie et se porte au loin, il y a du temps inutilement perdu pour en recueillir, pour en multiplier les fruits.

Une simple réflexion achève de montrer combien il est certain que la rédemption ne pouvait être générale et profiter à tous, et n'oublier personne dans l'humanité, sans être annoncée et promise. Cet avertissement seul plaçait les hommes en présence de la rédemption comme en présence de tous les événements de ce monde, en trois situations nettement déterminées, qui ne peuvent être mieux exprimées que par ces trois mots familiers : avant, pendant, après.

Les générations antérieures à la rédemption avaient à l'attendre et à en devenir les préparateurs et les hérauts ³⁴.

Les générations voisines de son théâtre et contemporaines de son accomplissement avaient à la saisir pour ainsi dire au passage, à la contempler en action, à l'étudier de près et à s'en rendre attentifs et fidèles témoins, pour l'attester et la transmettre aux générations futures et aux peuples éloignés ³⁵.

Les générations, recevant la vie postérieurement à la rédemption accomplie avaient simplement à s'en faire les disciples, les gardiens et les propagateurs ³⁶.

Si la certitude d'une rédemption ne peut être basée que sur les faits ; si, d'autre part, la rédemption a dû être annoncée et prédite, il s'ensuit que sa certitude en dernière analyse reposera sur des témoignages. Les faits, dans le monde où nous sommes, ne sont connus que par témoins.

Ce témoignage sera double :

Témoignage de l'attente, de la prévision, de la promesse ³⁷ ;

Témoignage de l'accomplissement, du souvenir, de la mise en possession ³⁸.

Ce témoignage sera nécessairement humain et divin à la fois.

Divin, puisqu'il témoigne d'un Emmanuel, d'un rédempteur *issu de Dieu*, et dont l'existence est extra-rationnelle.

Divin encore, puisqu'il témoigne d'un don purement gratuit, dont le désir, le besoin, le vœu n'annonçait nullement la dispensation ;

Et divin encore, puisqu'il témoigne de la rédemption avant son accomplissement.

Sous un autre aspect, ce témoignage sera humain, puisque le rédempteur des hommes, homme comme eux, passera par toute une vie humaine dont il s'agira de faire déposer, et de faire déposer des hommes.

Ainsi, la condition d'une rédemption est une révélation, miroir terrestre où se réfléchira une image divine.

CHAPITRE XXXIII.

Formes humaines de la Rédemption.

Dans la révélation, témoignage de la rédemption, l'élément divin et l'élément humain seront d'autant plus mêlés que *notre* rédempteur doit être l'un de *nous*, malgré son *issue* divine, et sa rédemption un fait de ce monde, malgré sa gratuité divine ; il suit que l'ouvrier et l'ouvrage, le sauveur et le salut, sont assujettis à toutes les conditions de l'humanité, à toutes les chances qui attendent ce qui est terrestre et humain.

Membre de l'humanité, le rédempteur, mêlé à la foule

des hommes, au vu et au su de tous, sera membre d'une famille ³⁹, citoyen d'une patrie ⁴⁰, adepte d'une école ⁴¹, fidèle d'une religion ⁴², contemporain, en un mot, d'une génération humaine qui l'environnera de toutes parts et pèsera sur lui de tout son poids, heureux ou funeste ; tout cela, c'est être homme, et, au fond, tout cela se réduit à ce que le rédempteur sera atteint par la loi de solidarité.

Événement de ce monde, la rédemption sera dominée par les deux conditions des choses de ce monde, le temps et l'espace : elle prendra un certain temps ; elle s'effectuera en un certain lieu ; elle aura un champ d'action sur la terre, une date dans le cours des siècles ; son millésime comptera sur la liste des âges de l'humanité ⁴³.

Tout homme vit de la vie de sa génération.

Tout événement a la couleur de son siècle.

Le rédempteur et la rédemption seront de leur temps, ainsi que déjà il a été dit ; sans quoi, les contemporains, faute de comprendre, et fort innocents dans leur manque d'intelligence, repousseront le rédempteur et méconnaîtront la rédemption ⁴⁴.

Mais cette indispensable condescendance du rédempteur, cet accommodement de la rédemption à l'esprit humain du moment, aux circonstances présentes de l'humanité, ne peut évidemment porter que sur la forme, et non sur le fond ; sans quoi, le salut cesserait d'être collectif et général.

On voit que, dans une rédemption destinée à une humanité, la forme est nécessairement temporaire et locale ; le fond, nécessairement permanent et universel. La forme convient nécessairement à un temps, un lieu, un climat, et s'adresse à certains hommes ; le fond, à tous les temps, tous les lieux, tous les climats, et s'adresse à tous les hommes ⁴⁵.

La forme sert à faire accepter, au début de l'œuvre, le fond ; le fond, à son tour et plus tard, fait comprendre la forme ⁴⁶.

Évidemment aussi, à mesure que la rédemption se propage et pénètre, le fond se dégage de la forme, idée féconde sur laquelle il y aura à revenir ⁴⁷.

La forme de la rédemption devra présenter, dans les actes et les discours du rédempteur, deux caractères qu'il est naturel d'y chercher, et que la couleur temporaire et locale, quelles qu'en soient les nuances, ne doit pas recouvrir : l'autorité ⁴⁸ et la beauté ; en d'autres termes, un degré élevé de sublime ; si l'ascendant qui toujours accompagne le sublime, si l'impression du beau ⁴⁹ que les tendances de l'homme désirent toujours, au moins instinctivement, recevoir, et qui est une source si féconde et si noble de jouissances, faisaient défaut dans l'œuvre d'une rédemption, les plus nobles instincts de notre âme se trouveraient froissés, et le doute y germerait ; car, comment la vérité peut-elle n'être pas impérieuse ? comment la pure vertu et la pure religion peuvent-elles n'être pas revêtues de beauté ? comment la rédemption ne serait-elle pas attrayante ?

CHAPITRE XXXIV.

Choix de l'Époque de la Rédemption.

Ainsi marquée dans sa forme du cachet de l'âge où elle s'accomplit, mais nécessairement universelle et permanente dans son essence, il semble que le siècle choisi pour la rédemption était indifférent, et qu'elle ne pouvait venir qu'à propos.

Puisque tous les hommes, tous occupés, soit à l'attendre

et à la préparer, soit à y prendre part et à l'escorter pour ainsi dire comme contemporains, soit enfin à s'en souvenir et à l'exploiter, en retireraient des fruits suffisants pour tous, il semble encore, à ce point de vue, qu'il n'importait nullement que la rédemption fût accomplie plus tôt ou plus tard.

Mais, en dépit de ces apparences, le choix du moment de la rédemption était d'une extrême importance ⁵⁰, et cette importance est clairement expliquée par la définition donnée de la rédemption : une rédemption, avons-nous dit, est un point d'arrêt mis à la marche rétrograde d'une classe d'êtres s'éloignant de Dieu, et un moyen donné de se remettre en marche vers Dieu. On conçoit qu'une classe d'êtres, surtout s'ils sont solidaires, peut, en abusant toujours des facultés de sa phase de progrès pour s'éloigner de Dieu, s'en éloigner au point qu'il devienne impossible, dans cette phase au moins, de rebrousser chemin vers le Créateur. Il vaudrait mieux, en ce cas, pour cette humanité, *de n'être point née*, selon une terrible réflexion du Sauveur. Il faudra donc, si une rédemption est octroyée, qu'elle s'accomplisse avant ce moment fatal où le mal serait sans remède, où la voie de perdition serait sans retour, où l'humanité entière ne saurait plus voir dans le salut ni un besoin, ni un bonheur.

Si l'on objecte à ce raisonnement qu'il repose sur une pure supposition ; que rien ne prouve que l'humanité, à une époque quelconque de son histoire, soit parvenue à une crise si fatale, à un excès de corruption mondaine où tout espoir d'amendement était exclu ; que même cette désolante expérience n'a pu être faite ; il suffit de répondre que Dieu agirait contre sa propre nature et ses intentions arrêtées en accordant une rédemption avant ce moment, vu que le moment qui précède un degré irrémédiable de corruption est le seul opportun, le seul possible pour une rédemption : avant, il serait trop tôt : l'activité n'aurait pas été laissée

assez longtemps à elle-même, et la liberté aurait reçu une atteinte ; après, le bienfait serait demeuré stérile par l'incapacité des destinataires ⁵¹.

Si donc une rédemption a été accordée en effet, si un rédempteur a paru, il faudra que sa venue soit distinctement marquée au milieu des annales de l'humanité par ce point d'arrêt dans l'envahissement du mal et cet effort de retour vers le bien, le but admirable et miséricordieux de son intervention dans notre destinée. Il faudra qu'à sa voix l'humanité s'arrête, cesse de descendre, et recommence à monter. Il faudra que l'abîme de perdition se ferme sous ses pas purs et triomphants, et que, se relevant sur le sol raffermi, l'humanité, appuyée sur son Sauveur, reprenne, dès ce jour, et pour ne plus dévier, la voie qui conduit vers Dieu ⁵².

CHAPITRE XXXV.

Le Rédempteur reconnu par l'Époque de sa Venue.

Le christianisme expérimental, creusant toujours dans les profondeurs de notre être, nous a dévoilé la nécessité et les conditions d'une rédemption, les caractères dont un rédempteur sera revêtu, et même un infailible signe pour le chercher et le reconnaître dans les champs de l'histoire. Ce signe est un fait.

Les siècles de l'humanité antérieurs à la rédemption veulent être jugés dans un esprit profond et de justice et de miséricorde ⁵³ ; la foi doit se montrer impartiale à leur égard. Mais il est impossible de ne point reconnaître que depuis le commencement des annales du genre humain, de-

puis l'instant où, en remontant la nuit de l'antiquité, l'on voit poindre les premières lueurs de l'histoire, le mal et le mensonge vont croissant jusqu'à Jésus-Christ; l'activité humaine suit l'alternative illégitime et s'y engage de plus en plus; l'humanité rétrograde; l'humanité s'en va plus loin de Dieu d'erreur en erreur et d'iniquité en iniquité; il y a progression croissante de perdition ⁵⁴.

Avec Jésus-Christ, l'humanité s'arrête sur la voie fatale et rebrousse chemin; elle revient sur ses pas vers Dieu, vers le vrai et le bien, vers la charité et la paix; elle remonte de vérité en vérité et de vertu en vertu; elle reconquiert la ressemblance avec le Créateur, et depuis Jésus-Christ il y a progression croissante de salut ⁵⁵.

La croix du Christ (pour imiter saint Paul qui se plaît à emprunter aux jeux du cirque de poétiques et frappantes comparaisons), la croix du Christ occupe en ce monde la place de la borne de l'arène, qu'il fallait doubler pour revenir vers le prix.

Jésus-Christ est donc le Rédempteur. Nous en avons une preuve de fait. Le succès de l'œuvre révèle assez son auteur, et nier la rédemption par Christ, c'est s'engager à nier que la masse des erreurs et des iniquités humaines va croissant jusqu'à l'ère chrétienne et en diminuant après.

Cette assertion, purement historique et qui offre l'avantage de mettre les questions religieuses sur le terrain de l'histoire avant de les faire passer sur celui de la théologie pure, cette assertion ne va pas jusqu'à prétendre que, durant ses siècles et de chute avant l'Évangile, et de réhabilitation depuis, il ne se rencontre point dans la double marche de l'humanité des points d'arrêt, des périodes rétrogrades, ou dans la bonne ou dans la mauvaise direction ⁵⁶. Quel ciel ténébreux n'a pas ses éclaircies? quel azur est sans nuages? Oui, l'humanité, dans son naufrage, s'est retenue à bien des digues, qui faisaient çà et là obstacle au débordement de

ses passions et de ses iniquités; par moments aussi, depuis qu'elle remonte le torrent, on la voit faiblir et laisser s'en aller en dérive ses conquêtes de vérités et de vertus ⁵⁷. Mais de si grandes questions veulent être envisagées dans leurs justes proportions de grandeur, et, somme toute, vues de haut, vues dans l'ensemble des destinées humaines, les deux progressions en sens différent sont certaines, et la croix du Christ s'élève comme une borne salutaire que le progrès du mal n'a point dépassée ⁵⁸.

Et c'est au moment fatal et curieux où le mal atteignait son point culminant, où l'imagination ne conçoit plus quel excès nouveau pouvait être tenté; où l'intelligence désespérait de la vérité; la conscience, de la morale, et la religiosité, de la religion; où le signe évident de la putréfaction spirituelle apparaissait sur le genre humain, c'est alors que Jésus a paru... Cet état du monde se résumait à cette époque dans la société romaine au déclin de la république et sous les premiers empereurs. Le caractéristique du siècle est que l'homme acceptait sa chute profonde comme une situation naturelle et nécessaire, au point de la regarder comme irrémédiable. L'homme semblait avoir perdu le sentiment de sa perfectibilité. L'humanité ressemblait alors au bestiaire dans l'arène, qui trouvait tout simple d'être lentement déchiré par les bêtes féroces pour amuser un moment ses vainqueurs et ses maîtres.

Si l'homme avait perdu tout sentiment de sa dignité, la femme avait perdu toute émotion de pitié.

La pitié est le dernier sentiment qui sorte du cœur de la femme, elle perd la pudeur avant de perdre la compassion; à cette époque, toutes deux étaient perdues. La jeune patricienne de Rome se soulevait languissamment sur les coussins de pourpre, et d'un signe de son doigt commandait au gladiateur de mourir, pour s'amuser à le voir expirer.

Le désespoir intellectuel, moral et religieux, choisissant pour emblème le squelette d'argent et d'ivoire que les patriciens, dans les jours de fêtes, posaient sur la table de leurs orgies en memento de la rapidité de la vie et du devoir d'en jouir vite ; le désespoir était tellement à l'ordre du jour, que le stoïcisme, c'est-à-dire ce qui restait de plus fort dans l'antiquité à ce moment, était bien moins une lutte qu'une résignation.

Il ne faut pas oublier que toute cette corruption croupissait au sein de la civilisation la plus policée et la plus ingénieuse de l'antiquité.

Et pendant que le stoïcisme abandonnait la bataille, Jésus la gagnait ; dès ce moment l'élément divin a prévalu dans l'humanité.

On voit donc que s'il était temps, il n'était pas trop tard pour que le Rédempteur parût. Cachés, perdus au sein de cette foule avilie, à qui la voix de Brutus demandait : Qu'est-ce que la vertu ? et celle de Pilate : *qu'est-ce que la vérité ?* l'œil de Dieu voyait çà et là quelques esprits d'élite, quelques cœurs simples et droits que l'idolâtrie avait dégoûtés à force d'absurdités et qui se doutaient du vrai Dieu ⁵⁹. Il ne manquait à leur théisme que de se christianiser.

CHAPITRE XXXVI.

Peuples Polygames et Monogames.

Ce partage des annales humaines en histoire ancienne et moderne, l'ancienne où domine l'entraînement du mal

la moderne où le bien ressaisit la prépondérance ; le point de partage indiqué par le fait de la rédemption et l'état social du monde romain donné comme point extrême du progrès de l'activité dans le mauvais sens, toutes ces appréciations historiques semblent au premier aspect manquer de justesse en un sens : n'est-ce pas conclure du particulier au général ? Le monde romain, malgré la pompe ambitieuse de cette phrase faite, n'était pas le monde ; de quel droit donner la corruption romaine comme le type accompli de la corruption, et cette époque comme l'époque nécessaire de la rédemption ?

Les deux lois de solidarité et d'inégalité exigeaient que l'humanité fût partagée en nations, et d'après la règle : tel est l'être, tel est le monde, la nature, où s'accomplit notre phase actuelle de progrès, a été disposée en conséquence ; notre planète a son axe incliné sur l'écliptique ; le globe s'est trouvé partagé en zones, en climats ⁶⁰ ; les démarcations tracées à sa surface ont fourni des frontières naturelles, et sans altérer l'unité de la race, les nationalités se sont établies et scindées ⁶¹.

Le trait le plus profond de différence qui les sépare et qui a décidé de leur sort est la monogamie et la polygamie.

L'homme n'est un être social que parce qu'il est un être affectueux. La famille est à la base de la société. La société n'est que la famille agrandie, épanouie ⁶². Il était inévitable dès lors que la constitution de la famille décidât de celle de la société et que les principes adoptés pour régir les relations, les forces, les intérêts du foyer domestique, fussent appliqués, plus en grand, aux affaires de la cité, le foyer domestique de tous.

L'humanité entière s'est trouvée soumise à cette loi : telle la famille, telle aussi la tribu, la nation.

La monogamie est la famille naturelle que le Créateur a constituée ⁶³.

La polygamie est la famille artificielle, reconstituée à faux par l'homme ⁶⁴.

Ces deux formes de la famille sont diamétralement opposées, au point que rien, de l'une, ne représente et ne laisse préjuger l'autre. Les résultats sont aussi différents que leurs causes : les peuples qui pratiquent la monogamie sont *mobiles* ; les peuples qui pratiquent la polygamie sont *stationnaires*.

L'histoire entière du monde se dessine dans ces deux cadres immenses et différents.

L'immémoriale Asie, le vieil et docile empire de la polygamie, est ce qu'il a été. Il y a des convulsions dans ses annales, et non des mouvements ; son génie est frappé de torpeur ; elle ne sait rien perfectionner, pas même ce qu'elle invente, pas même ses passions et ses vices ; elle use son cimeterre, sans l'aiguiser ; elle tourne dans un cercle et revient sans cesse sur ses pas ; aussi elle réunit toutes les institutions qui entravent, qui arrêtent, qui retardent : les religions contemplatives, le culte des ancêtres, la division par castes ; les systèmes les plus variés, les plus étendus, les plus ingénieux de privations et d'interdictions, tantôt sous promesses de récompenses célestes, tantôt par crainte de souillures ineffaçables ; enfin, le despotisme comme unique forme du pouvoir ; la vente, l'esclavage de tous, hommes, femmes et enfants, comme pivot de l'ordre social, et la recherche du cérémonial dans toutes les occasions de la vie au point que vivre devient une affaire d'étiquette, toujours connue d'avance et se répétant sans fin.

Les peuples monogames, les peuples chez qui l'impudicité est en dehors de la famille, et non en dedans, chez qui la femme, épouse unique, est la compagne, et non la sujette, la servante, l'esclave, sont toujours en mouvement et en marche ; le présent est pour eux un aiguillon qui les pousse en avant ; ils ont toujours un avenir à conquérir ; leur sort

n'est pas tout fait ; ils ont sans cesse à le faire. Voyez l'Occident ; quelle mobilité, quelle ardeur, quelle soif d'améliorations et de changement ! Quelle impétuosité de vie ! Tout ce qui favorise et développe les désirs d'innovation, se rencontre dans le monde de l'Occident : les religions poétiques et extérieures, les libertés civiles, la participation du peuple dans les affaires publiques ; les comices, les forums, les champs de Mars et de Mai ; les magistratures et les sacerdoces temporaires ; des habitudes sociales plus arbitraires, et jusqu'à des changements continuels dans les modes des vêtements.

Individualisées, ces remarques subsistent dans leur force et leur vérité.

Le monogame laisse une famille, une famille véritable, après lui ; il songe à pourvoir à cet avenir ; tout, pour lui, ne finit pas avec lui-même ; les mots sacrés de veuve et d'orphelins sont de la langue qu'il parle... La monogamie conseille et soutient le dévouement.

Le polygame ne laisse après lui qu'un vil troupeau d'esclaves ⁶⁵ ; sa mort les remet, pour ainsi dire, où il les a pris ; tout finit donc pour lui avec lui-même ; il n'a jamais pu songer à vivre pour d'autres, tant on a vécu pour lui ; il ne connaît, il ne prévoit d'avenir que le sien propre ; la polygamie enfante et justifie l'égoïsme.

Que le caractère du monde social de l'Orient soit une lourde monotonie d'existence ; que l'esprit des peuples de l'Occident soit entraîné par une insatiable et infatigable mobilité, ce sont là deux aperçus généraux qui souffrent sans doute des exceptions. Le sommeil humain n'est pas sans agitations et sans intervalles ; l'impétuosité la plus ardente a ses temps de relâche et se ralentit quelquefois ? Ces réveils de l'Asie, ces lassitudes de l'Europe n'ont jamais été assez fréquents ni assez prolongés, pour effacer cette ligne profonde de démarcation qui les distingue et qui met l'acti-

tivité nationale du côté de la famille légitime et l'immobilité du côté de la famille artificielle.

Cette différence de tempérament social est plus persistante d'un côté que de l'autre ; lorsque des peuples *mobiles* entrent en relations étroites et suivies avec des peuples *stationnaires*, ils ne songent guère à dépouiller leurs mœurs actives et à revêtir la molle indolence dont ils deviennent les témoins ; ils y participent le moins possible ; ils sont mal à leur aise dans ce trop de repos. Lorsqu'au contraire des peuples *stationnaires* viennent se mêler à des nations *mobiles*, l'activité peut secouer, réveiller, entraîner l'indolence. On conçoit en effet que l'immobilité ne se fatigue pas à demander qu'on l'imite et s'inquiète peu de faire du prosélytisme, soit en bien, soit en mal. Mais le propre de l'activité est d'envahir et de pousser à l'imitation ; plus on est en avant, moins on aime les retardataires ⁶⁶.

Il ne faut pas oublier que cette différence des races et des nations, les unes destinées à prendre le pas et à marcher en avant, les autres à regarder passer et à suivre, est à la fois providentielle et humaine ; providentielle, en ce qu'elle dépend jusqu'à un certain point de causes naturelles et en ce qu'elle sert l'avancement général ; humaine, en ce que souvent elle dépend, en partie du moins, des peuples même, et s'affaiblit ou s'aggrave par le rôle, bon ou mauvais, qu'ils jouent, en un temps donné, sur la grande scène du monde. Aussi, tel peuple a perdu sa prééminence ; tel autre est encore occupé à s'en faire une.

Enfin, du côté de la Providence, ce système de différence, quand elle le favorise, n'est qu'un ressort de particularisme mis en action pour favoriser les progrès de l'universalisme ; c'est-à-dire que, lorsque Dieu met à l'œuvre quelques-uns de ses enfants, c'est pour le bien, prochain ou éloigné, de tous ⁶⁷.

CHAPITRE XXXVII.

Effets de cette Différence.

Ces considérations conduisent à deux grands résultats :
1^o le moment de la rédemption devait être indiqué, dans le cours des âges de l'humanité par la condition des races mobiles ;

2^o C'est surtout du côté des races mobiles que la rédemption devait se porter d'abord ⁶⁸, sous peine de languir indéfiniment dans la torpeur des races stationnaires.

CHAPITRE XXXVIII.

Étude de l'Idolâtrie.

Ici jaillit une contradiction apparente dont il convient de faire justice :

D'où vient que les races mobiles, malgré ce puissant élément de bien dont elles étaient en possession, la monogamie, aient atteint (il le semble du moins) le point bientôt irrémédiable de la corruption, avant les races stationnaires, dont l'atmosphère morale était envenimée par l'air clos de la polygamie ?

Il suffirait de faire remarquer que cette inégalité de perversité n'est qu'apparente. Le mal, chez les peuples mobiles, est nécessairement plus en dehors, plus bruyant, plus splendide, plus enclin à des envahissements et à des

défis, à des recherches de corruption; chez les peuples stationnaires, le mal sera plus silencieux, plus renfermé, et laissera subsister plus d'ordre, plus de justice même à ses côtés.

L'Asie a eu ses prodigieux despotes qui ne trouvaient pas en Orient assez de parfums pour un seul de leurs sérails; mais Catilina, Tibère, Néron, sont des personnages essentiellement européens.

Toutefois la question doit autrement se résoudre, et c'est la tendance la plus puissante de l'âme humaine, c'est la religion qui en fournit la solution et ne rétablit que trop la balance entre les races mobiles et stationnaires.

Dès le principe de ces recherches, il a été dit que la force religieuse est la plus puissante. C'est le mobile qui pousse l'homme et le plus haut et le plus loin, et sans multiplier les preuves, cette force est le seul aiguillon qui réveille les races stationnaires et les excite à agir. L'Asie ne se met en mouvement que sous la pression irrésistible d'un fatalisme religieux, et si elle se meurt aujourd'hui, c'est que son fanatisme est mourant.

Telle est la prédominance de la force religieuse sur toutes nos forces, qu'une fois corrompue elle aide à la corruption de toutes les autres et la précipite ⁶⁹. C'est au point qu'il n'est rien d'abominable que le sens religieux, quand il est faussé, ne parvienne à sanctifier, le parjure, la prostitution, le meurtre, le suicide, l'infanticide et l'exposition, le paricide même.

La pire forme que se peut donner la tendance religieuse, c'est l'idolâtrie.

L'idolâtrie, dont la philosophie vulgaire ne saurait expliquer l'origine ni l'intensité, n'a rien qui embarrasse la philosophie subjective.

S'il existe dans l'homme une force religieuse, tendance vers l'idéal, vers l'infini, et dont l'objectif est un être qui

réalise l'idéal, qui possède l'infini, il doit infailliblement arriver, lorsque les autres tendances s'altèrent, lorsque l'activité suit la mauvaise alternative, que l'instinct religieux s'altère à son tour ; d'autant plus funeste dans sa corruption qu'il est plus puissant. L'être humain peut commencer par dégénérer en détail ; mais il finit par dégénérer en masse ; si une de ses forces se pervertit, toutes se pervertissent. Comment la raison, la conscience, la tendresse, la sensibilité pouvaient-elles perdre leur force, leur pureté, sans que la religiosité perdît la sienne ⁷⁰ ? Comment l'homme pouvait-il se méconnaître lui-même et méconnaître l'humanité, sans méconnaître Dieu ? On peut renverser les termes ; l'inverse sera également vrai. Et il ne s'agit nullement ici de faire de la chronologie morale, de rechercher quelle tendance s'est corrompue la première ; il n'y a pas d'ordre dans ce désordre, et l'être humain a très-probablement vicié toutes ses tendances à la fois. Mais il suffit à notre thèse que, l'une se corrompant, toutes dussent se corrompre. L'homme, déchu, demeurerait un être religieux, comme il demeurerait un être intelligent, moral, affectueux et sensible ; mais sa religiosité, comme toutes ses facultés, s'est dégradée dans la dégradation commune.

L'idolâtrie n'est que le point extrême de la corruption du sens religieux. Elle n'est pas plus que le faux, le mal, les affections désordonnées et les habitudes d'égoïsme, une institution ; l'idolâtrie est un oubli. C'est une dégénérescence, c'est une dégradation de l'idéal ; c'est une limitation de l'infini ; c'est la notion de Dieu telle que l'humanité déchue pouvait se la donner et la constituer en religion et en culte ; c'est le ciel vu de la profondeur de la chute : quoi d'étonnant que du fond de cet abîme l'homme n'ait longtemps discerné qu'un coin de l'azur et se soit trompé sur son immensité et sa splendeur ?

La ressemblance croissante de l'homme et de Dieu est, avons-nous dit, le but de la création, la direction normale du progrès, l'alternative légitime de l'activité : le danger immense de l'idolâtrie est qu'elle consiste en un renversement, en un revirement des points de ressemblance, des termes de comparaison ⁷¹. L'homme n'est plus occupé à s'assimiler à Dieu ; tout au contraire, Dieu, dans l'idolâtrie, est de plus en plus assimilé à l'homme, le ciel à la terre, l'immortalité à la vie, les suites de la mort aux antécédents de la mort. L'adorateur idolâtre met la divinité à son niveau ⁷², et cette parité a été complète au point de comprendre les vices. L'idolâtrie défigure l'Etre suprême ; l'idolâtrie est un masque mis sur la face de la vérité divine.

Or, sur la monogamie et la polygamie de l'antiquité plane l'idolâtrie, plus puissante que toutes deux ⁷³.

Chez les races stationnaires, l'idolâtrie croupissait pour ainsi dire au milieu de leurs mornes corruptions, en les consacrant ⁷⁴.

Chez les races mobiles, l'idolâtrie, chatoyante et variable, suivait le torrent rapide des iniquités, en les facilitant à mesure et les sanctifiant au besoin ⁷⁵.

Et chez les races mobiles, l'idolâtrie devait exercer une influence plus funeste que chez les races stationnaires, influence qui contre-balançait largement les avantages de la monogamie, par cette raison bien simple que l'idolâtrie, quand elle devient en quelque sorte mobile entre les mains des peuples de ce caractère, s'avance d'erreur en erreur. Chaque génération renchérit sur les folles saintetés des précédentes. Le propre des ténèbres est d'aller s'obscurcissant.

CHAPITRE XXXIX.

Choix du point du globe où s'accomplit la Rédemption.

Les principaux peuples mobiles de l'antiquité ont toujours habité les pays baignés par la Méditerranée ; leurs cités ont couvert ses rivages ; leurs flottes ont sillonné ses ondes ; l'échange des idées s'est fait pendant des siècles le long de ses côtes ou d'un de ses bords à l'autre bord ; l'Olympe païen se réfléchissait dans ses eaux, et le génie mobile semble être sorti de leur sein, comme la déesse de la beauté selon les mythes de ces mêmes nations.

Au fond de cette mer intérieure et à distance égale des trois continents ; en conséquence, au centre historique de l'ancien monde, du monde s'éloignant de Dieu, Dieu a placé le théâtre de la rédemption ⁷⁶.

Une vue historique d'une grande valeur vient confirmer tous les aperçus qui précèdent : les seuls peuples non riverains de la Méditerranée, dont le génie a exercé une véritable influence sur la marche de l'humanité, dont l'action s'est fait sentir à distance et de contre-coup en contre-coup a pénétré jusqu'en Europe et parmi les peuples destinés à conserver et à répandre le christianisme, sont l'Assyrie, Babylone et les Perses. Ces peuples appartiennent aux premiers fleuves de l'Asie intérieure, et non au bassin de la Méditerranée. Mais aussi ces peuples sont les voisins des Juifs, placés entre eux et cette mer intérieure ; l'histoire des Juifs est inséparable de la leur ; grande et curieuse preuve qu'en choisissant la Terre promise pour sanctuaire de la vérité religieuse pendant le règne du polythéisme, pour champ d'action des merveilles de la rédemption, la Provi-

dence a voulu préparer de loin ses voies parmi les hommes et mettre en quelque sorte à son service les forces intellectuelles les plus puissantes dont l'histoire ait gardé le souvenir et dont l'humanité ait recueilli les fruits.

CHAPITRE XL.

Choix du Peuple Hébreu, Témoin de la Rédemption et Gardien de la Révélation.

Le peuple chez qui la rédemption doit s'accomplir, le peuple pour qui la rédemption sera, non-seulement le salut, mais un événement de son histoire, prend rang parmi les peuples polygames ⁷⁷ et stationnaires ⁷⁸.

La qualité de peuple stationnaire convenait mieux à ce long et paisible mandat de patience, que celle de peuple mobile. L'héréditaire tranquillité d'une race faisant halte dans la polygamie s'accordait plus aisément avec le devoir d'espérer que l'impétueuse activité des peuples monogames.

Il a été reconnu que la rédemption devait être annoncée pour être possible ; le peuple à qui Dieu réservait de compter le Rédempteur parmi ses concitoyens et de le voir à l'œuvre, a dû être, sinon le premier, du moins le plus clairement averti de sa venue. Son mandat était de l'attendre ⁷⁹.

Cette attente a fait la vie religieuse et sociale et la responsabilité de ce peuple.

Ce mandat divin était nécessairement unique, puisqu'il ne pouvait y avoir qu'une seule rédemption et un seul Rédempteur ⁸⁰.

Le choix du peuple juif, pour le remplir, était nécessairement indépendant de toute considération de politique et de sagesse humaine ⁸¹.

Et comme la rédemption même est gratuite, le mandat préparatoire était gratuit, et constituait une charge, une tâche, une vocation, et non une récompense. une gloire acquise par des services rendus à la vérité ou des sacrifices faits à la vertu ⁸².

Ce choix du peuple juif entraînait néanmoins pour lui une immense responsabilité ⁸³.

Enfin, ce choix, de la part de Dieu, était indépendant au point que toute autre race, toute autre nation aurait pu en être l'objet ⁸⁴.

Et de tout ce qui précède résulte cette curieuse et féconde remarque, que la Providence s'imposait en quelque sorte l'obligation de ne rien négliger des secours nécessaires pour que la race d'Abraham pût s'acquitter de sa tâche ⁸⁵.

La révélation, témoignage et condition indispensable d'une rédemption, n'a pu se trouver qu'entre les mains du peuple à qui était divinement destiné l'avantage périlleux (périlleux par la responsabilité qu'il entraînait) d'assister comme acteur et témoin aux *faits* de la rédemption et d'en profiter avant tous ⁸⁶.

Cette nation, comme toutes les nations, a ses historiens, ses poètes, ses moralistes, ses philosophes, ses théologiens, et sa littérature sera l'expression de la révélation, d'après le principe constant que la littérature est l'expression de la société, ou pour mieux dire de ce que la société pense et croit.

En conséquence, dans sa forme et dans son langage, il est de toute nécessité que la révélation soit juive.

Nous retrouvons ici l'idée que la révélation, comme la rédemption, aura un double aspect ; annonce et histoire de celui qui est l'Emmanuel et notre frère et qui n'est notre

Rédempteur qu'à ces deux titres, la révélation sera divine et humaine. Comment enseignerait-elle au monde ce qu'il doit savoir de l'Emmanuel, sans que l'enseignement soit divin, et comment échapperait-elle à la nécessité d'être humaine en partie, puisqu'elle constitue nécessairement une littérature ?

FIN DU LIVRE TROISIÈME.

NOTES DU LIVRE III.

1. *L'homme né de femme est de courte vie et plein d'ennui.* Job, XIV, 1. *Le plus beau de nos jours n'est que peine et tourment.* Ps. XC, 10. *Le juste même a des maux en grand nombre ;* Ps. XXXIV, 20 ; *et tous ces fidèles à la foi desquels l'Écriture rend témoignage n'ont point reçu (en ce monde) ce qui leur avait été promis, savoir, un bonheur parfait.* Hébr., XI, 39. *Nous demeurons comme dans une tente, et tandis que nous sommes dans cette tente nous gémissons comme sous un fardeau.* 2 Cor., V, 4. *Nous ne sommes que d'hier et nous ne savons rien* Job, VIII, 9. La sagesse d'Israël résumait toutes ces imperfections des choses de la terre dans ce mot fameux : *Vanité des vanités ! tout est vanité,* Ecc., I, 2. Qui ne serait frappé des éloquentes et amères plaintes de l'Ecclésiaste : *J'ai accordé à mes yeux tout ce qui pouvait les charmer ; je ne me suis refusé aucune sorte de délices ; mon cœur se faisait un charme de toutes ces occupations, et j'ai trouvé que tout était vanité et tourment d'esprit !* II, 10—11 ; et Jésus déclare leur insuffisance absolue en répondant à la Samaritaine : *Celui qui boira de cette eau, aura encore soif.* Jean, IV, 13. Dans cette situation, qui semble désespérée, le désespoir même n'est point une ressource, *la tristesse selon le monde produit la mort,* 2 Cor., VII, 10, non plus que la mondanité : Jésus ne donne point la paix comme le monde la donne. Jean, XIV, 27.

2. *Si nous disons que nous n'avons point péché, nous tenons Dieu pour menteur.* 1 Jean, I, 10. *L'Écriture enseigne que le*

monde entier est renfermé sous le péché. Gal., III, 22. Tous, Juifs et Grecs (ou Gentils), sont assujettis au péché, selon ce qui est écrit : Il n'y a point de juste, pas même un seul. Rom., III, 9.

3. *Personne ne vient au Père que par moi, a dit Jésus. Jean, XIV, 6. C'est par lui que nous avons les uns et les autres (Juifs et Gentils) accès auprès du Père en un même esprit, Éph., II, 18 ; nous avançons de gloire en gloire par l'esprit du Seigneur. 2 Cor., III, 18. La vie éternelle est de connaître le seul vrai Dieu et celui qu'il a envoyé, Jésus-Christ, Jean, XVII, 3, par qui nous acquérons la liberté de nous approcher de Dieu avec confiance selon la foi que nous avons en lui. Éph., III, 12.*

Notre définition de la rédemption, qui explique parfaitement d'où vient qu'il est impossible d'être agréable à Dieu sans la foi, Hébr., XI, 6, est confirmée, chose remarquable ! par la nature et la condamnation du péché dit irrémissible : *Je vous déclare, a dit Jésus, que tout péché et tout blasphème sera pardonné aux hommes ; mais le blasphème contre le Saint-Esprit ne leur sera point pardonné ; celui qui aura dit quelque chose contre le Fils de l'Homme en obtiendra le pardon ; mais celui qui aura parlé contre le Saint-Esprit n'obtiendra son pardon ni dans cette vie ni dans celle qui est à venir. Matt., XII, 31—32 ; Marc, III, 28—29.* L'exégèse s'est ingénée de diverses manières pour découvrir quel péché est atteint d'une sentence si terrible, et il est inconcevable que le moindre doute ait pu prévaloir. Il est évident que le Seigneur se reporte au péché même commis par les pharisiens, qui, témoins d'un de ses miracles, disent au peuple : *Cet homme ne chasse les démons que par le prince des démons ! Matt., XII, 24 ; Marc, III, 22 ;* et comme, pour qu'on ne puisse s'y tromper, saint Marc, après avoir rapporté la redoutable menace, ajoute que Jésus parla ainsi, *parce qu'ils avaient dit : Il est possédé d'un esprit immonde, III, 30,* le péché irrémissible consiste donc à attribuer au démon l'œuvre de Dieu. Or, prendre le Rédempteur du monde pour un émissaire et un agent du démon ; voir dans la rédemption une œuvre du démon, c'est-à-dire le contraire même d'une rédemption, et par conséquent s'en aller vers le démon à l'aide de la ressource même accordée pour revenir vers Dieu, c'est bien là un péché irrémis-

sible, dans le sens de notre définition du salut, puisque c'est anéantir pour toute son existence le moyen du retour vers Dieu et employer à revêtir d'autant la ressemblance de Satan, type du mal, le moyen unique qui devait servir à revêtir la ressemblance du Créateur. On comprend alors comment s'attaquer au Fils de l'Homme, au Messie semblable à nous, et le méconnaître comme rédempteur, même après un miracle flagrant, est un péché pardonnable, une transgression qui ne laisse point l'âme sans ressource, une erreur qui ne dénature pas toute vérité et toute sainteté, une erreur dont on revient par divers chemins; et l'on comprend aussi comment substituer pour ainsi dire le démon à Dieu dans le fait d'un miracle, c'est se jeter par endurcissement de mauvaise foi dans une erreur volontaire et désespérée qui ferme la porte à tout nouvel appel de la grâce; c'est dépouiller soi-même sa rédemption pour nos deux existences; car il n'y en a qu'une seule, à ce que nous savons, pour les deux.

4. *Les disciples lui dirent : Qui peut donc être sauvé? Jésus répondit : Quant aux hommes, cela est impossible; mais quant à Dieu toutes choses sont possibles. Matt., XIX, 26; Marc, X, 27; Luc, XVIII, 27. Dieu n'est pas un homme comme moi pour que je puisse lui répondre et entrer en procès avec lui; il n'y a point d'arbitre qui puisse interposer son autorité entre nous. Job, IX, 32—33. Tous sont justifiés par un pur effet de la grâce de Dieu. Rom., III, 23. C'est par grâce que vous êtes sauvés; cela ne vient pas de vous; c'est un don de Dieu. Eph., II, 8. L'Évangile que j'ai prêché, dit saint Paul, n'a rien de l'homme. Gal., I, 11. Aussi, Dieu nous a sauvés et appelés par une vocation sainte, non à cause de nos œuvres, 2 Tim., I, 9; il nous a sauvés à cause de sa miséricorde, Tite, III, 5; et ce qui relève cet amour, c'est que ce n'est pas nous qui avons aimé Dieu les premiers, mais c'est lui qui nous a aimés. 1 Jean, IV, 10. Le salaire est compté, non comme une faveur, mais comme chose due, Rom., IV, 4, et la rédemption est-elle un salaire?*

5. Jésus, prévoyant tout ce que sa mission gagnerait à sa mort, disait aux Juifs : *Quand j'aurai été élevé de terre sur la croix, j'attirerai tous les hommes à moi. Jean, XII, 32. Un seul est mort pour tous. 2 Cor., V, 14. Dieu veut que tous les hommes soient*

sauvés et qu'ils parviennent à la connaissance de la vérité. 1 Tim., II, 4. Christ s'est donné soi-même en rançon pour tous. 1 Tim., II, 6. La grâce de Dieu est salutaire à tous les hommes. Tite, II, 11, Christ a souffert la mort pour tous. Hébr. II, 9. Christ est la victime qui a expié nos péchés, et non-seulement les nôtres, mais ceux de tout le monde. 1 Jean, II, 2.

6. *N'en sera-t-il pas du don de Dieu comme de la chute de l'homme? Si par la chute d'un seul plusieurs sont morts, à combien plus forte raison seront abondamment répandus sur plusieurs la grâce de Dieu et le don procédant de cette grâce, laquelle vient d'un seul homme, savoir, Jésus-Christ... Si par la chute d'un seul homme la mort a régné, à plus forte raison ceux qui reçoivent l'abondance de la grâce et le don de la justice règneront-ils dans la vie par un seul, qui est Jésus-Christ. Ainsi donc que par la chute d'un seul tous les hommes sont tombés dans la condamnation, de même c'est par la justice d'un seul que tous les hommes reçoivent la justification, et comme, par la désobéissance d'un seul homme, plusieurs sont traités comme pécheurs, par l'obéissance d'un seul plusieurs seront justifiés. Rom., V, 15—20. La mort étant venue par un seul homme, c'est aussi par un homme qu'est venue la résurrection; et comme tous meurent par Adam, tous ressusciteront par Jésus-Christ. 1 Cor., XV, 21—22. En conséquence quiconque croit en Christ ne périt point et obtient la vie éternelle. Jean, III, 15. Quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé. Act., II, 21. Nous avons tous accès auprès du Père en un même esprit. Éph., II, 18. Christ est notre paix, qui des deux peuples (les Juifs et les Gentils) n'en a fait qu'un, en abattant le mur de séparation et les réconciliant les uns et les autres avec Dieu par sa croix. II, 14—16.*

Dès les commencements de l'Évangile, cette universalité est annoncée par Siméon, le témoin de la nativité : *ce salut, dit-il, que tu as préparé pour qu'il soit offert à tous les peuples, la lumière des nations. Luc, II, 31.*

Cette solidarité de chute, cette communauté de rédemption, cette affaire de famille, en un mot, a pour base le fait de l'unité de la race humaine. (Voir les textes du liv. V, chap. LIII, note 14.)

7. Déjà Ézéchiél, sous la première alliance, disait à ses concitoyens : *L'Éternel ne prend point de plaisir à la mort de celui qui meurt; convertissez-vous donc et vivez.* Ézé., 18—32. *Dieu a tant aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point et obtienne la vie éternelle.* Jean III, 16. *Dieu a fait éclater l'amour qu'il nous porte, en ce que, lorsque nous n'étions que des pécheurs, Christ est mort pour nous.* Rom., V, 8. *L'amour de Dieu envers nous a paru en ce que Dieu a envoyé son Fils unique dans le monde, afin que nous vivions par lui.* 1 Jean, IV, 9.

8. C'est en ce sens que le Christ est nommé *l'alpha et l'oméga, le commencement et la fin, le premier et le dernier.* Apo., I. 8—11. (Voir les textes du chap. LXXVII, note 104.)

9. Cette universelle proclamation du salut, que saint Paul, dans les termes les plus forts, signale aux Colossiens, *l'Évangile, dit-il, a été prêché à toute créature sous le ciel*, Col., I, 25, cette magnifique application de la solidarité humaine n'est qu'une tromperie, s'il y a un seul homme qui ne puisse être sauvé.

10. Dès l'aurore de l'Évangile, l'usage libre qui en serait fait a été annoncé : *Cet enfant, disait Siméon à Marie, sera cause que plusieurs en Israël tomberont et que plusieurs se relèveront, et il sera en butte à la contradiction des hommes.* Luc, II, 34. Ce ne serait point se charger la croix du Seigneur, Matt., XVI, 24 ; Luc, IX, 23, que d'être contraint de la porter. Matt., XXVII, 32 ; Marc., XV, 21. Jésus, dans ses gémissements sur Jérusalem dont il a désiré rassembler les enfants sous ses ailes, exprime toujours ce simple et terrible reproche : *Vous ne l'avez pas voulu.* Matt., XXIII, 37 ; Luc, XIII, 34. Il dit aussi : *il ne se peut faire qu'il n'arrive des scandales.* Matt., XVIII, 7 ; Luc, XVII, 1. Et ce libre usage du christianisme va au point que l'instrument de paix peut devenir un instrument de guerre, et que Jésus l'a prévu et déclaré. *Ne pensez pas, a-t-il dit, que je sois venu apporter la paix sur la terre ; je suis venu apporter non la paix, mais le glaive ; je suis venu mettre la division entre le fils et le père, entre la fille et la mère, entre*

la belle-fille et la belle-mère, et l'homme aura pour ennemi ses propres parents. Matt. X, 34—36. Je suis venu allumer un incendie, et qu'ai-je à désirer s'il est déjà allumé? Luc, XII, 49—53. Aussi nous ne sommes sauvés qu'en espérance. Rom., VIII, 24. Et c'est dans le sens d'une reconnaissance implicite de la liberté sous l'empire de la rédemption comme avant l'Évangile que l'ange dit à l'apôtre : que celui qui est injuste soit encore injuste ; que celui qui est souillé se souille encore ; que celui qui est juste exerce encore la justice et que celui qui est saint se sanctifie encore. Apo., XXII, 11. (Voir liv. I, chap. IV, note 10, et chap. XI, note 45 ; liv. IV, chap. XLV, note 25 et chap. XLIX, note 59.)

11. Jésus envoya les douze et leur dit : N'allez point vers les Gentils et n'entrez dans aucune ville des Samaritains ; mais plutôt allez vers les brebis égarées de la maison d'Israël, Matt., X, 5—6, auxquelles seules je suis envoyé. XV, 24. Cependant le Christ avait dit aussi : J'ai encore d'autres brebis (les Gentils) qui qui ne sont point de cette bergerie, il faut aussi que je les amène, Jean X, 16, mais en leur temps ; l'Évangile est la puissance de Dieu pour sauver tous ceux qui croient, le Juif premièrement et ensuite le Grec. Rom., I, 16. Les apôtres ont suivi cet ordre dans leur ministère : c'est à vous qu'il fallait d'abord annoncer la parole de Dieu, disaient Paul et Barnabas aux Juifs d'Antioche. Act. XIII, 46. C'est que le vent souffle où il veut et l'on en entend le bruit ; mais l'on ne sait d'où il vient ni où il va, Jean, III, 8 ; frappantes et simples images, qui expriment combien Dieu est libre dans la diffusion de ses grâces. Dieu est le sauveur de tous les hommes. 1 Tim. IV, 10.

12. Jésus-Christ est devenu pour nous, sagesse, justice, sanctification et rédemption. 1 Cor., I, 30. Celui-là n'est pas juif qui ne l'est qu'au dehors, et la vraie circoncision n'est pas celle de la chair : le vrai juif c'est celui qui l'est au dedans, et la vraie circoncision est celle du cœur, qui se fait en esprit. Rom., II, 28—29, Celui qui croit au Fils de Dieu reçoit en lui-même le témoignage de Dieu. 1 Jean, V, 10. Quoique l'homme extérieur se détruise en nous, l'homme intérieur se renouvelle de jour en jour. 2 Cor.,

IV, 16. Je prie Dieu de vous accorder, selon les richesses de sa gloire, d'être puissamment fortifiés par son esprit dans l'homme intérieur. Éph., III, 16. Et qu'y a-t-il de plus personnel à chacun de nous que sa lumière ou ses ténèbres. Autrefois vous étiez ténèbres; à présent vous êtes lumière en Notre-Seigneur; conduisez-vous donc comme des enfants de lumière. V, 8. Examinez-vous vous-mêmes pour voir si vous avez la foi; ne reconnaissez-vous pas vous-mêmes que Jésus-Christ est en vous? 2 Cor., XIII, 5.

15. Jésus dit : Lorsque vous aurez élevé le Fils de l'Homme (sur la croix), alors vous connaîtrez qui je suis. Jean, VIII, 28.

14. Dieu s'est réconcilié le monde par Christ. 2 Cor., V, 19; et le Christ déclare qu'il ne peut rien faire de lui-même. Jean, V, 30; qu'il n'est point venu de lui-même. VII, 28; VIII, 42; que sa doctrine n'est point de lui, mais de celui qui l'a envoyé. VII, 16; que les choses qu'il a apprises de son Père, il les dit dans le monde. VIII, 26; qu'il dit ce que le Père lui a enseigné, VIII, 28; la vérité telle qu'il l'a apprise de Dieu. VIII, 40; qu'il ne parle point de lui-même, mais que le Père, qui l'a envoyé, lui a prescrit ce qu'il a à dire et de quoi il doit parler. XII, 49; que les paroles qu'il prononce et les œuvres qu'il fait, le Père, qui demeure en lui, les fait lui-même. XIV, 10; et qu'il est descendu du ciel, non pour faire sa volonté, mais la volonté de celui qui l'a envoyé. VI, 38. Aussi, l'Evangile de Christ est la puissance de Dieu. Rom., I, 16. Christ ne s'est point élevé de lui-même à la gloire d'être souverain sacrificateur; mais il a été élevé par celui qui lui a dit : Tu es mon fils ! Héb., V, 5. Il a dit lui-même : Le Père est plus grand que moi, ou au-dessus de moi. Jean, XIV, 28; et cependant la simultanéité d'activité et de Dieu et de Christ dans l'œuvre de la Rédemption est telle, que Christ a dit : Je suis en mon Père et mon Père est en moi. XIV, 10; d'où cet échange de gloire dans l'œuvre commune : Glorifie ton Fils, afin que ton Fils te glorifie, XVII, 1; et de science pour l'accomplir : De même que mon Père me connaît, je connais aussi mon Père. X, 15. Cette union de Dieu et de Christ dans l'œuvre de la Rédemption est si profonde, que les attaques de l'iniquité et de l'impiété portent et sur Dieu

et sur Christ ; c'est en ce sens que saint Paul applique à Jésus un mot du Psalmiste, Ps. LXIX, 10, occupé à défendre la gloire de l'Éternel qui semblait attaquée par les désastres de la captivité de Babylone : *Les outrages de ceux qui l'outrageaient sont tombés sur moi*, Rom., XV, 3, les outrages adressés à celui dont il est dit : *Le Dieu qui est ton Dieu t'a consacré comme pontife unique pour le bonheur de l'humanité*. Ps. XLV, 8 ; Héb., I, 9.

15. *La parole était au commencement ; la parole était avec Dieu, et cette parole était Dieu*. Jean, I, 1. *Moi et mon Père*, a dit Jésus, *sommes un*, X, 30, et dans l'empire spirituel de Dieu, *tout ce qui est à mon Père est à moi*, XVI, 15 ; XVII, 10. *En Christ habite corporellement* (c'est-à-dire, en son être) *toute la plénitude de la divinité*, Col., II, 9, de sorte que l'Évangile le révèle au monde, dès sa naissance, comme un *Emmanuel*, mot qui veut dire : *Dieu avec nous*. Matt., I, 23.

Il faudrait écrire un livre à part pour exposer et discuter l'étude faite pendant dix-huit siècles de christianisme du sens du mot traduit dans nos versions par : la parole. Cette traduction ne rend que très-imparfaitement la pensée de saint Jean, et sans que dans une simple note nous cherchions à défendre notre sentiment, nous nous réduirons à dire que les mots de parole, verbe, discours, emportent l'idée de pensée, d'intelligence, de science ; il n'y a point de *parole* où il n'y a point de *pensée*, et la parole est la pensée manifestée. L'explication de l'exorde de l'Évangile de saint Jean doit, à notre sens, reposer tout entière sur cette base, et cette explication sera conforme alors à la valeur même du mot *logos* dans les langues et les écrits de l'antiquité. Appliqué à Jésus, le mot veut donc dire simplement que Jésus est Dieu manifesté, Dieu devenu objectif. Dans le sens subjectif du mot, dans le sens de pensée, intelligence, science, ce serait l'être infini ne sortant point de son infinité, inconnu, invisible, ne se communiquant point ; dans le sens objectif de verbe, c'est donc l'être infini, qui non content de se replier sur lui-même, se communique lui-même par un intermédiaire, intermédiaire nécessairement divin. (Voir, sur le sens dans lequel la création est attribuée au Christ, livre VI, chapitre. LXXVII, note 104.)

16. *Celui qui me voit* (un me connaît aussi bien qu'un objet se connaît par la vue attentive) *voit celui qui m'a envoyé*. Jean, XII, 45.

17. La parole, est-il dit, existait *au commencement*, Jean, I, 1; c'est rapprochant cette notion de nos mesures de durée que le Christ a dit : *Personne ne monte au ciel que celui qui en est descendu, le Fils de l'Homme, qui était dans le ciel*. Jean, III, 13. *Vous verrez le Fils de l'Homme monter où il était auparavant*. VI, 62. *Avant qu'Abraham fût, j'étais*. VIII, 58; et dans sa prière suprême il redemande à Dieu la gloire qu'il possédait *avant que le monde fût*. XVII, 5.

De ces textes, un seul, Jean, III, 13, peut être disputé; les autres déclarent l'existence céleste et extra-temporelle du Fils de Dieu de la façon la plus explicite. Nous croyons, avec les interprètes les plus dignes de confiance, que ce sont les seuls passages qui ne laissent aucun doute et ne souffrent aucun autre sens; mais ils suffisent. Le passage, moins positif, pourrait être entendu ainsi : *Monter au ciel*, dans le langage des écoles juives, signifiait posséder une science extraordinaire; les choses inconnues étaient, selon cette manière de parler, considérées comme cachées dans les cieux; le sens serait alors : personne ne peut enseigner les choses célestes que moi, et la liaison des idées semble favoriser cette interprétation : Jésus vient de dire à Nicodème : *Si vous, docteurs juifs, ne me croyez pas quand je vous parle des choses terrestres, comment me croirez-vous, quand je vous parlerai des choses célestes*. III, 12. *Ces choses célestes*, c'est le spiritualisme complet de la Rédemption, c'est ce que le Christ a désigné ailleurs comme *les mystères du royaume des cieux*, Matt., XIII, 11; et cette vue de la mission du Sauveur était, en effet, pour un docteur d'Israël la plus difficile à saisir. Mais le sens revient alors à une espèce de tautologie : personne ne connaît les choses cachées que... celui qui les connaît, et le dernier trait :... *qui était dans le ciel*, devrait signifier que celui qui connaît ces choses les a apprises par des communications divines antérieures; cette signification est évidemment forcée, et il est infiniment plus probable d'adopter le sens qui se présente naturellement et de compter cette déclaration au nombre de celles qui attestent l'existence divine de Jésus.

18. *Dieu nous a envoyé son Fils dans une chair semblable à celle qui est assujettie au péché. Rom., VIII, 3. Il s'est anéanti lui-même en prenant la forme d'un serviteur et en se rendant semblable à nous; il a paru comme un simple homme. Phil., II, 7—8. Il y a un seul médiateur entre Dieu et les hommes, savoir : Jésus-Christ, homme. 1 Tim., II, 5. Celui qui sanctifie (Christ) et ceux qui sont sanctifiés (les hommes) ont tous la même origine (ou la même nature); c'est pourquoi il n'a pas honte de les appeler ses frères; comme les enfants (de Dieu) ont tous participé à la chair, il y a participé lui-même; il a fallu qu'il fût semblable en toutes choses à ses frères; ayant souffert lui-même lorsqu'il fut éprouvé, il peut secourir ceux qui sont éprouvés. Hébr., II, 11—14—17—18. Nous n'avons donc pas un souverain sacrificateur qui ne puisse compatir à nos infirmités, puisqu'il a été éprouvé en toutes choses. IV, 15; et cette qualité d'homme est dans le Rédempteur tellement inhérente à la rédemption, qu'il la conserve dans l'exercice de sa plus haute prérogative, celle de constater en jugeant l'humanité les effets de la Rédemption : Dieu, dit saint Paul, a arrêté un jour où il jugera le monde par l'homme qu'il a désigné pour cet office. Act., XVII, 31.*

Cette similitude parfaite du Rédempteur et des rachetés, sans laquelle une rédemption ne se conçoit pas, a été garantie par tous les signes extérieurs qui sont du lot commun de l'humanité; la fatigue : *Jésus, fatigué du chemin, s'assit près d'une fontaine. Jean, IV, 6; la faim : Le matin, retournant à la ville, Jésus eut faim. Matt., XXI, 18; Marc., XI, 12; la soif : sur la croix, Jésus dit : J'ai soif! Jean, XIX, 28, et après sa mort, l'insensibilité cadavérique : Un des soldats lui perça le flanc d'un coup de lance, et aussitôt il en sortit du sang, de l'eau. XIX, 34. Mais cette similitude est bien plus digne d'attention sous le rapport moral : il connaît la joie : au récit des premiers succès de ses disciples, il est dit que *Jésus tressaillit de joie en lui-même. Luc., X, 21. Il connaît les larmes : au milieu du deuil, de la mort de Lazare, il frémit en lui-même et fut profondément ému, et Jésus pleura. Jean, XI, 35—36. Il connaît l'amitié : Il aimait Marthe, et sa sœur, et Lazare, au point que les Juifs s'étonnaient de l'ardeur de sa tendresse et se disaient : Voyez comme il l'aimait! XI, 5—36. Il**

éprouve quelquefois le sentiment du dédain; c'est un signe de dédain qu'on lui voit faire, quand les Pharisiens lui amènent une femme adultère et que, *s'étant baissé, il écrit du doigt sur la poussière*, VIII, 6, les laissant à eux-mêmes au lieu de leur répondre. Il se rend comme *en secret* à la fête des Tabernacles, après le départ de sa famille. VII, 10. Lorsqu'il arrive près d'Emmaüs le soir du jour de la résurrection, pour éprouver les deux disciples, *il feignit*, est-il dit, *d'aller plus loin*, Luc, XXIV, 28; ce qui est le sens incontestable du mot dont l'évangéliste se sert. A tous ces signes, hommes, nous reconnaissons un homme, qui vit de notre vie. (Voir liv. IV, chap. LI, note 83.)

La même observation s'applique à la position du Christ comme membre d'une famille. (Voir liv. III, chap. XXXII, note 27.) Il remplit les devoirs que cette situation impose depuis l'adolescence; *il est soumis* à ses parents, Luc, II, 41, et jusqu'à la mort: du milieu des horreurs de la crucifixion, il donne une de ses dernières pensées à sa mère, en la recommandant à saint Jean dans une sublime parole: *Jésus, ayant aperçu sa mère et près d'elle le disciple qu'il aimait, dit à sa mère: Femme, voilà ton fils! Puis il dit au disciple: Voilà ta mère!* Jean, XIX, 26.

Et il est essentiel de remarquer que Jésus n'a point permis que ses liens de famille pussent être jamais considérés comme donnant le moindre privilège; ce qui eût été contraire à l'esprit de sa rédemption. C'est dans ce sens qu'il a dit: *Celui qui fait la volonté de mon Père céleste, celui-là est mon frère, et ma sœur, et ma mère*, Matt., XII, 50; Marc., III, 34; Luc., VIII, 21; et qu'il répondit un jour qu'une femme de la foule éleva sa voix, et dit: *Heureux les flancs qui t'ont porté et le sein qui t'a nourri!... Mais plutôt heureux ceux qui écoutent la parole de Dieu et qui la mettent en pratique.* Luc, XI, 27—28.

19. Il est dit que le Sauveur *n'est point venu secourir les anges*, mais les hommes. Hébr., II, 16, et que *la Parole a habité ou vécu parmi nous*. Jean, I, 14.

Le premier de ces textes est souvent traduit: «il n'est point venu *revêtir* les anges, » c'est-à-dire prendre leur ressemblance, mais celle des hommes. Ce sens, qui s'éloigne complètement des idées

qui précèdent et qui suivent, est un contre-sens ; le mot grec ne signifie jamais *revêtir*, pas plus que le mot *les anges* ne peut signifier la ressemblance ou la nature des anges. Il s'agit dans la fin de ce chapitre de délivrer *de l'esclavage de la mort*, et ce sont les hommes qui ont besoin de cette délivrance.

20. Car un médiateur ne l'est pas pour un seul contractant, et Dieu n'en est qu'un seul. Gal., III, 20.

Ce verset offre dans l'original une si extrême concision, qu'il est une des croix de l'exégèse, qui en compte par centaines les interprétations différentes. A notre avis, quand les mots par eux-mêmes sont à la fois si clairs et si incertains, le sens le plus simple, la construction la plus naturelle, doivent être préférés, et les plus ingénieuses interprétations sont les moins probables. On a remarqué avec justesse que ce verset forme une sorte de parenthèse, et qu'on peut l'extraire sans rien changer, rien enlever à la suite des raisonnements de l'apôtre, dont le but est de montrer aux chrétiens judaïsants de Galatie que la loi dont Moïse a été le médiateur a moins d'importance que la promesse du salut dont Abraham a été le dépositaire. Dans le cours de son argumentation, saint Paul se pose l'objection fort naturelle : *A quoi sert donc la loi ? Elle a été donnée*, dit-il, *à cause des transgressions jusqu'à ce que fût venu le Fils* ; ce qui signifie que la postérité d'Abraham était trop rebelle à Dieu pour conserver la promesse sans le secours de la loi ; et, craignant alors d'avoir trop froissé l'orgueil national et religieux des Galates en rabaissant ainsi et la nation et la loi, il relève ce qu'il vient d'abaisser en ajoutant que cette loi a été publiée par les anges (que les Juifs croyaient être descendus sur le Sinaï) et par l'entremise d'un médiateur, et il explique alors les transgressions dont il a parlé, en disant : Mais un médiateur ne l'est pas pour un seul contractant, et Dieu n'en est qu'un seul, Dieu qui a tenu et tiendra ses promesses, tandis que vos ancêtres n'ont pas tenu les leurs. Cette interprétation est tout à fait d'accord avec l'ensemble de ce difficile passage.

21. Sans contredit, le mystère de la piété est grand : celui qui a été manifesté en chair a été justifié par l'esprit, (c'est-à-dire, par

la révélation, les effusions et les dons de l'esprit de Dieu), *vu des anges* (connu dans sa majesté divine et dans sa mission miséricordieuse par les anges des cieux), *prêché aux Gentils, cru dans le monde et reçu dans la gloire*. 1 Tim., III, 16. Ce passage très-remarquable, résumé de la nouvelle alliance, est un des textes les plus incertains. Les anciens manuscrits, les anciennes versions, les endroits des Pères des deux Églises grecque et latine qui l'ont cité, et l'omission de ce verset dans leurs écrits de controverse, où il devait naturellement prendre place selon le texte et le sens adoptés, tout semble concourir à rendre la véritable rédaction impossible à constater. Tous les *monuments* varient entre ces trois manières d'écrire : le mystère est grand, *Dieu* manifesté en chair ; ou bien, *qui* (au masculin) a été manifesté en chair, et le pronom *qui* se rapporte à Christ ; ou enfin *lequel* (au neutre) a été manifesté en chair, et alors *lequel* se rapporte au mystère. La première rédaction est rejetée aujourd'hui par le très-grand nombre des critiques ; il est certain qu'elle n'est point appuyée par la majorité des *monuments*, et que tel des anciens manuscrits a été défiguré, pour la faire prévaloir, par une surcharge que la différence de teinte dans l'encre a trahie. D'ailleurs, elle donne un sens inacceptable, et auquel, ce nous semble, on n'a pas prêté assez d'attention : si le mot *Dieu* est au commencement du verset, que peut signifier le mot qui le termine : *reçu dans la gloire*, qui rappelle l'ascension ? comment dire de Dieu qu'il a été reçu dans la gloire ? c'est une manière de parler absolument étrangère aux épîtres de saint Paul. Les deux autres rédactions se balancent pour le sens, parce le mot *mystère* peut très-bien désigner le Christ ; ce qui ne s'éloigne point du style de l'apôtre et de l'emploi que les Pères ont fait de ce mot. Mais les plus nombreux et les plus anciens *monuments* favorisent la rédaction qui met le pronom grec au masculin et le rapporte à Christ ; et alors cette concise et frappante énumération des merveilles de l'Évangile justifie pleinement le point de départ de l'apôtre, la grandeur de ces mystères.

22. *Personne ne m'ôte la vie, dit le Seigneur ; c'est de moi-même que je la quitte ; j'ai le pouvoir de la quitter et le pouvoir de la*

reprendre, Jean, X, 18; et même au moment de son arrestation, il dit à Pierre : *Je pourrais maintenant prier mon Père, qui me donnerait aussitôt pour défenseurs d'innombrables légions d'anges.* Matt., XXVI, 53. Selon saint Paul, *il s'est donné lui-même pour nous*, Gal., I, 4; II, 20; 1 Tim., II, 6; Tite, II, 14; *il n'a point eu de complaisance pour lui-même*, Rom., XV, 5; *étant riche, il s'est fait pauvre, afin que par sa charité nous fussions enrichis*, 2 Cor., VIII, 9; et nous avons connu la charité de Jésus-Christ, qui a donné sa vie pour nous. 1 Jean, III, 16.

23. Saint Luc rapporte qu'après les épreuves dont Jésus fut assailli à l'entrée de son ministère, et qui furent celles, non d'un simple homme, mais d'un divin rédempteur, le démon, ayant achevé de tenter Jésus, s'éloigna de lui pour un temps, Luc, IV, 13; et au moment des premières prédictions de sa passion et de sa mort, les embrassements et les affectueux reproches de ses disciples furent une tentation pour lui : Pierre lui dit : *A Dieu ne plaise, Seigneur, que ces choses t'arrivent !* Jésus lui répond : *Arrière de moi, tentateur ! Tu n'entres pas dans les vues de Dieu ; tu n'as que des pensées humaines.* Matt., XVI, 23; Marc, VIII, 33.

24. Le Baptiste avait enseigné que Dieu ne donnerait point par mesure son esprit au Messie. Jean, III, 34. *Toutes choses*, dit le Christ, *m'ont été enseignées par mon Père*, Matt., XI, 27; Luc, X, 22; et la liaison montre que ces mots *toutes choses* désignent ici tous les enseignements de rédemption que le monde devait recevoir du Sauveur. *Je sais d'où je suis venu*, Jean, VIII, 14, a dit Jésus, qui savait que le Père avait remis toutes choses entre ses mains, XIII, 3; et que Dieu l'exauce toujours, XI, 42; et quant à sa mort, il a su d'avance quand l'heure était venue pour lui de passer de ce monde vers son Père, XIII, 1. De là toutes ses prédictions de sa passion, et la fermeté tranquille avec laquelle il envisageait, non sans émotion, cette issue terrible : *Maintenant mon âme est troublée, et que dirai-je ? Mon Père, délivre-moi de cette heure ? Mais c'est pour cette heure même que je suis venu.* XII, 27. *Il savait tout ce qui devait lui arriver.* XVIII, 4.

25. *Maître, reprends tes disciples*, lui disait-on au bruit des acclamations de son entrée à Jérusalem ; Jésus, sûr de sa gloire, répond : *Si ceux-ci se taisent, les pierres mêmes crieront*. Luc, XIX, 40.

26. Dans sa prière sacerdotale, Jésus dit à Dieu : *J'ai achevé l'œuvre que tu m'avais donnée à faire*, Jean, XVII, 4 ; et au moment d'expirer, il s'est rendu ce simple et magnifique témoignage : *Tout est accompli !* XIX, 30.

27. Dieu a envoyé son Fils, né de femme, Gal., IV, 4 ; né selon la chair de la race de David, Rom., I, 3 ; et sorti de la tribu de Juda. Hébr., VII, 14. (Voir liv. III, chap. xxxi, note 18.)

28. *La Parole est devenue chair* (c'est-à-dire, homme), Jean, I, 14 ; et au commencement de son ministère, Jésus, est-il dit, était âgé d'environ trente ans. Luc, III, 23.

29. Alors Jésus, ayant jeté un grand cri et baissant la tête, expira. Matt., XXVII, 50 ; Marc, XV, 37 ; Luc, XXIII, 46 ; Jean, XIX, 30. On le descendit de la croix et on le déposa dans un tombeau. Act., XIII, 29.

30. Il était impossible qu'il restât assujetti dans les liens de la mort. Act., II, 24. Il a fallu qu'il ressuscitât des morts. XVII, 3.

31. Sans les oracles annonçant le Messie, les Juifs auraient eu droit et raison de dire de Jésus : *Nous savons que Dieu a parlé à Moïse ; mais pour celui-ci, nous ne savons d'où il est*. Jean, IX, 29.

32. Examinez avec soin les Écritures ; car ce sont elles qui rendent témoignage de moi. Jean, V, 39. Moïse a écrit de moi, dit le Christ aux Juifs ; et si vous n'ajoutez pas foi aux écrits de Moïse, comment ajouterez vous foi à mes paroles ? V, 46—47. Comment (si les anges me délivraient) s'accompliraient les Écritures, qui ont prédit que ces choses devaient arriver. Matt., XXVI,

54. *Que votre cœur, dit-il aux deux disciples d'Emmaüs, est lent à croire tout ce qu'ont dit les prophètes; et commençant par Moïse et continuant par les prophètes, Jésus leur expliquait ce qui avait été dit de lui dans les Écritures. Luc, XXIV, 26. Dieu a accompli de la sorte ce qu'il avait annoncé par les prophètes touchant les souffrances du Christ, Act., III, 18; et la première prédication de l'Évangile consistait à prouver par les Écritures que Jésus était le Christ. XVIII, 28. (Voir, sur le nombre des oracles et leur degré de clarté, liv. IV, chap. XLIX, notes 59 et 60.)*

53. C'était par le désir vague de ne point rabaisser la venue du Messie au niveau des naissances et des œuvres ordinaires de ce monde que quelques esprits avaient adopté un préjugé, dont l'Évangile offre la trace : *Quand le Christ viendra, personne ne saura d'où il est, disaient des Juifs de Jérusalem pour justifier leurs doutes, Jean, VII, 27, et d'autres ont été trompés par son humanité même, tant elle était en tout conforme à la nôtre : N'est-ce pas là le charpentier, disaient-ils; le fils du charpentier, le fils de Marie, le frère de Jacques, de Jean, de Jude, de Simon? Ses sœurs ne sont-elles pas toutes parmi nous? Matt., XIII, 55; Marc, VI, 3. N'est-ce pas ici le fils de Joseph, duquel nous connaissons le père et la mère : comment donc peut-il dire : Je suis descendu du ciel? Jean, VI, 42; et ses frères ne croyaient pas en lui. VII, 5. Au même point de vue, sa fin est un scandale ou une folie, 1 Cor., I, 23; et la question posée entre les Juifs et les chrétiens n'est qu'une dispute au sujet de leurs superstitions et de la mort d'un certain Jésus, que Paul affirmait être vivant. Act., XXV, 19.*

54. *Abraham désirait avec ardeur de voir le jour de mon avènement; il l'a vu (en idée, en espoir,) et il s'en est réjoui. Jean, VIII, 56. Des prophètes, des justes, des rois ont désiré de voir les choses que vous voyez, et ne les ont point vues, et d'entendre les choses que vous entendez, et ne les ont point entendues. Matt., XIII, 17; Luc, X, 24. L'Écriture, prévoyant que Dieu devait justifier les Gentils par la foi, a évangélisé par avance à Abraham, en lui disant : Toutes les nations seront bénies en toi; ainsi ceux qui*

croient sont bénis avec Abraham, qui a cru, Gal., III, 8—9 ; et le Seigneur a dit à Thomas : Parce que tu as vu, tu as cru ; heureux sont ceux qui n'ont pas vu et qui ont cru, Jean, XX, 29, c'est-à-dire, les fidèles de l'ancienne alliance, qui ont vécu avant les temps de l'Évangile. Tous ces fidèles sont morts dans la foi, sans avoir reçu les choses qui leur avaient été promises ; ils les ont vues seulement de loin et les ont embrassées, Hébr., XI, 13 ; placés devant la rédemption dans la situation où nous sommes devant l'immortalité.

35. C'est en ce sens que Jésus dans le sermon sur la montagne disait, non pas seulement à quelques hommes d'élite, mais à la foule, au milieu de laquelle sans doute il voyait déjà ses apôtres : *Vous êtes le sel de la terre, ou du monde, du genre humain ; mais si le sel perd sa saveur, avec quoi le salera-t-on ? il n'est bon qu'à être jeté dehors et foulé aux pieds. Matt., V, 13.* Cette image proverbiale, empruntée à la propriété du sel d'être un préservatif contre la corruption, a été plusieurs fois employée par le Christ, Marc, IX, 49 ; Luc, XIV, 34, et appliquée directement à ses apôtres. Que dans le sermon sur la montagne le mot s'applique à la foule, c'est une question qui semble dépendre de celle de savoir si ce discours est un recueil d'enseignements divers que saint Matthieu a réunis, ou si le Christ l'a prononcé tel que l'évangéliste le rapporte. Mais quand on admettrait que ce discours a été ainsi rédigé par l'historien sacré, ce que la comparaison des parallèles dans saint Marc et saint Luc rend plus que probable, est-ce immédiatement après les sept *béatitudes* et après avoir écrit : *Jésus, voyant tout ce peuple, monta sur une montagne ; et quand il se fut assis, ses disciples s'approchèrent de lui ; alors il se mit à parler.... Matt. V, 1, que saint Matthieu aurait inséré un mot adressé seulement aux apôtres ? L'image qui suit : la ville située sur une montagne, Matt. V, 14, porte à penser qu'il avait tout le peuple en vue. (Voir liv. III, chap. xxxvi, note 66.)*

36. Il est tellement dans l'essence des alliances divines de stipuler pour l'avenir, que Moïse disait aux Juifs : *Ce n'est pas seulement avec vous que je traite cette alliance, scellée de ces malédictions ; avec vous, dis-je, qui êtes aujourd'hui présents ici*

avec nous devant l'Éternel notre Dieu ; mais encore avec ceux qui aujourd'hui ne sont point ici avec nous, c'est-à-dire, avec vos descendants. Deut., XXIX, 15. La même pensée est exprimée par saint Pierre au sujet de la nouvelle alliance dans le sens le plus général : *Convertissez-vous, disait-il aux Juifs,pour obtenir la rémission des péchés, et vous recevrez le don du Saint-Esprit, car cette promesse regarde vous et vos enfants, et tous ceux qui sont au loin en aussi grand nombre que le Seigneur notre Dieu les appellera.* Act., II, 38. Il y a deux observations graves à faire sur ces versets : on a voulu entendre la promesse dont il est question, non de la rémission des péchés, mais du don du Saint-Esprit ; dans la pensée de l'apôtre, l'un n'allait pas sans l'autre, et, comme le pardon, le salut est le but, et les grâces divines du moment, le moyen, il est impossible de restreindre ainsi la pensée de saint Pierre ; en deuxième lieu, on a voulu entendre des Gentils les mots : *tous ceux qui sont loin* ; mais saint Pierre alors ne comprenait pas encore la vocation des Gentils, (Voir liv. IV, chap. XLVII, note 47), et le terme de l'original désigne tout aussi fréquemment l'éloignement dans le temps que l'éloignement à distance ; saint Pierre promet donc aux Juifs, dans cette fin de son discours, que ce salut appartiendrait à leur postérité.

37. Les justes de l'alliance préparatoire sont tous, chacun selon son degré de lumière et de foi, des Siméon et des Joseph, qui attendaient la consolation d'Israël et le règne de Dieu, Luc, II, 25 ; Marc, XV, 43 ; et au moment de l'accomplissement des promesses divines, le nombre était grand à Jérusalem de ceux qui nourrissaient cette attente. Luc, II, 38.

38. L'Évangile, partout, est donné comme un témoignage ; les apôtres, les évangélistes sont des témoins ; ce point de vue est celui du Christ lui-même. *Vous me servirez de témoins à Jérusalem, dans toute la Judée, en Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre* Act. I, 8. Aussi les apôtres disaient : *Vous avez fait mourir le prince de la vie, que Dieu a ressuscité, comme nous en sommes témoins.* III, 15. *C'est lui que Dieu a établi prince et sauveur, pour convertir Israël ; nous l'attestons de sa part.* V, 32. *Si Christ*

n'est pas ressuscité, dit saint Paul, il se trouverait même que nous sommes de faux témoins, par rapport à Dieu; car nous avons rendu de lui ce témoignage, qu'il a ressuscité Jésus-Christ. 1 Cor., XV, 15. En effet, l'apostolat même de saint Paul est érigé en témoignage de la vérité des faits de la mission du Sauveur, quoiqu'il n'y fût point présent : le Dieu de nos pères, lui dit Ananias, son consécrateur, t'a destiné à voir le Juste, et tu lui serviras de témoin devant tous les hommes. Act., XXII, 15. Dans la vocation même de cet apôtre, divine jusque dans sa forme, les titres de ministre de Christ et de témoin de ses merveilles sont employés comme synonymes. XXVI, 16. Saint Pierre réclame la confiance des pasteurs comme témoin des souffrances de Christ, 1 Pierre, V, 1. Saint Jean commence sa première épître, la lettre d'envoi de son évangile, par cette déclaration : Ce qui est arrivé dès le commencement (de la mission du Seigneur), ce que nous avons entendu, ce que nous avons vu de nos yeux, ce que nous avons contemplé et ce que nos mains ont touché concernant la parole de vie, nous vous l'annonçons, 1 Jean, I, 1, langage parfaitement d'accord avec ces mots de l'apôtre, racontant sa visite au tombeau du Sauveur : L'autre disciple, qui était arrivé le premier au sépulcre, y entra aussi, et il vit, et il crut. Jean, XX, 8.

39. Au sein de sa famille, on agissait à l'égard de Jésus avec la tendresse, l'insistance, la familiarité que le lien de famille admet. Devant la foule, ses parents lui rendaient les soins, ou affectueux, ou importuns, que les circonstances, à leur jugement, semblaient exiger. *Ils entrèrent (Jésus et ses disciples) dans une maison (à Capernaüm) où il s'assembla encore une si grande foule, qu'ils ne pouvaient même prendre leur repas. Les parents de Jésus, ayant appris ce qui se passait, vinrent pour l'emmener; car, disaient-ils, il va tomber en défaillance. Marc, III, 20—21. (Voir encore livre III, chap. xxxi, note 18.)*

40. *Comment toi qui es Juif, me demandes-tu à boire? lui disait la Samaritaine. Jean, IV, 9. Suis-je Juif (sous-entendez : comme toi), lui dit Pilate; tes compatriotes t'ont livré, qu'as-tu fait? XVIII, 35.*

41. *Comme le peuple en foule se faisait baptiser, Luc, III, 21, Jésus vint de Galilée auprès de Jean pour recevoir de lui le baptême. Jean résistait en disant : C'est moi qui ai besoin d'être baptisé par toi, et tu viens à moi. Jésus lui répondit : Ne t'y oppose pas ; car il faut que nous accomplissions ainsi tout ce qui est convenable. Matt., III, 13—15.* Cette explication est la seule plausible du baptême de Jésus. A l'époque de l'Évangile il fallait, parmi les Juifs, politiquement et religieusement, s'affilier à l'une des sectes, l'une des écoles du moment ; s'isoler, garder une espèce de neutralité, s'épargner de prendre parti et de professer une opinion, était impossible. Quand les bannières du moment, dans la vie politique et religieuse d'une nation, ont rallié tout le monde, il devient indispensable d'en choisir une. Telle était alors la situation des Juifs, et Jésus, s'il s'était tenu complètement à l'écart, surtout au commencement de son ministère, se serait créé des difficultés nouvelles. L'école du Précurseur ne se bornait pas à nourrir et répandre l'attente prochaine du Messie ; elle constituait une réforme des mœurs et un premier pas loin du formalisme du culte mosaïque vers le spiritualisme du culte nouveau. Jésus, en recevant le baptême de saint Jean, s'affiliait à l'école la plus morale, la plus pieuse de son temps, et prenait publiquement sa place et son rang dans le mouvement religieux de l'époque. Tout était avantage dans cet acte et de prudence et de franchise ; il ne s'y mêlait, pour la suite de l'œuvre du Christ, aucun inconvénient ; à mesure que sa mission se développait, le caractère de l'adepte s'effaçait dans celui du Messie, et l'école de saint Jean, n'étant constituée que pour attendre l'accomplissement des promesses, disparaissait d'elle-même devant leur accomplissement.

42. *Dieu a envoyé son Fils assujetti à la foi mosaïque. Gal., IV, 4, dit saint Paul. Jésus a célébré les fêtes solennelles du culte lévitique, pour lesquelles il se rendait régulièrement à Jérusalem, notamment la fête de Pâques. Jean II, 13 ; V, 1 ; VI, 4 ; XIII, 1. Son assiduité à cet égard était de notoriété publique : les Juifs se disaient les uns aux autres : Que vous en semble ? ne viendra-t-il point à la fête ? XI, 56.* Et le prix qu'il attachait aux actes du culte de sa nation respire dans cette touchante parole qu'il adresse à ses

apôtres, au moment de son dernier repas avec eux : *Quand l'heure fut venue, il se mit à table avec les douze et leur dit : J'ai souhaité avec ardeur de manger cette pâque avec vous avant de souffrir.* Luc, XXII, 15.

43. *La quinzième année de l'empire de Tibère César, Ponce Pilate étant gouverneur de Judée; Hérode, tétrarque de Galilée; Philippe, son frère, tétrarque de l'Iturée et de la Trachonite; Ly-sanias, tétrarque d'Abylène; Anne et Caïphe, souverains sacrificateurs...* Luc, III, 1—2.

44. *Les brebis (du bon Pasteur) ne suivraient point un étranger; au contraire, elles le fuiraient, parce qu'elles ne connaissent point la voix des étrangers.* Jean, X, 5.

45. *Le salut vient des Juifs, a dit le Seigneur, Jean, IV, 22, c'est-à-dire, a été accompli au sein de cette nation. Le salut, c'est le fond; qu'il vienne des Juifs, ce n'est que la forme; (Voir liv. IV, ch. LI, et les notes); et partout dans l'Evangile on voit, dans les faits, même dans les moins graves comme dans les plus essentiels, la preuve que la forme, l'accomplissement, les circonstances sont le produit du temps, du lieu, du peuple au milieu desquels le Christ a paru. Le peuple était partagé à son sujet. Mais, disait-on, quelqu'un des magistrats ou des Pharisiens a-t-il cru en lui? Jean, VII, 45—48. Les principaux sacrificateurs et les Pharisiens assemblèrent le conseil et dirent : Que ferons-nous? cet homme opère beaucoup de miracles : si nous le laissons faire, tout le monde croira en lui, et les Romains viendront détruire notre ville et notre nation. Mais l'un d'eux, Caïphe, souverain sacrificateur de cette année, leur dit : Vous n'y entendez rien, et vous ne considérez pas qu'il est de notre intérêt qu'un homme meure pour le peuple, et que toute la nation ne périsse pas. Depuis ce jour, les Juifs résolurent de faire mourir Jésus. XI, 47—53. Nul des grands de ce monde n'a connu la sagesse de Dieu (c'est-à-dire l'intention de Dieu en envoyant le Sauveur au monde); car s'ils l'eussent connue, ils n'auraient pas crucifié le Seigneur de gloire. 1 Cor., II, 8. Les habitants de Jérusalem et leurs magistrats n'ont point reconnu le Christ; n'ayant pas compris les paroles des prophètes, lues chaque sabbat, ils les ont accom-*

plies en condamnant Jésus, et, bien qu'ils ne trouvassent rien en lui qui fût digne de mort, ils ont demandé à Pilate de le faire mourir. Act., XIII, 27—28. Pilate abandonna Jésus à leur volonté, Luc, XXIII, 25; et cependant, jusqu'au dernier moment, Dieu pouvait le sauver de la mort. Hébr., V, 7. Ce dernier trait mérite une grande attention; il fait partie du commentaire que l'épître aux Hébreux renferme de la prière de Jésus pendant la nuit de l'agonie, et il en résulte que, si la mort du Sauveur était ce qu'on a appelé, en langage théologique, un décret irrévocable ou un fait de nécessité absolue, la prière suprême du Christ n'a aucun sens; car il demande ce qu'il sait ne pouvoir obtenir. Ceci est vrai, au point que, dans l'intérêt d'opinions préconçues, on a essayé d'altérer le texte, et de l'entendre en ce sens que Christ demande, non que la mort lui soit épargnée, mais que son agitation se calme; ce qui lui est accordé par la certitude de la résurrection! Il suffit de relire la prière de Jésus et les réflexions de l'épître aux Hébreux pour découvrir le faux de ces interprétations forcées. (Voir liv. II, chap. xxv, note 42.)

46. *C'est l'esprit (le sens véritable et spirituel) qui vivifie; la chair (les formes, les images, les mots) ne sert de rien: les paroles que je vous dis sont esprit et vie. Jean, VI, 63.*

47. *Ce n'est pas comme à des hommes spirituels, écrivait saint Paul aux Corinthiens, c'est comme à des hommes charnels, à des enfants en Christ, que j'ai dû vous parler. 1 Cor., III, 2. (Voir, sur le sens de ces épithètes, liv. VI, chap. lxxvii, note 28); et les Hébreux sont censurés des'être arrêtés aux premiers éléments de la parole de Dieu, et réduits à avoir besoin de lait plutôt que d'une nourriture solide. Hébr., V, 12.*

48. *Quand Jésus eut achevé ce discours (le sermon sur la montagne), le peuple fut rempli d'admiration pour sa doctrine; car il enseignait comme ayant de l'autorité, et non pas comme les scribes. Matt., VII, 28—29.*

49. *Tous lui rendaient témoignage et admiraient les paroles pleines de grâce qui sortaient de sa bouche. Luc, IV, 22. L'expres-*

sion *pleines de grâce*, employée dans ce passage, désigne des discours remarquables par leur douceur attrayante et qui gagnaient tous les cœurs. *Ces hommes retournèrent vers les principaux sacrificateurs et les pharisiens, qui leur demandèrent pourquoi ils ne l'avaient point amené. Mais les huissiers répondirent : Jamais homme n'a parlé comme cet homme ! Les pharisiens leur répliquèrent : Vous seriez-vous laissé séduire ?* Jean, VII, 45—47.

50. Dieu, selon Daniel, *change les temps et les saisons*, c'est-à-dire gouverne les grands changements des destinées du monde, Dan., II, 21; et les termes expressifs et élevés qui désignent dans les écrivains sacrés l'époque de la rédemption annoncent clairement une intention précise et profonde dans le choix de l'époque de la venue du Sauveur : *Le temps de la visitation de Dieu*, Luc, XIX, 44; *l'accomplissement, la plénitude du temps ou des temps*, Gal., IV, 4; Eph., I, 10; *les derniers temps ou les derniers jours*, 2 Tim., III, 1; 1 Pierre, I, 20; 1 Jean, II, 18; *le temps de la réformation de toutes choses*. Hébr., IX, 10. Ces vues sont facilement confirmées par l'étude des textes suivants : *Il me faut faire, dit Jésus, les œuvres de celui qui m'a envoyé, tandis qu'il est jour ; la nuit vient, dans laquelle personne ne peut travailler.* Jean, IX, 4. *Christ est mort au temps marqué.* Rom., V, 6. *Voici présentement ce temps favorable, ce jour du salut, prédits autrefois.* 2 Cor., VI, 2. *L'espérance de la vie éternelle a été promise dès les anciens jours par le Dieu de vérité, qui a manifesté en son temps sa parole,* Tite, I, 2—3; et qui peut douter que Jésus n'ait accompli le premier dans sa mission le devoir qu'il impose à ses apôtres dans la leur, d'imiter *l'économe fidèle et prudent que le maître a établi sur ses serviteurs pour leur distribuer la nourriture spirituelle au moment convenable.* Matt., XXIV, 45; Luc, XII, 42. Une conséquence importante qui résulte de tout ce qui précède est qu'il n'y a eu qu'un temps pour la rédemption : *Le temps viendra, a dit Jésus, où vous désirerez voir un des jours du Fils de l'Homme, et vous ne le verrez pas.* Luc, XVII, 22. *La lumière est encore avec vous pour un peu de temps.* Jean, XII, 35. Il est extrêmement remarquable qu'avant Daniel, qui le premier prédit l'époque de l'Évangile et de la dernière ruine des Juifs, et calcule

prophétiquement les semaines d'années qui devaient s'écouler encore, Dan., IX, 25, etc. ; Matt., XXIV, 15 ; Marc, XIII, 14, il n'y a pas dans l'Écriture sainte la moindre vue anticipée du nombre des siècles encore réservés de l'attente du Messie, quelques efforts que les prophètes aient tentés *pour discerner le temps et les conjonctures* de la rédemption. 1 Pierre, I, 11.

51. Une parole de Jésus dans sa prophétie de la ruine des Juifs et des afflictions, des désastres qui l'ont accompagnée, montre assez avec quel soin miséricordieux la Providence a, en quelque sorte, mesuré la durée de ce temps d'épreuve et resserré ces événements terribles qui se rattachaient aux événements mêmes de la rédemption : *Si le Seigneur n'avait pas abrégé la durée de ces temps, personne n'échapperait ; mais il l'a abrégée en faveur de ses élus.* Matt., XXIV, 22 ; Marc, XIII, 20.

52. Toutes ces données sont parfaitement d'accord avec l'intention divine de la rédemption, que les textes suivants présentent au point de vue particulier dont il s'agit : *Dieu n'a point envoyé son Fils dans ce monde pour condamner le monde, mais afin que le monde fût sauvé par lui.* Jean, III, 17. *Jésus-Christ s'est donné lui-même pour nos péchés, afin de nous retirer de la corruption de ce siècle, selon la volonté de Dieu notre Père,* Gal., I, 4 ; et son Précurseur le désignait comme *l'Agneau de Dieu qui ôte le péché du monde.* Jean, I, 29.

53. C'est dans cet esprit que l'Évangile juge l'antiquité : *Dans les siècles passés, Dieu a laissé marcher toutes les nations dans leurs voies.* Act., XIV, 16. Dieu a voulu que les hommes alors le cherchassent comme en tâtonnant ; mais il a laissé passer ces temps d'ignorance, et il ordonne maintenant en tous lieux à tous les hommes de se convertir. XVII, 27—30. *Ceux qui auront péché sans avoir reçu la loi révélée périront sans être jugés par la loi.* Rom., II, 12. Ces siècles sont les jours de la patience de Dieu. III, 24. *Dieu avait laissé, comme captifs, tous les hommes sous la désobéissance, pour faire ensuite miséricorde à tous,* XI, 32 ; et saint Paul lui-même condescend à pallier jusqu'à un certain point les

erreurs de l'idolâtrie, en les attribuant à la force du sens religieux : *Athéniens*, disait-il, *je vous trouve en toutes choses dévots jusqu'à l'excès*. Act., XVII, 22. Le même apôtre considère la condition des hommes avant l'Évangile comme un état à la fois de péché et de malheur : *Nous étions tous autrefois de ces rebelles, lorsque nous vivions selon les inclinations de la chair, nous abandonnant à ses volontés et à ses pensées; et ainsi nous étions naturellement des enfants de colère comme les autres hommes.... Vous donc qui étiez nés Gentils, souvenez-vous qu'alors vous étiez sans Christ, séparés de la république d'Israël, étrangers aux alliances et aux promesses, sans espérance et sans Dieu dans le monde*. Eph., II, 3—12.

54. L'Évangile, d'accord avec toute l'histoire profane, accuse partout les accroissements graduels de l'iniquité, l'empire du péché, l'éloignement et l'oubli de Dieu : *Le monde me hait*, disait Jésus, *parce que je fais voir ouvertement que ses œuvres sont mauvaises*. Jean, VII, 7. Le terrible tableau des mœurs païennes qui ouvre l'épître aux Romains témoigne assez de la corruption universelle et depuis longtemps croissante ; deux traits surtout sont à noter : *Ces hommes ont reçu en eux-mêmes la récompense que méritait leur égarement*, Rom., I, 27 ; et la liaison des idées montre que la punition de ces redoublements d'iniquité a été, selon saint Paul, les excès mêmes de l'idolâtrie qui en avait ouvert la voie. De plus, il dépeint la corruption de l'époque comme réfléchie et raisonnée : *Non-seulement ils font eux-mêmes ces choses, mais ils applaudissent à ceux qui les commettent*. I, 32. Cette punition, exemple frappant du mal enfantant le mal, s'explique en ce que, comme ils ne se sont point souciés de connaître Dieu, Dieu les a livrés à un esprit dépravé. I, 28. Les Gentils, à cause de l'ignorance où les retenait l'endurcissement de leur cœur, s'étaient éloignés de la vie selon Dieu, Eph., IV, 18, s'étaient éloignés de Dieu, devenus ses ennemis en pensée et en action, Col., I, 21 ; de sorte que le monde entier était soumis au malin. 1 Jean, V, 19.

L'idée de l'envahissement progressif du mal avant l'Évangile est surtout développée par saint Paul dans la discussion difficile et profonde à laquelle il se livre pour montrer que la première

alliance, l'économie mosaïque, établie comme une barrière contre l'iniquité et l'erreur, loin d'atteindre son but, tant elle avait été violée et défigurée, n'avait servi qu'à rendre l'homme plus inexcusable, plus méchant et plus criminel. Se mettant lui-même en scène, comme descendant d'Abraham et disciple de Moïse, il dit : *Le commandement qui devait me faire vivre d'une vie sainte et bienheureuse m'a fait mourir ; car le péché, ayant pris occasion du commandement, m'a séduit d'autant plus criminellement, et m'a fait mourir par le commandement même ; le péché m'a donc donné la mort par une chose bonne en elle-même, en sorte que, par l'effet du commandement qui m'aurait dû rendre meilleur, le péché a pris une excessive et nouvelle gravité.* Rom., VII, 10—13.

L'ancienne alliance avait devancé la nouvelle dans le tableau de ces perversissements du sens moral et de la sécurité triomphante du méchant. *Que personne, après avoir entendu les malédictions, ne se bénisse en son cœur et ne dise : J'aurai la paix, quand même j'ajouterais péché sur péché !* Deut., XXIX, 19 ; voilà l'iniquité croyant d'avance à son triomphe ; *Malheur à ceux qui appellent le mal bien et le bien mal, les ténèbres lumière et la lumière ténèbres, l'amer doux et le doux amer !* Ésa., V, 20 ; voilà le perversissement du sens moral. L'homme, alors, n'a plus que ce que saint Paul appelle *une conscience cautérisée*, 1 Tim., IV, 2, et par conséquent insensible.

55. Tout ceci est exprimé dans ce simple mot de Jésus : *J'ai vaincu le monde.* Jean, XVI, 33. Déjà il avait dit : *C'est maintenant que le Prince de ce monde va être chassé.* XII, 31, le Prince de ce monde, le Démon, image bien connue qui représentait pour les Juifs toutes les iniquités, et toutes les impiétés, et toutes les erreurs. Au commencement de son ministère, il en révélait les saintetés à Nathanaël par cette promesse : *Vous verrez désormais le ciel ouvert et les anges de Dieu monter et descendre vers le Fils de l'homme,* I, 51 ; image empruntée aux souvenirs de l'ancienne alliance, et qui annonçait une reprise de libres et continuelles communications entre notre monde et le ciel, entre l'humanité et Dieu ; les progrès des enfants de Dieu

depuis l'Évangile sont clairement exprimés dans cette déclaration : *La sagesse a été justifiée par tous ses enfants*, Matt., XI, 19 ; Luc, VII, 35 ; *la victoire par laquelle le monde est vaincu, c'est notre foi*, c'est-à-dire, la religion chrétienne, 1 Jean, V, 4 ; et des Gentils, il est dit que *Dieu a purifié leurs cœurs par la foi*. Act., XV, 9.

Certes, à un changement si grand, il est juste d'appliquer les magnifiques paroles du prophète : *Le peuple qui marchait dans les ténèbres a vu une grande lumière, et la lumière a éclairé ceux qui habitaient dans la région de l'ombre de la mort*. Ésa, IX, 1. *Tous les fidèles sont enfants de la lumière et du jour*. 1 Thess, V, 5. *La nuit est passée, le jour est venu*. Rom., XIII, 12.

56. Dans les siècles les plus corrompus, Dieu, qui connaît ceux qui sont siens, 2 Tim., II, 19, a pu dire à ses prophètes : *Je me suis réservé sept mille hommes* (c'est-à-dire, un nombre considérable) *qui n'ont point fléchi les genoux devant Baal et ne l'ont point adoré*, 1 Rois, XIX, 18 ; et aux époques où la vérité, la sainteté, la charité, règnent avec le plus d'empire, le royaume des cieux ressemble aux semailles qui tombent çà et là, et sont fécondes ou stériles, Matt., XIII, 3 ; au champ où l'ennemi a semé l'ivraie parmi le bon grain, XIII, 25 ; au filet qu'on jette dans la mer, et où se prennent toutes sortes de poissons. XIII, 47.

57. Quelquefois les vertus, les progrès des fidèles ne sont pas même compris par les esprits irréguliers et corrompus : *Si le monde ne nous connaît pas, nous, enfants de Dieu, c'est parce qu'il ne connaît pas Dieu*, dit saint Jean. 1 Jean, III, 1. Mais, si pendant que nous cherchons à être justifiés par Christ, il se trouve que nous sommes encore des pécheurs, Christ doit-il être regardé comme ministre du péché ? A Dieu ne plaise ! Gal., II, 17.

58. C'est une disposition d'esprit contre laquelle le vrai croyant et le vrai philosophe ne sauraient trop se tenir en garde que celle de louangeur du passé. Il s'en est montré de tous temps, même aux époques les plus brillantes : *Ne dis point : D'où vient que les*

temps passés ont été meilleurs que ceux-ci? Cette demande n'est point selon la sagesse. Ecc., VII, 10.

59. Désignés dans l'Évangile sous le nom d'*hommes justes et pieux ou craignant Dieu*. Act., X, 2—7. *Un grand nombre de Grecs craignant Dieu se joignirent à Paul et à Silas. XVII, 4.* Ces esprits d'élite ont été parmi les Gentils ce que les disciples de Baptiste ont été parmi les Juifs : ils ont *préparé le chemin du Seigneur et aplani ses sentiers*. Matt., III, 3.

60. *Le jour est à toi, dit le Psalmiste; la nuit t'appartient : c'est toi qui as créé la lune et le soleil; c'est toi qui as fixé l'étendue de la terre et réglé la durée de l'été et de l'hiver.* Ps. LXXIV, 16—17.

61. *L'Éternel confondit le langage des hommes et les dispersa sur la face de la terre*, Gen., XI, 8; ce qui veut dire simplement que, malgré les efforts que les hommes ont tentés en construisant une ville, une capitale et une sorte de tour ou de phare pour servir de ralliement et de rendez-vous au milieu des immenses plaines de l'Asie, la différence des langues amena une dispersion nécessaire, dont les commencements sont rapportés par les généalogies bibliques à une époque très-vaguement fixée : *Vers la naissance de Phaleg* (dont le nom veut dire partage, division), *la terre fut partagée*, X, 25; 1 Chron., I, 19. *Le Très-Haut assigna à chaque nation sa portion du monde*. Deut., XXXII, 8. *Dieu veut que les hommes habitent sur toute la surface de la terre, déterminant la durée précise de leurs jours et marquant les bornes de leur habitation*. Act., XVII, 26.

62. *L'homme quittera son père et sa mère pour s'attacher à sa femme*. Gen., II, 24; Matt., XIX, 5; Marc, X, 7; Éph., V, 31. Voilà bien, dans ces simples mots de l'Écriture, l'origine de la société, que l'on a cherchée ailleurs, en prenant pour la cause les effets, tels que la différence des langues, la propriété, le commerce, l'industrie, la défense commune, la nécessité d'un ordre public et d'un gouvernement.

63. *Adam n'avait point trouvé d'aide qui fût propre à vivre avec lui. L'Eternel-Dieu dit : Il n'est pas bon que l'homme soit seul ; je donnerai à l'homme une aide semblable à lui (ou propre à vivre avec lui), et l'homme reconnut sa compagne, et dit : Voici enfin celle qui est os de mes os et chair de ma chair. Gen., II, 20—23. Noé entra dans l'arche avec sa femme, ses fils, Sem, Cam et Japhet, et les trois femmes de ses fils. VII, 13. N'avez-vous pas lu que le Créateur, au commencement du monde, ne fit qu'un homme et qu'une femme ? et ils ne sont plus deux, ils sont une seule chair. Matt., XIX, 4—5 ; Marc, X, 6. Celui qui aime sa femme s'aime lui-même. Eph., V, 28.*

64. Le premier exemple connu de polygamie est celui de Lamech, descendant de Caïn, Gen., IV, 23, le même, que l'invention de l'art de forger mit en possession d'armes plus dangereuses que celles de ses contemporains, et dont les mœurs paraissent avoir été féroces. Il est difficile de ne pas croire que la polygamie est née de l'abus de la force sur un sexe plus faible. 1, Pierre, III, 7. Les calamités et les servitudes nationales, les désastres de la guerre, ont pu aussi contribuer à la favoriser : *Tes hommes, ô Sion ! tomberont par l'épée, et tes vaillants guerriers périront dans les combats ; et en ce temps plusieurs femmes (pour éviter l'opprobre oriental du célibat) s'adresseront à un même homme et lui diront : Nous pourrions nous-mêmes à notre nourriture et à notre habillement (sans nous prévaloir des droits que la loi nous donne, Ex., XXI, 10). Seulement, que nous portions ton nom et que nous soyons sauvées de l'opprobre. Esa., III, 25 ; IV, 1.*

65. C'est contre les femmes avilies et corrompues par la polygamie et par la vie des harems que l'Écclésiaste porte ce sévère jugement : *Ce que j'ai encore cherché avec soin, mais ce que je n'ai point trouvé, c'est qu'après avoir découvert un homme (de bien) entre mille, je n'ai pas trouvé une femme entre toutes. Ecc., VII, 28 ;* tandis qu'au sein de la famille légitime, l'influence de la femme chrétienne, dans sa liberté et sa pureté, peut aller, selon saint Pierre, au point que cet apôtre leur adresse cette exhortation : *Que les femmes soient soumises à leurs maris, afin que s'il y*

en a qui ne croient point à la parole (c'est-à-dire, qui soient païens), ils soient gagnés même sans le secours de cette parole (c'est-à-dire, sans les exhortations et les instances d'un prosélytisme domestique), par la conduite de leurs femmes, lorsqu'ils verront que cette conduite est également pure et respectueuse. 1, Pierre, III, 1.

66. Cette distinction entre les nations, dont les unes sont des peuples modèles pour le bien et le mal et que les autres imitent, entre tellement dans les vues de la Providence, qu'elle constituait un des privilèges et un des devoirs d'Israël : *Tous les peuples de la terre, voyant que tu es appelé le peuple de l'Éternel, te craindront, et l'Éternel te mettra à la tête des peuples, et jamais à leur suite. Deut., XXVIII, 10—13.* La même idée est exprimée dans le sermon sur la montagne avec une clarté et une force admirables : *Vous êtes la lumière du monde; une ville située sur une montagne ne peut être cachée. Matt., V, 14. Vous brillez, dit saint Paul à son église chérie de Philippiques, comme des flambeaux dans le monde. Phil., II, 15. (Voir liv. III, chap. XXXII, note 35.)*

La captivité de Babylone, indépendamment de la justice de ce grand châtement des idolâtries et des iniquités d'Israël, s'explique par le même principe historique : *Ceux qui auront échappé se souviendront de moi dans les lieux de leur captivité. Ez., VI, 8. J'en préserverai quelques-uns de l'épée, de la famine et de la peste, afin qu'ils racontent chez les nations où ils iront toutes les mauvaises actions qu'ils ont faites, et que ces nations sachent que je suis l'Éternel. XII, 16. (Voir liv. III, chap. XL, note 79.)*

67. Que dans l'intention de la Providence le peuple juif, devenant le premier peuple chrétien, dût prendre le rang de peuple-modèle pour la religion, c'est ce que tout l'ensemble du particularisme démontre en grand, et ce que le Christ a démontré en détail par la sagesse avec laquelle, en maintenant son assertion qu'il n'est *envoyé qu'aux brebis égarées de la maison d'Israël*, Matt., XV, 24, en ayant soin que le premier christianisme pour ainsi dire ne sorte point de la Judée : *N'allez pas vers un païen et n'entrez point dans les villes des Samaritains*, dit-il à ses apôtres, X, 5, il donne à entendre qu'il a d'autres brebis (les Gentils), qui ne sont

point de cette bergerie (Israël), Jean, X, 16, et par quelques rares exemples fait voir que la rédemption et ses avantages de toute sorte pouvaient sortir du cercle de la postérité d'Abraham. La femme samaritaine et les habitants de Sichar, IV, 4; le centenier de Capernaüm, prosélyte sans nul doute, qu'il admire et dont il assure que *même en Israël il n'a pas trouvé une si grande foi*, Matt., VIII, 10; Luc, VII, 9; la femme cananéenne dont il guérit la fille, qui évidemment n'était ni Juive d'origine ni prosélyte, Matt., XV, 26; Marc., VII, 27; le Samaritain lépreux qu'il guérit et dont il loue la reconnaissance, Luc, XVII, 15, sont les seuls exemples qui aient préparé de loin la vocation des races étrangères. Ce n'est qu'à la fin de sa mission que Jésus en annonce plus positivement l'universalisme (voir liv. VI, chap. LXIII, note 25), et alors la position, en Israël, était prise.

68. Cette seule considération rend compte du ministère de saint Paul, *prédicateur, apôtre et docteur des Gentils*, 2 Tim., I, 11, comme *saint Pierre l'était des Juifs*, Gal., II, 8; à qui la voix divine a dit : *Je t'enverrai au loin parmi les païens*, Act., XXII, 21; dont les courses et les travaux ont été constamment dirigés vers l'Occident : *J'ai répandu l'Évangile de Jésus-Christ depuis Jérusalem et les pays voisins, jusqu'en Illyrie*. Rom., XV, 19, et qui se proposait de le porter même en Espagne. XV, 24.

69. *L'œil est la lumière du corps. Si ton œil est sain, tout ton corps sera éclairé. Si ton œil est mauvais, tout ton corps sera ténébreux. Si la lumière qui est en toi n'est que ténèbres, combien seront grandes ces ténèbres*. Matt., VI, 23. *Prenez donc garde que la lumière qui est en vous ne soit que ténèbres*. Luc, XI, 35.

On a beaucoup recherché ce que signifie l'expression, l'œil, lumière du corps; il suffisait, pour le découvrir, de prendre dans sa simplicité l'image dont Jésus se sert : l'œil conduit le corps, en dirige les mouvements et la marche; et, par cela même que Jésus emploie une expression si générale, il entend donc par cet emblème, non quelque chose de particulier et de restreint, mais le principe quelconque, le principe de vie morale, intellectuelle, religieuse, que chacun à part adopte pour se diriger. Quoique la liai-

son soit différente dans les deux évangélistes, le sens est le même ; selon saint Matthieu, Jésus vient de censurer l'animosité, l'hypocrisie, la mondanité ; selon saint Luc, il a condamné cette foi tout extérieure qui exige des miracles, et il a pressé auprès de ses disciples le devoir de ne point accaparer la vérité, mais de la répandre. Ces deux ordres d'idées amenaient d'une manière également naturelle ce grave enseignement : le principe, quel qu'il soit, qui règle notre vie, en décide ; si le principe est bon, vrai, saint, toute votre carrière en est sanctifiée ; s'il est mauvais... votre prétendue lumière n'étant que ténèbres, tout est ténèbres.

70. *Si quelqu'un dit : J'aime Dieu, et qu'il haïsse son frère, c'est un menteur ; car celui qui n'aime pas son frère qu'il voit, comment peut-il aimer Dieu qu'il ne voit pas ?* 1 Jean, IV, 20. *Celui qui dit qu'il le connaît et ne garde point ses commandements est un menteur, et la vérité n'est point en lui.* II, 4. C'est en vertu de cette action des tendances les unes sur les autres que la vérité, c'est-à-dire la doctrine, qui semble ne s'adresser qu'à l'esprit, sanctifie les cœurs. Jean, XVII, 17.

71. *Ceux qui les font (les faux dieux) et s'y confient, leur ressemblent.* Ps. CXV, 8 ; CXXXV, 18.

72. *Ils ont adoré et servi la créature plutôt que le Créateur.* Rom., I, 25. *Fais-nous des Dieux*, disaient les Hébreux à Aaron, *qui marchent devant nous.* Ex., XXXII, 1.

73. Moïse avait prévu les excès et les périls de la polygamie, lorsqu'il interdisait aux rois futurs d'Israël les excès ordinaires des sérails de l'Asie : *Le roi ne prendra point plusieurs femmes, afin que son cœur ne se détourne point après les idoles*, Deut., XVII, 17 ; et l'exemple fameux de Salomon n'a que trop prouvé la triste sagesse de ces prévisions. 1 Rois, XI, 1.

Cette puissance de l'idolâtrie est si incontestable, que diverses idolâtries de l'antiquité, adoptées et imitées par les Juifs, consacraient la prostitution des deux sexes, et les Juifs, sous les rois, ont porté jusque-là l'oubli des lois de Moïse. Lév., XIX, 29 ; XXI,

9; Deut., XXIII, 18, et l'imitation fatale du culte des faux dieux, 1 Rois, XIV, 24; XV, 12.

L'Écriture d'ailleurs abonde en peintures d'une énergie extrême où l'absurdité et l'immoralité de l'idolâtrie sont dénoncées, où le pervertissement du sens intellectuel et du sens moral est présenté comme son inévitable conséquence. On peut considérer tous ces tableaux comme résumés par saint Paul, qui, en décrivant l'état des mœurs et des esprits au temps de l'Évangile, montre d'abord les hommes, *égarés dans la vanité de leurs pensées, d'une intelligence remplie de ténèbres, se vantant d'être sages et devenus fous*, Rom., I, 22; puis comme *ayant changé la gloire du Dieu immortel en des images représentant l'homme mortel, des oiseaux, des quadrupèdes, des reptiles*, I, 23, et décrit ensuite, comme le résultat de cet égarement, les vices affreux répandus de toutes parts.

74. *Y a-t-il aucune nation qui ait changé ses dieux, ses dieux qui ne sont pas même des dieux? Et mon peuple a changé son Dieu, qui est sa gloire, contre des idoles qui ne sont utiles à rien.* Jér., II, 11.

75. Ainsi les Athéniens, *dans leur ville entièrement remplie d'idoles, étaient en toutes choses dévots jusqu'à l'excès, et avaient consacré un autel au Dieu inconnu.* Act., XVII, 16—23. Chose singulière! il est encore plus certain qu'ils avaient ou consacré plusieurs autels de ce genre, ou conservé, par un principe de peur superstitieuse, de très-anciens autels sans inscriptions aucunes. Les auteurs profanes parlent d'autels aux Dieux inconnus, et ne parlent point d'un autel consacré à un Dieu inconnu ou au Dieu inconnu. On a remarqué avec raison que de leur silence on ne peut rien conclure contre l'assertion de l'apôtre, qui, devant l'aréopage surtout, ne pouvait se hasarder à parler inexactement de ces dévotions athéniennes.

76. *C'est moi, dit l'Éternel, qui ai créé la terre, et je la donne à qui il me plaît.* Jér., XXVII, 5. *Lorsque le Très-Haut séparait les enfants d'Adam les uns des autres et qu'il posait les limites des*

peuples, il avait en vue la place que devait occuper la postérité d'Israël ; car ce peuple lui appartient ; Jacob est comme sa famille. Deut., XXXII, 8—9. La terre promise était considérée comme la demeure de l'Éternel : *Tu conduiras ton peuple à la montagne, dont tu lui donnes la possession ; tu l'établiras dans ce lieu que tu as préparé pour ta demeure, dans ce sanctuaire qui est l'ouvrage de tes mains !* Ex., XV, 17.

La conquête de Josué, qui servit à accomplir les desseins de la Providence, a été, en outre, la juste punition de la corruption profonde des peuples de la Syrie. *Ne dis point dans ton cœur, quand l'Éternel aura chassé ces peuples de devant toi : C'est à cause de ma justice que l'Eternel m'a fait entrer dans ce pays pour le posséder ; c'est à cause de l'iniquité de ces peuples que l'Éternel les a chassés devant toi.* Deut., IX, 4.

77. La polygamie juive, modérée par les lois de Moïse, est une sorte de milieu entre la monogamie occidentale et la polygamie de l'Orient. Elle règne depuis le siècle d'Abraham jusqu'à celui de David et de Salomon, s'affaiblit graduellement et disparaît quelque temps après le règne de ces princes. Dans les livres et les institutions du législateur, l'intention est manifeste de discréditer et de restreindre des usages qu'il ne pouvait abolir : il indique l'institution divine du mariage légitime et le premier exemple connu de la polygamie (voir les textes du chap. xxxvi, note 64) ; il saisit toutes les occasions d'exposer les inconvénients de celle-ci, Gen., XVI, XXX ; il interdit aux rois le luxe des harems, Deut., XVII, 17 ; il rend les sérails impossibles, en interdisant les eunuques, XXIII, 1 ; il impose aux relations conjugales des règles et des précautions dont la polygamie devait fort peu s'accommoder, et il fixe, d'une manière rigoureuse et précise, les droits divers des épouses. Toutes ces lois devaient, avec le temps, produire, et ont amené en effet l'extinction de cet abus ; et il est très-digne de remarque qu'il avait disparu complètement avant l'époque où les Juifs, par la captivité de Babylone, voient s'affaiblir de jour en jour le caractère de peuple stationnaire et revêtent de plus en plus celui de peuple mobile, nécessaire plus tard à la diffusion de l'Évangile.

78. La situation si longtemps *stationnaire* du peuple juif a été la suite non-seulement de la polygamie, mais aussi de sa séquestration religieuse et en conséquence politique au milieu des nations. *Moi, l'Éternel, je vous ai séparés des autres peuples pour m'être consacrés.* Lév., XX, 26. *Tu les as séparés de tous les peuples de la terre pour en faire ton héritage.* 1 Rois., VIII, 53. Il convient cependant de ne point s'exagérer cet isolement ; l'interdiction des relations était absolue avec les Cananéens proprement dits, y compris les Philistins ; avec les Amalécites ou Cananéens de l'Arabie Pétrée ; avec Moab, Hammon, Madian et les Amorites, à l'orient du Jourdain. Entre ces peuples et Israël, les exemples d'idolâtrie auraient été trop contagieux pour autoriser la moindre intimité de rapports. Avec les autres nations, un état de paix et l'échange des traités n'avaient rien de contraire à la loi : David et Salomon soutiennent des relations pacifiques et honorables avec les rois d'Égypte, de Tyr, de Hamath, et la reine de Saba. Plus tard, les prophètes Ésaïe, Osée, Jérémie, ne condamnent les alliances étrangères des Juifs que comme contraires aux vrais intérêts de la nation et aux vues de la Providence, et le petit-fils d'un Égyptien était admis dans la nationalité israélite. Deut., XXIII, 8. Les devoirs de bonté et de justice envers les étrangers étaient prescrits de la manière la plus positive : *L'étranger qui habitera au milieu de vous sera traité comme un homme du pays ; vous l'aimerez comme vous-mêmes.* Ex., XXII, 21 ; XXIII, 9 ; Lév., XIX, 34 ; Deut., XXIV, 17 ; XXVII, 19. Et Israël pouvait d'autant moins abuser de son privilège divin, qu'il savait par sa loi même que Dieu *ne fait point exception des personnes et qu'il aime l'étranger.* X, 18.

La seconde cause du caractère stationnaire, jusqu'à la captivité surtout, du peuple juif, a été l'absence de commerce extérieur. Moïse se borne à prescrire la bonne foi et la loyauté dans les échanges, à condamner les fausses mesures, Lév., XIX, 35—36 ; Deut., XV ; et rien dans sa législation ne ressemble à un code de commerce. Les efforts de Salomon et de Josaphat pour créer un commerce de transit et maritime par l'Égypte, la Méditerranée et la mer Rouge, n'ont point eu de suite. Ce n'est que vers les temps de la captivité de Babylone que Jérusalem, à qui Joppé servait de port, commence à exciter la jalousie des Tyriens. *Jérusalem,*

disaient-ils, où se rendaient tant de peuples, est détruite. Ézéch., XXVI, 2.

79. Les textes abondent dans les livres saints des deux alliances, pour donner l'idée du mandat ou du privilège du peuple juif et de son titre de peuple de Dieu; ce mandat se résume en ces quatre traits distincts, mais étroitement unis : la connaissance du vrai Dieu; la promesse du Sauveur; la rédaction et la garde de l'ancienne révélation; enfin, l'accomplissement de la rédemption au sein de sa nationalité.

Abraham est appelé, Gen., XII, 1, et par la foi il obéit à l'ordre de s'en aller dans le pays qu'il devait recevoir pour héritage, et il partit sans savoir où il allait. Hébr., XI, 8. Dans toutes les grandes occasions de sa vie, il lui est dit que toutes les nations seront bénies en un de ses descendants, Gen., XII, 3; XVIII, 18; XXII, 18; XXVI, 4. Abraham crut à Dieu, et cela lui fut imputé à justice; c'est-à-dire qu'il accepta avec confiance cette grande destinée et s'éleva à la hauteur de cette sainte tâche, XV, 6: il devint ainsi le père des croyants, Rom., IV, 11; c'est-à-dire le premier chef du particularisme, le premier gardien spécial de la vérité religieuse. Je sais, dit l'Éternel, qu'Abraham ordonnera à sa maison, après lui, de suivre la volonté de l'Éternel et de s'attacher à la justice et à la vertu, afin que l'Éternel accomplisse en sa faveur tout ce qu'il a promis. Gen., XVIII, 19. Si vous gardez mon alliance, est-il dit aux contemporains de Moïse, vous serez, entre tous les peuples, mon plus précieux joyau. Ex., XIX, 6. Vous serez un peuple consacré à l'Eternel, votre Dieu, ainsi qu'il vous l'a promis. Deut., XXVI, 19. L'Eternel n'abandonnera point son peuple, à cause de la gloire de son nom; car l'Eternel a voulu faire de vous son peuple. 1 Sam., XII, 22. Il n'a point traité ainsi toutes les nations; aussi ne connaissent-elles point ses révélations. Ps. CXLVII, 20. Souviens-toi de ces choses, Israël! car tu es mon serviteur, que j'ai formé. Esa., XLIV, 21. Pendant que tous les peuples marchent sous les ordres de leurs dieux, nous marcherons toujours et à perpétuité sous les ordres de Jéhova notre Dieu. Mic., IV, 5. Voici ce que dit l'Eternel des armées : Dans ce temps-là, dix hommes (nombre indéterminé) de diverses langues d'entre les

nations prendront un Juif par le bord de sa robe, pour le suivre, et en disant : Nous irons avec vous, car nous avons appris que Dieu est avec vous ! Zach., VIII, 23.

C'est pour vous premièrement, dit saint Pierre aux Juifs, que Dieu a suscité son Fils. Act., III, 26... Les Israélites à qui appartiennent l'adoption (comme enfants de Dieu), la gloire de la présence de Dieu au milieu d'eux, Ex., XL, 34—35 ; 1 Sam. IV, 2—22 ; 2 Chron., VII, 1—2, les alliances, la loi, le culte, les promesses ; qui descendent des patriarches, et de qui est sorti, selon la chair, le Christ. Rom., IX, 4—5. Jésus-Christ a exercé son ministère parmi les Juifs, pour montrer la fidélité de Dieu et pour confirmer les promesses faites à leurs pères. XV, 8.

Ce mandat divin, remis à Israël, constituait le particularisme et faisait de la religion juive une religion nationale.

Cependant la Providence a préparé de loin le retour à l'universalisme, non-seulement au moment de la captivité et par la dispersion des Juifs en Asie à une époque où la Grèce et l'Italie étaient encore comparativement barbares ; mais on voit poindre, en quelque sorte, les premières lueurs de l'universalisme, même au siècle où Salomon élève le temple d'un culte unique et local ; dans la prière de la dédicace, ce prince dit à Dieu : *Quand l'étranger (c'est-à-dire tout prosélyte) qui ne sera pas de ton peuple d'Israël, mais qui sera venu d'un pays éloigné pour l'amour de ton nom, te priera dans cette maison, exauce-le des cieux, ton domicile, et accorde-lui ce qu'il te demandera, afin que tous les peuples de la terre connaissent ton nom pour le craindre. 1 Rois, VIII, 41—45 ; 2 Chron., VI, 32. Ésaïe proclame les droits et rassure les inquiétudes des prosélytes, et même des eunuques (qui, de quelque manière qu'ils le fussent devenus, n'étaient pas considérés comme citoyens israélites. Deut., XXIII, 1) : Que le fils de l'étranger qui se sera attaché au culte du vrai Dieu ne dise point : L'Eternel me séparera d'avec son peuple. Et que l'eunuque ne dise point : Je serai retranché comme un arbre stérile ; car voici ce qu'a dit l'Eternel : Ceux qui demeureront fermes dans mon alliance recevront une place dans ma maison. Ésa., LVI, 3—4. Ézéchiël, quand il promet aux Juifs un nouveau partage de la Terre-Sainte, et veut, par cette image, leur donner l'assurance d'une restauration après la cap-*

tivité, n'oublie pas les étrangers ou les prosélytes qui devaient être bientôt plus nombreux que jamais. *Vous partagerez ce pays au sort entre vous et les étrangers établis au milieu de vous; vous regarderez leurs enfants comme naturalisés avec vous, et ce sera dans la tribu même où un étranger s'établira que vous lui donnerez son partage.* Ézéch., XLVII, 22—23.

Un curieux passage d'Ésaïe, dont l'explication complète demanderait une dissertation à part, ouvrirait au mosaïsme une vaste perspective d'extension. *En ce temps, dit le prophète, il y aura cinq villes* (cinq, plusieurs, le nombre déterminé pour l'indéterminé) *en Égypte qui parleront la langue de Canaan* (figure : c'est-à-dire la langue du culte du vrai Dieu) *et jureront par l'Eternel. L'Eternel sera connu en Égypte et il y aura une grande voie de communication entre l'Égypte, et l'Assyrie* (c'est-à-dire de nombreuses et intimes relations), *et les uns et les autres serviront l'Eternel. Israël sera joint, lui troisième, à l'Égypte et à l'Assyrie...* Ésa., XIX, 18—24. Tout ce passage, en style extrêmement poétique, est une prophétie des progrès que devait faire la religion juive sous les Ptolémées, où l'on comptait en Égypte un million de Juifs établis, dont l'enseignement et l'exemple ont dû répandre la connaissance du vrai Dieu et de la révélation, et dont les peuples mêmes de l'Asie intérieure ont profité. Il était impossible de miner plus fortement le particularisme qu'en mettant Israël en troisième avec deux nations étrangères pour le service du vrai Dieu.

L'intention de la Providence de préparer de loin l'universalisme en semant parmi les nations étrangères quelques espérances de la venue d'un Messie, et la sagesse des moyens employés dans ce but, trouvent une curieuse confirmation dans le récit de l'arrivée des mages à Jérusalem. De ces mages, la tradition a fait des rois; les premiers interprètes de l'Écriture ont ouvert la voie à ces erreurs en prenant à la lettre quelques expressions des prophètes et des psaumes et en s'appuyant sur les idées des Juifs, qui attendaient un Messie temporel, roi des rois, devant lequel tous devaient s'incliner; le Psalmiste, en décrivant la gloire de Salomon, dit : *Les rois de Tarsis et des îles lui offriront des présents, et les princes de Seba lui présenteront des tributs.* Ps. LXXII, 10.

Ésaïe, dans une de ses prophéties messianiques, a dit d'une manière plus explicite : *Les rois et les princes.... se prosterneront devant toi!* Ésa., XLIX, 7. Ces passages cachent probablement l'origine de ces rêves de la tradition, qui a voulu aussi fixer le nombre de trois rois, uniquement parce que trois sortes de présents, *de l'or, de l'encens et de la myrrhe*, Matt., II, 11, sont mentionnées dans l'Évangile. Toutes ces fables n'ont pas le plus léger fondement historique et ne méritent aucune attention, quelque soin que l'on ait pris de les consacrer en érigeant à ces princes imaginaires, dans une cathédrale, un cénotaphe chargé de pierreries. Le mot *mage* est un mot persan, fort ancien, qui désignait les prêtres, les savants, les philosophes; il paraît que dès les premiers temps historiques de l'Asie, ils formaient des espèces de collèges ou d'instituts qui correspondaient entre eux, qui obéissaient à un chef suprême, et qui s'occupaient surtout de rédiger les calendriers, par conséquent d'astronomie et d'astrologie, de médecine, de physique, et conservaient les anciennes traditions. Depuis Alexandre, leur crédit, leur science, leur nombre, étaient fort diminués; la philosophie avait reflué vers l'Europe par suite de l'ascendant grec et romain, et la fondation d'Alexandrie avait beaucoup favorisé ce mouvement. Cependant il est certain, par le témoignage d'auteurs contemporains ou voisins de l'époque de l'Évangile, que des hommes adonnés à ces études, et connus sous ce nom, étaient encore répandus en Asie, notamment en Perse et en Arabie. Dans l'intervalle de la ruine des Juifs sous Nebucadnetsar et de leur restauration sous Cyrus, Daniel avait été leur chef, Daniel, l'auteur de la célèbre prophétie des 70 semaines d'années qui devaient s'écouler entre Cyrus et l'Évangile. Le souvenir de ce remarquable oracle a dû naturellement se conserver parmi les mages, et se réveiller avec force au moment où, selon le témoignage impartial de trois historiens romains, le bruit se répandait partout qu'un maître du monde allait se montrer en Orient. L'apparition d'un météore, peut-être une comète, a frappé ces mages, toujours occupés d'astrologie. Ils ont cru que le phénomène, coïncidant avec le terme de la prophétie de Daniel, en annonçait l'accomplissement; le personnage prédit par Daniel devait être selon leurs idées un roi, et selon l'usage universel des anciens d'entre-

prendre des voyages pour vérifier des faits de science, quelques-uns d'entre eux se sont rendus en Judée, non dans un village comme Bethléem, mais dans la capitale, et ont demandé : *Où est le roi des Juifs qui vient de naître? nous avons vu son étoile en Orient*, Matt., II, 2; c'est-à-dire, selon les erreurs de l'astrologie, l'astre annonçant sa naissance. Cette circonstance de la nativité, ainsi expliquée, loin d'offrir la moindre difficulté, est une confirmation et du fait que l'attente d'un Messie était générale, et du sens de la prophétie des semaines. Les présents offerts par les mages sont un exemple de plus de l'antique et universel usage des Orientaux, encore suivi de nos jours, de n'aborder jamais les princes et les grands que des dons à la main, parmi lesquels figurent toujours des pièces d'or, et il convient de remarquer que dans toute la conduite des mages il n'y a rien de religieux.

80. *Quelle est la nation, quelque grande qu'elle soit, qui ait ses dieux près d'elle, comme nous avons Jéhova, notre Dieu, toutes les fois que nous l'invoquons? Et quelle est la nation, quelque grande qu'elle soit, qui ait des lois et des ordonnances de justice, telles que celles que je vous donne aujourd'hui? Deut., IV, 7—8. L'Eternel n'a eu d'affection que pour vos pères; il n'a aimé qu'eux. X, 15; et il vous distinguera de tous les autres peuples qu'il a créés. XXVI, 19.*

81. *Ce n'est point parce que vous surpassez en nombre les autres peuples que l'Eternel vous a aimés et vous a choisis, vous êtes entre tous le plus petit; mais c'est parce que l'Eternel veut tenir la promesse qu'il a faite avec serment à vos pères. Deut., VII, 7.*

82. *L'Eternel n'est-il pas ton père, qui t'a formé, à qui tu appartiens et qui a fixé ton établissement? Deut., XXXII, 6. Les enfants de Jacob sont l'ouvrage de mes mains. Esa., XXIX, 23. L'Eternel est notre Dieu; c'est lui qui nous a formés; ce n'est pas nous qui nous sommes faits nous-mêmes son peuple. Ps. C, 5.*

83. La responsabilité immense de la génération contemporaine de l'Evangile est exprimée dans les termes les plus forts :

La lumière est venue chez les siens, et les siens ne l'ont point reçue. Jean, I, 11. Ils ont Moïse et les prophètes : qu'ils les écoutent ! Luc, XVI, 29. Je suis venu au nom de mon Père, et vous ne me recevez point ; si un autre venait en son propre nom, vous le recevriez. Ne pensez pas que ce soit moi qui doive vous accuser devant mon Père ; Moïse, en qui vous espérez, sera votre accusateur ; car, si vous croyiez Moïse, vous me croiriez aussi, puisqu'il a parlé de moi dans ses écrits. Jean, V, 43—45. Jérusalem ! Jérusalem, qui tues les prophètes et qui lapides ceux qui te sont envoyés, combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfants comme la poule rassemble ses poussins sous ses ailes ! et vous ne l'avez point voulu. Matt., XXIII, 37 ; Luc, XIII, 34. Aussi, dans ses reproches à ses adversaires, le Christ dit : Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, qui fermez aux hommes le royaume du ciel, et à vous, docteurs de la loi, qui vous êtes saisis de la clef de la science ; vous n'y entrez point vous-mêmes, et vous arrêtez ceux qui voudraient y entrer. Matt., XXIII, 13 ; Luc, XI, 52. Et quand les esprits bien disposés disaient aux apôtres : Hommes-frères, que ferons nous ? il fallait leur répondre : Sauvez-vous de cette race perverse. Act., II, 40. La vocation des Gentils était annoncée comme une sorte de punition et d'humiliation du peuple de Dieu, ainsi dépossédé : Je vous déclare, dit le maître du festin, qu'aucun de ceux qui avaient été conviés ne goûtera de mon souper. Luc, XIV, 24. Le royaume des cieux vous sera ôté, et il sera donné à d'autres nations qui en rendront les fruits. Matt., XXI, 43.

84. L'Éternel dit à Moïse : *Ma colère les consumera ; mais je te rendrai père d'un grand peuple. Ex., XXXII, 10. Je te ferai devenir la tige d'un peuple plus grand et plus puissant que celui-ci. Nomb., XIV, 12. Dieu peut faire naître de ces pierres mêmes (du rivage du Jourdain) des enfants à Abraham, Matt., III, 9 ; et pendant le pèlerinage du désert, il y eut un moment où la Providence fut sur le point de prononcer la déchéance religieuse d'Israël du rang de peuple de Dieu et de le disperser parmi les nations : Je levai encore la main contre eux dans ce désert, dit l'Éternel, et je jurai de les disperser parmi les nations et de les répandre en divers pays. Ézech., XX, 23. Ce souvenir du prophète*

est d'accord avec ces paroles du cantique de Moïse : *Je l'ai dit, je les disperserai, et j'aurais effacé leur mémoire de la terre, si je n'avais craint que leurs ennemis ne disent : C'est notre force qui a triomphé.* Deut., XXXII, 26.

85. *Celui que j'aime avait une vigne sur un coteau fertile; il l'environna d'une haie; il en ôta les pierres; il la planta de ceps exquis; il bâtit une tour au milieu d'elle (pour la protéger contre les dévastations des nomades), et y tailla un pressoir; il s'attendait qu'elle produirait des raisins excellents; mais elle a donné des grappes sauvages.... Maintenant donc, habitants de Jérusalem et vous, hommes de Juda, soyez juges entre moi et ma vigne : qu'y avait-il à faire à ma vigne que je n'aie fait? Ésa., V, 1—4. Mon peuple, que t'ai-je fait et en quoi t'ai-je causé de la peine? Mich., VI, 3. L'Éternel dit : Quel tort ai-je fait à vos pères, qu'ils se soient éloignés de moi? Jér., II, 5.*

86. *Le privilège, les avantages des Juifs sont grands en toute manière, et surtout en ce que les oracles (c'est-à-dire, les révélations) de Dieu leur ont été confiés. Rom., III, 1—2. Ésaïe leur avait dit : La loi sortira de Sion, et la parole de l'Éternel, de Jérusalem, pour se répandre parmi les nations. Ésa., II, 3.*

LIVRE IV.

THÉORIE DE LA RÉVÉLATION.

Audeo dicere, fratres mei, forsitan nec ipse Joannes dixit ut est, sed et ipse ut potuit, quia de Deo homo dixit, et quidem inspiratus a Deo, sed tamen homo; quia inspiratus, dixit aliquid; si non inspiratus esset, dixisset nihil; quia vero homo inspiratus non totum quod est dixit, sed quod potuit homo dixit.

SAINT AUGUSTIN (*Tract. I in Joan. Evang.*), *Homélie sur saint Jean*, ch. I, vers. 1-5; t. III de l'édition des Bénédictins, p. 290.

J'ose dire, mes frères, que peut-être Jean lui-même n'a pas dit la chose comme elle est, mais comme il a pu; parce que, homme, il a parlé de Dieu, inspiré, il est vrai, par Dieu, et cependant homme; en tant qu'inspiré, il a dit quelque chose de ce mystère; s'il n'avait point été inspiré, il n'en aurait rien dit, et un homme inspiré ne dit pas tout ce qui est, mais ce qu'il peut dire comme homme.

Sed nolo supra fidei meæ captum argute philosophari. Et videmus Dei spiritum adeo ejusmodi argutias non probare, ut nobiscum balbutiens, quam sobrie de tantis arcanis sapiendum sit, tacendo clamet.

CALVIN, *Comm. sur les premiers mots de l'Évang. selon saint Jean*.

Je ne veux point subtilement raisonner au delà de la portée de ma foi; en effet, nous voyons l'esprit de Dieu approuver si peu les subtilités de ce genre, qu'il ne fait que balbutier à notre oreille, et que, pour nous enseigner avec quelle retenue notre sagesse doit toucher à ces grands mystères, il le crie par son silence.

LETTER II

THE GENTLEMAN OF THE HOUSE

My dear Sir, I have the honor to acknowledge the receipt of your letter of the 10th inst. and in reply to inform you that the same has been forwarded to the proper authorities for their consideration. I am, Sir, very respectfully,
Your obedient servant,
J. H. [Signature]

I am, Sir, very respectfully,
Your obedient servant,
J. H. [Signature]

I am, Sir, very respectfully,
Your obedient servant,
J. H. [Signature]

LIVRE IV.

THÉORIE DE LA RÉVÉLATION.

CHAPITRE XLI.

La Révélation, Histoire de la Vraie Religion.

Toute rédemption est subordonnée à la création qu'elle a pour but d'amender, de réparer, de refaire, de régénérer. Toute rédemption est le correctif d'une création, le complément ou le renouvellement d'une création¹, et en conséquence elle sera ce que cette création exige qu'elle soit. En d'autres termes, c'est un remède, dont la spécialité dépend de celle du mal qu'il s'agit de guérir.

De ce que la rédemption est subordonnée à la création, il suit que l'idée du rédempteur est subordonnée à celle du Créateur; l'une dépend de l'autre, les deux notions sont corrélatives; et ce grand principe, aussi fécond qu'il est simple, peut se résumer en ces deux mots immenses : Tel Dieu, tel Christ².

De ce que l'idée de Dieu et celle d'un rédempteur sont à ce point corollaires l'une de l'autre, il résulte que la révélation, témoignage de la rédemption, s'appuiera partout sur la notion pure de Dieu³. L'idée de Dieu et celle du rédempteur auront à descendre les siècles ensemble, et pour ainsi

dire de front : la révélation ne peut donc être que l'histoire de l'idée de Dieu parmi les hommes ; en d'autres termes, l'histoire de la vraie religion.

La notion de Dieu conduit à celle de la création ; celle de la création, à celle de la Providence, qu'on a très-bien définie : la création continuée. Un Dieu qui crée et qui abandonne, déshérite, oublie ses ouvrages et ses enfants, est en contradiction manifeste avec lui-même ⁴. La Providence ne peut être ni partielle ni partiiale ; elle s'étend à tout. S'il y a deux créations, il y a donc deux Providences, ou, pour parler plus rigoureusement et scinder moins ce qui ne forme qu'un, il y a dans la Providence un double règne, un double soin, celui qui dirige et maintient dans l'univers les mondes des corps avec leurs lois fatales, leurs proportions arrêtées, leurs immuables harmonies, et celui qui administre dans l'univers les mondes des intelligences, des consciences, des affections, des sensibilités, des religiosités.

La culture de la religiosité humaine n'est qu'un des soins, une des directions de ces mondes-là ; et comme Dieu *revêt l'herbe des champs* de verdure, il revêt notre entendement de vérité.

Ces deux règnes sont aussi nécessaires l'un que l'autre à l'univers ; les esprits ne peuvent pas plus se passer de gouvernement et de direction que les matières. *Si Dieu retirait son souffle*, les existences rentreraient dans le néant, au moral comme au physique ; et il n'y a pas de Providence, ou il y a une Providence spirituelle pour ainsi dire ⁵.

On peut dire encore plus : l'univers se passerait mieux, il le semble, de la Providence matérielle que de la Providence morale, parce que le monde physique, dépourvu de liberté, est assujetti à des lois qui, établies une fois pour toutes dès le commencement, le maintiennent sans variations, sans déchets, sans embellissements ⁶. Les causes et les effets s'engrènent les uns dans les autres, comme les

dents cannelées d'un immense rouage toujours en mouvement. Mais les êtres doués de liberté et créés pour le progrès ont besoin de cette Providence morale, qui gouverne au jour le jour; et ceci peut se dire, puisqu'un jour est pour elle comme mille ans, et mille ans comme un jour.

Il est donc impossible que cette Providence spirituelle ait cessé un moment de veiller sur le développement de l'instinct religieux dans l'humanité, sur le maintien de la connaissance de Dieu, sur l'attente héréditaire et traditionnelle d'un rédempteur; en un mot, cette Providence spirituelle, qui fait régner les idées comme la Providence physique fait régner dans la nature le calme ou les orages, a favorisé, dans les limites de la liberté humaine, l'influence de la double idée d'un Dieu et d'un Christ, d'une création et d'une rédemption, idées qui, une fois unies, le sont pour toujours. En dernière analyse, ceci revient à dire que le Créateur a persévéré dans le but de la création, et, que créant pour le progrès, ce progrès, il le dirige ⁷.

Ce n'est donc pas seulement l'activité humaine, mais, à côté d'elle, c'est aussi l'activité divine, qui se déploie nécessairement dans les scènes de la révélation. Que serait une révélation où Dieu n'aurait pas sa part d'action ⁸?

D'où il suit que la révélation, c'est la Providence écrite.

Les croyants, en effet, sont les confidents de la Providence ⁹.

CHAPITRE XLII.

Éléments divin et humain de la Révélation.

Quelque définition qu'on préfère, que l'on considère la révélation comme les annales de la vraie religion, l'historique du développement de la notion de Dieu, la transmission progressive de l'espérance d'un salut, ou la Providence mise par écrit, tout ramène infailliblement le double caractère de la révélation, la rencontre des deux activités, celle de Dieu et celle de l'homme. Effacez-en Dieu, avons-nous dit, ce n'est plus une révélation ; mais ôtez-en l'homme, et que sera-ce ?

La rencontre des deux activités occupées aux mêmes actes n'est point successive, n'est point l'une détachée de l'autre et ne se manifeste point par un mouvement perpétuel de transport de l'une à l'autre : la rencontre ne consiste point en ce que les deux activités se cèdent, coup sur coup, la place pour la reprendre, de sorte que l'une sera en repos tandis que l'autre sera en opération, et ainsi réciproquement : ces allées et venues perpétuelles constitueraient deux travaux différents, et non un travail commun, non une fusion, une harmonie véritable, une intime alliance. La rencontre des deux activités sera constante et suivie ; toutes deux seront sans cesse à l'œuvre ; l'influence de toutes deux sera permanente et réciproque ; toutes deux seront toujours cause et toujours effet.

Toutes ces pensées sont d'accord avec un important principe précédemment posé, savoir : que l'activité est continue.

Or si, dans les scènes de la révélation, les deux activités,

divine et humaine, sont continues, il s'ensuit qu'elles sont l'une et l'autre, non juxtaposées, mais sans cesse et partout mêlées et fondues ensemble.

D'où il faut conclure que le partage net et tranché, dans la révélation, de l'activité de Dieu et de celle de l'homme, est impossible ¹⁰. La ligne de démarcation est souvent incertaine, confuse, invisible.

Quel œil humain, sondant les vapeurs de l'air par lesquelles la lumière nous arrive, a vu, sur toute la circonférence, le point où finit l'atmosphère terrestre, où commence l'éther des cieux ?

Cette mystérieuse incertitude n'est qu'un nouvel aspect du mystère que nous retrouvons partout, du mystère unique, celui du retrait de la volonté créatrice qui s'efface de son propre gré pour laisser agir la volonté créée. Qui dira comment et jusqu'à quel point à tout moment elle se retire, et à tout moment intervient ?

Il est évident que ces deux points de fait, le premier, que l'esprit humain a une part dans la rédaction de la révélation ; le second, que la limite entre l'intervention divine et l'activité humaine est imperceptible, sont indifférents à la foi. L'inspiration a toujours dû être donnée dans la mesure nécessaire, et une harmonie parfaite a régné entre l'intelligence suprême, qui présidait à l'œuvre, et l'intelligence bornée, appelée à y introduire l'élément humain, à y répandre la couleur humaine ¹¹. Sans cet accord intime et constant, la révélation manquait son but, et Dieu trompait le monde ¹².

CHAPITRE XLIII.

De l'Inspiration.

La part de Dieu dans la révélation se nomme inspiration.

L'inspiration est une transmission d'idées de Dieu à l'homme.

Dieu et l'homme étant des êtres intelligents, la transmission mutuelle d'idées se conçoit, si d'ailleurs la nature de Dieu et celle de l'homme permettent cet échange ¹³.

L'être intelligent, qui est en même temps un être affectueux, ne peut garder son intelligence pour lui. L'égoïsme de la science est contraire à sa nature affectueuse. Ceci est vrai pour l'homme; la recherche, la découverte de la vérité est un des moyens de son progrès, un des secrets de son bonheur, et en conséquence il est porté à communiquer ses connaissances. L'être affectueux, qui sait, veut que ceux qu'il aime sachent; l'être affectueux, qui apprend, apprend, non pour lui seul, mais pour les autres; il apprend et il enseigne avec une égale volupté. Dieu est amour; en conséquence, l'inspiration est en harmonie parfaite avec sa nature et il est facile de comprendre que l'intelligence divine est expansive, tandis qu'il est impossible de se figurer Dieu gardant toute sa science pour lui.

L'inspiration est donc, de la part de Dieu, une nécessité qui résulte de son essence, et nier toute inspiration, c'est nier que Dieu soit amour ¹⁴.

L'inspiration est, pour notre raison et la vérité, ce que la grâce ou la Providence spirituelle est pour notre conscience et la vertu.

L'inspiration, on le voit, n'est qu'une relation intellectuelle entre Dieu et l'homme ; et un Dieu sans relations avec ses créatures n'est pas Dieu, car il n'est pas le Dieu créateur.

La Providence n'est qu'une théocratie universelle ; la théocratie proprement dite n'est qu'une Providence nationale, agissant dans un but particulier : l'inspiration n'est qu'une théocratie individuelle.

Toutes nos tendances aident à nos relations avec Dieu, en d'autres termes, au développement de la tendance religieuse, au rapprochement de la créature et du Créateur.

Notre force morale aspire à mettre notre volonté en harmonie avec la sienne ;

Notre force affectueuse, à l'aimer comme il nous aime ;

Notre force sensible, à posséder aussi sûrement notre bonheur qu'il possède le sien.

Comment notre force intellectuelle seule resterait-elle à l'écart et en dehors de ces intimes relations ?

En vain prétendra-t-on que Dieu devait revêtir l'âme humaine de facultés suffisantes pour la découverte et la conservation de la vérité religieuse, et s'épargner ainsi le soin de l'inspiration ¹⁵. En raisonnant de cette manière, ce n'est pas l'inspiration et la révélation que l'on nie ; le démenti atteint ailleurs : on nie la rédemption. Sans la rédemption, il n'y aurait point la révélation, qui n'en est que le témoignage. La rédemption seule a rendu la révélation nécessaire ; et comme Dieu ne pouvait accorder le remède, savoir, la rédemption, avant le mal, savoir, le péché, il ne pouvait accorder les lumières équivalentes à l'importance du témoignage, savoir, la révélation, quand il n'y avait encore aucun salut dont il fallût témoigner ¹⁶.

CHAPITRE XLIV.

Des Voies de l'Inspiration.

L'inspiration n'est pas seulement mystérieuse au point de partage qui sépare la pensée divine et la pensée humaine; elle l'est encore quant aux moyens de transmission de la pensée de Dieu.

Quoi d'étonnant qu'il se rencontre ici un mystère? Pour savoir comment Dieu transmet sa pensée, évidemment il faudrait savoir comment Dieu pense ¹⁷.

Les deux Providences, celle des mondes physiques, celle des mondes intellectuels, sont également inconnues. L'homme ne sait pas mieux par quelle voie une pensée arrive à son âme, qu'il ne sait comment un rayon de soleil arrive à ses yeux; et s'il nie l'inspiration parce qu'il ne peut en suivre la trace jusque dans l'esprit humain, il devrait, pour être conséquent, nier la lumière, car il ne peut s'expliquer comment elle pénètre au fond de l'œil. Pour notre ignorance, il y a aussi loin de la rétine qui tapisse l'intérieur de l'organe au globe du soleil, que de notre esprit à l'esprit de Dieu; seulement, nous avons un prisme pour décomposer les rayons ou les ondes de matière lumineuse; nous en manquons pour les rayons de la pensée divine, et l'homme, dans son orgueil, n'aime à croire au rayonnement que le prisme à la main ¹⁸.

Tout ce qu'il est possible de savoir, tout ce qu'il est permis de dire au sujet des moyens de l'inspiration, se résume en ce point, que ces moyens ont dû être conformes et à la nature de Dieu et à celle de l'homme.

Dieu est esprit. Notre religiosité, quand elle interroge notre intelligence et soumet au contrôle de celle-ci ses aspirations vers l'idéal et l'infini, ne conçoit Dieu qu'immatériel.

Dieu est éternel, c'est-à-dire que la durée s'agglomère devant sa pensée en un moment infini. Notre intuition du temps lui est étrangère.

Dieu est immense, c'est-à-dire que l'étendue s'expose à son regard en un point infini. Notre intuition de l'espace lui est étrangère.

Quant à la mort, elle n'est pas plus apparente sous ses yeux que, sous les nôtres, l'insensible croissance qu'une seconde de vie ajoute à la stature d'un enfant ¹⁹.

Ainsi, plus les moyens de l'inspiration seront indépendants du temps, de l'espace, de la matière et de la mort, plus ils seront conformes à la nature de Dieu.

Or, il se rencontre dans l'existence humaine actuelle, dans notre phase actuelle de progrès, des manières d'être momentanées qui dégagent notre esprit des servitudes du temps, de l'espace, de la matière et de la mort. (*Voir liv. II, chap. xxvi et xxviii.*)

Ces accidents de notre manière d'être présente sont, notamment, le sommeil et l'extase.

La liberté intellectuelle de l'état de sommeil, l'intensité intellectuelle de l'état d'extase, sont donc les conditions humaines les plus propices de l'inspiration, les circonstances les plus propres à faciliter et à assurer ces rencontres de l'esprit de Dieu et de l'esprit de l'homme, ces transmissions d'idées divines.

Les faits du christianisme répondent à ces considérations puisées dans la nature humaine.

Partout, dans les scènes de la révélation, on voit les phénomènes du sommeil, les songes, les visions, employés comme moyens et choisis comme moments de l'inspira-

tion ²⁰, depuis le premier sommeil dont l'homme s'éveilla pour son premier amour.

Partout, dans les scènes de la révélation, l'état d'extase et d'enthousiasme est amené ou employé au profit de l'inspiration. L'intensité de la pensée devenue extatique y étudie à loisir des tableaux qui revêtent, avec plus ou moins de netteté, les couleurs et les apparences de la réalité, et qui représentent les volontés et les instructions divines ²¹.

Il importe de remarquer que cette étude des voies et moyens de l'inspiration n'éclaire nullement le mystère qui la couvre, et ne tranche pas même la question de savoir si la révélation proprement dite est inspirée, ou si les auteurs de la révélation l'étaient eux-mêmes; question que la révélation n'a point abordée, tant il est évident que le bienfait concerne l'homme, et le moyen, Dieu ²².

CHAPITRE XLV.

La Liberté, première Limite de l'Inspiration.

Les limites nécessaires de l'inspiration, marquant le point précis où l'esprit divin s'est arrêté pour laisser l'esprit humain à lui-même, sont multiples; Dieu s'est posé, dans toutes les inspirations qu'il a accordées, trois barrières qu'elles ne devaient ni ne pouvaient franchir; ces bornes naturelles sont indiquées par :

L'inviolabilité de la liberté ;

L'exercice de la raison ;

L'impuissance du langage.

La religiosité, nous l'avons vu, ne peut pas plus être contrainte que la conscience ; il faut, pour que la moralité soit libre, que la foi soit libre de son côté ; forcé de croire, l'homme serait forcé d'agir, et il est impossible de se représenter un être doué d'une liberté morale qui ne le soit pas aussi d'une liberté religieuse : ceci revient à dire qu'un être libre est libre dans tout son être. Si donc la révélation avait été donnée telle qu'elle dominât l'esprit humain avec une irrésistible puissance et que le doute fût impossible, la liberté aurait été violée ²³.

Supposez que l'esprit humain, pour parvenir à croire, n'ait de recherches et d'efforts à faire que le regard d'Étienne, quand il lève les yeux et *voit les cieux ouverts et le Fils de l'homme à la droite de Dieu* : la liberté serait anéantie, et la responsabilité avec elle ; l'homme croirait trop facilement.

Supposez que l'esprit humain ait raison, quand il se laisse persuader, comme Agrippa, de n'être que *presque chrétien* : le doute aurait droit ; l'homme ne croirait pas assez ; la révélation serait insuffisante ; le tort de l'incrédulité ne serait pas à l'homme, mais à Dieu.

C'était entre ces deux extrêmes que l'inspiration avait à se tenir, et cette remarque achève de démontrer que la ligne de démarcation entre la part de Dieu et de l'homme dans la révélation échappe aux imprudentes et stériles recherches de la sagesse humaine.

L'esprit humain ne voit la vérité que placée sous trois aspects, à trois points d'éloignement, à trois degrés de clarté : douteuse, certaine, ou évidente.

Le doute se reconnaît à l'hésitation de la raison et à son refus de se prononcer ²⁴.

La certitude se reconnaît au besoin de preuves ; elles sont exigées, et la raison adhère sur les preuves qu'elle accepte ²⁵.

L'évidence se reconnaît à l'inutilité des preuves ; la raison

adhère sans en requérir, et si sur réflexion elle en recherche, elle ne s'abuse point sur leur inutilité; elle sent que ces preuves sont objets de luxe et qu'elle a fait une œuvre surérogatoire ²⁶.

La révélation, ainsi que la religion entière, ne pouvait être ni douteuse ni évidente : douteuse, c'eût été trop peu; évidente, c'eût été trop; il fallait qu'elle fût certaine, rien de plus ni de moins ²⁷.

L'inspiration a dû, pour première limite, s'arrêter bien au delà du doute et bien en deçà de l'évidence, sous peine de manquer son but.

CHAPITRE XLVI.

La Raison, deuxième Limite de l'Inspiration.

La seconde limite que l'inspiration s'est posée était marquée par la nécessité de laisser la raison continuer sa propre culture, suivre sa loi de développement. En venant au secours de la force intellectuelle, l'inspiration avait pour but de venir au secours de la conscience et de la religiosité; elle n'assistait pas l'intelligence dans l'intérêt propre et privé de l'intelligence, mais dans l'intérêt général de la rédemption, c'est-à-dire du progrès ²⁸. L'inspiration ne pouvait donc se substituer en tout à la raison et faire sa tâche ²⁹, ou, en d'autres termes, l'inspiration n'avait à enseigner que la vérité morale et religieuse, et nullement la vérité scientifique en aucune de ses branches, ni en physique, ni en histoire, ni en philosophie.

Témoignage de la rédemption, il ne fallait pas que la révélation témoignât d'autre chose.

Que serait-il arrivé si, non content d'accorder l'inspiration en faveur des vérités religieuses et morales, Dieu l'avait accordée à l'appui des vérités du domaine de la raison pure? C'eût été une complète abolition de la raison humaine, car c'est détruire une activité que de lui ôter le thème sur lequel elle doit s'exercer; c'est anéantir une tendance que de lui ravir l'objet vers lequel elle s'élance.

La révélation s'ouvre par une cosmogonie. Si l'inspiration a pour but d'enseigner la vérité scientifique, la première cosmogonie sera nécessairement complète et ne laissera rien à étudier après elle. Le marteau du géologue et du minéralogiste n'aura plus un coup à frapper ³⁰.

La révélation, dès ses premières pages, donne un tableau géographique et ethnographique : si l'inspiration l'a tracé, attendu que le maître du monde connaît ce globe et que le père de famille sait les noms de ses enfants, la géographie aura dit son premier et son dernier mot à la fois, et les flottes des Colomb et des Gama pourront rester dans leurs ports. Un périple dessiné par Dieu même ne peut rien oublier; il aura la circonférence du globe ³¹.

La révélation parle quelquefois astronomie et physique : si l'inspiration résonne alors dans les voix qui se font entendre, si elle conduit la plume entre les mains qui écrivent, quelle astronomie, quelle physique enseignera-t-elle? La vraie, sans nul doute, la divine, l'infailible, celle du géomètre qui marque aux étoiles l'instant de leur lever, celle du physicien qui voit *où sont cachés les trésors de la neige*, celle du naturaliste qui sait par quelle secrète croissance *les os se forment dans le sein de la mère*. Comment l'inspiration enseignerait-elle une fausse astronomie, une physique erronée ³²? Et il en résultera, on le voit, que la science, qui est l'objet de la raison, ayant été enseignée à l'esprit hu-

main tout d'une pièce et tout d'un coup, la raison n'aura plus rien trouvé à faire ; la tendance intellectuelle n'aurait su à quoi tendre.

Que si, pour dernier refuge, on prétend soutenir que l'inspiration pouvait et devait servir à la vérité scientifique autant qu'à la vérité religieuse, en exprimant la science dans un langage qui n'aurait été compris que plus tard, à la longue, au fur et à mesure des découvertes ; de sorte que, Moïse et Josué ayant parlé sans le savoir et trois mille ans d'avance le langage de la science des Newton et des Cuvier, il aurait fallu attendre avec patience ces trois mille ans pour les comprendre, il suffit d'un mot pour réfuter une absurdité qui se réfute d'elle-même. C'est toujours dans l'intérêt de la vérité religieuse que la vérité scientifique apparaît çà et là dans la révélation ; la cosmogonie qui l'ouvre est un antidote contre l'idolâtrie ; les faits historiques n'y sont que l'enveloppe des progrès religieux ³³ ; le peu de métaphysique qu'on y rencontre n'est jamais donné qu'au point de vue de la foi ³⁴. Il était impossible que le langage employé pour la vérité religieuse fût proportionné au progrès intellectuel des divers contemporains de la révélation, et que le langage employé pour la vérité scientifique fût complètement hors de leur portée.

L'impossibilité était égale de ne jamais introduire la science dans la révélation ; les tendances, quoique distinctes, se touchent de trop près pour les tenir ainsi à distance l'une de l'autre et ne souffrir aucun croisement, aucun mélange. La révélation ne pouvait donc parler toujours religion, sans jamais parler science ; mais il suit de tout ce qui vient d'être dit qu'elle n'a pu parler que selon la science du temps.

En résumé, la vérité religieuse et morale est dans la révélation au degré relatif ; la vérité scientifique ne pouvait donc s'y trouver au degré absolu.

Ces considérations aboutissent à cette grave découverte, qu'il faut que la révélation renferme des erreurs dans ce qui touche à la vérité scientifique. C'était là une condition rigoureusement nécessaire de la rédaction de la révélation 35.

Ceux qui s'en étonnent ou le regrettent sont surpris ou affligés que Dieu, en donnant la révélation à l'homme, ne lui ait point retiré la raison.

Et l'une des grandes preuves de la divinité de la révélation, c'est qu'en s'exprimant *avec autorité* et sans raisonner sur la vérité religieuse, elle n'affecte aucune autorité en matière scientifique.

CHAPITRE XLVII.

La Parole, troisième Limite de l'Inspiration.

La troisième limite nécessaire de l'inspiration est dans le langage.

Toute inspiration a dû être soumise à la loi de solidarité ; en d'autres termes, nul n'a pu être inspiré seulement pour soi, seulement dans son intérêt ; nul n'a pu accaparer à son profit une inspiration quelconque ; la prérogative de la recevoir imposait le devoir de la répandre au dehors et de la faire fructifier au loin 36.

Dieu, nous l'avons reconnu, a donné l'inspiration, parce qu'il est un être aimant.

L'homme, qui la recevait, être aimant comme le Créateur, s'est fait, par le penchant naturel de la tendance affec-

tueuse, un devoir et un bonheur de rendre utile à autrui sa part d'inspiration, d'abord utile à lui-même ³⁷.

Le moyen de communication qui ferait participer les masses aux enseignements de l'inspiration ne pouvait être que le moyen naturel et universel de communication humaine, la parole, le langage ³⁸.

Quel autre pouvait servir, qui ne sortît les hommes de leur place fraternelle les uns à l'égard des autres et ne finît par constituer un privilège ³⁹ ?

D'où il suit que toute inspiration devait aboutir à être exprimée à haute voix, à être mise par écrit ; toute transmission d'idées divines arrivait à être formulée en paroles humaines.

Ce sont les religions fausses, ces solennelles et perfides tentatives d'exploitation de la foule par des aristocraties sacerdotales, qui ont des langues et des écritures sacrées.

Dans toute inspiration, au-dessous de Dieu qui pense, il y a donc l'homme qui exprime.

Le mot est le vêtement de l'idée ; l'idée ne se présente jamais nue, l'esprit humain ne la conçoit que sous les draperies de l'expression. Si jamais il arrive qu'une idée se présente sans être accompagnée d'une expression qui la rende, l'esprit humain se hâte de créer le mot qui manque ; si le mot se fait attendre, l'idée demeure en un vague insaisissable, où le plus souvent elle se perd. D'où il suit que plus l'intelligence de l'idée est parfaite, plus elle amène avec facilité et sûreté l'expression nécessaire ⁴⁰.

La question de l'inspiration spirituelle ou littérale, de l'inspiration bornée aux pensées ou étendue aux mots, est donc tranchée par les conclusions de notre théorie ⁴¹.

Là où il y a inspiration, comme on peut se fier aux idées, on peut dans une certaine limite se fier aux mots, et l'inspiration littérale redescend au rang des questions de grammaire et d'exégèse.

Qu'il soit nécessaire d'apporter quelque mesure, quelque restriction, dans la confiance due aux mots qui expriment l'inspiration écrite ou parlée, c'est ce qui se justifie par la nature même du langage.

La parole n'étant qu'un instrument, un moyen, un interprète, elle est nécessairement inférieure en excellence à l'esprit qui s'en sert ; l'artiste est toujours supérieur à son outil ; le sujet est supérieur à son mode de relation.

D'où il suit que la pensée est toujours supérieure à l'expression, que les sentiments profonds demeurent silencieux, que personne ne trouve des mots qui répondent exactement à ses idées ou à ses passions, et que, plus les conceptions de l'esprit sont élevées, plus les émotions du cœur sont ardentes, plus on cherche en vain des paroles équivalentes à cette intensité ou de l'intelligence ou de la sensibilité. L'idée déborde l'expression ; l'expression n'en est pas la mesure.

Le sublime dans le style consiste dans des paroles qui font équilibre avec le sublime de l'idée ⁴².

Cette infériorité du langage, comparé aux pensées et aux affections qu'il sert à exprimer, n'est qu'un des aspects de l'infériorité relative de l'esprit et de la matière, du corps et de l'âme.

Cette infériorité doit varier selon les cinq tendances dont le langage est le moyen d'épanouissement et de relations.

La force intellectuelle est celle qui en souffre le moins ; la raison humaine et la parole humaine sont presque de niveau.

La force morale est, après la force intellectuelle, celle avec qui la parole se met le mieux à l'unisson ; c'est à peine si de loin en loin l'héroïsme du devoir et du dévouement manque d'expressions dont l'énergie corresponde à la sienne, et souvent la simplicité de l'héroïsme suffit pour rétablir l'équilibre.

Les forces sensible et affectueuse trouvent bien plus difficilement à s'exprimer ; les mots, pour elles, manquent au point que, chose curieuse ! les grandes joies, les grandes douleurs, les grandes passions sont muettes ; elles se retirent en elles-mêmes et dédaignent de se communiquer, faute de le pouvoir avec assez de puissance et de s'expliquer avec une énergie digne d'elles ⁴³.

A plus forte raison, le langage humain est-il inférieur à la religiosité humaine ⁴⁴.

De là vient l'affectation, l'efféterie du langage ascétique, où le mysticisme, par un étrange revirement, revient aux impuretés de la terre et emprunte les expressions les plus sensuelles pour rendre l'ardeur du sentiment qui l'est le moins.

L'un des dangers même de l'ascétisme se découvre ici dans toute sa crudité : des mots il fait revenir aux choses, et après avoir appris et accoutumé à confondre l'amour du Créateur et celui de la créature seulement en paroles, il amène à confondre les deux amours en réalité et à prendre l'un pour image et pour aiguillon de l'autre.

Ces remarques sur l'impuissance du langage humain sont de l'expérience de tous. Ce ne sont pas seulement les intelligences et les sensibilités rares, les caractères passionnés, les consciences délicates, les religiosités ferventes, qui connaissent cette pauvreté de la parole ; c'est là une misère dont nous avons tous revêtu quelque haillon. Qui dit toujours tout ce qu'il veut dire ? qui n'a pas eu occasion de reconnaître que l'expression de ses idées, que l'effusion de ses sentiments, que l'élan de ses prières, ne les rendait qu'imparfaitement ? qui n'a pas eu dans l'esprit et surtout dans le cœur plus qu'il ne pouvait dire ?

Si la portée du langage humain est diversement inférieure à nos tendances, que sera-ce lorsque la religiosité humaine reçoit l'empreinte de l'inspiration, lorsque l'esprit de

l'homme est placé sous la pression de l'esprit de Dieu, lorsque la pensée à rendre est celle de Dieu même ⁴⁵?

Pourquoi, dira-t-on, Dieu ne met-il pas au service de l'inspiration un langage meilleur, plus en proportion avec ce divin développement de l'esprit de l'homme, avec cette divine transmission d'idées?

Ce ne serait plus un langage humain, et il ne serait plus intelligible aux hommes ⁴⁶.

Non, Dieu, faisant parler aux hommes sur cette terre, n'a pu leur faire tenir qu'un langage terrestre; ce qui revient à dire que la rédemption, correctif accordé à notre phase actuelle de progrès, ne pouvait s'appuyer que sur un témoignage propre aux conditions de cette phase.

Ailleurs, sans nul doute, Dieu parle autrement; ici, Dieu, pour se faire entendre, ne pouvait parler que comme l'un de nous.

La faiblesse de la parole, écrite ou parlée, formait une limite inévitable devant laquelle l'inspiration s'arrêtait d'elle-même, et la grave conséquence à déduire des considérations qui précèdent est celle-ci : dans la Bible, quand la pensée est divine, l'expression est humaine ⁴⁷.

CHAPITRE XLVIII.

Nature des Preuves de l'Inspiration.

Les limites nécessaires que l'inspiration divine accepte doivent rendre l'esprit humain d'autant plus difficile et plus prudent à en apprécier les preuves.

Les preuves de l'inspiration ne peuvent être qu'*objectives*, extérieures, visibles.

Subjectives, les preuves se réduiraient à la simple assertion de l'auteur d'un discours ou d'un livre, que ce discours ou ce livre contient une révélation, ou que l'auteur attribue cette valeur à ses enseignements et se déclare inspiré.

Personne, à cet égard, n'en doit être cru sur parole ; parce que celui qui, sans droits, se croit et se dit inspiré, peut être de la meilleure foi du monde et le croire comme il le dit ; personne, pas plus le simple fidèle quand il lit une révélation, que l'auteur sacré quand il en rédige une. Ses rêveries de jour et ses visions de nuit, ses habitudes d'enthousiasme, l'état d'extase, la perte même de la raison, peuvent l'avoir trompé le premier, et innocemment il trompera les autres. Son assertion, sa garantie personnelle est donc sans valeur ; la preuve subjective n'en est pas une.

L'inspiré dit : L'esprit de Dieu m'a parlé ! Comment sait-il qu'il ne s'est point parlé à lui-même, et dès lors, vous, comment le croirez-vous sur sa simple déclaration ⁴⁸ ?

Cette preuve est tellement sans valeur, qu'elle n'est susceptible d'aucun contrôle, ni sujette à aucun examen. Quelle discussion est possible avec un homme se disant inspiré ? Vous ne trouverez pas plus le moyen de le détromper qu'il ne trouvera celui de vous convaincre. L'entretien se réduira de force à un échange d'affirmations et de démentis, sans que le moindre argument sérieux puisse se glisser entre deux.

L'intégrité du caractère, l'élévation du génie, la beauté morale ou littéraire de l'œuvre, la rapidité de la propagation d'une loi ou d'une religion, le nombre de ses adhérents, la disproportion des moyens de prosélytisme employés et des succès obtenus, l'absence de tout emploi de la violence, la constance des martyrs, sont des présomptions réelles en

faveur de la vérité, mais non en faveur de l'origine céleste de cette vérité.

Ni la vertu, ni le génie, ni la gloire, ne sont des préservatifs contre les illusions ou de la folie ou de l'extase ; et en conséquence, si l'on s'en rapporte à ces prétendues preuves, on oublie que rien ne garantit contre le grave danger de confondre un aliéné, un enthousiaste, avec un inspiré ⁴⁹, ou d'accuser de folie une véritable inspiration ⁵⁰.

Ce danger est d'autant plus menaçant, que, s'il n'y a aucun moyen de préserver à coup sûr l'esprit humain de la folie, qui prend fréquemment une nuance religieuse, il y a des moyens certains de se plonger dans un état de rêverie et d'extase, dont ensuite on est dupe le premier. Ignace de Loyola, entre autres, enseignait cette recette à ses disciples.

L'impossibilité d'une preuve subjective de l'inspiration naît de ce qu'elle est elle-même complètement subjective ; en d'autres termes, elle n'agit que sur l'esprit de celui qui la reçoit : dès lors, si seul il en témoigne, il est juge dans sa cause et perd son impartialité ; il est témoin pour lui-même et cesse d'être croyable ⁵¹.

L'histoire entière de l'esprit humain, celle de toutes les religions et celle de quelques philosophies, démontre l'impuissance des preuves subjectives d'une inspiration. Combien de rêveurs et d'enthousiastes se sont produits comme des envoyés du ciel, et, sincères avec eux-mêmes et avec autrui, croyaient l'être, sur la foi de leurs visions ! Aveugles conduisant d'autres aveugles, ils ne se sont pas toujours mutuellement détrompés au fond du précipice où leur étrange confiance a fini par les entraîner ⁵².

Une révélation est toujours extra-rationnelle ; les preuves d'une révélation ne peuvent être purement rationnelles, ce serait le moins prouvant le plus. Une révélation est d'origine céleste ; il faut que ses preuves soient de même ori-

gine, pour être de même valeur. Qui peut garantir que Dieu a parlé, si ce n'est Dieu lui-même ⁵³ ?

Il est donc impossible qu'une inspiration véritable n'ait été appuyée que sur des preuves ou subjectives ou rationnelles. En envoyant des inspirés sans leur donner d'autres lettres de créance, Dieu nous aurait exposés comme à plaisir au doute affreux, si nous entendions sa voix ou celle d'un enthousiaste, d'un imposteur, d'un insensé. Ce doute eût été diamétralement contraire au but de l'inspiration, qui ne peut être que d'instruire et de certifier. En conséquence, toute inspiration a été accompagnée de preuves *objectives*, de preuves puisées en dehors de la volonté et de la raison de l'inspiré.

Ces preuves, l'esprit humain n'en conçoit que de deux sortes, les prophéties ⁵⁴ et les miracles ⁵⁵.

On peut mettre l'esprit humain au défi d'imaginer d'autres garanties d'une inspiration.

C'est parce que ces garanties sont les seules que l'intelligence et la religiosité puissent accepter à l'appui d'une inspiration, qu'elles se retrouvent partout où se déclare la prétention, fondée ou non, à l'inspiration divine.

Loin qu'une intelligence ou une religiosité impartiale conçoivent la moindre prévention contre ce genre de preuves, parce que l'enthousiasme a voulu s'en saisir, l'imposture les exploiter ou la folie les contrefaire, c'est un argument à l'appui de leur valeur : ces preuves sont les seules données, parce que ce sont les seules admissibles ⁵⁶.

CHAPITRE XLIX.

Appréciation des Prophéties.

La durée n'étant pour Dieu qu'un moment infini, Dieu n'a point la prescience, il a la science; il ne prévoit rien, mais il voit tout; il voit tout à égale distance, tandis qu'à travers le prisme du temps, nous voyons les événements à des distances inégales : ce qui est *prédire* pour l'homme, n'est donc que *dire* pour Dieu ⁵⁷.

Si la prescience de Dieu n'est que la science, si la transmission d'idées de Dieu à l'homme est possible parce que tous deux ont intelligence, et si cette transmission est conforme à la nature de Dieu, qui est d'aimer, il est fort simple qu'il y ait des prophéties, et il serait inconcevable qu'il n'y en eût pas.

Or Dieu, voyant à nu la conscience, l'activité, la destinée, la vie et la mort de chaque homme, qu'il les fasse voir d'avance ou non, sait tout aussi bien ce qu'il ne nous fait pas dire que ce qui nous est dit ou (pour parler humainement) prédit de sa part ⁵⁸.

D'où il résulte que la question des prophéties n'ajoute rien au mystère de la liberté.

Voyez cet arbre qui croît au milieu de tant d'autres dans les forêts de la Judée; il sera un jour taillé en forme de croix, et dressé en instrument de supplice aux portes de Jérusalem.

L'événement de ce supplice est connu de Dieu avant sa date humaine, comme pendant, comme après. De l'homme, dont la pensée est soumise à l'intuition du temps, il ne peut être, à une certaine époque, que préconnu. Mais que

Dieu en accorde ou non à l'homme la connaissance anticipée, le secret levé ou gardé n'affecte en rien la science divine. Que Dieu le taise ou en parle, il le sait.

Demander comment les auteurs de ce supplice ont conservé leur caractère d'agents libres sous le retentissement de prophéties qui annonçaient leur sanglante injustice, n'est qu'une forme de la question générale : comment la liberté de la créature s'accorde-t-elle avec la science du Créateur ; comment le Créateur remet-il à la créature son activité propre ? Les prophéties n'ajoutent donc aucune obscurité aux insondables ténèbres de ce mystère.

Aussi le degré de clarté des prophéties est donné par la force de persuasion que doit posséder la révélation entière, au-dessus du doute, au-dessous de l'évidence, au niveau de la certitude ⁵⁹.

Il y a plus : l'avenir était matière naturelle de la révélation. Dieu a-t-il parlé à l'homme ou non ? Admettez-vous, ou non, le fait d'une révélation ? Niez : la discussion revient à ses premiers éléments, il s'agit de les reprendre un à un. Mais, s'il est certain que Dieu a parlé, de quoi son esprit aurait-il entretenu l'esprit humain ? Du passé seulement ? il est trop stérile, et qu'en faire ? Du présent seulement ? il est trop court, et comment s'y arrêter ? Restait l'avenir, champ immense, où la pensée de l'homme, conduite par celle de Dieu, pouvait plonger à l'aise et écrire à loisir les certitudes de la rédemption.

Les prophéties, en effet, ne sont à ce point naturelles dans une révélation que parce qu'elles sont indispensables à une rédemption. Il a été reconnu que Dieu ne peut faire à un monde qu'il veut sauver un secret du salut qu'il lui destine ; qu'une rédemption exigeait un avertissement préalable, et que chez une race qui ne s'y attendrait point une rédemption n'atteindrait jamais son but. Les prophéties sont donc partie intégrante du plan d'une rédemption ⁶⁰.

Les prophéties n'étaient possibles qu'à une condition, savoir : que l'intuition du temps, dont l'esprit humain est doté, fût disposée de façon à leur fournir un cadre, ou (ce qui revient au même) que l'esprit humain fût fait de telle sorte qu'à côté de l'intuition du temps, cette forme de la pensée qu'on nomme prophétie pût se placer sans la fausser.

On peut dire plus simplement encore que les prophéties n'étaient possibles que si l'esprit humain était doué d'un mode propre à les recevoir, à les reconnaître, à les exprimer.

Les deux modes du temps sont la simultanéité et la succession.

Dans les procédés de notre esprit, la simultanéité répond à la synthèse, et la succession à l'analyse.

Dans la synthèse, l'esprit place ses notions sous le même aspect, les resserre dans le même cadre, les dispose sur un même plan et les rend pour ainsi dire simultanées.

Dans l'analyse, l'esprit fait de ses notions une chaîne, dont il attache, dont il mesure, dont il aligne les anneaux ; il les fait défiler pour ainsi dire devant lui, l'une amenant l'autre, et les rend en quelque façon successives.

L'éternité est la synthèse infinie de la durée : et en effet la succession ne se conçoit pas pour Dieu, tout est simultané pour lui.

La simultanéité pour l'homme se renferme dans des limites fort rétrécies ; elle a nécessairement les mêmes bornes que sa raison ; faible navigateur d'un océan sans rivages, son horizon est fermé par son rayon visuel.

La succession est pour l'homme bien autrement facile à connaître que la simultanéité : elle est plus à sa portée ; elle l'occupe d'une manière plus conforme à la nature de son existence ; il s'y retrouve ; il s'y fait des points de repère et de station d'une simplicité si lumineuse, que la moindre ex-

périence les glisse insensiblement dans l'esprit, et qui se nomment : le passé, le présent, le futur, tripartition qui est l'analyse naturelle et nécessaire de l'intuition du temps.

De cette analyse, les prophéties ne sont qu'un des articles, une des formes.

Cette forme est d'accord à la fois avec la nature de l'esprit infini, qui ne prévoit pas, mais qui voit ; qui n'a point recours à une analyse de la durée, parce qu'il en possède la synthèse entière, l'éternité ; mais qui en peut communiquer une analyse, parce que l'analyse procède de la synthèse.

Et d'accord avec la nature de l'esprit qui prévoit, parce que son intuition du temps ou de la durée est nécessairement successive ou analytique.

Ces considérations sont confirmées par une bien simple remarque, qui en démontre la justesse, en faisant voir qu'elles sont puisées dans la nature même de l'être humain, savoir : que notre force intellectuelle, morale et religieuse est naturellement prévoyante ⁶¹.

Jamais l'esprit humain n'est totalement imprévoyant ; jamais il n'oublie totalement l'avenir, jamais il ne parvient à se le nier.

Pourquoi ? Nous venons de le dire : parce que l'intuition du temps se constitue d'elle-même en analyse.

Le fait primitif et fondamental de la connaissance de l'homme, le point de départ de toute certitude, la conscience de soi, suppose la prévoyance. *Je suis* n'a aucun sens, si l'on ne peut ajouter : *Je serai*. *Je suis* est le présent, qui se dévore lui-même, s'épuise aussitôt que conçu ; que reste-t-il donc sans cette anticipation d'existence, sans le droit de dire : *Je serai* ?

Cet emploi de la force intellectuelle, qu'on nomme prévoyance, a, comme cette force même, des limites indéterminées ainsi que toutes celles de nos facultés, mais réelles, au point qu'on s'y heurte à chaque instant ⁶².

En quoi consiste donc une prophétie par inspiration ? C'est un simple développement de la prévoyance rationnelle ; c'est la borne reculée ; c'est le champ agrandi ; c'est un moment de longue vue perçant l'avenir jusque dans un éloignement où à l'œil nu le regard humain ne saurait parvenir.

La raison, laissée à elle-même, voit, d'une manière, il est vrai, confuse et incertaine, à quelques heures, à quelques jours de distance dans l'avenir ; soutenue, éclairée par l'inspiration, la raison voit avec certitude à quelques années, à quelques siècles ; la différence n'est que du plus au moins, le même instrument sert aux deux opérations. Mais, dans la seconde, il est manié à l'aide de la puissance divine, et il est si vrai que les deux prévoyances, identiques au fond, diffèrent seulement par le degré de lucidité, que la raison inspirée ne doit pas trouver plus extraordinaire de prévoir au loin, que la raison vulgaire de prévoir de près ⁶³.

Si la ressemblance de la prévoyance générale de la raison et de la prévoyance exceptionnelle de l'inspiration est si grande, il faut s'attendre à ce que l'expression en soit pareille.

La prévoyance ordinaire n'a qu'un mode de se produire, de se rendre sensible : elle transporte l'avenir dans le présent ; elle le suppose s'accomplissant sous ses yeux ; elle le voit ; elle en trace un tableau vivant ; elle en fait un historique animé.

La prévoyance prophétique ne s'y est jamais prise autrement : tous les oracles sont des représentations ; rien n'y est raconté, tout y est peint.

Il importe de remarquer qu'à distance les détails disparaissent. La prévoyance ne peut s'étendre aux minuties ; il est dans sa nature de ne peindre qu'à grands traits, de ne s'attacher qu'aux circonstances principales : la prévoyance prophétique doit, sous ce rapport, se rapprocher de la prévoyance ordinaire, puisque l'une n'est qu'une divine exten-

sion de l'autre ; d'où il suit que toute prophétie où les détails abondent au point de recouvrir le fond sera controuvée et factice. Ce signe de sincérité ou d'imposture peut suffire pour évincer les fraudes. L'homme, toujours, trompe ou se trompe petitement ; mais la vérité a naturellement un aspect de grandeur.

Par sa nature même, la prévoyance, humaine ou inspirée, appelle l'imagination à son aide. Toute prévoyance est une représentation de ce qui n'est pas encore ; toute représentation est une œuvre d'imagination : une prophétie sera donc poétique dans sa forme, et la prendre trop à la lettre sera fausser l'oracle et défigurer l'avenir.

Avec le présent, l'esprit humain peut faire de la prose ; avec l'avenir, il ne fait que de la poésie ⁶⁴.

CHAPITRE L.

Théorie des Miracles.

Les miracles offrent la seconde et dernière preuve de l'inspiration que l'intelligence puisse admettre, que l'imagination puisse supposer.

Celle des prophéties, seule, ne pouvait suffire, parce que souvent elle n'instruit point les contemporains et va seulement à l'adresse de la postérité. Quand un oracle est rendu, il n'est valable, comme garantie d'inspiration, qu'après l'accomplissement. Il était donc indispensable qu'à la démonstration éloignée et lente des prophéties il vînt se

joindre une démonstration instantanée, plus spécialement destinée aux contemporains : cette preuve est celle des miracles.

Cette preuve diffère donc essentiellement de celle des prophéties par la cause même qui vient d'être indiquée : la preuve des prophéties est destinée spécialement aux générations futures ; la preuve des miracles, à la génération contemporaine.

Sans doute il peut y avoir des prophéties à courte période, accomplies du vivant de ceux qui les ont reçues, et qui dès lors comme garanties leur suffisent ⁶⁵. Mais les prophéties ne pouvaient être toujours resserrées dans des bornes si étroites, sans s'appliquer à des minuties ; les grands événements de l'histoire de l'humanité, et notamment de son histoire religieuse, qui devaient fournir la matière des oracles, dépassent de beaucoup en longueur, dans leurs préparations et leurs développements, la durée d'une vie humaine.

Cette remarque, dont toute l'histoire démontre la justesse, achève de faire sentir la nécessité des deux genres de garanties, l'une plus spécialement destinée aux contemporains, l'autre à la postérité.

Le miracle, en effet, n'est preuve valable de l'inspiration que pour les témoins ⁶⁶. Croire à une inspiration en vertu de miracles auxquels on n'était point présent, ce n'est pas croire sur preuve de miracles, mais sur preuve de tradition ; on ne croit pas alors sur des miracles, mais sur des assertions, des récits de miracles, ce qui diffère essentiellement ⁶⁷.

D'où il résulte que le miracle n'est qu'une présomption, et non une preuve, pour quiconque ne l'a point vu.

Les miracles n'ont point pour but de continuer la foi, mais de la commencer ⁶⁸.

Ils offrent une présomption, parce qu'une inspiration,

nous l'avons reconnu, ne se conçoit pas sans prodiges à l'appui.

Et un autre argument s'offre en confirmation de cette pensée :

« Tel être , tel monde, » c'est-à-dire , tel habitant, tel domicile ; *une nature* est toujours en harmonie avec la phase de progrès qu'elle doit desservir ; et il en résulte qu'*une nature* doit changer avec *une chute*, que le mal moral traîne à sa suite le mal physique , et qu'une race, s'éloignant de Dieu, emporte avec elle, pour ainsi dire, loin de Dieu, la nature qui lui sert. Toutes les forces étant viciées, celles de la nature le sont aussi à leur manière. La naissance, la vie et ses conditions, la mort et les siennes , deviendront difficiles, de faciles qu'elles étaient ; l'imperfection sera double, le développement des forces de la matière ne pouvant demeurer parfait où le développement des forces de l'esprit ne l'est plus. (*Voir liv. II, chap. XXI.*)

Mais une rédemption, n'étant que l'introduction, au sein d'une humanité déchue, d'un principe de retour vers Dieu ou d'amélioration, doit mettre en action au sein de la nature que cette humanité occupe, des forces supérieures à celles qui y règnent depuis sa chute, et dominer sur celles que la chute y a développées.

D'où il suit que les miracles sont simplement le produit des forces qui régnaient dans la nature avant la chute , et que la rédemption, momentanément, y ramène, y déploie, y revivifie, ou bien l'effet du pouvoir régénérateur de la rédemption sur les forces de la nature telles que la chute les a modifiées.

Moyens de progrès, moyens de bonheur avant la chute, la rédemption , qui est l'antidote de la chute, réveille ces forces latentes et endormies de la nature, et les fait servir au réveil du progrès, au retour vers Dieu.

Et quant aux forces viciées de la nature, la rédemption, correctif de la chute, les corrige.

Les miracles sont donc une condition indispensable d'une rédemption : d'une part, ils donnent une preuve de fait que le mal moral a produit le mal matériel, et que la nature portait dans son sein des forces assez puissantes pour conserver une organisation meilleure et nous épargner les maux physiques ; d'autre part, les miracles attestent la valeur de la rédemption, puisqu'ils la font voir supérieure aux forces viciées de la matière.

Ces remarques réfutent l'ingénieuse objection soulevée contre les miracles, quand on a dit qu'il n'y a point de rapport entre la valeur, divine ou non, d'un enseignement religieux ou moral, et le fait extérieur de la guérison d'un malade ou de la résurrection d'un mort. Le rapport est dans la puissance de la rédemption, qui domine toutes les conséquences de la chute ⁶⁹.

Ces remarques, en outre, démontrent la fausseté de la définition vulgaire des miracles, qui les fait considérer comme des suspensions des lois de la nature.

Cette définition suppose que toutes les lois de la nature sont connues ; à moins de s'attribuer cette science, qui peut dire si tel ou tel miracle, donné comme une suspension des lois connues de la nature, n'est pas, au contraire, le simple accomplissement d'une loi inconnue ?

La définition est fausse, parce que ce que nous nommons *lois de la nature* n'est qu'une série d'observations d'où nous déduisons la constance des phénomènes ; qui peut dire si une série plus longue n'aurait pas amené comme effet de ces forces le phénomène qui en semble la suspension ⁷⁰ ?

La définition, enfin, est fausse, parce que le législateur suprême ne fait pas des lois pour les suspendre ⁷¹ ; en d'autres termes, il ne maintient pas l'ordre par le désordre ; mais, dans l'action régulière de ces lois, les causes et les

effets peuvent se trouver placés à des intervalles trop grands pour notre courte vue.

Rien, dans la nature actuelle, ne représente mieux les lois des miracles que celles des *perturbations* du système planétaire. L'astronomie a prouvé que les mouvements des corps célestes sont ralentis ou précipités, et les formes des ellipses qu'ils parcourent plus ou moins modifiées, selon que les astres se rapprochent ou s'éloignent les uns des autres, et selon que la pesanteur réciproque agit en proportion des distances avec plus ou moins de puissance. Ces perturbations, dont quelques-unes ne reviennent qu'à des siècles d'intervalle, semblent autant de suspensions des lois de la nature, autant d'interruptions de la régularité de ses mouvements, autant de miracles, selon la définition admise. Depuis que des observations plus suivies et des calculs plus exacts ont expliqué les perturbations, ce qui semblait déviation et désordre est devenu pour l'astronomie moderne ordre et harmonie.

Aussi, pour Dieu, qui connaît toutes les lois et tous leurs effets, il n'y a point de miracles comme il n'y a point de prophéties.

Que la nature, depuis la chute, ait gardé quelque chose des énergies meilleures qui ont servi à la contenir, à la régulariser, et probablement à la rendre suffisamment docile au commandement et pliable au travail de l'homme, cela n'a rien qui doive étonner. Le mal physique a été en proportion du mal moral : la nature n'est pas tombée plus bas que l'humanité qui l'entraînait ; et comme l'humanité a gardé quelque chose de ses forces natives, la nature a gardé quelque chose de ses forces et de ses beautés premières.

Un rapprochement non moins décisif dans la question vient à l'appui de celui-là : les lois de la nature, tombées en désuétude par suite de la chute et les lois de la nature demeurées en pleine vigueur se rencontrent et s'accordent sous

l'empire de la rédemption, de sorte qu'elles environnent l'inspiration des preuves qui lui sont nécessaires.

C'est que la nature, avant et après la chute, est la même nature, comme l'humanité, sainte encore, ou déchue ou relevée, est la même humanité. Les énergies anciennes de la nature, endormies et inconnues depuis le péché; les énergies actuelles, agissantes sous nos yeux et servant de mobile aux phénomènes de la vie de péché, devaient également venir en aide à la rédemption, en fournissant les preuves de l'inspiration.

Quelle imposante et sublime preuve de la valeur de la rédemption dans ce double témoignage! Quelle doit donc être sa force régénératrice, puisqu'elle dispose, pour pénétrer et s'établir dans l'esprit humain, et des lois de la nature qui ont servi au temps de l'innocence, elle les réveille; et des lois de la nature déchue avec l'humanité, elle les emploie à notre relèvement! Ainsi le mal fournit lui-même son remède.

Il convient donc de distinguer deux sortes de prodiges: ceux qui sont le produit des forces de la nature suspendues par la chute, mais réexcitées par la rédemption; ceux qui ne sont que les effets des forces de la nature conservées ou mises en action depuis.

La distinction est quelquefois délicate à maintenir, et la difficulté provient de notre faible connaissance des lois de la nature, soit primitives, soit actuelles.

Il est essentiel de remarquer que ces lois des deux sortes, ou mieux, des deux époques, nous sont connues de la même manière, uniquement par leurs effets, que nous observons.

Nous connaissons moins les lois antérieures à la chute, parce que l'occasion d'en observer les effets a été plus rare, fournie seulement au fur et à mesure des besoins de la rédemption.

Nous connaissons mieux les lois actuelles, simplement parce que l'action en est continue sous nos yeux, et qu'elles

maintiennent et gouvernent la nature même que nous occupons.

L'observation est donc le moyen unique, le moyen commun d'étude des deux espèces de lois, et l'observation distingue souvent, avec une lucide netteté, leurs effets.

Qu'un vent impétueux repousse les eaux d'un golfe peu profond et permette ainsi de le passer à sec; qu'une source se fasse jour au flanc d'un rocher; qu'une tempête s'apaise tout à coup, et qu'un figuier se dessèche en un jour sous le ciel brûlant de l'Asie, ces phénomènes sont dus à l'action des lois naturelles que la chute n'a point suspendues et dont le règne se prolonge à travers nos péchés ⁷².

Qu'un mort ressuscite, qu'une infirmité de naissance tout à coup se dissipe, qu'une maladie désespérée soit instantanément guérie, ces effets sont dus à l'action de lois naturelles dont la chute, amenant le mal physique après elle, a détruit la puissance, a paralysé la force ⁷³.

Il importe peu qu'il soit impossible de tracer toujours avec une parfaite netteté cette ligne de démarcation, parce que le caractère miraculeux d'un événement ou d'un phénomène se reconnaît toujours à un signe certain, l'intervention d'un envoyé céleste.

Jamais un prodige ne peut être absolument direct et immédiat, il y faut toujours un intermédiaire ⁷⁴. La raison en est simple.

Les faits miraculeux ayant toujours pour but de garantir plus ou moins directement une inspiration ou une mission divine, s'ils ont lieu sans intermédiaire, si l'envoyé céleste dont il s'agit de prouver le mandat n'est pour rien dans le prodige, le prodige manque absolument son but.

On peut dire encore plus : si le miracle est un produit des forces primitives de la nature, ces forces étant latentes par suite de la chute, le miracle, opéré sans intermédiaire, ne serait plus qu'un fait inexplicable, inouï, incompréhen-

sible, sans cause et sans utilité, qui étonnerait les assistants sans rien leur apprendre ni leur prouver.

Si le miracle n'est qu'une application des lois actuelles de la nature, il n'est plus, opéré sans intermédiaire, qu'un phénomène vulgaire, qu'un événement sans couleur, auquel personne ne prend garde et qui grossit inutilement d'une ligne de plus les catalogues de la science ou les annales de l'histoire ⁷⁵.

La règle est donc générale : point de miracle sans intermédiaire.

Les prodiges, dont l'envoyé divin qui les donne en preuve de sa mission est lui-même l'objet et qui deviennent pour lui *subjectifs* et personnels, ne font pas exception ; objet du miracle, il en est l'intermédiaire ⁷⁶.

De la nature des miracles ainsi reconnue, il est facile de déduire les trois caractères que doivent présenter les séries de prodiges joints à une révélation, et qui suffisent pour les reconnaître et les distinguer de tout ce qui affecte, dans l'histoire ou la science, un faux air de prodige :

I. Il faut qu'après avoir servi à prouver l'inspiration personnelle des agents de la rédemption et des auteurs de la révélation, ils forment tellement partie intrinsèque de cette révélation ; il faut qu'ils soient tellement fondus dans l'ensemble et mêlés à tout le reste de l'œuvre, qu'il devienne impossible de les enlever comme à l'emporte-pièce, et que les extraire de la révélation, ce serait, non pas l'amincir et l'alléger, mais la réduire à rien, l'effacer et l'anéantir. Cette intime fusion, dans un même récit, de l'élément miraculeux et de l'élément ordinaire, prouve la vérité des deux. Dans l'histoire, les faux miracles sont presque toujours des pièces de rapport.

Aussi, dans l'Évangile, les paraboles, quelquefois, sont données de suite et sans liaison ; les miracles, jamais.

La valeur de ce premier signe de vérité provient de ce

que, la Providence miraculeuse étant l'exception et la Providence ordinaire la règle, elles marchent néanmoins parfaitement d'accord, ou, pour mieux dire, elles ne forment qu'une seule et même Providence. Des miracles qui formeront autant de chapitres à part, une superfétation, un appendice, sont des fables se trahissant d'elles-mêmes ⁷⁷.

II. Les miracles n'ayant de force probante que pour leurs témoins immédiats, il en résulte qu'ils doivent être conformes à l'esprit du temps, choisis selon la portée de la génération contemporaine : plus matériels dans un siècle ignorant et barbare, plus spirituels dans un siècle intellectuel et policé, et dirigés jusque dans leurs détails d'exécution contre les erreurs, les impostures et les iniquités du moment ⁷⁸.

III. Comme l'inspiration respecte la liberté, comme le degré de clarté des prophéties a été calculé pour laisser libres la moralité et la religiosité, de même la fréquence, la grandeur, la publicité des miracles a été toujours mesurée sur le soin constant de Dieu de ne point ravir à l'homme sa liberté, de ne point éteindre notre sainte responsabilité ⁷⁹.

Une dernière réflexion est nécessaire pour confirmer les pensées qui précèdent et réfuter une objection qu'elles semblent soulever.

Le lien intime de l'inspiration et des miracles est si naturel que l'extase, qui contrefait l'inspiration et s'y trompe quelquefois elle-même, ne manque pas alors de contrefaire les miracles et de produire des effets désordonnés qui sortent de la marche accoutumée de la nature. C'est qu'au fond les miracles des deux genres ne sont qu'un pouvoir exercé par l'esprit sur la matière. Il est facile dès lors de comprendre que l'extase peut usurper une part de cette domination ; seulement cette domination, purement humaine, n'est alors qu'une anarchie, et ses efforts n'aboutissent à rien.

Toute notre théorie des miracles est confirmée par une remarque historique d'une grande portée : ils appartiennent

par leur nature même à une époque de particularisme, parce que la théocratie, c'est-à-dire l'inspiration active, en a besoin pour se prouver : aussi, avant Abraham, et surtout avant Moïse, il n'y a point de miracles proprement dits.

CHAPITRE LI.

La Rédemption accomplie par une Vie Humaine.

L'accomplissement de la rédemption n'offre aucune difficulté au christianisme expérimental. Cet accomplissement ne pouvait qu'abonder en miracles, ainsi que le prouvent la définition de la rédemption et les conséquences déduites de notre solution du problème. Notre théorie des prodiges s'y applique tout entière, et, considérée sous l'aspect d'une vie humaine, l'ensemble et l'appareil de la rédemption, les faits qui la constituent, apparaissent comme produits nécessairement par le siècle, le pays, le peuple, le monde entier du moment.

L'objectif de la rédemption, les faits historiques qui la constituent, ne pouvaient qu'être donnés par le subjectif de l'époque de sa réalisation, par l'état des mœurs, des esprits et des religions.

L'accomplissement de la rédemption humaine devait consister, nous l'avons vu, en une vie humaine complète.

Au point de vue de la religiosité, les faits de cette vie sont d'un intérêt suprême, d'une puissance d'impression incommensurable⁸⁰ ; ils forment une biographie unique à jamais entre les biographies terrestres, et qui répond parfaitement aux trois conditions que la rédemption exigeait :

La première, de dévoiler à la religiosité un Emmanuel ⁸¹.

Sous ce caractère, le rédempteur ne se manifeste ni trop, ni trop peu ⁸², quelquefois seulement, et seulement assez pour que notre confiance le suive en le voyant retoucher l'œuvre d'une création. (*Voir liv. III, chap. xxx.*)

La seconde condition remplie par la vie humaine du rédempteur était de se montrer notre frère ; sous ce caractère, il se montre toujours ; à peine y a-t-il quelques moments où il semble le dépouiller, et il ne le quitte un instant que pour y revenir aussitôt ⁸³.

Le Christ est resté bien plus longtemps sur le Calvaire que sur le Thabor.

La troisième condition, qui résulte de la combinaison des deux premières, de l'élément humain et divin, était celle de réaliser l'idéal de la perfection humaine ⁸⁴.

Nos tendances réunies, en poursuivant l'idéal avec toute l'intensité qu'elles peuvent mettre dans cette recherche, n'atteignent rien de plus, ne parviennent à aucun point au delà. Pour comble de merveille, c'est une perfection terre à terre ; c'est un idéal à notre portée ; c'est l'infini ramené à notre mesure, et réalisé de telle sorte que nous en prenons facilement connaissance, et, bien plus, que nous nous prenons à l'imiter ⁸⁵ ; tant il nous est naturel d'imiter Dieu : et l'imitation de Christ n'est que celle de Dieu, rapprochée de nous ⁸⁶.

Ici se présente un intime et notable accord entre la raison et la révélation : comme l'idée de Dieu prouve Dieu, l'idée de Christ prouve Christ ; car, si l'idéal abstrait de l'humanité n'est pas au-dessus de notre puissance d'invention, l'idéal réalisé de l'humanité la surpasse. Il y a plus : on se figure sans trop d'efforts l'homme parfait au milieu de circonstances imaginaires, qu'on met en quelque sorte au service de cette perfection ; il était impossible, avant Christ, de se figurer l'homme parfait dans le réel de la vie.

Au point de vue de notre théorie, les circonstances mêmes

où cette perfection s'est déployée étaient indifférentes, pour cette simple raison, que dans des circonstances autres cette perfection se serait déployée également; elle ne dépendait point des circonstances; elle n'a point été amenée par les circonstances; ce n'est pas la crèche qui a produit l'humilité, ni la croix qui a sanctifié le sacrifice. Cette perfection était supérieure aux accidents, qui n'en ont fourni que l'occasion, et le cadre n'est pas le tableau ⁸⁷.

Une vie et une mort humaines lui étant dévolues, le Christ aurait trouvé moyen toujours d'y être parfait.

FIN DU LIVRE QUATRIÈME.

NOTES DU LIVRE IV.

1. Cette idée et les termes qui l'expriment sont conformes et au sens et au langage de l'Évangile.

Nous sommes (nous, les fidèles) son ouvrage, ayant été créés en Jésus-Christ pour les bonnes œuvres. Éph., II, 10. Celui qui est en Christ est une nouvelle créature. 2 Cor., V, 17. Christ vous a instruits à vous renouveler dans votre esprit et votre entendement, et à vous revêtir du nouvel homme créé à l'image de Dieu dans une justice et une sainteté véritables, Éph., IV, 23—24, et le Seigneur avait dit : Il faut être né de nouveau pour entrer dans le royaume de Dieu. Jean, III, 3.

2. *Le Fils unique est au sein du Père. Jean, I, 18. Le Fils est le reflet de sa gloire, l'image empreinte de sa personne. Hébr., I, 3. Christ est l'image de Dieu, 2 Cor., IV, 4; l'image du Dieu invisible. Col., I, 15. En conséquence, quiconque nie le Fils n'a point le Père, c'est-à-dire ne connaît point le Père de manière à s'unir à lui, mais celui qui confesse le Fils a aussi le Père. 1 Jean, II, 23. Et en conséquence aussi Jésus a eu le droit d'assimiler la foi due à Dieu et celle qu'il demande, au point de dire à ses apôtres : Vous croyez en Dieu, croyez aussi en moi. Jean, XIV, 1. (Voir livre I, chap. x, note 39, et chap. XIII, note 51 ; liv. IV, chap. XLI, notes 2 et 51, notes 84 et 85.)*

3. *Personne n'a jamais vu Dieu; le Fils unique est celui qui nous l'a fait connaître. Jean, I, 18. Celui qui m'a vu, a dit Jésus,*

a vu mon Père. XIV, 9. C'est par lui (Christ, c'est-à-dire par sa doctrine) que vous croyez en Dieu, et que vous le connaissez mieux que par la loi ou la raison. 1 Pierre, I, 21. Qui a connu la pensée du Seigneur et qui peut l'instruire? mais nous, nous savons la pensée de Christ. 1 Cor., II, 16.

4. Dieu m'a donné la vie et me la conserve par ses soins. Job, X, 12. Dieu tient dans ses mains l'âme de tout ce qui a vie, XII, 10; et de plus il dirige la destinée : Éternel, je le sais ; le sort de l'homme ne dépend pas de lui ; il ne dépend pas du mortel qui marche de choisir où il dirigera ses pas. Jér., X, 23.

5. C'est cette Providence qui fait donner à Dieu, dans les livres saints, les noms de Dieu fidèle, Deut., VII, 9 ; de Créateur fidèle. 1 Pierre, IV, 19. C'est cette Providence qui donnait aux Hébreux dans le désert un esprit intelligent, des yeux pour voir et des oreilles pour entendre. Deut., XXIX, 4. C'est cette Providence dont Joseph parle à ses frères, quand il leur dit : Ce que vous avez pensé en mal, Dieu l'a pensé en bien, Gen., L, 20, et Jésus à Pilate : Tu n'aurais aucun pouvoir sur moi, s'il ne t'était donné d'en haut. Jean, XIX, 11. C'est cette Providence qui, attentive aux intérêts de la vérité et aux droits de la vertu, veille à ce que les hommes n'aient jamais aucune puissance contre la vérité, 2 Cor., XIII, 8, et à ce que nul ne soit tenté au dessus de ses forces, 1 Cor., X, 13, parce que Dieu sait de quoi nous sommes faits. Ps. CIII, 14. C'est cette Providence qui ne brise point le roseau cassé et n'éteint point le lumignon fumant. Matt., XII, 20. Enfin c'est cette Providence qui, lorsque les Paul ont planté, lorsque les Apollos ont arrosé, donne l'accroissement, 1 Cor., III, 7, et qui produit en nous le vouloir et le faire. Phil., II, 13. Le partage des dons et la constance des secours de cette Providence religieuse de Dieu obligent chaque fidèle à dire : C'est par la grâce de Dieu que je suis ce que je suis. 1 Cor., XV, 10. Saint Paul nous montre quelle confiance nous devons avoir dans le soin qu'elle prend de notre âme, quand il dit : Dieu, qui n'a point épargné son propre Fils, mais qui l'a livré pour nous tous, comment ne nous donnera-t-il point toutes choses avec lui ? toutes choses... c'est-à-dire, selon la liaison des idées, tout ce qui nous est néces-

saire pour nous approprier le salut. Rom., VIII, 32. C'est le même vœu qu'il exprime avec une admirable concision en terminant son épître à Tite : *Que la grâce soit avec vous tous*. Tite, III, 15.

6. *Un jour parle à un autre jour de la gloire de Dieu, et une nuit enseigne une autre nuit*. Ps. XIX, 3. *L'Éternel a établi les cieux à perpétuité, et y a mis un ordre qui ne changera point*. CXLVIII, 6.

7. Cette application de la Providence spirituelle de Dieu est exprimée dans les livres saints par la simple et touchante image, souvent répétée, que Dieu se souvient de son alliance. *Dieu entend les gémissements* d'Israël pendant la servitude en Égypte, *et se souvient de son alliance avec Abraham, Isaac et Jacob*. Ex. II, 24; VI, 5. Dieu promet de s'en souvenir même si son peuple, rebelle et idolâtre, est traîné en captivité *dans le pays de ses ennemis*. Lév., XXVI, 44—45. Cette confiance que Moïse confirmait à la fin de sa carrière, Deut., VII, 9, était tellement la base de la foi des Hébreux dans les prérogatives et les obligations de leur race, qu'elle ouvre la prière solennelle de la dédicace du temple : *O Éternel, Dieu d'Israël, tu maintiens ton alliance miséricordieuse avec tes serviteurs qui marchent devant ta face de tout leur cœur*. 1 Rois VIII, 23; 2 Chron., VI, 14. La même pensée se retrouve dans la Bible jusque sous le gouvernement des juges, l'époque la moins religieuse des annales saintes, Jug., II, 1; dans les Psaumes, CV, 8; CVI, 45; CXI, 5; dans Ésaïe, LIV, 10; dans Jérémie, XIV, 21; dans Ézéchiël, XVI, 60. Pendant les époques les plus calamiteuses, il est dit que Dieu se retourne vers Israël *pour l'amour de son alliance avec Abraham*. 2 Rois, XIII, 23. Après la captivité, dans les prières prononcées aux solennités de la restauration d'Israël, il est dit : *Éternel, tu éclairais nos pères par ton bon esprit*. Neh., IX, 20. Et dès les commencements de l'Évangile, l'idée reparait dans un des premiers cantiques qu'il inspire : *Béni soit le Seigneur, dit Zacharie, de ce qu'il a visité son peuple... selon sa promesse faite depuis longtemps à nos pères... de se souvenir de sa sainte alliance*. Luc, I, 72.

8. Le début de l'épître aux Hébreux exprime cette idée d'une manière remarquable; il y est dit que *Dieu, après avoir parlé par les prophètes, a parlé par son Fils*. Hébr., I, 1. C'est admettre, de la façon la plus explicite, que le même système divin a été suivi pour toutes les révélations; c'est Dieu qui se révèle, mais qui se révèle par un intermédiaire, et le même mot est employé pour exprimer l'acte divin, que l'intermédiaire soit la voix des prophètes ou celle du Sauveur.

9. *L'Eternel conversait avec Moïse comme un homme avec son intime ami*, et lui dit : *Je ferai passer toute ma bonté devant tes yeux*. Ex., XXXIII, 11—19; Nomb. XII, 8. Les croyants sont si véritablement les confidents de la Providence, que les grâces les plus grandes leur arrivent avec cette bénédiction : *Va, et qu'il te soit fait selon que tu as cru*. Matt., VIII, 13. *Pour nous, nous avons connu et nous avons cru que Dieu a de l'amour pour nous*. 1 Jean, IV, 16.

10. La Bible ne renferme qu'un seul endroit où la distinction soit faite, d'une manière positive, par l'auteur sacré lui-même, qui seul pouvait la faire ainsi, puisque chaque intelligence a seule sa mesure. Dans le cours de sa discussion sur le célibat et le mariage, saint Paul a dit : *Quant à ceux (des fidèles) qui sont mariés, ce que je leur commande, non pas moi, de ma propre autorité, mais le Seigneur par ma voix, c'est que la femme ne se sépare point de son mari, etc. A l'égard des autres (c'est-à-dire des hommes ou femmes unis à des Gentils non convertis), ce n'est pas le Seigneur, c'est moi qui leur dis : Si quelqu'un de vos frères a une femme qui ne soit point du nombre des fidèles, qu'il ne la quitte point, si elle veut bien demeurer avec lui; de même qu'une femme qui a un mari qui n'est point du nombre des fidèles, ne s'en sépare point*. 1 Cor., VII, 10—12. Et plus loin : *Pour ce qui est des vierges, je n'ai aucun commandement à donner de la part du Seigneur; mais je vous donnerai un conseil, comme ayant reçu du Seigneur la grâce de lui être fidèle*. VII, 25. Ces textes n'ont aucun sens s'ils n'expriment pas la nuance que la nature même des choses indique devoir se trouver dans la révélation. Saint Paul distingue ici entre une révélation spéciale et positive qu'il transmet de la part du Seigneur et

un conseil qu'il donne sous sa responsabilité privée, en appuyant d'ailleurs sur la confiance générale que doit inspirer son ministère. Cette différence est d'autant plus décisive et digne d'attention sous la plume de saint Paul, que dans la même épître il dit, au sujet de l'institution de la cène : *J'ai appris du Seigneur ce que je vous ai enseigné.* XI, 23. Aussi bien l'apôtre, en reconnaissant que l'esprit de Dieu ne lui avait pas tout révélé, ne pensait nullement invalider sa prédication et sa doctrine, et disait aux Galates : *Je n'ai reçu ni appris d'aucun homme l'Évangile que j'ai prêché ; je l'ai reçu par une révélation de Christ.* Gal., I, 12.

Les mêmes conséquences peuvent se déduire de ce que les secours de l'esprit de Dieu accordés aux envoyés divins n'étaient ni continuels, ni aussi prompts ou aussi étendus qu'ils le désiraient, comme on le voit par l'exemple, sous Moïse, des anciens d'Israël, dont il est dit *qu'ils commencèrent à parler au peuple en prophètes, mais qu'ils ne continuèrent pas,* Nomb., XI, 25 ; de Nathan, qui permet à David de bâtir le temple, 2 Sam., VII, 3 ; d'Élisée, à qui *l'Éternel a caché* le deuil de la Sunamite, 2 Rois, IV, 27 ; de Jérémie, qui attend *dix jours* une réponse de la voix divine, Jér., XLII, 7 ; et de saint Paul lui-même, qui dit aux pasteurs d'Éphèse : *L'esprit m'oblige à me rendre à Jérusalem, sans que je sache ce qui doit m'y arriver.* Act. XX, 22.

Les termes fameux de la décision que l'assemblée des apôtres et des anciens, tenue à Jérusalem, rendit pour séparer définitivement le judaïsme et le christianisme, ces termes dont on a si follement et témérairement abusé dans la suite : *Il a semblé bon au saint esprit et à nous...*, Act. XV, 28, sont évidemment le langage d'hommes qui obéissent aux inspirations de l'intelligence divine sans dépouiller leur individualité intellectuelle.

Toute la question se résume dans une très-remarquable pensée de saint Paul : quand l'illustre apôtre des Gentils veut donner une idée de cette union féconde et nécessaire de l'activité du Créateur et de celle des créatures, il écrit, en parlant des travaux de sa mission : *Nous sommes coopérateurs avec Dieu.* 1 Cor., III, 9. Cette expression, d'une sublime simplicité, est aussi d'une sublime énergie, et s'applique à la rédaction de la révélation avec autant de justesse qu'aux œuvres du ministère sacré.

11. C'est la pensée d'Amos ; il vient de reprocher aux Israélites de vouloir forcer au silence les prophètes dont les avertissements leur déplaisaient. *Vous avez fait défense aux prophètes, en leur disant : Ne prophétisez plus !* Am., II, 12, et pour montrer la vanité et l'impiété de cette opposition, il ajoute : *Peut-on marcher ensemble à deux, à moins qu'on ne s'accorde ?* III, 3, c'est-à-dire, de même qu'il faut s'entendre pour marcher ensemble vers le but par le même chemin, de même les prophètes parlent-ils sans être d'accord avec Dieu qui les envoie et les inspire ?

12. Le Dieu de vérité *ne peut mentir*, Tite, I, 2, et faire mentir Dieu, si l'on peut parler ainsi, feindre l'inspiration et rendre Dieu responsable de ce qu'il n'avait point inspiré, était, sous la législation théocratique, le plus grand crime religieux et puni de mort : *Si quelque prophète a assez d'orgueil pour dire quelque chose en mon nom que je ne lui aurai point commandé, ce prophète mourra.* Deut., XVIII, 20. Et souvent la Providence exécutait l'arrêt ; *l'Eternel*, dit Jérémie au faux prophète Hanania, *te retranchera de la face de la terre et tu mourras cette même année.* Jér., XXVIII, 16.

13. *Ce même esprit* (l'esprit de Dieu) *rend témoignage à notre esprit*, Rom., VIII, 16, dit saint Paul, et saint Jean, en recommandant le commandement ancien, mais renouvelé par Christ, de la charité ou de l'amour, ajoute : *Ce commandement est vrai et selon Christ, comme enseigné par lui, et selon vous, parce que les ténèbres se dissipent, et que la véritable lumière luit maintenant.* 1 Jean, II, 8. Cette action de l'esprit de Dieu sur l'esprit de l'homme, cette mystérieuse harmonie de l'intelligence suprême et de l'intelligence créée, est attestée par Jésus lui-même, lorsque citant aux scribes ce que le Psalmiste avait écrit d'avance de sa gloire divine, et voulant rappeler à ses méchants auditeurs l'autorité de cette parole, il se sert de ces termes : *David, lui-même, a dit par le saint esprit ou par l'esprit...* Matt., XXII, 43 ; Marc, XII, 36.

Des deux premiers textes de cette note, celui de saint Paul ne souffre aucun doute et exprime nettement l'idée d'un échange intellectuel entre Dieu et l'homme ; celui de saint Jean a été très-

diversement traduit ; la version adoptée ici est celle qui ne fait aucune violence au texte ; elle s'accorde d'ailleurs parfaitement avec la liaison.

14. La révélation est un bienfait, une nourriture de l'âme aussi nécessaire à la vie réelle de l'homme que le pain quotidien à sa vie physique, une source toujours ouverte de consolation et de joie. *La loi de l'Eternel est parfaite ; elle restaure l'âme ; ses ordonnances remplissent le cœur de joie ; l'or et les plus riches trésors sont moins précieux ; le miel des rayons a moins de douceur ; la lumière de ta loi réjouit ton serviteur.* Ps. XIX, 8—12. Et saint Jean, dans sa première épître, lettre d'envoi de son évangile, dit aux églises : *Je vous ai écrit ceci, afin que votre joie fût parfaite.* 1 Jean, I, 4.

15. Les facultés étaient suffisantes avant le péché ; mais l'intelligence, nous l'avons reconnu, s'est viciée avec la moralité et la religiosité, de sorte que Jésus a pu dire : *Je te bénis, ô mon Père, Seigneur du ciel et de la terre, de ce que tu as caché ces choses aux savants et aux sages pour les révéler aux enfants.* Matt., XI, 25. Ésaïe avait écrit et saint Paul a répété cette parole de jugement : *J'abolirai la sagesse des sages et j'anéantirai la science des savants.* Ésa., XXIX, 14 ; 1 Cor., I, 19.

La solennité de cette prière du Christ et la gravité de cette déclaration de saint Paul étonnent, quand on n'en saisit point la portée. Ces passages n'expriment ni un démenti de l'excellence de la raison, ni la moindre abrogation de ses droits. Il y a ici deux idées qu'il importe de ne pas disjoindre. L'homme est un être intellectuel ; mais s'il donne à sa raison, sur ses autres facultés, une prééminence exclusive, il se perd, et loin de remplir le but de son existence, il le manque ; car sa conscience, sa religiosité, sont des facultés d'un ordre supérieur, même à son intelligence ; la vertu, la religion, valent mieux que la science. D'un autre côté, l'usage de la raison est libre comme celui de toutes nos tendances, et quand l'homme s'éloigne de la vertu et surtout quand il s'éloigne de la religion, c'est à l'aide d'un mauvais usage de la raison, qui s'emploie à justifier les passions et voiler les vérités. On comprend

dès lors comment Jésus bénit Dieu de ce que la rédemption nous est communiquée par le cœur bien plus que par l'esprit, et de ce que les enfants, c'est-à-dire les hommes simples et sincères, saisissent ce qui échappe aux savants et aux sages ; on comprend que la science dont saint Paul proclame le néant est celle qui éloigne de ce Dieu, dont la véritable science émane.

16. *Ce n'est pas pour le juste, dit saint Paul, que la loi (révélée) a été donnée, mais pour le méchant. 1 Tim., I, 9. La loi a été donnée par Moïse ; mais la grâce (du salut) et la vérité (définitive) sont venues par Jésus-Christ. Jean. I, 17. Le monde, avec sa sagesse, n'avait point connu Dieu dans les ouvrages de la sagesse divine, et il a plu à Dieu de sauver, par la prétendue folie de la prédication de Christ crucifié ceux qui croiraient. 1 Cor., I, 18.*

17. *Qui a connu la pensée du Seigneur et qui est entré dans son conseil ? Rom., XI, 34. Qui a communiqué à Dieu la science ? Esa., XL, 14. Personne ne connaît ce qui est en Dieu, si ce n'est l'esprit de Dieu. 1 Cor., II, 11.*

18. *Le même Dieu qui dit à la lumière de jaillir des ténèbres, fait luire sa clarté dans nos cœurs. 2 Cor., IV, 6.*

19. *Que la mort ne soit rien de réel, et surtout aux yeux de Dieu, c'est la pensée même du Christ quand il dit au sujet des morts : Tous sont vivants pour Dieu. Luc, XX, 38. (Voir liv. I, chap. XVI et liv. II, chap. XXIII.)*

20. *Sous les deux alliances, les exemples abondent ; c'était, pour ainsi dire, la voie naturelle de ces leçons surnaturelles. En songe, dans les visions de la nuit, quand le sommeil tombe sur les hommes, Dieu les instruit et grave dans leurs cœurs ses leçons. Job, XXXIII, 15. L'Éternel dit : Quand il y a parmi vous quelque prophète de l'Éternel, je me révèle à lui en vision et je lui parle en songe. Nomb., XII, 6. Cependant, les songes de révélation, refusés dans les temps de perversité, en signe de la colère, I, Sam., XXVIII, 6, étaient une grande marque de la faveur divine. Vos vieillards au-*

ront des songes et vos jeunes gens verront des visions, Joël, II, 28, promesse d'une abondante effusion de lumières spirituelles, que saint Pierre applique aux commencements du christianisme. Act., II, 16. *Que le prophète qui a eu un songe le rapporte fidèlement, dit l'Éternel*. Jér., XXIII, 28. Cette fidélité était d'autant plus indispensable que la loi de Moïse punissait de mort l'imposteur qui prétendait avoir reçu des révélations en songe, Deut., XIII, 5, et que l'on savait fort bien en Israël que rien n'était à conclure des rêves ordinaires : *Comme un songe se dissipe au réveil, ainsi s'évanouit la prospérité des méchants*. Ps. LXXIII, 20. *Il n'y a qu'illusion dans les songes*. Ecc., V, 7. (Voir liv. II, chap. XXVI, note 50).

21. Tout ce que nous venons de dire dans la note précédente sur l'état de sommeil et de rêve, comme moments et moyens propices de communication entre l'esprit de Dieu et l'esprit humain, s'applique à l'état de vision et d'extase, dont les exemples sont fréquents et dans l'Ancien Testament et dans l'Évangile. C'était au point que le mot *vision* était employé quelquefois pour désigner ou la religion même, ou des révélations divines en général. L'idée de visions divines emportait avec elle celle de lumière : *Vous aurez la nuit au lieu de la vision, et l'obscurité au lieu des révélations*, Mic., III, 6; et l'impression qu'en recevait l'esprit était précise au point d'équivaloir à un ordre formel : *O roi Agrippa, dit saint Paul, je ne résistai point à la vision céleste*. Act., XXVI, 19. Il est évident que ces visions étaient purement subjectives, sans aucun phénomène extérieur qui les annonçât, puisque le fidèle à qui elles étaient envoyées les recevait quelquefois en un lieu public et au milieu de la foule : *Tandis que je priais dans le temple, dit encore saint Paul, je fus ravi en extase et je vis le Seigneur*, Act., XXII, 17; quelquefois en un lieu privé, comme saint Pierre reçut la mémorable vision de la vocation des Gentils, Act., X, 10. (Voir liv. II, chap. XXVIII, note 53.)

22. L'inspiration est quelquefois déclarée dans l'Écriture sans que la moindre indication soit donnée de la manière dont elle a lieu, au point que le prophète emploie une image extérieure

pour exprimer l'effet intérieur qu'il a ressenti : *l'Éternel étendit sa main, toucha ma bouche et me dit : Voici, je mets mes paroles sur tes lèvres.* Jér., I, 9. Jésus dit simplement à ses apôtres : *Ce ne sera pas vous qui parlerez ; ce sera l'esprit de votre Père qui parlera par votre voix.* Matt., X, 20. Quelquefois, l'inspiration est présentée sous la forme d'un entretien avec Dieu, et ce moyen semble avoir été le système le plus élevé et le plus intime de communication entre Dieu et l'homme : *Je m'entretiens avec Moïse sans emblème et sans image, sans vision et sans songe.* Nomb., XII, 8. Les révélations reçues par Abraham ont le même genre d'intimité, Gen., XVIII, 33.

Il importe de remarquer que ces voies suivies par l'inspiration pour arriver à l'esprit humain, quoiqu'en parfaite harmonie avec la nature humaine, n'affaiblissaient nullement l'impression vive et profonde que *les inspirés* ont toujours ressentie. — Impression de sainteté : *Déchausse tes souliers de tes pieds, car le lieu où tu es arrêté est une terre sainte,* Ex., III, 5, dit la voix divine à Moïse. — Sentiment de terreur : *Moïse tremblant n'osait regarder.* Act., VII, 32. — Sentiment d'impuissance et d'indignité : *Hélas ! dit Esaïe, je suis perdu ! car mes lèvres sont impures. Alors un des séraphins vola vers moi, tenant un charbon ardent pris sur l'autel ; il en toucha mes lèvres, et dit : Ton iniquité est abolie.* Esa., VI, 6. *Je répondis à l'Éternel : Éternel, mon Dieu, tu vois que je suis incapable de parler ; je ne suis qu'un enfant.* Jér., I, 6. — Sentiment de la grandeur de ces missions : *Tu as demandé une chose difficile.* 2 Rois, II, 10, répond Élie à Élisée qui dans son humilité sollicite une double mesure de l'esprit accordé à son maître. — Enfin, sentiment d'humilité extrême, que personne n'a exprimée avec plus de force que saint Paul : *Et après eux tous, le Seigneur ressuscité a été vu aussi de moi, comme d'un avorton.* 1 Cor., XV, 8.

25. La religiosité, la foi, est libre au point que celle même des hommes inspirés l'était et ne gênait nullement leur moralité dans l'emploi des dons extraordinaires dont ils étaient revêtus : *Les esprits des prophètes, dit saint Paul, sont soumis aux prophètes.* 1 Cor., XIV, 32. Celui qui avait le don de prophétie, c'est-à-dire, de prédication inspirée, en usait selon la mesure de sa foi. Rom., XII, 6.

Il en est donc de l'inspiration comme de la théocratie; celle-là laisse l'homme libre dans son individualité; celle-ci laisse à la nation sa liberté en quelque sorte collective; Osée disait à ses concitoyens : *Tu t'es corrompu, Israël!* ou plus exactement, *Israël! tu es toi-même ta corruption.* Os., XIII, 9. Il fallait que l'esprit humain fût libre, selon l'expression de saint Paul, de *résister à la vérité.* Tite, I, 10. (Voir liv. I, chap. iv, note 10, et chap. II, note 45; liv. III, chap. xxx, note 10; liv. IV, chap. XLIX, note 59.)

24. *Celui qui doute est semblable au flot de la mer que le vent agite et pousse de différents côtés,* Jac., I, 6, et que le doute, le scrupule puisse s'offrir dans une question de morale religieuse, saint Paul le reconnaît au point qu'il exige alors que le scrupule soit obéi : *Celui qui ayant un scrupule au sujet d'un aliment interdit par loi mosaïque ne laisse pas d'en manger est condamné, parce qu'il n'agit pas selon sa persuasion.* Rom., XIV, 23.

25. C'est le sens positif de la déclaration de saint Luc à l'entrée de son évangile : *Comme plusieurs ont entrepris d'écrire l'histoire des choses accomplies au milieu de nous, d'après le rapport de ceux qui en furent témoins dès le commencement et qui sont devenus les ministres de la parole, j'ai cru devoir aussi, après m'être enquis diligemment de ces événements dès leur origine, te les raconter avec ordre, excellent Théophile, afin que tu pusses juger de la certitude des choses dont tu as été instruit.* Luc, I, 1—4. Dire que la religion chrétienne est seulement certaine, c'est dire en d'autres termes que nous marchons par la foi et non par la vue; la foi, c'est la certitude; la vue, c'est l'évidence, 2 Cor, V, 7, et ce principe est tellement vrai, que l'espérance chrétienne est au même point, dans notre esprit, que la foi chrétienne : *Quand on voit ce qu'on espérait, ce n'est plus espérance,* dit saint Paul, *car ce qu'on voit, comment l'espérerait-on? Nous espérons ce que nous ne voyons point.* Rom, VIII, 25. *Cette doctrine est certaine,* écrit-il à Tite, *et je veux que tu la prêches avec force...* Tite, III, 8; on ne prêche pas l'évidence, et lui-même a commencé par chercher à détruire la foi; Gal., I, 25; l'évidence ne se détruit point. Aussi, il écrivait aux Romains : *La parole du salut est près de toi, dans ta bouche et dans*

ton cœur, Rom., X, 8; c'est-à-dire, tu peux facilement arriver à en reconnaître la certitude, à la répandre par tes discours et à la professer dans ton cœur.

26. Il est bien dit que *la foi est une démonstration*, Héb., XI, 1; mais ce n'est qu'une démonstration personnelle, incommunicable, tout à fait subjective, ce qui n'a rien de commun avec l'évidence rationnelle. La foi *déracine les figuiers et transporte les montagnes*, c'est-à-dire, qu'elle est le principe d'énergie le plus fécond et le plus fort; mais c'est seulement, a dit le Christ, *si le fidèle n'a aucun doute dans son cœur*. Marc, XI, 23. *Examinez-vous donc vous-mêmes, pour voir si vous avez la foi*. 2 Cor, XIII, 5. L'évidence, en religion, est réservée. (Voir liv. VI, chap. LXXV, note 93.)

27. Que Jésus en ait appelé sans cesse à la *certitude* de sa mission divine que l'homme pouvait puiser et dans sa raison et dans sa conscience, la preuve en est partout dans l'Évangile : *Jésus disait au peuple : Lorsque vous voyez un nuage se former au couchant, vous dites : Il va pleuvoir, et cela arrive; et lorsque le vent du midi souffle, vous dites : Il fera chaud, et cela arrive; hypocrites, vous savez bien juger des apparences du ciel et de la terre, comment ne discernez-vous point le temps où vous êtes? Et pourquoi ne discernez-vous point ce qui est juste?* Luc, XII, 54—57. Aussi, *la foi naît de ce que l'on entend*. Rom., X, 17.

Tout, dans les faits qui constituent la religion chrétienne, a été dirigé par la Providence pour que sa *crédibilité* arrivât à la certitude, sans la dépasser. *Dieu a ressuscité Jésus le troisième jour et il a permis qu'il se montrât, non à tout le peuple, mais aux témoins que Dieu avait choisis*. Act. X, 41.

Ceci est extrêmement remarquable : on a demandé pourquoi Jésus ressuscité ne s'était pas montré à Jérusalem, sur les places publiques, dans le temple et dans le prétoire, au sanhédrin et au peuple : les Juifs auraient voulu plus que jamais *l'enlever pour le faire roi*, Jean, VI, 15; une révolution aurait éclaté, et le peuple aurait accepté une rédemption temporelle et terrestre précisément, parce qu'au lieu de croire, il aurait suffi de voir; parce que

la rédemption serait devenue une évidence, au lieu d'être une foi. Mais non ; toutes les garanties du christianisme, les apparitions même de Jésus ressuscité, s'arrêtent à ce point que l'homme, dans un esprit d'humble sincérité, puisse dire : *Je crois, Seigneur ! mais assiste-moi dans mon incrédulité.* Marc, IX, 24. *Augmentez-nous la foi.* Luc, XVII, 5. Et qui, dans sa vie religieuse, ne compte pas des heures pénibles de combat, où la voix du *consommateur de notre foi*, Héb., XII, 2, était en droit de lui dire : *Homme de peu de foi, pourquoi as-tu douté ?* Matt., XIV, 31.

28. *Toute l'Écriture, divinement inspirée* (Voir sur cette manière de traduire, liv. V, chap. LX, note 54), *est utile pour enseigner, pour convaincre, pour corriger, pour instruire selon la justice, afin que l'homme de Dieu soit accompli et rendu capable de toute sorte de bonnes œuvres.* 2 Tim., III, 16—17. *Tout ce qui a été écrit auparavant l'a été pour notre instruction, afin que par la patience et par la consolation que l'Écriture nous donne, nous conservions notre espérance.* Rom., XV, 4. *Ces choses sont des exemples qui doivent nous apprendre à ne point nous abandonner, comme eux (les Juifs) à de mauvais désirs ; tous ces événements sont autant d'exemples écrits pour notre instruction.* 1 Cor., X, 6—11. *Prenez pour exemples de patience et d'affliction les prophètes qui ont parlé au nom du Seigneur.* Jac., V, 10.

29. Dieu veut, au contraire, que la raison humaine continue jusqu'au bout, si l'on peut ainsi parler, son cours d'études. (Voir liv. I, chap. II, note 3.) L'inspiration avait si peu pour but et pour effet d'étouffer, d'écarter, de remplacer la raison, soit dans les missions générales, telles que celles d'un Moïse ou d'un saint Paul, soit dans les prophéties spéciales, que la Bible nous laisse voir partout la raison agissant pour son propre compte, sous la direction et la sauvegarde de l'inspiration. Nous savons par la Bible même que Moïse, fils adoptif des souverains de l'Égypte, a été *instruit dans toute la sagesse des Égyptiens*, Act., VII, 22, comparée par la Bible même à celle de Salomon, 1 Rois, IV, 30 ; croit-on que cette éducation, que cette science lui ait été inutile dans l'œuvre de la formation et de la législation du peuple de Dieu ? Ce serait fermer les yeux à la lumière que de méconnaître

l'élément égyptien dans un grand nombre des institutions mosaïques. Saint Paul a été l'élève païen des écoles de Tarse et l'élève juif des écoles de Jérusalem, et son ministère diffère de celui de tous ses collègues, surtout en ce que l'homme inspiré n'efface jamais en lui l'homme instruit, versé dans la science juive du temps, habile à *prouver par les Écritures que Jésus est le Christ*, Act., XVIII, 28, et gentil avec les gentils après avoir été juif avec les Juifs, versé dans la connaissance des philosophes et des poètes grecs, dont il cite des passages, XVII, 28; 1 Cor, XV, 33; Tite, I, 12. Est-ce l'inspiration divine qui lui suggère ces citations d'Aratus, de Ménandre et d'Épiménide?

Et que la raison continuât ses efforts habituels de pénétration, quand il s'agissait de prophéties spéciales, même les plus importantes, celles qui annonçaient le Messie, saint Pierre le déclare : *Ce salut a été l'objet des recherches et des méditations des prophètes qui ont prédit la grâce; ils ont tâché de discerner ce que l'esprit de Christ qui était en eux leur annonçait à l'avance, touchant le temps et les conjonctures dans lesquelles le Christ devait souffrir et être glorifié.* 1 Pierre, I, 10—11.

Quelquefois, dans les révélations les plus personnelles, pour ainsi dire, les prophètes ne saisissaient pas immédiatement l'intention divine et avaient besoin de réflexion. Ainsi, les premières révélations adressées au jeune Samuel sont tellement confuses devant son esprit, que dans le tumulte de ses pensées, à deux reprises, il se croit appelé par Héli, le grand prêtre : *Samuel*, est-il dit, *ne connaissait pas encore la voix de l'Éternel.* 1 Sam., III, 7. Son extrême jeunesse explique ce trouble de son âme; mais dans un âge plus mûr, Jérémie, au premier moment, ne comprit pas pourquoi il devait acheter un champ occupé par les armées chaldéennes, comme le Romain celui où campait Annibal; mais bientôt, *il reconnut que c'était là un ordre de l'Éternel.* Jér., XXXII, 8.

30. Gen., chap. I et II. L'intention évidente de Moïse, dans ces tableaux de la création et même dans tout le livre de la Genèse, est exclusivement religieuse; elle n'est point scientifique. Il veut montrer qu'il existe un seul Dieu créateur de toutes choses; que toute idolâtrie, depuis l'adoration des astres jusqu'au plus grossier

fétichisme, est une folie et un crime; que le vrai Dieu s'est fait connaître à l'humanité dès son origine; que le mal ne peut lui être imputé, mais à l'homme, ce qui ruine toute adoration de dieux malfaisants; que les premiers hommes, et notamment les ancêtres du peuple juif, n'ont connu et adoré qu'un seul et vrai Dieu, et ainsi il conduit son récit jusqu'au particularisme, jusqu'à la vocation d'Abraham, jusqu'au choix de la postérité des patriarches comme gardien spécial de la vérité religieuse et de la promesse du Messie. Aucune page de l'Écriture, mieux que la cosmogonie qui la commence, ne fait toucher au doigt la simultanité d'action de l'intelligence, laissée, autant qu'il le faut, à ses propres forces, et de l'inspiration venant, autant qu'il le faut, à son aide : cette cosmogonie est à la fois inspirée, et fondée sur l'ancien principe du système du monde, dont l'erreur est reconnue; elle est inspirée, non sans doute dans les détails, mais en général, quand elle fixe l'ordre des époques géologiques, nous montre la terre d'abord sans corps organisés et sans êtres animés, ensuite servant de théâtre à des développements variés de vie végétale et animale, et enfin, à l'époque la plus récente, de patrie à l'homme, le dernier venu en ce monde, la plus jeune des créatures terrestres de Dieu; elle n'est pas inspirée, elle parle selon la science du temps, quand, par exemple, elle adopte l'idée que la terre est au centre du monde et que les astres existent pour elle, Gen., I, 14. Il est impossible que Moïse par lui-même (et le plus grand naturaliste du siècle l'a reconnu) ait deviné l'ordre des époques géologiques, et il est impossible que Dieu ait inspiré, mot à mot et idée par idée, une cosmogonie qui décrit le firmament tel qu'il se présente à première vue.

31. Gen., X, jusqu'à XI, 9, le plus ancien traité de géographie qui existe, mêlé, selon l'usage universel des peuples anciens de l'Orient, d'un peu de généalogie. Aucun interprète ne doute aujourd'hui que ce tableau, en effet, ne soit presque entièrement géographique et contienne surtout des noms de tribus, de villes, de races; ce qui est clairement indiqué par la forme plurielle de la plupart de ces noms et le sens étymologique de quelques-uns, empruntés à la situation des contrées ou aux habitudes des peuples, tels

que Mitzraïm, X, 6, l'Égypte; le mot signifie *limites*, parce que l'Égypte marque les limites de l'Asie et de l'Afrique; et Sidon, X, 15, d'un mot qui signifie *chasser, pêcher*, la première occupation des habitants de ces rivages montueux. Mais qui peut songer un moment que ce soit là une géographie universelle? C'était la géographie telle que la connaissaient les Égyptiens, les Israélites et probablement les Phéniciens aux époques les plus reculées.

32. Job, IX, 6—9; XXXVIII, 32—33; Amos, V, 8. Dans ces passages, où il s'agit de diverses constellations et du zodiaque, il n'y a pas trace de science astronomique; c'est l'astronomie de la vue simple, et dans Job, l'idée antique de la solidité du firmament est très-clairement exprimée: *As-tu étendu avec lui les cieux resplendissants qui sont solides comme un miroir de métal fondu*, Job, XXXVII, 18. Le langage qu'un fragment d'un ancien chant de victoire met dans la bouche de Josué: *Soleil, arrête-toi sur Gabaon, et toi, lune, sur la vallée d'Ajalon*, Jos., X, 12, est le langage universel de l'astronomie populaire, et chose extrêmement remarquable, ces envoyés divins, ces auteurs sacrés, à qui l'inspiration laissait l'astronomie et la physique de tout le monde, étaient exempts de l'erreur universelle de l'antiquité, l'astrologie, que Moïse avait interdite en la mettant au niveau des autres pratiques de divination, Deut., XVIII, 10, et à laquelle les prophètes font évidemment allusion, Esa., XLVII, 9; Jér., XXVII, 9; L, 35. D'où vient que les erreurs en astronomie ne sont point évincées de la Bible et que l'erreur de l'astrologie le soit? Évidemment, c'est que d'un côté il y a une erreur scientifique, de l'autre une erreur religieuse; c'est que la divination par les astres fait courir un risque immense à la pureté de la foi et que les systèmes des Ptolémée et des Copernic ne lui en font courir aucun.

33. L'interpellation de Moïse à Israël au commencement de son dernier cantique: *Rappelle en ta mémoire les temps écoulés; examine l'histoire des différentes générations; interroge ton père, et il te l'apprendra; et tes vieillards, et ils te le diront*, Deut., XXXII, 7, est précisément le but de tous les récits de l'Écriture sainte, et c'est un faux et dangereux système que celui qui veut

changer la Bible en un corps d'histoire complet et suivi. La Bible est une histoire d'idées, et non d'événements; ce que prouve d'ailleurs l'absence de toute chronologie régulière; elle renferme des dates, elle n'est point chronologique. (Voir l'*Essai historique et critique sur les dates de la Bible*, où sont exposées et examinées toutes les questions que soulève la chronologie biblique et qui forme l'appendice de mon ouvrage intitulé : *Biographie Sacrée*.)

34. Il est dit dans la Genèse : *Vous ne mangerez point de chair avec son âme qui est son sang*, Gen., IX, 4; dans le Lévitique : *L'âme de la chair est dans le sang*; Lév., XVII, 11—14, et dans le Deutéronome : *Le sang est l'âme*. Le mot *âme* a trois acceptions différentes dans l'Ancien Testament : 1° Le souffle, la respiration, et dans ce sens il s'applique à l'homme et aux animaux; Gen., I, 20—30; II, 7; 2° le sang; 3° l'âme, dans le sens moderne du mot : *Que mon âme te bénisse avant que je meure*, dit Isaac à son fils; Gen., XXVII, 4. *Aimez l'Éternel de toute votre âme*; Deut., V, 6. Le but de Moïse est-il ici de faire de la physiologie et d'indiquer où se trouve, dans l'homme et les animaux, le principe et le siège de la vie? Nullement. Les armes grossières de ces temps, non en fer, mais en cuivre, comme celles des héros d'Homère, ne causaient que rarement des blessures intérieures; les blessures étaient d'ordinaire extérieures; la mort était précédée d'une grande perte de sang, et de cette simple observation on avait conclu que le sang est le principe de la vie. Moïse s'appuie sur cette idée pour inspirer aux Israélites une grande horreur de l'usage de se nourrir de sang et de boire le sang tiède encore, usage qu'on trouve partout aux commencements de la civilisation, usage malsain et barbare à la fois, l'un des plus propres à entretenir la férocité, usage enfin consacré dans les rites de diverses idolâtries, où l'on buvait le sang des victimes. Moïse attache une telle importance religieuse et morale à cette interdiction, et elle était si nécessaire, qu'il la renouvelle un grand nombre de fois : Ex., XXIII, 18; Lév., III, 17; VII, 27; XVII, 12; XIX, 26; Deut., XII, 16—25; XV, 23. Il remonte jusqu'aux principes de la morale des Noachides, pour donner une sanction de plus à cette défense; évidemment sa morale, sur ce sujet, est divine; sa physiologie est purement humaine.

La parole de Dieu pénètre jusqu'au fond de l'âme et de l'esprit, jusque dans les jointures et les moelles. Héb., IV, 12. Le but de l'auteur sacré est-il en parlant ainsi de dissenter sur les facultés de l'homme et le siège du principe spirituel; de distinguer *l'esprit*, faculté de connaître, principe intellectuel; *l'âme*, faculté de vouloir, principe sensible, siège des affections et des passions; *le corps*, appareil et organes des sens, siège de la vie animale? Ces distinctions de l'ancienne philosophie, dont l'apôtre emprunte le langage, l'inquiétaient fort peu, et la seule pensée qui l'occupe est de faire comprendre aux Hébreux que les menaces divines (c'est le sens, ici, des mots *parole de Dieu*, ainsi que le prouve la suite des idées) atteindront, non pas seulement les actes extérieurs d'infidélité, mais les mauvaises pensées les plus intimes, les mauvaises résolutions cachées dans les replis les plus secrets de la conscience, et comme au sein de la moelle des os.

La même remarque s'applique au discours de saint Paul devant l'Aréopage; il parle devant des philosophes et ne fait point de philosophie. Dieu, dit-il, *par qui nous avons la vie, le mouvement et l'être...* Act., XVII, 28. L'apôtre ne songe nullement à dissenter sur la nature humaine et à formuler de spécieuses distinctions entre l'existence pure, l'activité spontanée et l'être, c'est-à-dire, l'ensemble de nos facultés, tout ce que nous sommes. Sa seule pensée est que nous devons toutes choses à Dieu.

35. Des erreurs, c'est-à-dire, quant aux sciences, les opinions du temps. L'exemple de notre divin maître achève de prouver cette absolue nécessité; il a lui-même su condescendre à parler le langage des opinions de son siècle; la botanique ou plutôt l'agriculture de l'antiquité croyait que le grain de blé mourait et se décomposait dans le sillon, et le Christ a dit, pour faire comprendre d'avance aux Juifs que sa doctrine ne produirait tous ses fruits qu'après sa mort et sa résurrection : *En vérité, en vérité, je vous dis que si le grain de froment ne meurt pas après qu'on l'a jeté en terre, il reste seul et stérile; mais s'il meurt, il porte beaucoup de fruits.* Jean, XII, 24. Ceci était tellement l'idée populaire de ce temps, que saint Paul y puise un raisonnement à l'appui du dogme de la résurrection : *Ce que tu sèmes, dit-il, ne*

reprend point la vie, sans mourir auparavant. 1 Cor., XV, 36.

Et quant à l'histoire, des inexactitudes sur des détails indifférents à la vérité : telle est, de l'aveu des interprètes les plus éclairés, la coïncidence que saint Luc a cru exister entre le dénombrement ordonné par l'empereur Auguste, le gouvernement de Quirinius en Syrie et la naissance du Christ. Luc, II, 1.

Il faut compter au nombre de ces erreurs indifférentes les contradictions insignifiantes que l'on a signalées dans l'Écriture sainte ; ici se présente une remarque à laquelle nous attachons une grande importance : l'Écriture renferme non pas seulement des variantes, imperceptibles à la vue simple et qui n'apparaissent pour ainsi dire que grossies à la loupe, sous le regard perçant de la critique érudite ; mais aussi des diversités parfaitement naïves, qui sautent aux yeux et qu'évidemment les auteurs sacrés auraient évitées avec le moindre soin, si ces détails avaient mérité leur attention. Il est évident que ces contradictions indifférentes, simples distractions de style, simples surprises de la mémoire, ne les ont pas un moment préoccupés, et qu'en conséquence elles ne doivent pas nous préoccuper davantage. La saine exégèse s'en sert avec raison comme de preuves négatives de la vérité des récits, et y voit une garantie que la rédaction de l'Évangile n'a point été un complot de faussaires : les imposteurs ont besoin de connivence ; les véridiques n'y songent pas. — Quelques exemples suffiront.

Selon saint Marc et saint Luc, près des murs de Jéricho, *un aveugle nommé Bartimée, c'est-à-dire fils de Timée, assis au bord du chemin, entendant dire que Jésus passait, se mit à crier : Seigneur, Fils de David, aie pitié de moi. Plusieurs le reprenaient et lui ordonnaient de se taire ; mais il criait encore plus fort. Jésus, s'étant arrêté, commanda qu'on le lui amenât, et lui dit : Que veux-tu que je fasse pour toi ? L'aveugle répondit : Seigneur, que je recouvre la vue ! Jésus lui dit : Recouvre la vue ; ta foi t'a guéri. Au même instant, cet homme recouvra la vue et suivit Jésus, en glorifiant Dieu.* Ce prodige eut lieu, selon saint Marc, au moment où Jésus sortait de Jéricho, Marc, X, 46 ; selon saint Luc, au moment où il approchait de la ville, Luc, XVIII, 35. Saint Matthieu place l'événement à la sortie de la ville, mais il

raconte que deux aveugles furent guéris, Matt., XX, 29—30. Les faits sont d'ailleurs identiques.

Saint Jean dit que la condamnation de Jésus par Pilate eut lieu *environ la sixième heure*, c'est-à-dire, vers midi, Jean, XIX, 14. Ce texte est inconciliable avec l'ordre des événements du jour de la crucifixion tel qu'il ressort des autres Évangiles, et notamment avec l'assertion de saint Marc : *c'était la troisième heure du jour, quand on le crucifia* (neuf heures du matin), Marc, XV, 25. Le passage de saint Jean est considéré comme douteux, quoiqu'il se trouve dans presque tous les manuscrits et les anciennes versions.

La vocation de saint Paul est rapportée trois fois dans le livre des Actes ; le fond du récit est toujours absolument le même ; les détails offrent quelque différence. Act., IX, 7, on lit : *Les hommes qui faisaient route avec lui, s'étaient arrêtés stupéfaits ; car ils entendaient la voix et ne voyaient personne. XXII, 9 : Ceux qui étaient avec moi virent bien la lumière, et ils furent effrayés ; mais ils n'entendirent point la voix de celui qui me parlait ; et XXVI, 13, je vis une lumière plus éclatante que le soleil, qui m'environna, moi et ceux qui m'accompagnaient.* Une simple lecture de ces passages montre qu'il y est question du même événement et qu'il s'y trouve de légères variantes.

Le plus frappant exemple de la condescendance, nécessaire au succès de la mission, que le Christ a montrée en accommodant son langage aux préjugés de son temps et de son peuple se trouve dans les guérisons des possédés ou des démoniaques. Les Juifs étaient alors imbus de l'idée que les malheurs extraordinaires ou subits, les maladies effrayantes et étranges, les infirmités, les aliénations mentales et les morts prématurées, étaient causés par des êtres intermédiaires, anges ou démons : anges, quand ils y voyaient une épreuve ou une punition du ciel ; démons, si rien ne leur expliquait providentiellement le fait. D'après ces idées, les possessions étaient admises comme explications de quatre cas distincts, la folie, l'épilepsie, la paralysie et, chose remarquable ! la surdité de naissance : *On lui présenta un homme muet possédé d'un démon.* Matt., IX, 32 ; XII, 22. *Mon fils est possédé d'un esprit muet.* Marc, IX, 17. Ce dernier trait a fourni la solution du problème ; les

Juifs dans leur ignorance de toute physiologie et de toute anatomie, attribuaient à l'empire et à la présence des démons tout état anormal ou maladif de l'être humain, qui n'était signalé par aucune lésion extérieure ; les organes ne paraissant point affectés dans ces quatre genres d'infirmités ou mentales ou corporelles, on avait eu recours, faute de mieux, à l'intervention des esprits de ténèbres pour s'en rendre compte.

C'est une vieille observation, que l'état de folie devient plus commun dans les temps de crises politiques, de commotions nationales, et tout atteste qu'à cette époque, soumis aux Romains, contre lesquels à chaque instant ils se révoltaient avec une indicible fureur, les Juifs étaient dans un état général d'exaspération et d'enthousiasme. C'est aussi une observation d'une vérité prouvée par l'expérience que les aliénations prennent la couleur du temps où elles éclatent : couleur politique dans un temps de révolutions, couleur religieuse en une époque de fanatisme ; les malheureux, tombés dans cet état, parlent alors selon les idées qui régnaient dans leur esprit encore sain. Or, la nation entière attendait le Messie, et l'opinion générale lui attribuait d'avance un empire irrésistible sur le démon, représenté comme *son ennemi*. Matt., XIII, 25—39. Tout ceci posé, on comprend aisément comment les aliénés et même les malades, les infirmes, les épileptiques, qui se croyaient possédés d'un démon, le faisaient parler et s'écriaient à la vue du Seigneur : *Qu'y a-t-il entre nous et toi, Jésus, Fils de Dieu ? Es-tu venu nous tourmenter avant le temps du jugement ?* Matt., VIII, 29. *Je sais qui tu es !* Marc, I, 24. On comprend comment les évangélistes rendent compte de la guérison, en se servant d'expressions conformes à l'erreur populaire : *Le Démon sortit de l'enfant qui à l'heure même fut guéri*. Matt., XVII, 18 ; Marc, IX, 25. On comprend enfin que Jésus ait évité de se prononcer sur la question, adoptant dans ces occasions le langage ordinaire, le seul qui pouvait être compris : *Il commandait aux démons, et ils sortaient*. Luc, IV, 36. Si le Christ s'y était pris autrement, on ne lui aurait pas attribué le miracle, et son but n'était pas atteint ; si au contraire il avait tenté de refaire sur ce sujet l'opinion générale, il se serait suscité des difficultés immenses et inutiles, et il aurait compromis la doctrine de l'immortalité ; les

Juifs n'auraient jamais cru à un ciel désert; il faut se rappeler que les sadducéens *disaient qu'il n'y a ni résurrection, ni ange, ni esprit*, Act., XXIII, 8; et ces sectaires auraient eu l'habileté de le mettre ainsi en contradiction apparente avec lui-même, comme ils l'ont souvent tenté. Enfin, ce qui a, sans nul doute, achevé de déterminer le Christ à ne point soulever la question, c'est que l'erreur commençait à se dissiper; les évangélistes, quelquefois, désignent eux-mêmes les démoniaques délivrés comme des malades rendus à la santé, des aliénés rendus à la raison : *Beaucoup de gens vinrent vers Jésus et virent le démoniaque assis, habillé, et en son bon sens*, Marc, V, 15; Luc, VIII, 35; et les lumières du christianisme devaient suffire pour éclairer l'opinion.

36. *L'esprit qui se manifeste dans chacun est donné pour l'avantage commun.* 1 Cor., XII, 7. *Ce Moïse, dit Étienne, a reçu les paroles de vie pour nous les transmettre.* Act., VII, 38. *Il fut révélé aux prophètes que c'était, non pour eux-mêmes, mais pour vous, qu'ils étaient les dispensateurs de ces connaissances,* 1 Pierre, I, 12; et de là le courage, la tranquille fermeté, le sentiment profond de devoir que les envoyés divins déploient en communiquant les révélations divines : *Tu as raison; je ne verrai plus ta face,* dit Moïse à Pharaon, Ex., X, 29, et *il demeura ferme comme voyant celui qui est invisible.* Hébr., XI, 27. *L'Éternel est vivant!* répond Michée aux messagers du tyran Achab. *Je dirai ce que l'Éternel me dira.* 1 Rois, XXII, 14. *Que celui à qui j'aurai parlé, dit l'Éternel, déclare fidèlement ce que je lui aurai dit!* Jér., XXIII, 28. *Jugez vous-mêmes,* ont répondu Pierre et Jean au sanhédrin, *s'il est juste devant Dieu de vous obéir plutôt qu'à Dieu; pour nous, nous ne pouvons taire ce que nous avons vu et entendu.* Act., IV, 19—20.

Il est si vrai que l'inspiration et tous les dons qui l'accompagnaient n'étaient que des moyens remis aux ministres du Seigneur pour le profit du monde, qu'il ne leur est pas permis de s'en glorifier ou de s'en réjouir, et que leur part des grâces du christianisme ne leur était garantie, comme à tous les autres fidèles, que par leur progrès individuel : *Ne vous réjouissez pas,* leur dit-il, *de ce*

que les démons vous sont assujettis ; mais réjouissez-vous encore plus de ce que vos noms sont écrits dans les cieux. Luc, X, 20.

37. Ce sentiment n'a jamais été exprimé d'une manière plus sublime que par saint Paul : *Rendez ma joie parfaite, ayant un même amour, une même âme et les mêmes sentiments,.... et même si mon sang doit servir d'aspersion sur le sacrifice et l'offrande de votre foi, j'en ai de la joie et je m'en réjouis avec vous tous. Phil., II, 2—17.*

38. *Comment croira-t-on en lui (Christ), si l'on n'en a point ouï parler ? La foi vient de ce qu'on entend, et l'on entend parce que la parole de Dieu est prêchée. Mais n'en a-t-on point entendu parler ? Au contraire, la voix de ceux qui ont prêché est allée par toute la terre ; leurs paroles se sont fait entendre jusqu'aux extrémités du monde. Rom., X, 14, 17, 18. L'expression de saint Paul est plus concise et plus forte. Il dit simplement : La foi vient de l'ouïe, c'est-à-dire de l'ouïe attentive et intelligente, dans le même sens que Job et Élihu disent tous deux : L'oreille discerne les discours. Job, XII, 11 ; XXXIV, 3.*

Aussi la rédemption parle en quelque sorte le langage du temps jusque sur l'écriteau de la croix, *écrit en hébreu, en grec et en latin. Luc, XXIII, 38 ; Jean, XIX, 20.*

L'officier de Candace, reine d'Éthiopie, *venu à Jérusalem pour adorer*, s'en retournait, lisant le prophète Ésaïe. Philippe, l'évangéliste, lui dit : *Comprends-tu ce que tu lis ? Comment le pourrais-je comprendre, si nul ne me l'explique ? De qui parle le prophète ? est-ce de lui-même ou d'un autre ?... Il lisait l'oracle de la passion et de la mort du Seigneur. Act., VIII, 27. A ce prosélyte d'un esprit si bien disposé, qu'il reçut immédiatement le baptême, la forme, évidemment, voilait encore le fond, parce que la forme était d'un autre siècle et d'un autre pays que les siens, et saint Paul reconnaît en termes positifs combien l'intelligence de la forme est nécessaire à celle du fond, lorsqu'à l'entrée d'une des discussions les plus profondes de son épître aux Romains, il s'arrête pour dire : Je parle à des gens qui ont la connaissance de la loi mosaïque. Rom. VII, 1.*

39. A quelle assemblée de chrétiens ne peut-on dire, avec saint Paul : *La parole de Dieu n'est-elle parvenue qu'à vous seuls ?* 1 Cor., XIV, 36.

40. *C'est de l'abondance du cœur que la bouche parle*, Matt., XII, 34; Luc, VI, 45; et quelle ne doit pas être l'abondance d'un cœur pénétré de l'esprit de Dieu ! Toute l'Écriture sainte le témoigne assez.

41. La question de l'inspiration littérale est également écartée de la Bible même; il n'y a pas un mot dans la Bible qui soit en faveur de l'inspiration littérale, et prendre en ce sens quelques expressions qui semblent favoriser ce système, c'est prendre l'apparence pour la réalité et la phrase pour l'idée. On lit dans un oracle de Moïse : *Je vous susciterai un prophète et je mettrai mes paroles dans sa bouche*. Deut., XVIII, 18. Il n'y a là qu'une image; Dieu ne profère point de paroles, et en vain on s'obstinerait même à prendre ce mot à la lettre : il s'agit si peu dans cette promesse de l'inspiration mot pour mot d'un ministère prophétique, que la même expression est appliquée par Ésaïe au peuple juif tout entier, considéré comme prophète et docteur des peuples, Ésa., LI, 16. L'expression dont Jésus se sert : *Il n'y aura pas un seul iota* (la plus petite lettre de l'alphabet *(ni même un seul point* (signe de ponctuation) *de la loi qui soit effacé ou reste sans effet*, Matt., V, 18; Luc, XVI, 17, est une manière de parler proverbiale et hyperbolique.

42. *Dieu dit : Que la lumière soit ! et la lumière fut*. Gen., I, 3. Cet exemple du sublime, admiré même par la rhétorique païenne, justifie pleinement notre définition.

43. Près des cadavres consumés de deux fils sacrilèges, il est dit qu'*Aaron se tut*, Lévi., X, 3, autant par angoisse de douleur que par assentiment à la justice de la terrible sentence. Le douloureux étonnement des amis de Job, à l'aspect du patriarche dans sa ruine, est poétiquement exprimé en ces termes : *Ils s'assirent avec lui pendant sept jours et sept nuits, et nul d'entre eux ne lui*

dit une parole ; car ils voyaient que sa douleur était fort grande. Job, II, 13. Amos, dans ses prophétiques tableaux de la destruction du royaume d'Israël, représente les parents et amis, au milieu de la foule des cadavres entassés par la peste et la guerre, cherchant s'ils n'en oublient aucun, si tous sont ensevelis, et se disant l'un à l'autre au milieu de ces soins funèbres : *Silence ! silence ! ce n'est plus le temps de prononcer (ou d'invoquer) le nom de l'Éternel !* Amos, VI, 10 ; VIII, 3. Dans les plus grands maux, la résolution au silence et l'attente de la mort sont la seule ressource des injustices et des douleurs désespérées : *Je sais que je suis innocent ; que l'on me convainque du contraire, je me tairai et je mourrai.* Job, XIII, 19.

44. Saint Paul lui-même ne s'est fait ni honte ni scrupule de convenir que son intelligence des choses sacrées dépassait son aptitude à les rendre : *Si mon langage est peu élevé, dit-il, il n'en est pas de même de ma science.* 2 Cor., XI, 6.

45. *Je sais que cet homme (saint Paul parle de lui-même) fut ravi dans le paradis, et qu'il y entendit des choses ineffables, qu'il n'est pas possible à l'homme d'exprimer.* 2 Cor., XII, 4.

46. Selon une énergique expression de saint Paul au sujet du don des langues étrangères, à des envoyés divins ainsi doués, il aurait fallu dire : *S'il n'y a point d'interprète, qu'ils se parlent à eux-mêmes et à Dieu !* 1 Cor., XIV, 28. Dans ce même chapitre, saint Paul veut faire comprendre que des révélations inintelligibles seraient de véritables châtiments ; il fait une allusion, détournée vers ce sens, aux menaces de Dieu contre les Juifs de les faire instruire par des conquérants barbares, dont ils n'entendraient pas la langue, puisqu'ils refusaient d'obéir aux envoyés divins dont la langue était la leur. XIV, 21. (Voir liv. I, chap. VII, note 24.)

47. Un seul mot résume toutes les idées de ces derniers chapitres : l'inspiration n'a point été et ne pouvait être absolue, et l'Évangile même fournit la preuve que cette vérité de nécessité

est aussi une vérité de fait. S'il est une inspiration qui semble, au premier aspect, avoir dû être complète et ne rien laisser de l'homme dans l'inspiré, c'est celle de la Pentecôte. Le Seigneur avait promis aux apôtres *un autre consolateur qui demeurera*, leur dit-il, *toujours avec vous, l'esprit de vérité*, Jean, XIV, 16—17; *le saint esprit, qui vous enseignera toutes choses, et vous rappellera tout ce que je vous ai dit*. XIV, 26; XVI, 13. Lui-même, avant de les quitter, *leur ouvre l'intelligence, afin qu'ils comprennent les Écritures*, Luc, XXIV, 45, et leur accorde une nouvelle mesure de lumières; *recevez, leur dit-il, le saint esprit, et il souffla sur eux*, Jean, XX, 22; après ces mots, sachant bien que des hommes si simples avaient besoin d'un signe matériel pour croire à l'effet instantané et immédiat d'un miracle spirituel, il les réunit à Jérusalem, Act., I, 4, et leur commande *de ne point s'en éloigner jusqu'à ce qu'ils soient revêtus de la vertu d'en haut*. Luc, XXIV, 49. Le jour divinement choisi pour la fondation de l'Église chrétienne arrive, et alors *ils furent tous remplis de saint esprit*, Act., II, 4. Certes, on serait enclin à penser, sur ces nombreux témoignages, que l'inspiration accordée, confirmée, renouvelée à tant de reprises, a envahi l'entendement entier et divinisé pour ainsi dire toutes les pensées de ces hommes privilégiés. Il n'en a point été ainsi, même pour les apôtres, et longtemps après, malgré les ordres positifs du Christ de prêcher l'Évangile *à tous les hommes et parmi toutes les nations*, Marc, XVI, 15; Matt., XXVIII, 19; Luc, XXIV, 47, *jusqu'aux extrémités de la terre*, Act., I, 8, saint Pierre a besoin de la vision divine qui lui fut envoyée à Césarée pour ouvrir l'Église aux Gentils, baptiser Corneille et sa famille, et comprendre enfin que *Dieu n'a point égard à l'apparence des personnes, et qu'en toute nation celui qui le craint et qui s'attache à l'intégrité lui est agréable*. X, 34—35. L'étonnement fut général à Jérusalem, quand la conversion de ces Gentils fut connue. Pierre eut à se justifier devant ses collègues, et n'y réussit qu'en attestant un miracle: *Le saint esprit, dit-il, pendant que je parlais, descendit sur eux comme il était descendu sur nous autrefois*. Alors seulement les fidèles *s'apaisèrent et glorifièrent Dieu en disant: Dieu a donc accordé aux païens eux-mêmes de se convertir pour obtenir la vie*. XI, 15—18.

48. En effet, dans la foi que réclame une inspiration il s'agit de croire à Dieu et à l'homme qui vient de sa part et qui parle en son nom : *Ils crurent* (les Juifs) *à Dieu et à Moïse son serviteur*. Ex., XIV, 31. *Qui sommes-nous* (nous, Moïse et Aaron)? *Vos murmures ne sont pas contre nous, mais contre l'Eternel*. XVI, 8. Saint Paul commence ses épîtres par un préambule où ces deux idées s'allient : *Paul, appelé par la volonté de Dieu à être apôtre de Jésus-Christ, à l'Eglise de Corinthe*, etc.... 1 Cor., I, 1; 2 Cor., I, 1; Gal., I, 1; Eph., I, 1; Col., I, 1; 1 Tim., I, 1.

49. Les Juifs croient aux discours des devins, et n'apprennent que trop tard, *lorsque le jour de la punition est venu, lorsque le jour de la rétribution est arrivé, que les faux prophètes sont des fous, et les faux inspirés des insensés*. Os., IX, 7.

50. Les officiers de Jéhu traitent d'insensé l'envoyé d'Élisée, 2 Rois, IX, 11, et les premiers captifs de Babylone, Jérémie, qui annonçait la longue durée de leur servitude. Jér., XXIX, 26. *Plusieurs d'entre les Juifs disaient : Il (Jésus) est possédé du démon ; il a perdu le sens*. Jean, VII, 20; VIII, 52; X, 20. *Tandis que Paul parlait ainsi pour sa défense, Festus, élevant la voix, s'écria : Tu déraisonnes, Paul ; ton grand savoir te met hors de sens*, Act., XXVI, 24; *car l'homme animal (qui ne voit les choses qu'au point de vue terrestre) ne comprend point les choses qui viennent de l'esprit de Dieu ; elles lui paraissent une folie*. 1 Cor., II, 14.

51. Saint Jean, le précurseur du Christ, a dit : *Personne n'a le droit de se rien attribuer, si le ciel ne lui en a donné le droit*, Jean, III, 27, c'est-à-dire, que toute usurpation d'un ministère sacré, et à plus forte raison d'une mission divine, est criminelle. Mais qu'arrivera-t-il, si l'on croit avoir reçu ce droit?.... Alors il reste à dire avec Jésus lui-même : *Si je me rends témoignage à moi-même, mon témoignage n'est pas valable. Mais un autre (et le Christ ici laisse à ses auditeurs irrités et malveillants le temps de se calmer et de réfléchir, en ne nommant point le témoin dont il se réclame, son Père céleste) me rend témoignage, et je sais que son témoignage est véritable*, Jean, V, 31—32; et dans une autre

occasion, Jésus a confirmé cette déclaration, en disant : *Quoique je me rende témoignage à moi-même, mon témoignage est digne de foi.... je ne suis pas seul ; mon Père qui m'a envoyé est avec moi ; il est écrit dans la loi que le témoignage de deux personnes est digne de foi ; or, je me rends témoignage à moi-même, et le Père, qui m'a envoyé, me rend aussi témoignage, savoir, par des miracles, VIII, 14—18.*

52. Le devoir d'examiner avant d'accorder sa confiance à ceux qui la réclament à titre d'inspirés, avait été bien rempli par la principale des sept églises de l'Asie Mineure, dont saint Jean était le pasteur, celle d'Éphèse : *Je sais, lui dit-il, que tu as éprouvé ceux qui se disent apôtres et qui ne le sont point et que tu les as trouvés menteurs. Apo., II, 2.* (Voir liv. VI, chap. LXVIII, note 63.)

53. Il n'y a que deux restrictions possibles à cette règle, restrictions qui, au fond, la confirment : 1° Celle que saint Jean lui-même signale : *Vous connaîtrez, dit-il, l'esprit de Dieu à ceci, que tout esprit qui confesse Jésus-Christ venu en chair, est de Dieu, et tout esprit qui ne confesse point ce Jésus, n'est point de Dieu.* 1 Jean, IV, 2—3. Ce moyen de discernement suppose la venue du Sauveur, la rédemption déjà accomplie, et par conséquent la révélation déjà donnée. Il s'agit donc ici d'une révélation particulière, passant au creuset de la révélation précédemment reconnue pour telle ; il s'agit d'une inspiration nouvelle mise en parallèle avec les enseignements d'une inspiration crue et admise, qui n'aura pu l'être sur des preuves purement subjectives. Et même ce travail de comparaison était si difficile dans l'Église naissante, où la vraie et la fausse inspiration éclataient si fréquemment, que saint Paul compte parmi les dons de l'esprit de Dieu ce qu'il appelle *le discernement des esprits*, 1 Cor., XII, 10, c'est-à-dire, des docteurs inspirés qui expliquaient les Écritures ; c'était en comparant leurs explications aux Écritures mêmes, que l'on s'efforçait d'en reconnaître l'autorité divine.

2° Lorsqu'une inspiration, sans preuves objectives assez patentes ou assez fortes, est garantie par une autre inspiration, dont les

preuves objectives sont suffisantes. Ainsi, comme toute l'antiquité chrétienne l'a pensé, l'Évangile selon saint Marc était garanti par l'ami de sa mère, l'hôte de sa maison, saint Pierre, Act., XII, 12, qui le nomme son fils, 1 Pierre, V, 13, nom d'amitié que les apôtres donnaient à leurs convertis; et les deux livres de saint Luc, par saint Paul, dont Luc a été jusqu'à la fin, 2 Tim., IV, 11, le fidèle compagnon d'œuvre et l'intime ami. Ainsi encore, saint Paul adresse quelquefois ses épîtres en son nom et en celui de ses collaborateurs, Sosthène, 1 Cor., I, 1; Timothée, 2 Cor. I, 1; Phil., I, 1; Col., I, 1; Philem., I, 1; Silvain, 1 Thess., I, 1; 2 Thess., I, 1. Il est évident que le ministère de l'apôtre sert ici de garantie à celui des disciples.

54. Dès les commencements de la théocratie israélite, ce principe est posé par Moïse lui-même : *Si vous dites en vous-mêmes : Comment pourrions-nous connaître que l'Éternel n'a point parlé par la bouche du prophète ? vous le connaîtrez, si ce que le prophète aura dit au nom de l'Éternel se trouve faux et n'arrive point.* Deut., XVIII, 21, 22. *Annoncez-nous les événements fortuits, les premiers qui arriveront, et nous les considérerons attentivement, pour bien comprendre ceux qui doivent les suivre, ou annoncez-nous des événements plus éloignés ; annoncez-nous ainsi les choses qui doivent survenir, et nous saurons que vous êtes des dieux.* Ésa., XLI, 22, 23. *Qui est semblable à moi, dit l'Éternel aux idoles, qu'il déclare les choses prochaines ou celles qui arriveront plus tard ?* XLIV, 7. *Qui a annoncé ces choses depuis longtemps, et qui, dès le commencement, les a prédites ? N'est-ce pas moi, l'Éternel ?* XLV, 21. *Quand un prophète prédit la prospérité, qu'il est si doux d'annoncer à ses concitoyens, ce n'est que par l'accomplissement de la prophétie qu'on pourra reconnaître si c'est véritablement l'Éternel qui l'a envoyé.* Jér., XXVIII, 9. Au milieu d'un peuple aussi souvent rebelle que les Juifs, c'était surtout des calamités que les prophètes avaient à prédire, quelque pénible que fût ce ministère : *L'Éternel n'exécute rien, savoir, contre son peuple, qu'auparavant il n'ait déclaré son secret à ses serviteurs les prophètes, et quand il a parlé, qui ne prophétiserait ?* Am., III, 7—8. Après la captivité de Babylone, Zacharie donnait encore l'accom-

plissement fidèle des oracles en preuve de la mission divine des prophètes : *Que sont devenus vos pères? les prophètes, comme eux, ne devaient pas vivre toujours; mais leurs paroles vivent, et n'est-il pas vrai que les décrets que j'avais chargé, dit l'Éternel, mes serviteurs les prophètes de prononcer, ont atteint vos pères? Zac., I, 5—6.*

55. Il convient de multiplier les textes pour montrer que le but général des miracles n'est jamais autre.

Dieu dit à Moïse : *Je viendrai vers toi dans une épaisse nuée, afin que le peuple entende quand je te parlerai et qu'il croie toujours en toi.* Ex., XIX, 9. Élie, au moment d'appeler le feu du ciel sur son sacrifice, prie en ces termes : *O Éternel, que l'on connaisse aujourd'hui que tu es Dieu en Israël, que je suis ton ministre et que j'ai fait toutes ces choses selon ta parole.* 1 Rois, XVIII, 36.

Appuyés sur de si éclatants exemples, les hommes les plus pieux et les plus éclairés se confiaient avec abandon en ce signe d'une mission divine : *Maître, dit Nicodème à Jésus, nous savons que tu es un docteur venu de la part de Dieu; car personne ne pourrait faire les œuvres que tu fais si Dieu n'est avec lui.* Jean, III, 2. *Seigneur, lui dit Philippe, montre-nous le Père, fais-nous voir quelque signe céleste de la présence de Dieu, et cela nous suffit.* XIV, 8. Ses adversaires raisonnent dans le même sens : *Par quel miracle nous prouves-tu, disent les Juifs à Jésus, qui vient de chasser les marchands du temple, que tu as le pouvoir de faire de telles choses? Jean, II, 18. Quel miracle fais-tu, afin que nous le voyions et que nous croyions en toi? Quelles œuvres fais-tu? VI, 30.* Cette même conviction, devenue populaire, que les missions divines se prouvent par le pouvoir des miracles, a donné la forme des indignes outrages adressés au Christ : *Devine qui t'a frappé! Matt., XXVI, 68; Marc, XIV, 65; Luc, XXII, 64. Si tu es le Christ, descends de la croix! Matt., XXVII, 40; Marc, XV, 30.*

Telle était l'idée, généralement admise, des miracles, comme preuve de mission divine. Jésus-Christ la confirme pleinement, en se la rendant personnelle. Les disciples de Jean, le Baptiste, viennent lui dire : *Es-tu celui qui devait venir ou si nous devons en*

attendre un autre ? Jésus répond : Allez et rapportez à Jean ce que vous entendez et ce que vous voyez ; les aveugles recouvrent la vue, les boiteux marchent, les lépreux sont guéris, les sourds entendent, les morts ressuscitent. Matt., XI, 4—5 ; Luc, VII, 20—22. Si c'est par l'esprit de Dieu que je chasse les démons, a-t-il dit aux Juifs, il est donc vrai que le règne de Dieu est venu. Matt., XII, 28 ; Luc, XI, 20. Lazare est mort, dit Jésus à ses apôtres ; mais à cause de vous et afin que vous croyiez, je me réjouis de ne m'être point trouvé là ; et au moment de ressusciter son ami, il bénit Dieu en disant : Mon Père, je te rends grâce de ce que tu m'as exaucé, et je parle ainsi à cause de la foule qui m'entourne, afin qu'elle reconnaisse que c'est toi qui m'as envoyé. Jean, XI, 15—42.

Le Seigneur revient souvent sur cette pensée : Les œuvres que mon Père m'a donné le pouvoir de faire, les œuvres même que je fais, attestent que c'est le Père qui m'a envoyé. V, 36. Les œuvres que je fais au nom de mon Père rendent témoignage de moi. Si je ne fais point les œuvres de mon Père, ne me croyez point. Si je fais les œuvres de mon Père et que vous ne vouliez pas me croire, croyez à mes œuvres. X, 25—37—38.

Plus le caractère d'envoyé divin semble compromis et effacé, plus les miracles éclatent. De là, les nombreux prodiges qui accompagnent la mort du Christ.

Les apôtres n'expliquent pas autrement les merveilles opérées par le Sauveur ; saint Pierre dit aux Juifs : *Dieu a rendu témoignage devant vous à Jésus de Nazareth par les merveilles, les miracles, les prodiges qu'il lui a donné de faire. Act., II, 22.*

Les miracles des apôtres, à leur tour, ne reçoivent que cette explication : *Le Seigneur confirmait leur parole par les miracles dont elle était accompagnée. Marc, XVI, 20. Pourquoi vous étonner, disent aux Juifs Pierre et Jean après la guérison du boiteux, pourquoi fixer ainsi les yeux sur nous, comme si par l'effet de notre puissance et de notre piété, nous avons fait marcher cet homme ? Act., III, 12. Les preuves de mon apostolat ont éclaté au milieu de vous par des signes, des prodiges et des miracles. 2 Cor., XII, 12. Dieu a appuyé le témoignage des apôtres par des miracles variés. Hébr., II, 4.*

Cet effet des miracles se retrouve encore dans le jugement qu'en

portent ceux qui en ont été les objets. Après s'être nourrie des pains multipliés, la multitude disait : *Celui-ci est vraiment le prophète qui devait venir au monde*, Jean, VI, 14, et l'aveugle de Siloé répond aux pharisiens : *Si cet homme n'était pas envoyé de Dieu, il ne pourrait rien faire de pareil*. IX, 33.

Enfin, c'est du Messie, bien plus que de tout autre envoyé du ciel, qu'on attendait une éclatante manifestation de la puissance d'opérer des prodiges : *Il se trouva dans la foule plusieurs personnes qui crurent en lui*, c'est-à-dire qui reconnurent sa mission divine, et qui dirent : *Quand le Christ viendra, fera-t-il de plus grands miracles que celui-ci ?* VII, 31.

A ces preuves positives, il est très-digne de remarque que la Bible ajoute une preuve négative du but général des miracles, de servir de garantie à l'inspiration ; la mission de Jean, le précurseur du Messie, n'a été accompagnée d'aucun miracle, par cette simple raison qu'il n'était qu'un précurseur, contemporain du sauveur qu'il précédait ; son ministère n'est en quelque sorte qu'une prophétie, et sa garantie se trouve dans l'événement même qu'il annonce. *Il vint à Jésus une foule de personnes qui disaient : Jean n'a fait aucun miracle ; mais tout ce qu'il a dit de celui-ci se trouve véritable*. X, 41.

56. Dans les temps les plus reculés, comme dans les temps modernes, au siècle de Moïse comme au siècle de l'Évangile, toute prétention à une autorité surnaturelle s'est appuyée sur de faux prodiges ou de fausses prophéties : les magiciens de Pharaon, Ex., VII, 11 ; VIII, 7, qui refont à leur manière les prodiges de Moïse au lieu de défaire les siens, ce qui eût été bon à quelque chose ; la pythonisse d'Endor, qui feint d'aller, selon l'expression d'Ésaïe, *pour les vivants aux morts*, Esa., VIII, 19 ; toute cette multitude de faux prophètes qui ont tant trompé les Juifs avant Babylone, jusqu'aux mages et aux exorcistes de l'époque de l'Évangile, Simon, qui croit le pouvoir des miracles à vendre et veut l'acheter, Act., VIII, 18 ; les fils de Sceva, qui, stupides dans leur imposture ou leur crédulité, disaient aux démons : *Nous vous adjurons par ce Jésus que Paul prêche*, XIX, 13 ; ce qui était avouer qu'ils ne connaissaient pas ce Jésus, tous ces prétendus posses-

seurs de pouvoirs surhumains, enthousiastes, imposteurs ou visionnaires, n'ont rien inventé de nouveau en fait de tromperies. Aussi, c'est contre ce genre de mensonges que Moïse prémunit son peuple : *S'il s'élève au milieu de toi quelque prophète ou quelque songeur, qui annonce un prodige ou un miracle, si ce signe ou ce miracle dont il t'aura parlé arrive, et qu'il te dise alors : Allons servir d'autres dieux étrangers, tu n'écouteras point ces discours ; c'est une épreuve de l'Éternel ton Dieu, pour savoir si tu l'aimes*, Deut., XIII, 1—2, et quand il l'a fallu, la Providence a toujours amené les fidèles à dire : *Comment un imposteur pourrait-il faire de tels miracles ?* Jean, IX, 16.

57. Voir liv. II, chap. XIX, note 2. La sagesse divine, dans la belle allégorie qui ouvre le livre des Proverbes, parle du monde et de l'humanité avant leur existence comme s'ils existaient déjà : *J'ai présidé dans les conseils de l'Éternel ; j'ai été établie souveraine avant que la terre fût créée ; j'existais avant l'océan et les sources d'eaux ; avant que l'Éternel eût fait la terre, lorsqu'il arrangeait les cieux, j'aimais à contempler le globe de la terre et les hommes qui l'habitent*. Prov., VIII, 22—31.

58. *Je sais*, dit Dieu à Moïse, *ce qu'ils se disposent à faire, même avant que je les aie introduits dans le pays que je leur ai promis avec serment*. Deut., XXXI, 21.

L'Éternel sonde tous les cœurs et pénètre toutes les pensées. 1 Chron., XXVIII, 9. *O Éternel, tu sondes les reins et les cœurs !* Jér., XI, 20 ; XX, 12. *Le Seigneur sonde les cœurs de tous les hommes*. Act., I, 24 ; Apo., II, 23. *Nulle créature n'est cachée à Dieu ; tout est nu et entièrement découvert à ses yeux*. Hébr., IV, 13.

59. L'Évangile nous apprend que les prophéties ont eu le degré d'obscurité nécessaire, que Dieu seul a pu mesurer, pour que l'activité humaine restât libre. (Voir sur la liberté, liv. I, chap. IV, note 10, et chap. II, note 45 ; liv. III, chap. XXX, note 10 ; liv. IV, chap. XLV, note 25). En conséquence, *les habitants de Jérusalem et leurs magistrats n'ont point reconnu le Christ ; n'ayant pas compris les paroles des prophètes lues chaque sabbat, ils les ont accom-*

plies en condamnant Jésus. Act., XIII, 27. Je sais bien, dit saint Pierre à ses concitoyens, que vous avez agi par ignorance, de même que vos magistrats. III, 17. Ces choses étaient voilées à leurs yeux. Luc, XIX, 42. (Voir liv. III. chap. xxxii, note 32.)

Cette demi-clarté qui laissait entière la liberté humaine, a eu pour résultat que les oracles, comme tout le reste de la révélation, ont été des instruments de progrès ou de chute dont l'activité humaine s'est servie dans sa double direction, pour le bien et la vérité, ou pour le mal et le mensonge. Les exemples ne manquent point de l'un et de l'autre de ces usages; il suffira de citer deux des plus remarquables :

Il paraît hors de doute que pour obtenir de Cyrus le fameux décret de la liberté et de la restauration des Juifs, Daniel a mis sous ses yeux les prophéties qui annonçaient ses grandes destinées, ses conquêtes, la prise de Babylone au milieu même d'une fête, Jér., LI, 39—57, et la gloire que lui avait réservée la Providence de rendre au peuple de Dieu sa patrie, sa nationalité et son culte. Esa., XIII et XIV, 1—28; XLIV, 23—28; XLV, 1—8; Jér., L et LI. L'historien des Juifs, Flave Josèphe, atteste cette intervention de Daniel, et le décret du roi de Perse emprunte les expressions des oracles d'Esaïe. 2 Chron., XXXVI, 23; Esd., I, 2. Certes, il n'y a là qu'un très-légitime usage de la connaissance donnée par Dieu même de ses conseils; c'était assurer aux Juifs la bienveillance du conquérant de l'Asie, et les forcer eux-mêmes de se souvenir qu'à Dieu seul ils devaient rapporter leur délivrance.

Dans une prophétie des progrès du judaïsme en dehors de la postérité d'Abraham, Esaïe dit : *En ces jours, il y aura un autel consacré à l'Éternel au milieu de l'Égypte. Esa., XIX, 19.* Le sens est sans nul doute figuré, et le prophète n'a point entendu parler d'un sanctuaire, d'un autel véritable. Sous le règne de Ptolémée-Philométor, un des Onias, descendant de la race pontificale, mais exclu de la souveraine sacrificature par l'ambition de ses oncles et l'injustice des rois de Syrie alors maîtres de la Judée, se retira en Égypte, persuada au monarque égyptien qu'il était chargé d'accomplir l'oracle, et obtint l'autorisation de construire un temple au vrai Dieu à Léontopolis, ville de la province Héliopolitaine. Il est probable qu'il falsifia un mot du verset précédent de ma-

nière à faire croire à Ptolémée que la ville même, ou du moins la province, était désignée ; le texte est incertain. Toujours est-il que ce sacrificateur abuse de l'oracle et en détourne le sens dans l'intérêt de sa politique. (Voir sur ce passage, liv. III, ch. XLIX, note 79.)

60. Ces considérations expliquent comment la foi d'Israël voyait partout des prophéties dans les livres saints de la première alliance, surtout depuis l'origine *des écoles des prophètes* qui remontent au moins à la judicature de Samuël. 1 Sam., XIX, 20. *Tous les prophètes*, disait saint Pierre aux Juifs, *qui ont parlé successivement depuis Samuel, ont annoncé ces temps-ci.* Act., III, 24. Il est indispensable, pour éclaircir cette matière, de tenir présent à sa pensée le sens ordinaire du mot *prophétiser* dans l'Écriture sainte : *prophétiser* signifie *instruire, enseigner*, soit par des hymnes et des cantiques, 1 Chron., XXV, 1, soit par des exhortations et des discours. Nomb., XI, 25. Les élèves des écoles de prophètes s'exerçaient, sous la direction d'un chef, à ces devoirs de piété, et dans ces séminaires Dieu choisissait souvent les hommes à qui des missions divines étaient confiées, quand il s'agissait de porter des ordres, des avertissements, des menaces, ou de rendre des oracles et de prophétiser dans le sens de prédire. 1 Rois, XVIII, 4; 2 Rois, II, 5—5; IX, 1. L'idée de la perpétuité de la dynastie de David, l'idée vague encore de grandes bénédictions et d'une gloire éclatante réservée à Israël dans un avenir inconnu, l'idée d'un roi, d'un libérateur céleste promis dès les temps des patriarches, occupaient les méditations des poètes et des chantres d'Israël réunis dans ces établissements, qui ont existé au moins jusqu'au temps d'Élie et d'Élisée, et des auteurs sacrés dont les discours ou les poésies nous sont parvenus, depuis Amos, le plus ancien, jusqu'à Malachie, le plus moderne. Ainsi s'est établie, de la manière la plus simple, une tendance naturelle à voir un oracle dans chaque mot de l'Ancien Testament et à s'emparer des allusions même les plus éloignées pour y reconnaître l'Évangile écrit d'avance, et ceci fait comprendre comment saint Matthieu rapporte à la guérison miraculeuse des maladies par le Christ, Matt., VIII, 17, l'oracle d'Ésaïe, LIII, 4, que saint Pierre applique à la rémission des péchés, 1 Pierre, II, 24. Mais rien, dans ces empressements de la piété anti-

que à s'appuyer sur des prophéties trop détaillées et trop nombreuses n'ébranle les deux faits essentiels qui dominent cette matière : savoir, que l'avenir était le champ naturel de la révélation et qu'une rédemption, sans prophéties, sans promesses préalables, était une impossibilité. (Voir liv. III, chap. xxxiii, note 32). Dieu semble avoir dit à tous ses prophètes comme à saint Jean : *Ecris ce que tu as vu, ce qui est et ce qui doit arriver.* Apo., I, 19.

61. La sécurité du méchant et la confiance du fidèle ont pour base commune la prévoyance. Le mondain et le voluptueux, dans leurs projets de fête, se disent : *Ce sera demain comme aujourd'hui*, Esa., LVI, 12, et l'insensé de la parabole : *J'ai des biens amassés en abondance pour un grand nombre d'années.* Luc., XII, 19. Le fidèle ne se met point en souci du lendemain, sait que le lendemain aura soin de ce qui le concerne, Matt., VI, 34, et s'est assuré que ni les choses présentes, ni les choses futures, ne le sépareront de l'amour de Dieu en Jésus-Christ. Rom., VIII, 38.

62. La gloire de Dieu est dans l'impénétrabilité de ses desseins. Prov., XXV, 2. Il ne pouvait d'avance nous communiquer les intentions de sa providence, et nous donner moyen de les percer. Aussi a-t-il restreint dans des bornes étroites la prévoyance humaine : *L'Eternel dirige les pas de l'homme, et il ne peut savoir où son chemin le conduit.* XX, 24. *Ne te vante point du jour de demain, car tu ne sais ce que le jour enfantera.* XXVII, 1.

63. Un des traits du chant poétique et prophétique mis dans la bouche du devin Balaam convient à toute prophétie : *Je le vois, mais non pas maintenant; je le contemple, mais non pas de près.* Nomb., XXIV, 17.

64. Tout ce qui est prophétique dans la Bible, à un très-petit nombre d'expressions près, est poétique, non pas seulement rythmique et métrique (question de grammaire et de philologie, fort disputée, qui sort de notre sujet), mais poétique quant au style, qui abonde en figures de toutes sortes, en apostrophes, en comparaisons, en personnifications, en allégories. La prophétie de Noé,

Gen., IX, 25—27, les bénédictions de Jacob, XLIX, les prédictions de Balaam, Nomb., XXIII et XXIV, les bénédictions de Moïse, Deut., XXXIII, les reproches de Samuel à Saul, 1 Sam., XV, 22—23, tous les psaumes qui contiennent des oracles, enfin les livres dits des prophètes, excepté Jonas, Daniel, et en partie les trois derniers prophètes postérieurs à la captivité; ce que les écrits des prophètes contiennent de purement historique, notamment plusieurs récits intercalés dans les livres d'Ésaïe et de Jérémie, offre une différence tranchée avec la couleur des morceaux prophétiques. L'inspiration, souvent, pesait d'un tel poids sur le génie des écrivains sacrés, que les accents de la poésie la plus élevée suffisaient à peine à l'expression de leurs sentiments : *Lorsque j'ai senti la présence de l'Eternel*, dit Jérémie, *et que j'ai entendu les arrêts de sa justice, tous mes os ont frémi; j'ai été comme un homme ivre, comme un homme étourdi par les vapeurs du vin.* Jér., XXIII, 9. *J'avais l'âme pleine de trouble et d'agitation; mais le bras de l'Eternel me soutient.* Ezé., III, 14. *Eternel! j'ai ouï ce que tu m'as fait entendre, et j'ai été saisi d'effroi. J'ai entendu ta voix, et mes entrailles se sont émues, mes lèvres ont tremblé, mes os sont devenus fragiles, et la frayeur m'a couvert.* Hab., III, 2—16. On voit qu'ici, pour ainsi dire, tout est naturel dans le surnaturel même. (Voir liv. VI, chap. LXXI, note 78.)

65. Telles sont les promesses faites à Abraham, les condamnations prononcées par Moïse contre la génération sortie d'Égypte, celles de Nathan contre David et d'Élie contre Achab, les délivrances annoncées par Ésaïe à Ézéchiass, les menaces incessantes de Jérémie et d'Ézéchiass contre Sédécias et le parti égyptien de secours, et une foule d'autres oracles dont les limites d'accomplissement n'excèdent pas la durée d'une génération.

66. Plusieurs déclarations du Christ au sujet de ses miracles favorisent avec une grande force cette pensée : *Si je n'avais fait parmi eux des œuvres qu'aucun autre n'a faites, aucun des anciens prophètes, ils ne seraient pas coupables, mais ils les ont vues.* Jean, XV, 24. Il est évident que l'énergie de cette censure contre les contemporains de l'Évangile porte, non pas tant sur la gran-

deur des miracles du Messie, mais sur ce qu'ils ont été faits au milieu d'eux et sous leurs yeux. *Si je chasse les démons par Bézéboul, vos fils*, dit Jésus aux pharisiens, *par qui les chassent-ils ?* Matt., XII, 27 ; Luc, XI, 19 ; *vos fils*, c'est-à-dire, mes apôtres et mes disciples, des hommes jeunes encore et qui dans leur adolescence ont suivi vos écoles et reçu vos leçons, vous, les docteurs du peuple. Jésus, par cette argumentation directe, renvoie ses adversaires au témoignage de leurs propres yeux.

67. La différence entre la foi acceptée d'autrui et la foi admise sans intermédiaire est pleinement reconnue par l'Évangile ; c'est dans une pensée d'éloge que saint Jean a rapporté des habitants de Sichar que *plusieurs Samaritains de cette ville crurent en Jésus sur le témoignage de cette femme* qu'il avait rencontrée à la fontaine et qui disait : *Il m'a raconté tout ce que j'ai fait. Ces Samaritains le prièrent de demeurer chez eux et il y séjourna deux jours, et il y en eut beaucoup plus qui crurent en lui après l'avoir entendu lui-même, et ils disaient à la Samaritaine : Ce n'est plus sur ton témoignage que nous croyons ; car nous l'avons entendu nous-mêmes.* Jean, IV, 39—42.

68. Ce but spécial, trop souvent oublié, fait comprendre comment Jésus, qui donne d'une manière si positive ses œuvres divines en garantie de la divinité de sa mission, reproche, en d'autres occasions, aux Juifs leur ardeur de voir des miracles, ainsi que leur obstination à ne croire qu'à cette condition, et refuse les prodiges, quand on les exige. *Si vous ne voyez des miracles et des prodiges, vous ne croyez point*, dit-il au seigneur de Capernaüm, Jean, IV, 48, et dans le même esprit de censure saint Paul écrit aux Corinthiens : *Les Juifs demandent des miracles.* 1 Cor., I, 22. *Des pharisiens et des scribes venaient à Jésus et lui demandaient, pour l'éprouver, de leur faire voir quelque signe apparaissant dans le ciel.* Matt., XVI, 4. C'était si peu une demande de foi, que Jésus soupira profondément et dit : *Pourquoi ces gens-là demandent-ils un prodige ; je vous dis en vérité qu'il ne leur en sera point accordé.* Marc, VIII, 12. Ailleurs il traite de race perverse, méchante et adultère ceux qui osaient ainsi le sommer de déployer sa puissance.

Matt., XII, 39; Luc, XI, 29, et de Nazareth il est dit qu'il ne fit là que peu de miracles, à cause de leur incrédulité, Matt., XIII, 58, dont il s'indignait. Marc, VI, 6.

Tout ceci s'explique par cette seule réflexion, que la foi qui naît seulement à la vue des prodiges est une froide et fière adhésion de la raison, et non une humble et aimante adhésion de l'âme. C'était croire, mais de force, non de gré, et sans amour, sans repentir, sans confiance, sans effusion de cœur. Le Christ, qui lisait dans les consciences, se gardait d'exciter cette foi stérile; et cela est si vrai qu'il remet en quelque sorte ses adversaires, qui réclament de lui des prodiges, à celui de sa résurrection, et en attendant il veut qu'ils se laissent toucher par la sainteté de sa morale et qu'ils se repentent, et par la sagesse de son enseignement et qu'ils la méditent. C'est dans ce sens qu'il leur cite, comme termes de comparaison, la parabole de Jonas, que l'opinion vulgaire croyait un fait réel, et la gloire de Salomon, dont les Juifs étaient si fiers. *Il ne sera donné, dit-il, à ce peuple, à ces scribes et ces pharisiens, d'autre signe que celui de Jonas; comme Jonas fut trois jours et trois nuits dans le ventre d'un grand poisson, le Fils de l'homme sera trois jours et trois nuits dans le sein de la terre.* Cette parole, mystérieuse un moment pour les auditeurs, renvoyait pour ainsi dire leur obstination et leur inimitié, alors invincibles, à l'époque où la résurrection du Christ devait en vaincre tant d'autres. *Comme Jonas fut un signe pour les habitants de Ninive, ainsi le Fils de l'Homme en sera un pour cette génération. L'exemple de la reine du Midi (ou de Seba, en Arabie) s'élèvera contre cette génération et la condamnera, parce qu'elle vint, non voir des miracles, mais entendre la sagesse de Salomon, et il y a plus ici que Salomon; les Ninivites condamneront cette génération, parce qu'ils se convertirent sans miracles, à la voix de Jonas, et il y a plus ici que Jonas.* Matt., XII, 38—42. Luc, XI, 29—32.

69. Notre divin maître admet pleinement, dans le sens indiqué, la liaison entre le fait extérieur du miracle et la valeur des grâces et des instructions religieuses et morales qu'il répand : *lequel est le plus aisé, demande-t-il aux Pharisiens, de dire : Tes péchés te sont pardonnés, ou de dire, à ce paralytique : Lève-toi et marche!*

et après avoir en vain attendu une réponse, il ajoute : *Afin que vous sachiez que le Fils de l'Homme a sur la terre l'autorité de pardonner un péché...* (il s'adresse au paralytique) *lève-toi, et en signe de ta guérison emporte ton lit.* Matt., IX, 5—6; Marc, II, 9; Luc, V, 23.

70. Aux défenseurs de cette définition des miracles, il faudrait simplement poser toutes les questions sur la connaissance de la nature, que la voix divine adresse à Job : *As-tu réglé les dimensions du monde, et les connais-tu?* Job, XXXVIII, 5—24. *On ne peut pas compter les étoiles du ciel ni mesurer le sable de la mer.* Jér., XXXIII, 22. *On ne peut pas sonder les hauteurs des cieux ni les profondeurs de la terre.* Prov., XXV, 3.

71. L'idée que Dieu ne peut se rétracter ou se démentir, devait se trouver dans l'Écriture. *Dieu n'est pas un homme pour mentir, ni le fils d'un homme pour se repentir.* Nomb., XXIII, 19. *Quelle infidélité peut anéantir la fidélité de Dieu?* Rom., III, 3.

72. *L'Eternel fit souffler toute la nuit un vent d'Orient très-violent, qui fit retirer les eaux; les eaux furent séparées et le fond de la mer mis à sec.* Ex., XIV, 21. *Tu frapperas le rocher en signe de ma volonté, et il sortira de l'eau.* XVII, 6. *Alors Jésus, s'étant levé, reprimanda les vents et la mer, et il se fit un grand calme.* Matt. VIII, 26; Marc, IV, 39; Luc, VIII, 24. *Jésus dit au figuier : Jamais tu ne porteras de fruits.* Matt., XXI, 19; Marc, XI, 21.

73. *Jésus dit clairement à ses disciples : Lazare est mort... et Marthe, la sœur du mort, lui dit : Il est là (dans le tombeau) depuis quatre jours.* Jean, XI, 14—39. *Cet homme était aveugle depuis sa naissance.* IX, 1. *L'homme, miraculeusement guéri, avait plus de quarante ans,* Act., IV, 22, *et il était boiteux dès sa naissance.* III, 2. *Une femme atteinte depuis douze années d'une perte de sang, et qui avait dépensé tout son bien à se faire traiter par les médecins, sans qu'aucun d'eux pût la guérir...* selon le témoignage de Marc, V, 26, et de Luc, VIII, 43, qui lui-même avait été médecin. Col., IV, 14. (Voir liv. II, chap. XXI et les notes.)

74. Voilà pourquoi aucun miracle ne pouvait avoir lieu à l'insu de l'envoyé divin : *Toute la multitude tâchait de le toucher, parce qu'il émanait de lui une vertu qui les guérissait tous.* Luc, VI, 19. Mais Jésus dit au milieu de la foule : *Quelqu'un m'a touché; car j'ai senti qu'une vertu est sortie de moi.* VIII, 46. Il le reconnaissait en soi-même. Marc, V, 30.

75. Ainsi lorsque, peu avant la passion et la croix, Jésus proféra à haute voix devant ses disciples et la multitude, cette parole de résignation : *C'est pour cette heure que je suis venu, mon Père, glorifie ton nom!* lorsque la foudre retentit, et que la voix divine lui répond : *Je l'ai glorifié et je le glorifierai encore,* il est dit que parmi la foule qui était là et qui avait entendu, les uns disaient : *C'est un coup de tonnerre; les autres : Un ange lui a parlé.* Jean, XII, 27—29. On voit ici réunis les deux aspects du même événement : pour la foi, un prodige divin; pour l'incrédulité, un phénomène ordinaire.

76. Moïse, dans les déserts de l'Horeb, à la vue du buisson enflammé, examine attentivement le miracle : *Je me détournerai,* se dit-il, *pour observer ce prodige et ce buisson qui ne se consume point,* Ex., III, 3, et il revient libérateur et législateur d'Israël. Élie, dans ce même désert; Élisée, au bord du Jourdain; saint Paul, sur le chemin de Damas, sont autant d'exemples de ces dispensations.

77. Il est dit de Moïse qu'il fut puissant en paroles et en œuvres; Act., VII, 22; il est dit du Christ qu'il a été puissant en œuvres et en paroles devant Dieu et tout le peuple, Luc, XXIV, 49; et ces mots sont un exact et simple résumé des deux missions divines; les œuvres et les paroles sont dans l'une et dans l'autre inséparables. On a essayé de les séparer et l'on a échoué.

78. Il faut distinguer trois principales périodes miraculeuses dans les annales saintes : celle de Moïse et de Josué; celle d'Élie et d'Élisée; celle enfin de l'Évangile, et chacune a ses caractères distincts.

Les prodiges de l'époque mosaïque sont d'une admirable grandeur, quoique empruntés aux phénomènes, aux contagions, aux forces physiques du sol et du climat; on voit qu'ils ont pour but de déterminer comme d'un seul coup un immense changement dans l'esprit d'une race avilie, de changer en citoyens des esclaves, de les réveiller de l'apathie morale et religieuse où les a plongés une affreuse servitude, de les détromper du symbolisme égyptien si propice à l'idôlatrie, et de constituer religieusement leur nationalité, unique en ce monde.

Interrogez les temps écoulés avant votre naissance, depuis que Dieu créa l'homme sur la terre, si jamais d'une extrémité du ciel à l'autre, il est arrivé de merveille semblable, et si jamais on a ouï dire qu'un peuple ait entendu comme vous la voix de Dieu parlant du milieu du feu, ou que Dieu ait entrepris de tirer une nation du milieu d'une autre pour en faire son peuple par des épreuves, des miracles, des prodiges, des combats, en déployant toute sa puissance, et en frappant des coups terribles tels que ceux que l'Eternel votre Dieu a frappés sous vos yeux en Egypte. Deut., IV, 32—35.

Il fallait cet éclat à ces miracles pour remplir de terreur les peuples voisins : *Nous avons appris ces choses, dit Rahab aux espions de Josué, et aucun de nous n'a de force pour vous résister; car l'Eternel votre Dieu est le Dieu qui domine en haut dans le ciel et ici-bas sur la terre. Jos., II, 11.*

Les miracles de la seconde période, de moindre appareil et de moindres dimensions, ont un caractère plus local, plus partiel, et sont plus israélites pour ainsi dire; ils sont, dirons-nous, proportionnés à un Achab comme ceux de Moïse l'étaient à un Pharaon. Il s'agit, non de vaincre l'obstination du Nil ou de courber l'orgueil du Jourdain, mais de confondre des écoles de faux prophètes, de renvoyer Baal à Tyr et à Sidon, et d'encourager les séminaires des prophètes israélites. Ces prodiges, comparés à ceux de l'époque précédente, se font en famille, et le but est atteint, si le peuple s'écrie en dépit du roi : *C'est l'Eternel qui est Dieu!* 1 Rois, XVIII, 39.

Les miracles évangéliques diffèrent essentiellement de ceux de l'ancienne alliance, et sont remarquables par leur simplicité et

leur miséricorde. Ce sont, presque sans exception, des guérisons, des délivrances, des bienfaits; et un mot, un geste, un regard, un attouchement suffit à Jésus pour les opérer; on voit qu'il ne s'en étonne nullement, et que ses plus grands prodiges lui semblent choses naturelles; il y a là un caractère de divinité qu'il est impossible de ne pas admirer, et le Christ lui-même a déclaré que les merveilles de sa mission étaient plus grandes que celles de tous les anciens prophètes; *j'ai fait, dit-il, des œuvres qu'aucun autre n'a faites.* Jean, XV, 24.

79. *S'ils n'écoutent ni Moïse ni les prophètes, ils ne se laisseraient point persuader, quand quelqu'un des morts ressusciterait.* Luc, XVI, 31. *Il chasse les démons,* disaient les adversaires du Christ, *par le prince des démons,* Matt., IX, 34; XII, 24; Marc, III, 22; Luc, XI, 15. *Malheur à toi, Corazin! Malheur à toi, Bethsaïda! Malheur à toi, Capernaïm! car si les miracles qui ont été faits au milieu de vous eussent été faits dans Tyr, dans Sidon, dans Sodome, elles se seraient repenties; elles seraient demeurées jusqu'à ce jour.* Matt., XI, 20—24; Luc, X, 13.

80. Cet intérêt, ces émotions, cette admiration involontaire, irrésistible, que fait éprouver l'histoire de la vie et de la mort du Sauveur, contribue pour beaucoup à faire de l'Évangile un livre unique, auquel rien au monde ne ressemble, même de loin, et cet intérêt est surtout remarquable chez les indifférents, les sceptiques, les incrédules; il a commencé au pied de la croix; le centenier romain qui la gardait est le premier des non-chrétiens qui l'ait éprouvé et naïvement exprimé, en disant : *Certainement cet homme était juste.* Luc, XXIII, 47. *Cet homme était fils de Dieu.* Matt., XXVII, 54; Marc, XV, 39.

81. Au milieu de l'humilité de son baptême comme de la gloire de sa transfiguration, la voix divine l'installe ou le confirme dans ses fonctions de Messie par cette consécration solennelle : *Celui-ci est mon Fils bien-aimé en qui j'ai mis toute mon affection; écoutez-le!* Matt., III, 17; XVII, 5; Marc, I, 11; IX, 7; Luc, III, 22; IX, 35. *Ne fallait-il pas, a-t-il dit lui-même, que le Christ souffrît*

ces choses et qu'il entrât ainsi dans sa gloire? XXIV, 26. Il a été déclaré Fils de Dieu par sa résurrection d'entre les morts. Rom., I, 4. Aussi n'espérait-il pas lui-même que sa gloire divine, telle qu'il l'a manifestée dans sa transfiguration, pût être crue avant sa résurrection : Ne dites à personne ce que vous avez vu, a-t-il enjoint aux trois témoins de cette grande scène, avant que le Fils de l'homme soit ressuscité des morts. Matt., XVII, 9; Marc, IX, 9. Ce Jésus, qui a été fait pour un peu de temps inférieur aux anges, a été couronné de gloire et d'honneur, à cause de la mort qu'il a soufferte, et il était convenable que Dieu consacrat par les souffrances l'auteur du salut. Hébr., II, 9—10. Quoiqu'il fût le Fils de Dieu, il a appris l'obéissance par tout ce qu'il a souffert; V, 8. C'est en vue de la félicité qui lui était proposée, qu'il a souffert la croix. XII, 2. Il avait dit lui-même : Mon Père m'aime parce que je donne ma vie; et il la donnait volontairement : Personne ne me l'ôte; j'ai le pouvoir de la quitter et le pouvoir de la reprendre; c'est là la mission que j'ai reçue de mon Père, Jean, X, 17—18, et c'est par sa mort surtout qu'il est en notre monde le vainqueur du mal : Il a détruit par la mort celui qui a l'empire de la mort. Hébr., II, 14.

82. Cette assertion, qui conduit à cette grave et douce pensée, que nous avons besoin de connaître Jésus comme Sauveur et non autrement, non dans sa gloire divine, hors du monde, hors du temps, avant sa vie mortelle; non dans sa nature même, incompréhensible et ineffable, mais dans sa médiation salutaire; cette assertion deviendra évidente pour quiconque pèsera, sans préjugés et sans préventions dogmatiques, les deux endroits de l'Évangile où ce que l'esprit humain peut entrevoir de ce mystère est révélé.

Dans le premier, le Christ parle lui-même de lui-même : *Ce n'est point pour une bonne œuvre, c'est pour un blasphème que nous te lapidons, lui disent les Juifs; étant homme, tu te fais Dieu.* Jusqu'à quel point le Christ, alors, dévoile-t-il sa divinité? Il répond : *N'est-il pas écrit dans votre loi (c'est-à-dire, dans l'ancien Testament; Jean, XII, 34; XV, 25; 1 Cor., XIV, 21, dans un cantique dirigé contre les juges iniques), j'ai dit, moi l'Éternel*

(qui s'adresse à ces juges) : *Vous êtes des dieux !* Ps. LXXXII, 6; moi, l'Éternel, je vous ai ainsi nommés dans la loi, Ex., XXII, 28; et après avoir ainsi rappelé ce titre donné dans l'Écriture sainte aux magistrats d'Israël, le Seigneur ajoute : *Si donc votre loi appelle dieux ceux à qui la parole de Dieu était adressée, pouvez-vous dire que je blasphème, parce que j'ai dit : Je suis le Fils de Dieu, moi que le Père a sanctifié et envoyé dans ce monde.* Jean, X, 33—38.

Le second passage est de saint Paul : Jésus, *étant en forme de Dieu*, (c'est-à-dire étant comparable à Dieu; l'expression *en forme de Dieu* n'a dans notre langue aucune espèce de sens, et le mot de l'original traduit par forme, signifiant image, figure, ressemblance, nous rendons le sens;) *ne s'en est point prévalu pour s'égaliser à Dieu; mais s'est anéanti lui-même.... et s'est abaissé.... jusqu'à la mort, jusqu'à la mort même de la croix; aussi Dieu l'a souverainement élevé et lui a donné un nom qui est au-dessus de tous les noms afin qu'au nom de Jésus tout ce qui est au ciel, sur la terre et sous la terre fléchisse le genou et que toute langue confesse que Jésus est le Seigneur à la gloire de Dieu le Père.* Phil., II, 6—11.

Le commentaire le plus lumineux de ces deux endroits de l'Écriture est dans l'épître aux Corinthiens : *Bien que plusieurs soient appelés dieux, soit dans le ciel, soit sur la terre (comme en effet il y a plusieurs dieux et plusieurs Seigneurs), néanmoins nous n'avons qu'un seul Dieu, qui est le Père, de qui procèdent toutes choses, et un seul Seigneur, Jésus-Christ, par lequel sont toutes choses.* 1 Cor., VIII, 5—6. (Voir liv. VI, chap. LXXVII, note 104.)

83. Voir liv. III, chap. XXXI, note 18, et à ce nom de frère le Christ revient même, ce qui est digne d'une grande attention, après sa résurrection glorieuse : il dit à Marie Madeleine : *Va vers mes frères, et dis-leur que je vais monter bientôt vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu.* Jean, XX, 17; Matt., XXVIII, 10. Ainsi notre fraternité avec Jésus est immortelle.

84. Jésus a dit lui-même : *Je fais toujours ce qui est agréable au Père. Qui de vous me convaincra de péché ou de mensonge?* Jean, VIII, 29—46. Il est le saint et le juste. Act., III, 14. Il est l'homme céleste, c'est-à-dire, parfait, tel que Dieu l'avait créé. 1 Cor., XV, 47. Il n'a point connu le péché; c'est-à-dire, il n'en

a point commis. 2 Cor., V, 21. *Notre avccat auprès du Père est Jésus-Christ le juste.* 1 Jean, II, 1 ; 1 Pierre, III, 18. *Il n'y a point de péché en lui* 1. Jean. III, 5. *Il a été éprouvé comme nous en toutes choses sans commettre aucun péché,* Hébr., IV, 15, *consacré par les souffrances,* II, 10, *il s'est montré accompli.* V, 9. *Il n'a point commis de péché, et dans sa bouche il ne s'est point trouvé de fraude.* 1 Pierre. II, 22 ; Ésa., LIII, 9. (Voir la note suivante.)

85. Selon les textes du liv. I, chap. x, note 39, l'homme est créé à l'image de Dieu ; selon les textes du liv. I, chap. XIII, note 51, le but de sa vie est de s'assimiler de plus en plus à son créateur ; selon les textes du liv. IV, chap. XLI, note 2, Christ est l'image de Dieu ; selon les textes de la note précédente, il est l'homme parfait : le dernier trait de cette série d'idées, qui comprend tout le christianisme, est l'imitation de Christ. Les textes abondent.

Jésus a posé le principe dans un sens général ; après avoir cité cet adage : *Un aveugle peut-il en conduire un autre ? Ne tomberont-ils pas tous deux dans la fosse ?* Il ajoute : *Le disciple n'est pas au-dessus de son maître, et n'aspire point à le surpasser ; mais tout disciple accompli sera comme son maître* Luc, VI, 39—40.

Après le repas de la cène il lave les pieds de ses apôtres ; c'était un des soins accoutumés de l'hospitalité antique de l'Orient, 1 Tim., V, 10, et, par cette action symbolique, le Christ a voulu enseigner que la vraie charité, loin de rechercher avec égoïsme les prééminences et les honneurs, n'oublie aucun des soins, même les plus humbles, qui peuvent contribuer au bien-être du prochain : *Je vous ai donné un exemple, dit-il à ses apôtres, afin que vous agissiez les uns envers les autres comme je l'ai fait moi-même.* Jean, XIII, 15.

Celui qui s'unit au Seigneur devient un même esprit. 1 Cor., VI, 17. *Celui qui n'a point l'esprit de Christ, ne lui appartient point.* Rom., VIII, 9. *Marchez dans la charité à l'exemple de Jésus-Christ.* Eph., V, 2. *Ayez les mêmes dispositions d'esprit que Jésus-Christ,* Phil., II, 5, *et conduisez-vous d'une manière digne du Seigneur.* Col., I, 10.

Quiconque a cette espérance immortelle en lui, se purifie comme lui aussi, est pur. 1 Jean, III, 3. *Celui qui pratique la justice, est*

juste comme lui aussi est juste. III, 7. Jésus-Christ a donné sa vie pour nous; nous aussi, nous devons donner notre vie pour nos frères. III, 16. La charité est parfaite en nous, si nous sommes dans ce monde tels que Jésus-Christ. IV, 17. Christ vous a laissé un exemple, afin que vous suiviez ses traces. 1 Pierre, II, 21. Et Jésus n'a pas donné seulement l'exemple des devoirs envers l'homme, mais des devoirs envers Dieu. Ma nourriture, disait-il, c'est-à-dire ma force, ma vie, est de faire la volonté de celui qui m'envoie, Jean, IV, 34; VI, 38. Et ce n'est pas seulement dans la vie, c'est dans la mort qu'il faut imiter Jésus : saint Paul se propose comme le triomphe de sa foi et le comble de son amour pour l'Évangile, regardant toutes choses comme de la boue afin de gagner Christ, de se rendre conforme à lui dans sa mort, Phil., III, 8—10, qui a été de sa part, comme la mort doit l'être de la nôtre, un acte de soumission : il s'est rendu obéissant jusqu'à la mort, jusqu'à la mort même de la croix. II, 8. Et il faut se garder de croire que cette obéissance ne lui ait point coûté; avant même les prières de la nuit de l'agonie, il en était convenu : Je dois être baptisé d'un baptême, avait-il dit, et combien il me tarde qu'il soit accompli ! Luc, XII, 50.

Cette ressemblance de Christ et de ses fidèles, pour être l'équivalent et le rétablissement de la ressemblance primitive de l'homme et de Dieu, ne pouvait s'arrêter à cette vie; elle se retrouve dans la résurrection et l'immortalité. *Les apôtres enseignaient, par l'exemple de Jésus-Christ, la résurrection des morts. Act. IV, 2. Il est mort pour nous, afin que, soit que nous veillions (c'est-à-dire que nous soyons vivants), soit que nous dormions (ou que nous soyons morts), nous vivions tous ensemble avec Christ. 1 Thess., V, 10. Christ est représenté comme les prémices de ceux qui dorment. 1 Cor., XV, 20. Celui qui a ressuscité le Seigneur Jésus, nous ressuscitera de la même manière. 2. Cor., IV, 14; et déjà vous êtes comme ressuscités avec lui par votre foi en la puissance de Dieu qui l'a ressuscité. Col., II, 12. C'est une chose certaine, que si nous mourons avec lui, nous vivrons avec lui; si nous souffrons avec lui, nous régnerons avec lui. 2 Tim., II, 11—12. Quand le Seigneur paraîtra, nous lui serons semblables, parce que nous le verrons tel qu'il est. 1 Jean, III, 2.*

86. Saint Paul écrit aux Corinthiens : *Soyez mes imitateurs comme je le suis de Christ*, 1 Cor., XI, 1, et aux Éphésiens : *Soyez les imitateurs de Dieu comme ses enfants bien-aimés*, Éph., V, 1, c'est-à-dire, *revêtez le nouvel homme, créé à l'image de Dieu dans une justice et une sainteté véritables*, IV, 24, et qui rétablit en lui-même, par de nouvelles lumières, cette image. Col., III, 10.

87. Nous avons contemplé sa gloire, qui était telle que doit être la gloire du Fils unique du Père. Jean, XIV, 1. Qui peut douter que cette gloire eût toujours été ce qu'elle devait être?

Ce qui le prouve, s'il pouvait être nécessaire de le prouver, c'est la présence d'esprit que le Christ a déployée pendant les heures du supplice, et qu'à notre sens on n'a pas, en général, assez admirée. Sa charité, sa magnanimité, sa résignation, ont fait tort, pour ainsi dire, à cette fermeté calme et sereine, qui le rend jusqu'au bout maître de lui-même, et lui donne moyen, au milieu des horreurs de la mort et de l'agonie, de penser, jusque dans les plus petites choses, à l'utilité morale et religieuse de sa fin. Cette admirable présence d'esprit, qu'un trait surtout a mise dans tout son jour, suffirait seule pour démontrer que les circonstances extérieures de la rédemption ne dominaient point le rédempteur, et qu'au contraire il les dominait toutes.

Du haut de sa croix, *Jésus s'écria à haute voix : Mon Dieu ! mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ?* Matt., XXVII, 46 ; Marc, XV, 34. Ces mots sont les premiers du psaume XXII, et l'on s'est étonné que le Christ ait eu la pensée, peu avant le dernier soupir, de faire une citation. Le système qu'il exprimait ainsi un sentiment subjectif, intérieur, réel, qu'il aurait éprouvé, ne résiste pas à l'analyse ; qu'est-ce que l'abandon de Dieu ? qu'y a-t-il au fond de cette idée ? Comment l'Être infini peut-il abandonner qui que ce soit ? que deviendrait sa toute-présence, partout égale ? La créature peut abandonner le Créateur, c'est-à-dire, l'oublier, s'en éloigner, s'en différencier, c'est ce que la raison et la foi conçoivent et ce que l'expérience démontre. Mais que Dieu abandonne, la foi ni la raison ne peuvent voir autre chose dans cette expression qu'une image humaine ; il est contraire à l'essence de l'Être suprême de se séparer jamais des êtres intellectuels, moraux, re-

ligieux. Le psaume XXII renferme deux tableaux, l'un celui du juste victime d'une affreuse persécution et qui appelle Dieu à son secours; l'autre, celui du juste délivré après d'ardentes prières, et plein de reconnaissance et de joie. Que ce cantique, dans la pensée première de son auteur, ait trait à David, qui cependant n'a jamais été l'objet d'une persécution et d'une délivrance aussi extraordinaires que celles qu'indique le poème, ou au peuple juif personnifié, gémissant sous les rois de Babylone ou plus tard sous les rois de Syrie, et délivré par Cyrus ou les Maccabées, il nous importe peu; car il est impossible de nier qu'un grand nombre des traits les plus frappants de cette élégie se rapportent avec une exactitude, non littérale sans doute et descriptive, mais poétique, mais figurée, aux scènes de la crucifixion, Jean, XIX, 24. Or, les Psaumes étaient le livre favori de la piété parmi les Juifs; ils les recitaient sans cesse; ils les savaient par cœur, et c'est un des phénomènes les plus connus de la mémoire, qu'en entendant prononcer les premiers mots d'un fragment ou d'un poème quelconque, s'il est bien présent à l'esprit, on se le rappelle tout entier à l'instant. Il est hors de doute, selon nous, que Jésus avant d'expirer a voulu, en citant le commencement du psaume XXII, le rappeler à l'attention des témoins de sa crucifixion. Voilà pourquoi, malgré les douleurs d'un supplice qui épaississait la langue et desséchait ce palais, il s'écrie à *haute voix*, selon le témoignage des deux évangélistes; voilà pourquoi il n'a point prononcé ces mots selon la prononciation de l'ancien hébreu, mais selon le dialecte modifié, le dialecte syro-chaldéen, alors le seul familier au peuple. Jésus a voulu dispenser ainsi deux grâces à la fois: avertir ses adversaires, ses ennemis, et les porter à la repentance en les forçant à se reconnaître pour les aveugles exécuteurs des oracles de l'ancienne alliance et des desseins de Dieu, et consoler ses amis, fortifier leur espérance et leur foi, en leur rappelant l'accomplissement prochain des promesses de délivrance et de triomphe. Il est impossible de n'être point pénétré de l'admiration la plus profonde pour cette présence d'esprit en ce moment; elle offre une preuve de fait que le Rédempteur était maître de son œuvre, jusque dans les moindres détails de l'exécution.

LIVRE V.

MÉTHODE DE LA RÉVÉLATION.

We are in no sort judges by what methods and in what proportion it were to be expected that this supernatural light and instruction would be afforded us.

BUTLER, *Analogy of Religion*, Part. II, ch. III.

Nous ne sommes juges en aucune manière par quelle méthode et en quelle proportion cette lumière et cette instruction surnaturelle (de la révélation) nous seraient accordées.

Non verbum e verbo, sed sensum exprimere de sensu... non assidere litteræ dormitanti... sed quasi captivos sensus in suam linguam victoris jure transponere.

Expressions de SAINT JÉRÔME, lettre 101, à Pammachius. — *De la meilleure manière de traduire.*

Rendre, non le mot par le mot, mais le sens par le sens; ne point se tenir à la lettre qui dort, mais se saisir du sens et le transporter, comme par droit de conquête, dans sa langue.

LIVRE V.

MÉTHODE DE LA RÉVÉLATION.

CHAPITRE LII.

Que le Christianisme n'est pas un Enseignement.

Un Christ suppose un christianisme; une rédemption destinée à une race d'êtres soumis à la loi de solidarité doit devenir une institution, de sorte qu'un christianisme suppose une chrétienté ¹.

Le christianisme n'est que la rédemption à l'état de théorie.

La chrétienté n'est que la rédemption à l'état d'institution ou de société.

La théorie et l'institution ont nécessairement à leur base la révélation écrite, l'Évangile.

Une fatale et grande erreur a faussé le christianisme, et dès lors a vicié, inévitablement, l'institution qui en émane, l'Église, qui devait le faire passer de la théorie à la pratique.

On a fait en sorte que le christianisme a été considéré comme un enseignement.

Attaqué à son origine par la philosophie de l'antiquité,

éprise dès longtemps de sa science, et quelque temps après par l'idolâtrie, qui s'est faite raisonneuse pour se défendre, le christianisme est devenu tellement savant et dialecticien, qu'il a fini par n'être plus considéré que comme un enseignement.

Le christianisme n'est pas un enseignement; il est bien plus et bien mieux; il est un réveil, un appel, un principe de vie, un moyen de progrès, un retour vers Dieu ².

S'il n'avait été qu'un enseignement, il ne se serait adressé qu'à la force intellectuelle, et la preuve qu'il est bien plus qu'un moyen de science, la preuve qu'il est un élément de vie, c'est qu'il s'adresse à toutes nos tendances et à toutes également, sans sacrifier l'une à l'autre; il a pour but d'envelopper l'être humain tout entier, et de le régénérer, de le sanctifier à fond ³.

Il n'enseigne pas seulement la vérité à l'intelligence; il la donne, il la montre, il la garantit et il la fait chérir ⁴.

Il n'enseigne pas la vertu à la force morale; il décide à être bon; il fait du bien une peinture telle qu'on le reconnaît sans hésitation; il abolit les doutes de la conscience, plus pénibles que ceux de la raison ⁵.

Il n'enseigne pas l'amour; il fait aimer ⁶.

Il n'enseigne pas le bonheur; il le fait trouver; il le dispense ⁷.

Et surtout il n'enseigne pas Dieu; il nous le fait sentir en nous-mêmes; il nous fait retrouver et reconnaître sa présence ⁸.

Réduire le christianisme à un enseignement, c'est prendre la partie et la moindre partie pour le tout.

L'Évangile lui-même fournit donc la preuve que la théologie n'est pas la religion.

Aussi celui qui, à l'aide de l'Évangile, se contente de savoir, ignore l'Évangile; pour le comprendre, il faut vivre par lui ⁹.

Et ce qui fait la vie divine dans l'homme, la vie du retour vers Dieu, la vie où vient se refléter, de plus en plus éclatante et pure, la ressemblance du Créateur, c'est la sanctification, non de l'une ou de l'autre des tendances aux dépens du reste ; c'est la sanctification de toute l'activité ¹⁰.

S'ensuit-il que l'Évangile n'ait rien de dogmatique, rien de doctrinal ? C'eût été omettre les intérêts de l'une des tendances et aliéner la raison de la foi ; c'eût été anéantir notre rédemption, qui ne va qu'à des êtres raisonnables.

Mais ce qui démontre la justesse de cette vue profonde que l'enseignement ou le dogme n'est pas l'essentiel du christianisme, c'est la méthode même d'enseignement que l'on trouve dans l'Évangile.

Il est tel qu'évidemment l'Évangile n'enseigne jamais pour enseigner ; la connaissance n'est donc, selon l'Évangile, qu'un moyen et non un but.

Cette méthode consiste ou à rendre la vérité objective, palpable, visible dans les faits ;

Ou à donner les vérités pour certaines sans les discuter ;

Ou à présenter les vérités sous forme d'axiomes ;

Ou enfin à les réserver.

CHAPITRE LIII.

Des Vérités décidées par les Faits dans l'Évangile.

Les vérités montrées objectivement et déposées, pour ainsi dire, dans les faits, sont en petit nombre et se reconnaissent à ce signe, que ce moyen était le seul d'en instruire les contemporains.

Aussi l'on comprend que ce n'était pas tant une science qu'une persuasion qu'il s'agissait de donner ainsi ; ces faits, dès lors, rentrent dans la classe des miracles et ont servi au même usage ; ils ont commencé la foi à un certain ordre de vérités.

Dans le nombre, la résurrection se place au premier rang.

La résurrection n'a rien qui soit en désaccord avec le christianisme expérimental ; elle est, nous l'avons vu, une circonstance nécessaire et fort simple de notre existence, un développement naturel de notre phase de progrès. Mais le lendemain de tout le matérialisme de l'antiquité profane, qui s'était glissé jusque dans l'antiquité juive ; lorsque le christianisme était d'hier, la résurrection, sans devenir objective et personnelle, ne pouvait obtenir créance. La mort cachait trop bien la vie à tous ces yeux prévenus, et le seul garant de la résurrection qui fût croyable, c'était un ressuscité.

Ce qui souvent a fait faire fausse route à la foi et à la science sur ce sujet, c'est l'idée que le Christ a voulu ressusciter pour prouver l'immortalité, la vie future ; il a voulu par ce fait démontrer, de plus, l'impuissance de la mort ; il a voulu forcer l'esprit humain à reconnaître que la mort ne détruit pas l'identité, et que tel on était avant, tel on se retrouve après ; c'est la survivance de l'identité humaine, plus encore que la simple immortalité, qu'il a voulu ériger en point de fait et rendre visible, palpable, active, vivante, devant ces esclaves de la mort, qui ne savaient croire qu'en elle.

La doctrine de l'immortalité, sans nul doute, était profondément intéressée dans cette grande épreuve des forces de la mort, parce que, sans l'identité, l'immortalité ne mérite pas son nom. Mais une résurrection, non-seulement rendait pour ainsi dire l'immortalité elle-même objective,

elle expliquait la fin de cette vie en même temps qu'elle expliquait la nature de l'autre; elle mettait comme à nu le néant de la mort, l'inanité du sépulcre, et du même coup elle enlevait à l'espérance de la vie future ce vague insaisissable où la foi et la raison se sont perdues si souvent ensemble, en se représentant une immortalité qui valait à peine mieux que la mort ¹¹.

On peut placer aussi parmi les vérités démontrées par les faits l'existence, dans l'univers, d'autres êtres intelligents, moraux et libres, sensibles, affectueux et religieux que les hommes.

Il n'y a aucun moyen d'allégoriser tout ce que l'Évangile dit des anges, bons ou mauvais, des relations qu'ils ont eues avec ce monde et de celles qui nous attendent avec eux.

Souvent, l'allégorie perce ¹².

Souvent, la réalité se montre à côté d'elle, avec une telle clarté, qu'il est impossible d'effacer la démonologie de l'Évangile, de considérer la question comme une pure hypothèse de philosophie orientale, en dehors de la sphère de l'inspiration, et de soutenir que les écrivains sacrés n'en auraient parlé eux-mêmes et n'auraient fait parler le Christ à ce sujet que selon leurs propres lumières. Ce n'est point, il est vrai, une matière d'un intérêt direct et subjectif en religion. Mais la pensée que l'univers est un champ de travail ouvert à l'homme seul semble si mesquine, que la foi est heureuse de se réfugier au milieu des légions des anges, et le système des phases de progrès en reçoit une grandeur qui achève de démontrer la vérité de l'existence de ces esprits de lumière, citoyens d'autres mondes que le nôtre. (Voir liv. I, ch. xv.)

La prière est encore dans l'Évangile une vérité de fait ou, ce qui revient au même, une vérité de pratique, une vérité de sentiment. L'Évangile ne contient pas un seul mot de

dissertation sur cette question profonde ; la prière est admise comme naturelle à l'homme ; elle est donnée pour nécessaire ; elle est recommandée ; elle est dépeinte dans ses conséquences ; elle trouve dans l'Évangile un modèle ; elle y est prescrite partout ; elle n'y est point mesurée ; elle demeure libre quant à ses formes, ses expressions, ses longueurs, ses moments, et jamais elle ne devient le sujet d'une discussion : ce qui est discuté, c'est comment il faut prier ; jamais, s'il le faut.

L'absence de toute dissertation sur le problème de la prière est peut-être, pour un esprit réfléchi, la preuve la plus forte que l'Évangile n'est pas, à proprement dire, un enseignement ¹³.

Le christianisme a trouvé le monde à une époque où il s'était fort peu occupé de la question de l'unité de la race humaine, pour cette simple raison, que depuis longtemps les hommes agissaient comme si le globe était exploité et disputé par des races sans lien commun et naturellement ennemies.

La question est grave, parce qu'elle est étroitement unie au principe de la fraternité et de l'égalité.

L'Évangile a simplement accepté le fait tel que les premières révélations l'ont consacré, n'y a vu qu'un fait et ne touche ce point qu'en passant ¹⁴.

La grave question des *doctrines secrètes*, celles où toute la vérité est enseignée à des privilégiés et où l'on ne montre à la foule que la vérité voilée et tronquée, n'est aussi tranchée dans l'Évangile que par la pratique. Il est évident que l'Évangile ne tolère aucune inégalité de révélation et d'enseignement. Le système contraire, si flatteur pour l'orgueil et si commode pour le despotisme ou politique ou sacerdotal, ce système auquel l'Orient a dû ses castes et l'antiquité européenne ses mystères, a l'immense inconvénient de régulariser et de légitimer l'ignorance. Dès lors il

n'y a plus de motifs pour qu'elle finisse, et comme l'homme ne possède rien de plus précieux que sa pensée, sa conscience, sa religiosité, il en résulte que les privilèges intellectuels et religieux sont les pires des privilèges ; ils entravent le progrès dans les deux sens : chez le peuple, en le vouant à des ténèbres héréditaires ; chez les initiés, en leur persuadant que le degré de science conféré par l'initiation, suffit ¹⁵.

L'Évangile, qui part du principe de la fraternité et de l'égalité, pouvait aisément l'appliquer à la connaissance de la vérité et montrer qu'elle est de droit commun. Mais il valait mieux renverser le boisseau que de discuter les prétextes qui l'avaient fait poser sur la lumière ; il valait mieux simplement mettre, dès le début, tous les enseignements à la disposition, à la portée de tous. En fait de connaissances à répandre et à acquérir, la libre pratique est le seul système qui favorise le progrès, et l'Évangile a engagé le monde dans cette voie avec une telle franchise, qu'il est impossible de restreindre son enseignement, sans le défigurer.

CHAPITRE LIV.

Des Vérités tenues pour certaines dans l'Évangile.

Les vérités tenues pour certaines dans l'Évangile sont celles qui s'absorbent dans l'infini, qui s'y rattachent de trop près, qui ne peuvent être rationnellement ni contestées ni démontrées, et qui ne sont connues que subjectivement ou par la foi.

Telles sont toutes les vérités concernant Dieu, ses attributs, la création, la providence, la liberté, l'immortalité.

Et pourquoi l'Évangile se contente-t-il de les tenir pour certaines sans les déclarer telles, sans argumenter à l'appui, sans paraître s'apercevoir des objections que chez tous les peuples et dans tous les siècles elles ont soulevées?

C'est qu'une rédemption suppose toutes ces vérités fondamentales, c'est que sans elles toute idée de rédemption est une chimère; donc la révélation, témoignage de la rédemption, se serait compromise à les discuter.

Chose admirable et néanmoins bien simple! l'Évangile est plein de ces vérités, et l'Évangile est le livre religieux où elles sont le moins débattues.

CHAPITRE LV.

Des Vérités présentées comme Axiomes dans l'Évangile.

Les vérités axiomatiquement enseignées dans l'Évangile sont les plus nombreuses, celles qui importent le plus immédiatement au progrès, celles qui ont toujours fait le désespoir des réformateurs humains ou causé la ruine de leurs travaux; elles se reconnaissent à un signe infailible et unique: elles touchent de près aux intérêts sociaux et de famille.

Les principales de ces questions sont: la constitution de la famille, celle de la propriété, la liberté individuelle et l'ordre politique; enfin, le suicide.

Le christianisme a trouvé le monde plein de polygamie,

et l'Évangile ne contient pas un mot positif contre la polygamie ; pas un trait direct contre ses inconvénients ¹⁶.

Le droit paternel n'avait pas été moins faussé que le droit conjugal : le père, quand bon lui semblait, devenait légalement le tyran des enfants, après l'avoir été de la mère ; l'Évangile a gardé le silence sur l'étendue et les limites de l'autorité paternelle ¹⁷.

Le christianisme a trouvé le droit de propriété constitué d'une manière monstrueuse, sous bien des rapports : sous celui des successions, celui des dettes ; l'Évangile ne soulève point la cendre sous laquelle couve ce feu, et prend les choses telles qu'elles sont ¹⁸.

Le christianisme a paru en un temps où la liberté personnelle n'existait pas ; l'esclavage, sous les formes les plus variées et les plus horribles, était la base de l'ordre social du moment, et les plus grands génies, les esprits les plus intègres et les plus généreux, n'admettaient pas qu'il pût avoir un autre fondement. Des servitudes infimes du gladiateur et du captif, l'esclavage était remonté pour ainsi dire, de telle sorte que chacun était l'esclave de quelqu'un, et l'Évangile, ce code de liberté, ne contient rien contre l'esclavage ; bien au contraire, l'esclave est renvoyé à son maître ¹⁹.

Quant à l'ordre politique, le christianisme s'établit dans un âge où la tyrannie est la seule forme de gouvernement, où les aristocraties de l'Europe et les castes de l'Orient, ces étranges aristocraties orientales, en pliant devant un despotisme supérieur, n'en pèsent que plus cruellement sur les rangs subalternes. L'Évangile accepte le gouvernement de fait ; il le déclare légitime à la seule vue de l'effigie de ses monnaies, et contemporain des Tibère et des Néron, il semble ne pas vouloir s'apercevoir que les maîtres du monde sont des monstres ²⁰.

Le droit des gens, les règles des rapports entre nations,

celles des échanges du commerce, des concurrences de l'industrie, des rencontres de la navigation, le droit de la guerre, toutes ces questions vitales pour la vie politique sont étrangères à l'Évangile et n'y tiennent aucune place ²¹.

Enfin, dans le siècle de l'origine du christianisme, le suicide était tellement en honneur, qu'il avait fini par passer dans les mœurs privées ; il n'était plus considéré comme un effort, un triomphe, un acte de courage et de vertu ; c'était une ressource, un dénouement, qui simplifiait merveilleusement les problèmes de la vie. L'Évangile n'en dit rien ²².

C'est que la solution immédiate et instantanée de ces questions simples, immenses et terribles, ou même l'éveil donné aux hommes, sans précaution et sans prudence, à leur sujet, jette nécessairement le monde en des révolutions politiques et sociales, qui n'enfantent le progrès qu'à force de convulsions sanglantes et au milieu desquelles la religion ne sait comment prendre pied et se faire place.

La plupart des réformateurs humains se sont pris à ce piège ; ils ont cru, avec raison, intéresser à leur succès les classes opprimées, esclaves et captifs, pauvres et prolétaires, oubliant qu'ils suscitaient à leur système des adversaires plus puissants que tous ces alliés. L'issue n'a que trop prouvé l'imprudence de ces applications immédiates de principes qu'il fallait laisser vieillir, de ces anticipations sur le progrès, qui ne se laisse point hâter. La résistance des intérêts attaqués a fait échouer les plus généreuses réformes, et la pratique a fait reculer la théorie.

On a dit, pour les excuser ou les consoler, qu'ils étaient venus trop tôt. Les hommes et les idées ne viennent jamais trop tôt ; c'est la réalisation en grand qui peut être prématurée ²³.

Ils étaient pressés de réussir ces réformateurs humains : le Christ ne l'était pas.

Un autre danger qu'une réalisation trop hâtive fait courir

à une religion naissante, est qu'en s'immisçant par voie directe dans ces fausses positions, dans ces plaies, ces hontes du moment, et en cherchant à y obvier sans délai, la religion est toujours forcée à quelques concessions qui la compromettent et que l'on retourne contre elle.

L'Évangile s'y est pris différemment; il a tranché ces questions axiomatiquement, c'est-à-dire, qu'à ces erreurs héréditaires, à ces préjugés enracinés, à ces institutions antiques et que l'opinion générale considérait comme indispensables au monde, il n'a opposé que l'esprit même du christianisme; ses idées sur Dieu et les hommes, sur la vie et l'immortalité, sa loi d'amour et de charité, sa mesure de perfection, son système profond et irréfutable de fraternité et d'égalité. Sans agir contre tout ce mal à force ouverte, l'Évangile l'a coupé à sa racine et l'a laissé doucement tomber à terre, évitant ainsi que le bruit de sa chute n'ameutât tous ceux qui y perdaient.

Quelle fausse constitution de la famille, quelle contrefaçon du lien conjugal, quel abus de l'autorité paternelle, quelle rébellion de la piété filiale, n'est point réprimé par le principe chrétien? si bien que sortir de la famille telle que l'Évangile l'a reconstituée, c'est sortir du christianisme ²⁴.

La seule constitution de la propriété que le christianisme consacre est celle qui se tempère elle-même par la charité, considérée comme une dette chez ceux qui ont et un droit chez ceux qui n'ont pas.

L'humanité ne formant, selon le christianisme, qu'une famille, c'est la famille et non l'individu qui est propriétaire; la famille doit donc à chacun de ses membres, non une part égale ²⁵, partage impossible, qu'il faudrait refaire à tout moment et qui entraîne une négation de la loi de différence; mais une part suffisante, c'est-à-dire l'aliment, l'abri, le vêtement, le foyer ²⁶ et l'éducation intellectuelle et religieuse ²⁷.

Toute société où ce prélèvement n'a pas lieu, toute société dont un seul membre manque d'un seul de ces éléments du nécessaire, n'est pas encore une société chrétienne ou ne l'est plus ²⁸ ; la loi d'aimer notre prochain comme nous-mêmes et de faire aux autres ce que nous désirons qu'ils nous fassent y est encore à l'état de théorie.

La liberté individuelle, l'illégalité humaine et divine de l'esclavage sous toutes ses formes, la possession exclusive et inviolable de chacun par soi-même, sont des principes si profondément chrétiens et consacrés d'une façon si éclatante par l'Évangile, que leur violation finit par rendre la société chrétienne impossible.

L'esclavage est tellement antichrétien, que, pour sortir une société de ce gouffre, il faut tristement recourir à des mesures antichrétiennes.

L'illégalité de toute tyrannie, celle d'un seul ou de plusieurs, et de tout privilège, la chimère des droits de naissance, l'injustice d'un partage inégal des successions, toutes ces questions d'ordre social cessent d'être douteuses dès que l'Évangile est appelé à les juger. Il y a toujours quelque chose d'antichrétien jusque dans les prétextes religieux dont on s'efforce de les couvrir.

La meilleure forme de gouvernement est également donnée par l'Évangile ; il est clair que l'Évangile est profondément républicain ; il aime peu les pouvoirs des hommes, par cela même qu'il apprend à se soumettre au pouvoir de Dieu ; il fait du progrès une autocratie, et en conséquence il préfère que l'homme soit en tout son propre maître ; le maximum de liberté individuelle, conciliable avec l'intérêt général, est un but que l'Évangile se propose.

D'où il suit que le pouvoir politique, à tous ses échelons, n'est, selon l'Évangile, qu'un moyen d'ordre et de paix, et plus l'ordre, plus la paix, trouveront la force de se soutenir, moins le pouvoir devra être puissant et faire sentir son action.

D'où il suit encore que le christianisme persévère et persévérera dans le principe de rendre à César ce qui est à César, et ne peut se hasarder à prendre part aux révolutions des corps politiques et à recommander des formes républicaines de gouvernement. Au lieu de fonder des républiques et de menacer les monarchies, le christianisme a une tâche bien autrement difficile à remplir : il forme de vrais républicains, c'est-à-dire des citoyens toujours prêts à sacrifier leur intérêt à l'intérêt de la patrie, comme les chrétiens doivent l'être à tout sacrifier dans l'intérêt de l'Église. Quand le christianisme aura suffisamment accompli ce progrès au sein de l'humanité, la forme de gouvernement monarchique ou républicaine sera devenue parfaitement indifférente.

Le droit des gens, selon le christianisme, n'est que la charité chrétienne plus en grand ; il ne se peut que la charité, qui convient entre individus, ne convienne pas entre nations.

Enfin le suicide trouve sa condamnation dans l'essence même de la rédemption et dans la définition que la rédemption donne de la vie. Si la vie est la durée individuelle de notre phase de progrès, nul n'a le droit de se retrancher quelque chose de la sienne. C'est refuser à Dieu un progrès qu'il demande, et se raccourcir, non pas seulement la vie, mais la rédemption. Celui qui arrête son progrès, l'abolit.

Le christianisme est la première religion et la seule qui ait montré cette étonnante confiance dans la puissance de la vérité, de prendre le monde tel qu'il était sans s'attaquer directement à aucune de ses forces vives, d'y jeter la vérité comme au hasard, comme la graine invisible semée par le souffle des vents, et de prédire qu'à coup sûr la graine fructifierait et deviendrait un grand arbre au pied duquel l'humanité prendrait refuge contre toutes les erreurs et tous les maux.

CHAPITRE LVI.

Des Vérités réservées dans l'Évangile.

Certaines vérités sont réservées ou éludées dans l'Évangile, non dans le sens d'un manque de sincérité, mais en ce sens seulement qu'elles y sont environnées d'une pâle et incertaine clarté, mesurée à dessein. L'inspiration les a effleurées pour ainsi dire. Ce sont des questions qu'elle a laissées douteuses de parti pris, et l'exégèse la plus ingénieuse ne peut en montrer dans l'Évangile une solution positive et complète, incontestable et incontestée.

Ces questions se reconnaissent à deux signes : le premier, que l'Évangile ne pouvait les omettre ; la révélation était naturellement amenée à les toucher en passant.

Le second, que ce sont des vérités trop mystérieuses, c'est-à-dire tellement placées sur la limite extrême de la raison, que les tendances auraient pu en abuser à leur détriment.

Ces deux critères sont si simples et si sûrs que les principales vérités réservées sont faciles à compter :

Quelle est la nature divine du Christ ? Lui-même n'en parle jamais d'une manière explicite ; il ne fait aucune allusion à sa naissance ; il ne dit nulle part comment il est *issu de Dieu* et *descendu du ciel* ; il ne dit nulle part comment il dépose sa nature terrestre, en remontant près de Dieu ; il se montre et se déclare positivement l'Emmanuel ; il s'attribue dans toute sa valeur divine ce titre unique : *le Fils* ; mais dans les passages même où sa divinité est le plus clairement exprimée, le voile qui couvre le mystère de sa nature retombe aussitôt, et le regard étonné de la foi ne voit plus que Jésus.

En quoi consiste l'union du corps et de l'âme? L'Évangile est spiritualiste, avons-nous dit; l'homme, selon l'Évangile, n'est pas seulement un être immortel; il est un être mixte, et la différence profonde du corps et de l'âme est tantôt indiquée, tantôt sous-entendue. La nature du nœud qui les lie et qui constitue le phénomène actuel de la vie, le moyen actuel du progrès, est toujours passée sous silence ²⁹.

Toute relation cesse-t-elle entre les vivants et les morts? Les morts, c'est-à-dire, pour parler un langage plus exact, les vivants du ciel, ont-ils connaissance du sort des vivants de la terre? Y a-t-il de secrètes communications entre cette phase de progrès et la suivante, ou l'interruption est-elle complète de toute connaissance et de toute amitié, dès que l'intervalle du sépulcre est creusé? La question n'est décidée dans l'Évangile ni en un sens ni en un autre; la révélation l'a livrée tout entière aux critiques de la raison et de la foi ³⁰, et c'est ce qui explique comment l'imagination l'a tant exploitée.

A quelle époque finira le monde, c'est-à-dire, la phase actuelle de progrès? Entre les questions réservées, c'est une de celles dont l'activité aurait pu faire l'usage le plus dangereux, le plus immoral, le plus impie. On a tellement abusé des folles prophéties sur la fin du monde, qu'il est facile de juger combien auraient été fatales des prédictions positives. Aussi, le Christ a réservé la question au point de déclarer, dans les termes les plus exprès, qu'il ignorait lui-même *ce jour et cette heure*. (Voir liv. II, chap. xxiv et liv. VI, chap. lxxv.)

Quelle sera l'organisation de l'être humain après cette vie, la nature du corps ressuscité, la nature de cet appareil nouveau dont la résurrection doit nous douer et qui servira à reconstituer notre identité? Sur cette question, l'Évangile procède par voie d'exclusion et promesse d'amélioration, ce qui revient à éluder la difficulté, pour éviter les dangers

de la matière. L'Évangile dit quelquefois en quoi l'organisation future différera de celle-ci, et plus ouvertement encore il dépeint à grands traits la supériorité de l'une sur l'autre. C'était assez nous en dire, et la question est d'ailleurs éludée au point qu'il est impossible de décider par la révélation si un seul de nos sens nous restera ou non ³¹.

S'entre-reconnaîtra-t-on dans la vie future, et les relations de cette vie reprendront-elles ? Au premier aspect, il peut sembler étrange que cette question ne soit pas explicitement résolue dans l'Évangile. Elle l'est, pour la raison et pour la foi, par la certitude de l'identité ; comment se reconnaîtra-t-on soi-même, si on ne reconnaît pas ceux que l'on a chéris ? Mais l'Évangile élude la question au point de ne pas contenir un mot direct qui l'éclaircisse, et il est facile de découvrir le motif de cette réserve : l'Évangile ne pouvait en sortir sans donner, surtout aux générations contemporaines, des enseignements qu'elles auraient mal compris sur le sort des méchants dans l'autre vie, sur leurs rapports avec les bons, et même sur les relations des bons entre eux. Il y avait là de quoi compromettre gravement notre phase actuelle de progrès, faire révoquer en doute les peines des méchants, matérialiser en idée les relations et les affections du ciel, et changer l'immortalité chrétienne en un paradis mahométan. L'histoire des sectes a prouvé combien ces dangers devaient être prévus pour des esprits aussi matériels et aussi charnels que l'étaient, en général, les contemporains de l'Évangile, ainsi que les premiers peuples qu'il devait convertir, et quand on se rappelle ce que les Thérèse et les François d'Assise ont fait de l'amour de Dieu et de Christ, on ne peut qu'admirer profondément cette réserve, ce silence de la révélation. Loin de fournir sur ce sujet, aux imaginations mystiques, un aliment qui n'eût été qu'un poison de l'âme, l'Évangile écarte à peine un coin de

ce voile, que la mort seule doit lever ³². (Voir liv. I, ch. xvi et liv. VI, ch. LXXVII.)

Quelle est la nature des anges ³³? Sur cette question, l'Évangile est évasif et muet, au point de désigner communément les anges par leurs fonctions ou par des noms d'honneur; et même quelquefois comme des jeunes hommes ³⁴. Sur les démons et les mauvais anges, l'Évangile s'explique encore moins positivement, et il est très-remarquable que son langage soit beaucoup plus allégorique au sujet des êtres supérieurs déchus de leur sainteté que lorsqu'il est question des esprits restés purs ³⁵. Les horribles erreurs dans lesquelles est tombée la démonologie du moyen âge, et qui sont encore loin d'être extirpées, prouvent assez combien il importait de ne donner aucun prétexte plausible à des imaginations impures et impies. Dans l'impossibilité de ne rien dire ou de tout dire, la révélation a dit le moins possible et s'est gardée de se rendre l'involontaire complice de la superstition.

Ainsi le caractère divin de la révélation chrétienne se découvre dans ce qu'elle ne dit pas autant que dans ce qu'elle dit. Toutes les contrefaçons de révélation qui ont trompé les hommes peuvent se reconnaître à ce signe curieux, que sur certains sujets elles en disent trop, tandis que sur d'autres elles ne disent pas assez. La révélation seule, quand on la met en balance avec les tendances de notre nature, se trouve en équilibre parfait avec elles et n'enseigne à l'esprit humain que ce qu'il doit savoir.

Une remarque importante reste à faire. Il ne résulte nullement de ce que ces problèmes sont éludés dans l'Évangile, qu'il soit impossible ou interdit de les examiner. Ce n'est pas l'examen de ces questions que la révélation a voulu prévenir; elle a voulu seulement que sur ces matières l'esprit humain ne pût trop promptement parvenir à la certitude, et que ces notions devinssent populaires dans un sens

faux ; la solution certaine, par l'inspiration, aurait été accompagnée de périls ; la discussion ne l'est pas. D'où il suit que la foi individuelle peut, sans inquiétude, se livrer à l'examen de ces graves et curieux sujets, et si l'étude en est bien dirigée, il lui restera toujours, quelque croyance qu'elle adopte, un reste ou d'obscurité ou d'incertitude qui prévient le danger.

Et c'est précisément parce que la révélation ne les a point tranchées que ces questions peuvent être débattues avec plus de liberté et nous offrent comme un terrain neutre sur lequel la philosophie et la foi se rencontrent ou dont elles se retirent à leur gré.

CHAPITRE LVII.

Développement et Terme de la Révélation.

La nature des seules preuves que la révélation comporte, les prophéties et les miracles, et le classement que nous venons de faire des vérités révélées selon leur degré de clarté, mènent à quatre conclusions importantes qui jettent un grand jour sur les questions relatives à la méthode de l'Écriture sainte.

I. La révélation a dû procéder par périodes, s'avancer par gradations, et souvent demeurer interrompue pendant des intervalles de diverse durée. C'est à diverses reprises que le témoignage de la rédemption a été diversement rendu, et la voix divine s'est prescrit des temps de silence ³⁶.

Les prophéties n'avaient de valeur, comme preuve, qu'a-

près leur accomplissement, et pour que la prévoyance inspirée ne pût être confondue avec la prévoyance vulgaire, un long intervalle a dû être souvent ménagé entre le jour de l'oracle et celui de la réalisation. Dans cet intervalle encore, la révélation pouvait être suspendue ; les précautions étaient prises, et la foi n'avait qu'à attendre ; la vérité peut toujours être patiente.

Les miracles avaient toujours pour but de commencer la foi et non de la continuer ; il fallait donc, après une période remplie de prodiges, laisser quelque temps la foi à elle-même ; il fallait qu'elle pût se nourrir de ces grands souvenirs en les transmettant, croire sur la parole des ancêtres et appliquer ainsi à la constance de l'espérance religieuse le principe de solidarité et les devoirs qu'il impose.

Ces gradations de la révélation, ces éclipses totales ou partielles de la lumière divine, ont été mesurées sur les besoins, sur la direction de la force religieuse dans les différents siècles.

L'œil est la lumière du corps ; mais la lumière est toujours dispensée, selon la faiblesse de l'organe et selon le besoin de clarté.

Enfin, cette lenteur de la révélation, ces degrés dans l'effusion des pensées divines, ces ménagements de l'esprit de Dieu pour l'esprit de l'homme, ont leur cause cachée dans ce soin vigilant que Dieu s'impose toujours de ne point enfreindre la liberté humaine. Il ne faut jamais oublier que trop de révélation ne laisserait pas assez de liberté.

II. La révélation devait être quelquefois *traditionnelle* ³⁷.

Les époques de miracles commençaient la foi ; elle se continuait par la tradition.

La tradition devenait et son moyen et son épreuve ;

Son moyen : l'enseignement héréditaire de la tradition maintenait la connaissance de la vérité ;

Son épreuve : toute foi traditionnelle est difficile, et ne se soutient que par une attention respectueuse, fidèle, reconnaissante.

Ici encore, la loi de solidarité s'impose avec toute sa sainteté ; c'est en vertu de cette loi seulement que la foi traditionnelle est possible.

III. La révélation devait être souvent *écrite* ³⁸. Elle avait à parcourir, à remplir des siècles : la mémoire humaine n'est pas faite pour tenir tant de siècles présents ; elle avait à consacrer une foule d'enseignements divers : la mémoire humaine est encore moins faite pour les détails et les complications des théories ; enfin, elle devait varier sa morale selon les âges : la mémoire humaine est facilement oublieuse de commandements et de préceptes.

D'ailleurs, on contredit des traditions ; on ne contredit point des écrits ; du moins faut-il autrement s'y prendre.

Enfin la preuve des prophéties exigeait et indiquait une rédaction de la révélation.

Il fallait constater l'antériorité de l'oracle sur l'événement, de la promesse sur la réalisation ; et l'Écriture seule offrait un moyen assez rigoureux, assez en dehors de tout piège, assez au-dessus de tout soupçon ³⁹.

IV. Pour dernier trait, se présente l'idée curieuse que la révélation devait aboutir à se clore elle-même, à faire prononcer une dernière parole ou écrire une dernière ligne qui ne serait suivie d'aucune autre, à tracer le mot : Fin ! au bout d'une de ses pages ⁴⁰.

Quant à la promesse de la rédemption, à l'annonce d'un rédempteur, la révélation s'arrêtait d'elle-même, après avoir attesté l'accomplissement du salut, la venue, la présence, l'œuvre du Sauveur ⁴¹ et ses adieux à notre monde.

Quant à ses miracles, la matière s'épuisait d'elle-même, puisque les miracles ont dû cesser après l'établissement de la foi dans la religiosité humaine.

Ainsi, par la nature même des choses, la révélation, traditionnelle ou écrite, a dû s'arrêter ; l'inspiration a cessé de descendre du ciel, et l'esprit humain est rentré sous les lois ordinaires de la Providence et dans les conditions ordinaires du progrès.

Ceci ne s'est fait que lorsque l'humanité avait de plus la rédemption.

Le mot : *tout est accompli*, est dans une rédemption un mot nécessaire.

D'où il suit que toute révélation, traditionnelle ou écrite, qui se donne pour continue, est une erreur ou une tromperie. La matière manque à une révélation, quand la rédemption est faite et constatée.

Et ici encore nous ne faisons que découvrir un des côtés de l'attention que Dieu met toujours à nous laisser libres ; la liberté humaine ne s'arrangerait pas d'une révélation continue.

Avec la révélation a dû finir tout ce qui lui servait de garantie : toutes les grâces, toutes les facultés extraordinaires, prophéties et miracles, preuves de l'inspiration et qui cessaient avec elle ; idée qui s'accorde parfaitement avec le principe que les miracles ont eu pour but de commencer la foi. Destinés à la faire naître, ils ne pouvaient servir à la faire avancer ; la continuation, la multiplicité de ces merveilles serait une contrainte imposée à la liberté, et une dispense en matière religieuse des devoirs qu'impose la loi de solidarité ; on élèverait chrétiennement ses enfants avec des miracles, au lieu de leçons ⁴².

CHAPITRE LVIII.

Application critique des Preuves de la Révélation.

A ce point de cet ouvrage, il convient de s'arrêter quelques moments pour faire voir avec quelle facilité et quelle justesse ces principes s'appliquent à la Bible, comme le cordeau au champ dont il s'agit d'estimer la moisson.

L'occasion doit se représenter à plusieurs reprises de montrer combien la foi peut, sans risque, se dispenser de l'exégèse. Il suffit de rappeler deux faits que toutes les hardiesses, toutes les découvertes, toutes les arguties de la critique n'ébranleront jamais.

Le premier, que le peuple juif s'est cru le peuple de Dieu, le peuple élu, dépositaire d'une grande espérance religieuse; que cette pensée, cette attente a fait toute sa vie d'intelligence, de moralité et de foi, et que cette vie, si différente de toutes les nationalités de l'antiquité, respire dans l'Ancien Testament depuis Moïse jusqu'à Malachie.

Le second, que la société chrétienne s'est établie, il y a dix-huit siècles, au milieu du monde oriental, et, plus encore, au milieu du monde grec et romain de l'époque, en lisant, d'assemblée en assemblée, comme livres certains et sacrés, les livres qui, aujourd'hui encore, sont donnés pour la révélation chrétienne; l'Ancien Testament⁴³ d'abord, et au sortir de l'époque traditionnelle, le recueil du Nouveau Testament, à mesure qu'il s'est formé.

En un mot, ce que nous nommons actuellement l'Ancien Testament, ce qu'il y a là de traditions, de lois, d'institutions, de rites, de poésie, de morale, tout cela a fait le peuple juif, qui, de siècle en siècle, a dit au monde étonné et

moqueur : J'attends ! Il est tellement vrai qu'il l'a dit, qu'en écoutant bien on l'entend çà et là le dire encore.

Et ce que nous nommons l'Évangile a fait, plus tard, la société chrétienne, qui, reprenant cette publication de la vérité où le peuple précédent l'avait laissée, a dit au monde plus surpris et plus dédaigneux encore : Je n'attends plus, *tout est accompli !*

Or, que trouvons-nous dans l'Ancien Testament ? Tout ce que la nature de Dieu et celle de l'homme exigent dans une révélation : des époques de révélation traditionnelle et des époques de révélation écrite ; des traits de prophétie et l'accomplissement attendu ; des périodes de miracles et la foi laissée à elle-même ; toute une littérature ayant à sa base l'inspiration ; des gradations admirablement ménagées ; partout l'empreinte du siècle contemporain, l'homme partout et Dieu quand il le faut.

Cette encyclopédie juive, où les Juifs puisaient tout, ce livre unique dans le monde est proportionné à ses lecteurs ; il se donne pour divin, et il convient qu'il se restreint à leur portée, qu'il ne leur montre que ce qu'ils peuvent voir. S'il n'est que le produit de l'enthousiasme, d'où vient qu'il n'exagère jamais ?

Enfin ce livre se donne pour divin et non pour définitif ; il s'impose comme une révélation, mais une révélation préparatoire, précédant quelque chose de mieux. Aussi, ce livre arrive tout naturellement à une fin, et s'arrête lorsque les préparatifs de la rédemption sont achevés par la défaite décisive de l'idolâtrie, lorsque le peuple juif ne craint plus le contact du paganisme, lorsqu'il peut marcher parmi les idoles en gardant sa foi. Tout alors est accompli sur Sion ; il reste que tout le soit ailleurs.

Le deuxième tome de la révélation, le Nouveau Testament, ne perd rien à passer par le même creuset ; c'est une révélation également naturelle, pour ainsi dire.

Entre les événements mêmes de la rédemption et les livres où ils sont consignés pour la postérité, est intervenue une période traditionnelle ; il y avait l'Évangile sans les évangiles, l'Église sans les épîtres, et nous avons reconnu que c'était là l'ordre naturel.

A peine la nécessité d'écrire la révélation de la rédemption accomplie s'est-elle fait sentir, qu'elle a été écrite ; cette nécessité est venue dès que la mémoire des faits s'est trop éparpillée, dès que l'impression des exemples s'est trop affaiblie.

De là le double aspect de la révélation chrétienne proprement dite : des livres d'histoire, qui résument les faits ; des livres de théorie, qui, sous la forme directe de lettres, pressent une application fidèle des exemples, une mise en œuvre fidèle des principes.

Livres d'histoire et de théorie, tous sont empreints d'un ineffaçable cachet d'actualité, pour transporter dans le passé un mot du présent.

Les livres historiques sont les écrits d'hommes qui s'efforcent de résumer et d'avoir de la mémoire, pourquoi ? Évidemment parce qu'ils faisaient succéder la révélation écrite à la révélation traditionnelle.

Les livres épistolaires sont les écrits d'hommes qui s'efforcent d'appliquer et d'être actuels et occasionnels ; ils localisent, ils personnalisent, pour ainsi dire, la rédemption.

C'est que les auteurs du Nouveau Testament savaient bien qu'en faisant une première génération de chrétiens, ils les faisaient toutes. La suite dépendait du commencement. Ils frappent le rocher, l'eau vive a jailli et coule encore, abreuvant non ceux qui regardent le flot, mais quiconque vient y puiser.

CHAPITRE LIX.

Spécialité de l'Ancien Testament.

Une remarque importante reste à faire qui explique le caractère extrême de spécialité qu'offre l'Ancien Testament.

La rédemption, par sa nature même, est universelle. (*Voir liv. III, chap. xxx.*)

Il résulte de ce principe, ou, pour parler plus exactement, de ce fait, que la première annonce de la rédemption qui, nous l'avons reconnu, a dû être annoncée, prédite, promise, a été générale (*Voir liv. III, chap. xxxii*); cette promesse appartenait à l'humanité entière; elle n'a rien eu dans l'origine de particulier ni de spécial ⁴⁴.

Il est vrai qu'avec le temps la rédemption, en tout état de cause, serait arrivée à se nationaliser, à se spécialiser; il le fallait, puisque le rédempteur devait être homme, puisque la rédemption devait être un événement humain, un événement dont ce monde serait le théâtre. (*Voir liv. III, chap. xxxi*). Mais cet accomplissement de la rédemption pouvait et devait être disposé de manière à ne lui rien enlever de sa généralité.

Dans sa forme actuelle, qui est celle de l'accomplissement ou de l'institution, dans sa forme chrétienne, la rédemption n'a rien de spécial et de particulier; elle n'est nationale nulle part, ou, si l'on veut, elle l'est partout ⁴⁵.

Dans sa forme précédente, celle d'attente, elle pouvait l'être aussi.

De ces considérations résulte cette conclusion importante, qu'à dater de l'époque d'Abraham, tout est épisode, tout est accident dans la révélation.

Avant Abraham, on ne découvre pas la plus légère trace de particularisme ⁴⁶. Et pourquoi la Providence a-t-elle eu recours à ce moyen extrême, qui a nécessité la constitution de la race de ce grand homme en peuple de Dieu, c'est-à-dire en peuple dépositaire de la vérité religieuse; constitution qui fut l'œuvre de Moïse, et qui a influé sur l'accomplissement de la rédemption au point que ce peuple fait parler à Dieu sa langue et s'attend pendant des siècles à ce que le rédempteur soit un des siens.

Le problème renferme sa solution : c'est qu'il fallait un dépositaire préposé à la conservation de la vérité religieuse, jusqu'au moment où la rédemption pourrait s'accomplir.

Le mosaïsme n'a été qu'une ressource.

Presque tout l'Ancien Testament est donc, par la force même des choses et dans l'intérêt même de la rédemption, accidentel et transitoire; c'est une révélation, mais une révélation périmée; d'où il suit que son importance est infiniment moindre que celle de l'Évangile ⁴⁷.

Devrons-nous délaisser l'Ancien Testament et le rayer, pour ainsi dire, de l'ensemble des révélations divines? Oublier l'Ancien, ce serait promptement oublier le Nouveau, attendu que ce serait rendre le premier incompréhensible ⁴⁸ et le second incroyable. Dans l'Ancien, il n'y aurait plus de signification, et dès lors, pour le Nouveau, il n'y aurait plus de crédibilité.

Les vestibules sont-ils construits devant un temple pour que, le temple achevé, on les détruise? Non, mais pour qu'on les traverse. L'erreur consiste à s'y laisser retenir et à les prendre pour le sanctuaire.

A ces considérations viennent se joindre subsidiairement l'admiration que doivent inspirer les beautés poétiques et morales si abondamment semées dans les livres de l'ancienne alliance, et l'utilité des leçons pratiques qu'ils présentent.

Quelle aurait été la situation de l'humanité, si le particularisme n'était point devenu nécessaire à la rédemption? Que trouverions-nous dans les siècles de l'antiquité, s'il n'y avait là ni Abraham, ni Moïse? et qu'aurait été la révélation si elle n'avait été juive? L'humanité en général se serait vue dans la même situation où le peuple juif se voyait en particulier; comme Israël attendait, l'humanité aurait attendu.

On a su d'abord que le rédempteur serait homme; on a su ensuite qu'il serait juif; au fond, tout ce qui en a été su d'avance se résume en ces deux points, et, du particulier au général, l'attente ne change pas.

Au moment venu, la rédemption aurait été plus facile, n'ayant pas à se désengager des lisières du particularisme mosaïque et à dépouiller une couleur nationale aussi exceptionnelle et tranchée que le judaïsme ⁴⁹.

Est-ce là diminuer la grandeur de la tâche des Abraham et des Moïse, et ternir l'éclat de leur gloire? C'est la relever, car c'est montrer que ces hommes extraordinaires et leurs émules, leurs successeurs, ont sauvé du naufrage la vérité religieuse et rendu possible la rédemption ⁵⁰. Ils ont remporté sur l'erreur une victoire aussi grande et aussi décisive que leur siècle et leurs forces le permettaient..... Selon les images du rêve du patriarche, Israël, luttant avec Dieu, ne pouvait que boiter après son imparfaite victoire; c'est le chrétien seul qui, selon l'énergique expression de l'Évangile, sort de la lutte *plus que vainqueur*.

CHAPITRE LX.

Résumé et Conclusion sur la Révélation.

Il est reconnu que la rédemption ne ravit rien aux créatures, à qui elle est offerte, de leur liberté; puisqu'en violant la liberté, la rédemption irait contre le but même qu'elle veut atteindre et nous rendrait incapables de nous approprier ses fruits. Ce que le fait même de la rédemption ne peut occasionner, la révélation, simple témoignage de la rédemption, ne le fera pas; l'homme demeure libre, en présence de la rédemption, de la rejeter ou d'en profiter; l'homme, en présence de la révélation, demeure libre de l'exploiter ou de la négliger. Ces deux libertés, au fond, se résolvent en une seule, et, quant à la révélation, tout ceci équivaut à dire qu'elle n'a été et ne peut être encore qu'un instrument de science et de sanctification remis à l'homme pour son usage, que chaque génération a employé en son temps, bien ou mal, et transmis avec plus ou moins de fidélité à ses successeurs.

A ce point de vue, il est d'une extrême importance de résumer les découvertes et les définitions du christianisme expérimental au sujet de la révélation.

1. La révélation est le témoignage de la rédemption, témoignage divin d'un Emmanuel et de son œuvre; témoignage humain d'un frère et de sa vie.

2. L'idée d'un Christ étant corollaire de l'idée de Dieu, la révélation est l'histoire de l'idée de Dieu ou de la vraie religion parmi les hommes.

3. Dieu veillant sur le spirituel autant que sur le physique, sa Providence a veillé sur la religion ; d'où il suit que la révélation est la Providence écrite par l'homme et pour l'homme.

4. Dans la Providence, la rencontre des deux activités, celle de Dieu et celle de l'homme, étant continue, il s'ensuit qu'elles se touchent partout dans la révélation, et que faire un triage net de l'une et de l'autre est impossible ; ce qui est de Dieu et de l'homme dans la révélation est donc nécessairement mêlé.

5. L'inspiration, moyen de la révélation, n'a pu arriver à l'esprit humain que par le canal des facultés humaines.

6. L'inspiration a été nécessairement limitée par la liberté laissée dans sa plénitude, par la raison laissée à son œuvre, par la faiblesse du langage humain inférieure à la pensée humaine.

7. La vérité scientifique ne se trouve pas et ne pouvait se trouver dans la révélation, qui contient des erreurs en fait de science.

8. La poésie, dont les images ne doivent pas se prendre à la lettre, est le style le plus ordinaire de l'inspiration.

9. Poétique ou non, l'expression, quoique d'une netteté toujours proportionnée au but, est toujours purement humaine.

10. L'attente d'un rédempteur ayant constitué la vie religieuse, morale et intellectuelle du peuple averti du salut promis, il en est résulté que la révélation constitue sa littérature. Donc, la révélation, dans sa forme, a été juive, toujours divine comme témoignage, mais humaine comme littérature.

11. L'autorité et l'authenticité des livres de l'Écriture sainte ou des diverses parties qui forment l'ensemble actuel de tel ou tel de ses livres, dépendent bien moins du nom des auteurs que de la place donnée à ces livres dans le ca-

non et de l'époque de l'insertion. L'auteur, c'est, en tout cas, le peuple juif.

12. Enfin, la révélation, dans ses développements gradués, est toujours de son siècle quant à ses formes.

De ces principes et de ces faits résulte la règle fondamentale de l'intelligence de l'Écriture : la Bible n'est pas la révélation ; mais la révélation est dans la Bible ⁵¹.

Cette règle seule élève la Bible à sa véritable hauteur et force à lui attribuer les trois marques qu'elle doit, comme livre sacré, présenter à l'attention du monde : d'être le seul livre universel, — le seul livre inépuisable, — le seul livre irréfutable.

La Bible est le livre universel.

Si la révélation est dans la Bible, à qui de l'y chercher ? A chacun, et chacun doit pouvoir y trouver *sa* révélation, c'est-à-dire le témoignage de *sa* rédemption, un témoignage qui suffise à son progrès, à son salut, à son retour vers Dieu ⁵².

Si la Bible est forcément lettre close pour un seul homme ; si un seul homme, sans qu'il y ait de sa faute, y cherche en vain la part de lumière dont son âme a besoin ; si un seul homme, ouvrant son oreille, n'y entend point la voix de Dieu qui y parle, la rédemption n'est pas universelle, puisque son témoignage ne l'est pas ; ce qui est à la fois antidiivin et antihumain.

Nier l'universalité de la Bible ou, ce qui revient au même, sa clarté suffisante pour chacun, ce n'est pas nier la révélation, mais la rédemption.

La Bible est le livre inépuisable.

Il est naturel que la révélation ne puisse être épuisée par l'esprit humain, malgré sa forme humaine ; c'est qu'elle participe de l'infini dont elle émane ; elle serait œuvre de l'homme, si les hommes en trouvaient le fond. Ce caractère

est donc un de ceux qui prouvent la divinité de la révélation ⁵³.

Il faut reconnaître qu'elle est inépuisable, non-seulement parce que la science est loin d'avoir dit son dernier mot sur l'ensemble, sur le contenu et sur la forme des livres sacrés, et parce qu'il est impossible de prévoir quand elle parviendra à le dire et à considérer l'étude de la Bible comme achevée; mais surtout elle est inépuisable pour la piété, la foi, l'usage pratique, et il importe peu que la science y trouve toujours matière à dispute, pourvu que la religiosité y trouve toujours matière à progrès ⁵⁴.

Ceci provient de deux causes : d'abord de ce que la révélation est, nous venons de le voir, la vérité suffisante pour l'humanité; or, la vérité est nécessairement inépuisable.

Ensuite, la forme que la vérité affecte dans la Bible permet de la creuser toujours de plus en plus; à côté de ce qui est dit, il y a un sous-entendu immense où la foi et la raison plongent sans toucher le fond.

Enfin la Bible est le seul livre irréfutable ⁵⁵, en ce sens que les réfutations n'atteignent jamais que la forme, dès que ses livres sont admis comme révélation, c'est-à-dire comme témoignage de la rédemption. Le fond en est toujours sauf, si, en convenant que la Bible n'est pas la révélation, vous reconnaissez que la révélation est dans la Bible.

Ce principe conduit à innocenter pleinement la critique sacrée; il en résulte qu'elle n'a prise que sur la partie humaine de la Bible; elle réfute l'homme. Et qu'importe? elle ne réfute pas Dieu.

La Bible, commentée en grand, est l'affaire de la foi; commentée en détail, elle est l'affaire de la science.

La ligne de partage entre l'ensemble et les détails, entre la foi et la science, varie pour chacun, et cette ligne, tout chrétien fidèle emploie sa vie à la tracer.

Et, sous les divers rapports indiqués, voici la division spirituelle de la Bible :

1. Époque antérieure à Abraham : Universalisme et traditions ; l'humanité, peuple de Dieu.
2. Époque d'Abraham : Institution du particularisme ; une famille, une race choisie.
3. Époque de Joseph : Tentative de retour à l'universalisme par la fusion de l'élément religieux, Israël, et de l'élément intellectuel, l'Égypte ; tentative que fait échouer le progrès de l'idolâtrie.
4. Époque de Moïse et de Josué : Établissement d'un particularisme national.
5. Époque des Juges : Temps héroïques et fédéraux d'Israël, ou la loi laissée à elle-même.
6. Époque de David et de Salomon : Monarchie ; essai de maintien de l'unité religieuse par l'unité politique.
7. Époque des Prophètes : Lutte contre l'idolâtrie, par la prééminence donnée dans la religion à l'élément moral sur l'élément cérémoniel.
8. Époque de la captivité de Babylone : Chute définitive de l'idolâtrie.
9. Époque de la restauration d'Israël : Pur théisme et silencieuse attente du Messie.
10. Évangile et Rédemption.

FIN DU LIVRE CINQUIÈME.

NOTES DU LIVRE V.

1. *L'Église est le corps de Christ.* Éph., I, 22; Col. I, 24. *Vous êtes le corps de Christ.* 1 Cor., XII, 27; et que la solidarité humaine soit ce qui rendait une église, une société, une communion des croyants indispensable, saint Paul l'enseigne formellement, quand il dit : *Quoique nous soyons plusieurs, nous ne sommes qu'un corps en Christ, tous réciproquement membres les uns des autres.* Rom., XII, 5.

2. *Vous êtes morts au péché et vous vivez pour Dieu en Notre Seigneur Jésus-Christ.* Rom., VI, 11. *Que ceux qui vivent ne vivent plus pour eux-mêmes, mais pour celui qui est mort et ressuscité pour eux.* 2 Cor., V, 15. *Ce n'est plus moi qui vis, c'est Christ qui vit en moi.* Gal., II, 20.

3. *Le royaume des cieux est semblable à du levain qu'une femme prend et qu'elle met parmi trois mesures de farine, jusqu'à ce que toute la pâte soit levée.* Matt., XIII, 33; Luc, XIII, 21. *Toutes choses sont à vous, soit Paul, soit Apollos, soit Céphas, soit le monde, soit la vie, soit la mort, soit les choses présentes, soit les choses futures, toutes choses sont à vous, et vous êtes à Christ, et Christ est à Dieu.* 1 Cor., III, 21. *On nous considère comme n'ayant rien, et nous possédons toutes choses.* 2 Cor., VI, 10. *La piété sert à tout.* 1 Tim., IV, 8. *Christ est ma vie.* Phil., I, 21; Col., III, 4. *Je puis tout par Christ qui me fortifie.* Phil., IV, 13. *Que tout ce qui est véritable, tout ce qui est bienséant, tout ce qui est juste, tout ce qui est pur, tout ce qui est aimable, tout ce qui donne une*

bonne renommée, en un mot, tout ce qui est vertueux et digne de louange soit l'objet de vos pensées. Phil., IV, 8.

4. *Bienheureux sont les pauvres en esprit ! car le royaume des cieux, le règne de la vérité est à eux ! Matt., V, 3. Jésus tressaillit de joie en lui-même, et dit, lorsque les soixante-dix disciples vinrent lui raconter les premiers triomphes de sa doctrine sur les cœurs : Je te rends grâce, mon Père, Seigneur du ciel et de la terre, de ce qu'ayant caché ces choses aux savants et aux sages, tu les as révélées aux enfants, tu l'as voulu ainsi dans ta bonté. Luc, X, 21.*

5. *Cherchez premièrement le royaume des cieux (la vraie religion chrétienne) et sa justice, et toutes choses vous seront données par-dessus. Matt., VI, 33. Venez à moi, vous qui êtes travaillés et chargés, et je vous soulagerai, et vous trouverez le repos de vos âmes ; mon joug est aisé, mon fardeau est léger, a dit le Christ. Matt., XI, 28—30. Ses commandements ne sont point pénibles. 1 Jean, V, 3. Et le Seigneur, à toutes les prières, à toutes les craintes de notre faiblesse, répond : Ma grâce te suffit. 2 Cor., XII, 9. Dieu ne demande pas ce qu'on n'a point. VIII, 12.*

6. *Toutes choses concourent ensemble au bien de ceux qui aiment Dieu. Rom., VIII, 28. C'est aimer Dieu que de garder ses commandements. 1 Jean, V, 3.*

Quand nous aimons nos frères, nous connaissons que nous sommes passés de la mort à la vie. 1 Jean, III, 14. Si c'est ainsi (dans la rédemption) que Dieu nous a aimés, nous devons aussi nous aimer les uns les autres. IV, 11. Que tout ce que vous faites se fasse avec charité. 1 Cor., XVI, 14.

Aimez-vous les uns les autres ; celui qui aime accomplit la loi. Rom., XIII, 8. Elle est toute renfermée dans ce seul précepte : Aime ton prochain comme toi-même. Gal., V, XIV. La loi royale (c'est-à-dire principale) de l'Écriture est : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. Celui qui n'a point fait miséricorde sera jugé sans miséricorde ; mais la miséricorde a la gloire d'empêcher la condamnation. Jac., II, 8—15.

7. *Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix; je ne vous la donne pas telle que le monde la donne. Jean, XIV, 27. Ne vous inquiétez de rien, faites connaître vos besoins à Dieu, et la paix de Dieu, qui surpasse toute intelligence, gardera vos cœurs et vos esprits en Jésus-Christ. Phil., IV, 6—7. La piété, avec le contentement d'esprit, est un grand gain. 1 Tim., VI, 6.*

8. *Que Christ habite dans vos cœurs par la foi. Éph., III, 17. Il n'y a qu'un seul Dieu qui est en vous tous. IV, 6. Sanctifiez dans vos cœurs le Seigneur votre Dieu. 1 Pierre, III, 15. Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu? 1 Cor., III, 16; 2 Cor., VI, 16.*

9. *Puisque vous savez ces choses, vous serez bienheureux, pourvu que vous les pratiquiez. Jean, XIII, 17. Celui qui écoute cette parole et ne la met pas en pratique est semblable à un homme qui regarde son visage dans un miroir, et après s'être contemplé oublie aussitôt ce qu'il est; mais celui qui aura considéré avec attention et qui n'est point de ceux qui écoutent pour oublier, mais de ceux qui mettent en pratique les commandements, trouvera son bonheur dans ce qu'il aura fait. Jac., I, 23—25. (Voir liv. VI, chap. LXXI, note 83.)*

10. *Que le Dieu de paix lui-même vous sanctifie parfaitement, et que tout ce qui est en vous, l'esprit, l'âme et le corps, soit conservé irrépréhensible pour l'avènement de Notre Seigneur Jésus-Christ. 1 Thess., V, 23.*

11. (Voir liv. I, chap. xv et note 57; chap. xvi, note 61). L'immortalité est intéressée dans les questions relatives à la résurrection, au point que saint Paul se sert souvent des deux mots comme de synonymes, et qu'à travers toute son admirable exposition de la certitude de la vie future dans son épître aux Corinthiens, il rattache les deux idées l'une à l'autre au point de les rendre, sinon identiques, du moins inséparables. *Comment, demande-t-il, quelques-uns d'entre vous disent-ils qu'il n'y aura point de résurrection? 1 Cor., XV, 12. Tel est son point de départ, et il s'élance à prouver la vie immortelle.*

12. (Voir liv. I, chap. xv et note 56 ; liv. V, chap. LVI, et note 33 et 35.) Quelques traits sont douteux, et il est difficile de se prononcer entre le sens littéral ou allégorique ; tels sont ces deux passages de saint Paul aux Galates : *Si quelqu'un vous annonce un autre évangile, fût-ce un ange du ciel, qu'il soit anathème ! Gal., I, 8. Vous me reçûtes comme un ange du ciel, comme Jésus-Christ lui-même. IV, 14.* Mais les premiers textes auxquels cette note renvoie sont positifs.

13. (Voir liv. II, chap. xxv et les notes 39 à 49.) Il est d'autant plus remarquable que l'Évangile ne soulève, pas même par l'allusion la plus distante, le problème métaphysique de la prière, que Jésus lui-même indique, dans le sermon sur la montagne, l'objection fondamentale que l'incrédulité ou une foi erronée oppose sans cesse au devoir et au bonheur de prier : *Votre Père céleste sait de quoi vous avez besoin avant que vous le lui demandiez. Matt., VI, 8.*

14. La Genèse avait enseigné que *Dieu créa un homme et une femme, Gen., V, 2*, et saint Paul dit : *Dieu a fait d'un seul sang tout le genre humain. Act., XVII, 26. Il y a un seul Dieu, père de tous. Éph., IV, 6.* La même idée est exprimée dans l'épître aux Hébreux, de la même manière indirecte comme simples prémisses d'un argument : *Il n'y a point de famille qui n'ait quelqu'un pour auteur ; celui qui est l'auteur de toutes, c'est Dieu. Hébr., III, 4.*

15. Les apôtres, loin de pouvoir considérer comme destinés à eux seuls les enseignements particuliers de leur divin maître, avaient reçu de lui cet ordre, qui était aussi un encouragement : *Ce que je vous dis dans les ténèbres, dites-le en plein jour ; ce que je vous dis à l'oreille, prêchez-le du haut des terrasses des toits. Matt., X, 27.*

16. (Voir liv. III, chap. xxxvi, note 62 et suivantes.) Ce silence sur la polygamie est d'autant plus remarquable, que la question des devoirs des époux, même en cas de mariages mixtes, c'est-à-dire dont les conjoints sont chrétiens et païens, est souvent

abordée, et que celle de la prééminence de l'homme et de la soumission de la femme est clairement tranchée. La polygamie n'est attaquée qu'indirectement. *Une femme, qui est sous la puissance d'un mari, est liée par la loi à son mari tant qu'il est vivant.* Rom., VII, 3. *Le corps de la femme n'est point en sa puissance, mais en celle du mari; de même le corps du mari n'est point en sa puissance, mais en celle de la femme. Le mari infidèle (non chrétien) est sanctifié par la femme fidèle (chrétienne), et la femme infidèle est sanctifiée par le mari fidèle.* 1 Cor., VII, 4—14. *Les maris doivent aimer leurs femmes comme leur propre corps.* Éph., V, 28. Col., III, 19. *Que les femmes avancées en âge apprennent aux jeunes femmes à aimer leurs maris et leurs enfants.* Tite., II, 4. *Vous, maris, conduisez-vous avec prudence envers vos femmes, et montrez-leur beaucoup d'égards.* 1 Pierre, III, 7.

Le mari est le chef de la femme. Que la femme respecte son mari, Éph., V, 23—33, *et lui soit soumise, comme cela se doit selon le Seigneur.* V, 22; Col., III, 18; 1 Pierre, III, 1.

Dans les matières de religion, dans les doutes et les scrupules, l'Évangile exige des femmes de montrer à leur mari la même déférence. *Que si les femmes veulent s'instruire sur quelque chose, elles interrogent leurs maris dans la maison.* 1 Cor., XIV, 35. *Je ne permets à la femme, dit saint Paul, ni d'enseigner ni de prendre aucune autorité sur son mari en matière de religion; il faut qu'elle se tienne dans le silence sur ces objets.* 1 Tim., II, 12.

Cette supériorité d'une part, et cette déférence de l'autre, font, selon l'Évangile, partie du plan même du Créateur, comme le montre l'antériorité de création. *L'homme est l'image et la gloire de Dieu; mais la femme est la gloire de l'homme; en effet, l'homme n'a pas été tiré de la femme, mais la femme a été tirée de l'homme, et l'homme n'a pas été créé pour la femme, mais la femme a été créée pour l'homme.* 1 Cor., XI, 7—9. *Adam fut créé le premier et Ève ensuite.* 1 Tim., II, 13.

Saint Paul d'ailleurs s'élève contre des *imposteurs pleins d'hypocrisie, qui défendront de se marier*, 1 Tim., IV, 3, et il le pouvait sans contredire ses conseils sur les dangers et les peines du mariage dans les temps de persécution; conseils donnés à cause, dit-il, *des afflictions présentes*; (comme au moment de la ruine

de Juda, Dieu défendait le mariage à Jérémie par le même motif, Jér., XVI, 2) 1 Cor., VII, 26. Dans l'épître aux Hébreux on lit cette exhortation : *Que le mariage soit honorable pour tous, et que le lit conjugal soit pur*, Héb., XIII, 4... de sorte que, même en imposant à tous, et notamment aux célibataires, le respect du mariage, l'Évangile se tait sur la polygamie.

17. Il est dit : *Enfants, obéissez à vos pères et mères, selon le Seigneur; car cela est juste*, et le précepte du Décalogue : *Honore ton père et ta mère*, est rappelé avec cette remarque, que ce commandement est le premier auquel cette promesse ait été attachée : *afin que tu sois heureux et que tu vives longtemps sur la terre*. Éph., VI, 1—2; Col., III, 20. Aux pères de famille il est dit : *Vous, pères, n'aigrissez point, n'irritez point vos enfants, de peur qu'ils ne perdent courage; mais élevez-les en les corrigeant et les instruisant selon le Seigneur*. Éphes., VI, 4; Col., III, 25. Le droit de châtier ses enfants est indirectement reconnu : *Quel est l'enfant que son père ne châtie point?* Héb. XII, 7. Dans ces textes, il ne s'agit que de tendresse paternelle et d'obligations filiales, et l'éducation même n'est assujettie qu'à des conseils de prudence, de douceur et à un esprit de piété, non à des règles disciplinaires.

18. L'extrême inégalité du partage des fortunes était universelle dans l'antiquité, et la Judée ne faisait nullement exception. La parabole du mauvais riche et de Lazare, empruntée comme toutes celles de l'Évangile aux mœurs du temps, en offre le hideux tableau; d'un côté, l'excursive opulence *vêtue de pourpre et qui se traite magnifiquement tous les jours*, et de l'autre, à sa porte, l'excursive misère, escortée de la maladie, sa compagne ordinaire, et qui n'obtient pas même, *pour se rassasier, les miettes de la table du riche*. Luc, XVI, 19—21. Comme toujours, ces grandes richesses étaient un dangereux obstacle au progrès de la piété, aux grandes vocations religieuses. Le Christ a dit : *Qu'il est difficile que ceux qui se confient dans leurs richesses entrent dans le royaume du ciel; c'est-à-dire deviennent mes disciples, suivent ma doctrine*, et il emploie une expression proverbiale pour donner plus de force à cette remarque : *Il est plus aisé qu'un chameau passe par*

le trou d'une aiguille, qu'il ne l'est qu'un riche entre dans le royaume de Dieu. Matt., XIX, 23—24; Marc, X, 24—25; Luc, XVIII, 24—25. Quant à la manière d'acquérir, les censures les plus vives sont prononcées : *Voici, le salaire dont vous, riches, dépouillez ceux qui ont moissonné vos champs, crie contre vous, et les cris de ces moissonneurs sont montés au Seigneur des armées.* Jac., V, 4. Quant à la vanité des richesses, il est dit : *Ne vous amassez pas des trésors que les vers et que la rouille consomment.* Matt., VI, 19. *Que servirait-il à un homme de gagner tout le monde, s'il fait la perte de son âme?* Matt., XVI, 26; Marc, VIII, 36; Luc, IX, 25. *Malheur à vous, riches! parce que vous avez déjà reçu votre consolation!* Luc, VI, 24. *L'amour des richesses est présenté comme la racine de toutes sortes de maux,* 1 Tim., VI, 10; l'abondance des aumônes comme la preuve de l'amour de Dieu et le seul moyen de donner une véritable valeur à de périssables trésors : *Si quelqu'un possède les biens de ce monde et que, voyant son frère dans le besoin, il lui ferme ses entrailles, comment l'amour de Dieu demeurerait-il en lui?* 1 Jean, III, 17. *Recommande aux riches d'être riches en bonnes œuvres et de s'amasser ainsi un trésor placé sur un fond solide,* 1 Tim., VI, 18, *un trésor impérissable dans le ciel.* Luc, XII, 33... Mais le point de vue moral seul est traité.

Les traitements que subissaient les débiteurs insolvable n'étaient pas moins affreux parmi les Juifs que chez les peuples païens, quoique Moïse, dans ses lois, y eût apporté tous les adoucissements que son siècle comportait. Lév., XXV, 35—43. La dure cupidité des riches avait, depuis longtemps, franchi ces entraves et usurpé le droit des mauvais traitements, comme les prophètes le leur reprochent. Amos flétrit les abominables calculs des riches qui, au moyen de prêts peu considérables, réduisaient leurs frères en esclavage : *Nous achèterons les pauvres avec peu d'argent, et ceux qui sont dans l'indigence pour une paire de souliers.* Amos, II, 6; VIII, 6. *Voici ce que dit l'Éternel : Vous avez profané mon nom, quand vous avez rappelé vos esclaves et vos servantes que vous aviez mis en liberté (selon la loi, Deut., XV, 12), et que vous les avez contraints à rentrer en servitude.* Jér., XXXIV, 16. Au temps de l'Évangile, le débiteur pouvait être vendu comme esclave, lui, sa

femme, ses enfants et tout ce qu'il possédait, afin que la dette fût payée, Matt., XVIII, 25 ; il était exposé à toutes sortes de sévices, XVIII, 28, jeté en prison, XVIII, 30, et commis à la garde de durs geôliers, Matt., XVIII, 25—28—30 et 35, jusqu'à ce qu'il eût payé tout ce qu'il devait. En présence de ces coutumes cruelles, la générosité à prêter est recommandée avec force : Ne vous détournez point de celui qui veut emprunter de vous. Matt., V, 42. Si vous ne prêtez qu'à ceux de qui vous espérez être payés, quel gré vous en saura-t-on, puisque les pécheurs prêtent aux pécheurs pour en recevoir la pareille ? Pour vous, prêtez sans espérer qu'on vous rende ; alors votre récompense sera grande. Luc, VI, 34—35. Et la question sociale, judiciaire, législative, est laissée de côté.

Les héritages, chez les Juifs, se partageaient également entre les fils du défunt, avec cette restriction, que le fils aîné recevait une double part ; cette coutume devait rendre souvent les partages plus difficiles et les altercations plus vives : telle était cependant la sage fermeté avec laquelle le Christ évitait de s'immiscer dans les questions sociales et d'usurper les fonctions publiques, même celles de simple arbitre, qu'un de ses disciples lui ayant dit un jour du milieu de la foule : *Maître, commande à mon frère de partager avec moi justement notre héritage, Jésus répondit : Mon ami, qui m'a établi pour être votre juge, votre arbitre et faire vos partages ? Luc, XII, 14.*

19. La manière dont l'Évangile s'explique sur l'esclavage est digne d'une grande attention : *Que chacun, dit saint Paul, demeure dans l'état où il était quand il a été appelé, c'est-à-dire, quand il est devenu chrétien. As-tu été appelé, étant esclave ? Ne te fais point de peine de la servitude. 1 Cor., VII, 20—22. Ainsi, l'Évangile recommande à l'esclave de se résigner à sa situation, et ne permet pas que l'on abuse de l'égalité chrétienne pour s'élever au-dessus de sa condition : Que ceux qui ont des fidèles pour maîtres ne les méprisent point, sous prétexte que ce sont leurs frères, 1 Tim., VI, 2, et saint Paul, sans l'autorisation de Philémon, ne veut point retenir l'esclave Onésime : Je n'ai rien voulu faire, lui écrit-il, sans ton avis. Philém., 14. Les devoirs de l'esclave sont imposés de la manière la plus positive : Esclaves, obéis-*

sez avec crainte et tremblement, dans la simplicité de votre cœur et comme à Christ, à ceux qui sont les maîtres selon la chair, ne les servant pas seulement lorsqu'ils ont l'œil sur vous, comme si vous ne pensiez qu'à plaire aux hommes, mais faisant de bon cœur la volonté de Dieu comme serviteurs de Christ. Servez-les avec affection, comme servant le Seigneur et non les hommes. Eph., VI, 5—8; Col., III, 22—23. Que les esclaves soient soumis à leurs maîtres; qu'ils leur complaisent en toutes choses; qu'ils ne soient point contredisants; qu'ils ne dérobent rien; qu'ils donnent en toute chose des preuves d'une entière fidélité; Tite, II, 9—10. Et même l'Évangile exige que ce respect, cette docilité, soient témoignés, non-seulement à ceux parmi les maîtres qui sont bons et équitables, mais aussi à ceux qui sont d'une humeur difficile. 1 Pierre, II, 18.

Est-ce donc dédain de la liberté ou manque de pitié pour la servitude? Nullement. D'un côté, saint Paul dit à l'esclave : *Si tu peux être affranchi lorsque tu entres dans l'église, profite de l'occasion*, 1 Cor., VII, 21; de l'autre, les obligations des maîtres envers les serviteurs sont tracées avec la même force : *Vous, maîtres, faites aussi votre devoir envers vos esclaves; ne vous emportez pas contre eux; rendez à vos serviteurs ce que demandent la justice et l'équité*. Eph., VI, 9; Col., IV, 1.

Pourquoi donc ce grand et déplorable fait social de l'antiquité est-il ainsi accepté par l'Évangile? Saint Paul va nous en instruire : *Que tous ceux qui sont sous le joug de la servitude regardent leurs maîtres comme dignes de toute sorte d'honneur, de peur qu'on ne blasphème le nom de Dieu et sa doctrine*, 1 Tim., VI, 1, et les vertus recommandées aux esclaves sont appuyées du motif de *faire honorer partout la doctrine de Dieu notre Sauveur*. Tite, II, 10.

A ces leçons indispensables de résignation et de charité, l'Évangile ajoute le plus puissant correctif, d'un immanquable effet dans un avenir plus ou moins éloigné, selon que les hommes voudront être plus ou moins chrétiens, savoir : l'entière et complète égalité du maître et de l'esclave dans l'Église de Christ et sous le jugement de Dieu : *L'esclave appelé par le Seigneur et disciple de l'Évangile est l'affranchi du Seigneur*. 1 Cor., VII, 22. En conséquence, l'esclave Onésime est le frère du grand apôtre des Gen-

tils ; *reçois-le comme moi-même*, écrit-il à Philémon ; Philém., 12—16. *Vous êtes tous enfants de Dieu par la foi en Jésus-Christ ; il n'y a plus ni esclave, ni libre.* Gal., III, 26—28 ; Col., III, 11. *Sachez que chacun, soit esclave, soit libre, sera récompensé par le Seigneur selon le bien qu'il aura fait ;* aux possesseurs d'esclaves il est dit : *Votre maître et le leur est au ciel, qui n'a point égard à la condition des personnes ;* Eph., VI, 8—9, et ces nouveaux principes d'égalité se retrouvent jusqu'au milieu des allégories de l'Apocalypse ; Apo., VI, 15 ; XIII, 16 ; XIX, 18.

20. Le Christ accepte le gouvernement de fait, et c'est précisément pour laisser la question sur le terrain des faits et pour éviter de la transporter sur celui du droit, qu'il s'en réfère à l'argument, si admirable dans sa simplicité et que la plus cauteleuse dialectique ne pouvait réussir ni à fausser ni à compliquer : *Montrez-moi la monnaie avec laquelle on paye le tribut ; de qui sont cette inscription et cette effigie ! de César ? Rendez donc à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu.* Matt., XXII, 21 ; Marc, XII, 17 ; Luc, XX, 25. Il répond à Pilate que le pouvoir dont il est revêtu lui est *donné d'en haut*, et il faut se souvenir que toutes les tyrannies de l'antiquité allaient jusqu'au droit absolu de vie et de mort : *Ne sais-tu pas*, dit Pilate à Jésus, *que j'ai le pouvoir ou de te crucifier ou de te délivrer.* Jean, XIX, 10—11. Saint Paul, docile à ce divin exemple, déclare qu'il *n'a rien fait contre César et en appelle à César.* Act., XXV, 8—11. Cette conduite était conforme aux préceptes qu'il avait donnés : *Que toute personne soit soumise aux puissances supérieures ; car il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu et celles qui subsistent ont été établies de Dieu. Il faut donc être soumis, non-seulement par crainte de la punition, mais par un motif de conscience. Rendez donc à tous ce qui leur est dû, le tribut à qui vous devez le tribut ; les impôts à qui vous devez les impôts ; la crainte à qui vous devez la crainte ; l'honneur à qui vous devez l'honneur.* Rom., XIII, 1—5—7 ; Tite, III, 1 ; 1 Pierre, II, 13—17. Aussi, saint Paul commande qu'il se fasse des prières dans le culte public pour les rois et les personnes élevées en dignité. 1 Tim., II, 1.

21. L'Évangile contient un mot d'éloge, un seul, pour le cou-

rage guerrier fondé sur la foi ou la confiance en Dieu : Que dirai-je encore, ajoute l'auteur sacré, de ceux qui *par la foi ont été vaillants à la guerre et ont mis en fuite les armées des étrangers?* Hébr., XI, 34. De la guerre même il n'est pas dit un mot.

22. Saint Matthieu rapporte le suicide de Judas, Matt., XXVII, 5, et saint Pierre le rappelle dans le discours par lequel il propose à ses collègues de donner un successeur au traître ; ni l'évangéliste dans son récit, ni l'apôtre dans son allocution, ne flétrissent cet acte de désespoir ; le mot simple et terrible qui termine la prière des apôtres au moment de l'élection, n'est nullement relatif à la mort de Judas, mais à sa défection... *Ce ministère, est-il dit, auquel il a renoncé pour s'en aller dans son lieu*, Act., I, 25, c'est-à-dire, pour suivre sa destinée et subir sa condamnation.

23. Ainsi lorsque Moïse tenta une première fois de délivrer ses frères de la servitude de l'Égypte, Ex., II, 11, Israël n'était point mûr pour la liberté : *Il pensait que ses frères comprendraient que Dieu se servirait de lui pour les délivrer ; mais ils ne le comprirent pas*, Act., VII, 25 ; c'était trop tôt ; quarante ans plus tard, le moment était venu. VII, 30.

24. *Celui qui n'a pas soin des siens et particulièrement de ceux de sa famille, a renoncé à la foi*, 1 Tim., V, 8, et le Christ, en censurant l'hypocrisie des pharisiens et leurs fallacieuses interprétations de la loi, ne tolère point que, sous prétexte de consécration religieuses, on se dispense d'assister ses parents : *Vous dites que celui qui aura dit à son père ou sa mère : Ce dont j'aurais voulu vous assister est consacré à Dieu* (comme corban, c'est-à-dire, comme don offert et consacré à Dieu, dont je ne puis plus disposer pour quelque usage que ce soit), *est dispensé ; vous ne lui permettez pas de rien faire pour son père et sa mère, et vous anéantissez ainsi le commandement de Dieu*. Matt., XV, 5—6 ; Marc, VII, 11—13.

25. C'est ainsi que saint Paul entend l'égalité des biens : *Je ne veux pas que pour soulager les autres, vous soyez dépouillés ; mais je voudrais que, pour maintenir l'égalité, votre abondance d'aujourd-*

d'hui suppléât à leur disette, afin qu'une autre fois leur abondance suppléât à votre indigence, et qu'ainsi les choses fussent égales. 2 Cor., VIII, 13.

26. Le nécessaire est ainsi défini dans l'Évangile : *Pourvu que nous ayons de quoi nous nourrir et nous couvrir, cela doit nous suffire. 1 Tim., VI, 8.* Le mot *couvrir*, selon sa vraie signification, désigne à la fois le vêtement et l'abri. Saint Jacques y ajoute l'idée du foyer : *Si l'un de nos frères ou l'une de nos sœurs manque du nécessaire, et qu'on leur dise : Allez en paix, allez vous chauffer et vous rassasier, de quoi cela servira-t-il? Jac., II, 16.*

27. Jésus, pour se faire reconnaître comme le Messie par les disciples de Jean-Baptiste, leur donne, outre le signe des miracles, ce signe plus touchant : *L'Évangile est annoncé aux pauvres; Matt., XI, 5; Luc, VII, 22.* Dans la synagogue de Nazareth, en s'appliquant un des tableaux prophétiques d'Ésaïe, Ésa., LXI, 1, Jésus avait annoncé le règne de Dieu de la même manière, Luc, IV, 18, et les apôtres avaient marché sur les traces du maître : *Considérez, mes frères, que parmi vous qui avez été appelés, il n'y a pas beaucoup de puissants et beaucoup de nobles. 1 Cor., I, 26.*

28. Des fidèles de l'Église primitive, il est dit : *Aucun d'eux ne manquait du nécessaire. Act., IV, 34.* Mais, hélas ! à quelle communauté chrétienne ne serait-il pas juste d'adresser aujourd'hui le reproche de saint Jean à l'Église d'Éphèse : *J'ai une censure à te faire : c'est que tu as abandonné ta première charité. Apo., II, 4.*

29. (Voir liv. I, chap. XVI, note 62.) L'Évangile parle, sur l'union de l'âme et du corps, le simple langage ordinaire de tous les peuples, celui qui représente le corps comme le domicile, le réceptacle, la demeure de l'âme qui s'y trouve en quelque sorte renfermée pendant la vie : *Ne vous troublez point*, dit saint Paul, aux amis d'Eutyche, *son âme est en lui. Act., XX, 10*, et qui en sort par la mort : *Son âme revint*, dit saint Luc, au sujet de la résurrection de la fille de Jairus. Luc, VIII, 55.

30. Les lois de Moïse prononcent la peine de la lapidation, celle du sacrilège, contre les *nécromanciens* proprement dits, c'est-à-dire les devins qui s'attribuaient le prétendu pouvoir de faire paraître et répondre les morts. Lév., XX, 27. Ce genre de divination est flétri par le législateur aussi bien que tous les autres, comme une impiété et une idolâtrie. XIX, 31; Deut., XVIII, 11. Il est vrai que l'interdiction d'évoquer les morts prouve seulement, non qu'il n'existe aucune relation entre ce monde et l'autre, mais que le pouvoir d'amener ces relations ne peut être usurpé par l'homme. Deux passages, l'un de Job, l'autre de l'Ecclésiaste, sont bien plus explicites : *Ses fils (de celui qui n'est plus) prospèrent, et il n'en sait rien, ou ils tombent dans la misère, et il ignore ce qui les concerne.* Job., XIV, 21. *Les morts ne savent rien, et on n'espère plus rien de leur amour, on ne craint plus leur haine ou leur jalousie, et ils n'ont plus de part au monde ni à rien de ce qui se fait sous le soleil.* Ecc., IX, 5—6.

Mais le Nouveau Testament ne contient pas sur ce sujet une ligne dont on puisse déduire la moindre conséquence positive. La présence de Moïse et d'Élie sur le Thabor (Voir liv. II, chapit. XXIII, note 31) est un fait complètement exceptionnel, même dans l'ordre des miracles de l'Évangile; et sur le Thabor, Moïse et Élie n'ont de rapports qu'avec le Christ, et non avec les disciples. Il semble que les anges (Voir liv. I, chap. xv, note 56), plutôt que nos frères déjà rappelés de cette vie, ont quelque connaissance des choses de notre monde : *Il y aura de la joie dans le ciel, parmi les anges de Dieu, pour la conversion d'un seul pécheur, a dit le Christ.* Luc, XV, 10. Le mystère de la piété a été vu, c'est-à-dire connu des anges, 1 Tim., III, 16, et quelques traits vagues des épîtres permettraient, en les précisant, de conclure dans le même sens. Saint Paul emprunte aux jeux du cirque une magnifique image; on réservait, dans ces fêtes sanglantes, les *derniers* des captifs ou des victimes pour les exposer sans armes à la dent des bêtes féroces, et il semble, dit l'apôtre, que Dieu nous a placés, nous apôtres, au dernier rang des hommes, comme des gens dévoués à la mort, nous donnant en spectacle à l'univers, aux anges et aux hommes. 1 Cor., IV, 9. La sagesse de Dieu, qui agit en une infinité de manières différentes, est manifestée par l'Église

aux Principautés et aux Puissances (c'est-à-dire, aux ordres, aux légions des anges), *dans les cieux les plus élevés*. Eph., III, 10. Le seul texte où les âmes des justes sont représentées comme assistant du haut des cieux aux luttes des fidèles sur la terre, offre aussi une image prise de l'appareil des jeux olympiques : *Nous donc, environnés d'une si grande nuée de témoins*, comme les athlètes du cirque, *dé faisons-nous des entraves du péché et courons avec constance dans la carrière*. Hébr., XII, 1—2. Ces témoins sont les justes dont le chapitre précédent rappelle la foi. Mais il est difficile de presser les termes de ce passage où tout est figuré au point que le Christ, dans le verset qui suit, est représenté comme le juge assis à l'extrémité de la lice prêt à couronner les vainqueurs : *Courons*, est-il dit, *ayant les yeux sur Jésus, le rémunérateur de la foi*.

51. (Voir liv. II, chap. XXIII et les notes.) Le silence de l'Évangile sur cette matière est d'autant plus remarquable, que la question est posée par saint Paul : *Quelqu'un dira : Comment les morts peuvent-ils ressusciter et avec quel corps reviendront-ils ?* 1 Cor., XV, 55. Mais il n'a garde de songer à la résoudre.

52. (Voir liv. I, chap. XVI, note 61 et liv. VI, chap. LXXVII.) Les relations futures, la certitude de revoir, de reconnaître et de chérir de nouveau ceux que nous avons connus et chéris, compte parmi les vérités éludées dans l'Évangile. (Voir liv. V, chap. I. VI.) L'Évangile, en effet, ne contient pas un mot direct et à peine une allusion sur ce sujet. La seule, fort indirecte encore, qui laisse entrevoir cette espérance est dans l'épître aux Hébreux : *Considérez que vous n'êtes point venus vers la montagne touchée* (du feu du ciel), *ni vers les flammes ardentes, et la nuée profonde et obscure, et la tempête, ni vers le retentissement de la trompette, ni vers la voix qui résonnait et qui était telle et si redoutable que ceux qui l'entendirent demandèrent que la parole ne leur fût plus adressée et que Moïse lui même en fut épouvanté ; mais vous êtes venus vers la montagne de Sion, la cité du Dieu vivant, la Jérusalem céleste, la multitude des anges, l'assemblée et l'église des premiers-nés dont les noms sont écrits dans le ciel ; vers Dieu le juge*

de tous, vers les esprits des justes qui sont arrivés à la perfection, vers Jésus le médiateur de la nouvelle alliance. Hébr., XII, 18—24. Tout ce passage ne renferme qu'une idée, la supériorité, sur la religion de Moïse si remplie de menaces et de terreurs, de la religion de Jésus, pleine de miséricorde, de douceur, de charité et de joie. L'auteur sacré, emporté par son imagination et son ardeur, accumule sans ordre les images les plus saisissantes, pour peindre à grands traits ces différences profondes. S'adressant à des Hébreux d'extraction, il multiplie des figures qui leur étaient familières, et sa pensée en quelque sorte va et vient de l'église de ce monde à l'église du ciel; *la montagne de Sion, la cité du Dieu vivant* (Voir liv. VI, chap. LXI, note 4), désignent l'église qui combat encore; *la Jérusalem céleste, la multitude des anges*, désignent l'église déjà triomphante; puis, l'écrivain sacré revient aux chrétiens de ce monde, à *l'assemblée* (et le mot désigne des réunions de solennité et de fête) *des premiers-nés* (le fils aîné, dans l'antiquité mosaïque était le chef et l'héritier, et l'Écriture nomme Israël le fils aîné de Dieu, Ex., IV, 22; Jér., XXXI, 9) dont les noms sont écrits dans le ciel (expression du Christ lui-même, Luc, X, 20, tirée de l'usage d'inscrire les noms des citoyens d'une ville sur un registre authentique; Dieu était censé écrire dans le livre de vie, Phil., IV, 3, les noms des citoyens du ciel. III, 20). Dans toutes ces dernières expressions, il est question des chrétiens encore vivants, et voici que tout à coup l'imagination de l'auteur de l'épître retourne au ciel, et il ajoute: Vous êtes venus... vers les esprits ou les âmes des justes qui sont arrivés à la perfection de leur salut et de leur sort; il s'agit dans ces derniers mots des fidèles déjà entrés dans leur vie future. Cette interprétation de ce remarquable et beau passage est suivie par tous les meilleurs exégètes, et l'idée de l'apôtre revient donc à celle-ci: « Vous vous « êtes réunis et associés, non à ceux qui doivent trembler encore « des rigueurs et des menaces de leur loi, promulguée au bruit « des tonnerres, mais aux disciples de la loi nouvelle, tant à ceux « qui doivent vaincre encore, pour que leurs noms ne soient pas effacés du livre de vie, Apo., III, 5, qu'à ceux qui déjà sont dans « la perfection de l'immortalité. » Est-il possible de se réunir aux uns, en les connaissant, et aux autres, sans les reconnaître?

33. Le mot *ange* signifie *messenger, envoyé*; l'Évangile en parle et d'après les souvenirs des messages divins qu'ils ont remplis sous les deux alliances et d'après les sentiments des Juifs, qui leur attribuaient une part plus grande encore dans les affaires de notre monde et qui les divisaient en ordres différents : *Ne sont-ils pas tous* (dans tous leurs ordres) *des esprits destinés à servir et qui sont envoyés pour exercer leur ministère en faveur de ceux qui doivent hériter le salut*. Héb., I, 14. (Voir liv. I, chap. xv, note 56.) Ils sont nommés *Anges de Dieu* : Matt., XXII, 30; Jean, I, 51; Act., XXVII, 23; Gal., IV, 14; Héb., I, 6; *Anges du Seigneur* : Matt., XXVIII, 2; Act., XII, 7; *Saints Anges* : Matt., XXV, 31; Marc, VIII, 38; Luc, IX, 26; Act., X, 22; Apo., XIV, 10; *Anges de Christ* : Matt., XXIV, 31; 2 Thess., I, 7; *Anges des cieux* : Matt., XXIV, 36; Marc, XII, 25; XIII, 32; Gal., I, 8; *Anges élus* : 1 Tim., V, 21; *Anges de lumière* : 2 Cor., XI, 14; *Principautés et Puissances* : Eph., I, 21; III, 10; 1 Pierre, III, 22; *Trônes et Dominations* : Col., I, 16. Ces derniers termes sont douteux dans ce sens et on a voulu les rapporter aux grands du monde, aux princes de la terre; mais toujours est-il évident que de tous ces passages aucune lumière ne peut être tirée sur la nature des Anges. Deux points seulement peuvent être admis comme positifs : le premier, qu'ils sont en très-grand nombre : *Vous vous êtes approchés, en qualité de participants de la nouvelle alliance, de la multitude innombrable des Anges*, Héb., XII, 22; le second, qu'ils sont plus près de Dieu que nous : *Ils contemplent sans cesse dans le ciel la face de mon Père céleste*, a dit le Christ, Matt., XVIII, 10; Luc, I, 19; Apo., I, 4; c'est-à-dire, ils sont d'une nature plus excellente que la nôtre.

Il est digne de remarque que la révélation ne dit pas un mot de la nature des anges, même lorsque parlant selon l'opinion populaire des Juifs que chacun a son ange gardien, son bon génie, elle semble les placer dans des relations plus étroites avec l'humanité : *Les anges de ces petits* selon le monde, de ces humbles disciples, Matt., XVIII, 10; *C'est son ange*, disaient les amis de Marie, qui n'en croyaient pas Rhode, la servante, annonçant que Pierre, délivré de sa prison, frappait à la porte. Act., XII, 13. C'est aussi par une image que l'idée est exprimée dans

les Psaumes : *L'Ange de l'Éternel campe autour de ceux qui le craignent et les met en sûreté.* Ps. XXXIV, 8.

Le mot de saint Paul : *Quand je parlerais toutes les langues des anges,.... si je n'ai pas la charité, je ne suis rien,* 1 Cor., XIII, 1, n'est qu'une expression hyperbolique qui ne jette aucune lumière sur les moyens de relation que ces êtres supérieurs possèdent.

34. Les saintes femmes, *entrées dans le sépulcre, virent un jeune homme, assis du côté droit, vêtu d'une robe blanche, et elles en furent épouvantées.* Marc, XVI, 5. *Comme elles ne savaient que penser, deux hommes, vêtus d'habits éclatants, parurent devant elles.* Luc, XXIV, 4.

35. Les mêmes remarques conviennent à ce que l'Évangile dit des mauvais anges ; ils sont nommés *Anges du Diable* : Matt., XXV, 41 ; Apo., XII, 9 ; *Anges de Satan* : 2 Cor., XII, 7 ; *Anges du Dragon* ou du Serpent : Apo., XII, 7 ; *Anges qui n'ont pas conservé leur premier état* : Jude, 6, et les peines qu'ils endurent sont représentées par des images, *un feu éternel*, Matt., XXV, 41 ; *des liens d'obscurité*, 2 Pierre, II, 4 ; Jude, 6, dont rien de précis ne peut être conclu. L'Évangile ne nous apprend que deux choses positives sur le compte des démons, qu'ils n'ont pas plus que nous été créés pour le mal et le malheur ; ce n'est pas là, selon la remarquable expression de Jude, *leur premier état*, et qu'ils connaissent Dieu, mais qu'ils en tremblent. Jacq., II, 19. (Voir sur les démoniaques, liv. IV, chap. XLVI, note 35.)

36. Cette pensée ouvre l'épître aux Hébreux : *Dieu, ayant autrefois parlé à nos pères en divers temps et en diverses manières par les prophètes, nous a parlé en ces derniers temps par son Fils,* Hébr., I, 1, et l'inspiration a suivi dans le monde le sentier du juste, semblable à la lumière du soleil dont l'éclat va toujours croissant, jusqu'à ce qu'il ait atteint son midi. Prov., IV, 18

Divers endroits des livres saints attestent les intermittences de l'inspiration : *La parole de l'Éternel était rare en ces jours* (vers la fin du gouvernement des Juges), *et il n'y avait point de*

visions; 1 Sam., III, 1. Dans les jours de la décadence du royaume des dix tribus, Amos est chargé d'annoncer aux persécuteurs des prophètes une famine étrange et terrible, non la famine du pain et la soif de l'eau, mais celle d'entendre la parole de l'Éternel; Am., VIII, 11. Les prophètes et les devins rougiront de honte et tous se voileront le visage, parce que les réponses divines manqueront, écrit le prophète Michée, III, 7, quelque temps avant la ruine d'Israël et la destruction de Samarie. Ézéchiél fait les mêmes menaces au royaume de Juda : L'on cherchera en vain, disait-il, un prophète qui ait reçu quelque vision, Ézé., VII, 26, et Jérémie gémit dans ses Lamentations de ce silence de la voix divine : Les prophètes ne reçoivent plus les oracles de Jéhova. Lam., II, 9.

Durant la longue période d'interruption des révélations et des oracles, qui a suivi le ministère de Malachie, le peuple de Dieu est resté sous l'empire des révélations précédentes; c'est en ce sens qu'il est dit que *la loi et les prophètes ont duré jusqu'à Jean*, le précurseur du Messie, Matt., XI, 13; Luc, XVI, 16; ce qui n'empêche point que l'absence de toute révélation, pendant cette époque, n'ait été vivement sentie et déplorée. Le 74^{me} psaume, attribué à un Asaph, qui ne peut être le contemporain de David et qui est probablement l'un des descendants de ce chantre fameux, trace un tableau terrible de la situation des Juifs dans lequel il est difficile de ne pas reconnaître le siècle des Maccabées et la persécution d'Antiochus-Épiphanes, roi de Syrie; l'un des traits les plus touchants du cantique est celui-ci : *Il n'y a plus de prophète; il n'y a plus parmi nous personne pour nous dire quand finiront nos maux.* Ps. LXXIV, 9. Lorsque la voix divine reprend à l'Évangile, on voit aux transports des fidèles, aux étonnements du peuple, qu'il s'agit d'une reprise de relations entre le ciel et la terre : *Dieu a visité son peuple*, dit le cantique de Zacharie. Luc, I, 68. A la vue de la résurrection de l'enfant de Naïn, certainement, disaient les uns, *un grand prophète s'est levé parmi nous*; certainement, disaient les autres, *Dieu a visité son peuple.* VII, 16.

Et quant à la variété des révélations divines, le Christ lui-même la reconnaît en ces termes : *Tout docteur bien instruit de ce qui*

regarde le royaume du ciel est semblable à un père de famille qui tire du trésor de ses provisions des choses nouvelles et des choses vieilles, Matt., XIII, 52, tantôt des provisions conservées et tantôt les fruits nouvellement récoltés ou cueillis, par allusion aux enseignements de l'ancienne alliance et de la nouvelle.

Ici vient naturellement se placer l'idée féconde et souvent reproduite de la supériorité de l'Évangile sur la loi, de l'Église sur le temple, de Christ sur Moïse : *Jésus a été digne d'une gloire d'autant supérieure à celle de Moïse, que celui qui a élevé la maison (c'est-à-dire, fondé ou formé la famille) est plus honoré que la maison même ; pour Moïse, il a fidèlement administré toute la maison de Dieu, en qualité de serviteur, publiant les choses qui devaient être annoncées. Mais Christ, en qualité de Fils, est le chef de la maison de Dieu, et c'est nous qui sommes cette maison. Héb., III, 5—6.*

37. Les épîtres laissent clairement apercevoir, entre la mort du Christ et la rédaction des Évangiles, un intervalle que les meilleurs critiques estiment à vingt-huit ou trente ans, pendant lequel la tradition, s'appuyant de quelques écrits sans autorité divine, Luc, I, 1, conservait et transmettait le souvenir de la mission du Sauveur. Jésus ressuscité, écrit saint Paul aux Corinthiens, *a été vu de plus de cinq cents frères, dont la plupart sont encore vivants ; 1 Cor., XV, 6. C'est Dieu, dit-il encore, qui nous a rendu capable d'être ministre de la nouvelle alliance, non de la lettre, c'est-à-dire de l'alliance ancienne, qui est écrite, mais de l'esprit, c'est-à-dire, de la nouvelle alliance, qui n'est encore écrite que dans les cœurs. 2 Cor., III, 5—6.* La liaison des idées oblige à entendre ce passage dans ce sens, et l'on devrait peut-être voir une autre allusion à la période traditionnelle de l'Évangile dans un texte fort disputé où l'apôtre fait mention du fait même de la médiation et de la mort du Sauveur, et ajoute : *Ce qui a été attesté en son temps. 1 Tim., II, 6.* Il est certain que cette version, la plus simple, est aussi la plus probable.

38. Dès que les lois de l'alliance, Ex., XX, et chap. suiv., sont acceptées et jurées, Moïse les met par écrit ; c'était l'ordre naturel :

Moïse vint rapporter au peuple toutes les lois données par l'Éternel, et le peuple répondit tout d'une voix : Nous ferons tout ce que l'Eternel a prescrit, et Moïse écrivit tout ce que l'Eternel lui avait dit. Ex., XXIV, 3—4; XXXIV, 27. Le Deutéronome fut rédigé en son temps, Deut., XXXI, 9, et Josué put dire au peuple : *Fortifiez-vous, pour observer fidèlement tout ce qui est écrit dans le livre de la loi de Moïse.* Jos., XXIII, 6. A son tour il écrivit le renouvellement de l'alliance. XXIV, 26. David, dans un de ses cantiques, exprime les résolutions de sa fidélité en disant à Dieu : *Me voici, je viens me présenter à toi, pour vivre selon ta volonté, selon qu'il est écrit dans le rouleau du livre,* Ps. XL, 8; c'est-à-dire, dans la loi, où en effet étaient tracés d'avance les devoirs des rois des Hébreux. Deut., XVII, 14—20.

Le fait seul de la rédaction des livres saints témoigne assez de la nécessité d'une révélation écrite. Cependant quelques auteurs sacrés du Nouveau Testament sont aussi amenés à s'en expliquer. Saint Luc le fait d'une façon positive dans sa courte préface, Luc, I, 1—4. Saint Jean, dans la lettre d'envoi de son Évangile, interpelle les fidèles des divers âges de la vie et leur donne pour motif qui le porte à écrire, le pardon déjà obtenu, la connaissance de Christ déjà acquise, la victoire sur le mal déjà remportée, et la suite sous-entendue de sa pensée est toujours que ce qu'il écrit confirmera cette grâce, cette foi, cette victoire, 1 Jean, II, 12—14; plus loin il ajoute : *Je vous ai écrit ces choses, afin que vous sachiez que vous avez la vie éternelle, vous qui croyez au nom du Fils de Dieu.* V, 13. Dans son Évangile, il tient le même langage. Jean, XX, 31. Saint Paul dit aux Philippiens : *Je ne me lasse point de vous écrire les mêmes choses que je vous ai dites de vive voix, et cela importe à votre sûreté morale et religieuse.* Phil., III, 1.

Enfin Jésus, quant à la confiance que les livres saints doivent obtenir, a dit : *On ne peut rejeter ce que dit l'Écriture.* Jean, X, 35.

39. Il est dit à Ésaïe : *Viens et écris cette prophétie en leur présence sur un tableau; écris-la dans un livre, pour être un témoignage qui subsiste à perpétuité et passe à leurs descendants.*

Ésa., XXX, 8. *L'Eternel m'a dit : Écris cette vision et couche-la distinctement sur des tablettes, afin qu'on puisse la lire couramment ; car ce que tu as vu est encore renvoyé jusqu'à un certain temps.* Hab., II, 2.

40. Il est à remarquer que les auteurs de la révélation étaient seuls juges de la longueur à lui donner ; le but même qu'ils avaient en vue les a dirigés ; ils se sont arrêtés après avoir écrit assez, et non après avoir tout écrit ; ce qui eût été impossible et contraire au but même qu'ils voulaient atteindre ; aussi ils reconnaissent eux-mêmes qu'ils auraient pu bien autrement étendre leurs narrés et rendent cette pensée par une hyperbole : *Jésus a fait en présence de ses disciples plusieurs miracles outre ceux qui sont écrits dans ce livre*, Jean, XX, 30 ; et que l'on entende ici le mot *miracles* ou *signes* dans le sens de prodiges ou de témoignages multipliés de sa résurrection, le sens revient à la même idée ; *Jésus a fait encore beaucoup d'autres choses ; mais je ne pense pas que le monde même pût contenir les livres qui les rapporteraient en détail.* XXI, 25.

41. Dans l'un de ses derniers discours à ses disciples avant son ascension, Jésus leur dit : *Lorsque j'étais encore avec vous, je vous disais que tout ce qui a été écrit de moi dans la loi de Moïse, dans les Prophètes et dans les Psaumes (c'est-à-dire, selon une des divisions juives de la Bible, dans les livres sacrés de l'Ancien Testament), devait s'accomplir.* Luc, XXIV, 44. *J'ai achevé l'œuvre...* a dit le Christ à Dieu. Jean, XVII, 4.

42. Saint Paul enseigne, en effet, que les pouvoirs extraordinaires accordés pour rendre possible la fondation de l'Église chrétienne au milieu du monde juif et païen, ne sont dispensés que pour un temps : *Les prophéties* ou les révélations, dit-il, *prendront fin ; le don des langues cessera ; la science inspirée aura son terme*, 1 Cor., XIII, 8 ; et s'il ne fait pas ici mention expresse du pouvoir des miracles, c'est qu'il s'attache à citer les trois dons miraculeux auxquels l'orgueil religieux des Corinthiens attachait le plus de prix ; ces trois mots, *prophéties, langues, science*, se

retrouvent dans l'exorde de ce magnifique éloge de la charité.

Dieu, dit l'épître aux Hébreux, *n'a point soumis aux anges le monde futur dont nous parlons*. Héb., II, 5. Ce monde est dans le sens du texte le monde de l'Évangile, futur par rapport à l'ancien monde de la promesse et de la loi, auquel il est ici comparé, et la pensée de l'auteur sacré est que sous l'alliance évangélique on verrait cesser la part donnée aux anges dans les destinées de l'humanité, dont la première alliance offre de nombreux exemples, tellement que leur intervention, crue perpétuelle, était devenue une opinion populaire parmi les Juifs.

43. Saint Paul recommande à Timothée de veiller à la lecture publique des livres saints dans les églises d'Éphèse et de l'Ionie : *En attendant que je vienne, lui dit-il, attache-toi à lire les Écritures, à exhorter et à enseigner*, 1 Tim., IV, 13; et il écrit aux Colossiens, IV, 16 : *Après que cette lettre aura été lue parmi vous, faites qu'on la lise aussi dans l'église de Laodicée, et que vous lisiez de même celle qu'on vous enverra de Laodicée*, savoir, l'épître dite aux Éphésiens, lettre circulaire aux Églises de l'Asie Mineure.

44. Dieu dit au serpent, le type du mal : *Je mettrai inimitié entre toi et la femme, entre ta postérité et celle de la femme; cette postérité t'écrasera la tête et tu lui blesseras le talon*. Gen., III, 15. L'universalisme est empreint dans cette promesse de la façon la plus éclatante; *la postérité du serpent*, ainsi qu'il a déjà été dit, représente le mal de toute espèce se perpétuant de génération en génération; *la postérité de la femme*, selon une expression antique dont le livre de Job offre des équivalents, Job, XIV, 1; XV, 14; XXV, 4, et qui se retrouve dans l'Évangile, Matt., XI, 11, c'est l'humanité; l'inimitié annoncée est cette lutte universelle que les hommes ont à soutenir contre le mal; la blessure inévitable est l'image de ce qu'il y a partout à souffrir dans ce combat; la victoire complète, puisque la tête du reptile et le dard venimeux sont écrasés, est l'image de ce triomphe sur le mal que Jésus a remporté et dont l'humanité entière partage les fruits; tout ici est universel, la lutte, la blessure, la victoire.

45. *Il n'y a point de distinction entre le Juif et le Grec, puisque tous ont un même Seigneur. Rom., X, 12; Gal., III, 28. En Christ, il n'y a ni Grec, ni Juif, ni barbare, ni Scythe. Col., III, 11.*

46. Dans tous les textes antérieurs à l'époque d'Abraham, où l'intervention directe de Dieu dans le gouvernement de notre monde est exprimée, dans les promesses, les lois, les jugements divins, c'est toujours de l'humanité entière qu'il s'agit; l'universalisme, pour cette période, est dans chaque mot de la Bible. Ainsi, quand la mesure de la vie est fixée selon le besoin de repentance : *L'Eternel dit : Mon esprit n'affligera pas continuellement les hommes dans leur faiblesse; car ils ne sont que chair, et leurs jours seront encore de 120 ans, longueur de jours qui suffira à leur repentance, Gen., VI, 3; — quand Dieu prononce la condamnation du déluge : Je ferai périr sur la terre les hommes que j'ai créés; car je me repens de les avoir faits : toute chair va périr, VI, 7—13; — quand Dieu promet que cette sentence d'extermination sera unique dans les annales de notre race : Je ne maudirai plus la terre à l'occasion des hommes, et je ne frapperai plus les créatures vivantes, VIII, 21; — quand l'alliance divine est rétablie avec Noé : J'établis mon alliance avec vous et avec votre race après vous, IX, 9; — quand la division de l'humanité en nations commence providentiellement à s'accomplir : Les hommes ne formaient qu'un peuple, et ils avaient tous un même langage, et l'Eternel les dispersa sur la face de la terre, XI, 6—8....* dans tous ces textes, l'intention de l'universalisme est positive et clairement exprimée; aucune race n'est privilégiée; aucun peuple n'est peuple de Dieu.

47. *Moïse n'a point donné le pain du ciel; mais mon Père vous donne le vrai pain du ciel, la véritable nourriture de l'âme; je suis le pain de vie, Jean, VI, 32—35, moi, chef, héritier, seigneur dans la maison où Moïse n'était que serviteur, Héb., III, 5, 6; moi, dont Moïse a écrit, Jean, V, 46, que David nomme son Seigneur, Matt., XXII, 45; Marc, XII, 37; Luc, XX, 41, et qui ai le droit de dire : Il y a plus ici que Jonas, ou la prophétie de la*

première alliance : *Il y a plus ici que Salomon, ou sa sagesse. Matt., XII, 41—42; Luc, XI, 31—32.*

L'idée que l'ancienne loi, l'ancienne alliance tout entière n'avait rien de définitif, qu'elle a tout préparé, qu'elle n'a rien consommé, rien accompli, appartenait pour ainsi dire, de plein droit, à l'apôtre des Gentils, qui y revient souvent et l'exprime avec une grande force. *Quiconque croit est justifié par Christ de toutes les choses dont il n'aurait pu l'être par la loi de Moïse. Act., XIII, 39. Si la justification vient de la loi, c'est en vain que Christ est mort. Gal., II, 21. La loi (de Moïse) a été ajoutée à la promesse (reçue par Abraham), jusqu'à ce que fût venu le Fils à qui la promesse avait été faite. Si l'on avait reçu une loi qui eût pu donner la vie, la justification viendrait de cette loi. Avant que la foi vînt, nous étions comme renfermés sous la garde de la loi; jusqu'à la révélation de la foi, la loi a servi de guide pour conduire à Christ. III, 21—24. Si la première alliance avait été suffisante, il n'y aurait pas eu lieu d'en établir une seconde. Hébr., VIII, 7.*

Il importe de remarquer que, dans la pensée des premiers chrétiens, toute cette critique de l'économie mosaïque, comme insuffisante, transitoire, tyrannique même, rompait si peu le lien des deux alliances que saint Paul, vers la fin de sa carrière, lorsque la querelle des chrétiens judaïsants et des chrétiens libres commençait à s'apaiser, ne craignait pas d'écrire à Timothée : *Je sers Dieu comme mes ancêtres, 2 Tim., I, 3; c'est qu'il n'oubliait jamais que le Dieu de l'Ancien Testament est celui du Nouveau.*

48. Le voile de Moïse, le voile de l'Ancien Testament, *n'est levé que par Jésus-Christ, 2 Cor., III, 14; c'est-à-dire que l'Évangile seul fait comprendre la loi.*

49. *L'ancienne loi est abrogée à cause de sa faiblesse et de son inutilité; elle n'a rien amené à la perfection; mais elle a été suivie d'une meilleure espérance, qui nous rapproche de Dieu. Hébr., VII, 19.* Cette abrogation de la loi mosaïque est rapprochée par l'auteur de l'épître aux Hébreux, d'un passage d'Aggée, qu'il interprète de la manière suivante : *Ces mots de la prophétie d'Aggée marquent l'abolition des institutions muables (celles du mosaïsme) afin*

que les immuables prennent leur place. XII, 27. Il s'agit ici de la grande révolution morale et religieuse qu'Aggée annonçait, Ag., II, 6, et qui devait éclater lorsque Jérusalem posséderait un temple plus magnifique et plus riche que le premier. La supériorité de l'Évangile, sur la première alliance, est telle que si *entre ceux qui sont nés de femme, il n'y a point de prophète plus grand que Jean-Baptiste*, parce qu'il a vu et entendu le Christ, cependant le plus humble docteur chrétien, *le plus petit dans le royaume de Dieu*, c'est-à-dire dans l'Église, *est plus grand que lui*, le précurseur, enlevé de ce monde avant la croix, la résurrection et l'ascension du Seigneur. Matt., XI, 11; Luc, VII, 28.

50. *Anéantissons-nous donc la loi par la foi, le mosaïsme par le christianisme? A Dieu ne plaise! au contraire, nous affermissons la loi*, Rom., III, 30, *car Christ est l'accomplissement de la loi*. X, 4.

51. Nier ce principe fondamental de l'étude et de l'intelligence des Écritures, c'est mettre absolument au même rang, et pour l'inspiration et pour l'autorité, les moindres détails géographiques de frontières aujourd'hui effacées; les moindres listes généalogiques de personnages aujourd'hui inconnus; les salutations qui terminent quelques épîtres, amitiés saintes, sans nul doute, mais qui n'ont pas eu d'autre retentissement; c'est s'obliger à lire avec le même respect le sermon sur la montagne, et la demande de l'envoi d'un manteau oublié à Troas, 2 Tim., IV, 13; c'est placer sur la même ligne, d'un côté, les Moïse et les Ésaïe, les saint Jean et les saint Paul, et de l'autre, Tertius, le secrétaire de saint Paul, qu'il faut bien compter parmi les auteurs de la Bible, puisqu'il y a écrit cette ligne : *Moi, Tertius, qui ai copié cette lettre, je vous salue en Notre Seigneur*. Rom., XVI, 22. Enfin, c'est oublier qu'il était nécessaire que la Bible contînt des erreurs, et c'est en rendre l'esprit saint responsable. (Voir liv. IV, chap. XLVI, note 35.)

Un seul texte semble contredire ce principe, et le contredit en effet dans nos versions inexactes; mais, chose remarquable! dans l'original il le confirme pleinement : c'est un passage de la seconde épître à Timothée, III, 16. Les traductions ordinaires portent :

Toute l'Écriture est divinement inspirée et utile à enseigner, etc. L'original porte, à la lettre : *Toute écriture divinement inspirée, sans l'article, qui en effet ne se trouve dans aucun manuscrit et qui est ajouté dans la manière de traduire généralement suivie jusqu'à présent. Ces mots : Toute écriture, c'est-à-dire, tout écrit, tout livre* (ce qui est le sens même du grec) *divinement inspiré, deviennent, lus sans article, le sujet de la phrase. Cette phrase est sans verbe, selon une des formes de concision et de rapidité de la langue grecque. Or, le verbe sous-entendu ne peut être placé qu'après le sujet, et la véritable traduction est alors : Tout écrit divinement inspiré est utile à enseigner, etc.* C'est bien là, en effet, la place du verbe, que le génie de nos langues modernes réclame; sans quoi on ferait dire à l'apôtre : tout écrit est divinement inspiré; ce qui tombe dans l'absurde, et la suite des idées, dans la fin de ce chapitre, s'accorde parfaitement avec cette manière de traduire, la seule possible. Saint Paul veut encourager son ami à persévérer dans les devoirs du ministère, au milieu des persécutions, et il lui donne trois motifs : 1^o la reconnaissance et l'affection qu'il doit ressentir pour son maître, alors vieux, abandonné et près du martyre : *Pour toi, demeure ferme dans les choses que tu as apprises et dont tu as connu la certitude, te souvenant de qui tu les as apprises*, III, 14, et par humilité, comme saint Jean dans son évangile, saint Paul ne se nomme point; 2^o les souvenirs de ses premières années, qu'au commencement de cette épître l'apôtre a déjà rappelés, I, 5, et des pieuses leçons de sa mère et de son aïeule : *Tu as reçu dès ton enfance la connaissance des saintes Écritures qui peuvent te rendre sage à salut par la foi en Jésus-Christ*. III, 15; 3^o enfin les lumières et les secours que les livres sacrés de l'Ancien Testament lui offrent pour remplir avec succès son ministère de prédication, et pour le rendre lui-même intègre et fidèle; ces enseignements de sa jeunesse doivent lui être d'autant plus chers, que *tout écrit divinement inspiré est utile pour enseigner, pour convaincre, pour corriger, pour instruire selon la justice, afin que l'homme de Dieu* (c'est-à-dire le ministre de la parole) *soit accompli et rendu capable de toutes sortes de bonnes œuvres*. III, 16—17. (Voir liv. IV, chap. XLII, note 10, et liv. VI, chap. LXXV, note 91).

52. Il n'est pas un fidèle qui ne puisse répondre au moment de ses tentations comme le Christ en repoussant les siennes : trois fois il s'en réfère à la révélation et répond au Démon : *Il est écrit!* Matt., IV, 4—7—10.

53. C'est la pensée même du Psalmiste : *A tout ce que je connais j'ai vu des limites; mais ton ordonnance* (et ce mot ici désigne la religion entière dans toutes ses contemplations et ses espérances) *est infinie dans son étendue.* Ps. CXIX, 96.

54. Jésus a dit dans un sens suprême et absolu : *Je suis la vérité*, Jean, XIV, 6; et quand il dit à Dieu dans sa prière : *Sanctifie-les par ta parole, ta parole est vérité*, XVII, 17; il s'agit là, non des mots, mais des choses; non de la parole comme langage, mais de la parole comme révélation; il s'agit du fond même de la religion.

55. L'Écriture sainte est le seul livre irréfutable, mais seulement à condition que la critique sacrée se guérisse de ce que saint Paul appelle très-justement *la maladie d'aimer les disputes de mots*. 1 Tim., VI, 4. Dans sa seconde épître à Timothée, il revient encore sur ce sujet : *Conjure les fidèles devant le Seigneur d'éviter les disputes de mots, qui ne servent qu'à pervertir ceux qui les écoutent*, 2 Tim., II, 14; et il s'agit dans ces textes des contestations sur le sens littéral de la loi écrite; en faisant les mêmes recommandations à Tite, l'apôtre nomme *disputes légales*, c'est-à-dire, se rapportant à l'interprétation de la loi mosaïque, ce qu'il nomme *disputes de mots* dans ses épîtres à Timothée. Tite, III, 9.

1871
The first of the year was a very
dry one, and the crops were
very poor. The weather was
very hot, and the crops were
very dry.

The second of the year was a
very wet one, and the crops
were very good. The weather
was very cool, and the crops
were very green.

The third of the year was a
very dry one, and the crops
were very poor. The weather
was very hot, and the crops
were very dry.

The fourth of the year was a
very wet one, and the crops
were very good. The weather
was very cool, and the crops
were very green.

The fifth of the year was a
very dry one, and the crops
were very poor. The weather
was very hot, and the crops
were very dry.

The sixth of the year was a
very wet one, and the crops
were very good. The weather
was very cool, and the crops
were very green.

The seventh of the year was a
very dry one, and the crops
were very poor. The weather
was very hot, and the crops
were very dry.

LIVRE VI.

AVENIR DU CHRISTIANISME DANS LE TEMPS ET HORS DU TEMPS.

Agnituri tam nosmetipsos quam et nostros... substantia, non conscientia, reformabimur.

TERTULLIEN, *de Monogamia*, cap. x.

Nous nous reconnâtrons nous-mêmes et nous reconnâtrons nos proches (dans la vie future)... formés de nouveau, en nature, non en conscience.

Nous avons entrevu la nature de nos relations et le degré de notre homogénéité avec Dieu ; pour les sentir l'un et l'autre distinctement, il faut la mort. Combien de développements, combien de morts il faut à l'âme pour qu'elle parvienne à la plus grande perfection dont son essence est susceptible ! C'est un secret voilé pour nous aussi longtemps que la succession de temps et de parties sera pour nous le seul moyen d'avoir des idées distinctes, comme les chants sublimes du divin Homère sont des secrets voilés pour l'enfant qui ne forme encore que des syllabes par la succession des sons et des caractères.

HEMSTERHUIS. *Aristée ou de la Divinité.*

1791

ATTESTED BY THE COURT

IN WITNESS WHEREOF, the Court has hereunto set its hand and seal at the City of New York, this 17th day of June, 1791.

ROBERT R. LIVINGSTON, Clerk of the Court.

ROBERT R. LIVINGSTON, Clerk of the Court.

ROBERT R. LIVINGSTON, Clerk of the Court.

ROBERT R. LIVINGSTON, Clerk of the Court.

ROBERT R. LIVINGSTON, Clerk of the Court.

LIVRE VI.

AVENIR DU CHRISTIANISME DANS LE TEMPS

ET HORS DU TEMPS.

CHAPITRE LXI.

Perpétuité du Christianisme. — Première Garantie : son Indépendance.

Il reste à traiter de l'avenir terrestre et céleste du christianisme. Le premier aspect de cette question oblige à rechercher si le christianisme est définitif pour ce monde, et à quelles conditions ; car, évidemment, son avenir dans notre existence immortelle dépend de son avenir dans celle-ci. Si le christianisme ne doit pas conduire l'humanité au bout de la phase actuelle de progrès, il est certain que nous ne le retrouverons pas dans le monde futur.

Demander si le christianisme est définitif, c'est, au premier aspect et en apparence, poser deux questions, élever deux doutes : c'est demander si l'humanité peut actuellement reculer de nouveau dans l'iniquité et l'erreur, au delà du point d'où la rédemption l'a ramenée, et si, ce cas fatal échéant, Dieu lui accorderait une seconde rédemption.

Mais ces deux questions n'ont rien de rationnel, et toutes deux doivent rester sans réponse.

Quant à l'activité humaine et à l'emploi de la rédemption actuelle, la liberté humaine est entière, et aucune prévoyance ne peut répondre de l'humanité.

Quant à la bonté divine, elle est infinie, et nulle limite ne peut lui être imposée ; nulle grâce ne l'épuise. Qui peut oser dire, en théorie, que deux rédempptions seraient trop pour elle ?

La question n'est qu'esquivée, en soutenant que la rédemption actuelle est suffisante : oui, sans doute, elle suffit ; mais comme elle ne contraint jamais l'individu, elle ne contraint point l'humanité, et le choix de la liberté est nécessairement incertain pour nous.

D'un autre côté, il est vain de prétendre lever ces doutes en citant les textes de l'Évangile sur la perpétuité du christianisme. Il est incontestable que le Christ est présenté dans l'Évangile comme le seul sauveur ¹, et son œuvre comme une œuvre unique ² ; il est incontestable que le christianisme est donné, dans la révélation, comme la religion définitive de l'humanité, et la question est tranchée pour le fidèle qui croit à la divinité de la révélation. Mais il faut avouer que l'Évangile est alors juge dans sa propre cause, et la preuve, en conséquence, n'en est pas une rationnellement ³.

Heureusement, il s'offre deux garanties irrécusables de la perpétuité du christianisme, qui ne dépendent d'aucune supposition et ne s'appuient sur aucune prévoyance.

La première, que le christianisme est, par sa nature, indépendant de tout ce qui est terrestre et humain :

Le christianisme, dans son essence, est indépendant des localités ; il n'a point de lieux sacrés ; il n'est fixé à aucun point du globe ; il n'est attaché ni au Sinaï, ni au Calvaire ; Jérusalem et Rome, Wittemberg et Genève, disparaîtraient de la surface de la terre et la place en demeurerait inconnue, que le christianisme n'y perdrait rien.

Le propre d'une religion temporaire et de toute religion fausse est d'être nécessairement rivée en des lieux fixés, en des sanctuaires choisis ⁴.

Le christianisme est indépendant des climats; toutes les zones du globe lui conviennent également; la nature lui est partout indifférente, parce que, sous tous les aspects, il n'y voit qu'un monument de la grandeur de Dieu et le théâtre du progrès actuel. Partout il entend la voix du Créateur. Le christianisme peuple la solitude des déserts, et celle des océans, et celle des cieux; il adoucit les sites les plus sauvages, les régions les plus rudes; il ajoute au charme des scènes les plus délicieuses, aux richesses des terres les plus fécondes, et, partout le même, il domine, par son identité puissante et fidèle, la variété infinie de la nature; il est partout à sa place, sa patrie est le monde ⁵.

C'est un caractère des religions fausses que l'empreinte d'une localité déterminée: il faut l'Égypte au symbolisme de la vallée du Nil; l'Inde et ses fleuves, au symbolisme indien; la Grèce, à la mythologie d'Homère; le nord, à celle d'Odin, et les ardeurs du Midi au mahométisme. Dans ces œuvres d'hommes, la géographie assujettit et limite la religion; la foi devient un calcul de latitude et de longitude.

Le christianisme est indépendant de l'ordre social, quelle qu'en soit la législation: il le modifie ou s'en arrange; et des formes de gouvernement, il les améliore en s'y soumettant; il a passé par toutes: l'expérience est faite, depuis le despotisme d'un seul jusqu'à celui de tous, depuis l'ordre le plus régulier, le plus immobile, jusqu'à l'anarchie la plus tumultueuse et la plus variable. Nous avons vu déjà que le christianisme, dès son origine, avait pris ses précautions à cet égard, en évitant de s'immiscer dans la politique du moment, en n'ayant, pour ainsi dire, d'opinion politique que par théorie, sûr que la théorie, avec le temps, ferait son chemin. (Voir liv. V, chap. LV.)

Les religions d'origine humaine se sont toujours alliées à l'état politique des peuples qu'elles convertissaient, ou se sont donné la mission de le régenter. Les castes de l'Orient sont des institutions encore plus religieuses que politiques. L'oracle de Delphes était l'écho du conseil des amphictyons. Le pontife suprême des Romains jouait un rôle bien plus politique que religieux, au point que les empereurs chrétiens gardaient ce titre à cause de sa valeur civile. Qu'est-ce que l'islamisme sans le califat, et, dans le christianisme, qu'est-ce que la papauté sans pouvoir et sans office politique ? Par l'esprit de la suprématie papale, les développements qu'elle a pris et les prétentions qu'elle a soutenues, elle a été frappée à mort, mort lente, mais inévitable, depuis le jour où elle a tenté de faire prévaloir la doctrine de la prépondérance du spirituel sur le temporel. Elle est condamnée, par le principe même de son institution, à tout régir ou à ne rien régir, à mettre le pied sur le cou des rois et à sceller toutes les chartes de l'anneau du pêcheur, ou à s'en aller s'amointrissant jusqu'à rien, jusqu'à ce qu'enfin la Rome ecclésiastique ait à son tour un Augustule.

Il est essentiel de se souvenir que les religions humaines ont été fidèles à leur principe en s'alliant au pouvoir temporel ou en l'usurpant, tandis que le christianisme a été infidèle au sien, quand il est entré dans cette voie fatale, qui le faussait et le rétrécissait à la fois.

Il est plus essentiel encore de remarquer qu'une des gloires les plus pures du christianisme et l'une des preuves les plus claires de sa divinité, consiste en ce qu'il est indépendant de l'ordre social et politique, des formes de gouvernement et des législations civiles, mais qu'il n'y est point étranger ou insensible. Loin de là, il ne peut pas l'être. C'est une supériorité et jamais une indifférence ; c'est une supériorité telle, que les révolutions les plus profondes des sociétés politiques ne sont jamais, pour lui, que des exer-

cices de vertus et des moyens de progrès ; il s'en sert pour améliorer son action.

On voit que, loin de renier le patriotisme, le christianisme l'exalte ; mais il l'épure et le dirige. Le patriotisme est une des forces vives de la nature humaine, et le christianisme a besoin de toutes. Au fond, le patriotisme n'est qu'une des directions de la tendance affectueuse, et l'emploi du christianisme est de régler toutes les tendances et d'harmoniser les directions de chacune d'elles.

De là surgit la différence profonde du patriotisme païen ou chrétien ; l'un, fondé sur la loi d'égoïsme, et qui n'admet point qu'en ce monde il y ait assez de place pour Rome et Carthage ; l'autre, fondé sur la loi de charité et de fraternité, dont il est une des applications, et qui part du principe que l'avantage d'un peuple ne peut pas tourner au détriment des autres.

Enfin, le christianisme est indépendant du degré de civilisation. Ce trait est encore une preuve évidente de sa divinité.

La civilisation est le produit de la force intellectuelle, et nous avons vu que le christianisme n'est pas seulement, il s'en faut, un enseignement.

Comme il s'adresse à toutes les tendances, il peut régner encore, même lorsque la force intellectuelle est peu avancée dans sa culture, lorsque les mœurs et les idées sont encore arrêtées dans un stage de barbarie, lorsque la civilisation à peine commence à poindre dans les sommités sociales : car, des sommités, il y en a toujours.

Alors le christianisme s'adresse aux tendances dont l'éveil est plus facile, dont l'éducation est plus prompte : à la sensibilité, et il gagne les âmes par le bonheur et la paix ; à l'affection, et il les prend par l'amour ; à la conscience, et il fait résonner la voix instinctive du sens moral ; à la

religiosité, et il lui donne, dès le début, moyen de se mieux satisfaire.

Cette flexibilité avec laquelle le christianisme, sans faire l'abandon d'aucun principe, sans pactiser avec l'ignorance et la barbarie, peut se faire jour même en ce triste état de la société humaine, et s'y établir pour l'améliorer, provient de la distinction profonde et complète de nos tendances.

Est-ce à dire que le christianisme redoute les lumières, condamne les douceurs de la vie, les jouissances intellectuelles, et se refuse à les favoriser ? Nullement. La révélation, avons-nous dit, ne pouvait être donnée qu'à des êtres intelligents, et certes le christianisme a montré, dès son premier jour, combien peu il craint le contact de la civilisation ; c'est aux portes des grands centres de la civilisation antique, Antioche, Athènes, Corinthe, Éphèse, Rome, Alexandrie, qu'il a frappé ses premiers coups pour se faire ouvrir.

Quant au renoncement, le seul que l'Évangile consacre est celui que Dieu nous impose, quand les dispensations de sa Providence nous privent des biens que nous possédons ; il n'y a pas trace dans l'Évangile du renoncement fanatique qui consiste à se priver soi-même.

Se priver, c'est refuser. Nul n'a le droit de refuser les dons de Dieu. Quand Dieu vous donne la richesse, il veut que vous soyez riches chrétiennement ; vous n'avez nul droit de préférer une autre destinée et une autre tâche, de vous réduire à la pauvreté, et de tenter d'être pauvre chrétiennement. Ce serait vous faire votre sort, et c'est à Dieu de le faire, non à vous ⁶.

Aussi, l'Évangile s'est gardé de tracer la limite entre le nécessaire et le superflu, et de dire à la civilisation ce que la voix de Dieu a dit aux vagues de la mer : « Tu viendras jusqu'ici ! » Le vrai christianisme laisse aller, laisse monter

la civilisation, sûr que ses principes de pureté et de charité suffisent pour la modérer et la partager, de manière que les excès de tous genres et les inégalités trop grandes soient prévenus à la fois.

S'ensuit-il qu'un Clovis et qu'un Alfred seront chrétiens comme un Coligny et un Washington; un simple artisan, membre fidèle de nos églises, comme un Newton ou un Leibnitz; un sauvage des îles de la mer du Sud, comme un habitant des grandes cités de l'Europe? Non, sans doute; mais la direction des tendances, chez tous, sera chrétienne.

Loin de pactiser avec la barbarie, le christianisme, dans sa rencontre avec des sauvages, doit commencer par en faire des hommes, pour pouvoir en faire vraiment des chrétiens.

Et ce qui achève de démontrer combien le christianisme est indépendant du degré de culture sociale, quoiqu'il favorise la civilisation et en préfère le degré le plus élevé, c'est qu'il ne pourrait convertir la barbarie en lui faisant des concessions de principes. Ces concessions, loin d'assurer son triomphe, le détruiraient lui-même.

Indépendant de tout ce qui est terrestre et temporel, indépendant de la nature, qui n'est que le champ de travail où son progrès s'accomplit, et indépendant de l'humanité, qui n'est que son disciple, le christianisme est définitif, parce qu'il n'y a rien dans le monde qui le puisse détruire. Aucun orage de cette terre ne peut entasser des flots et des ruines sur lesquels il ne surnage ⁷.

CHAPITRE LXII.

Seconde garantie : son Accord avec nos Tendances.

La seconde garantie de perpétuité que présente le christianisme est plus forte en un sens, parce qu'elle est plus subjective : elle consiste en ceci, que le christianisme épuise les tendances ⁸.

Il les épuise, parce qu'il est lui-même inépuisable : pensée qui s'est déjà offerte dans l'appréciation de la révélation proprement dite.

Et il est lui-même inépuisable, parce qu'il touche de toutes parts à l'infini.

S'adressant à la force intellectuelle, il la pose en face de la vérité infinie, suprême, absolue ; il oblige, il amène la raison à se heurter sans cesse contre la barrière qui la sépare de l'infini, à la transporter plus loin et à la retrouver à l'instant érigée de nouveau devant ses pas ⁹.

S'adressant à la force morale, le christianisme l'épuise en ne se contentant que de la sainteté parfaite ¹⁰.

S'adressant à la force affectueuse, le christianisme l'épuise en exigeant pour Dieu un amour sans mesure, pour l'humanité un amour égal à l'égoïsme, et en assimilant ces deux commandements ¹¹.

S'adressant à la force sensible, le christianisme l'épuise en lui recommandant de prétendre à un bonheur parfait et éternel, de ne se pas contenter à moins, et d'en faire le contre-poids des misères de la vie ¹².

Enfin, s'adressant à la religiosité, le christianisme l'épuise, et trouve le fond de ce qui semble le moins sondable, en lui montrant que l'aspiration vers Dieu doit éternelle-

ment devenir plus intime, que la ressemblance de la créature et du Créateur doit croître à l'infini ¹³.

Que nous parle-t-on d'un nouveau christianisme, d'une nouvelle religion venant prendre une place vide ? Elle ne trouverait rien à féconder. Loin que la place puisse être vide, elle est prise. Il est évident qu'une religion qui épuise ainsi les tendances en les occupant est la religion définitive de l'humanité.

Le christianisme s'est emparé de l'homme tout entier, et n'en a rien laissé aux systèmes prétendus religieux qui tenteraient de le détrôner ¹⁴.

Un dernier caractère également subjectif et intime, et qui se rattache au précédent, achève de démontrer la perpétuité du christianisme : il ne pourrait épuiser et satisfaire les tendances, s'il ne convenait également aux deux sexes. Aucune religion fausse n'a tenté même de résoudre le problème ; aucune n'a tenté de laisser ou de remettre l'homme à sa place et la femme à la sienne, et néanmoins de fonder un autel où tous deux pourraient s'agenouiller sans différence d'adorations, et d'entr'ouvrir un ciel où tous deux pourraient aspirer par une commune espérance et entrer du même pas. La loi de Moïse même avait son parvis des hommes, plus sacré et plus voisin du sanctuaire que celui des femmes, parce qu'elle avait introduit entre les sexes une nuance de sainteté. Le christianisme seul les reçoit au même titre dans une même église, et les conduit vers la même immortalité ¹⁵.

CHAPITRE LXIII.

Utilité directe et indirecte du Christianisme.

Cet accord rigoureux et parfait de l'Évangile et des tendances humaines est la source, pour le christianisme, d'une double utilité que seul parmi les religions il a pu déployer.

Le christianisme, en effet, est doué, pour ainsi dire, de deux sortes d'utilités, distinctes quoique harmonieuses, et nourries l'une par l'autre.

Il est directement utile aux croyants.

Il est indirectement utile à ceux qui le rejettent ou qui l'ignorent ¹⁶.

En d'autres termes, il est le moyen direct de rédemption ou de retour vers Dieu, de ses adhérents, et le moyen indirect qui prépare, qui commence, qui facilite la rédemption, le retour vers Dieu, de ceux qui vivent dans l'ignorance du christianisme, qui l'ont repoussé ou qui le dédaignent.

Son utilité directe, nous l'avons reconnu, embrasse l'homme tout entier, dans tout son être, dans son sort, son caractère, son tempérament; dans sa mort et son immortalité; en un mot dans tout son progrès, dans toute la ressemblance de la créature et du Créateur.

Cette utilité directe et personnelle semble quelquefois compromise; on voit des chrétiens de nom que la rédemption semble ne point racheter, des chrétiens en possession de ce moyen de progrès, et qui reculent au lieu d'avancer ¹⁷.

Ceci provient de ce que l'utilité directe du christianisme

est toujours proportionnée à l'usage que le fidèle en a fait, à l'exploitation individuelle et privée du christianisme par chaque chrétien ¹⁸.

L'utilité indirecte du christianisme est tout entière dans l'impulsion qu'il a donnée, ou, plus exactement, rendue à la force morale et à la force affectueuse.

A la force morale ¹⁹ : s'il y a plus de vertu, de pureté, de justice, de paix, dans l'humanité, depuis le christianisme, qui peut douter que de proche en proche l'humanité entière n'en profite et ne s'améliore?

A la force affectueuse ²⁰ : le christianisme la dirige vers tous les hommes, en obligeant les chrétiens à considérer tous les hommes comme leurs frères et à agir en conséquence à leur égard ; qui peut douter qu'au loin comme de près il n'ait résulté et ne résulte tous les jours du bien de l'application de ce principe ?

De loin et de près ; car cette utilité indirecte du christianisme se fait sentir dans l'intérieur de la chrétienté à ceux qui ne sont chrétiens que de nom, et en dehors de la chrétienté aux peuples qui l'ignorent et n'ont aucune idée de la source du bien qui leur est fait.

Par une impulsion immédiate et évidente auprès des chrétiens, et par une influence tacite et latente, plus ou moins éloignée, plus ou moins prochaine, auprès des Gentils de tout ordre, le christianisme s'infiltré doucement dans les veines du corps social ; il adoucit les mœurs ; il dissipe les préjugés ; il calme les haines ; il accroît les compassions ; partout il se tient à la porte et il frappe, à petit bruit ou à coups redoublés, et il finit par se faire entendre et ouvrir.

A une génération peu chrétienne, il inspire le regret tardif de l'être si peu et procure le bien que ce regret du passé peut encore enfanter malgré le parti pris du présent ; il en résulte que la génération qui suit est plus chrétienne que ses pères.

C'est surtout dans les institutions et les lois que l'action indirecte du christianisme est visible.

La plupart des codes et des chartes modernes ont eu pour auteurs des esprits fort peu empreints de christianisme et préoccupés bien plus de l'ordre que du progrès et du présent que de l'avenir; on allait au plus pressé, et pourtant le progrès a sa part faite dans ces remaniements de la société européenne; ces législateurs incrédules ont fait des législations au fond desquelles il est impossible de méconnaître l'empreinte du christianisme ²¹.

On peut avancer, sans crainte d'en trop dire, en se souvenant que l'Évangile à dix-huit cents ans de date et en considérant combien le véritable progrès moral et social, retardé par tant de passions, de fautes et d'erreurs, est jeune dans l'Europe et dans ses colonies, on peut avancer que tout ce progrès est une réminiscence de l'Évangile.

Cette double utilité du christianisme est encore une preuve éclatante et curieuse de sa divinité; la vérité seule a tant de crédit et d'autorité, et la religion chrétienne seule entre toutes les religions déploie une puissance d'amélioration qui s'étend sur ses adversaires et sur les races non chrétiennes, à leur insu ²².

Le christianisme ressemble au soleil, qui est utile même aux aveugles.

CHAPITRE LXIV.

Universalité future du Christianisme.

Cette utilité indirecte est un résultat dont le christianisme ne se contente qu'en attendant mieux. Sa perpétuité impli—

que son universalité future. Sous l'empire de la force affectueuse, qui, nous l'avons vu, empêche le possesseur de la vérité de l'accaparer à son profit, il faut, pour durer, que le christianisme conquière, et s'il doit durer à jamais, il est inévitable qu'il arrive à tout conquérir ²³.

La force affectueuse étendue à l'humanité entière veut nécessairement partager avec elle le secret sublime de la rédemption, le moyen unique du progrès.

La direction qu'il donne à l'activité humaine la porte donc nécessairement à l'œuvre de la conversion du monde.

L'esprit de prosélytisme est naturel au christianisme.

Il est juste de dire encore plus à sa gloire; seul, entre les religions passées et présentes, le christianisme a fait du prosélytisme digne de ce nom, du prosélytisme religieux. Les autres religions ont fait du prosélytisme politique et militaire, c'est-à-dire des conquêtes et des servitudes, des proscriptions et des déportations en masse. Le pur et pacifique prosélytisme des missions n'est connu que depuis le christianisme et n'est pratiqué que par lui. Qui a entendu parler d'une mission mahométane? C'est que les conversions par voie de simple persuasion sont du domaine de la vérité seule, et que le christianisme se sent la vérité.

L'universalité future du christianisme est donc assurée; il ne peut accepter une moindre espérance; son prosélytisme ne peut s'éteindre que lorsqu'il n'y aura plus un prosélyte à faire; le dernier n'aura-t-il pas toujours une âme à sauver?

Son prosélytisme a deux genres de conversions à tenter: celle des Gentils du dehors qui ne sont pas même chrétiens de nom; celle des Gentils du dedans qui sont chrétiens de nom, de forme, de naissance, de réputation et non point de fait.

De ces deux conquêtes à tenter, et qui doivent être poursuivies sans relâche, il est difficile de désigner celle qui est

la plus difficile, la plus pressée, et qui sera la plus lente ²⁴.

Mais le christianisme a le temps pour lui.

En consacrant la monogamie, il fait de tous ses peuples des peuples mobiles, et l'activité, ainsi secondée et excitée, se déploie en faveur de la religion qui la nourrit.

Il y a donc un rapport intime, une force réciproque de répercussion dans la monogamie que l'Évangile exige, la mobilité que la monogamie favorise, et le prosélytisme que l'Évangile entretient.

Les conquêtes morales et religieuses du christianisme sont et seront favorisées par deux faits, dont l'influence ne va pas jusqu'à faire entrevoir dans le lointain le moment où l'humanité entière sera chrétienne, mais dont la portée est si vaste qu'elle est en équilibre avec la grandeur de l'œuvre de la conversion du monde.

Le premier, que le christianisme, même quand il revêt les formes les plus puritaines, ne peut s'introduire nulle part, sans introduire la civilisation avec lui.

Ceci provient de ce que le christianisme, nous l'avons constaté, prend l'homme au complet et s'adresse à toutes les tendances ; quand il excite et dirige l'une ou l'autre, il finit par les régir toutes ; la force intellectuelle est donc toujours pour sa part dans l'influence chrétienne, et la civilisation n'est que l'intelligence appliquée aux besoins de la vie sociale et terrestre.

Il en résulte que la religion et la civilisation s'entr'aident dans cette conquête du monde entreprise sous la bannière de l'Évangile, et ne se séparent jamais complètement, quoique dans les longs commencements de l'association d'une nationalité de plus à la chrétienté, tantôt le prosélytisme de la civilisation, tantôt celui de la religion domine.

Le second fait qui vient en aide au christianisme dans sa marche victorieuse à travers les générations et les siècles est que par un soin providentiel la chrétienté est plus puis-

sante à elle seule que le reste de l'humanité, quoiqu'elle en forme la moindre partie ²⁵. L'infériorité numérique est largement compensée par la supériorité des lumières et l'accord des volontés. Quelque peu cimentée que soit encore la ligue des nations chrétiennes, il est certain que la chrétienté est la maîtresse du monde. Rien ne s'y fait de grand que par sa permission; elle a mis le pied sur tous les rivages; elle domine toute l'activité humaine, et sa bannière est la seule qui s'enfle au souffle de tous les vents du globe ²⁶.

C'est depuis que le christianisme a commencé à se replacer sur sa véritable base, la liberté d'examen; c'est depuis que le christianisme a commencé à rompre avec le système de l'autorité et à dissiper autour de lui la chimère de l'infailibilité, que sa puissance politique a prévalu au sein de l'humanité.

Les époques les plus florissantes de l'islamisme, celles où l'orient de l'Asie n'était pas même entamé par l'Évangile, coïncident avec les époques où le système de l'autorité, où le règne de l'infailibilité florissaient dans toute leur ténébreuse puissance; où le catholicisme épaississait ses ténèbres; où la chrétienté, presque muette et docile, se prosternait devant la triple tiare. Cela est vrai depuis Charles Martel et la bataille de Poitiers jusqu'à Jean d'Autriche et la bataille de Lépante, où l'ascendant de l'islamisme a pris fin dans le siècle même de la Réformation et n'a cessé d'aller en déclinant depuis.

C'est à dater de la Réformation que l'islamisme s'affaiblit, et que l'orient de l'Asie s'ouvre à l'influence de l'Évangile.

Une remarque curieuse, et qui vient en confirmation de toutes ces pensées est que les croisades, ces guerres de religion si éminemment catholiques, ce magnifique épisode de l'épopée du christianisme, n'ont pas fait un seul peuple prosélyte; elles ont servi la civilisation beaucoup plus que la foi.

La marche que suit l'humanité, en dehors comme au dedans de la chrétienté, est favorable à cet immense et infaillible prosélytisme ; cette marche, souvent à l'insu des nations qui y font les pas les plus rapides ou qui tout à coup y entrent, cette marche tend à l'unité ²⁷. Une fusion des races, une assimilation des peuples, se prépare ; toutes les frontières s'abaissent ; toutes les distances se rapprochent ; toutes les nationalités s'effacent ; les sectes et les cultes mêmes se rencontrent et se voient de plus près, avec moins d'étonnement et d'animosité. Les hommes dont la vue est courte et dont l'esprit est étroit regrettent cet affaiblissement des différences caractéristiques des vieilles sociétés. Nous, chrétiens, nous y assistons comme à un doux spectacle... Oui, que les nations disparaissent et laissent à leur place l'humanité ! Elles ont tenté quelquefois de se constituer en ligue, en alliance ; la meilleure est la famille, la famille chrétienne.

CHAPITRE LXV.

Affranchissements graduels du Christianisme.

Il faut, pour avancer et conquérir, que le christianisme se perfectionne lui-même : non dans son essence, immuable comme la vérité ; non dans son essence, car il n'y a pas deux moyens de progrès, deux voies de retour vers Dieu ; non dans son essence, car il n'y a pas plusieurs systèmes de ressemblance avec Dieu : il n'y en a qu'un seul, comme il n'y a qu'un seul Dieu et un seul rédempteur. Loin de modifier son essence, le christianisme ne peut se perfectionner qu'en se dégageant, en s'affranchissant de plus en

plus de tout ce qui l'enveloppe, le représente, l'exprime.

Toute représentation, toute expression est un voile. Une théorie se perfectionne, si les voiles dont elle est environnée se lèvent de plus en plus. Le christianisme se perfectionne et s'épure, si ce qui en constitue l'essence perce au dehors et se montre dans une liberté et une clarté de plus en plus sublimes ²⁸.

Le christianisme, en effet, n'a qu'un moyen de triompher, c'est de se manifester. D'âge en âge, il dit aux Nathanaëls : *Viens et vois !*

A mesure que le christianisme se dégagera de tout ce qui n'est pas son essence propre, son application directe, son utilité pratique, à mesure que les moyens et le but seront distincts l'un de l'autre, le christianisme s'avancera d'un pas plus libre et plus sûr à travers le monde ; dans son unité, il s'adaptera mieux à la prodigieuse différence des esprits et hâtera la conquête de l'humanité.

L'importance est donc extrême de noter quels perfectionnements le christianisme doit se donner à lui-même ; de quelles entraves, qui gênent encore ses progrès, il doit se sortir.

Il résultera de cette étude cette frappante conclusion, que s'affranchir, se perfectionner, c'est, pour le christianisme, se rajeunir, se retremper à sa source divine.

Ces perfectionnements gradués du christianisme sont une grande preuve que la rédemption respecte pleinement la liberté humaine et ne violente jamais, ne précipite jamais notre activité.

De ces perfectionnements, de ces affranchissements du christianisme, les uns remontent aux siècles passés, sont déjà en pleine action, si l'on peut ainsi parler, et leur valeur est reconnue par l'opinion générale ; les autres se lèvent à peine à l'horizon de la religion, et commencent faiblement à poindre. Leur jour viendra.

CHAPITRE LXVI.

I. — Affranchissement de la Discipline.

Le premier est l'affranchissement de la discipline.

Une discipline des mœurs, qu'elle soit ou non ecclésiastique dans sa forme, est la traduction en règles pratiques des grands principes de morale et de piété par lesquels l'Évangile veut que l'activité se dirige.

D'où il suit qu'une discipline, pour atteindre son but, devrait atteindre et mentionner tous les cas possibles où l'activité, devenue chrétienne, se déploie.

D'où il suit encore qu'une discipline réelle et complète, qui n'omette aucune application essentielle de l'Évangile à la vie humaine, est impossible. Comment espérer de prévoir tous les cas ?

En religion, la discipline est à la piété ce qu'en politique la législation est à la probité.

Et comme une législation ne rend point probe, une discipline ne rendra jamais religieux ni moral, pas même ceux qui s'y soumettent.

Malheur à qui ne veut être probe, dans la société civile, que selon les articles du code ; malheur à qui ne veut être fidèle, dans la société religieuse, que selon les règles d'une discipline ²⁹ !

Une discipline est tellement une entrave au véritable progrès que, vu l'absolue impossibilité de prévoir toutes les difficultés et les complications de la vie, le fidèle, jeté au milieu de circonstances imprévues dans sa discipline ou de devoirs qui en contrarient les règles, se trouve tout à coup en proie à ces troubles de conscience, à ces doutes de moralité, que l'Évangile a pour but de prévenir.

La nécessité où se sont placés ces législateurs de la conscience, qui ont promulgué des disciplines, de prévoir autant que possible toutes les occasions de devoir, les contraint de descendre à des détails, de se perdre en des minuties où la grandeur et la liberté de l'Évangile ne sont plus reconnaissables ³⁰.

Ce danger en amène un autre plus grand ; à force de travailler à n'oublier aucun devoir praticable, aucun péché possible, on en est venu à imaginer et à publier des devoirs et des péchés impossibles ; toutes ces suppositions gratuites d'obligations à remplir et d'iniquités à éviter, toutes ces chimères prétendues morales, ont éveillé l'idée d'abominations inouïes auxquelles l'esprit des masses, sans ces guides funestes, n'aurait jamais pensé ; on a enfanté ainsi des transgressions de diverse nature, impiétés et impudicités qui font frémir, et dont le tort retombe de ceux qui les ont mises à exécution sur ceux qui les ont mises par écrit.

La dernière extension de l'esprit de discipline est la casuistique.

Un directeur de conscience est une discipline vivante, et le moindre péril que traîne à sa suite le système des dictionnaires de cas de conscience ou l'intervention d'un conseiller qui les applique, est de réduire la piété et, par contre-coup, la morale, à des observances ³¹, c'est-à-dire à rien, et quelquefois à des versements d'argent, à des donations, à des prestations, c'est-à-dire à moins encore ³².

Il est évident que la sainte indépendance de l'activité chrétienne ne peut marcher sous le poids de ces vétilleuses entraves ; une discipline est l'enfance de l'esprit chrétien ; c'est le christianisme à la lisière.

Heureusement il s'en affranchit en grandissant. Voyez les sociétés chrétiennes d'aujourd'hui : celles qui ont conservé leurs anciennes disciplines ne les suivent plus ; celles qui les ont laissées tomber entièrement en désuétude ou qui

les ont vu emporter par le torrent des révolutions politiques, s'en trouvent mieux. Le catholicisme lui-même commence de toutes parts, envers la sienne, des infidélités qui iront croissant.

On ne les regrette que par deux motifs : par amour de domination ou par esprit de paresse.

Les hommes qui se plaisent à opprimer les convictions et à régir les consciences, les inquisiteurs qui veulent faire penser à leur gré, les casuistes qui veulent faire vivre à leur guise, sont partisans des disciplines, parce qu'elles servent de barrières et séparent la chrétienté en autant de camps retranchés où l'on se renferme pour commander.

Les hommes, et plus souvent les femmes, que la paresse d'esprit et de cœur endort, se font, de la discipline de leur secte, un commode oreiller ; ils vont jusqu'où elle les mène et se dispensent de chercher même à aller plus loin. Leur responsabilité est couverte, et même leur conscience est tranquille : ils ont suivi la discipline ³³. Ces dociles sectateurs de vertus toutes faites se croient des chrétiens ! Ils ne sont que des moines.

Le bien qui d'ailleurs en résulte n'est que factice : ce qu'on gagne en régularité, on le perd, et au delà, en franchise, en ferveur, en charité.

Aussi, c'est un sujet de joie et d'admiration profonde pour le chrétien éclairé, que, dans l'Évangile, il n'y a pas trace, pas ombre de discipline.

C'est là, sans nul doute, une des grandes preuves de la divinité de l'Évangile, parce que c'est une preuve de plus et une preuve de fait que le christianisme est préparé pour tous les âges, tous les progrès, toutes les situations de l'humanité.

Partout, dans l'Évangile, la loi morale et religieuse est donnée grande, simple, absolue, positive ³⁴.

Partout l'application est laissée à la conscience individuelle ³⁵.

On n'y trouve pas même un système, un ensemble de règles de détail, pour les devoirs qui, en apparence, pouvaient être soumis le plus facilement, et avec le moins de danger, à un régime disciplinaire.

Aucun article sur la prière; l'injonction n'est pas même faite de prier matin et soir ³⁶.

Aucun article sur le culte public, le nombre de ses actes et l'assiduité à ses offices ³⁷.

Aucun sur le baptême et ses conditions ³⁸.

Aucun sur la cène et sa fréquence, l'âge d'y participer et la manière de s'y préparer ³⁹.

Aucun sur l'aumône ⁴⁰.

Aucun sur le serment, dont aucune formule n'est prescrite ⁴¹.

Aucun sur le mariage et la vie conjugale ⁴².

Aucun sur la mort et le deuil ⁴³.

Et quand on pense que l'Évangile succède au mosaïsme, qui forme une immense et minutieuse discipline, il est impossible de ne pas voir le doigt de Dieu dans cette différence ⁴⁴, que l'homme, dans son imprudence ou son orgueil, a vainement tenté d'effacer.

C'est que l'Évangile a voulu que notre responsabilité fût entière, et pour que la responsabilité le soit, il faut que la liberté le soit aussi ⁴⁵.

CHAPITRE LXVII.

II. — Affranchissement de la Hiérarchie Cléricale.

Le second affranchissement dont le christianisme se saisira tient intimement au premier; c'est celui de la hiérarchie ou, pour mieux dire, de l'esprit hiérarchique et clérical.

Le christianisme a commencé sans prêtres. Il avait bien mieux qu'un clergé, il avait à sa tête des fondateurs inspirés pour établir l'Église par la révélation traditionnelle ou pour la maintenir par la révélation écrite et la mettre ainsi en état de se passer désormais de l'inspiration.

On sait que les apôtres n'ont pas été les seuls inspirés du moment; leurs disciples immédiats l'ont été aussi : les Marc avec les saint Pierre, les Timothée avec les saint Paul.

Mais que dès l'origine du christianisme, dès le siècle apostolique, dès le lendemain de la fondation divine de l'Église, il existât un clergé proprement dit, un corps ecclésiastique établi sur la base d'une hiérarchie et se recrutant lui-même sous certaines conditions extérieures, tous les monuments historiques attestent positivement le contraire.

Ainsi, pour ne citer qu'un trait, l'administration de l'eucharistie, considérée plus tard dans l'Église comme le droit du clergé seul, de telle sorte que la prétention de la part des laïques de célébrer la cène a été mise au rang des sacrilèges; l'administration de l'eucharistie, dans l'origine du christianisme, était un acte du culte domestique; le père de famille rompait le pain et communiait avec ses enfants ⁴⁶.

La prêtrise, avec ses attributions incommunicables, son

caractère sacré, son indélébilité prétendue, son investiture, à quelque source qu'on la fasse remonter, n'est pas aussi ancienne que le christianisme. La distinction entre prêtre et laïque n'a pas commencé avec l'Église.

Il était dans la nature des choses que la situation se modifiât promptement ; les apôtres et leurs compagnons d'œuvre, devenus leurs successeurs, ont dû se chercher ou reconnaître des collègues et des continuateurs, qui sont devenus les premiers prêtres et qui, se recrutant eux-mêmes, ont bientôt formé un clergé dans les rangs duquel le peuple choisissait les pasteurs.

Et pourtant ce n'a été qu'assez tard que le peuple a cessé de se donner pour chefs spirituels des hommes qui ne s'étaient point enrôlés sous la bannière cléricale.

En vain prétendra-t-on nier la vérité de ces aperçus en soutenant que les premiers ecclésiastiques ont été les successeurs immédiats des derniers inspirés, qui, par leur inspiration même étaient plus encore que prêtres et pouvaient conférer la prêtrise. Encore une fois, pendant que l'inspiration dans ce système commençait à remettre la conduite de la chrétienté à un corps hiérarchique, les chefs de famille administraient la communion.

Le christianisme a donc commencé sans prêtres. Finirait-il de même ⁴⁷ ? Nul ne le sait, et, à notre avis, il importe peu. Quand la chrétienté sera arrivée à ce point de progrès de pouvoir se passer d'un ministère sacré pour l'enseignement et le culte, quand chaque père de famille sera chrétien au point de pouvoir suffisamment instruire et suffisamment édifier, la distinction entre clerc et laïque sera si peu importante et si peu marquée, qu'on ne s'en inquiétera ni dans les troupes ni dans les clergés.

Pour le moment et pour une période de temps d'une durée complètement inappréciable ⁴⁸, il est certain que la chrétienté ne peut se passer de sacerdoces.

S'il faut donc qu'elle les maintienne et les emploie, en quoi consistera l'affranchissement que notre foi ne craint nullement de lui promettre et dont les premiers signes se font jour ? Dans la simple persuasion que ce n'est pas le prêtre qui fait l'Église, que l'Église existe à part de son clergé ; qu'en conséquence, la véritable vie chrétienne, le véritable retour vers Dieu, la pure et divine rédemption, peut s'obtenir, peut se manifester, dans toutes les Églises chrétiennes ⁴⁹, quels que soient les formes, les pouvoirs, l'investiture, la constitution hiérarchique du clergé qui les régit, et même si elles prétendent ne point reconnaître de clergé, ainsi que le veulent quelques sectes de la chrétienté.

Le principe, en effet, ne souffre aucune exception, aucune restriction ; système papal avec ou sans conciles, système épiscopal, système presbytérien synodal, système presbytérien indépendant, système négatif tel que celui de la société des Amis, toutes ces organisations cléricales de la chrétienté sont dominées par ce grand principe : le prêtre ne fait point l'Église ⁵⁰.

Il ne s'ensuit nullement que l'organisation du clergé soit une question indifférente, qu'il n'y ait ni gain ni perte, ni péril ni sécurité, à se faire silencieusement son propre pasteur comme un membre de la société des Amis ; à se confier en la direction d'un simple ministre, père de famille, élu par les pères de famille, ou en celle d'un célibataire qui a son chef hors du pays ; à ne vouloir communier que de la main d'un évêque anglican, qui se croit successeur en ligne droite des apôtres et dont la consécration serait descendue sans interruption jusqu'à lui ; ou enfin à se prosterner devant un pontife qui, dans une superbe et docte ironie, ne prend le titre de serviteur des serviteurs de Dieu qu'en sachant que ses adhérents le nomment vicaire de Jésus-Christ et vice-Dieu en ce monde. Non, certes ; ces questions sont de la

plus haute gravité pour l'avenir du christianisme et la rapidité de ses progrès ⁵¹, et ont aussi une réelle importance pour le progrès individuel.

C'est donc le devoir de toute Église de se donner un sacerdoce dont l'institution soit aussi d'accord que possible avec l'esprit de l'Évangile, et c'est le devoir de tout fidèle de se rallier à la communauté chrétienne où (toutes choses égales d'ailleurs) l'organisation cléricale est le plus évangélique.

Et c'est ainsi que mourra la papauté ; on ne la renversera pas ; on la désertera ; elle restera seule, et, dès lors, ne sera plus ; car pour tous les despotismes il est besoin d'être à deux : le despote et le sujet.

Et cependant, quelle que soit l'importance de la question, l'essence du christianisme n'est pas là, et l'affranchissement consistera, non à se dissimuler l'étendue et la gravité de la question, mais à ne pas en faire dépendre la vie chrétienne, le fruit de la rédemption.

Quel chrétien éclairé peut douter que la vie chrétienne soit possible sous l'ancien des quakers qui règne par le silence, sous le pasteur protestant qui tient ses pouvoirs d'un consistoire ou d'un synode, sous l'évêque anglican qui prétend tenir les siens des apôtres, sous le pape même qui se donne pour le successeur de saint Pierre ? Nous, nous allons plus loin encore, et nous ne craignons nullement de dire qu'un pape sincère peut être réellement chrétien.

Cette indépendance de la vie chrétienne partout possible, sous quelque clergé que le fidèle se soit rangé, est un des plus beaux caractères et un des plus grands avantages du christianisme. Cette indépendance lui est indispensable. Dans le labyrinthe de cette vie où nous circulons tous, qui sait où le fil qu'il suit le conduira ? qui sait où il doit vieillir, où il doit mourir ? Un chrétien peut-il emporter en tous lieux son sacerdoce avec lui, et que sera-ce si sa vie chré-

tienne, si sa rédemption est liée à une certaine constitution hiérarchique et ecclésiastique ? Son progrès vers Dieu sera-t-il arrêté, parce que le guide ne marchera plus à ses côtés ? Sa seule ressource est d'être son guide à lui-même et de reconnaître que le prêtre ne fait pas l'Église.

Ici encore apparaît dans tout son jour la divinité de l'Évangile.

Il est impossible de trouver dans l'Évangile l'organisation régulière d'un corps ecclésiastique.

Tous les titres confusément donnés aux hommes qui ont secondé les apôtres et opéré avec eux ou maintenu les premières conversions, sont des désignations, non de rangs, mais de fonctions, ou plutôt d'œuvres, et n'offrent pas la moindre trace d'une hiérarchie ⁵².

On voit les communautés chrétiennes se former, à l'instar des synagogues, avec un conseil d'*anciens* qui les dirige ⁵³.

On voit les apôtres, en quittant une ville ou une province, y laisser des continuateurs de leur œuvre ⁵⁴.

On les voit, selon les formes juives, imposer les mains aux hommes qui se dévouaient à cette tâche, c'est-à-dire les bénir au début de leurs travaux ou au commencement de quelque mission spéciale ⁵⁵.

Mais ce qu'on ne voit pas dans l'Évangile, c'est la constitution positive d'un clergé ayant ses conditions de noviciat et d'admission, ses privilèges et ses droits, son investiture et ses insignes, sa place à part dans la communauté, et le pouvoir exclusif, réservé à lui seul, d'administrer les sacrements ⁵⁶.

Il est évident que l'Évangile a voulu laisser chaque communauté chrétienne libre de s'organiser et de se gouverner à sa manière, et à plus forte raison, chaque chrétien libre de se rallier au clergé qui, selon sa foi, représente le mieux le christianisme ⁵⁷.

Cet affranchissement est en voie d'exécution, et plus avancé qu'on ne le pense. Il n'a commencé à gagner de proche en proche que depuis la Réformation, parce que c'est le protestantisme qui a ravivé dans le monde chrétien le principe : personne entre l'homme et Dieu, personne entre le fidèle et Christ.

Que n'allez-vous plus loin, dira-t-on, en vertu de ces larges principes ; que vous coûte de soutenir que le chrétien peut faire son salut et exploiter sa rédemption en se tenant à l'écart de tout clergé ?

Le pur christianisme expérimental le lui interdit positivement, parce que la tendance affectueuse le lui défend : elle en recevrait une profonde et dure atteinte ; elle veut que le christianisme de chacun profite à tous : l'isolement ne profite à personne, ni à celui qui s'isole, ni à ceux dont il s'éloigne, et se rallier à une Église, c'est, pour le moment, dans l'état actuel de la chrétienté, et ce sera longtemps encore, se rallier à un clergé ⁵⁸.

CHAPITRE LXVIII.

III. — Affranchissement de l'Autorité.

Le troisième affranchissement dans la voie duquel le christianisme est entré est plus facile que les précédents, parce qu'il est plus théorique, et aussi est-il plus avancé. Cet affranchissement est celui du système de l'autorité.

L'autorité en matière de religion est toujours à la fois abstraite et personnalisée.

Abstraite, elle se compose de traditions et de formules.

La tradition n'est que l'ensemble des écrits anciens et accrédités qui traitent de la religion, et le vague retentissement, l'écho héréditaire des convictions du passé.

Les formules sont des énoncés dogmatiques qui, sous des noms divers, résument les doctrines religieuses.

Mais une autorité purement abstraite laisserait trop d'indépendance à la foi : la liberté prendrait le dessus. Il faut sortir des abstractions pour faire du pouvoir ; il faut des hommes pour exercer un despotisme, et aussi l'autorité, en matière de religion, est toujours exercée par un individu ou par un corps.

Si l'autorité religieuse est individuelle, elle s'est constituée en papauté, en primatie, en épiscopat.

Si l'autorité religieuse est collective, elle sera exercée par ce corps insaisissable qu'on appelle l'Église, et qui devra bien se donner ou se reconnaître des délégués, des représentants, des chefs, formés en assemblée plus ou moins nombreuse, plus ou moins permanente.

La fonction de l'individu ou du corps, autocrate ou dépositaire en ce monde de la vérité religieuse, est toujours la garde et l'interprétation de la tradition et des formules, et en cas de besoin, la rédaction et la promulgation de celles-ci.

L'autorité religieuse, en quelques mains qu'elle soit déposée, ne peut s'exercer que de deux façons : par des excommunications ou des admissions ; elle ouvre et ferme à son gré l'Église⁵⁹ ; elle déclare qu'on en est membre ou qu'on cesse de l'être ; en un mot, elle force à sortir, quelquefois elle force à entrer, ou du moins elle juge si on en est digne. Elle agit ainsi ou elle n'agit pas ; elle n'est un pouvoir que de cette manière et à ce prix ; elle tient les clefs de l'Église ou elle n'a rien en main.

Dans ses siècles de plénitude, l'autorité religieuse cumu-

lera les deux prétendus droits de *contraindre à entrer* ⁶⁰ et de *jeter dehors* ⁶¹; elle sera positive et négative à la fois : positive, en persécutant pour recruter l'Église; négative, en expulsant de son sein les rebelles.

Dans ses siècles de décadence, l'autorité religieuse se résignera, non sans regret peut-être, à une action négative, et devra se contenter d'excommunication; elle fera sortir seulement : ce qui, de toutes manières, est plus facile que de faire entrer.

Il suit de ce qui précède, que, par la nature même des choses, l'autorité religieuse, gardienne des traditions et des formules dogmatiques, est obligée, pour connaître les siens, pour savoir qui admettre et qui exclure, d'exiger une adhésion, dont les signes et les garanties peuvent varier, à ces traditions, à ces formules qu'elle a consacrées comme expression de la vérité.

Et comme les traditions ont toujours quelque chose de vague qui rendrait l'adhésion très-peu précise et valable, c'est donc principalement aux formules que l'autorité religieuse doit exiger un assentiment plus ou moins explicite.

Ceci est tellement vrai, que si l'adhésion aux traditions suffisait pour amener une docilité assez grande, l'autorité religieuse n'aurait jamais senti le besoin de dresser des formules : elle ne l'a fait que forcée de recourir à ce moyen unique de s'assurer de la soumission des esprits.

Ce système d'exercice de l'autorité religieuse est donc inévitable; c'est, pour elle, condition d'existence. Que penserait-on d'un concile, fût-il réuni à Nicée ou à Trente, ou d'un synode, fût-il réuni à La Rochelle ou à Dordrecht, qui promulguerait les articles de sa foi, les bulletins de ses sessions, sans demander que les peuples y adhèrent? Ce serait se réunir pompeusement pour abdiquer.

La formule à laquelle adhésion est requise n'est jamais, quelle qu'en soit la teneur, qu'une interprétation de la révélé-

lation, puisque l'autorité religieuse ne se propose qu'un but, un seul du moins qu'elle avoue : celui de faire profiter la rédemption au plus grand nombre, ou du moins à tous ceux que le Seigneur élit.

Il semble dès lors que l'autorité religieuse simplifierait la question et sa tâche, et rendrait sa domination plus facile et plus sûre, en prenant pour formule dogmatique la révélation elle-même.

Il n'en est rien, et l'autorité religieuse se déposséderait elle-même en agissant ainsi. Elle se déposséderait en faveur de Dieu ; mais ce serait toujours une abdication, parce que demander qu'on se soumette à la Bible seule, c'est demander qu'on se soumette chacun à son interprétation de la Bible ; c'est renvoyer chaque fidèle à sa propre conscience, à sa propre raison, avec lesquelles il lit la Bible ; ce serait donc rendre chaque fidèle son propre maître et son unique guide en matière de religion. Il n'y aurait plus d'autorité religieuse : d'où résulte, ainsi qu'il a été dit, l'invincible nécessité, pour toute autorité religieuse, de promulguer une formule interprétative de la révélation, de s'y tenir, de marquer quiconque adhère d'un signe de salut et quiconque rejette d'un sceau de réprobation.

En vain prétendra-t-on que la compétence de l'autorité religieuse se réduit à constater les traditions de l'Église et le sens de l'Écriture. Constater des traditions, c'est les débattre et les comparer entre elles, et on ne constate pas le sens d'un livre sans l'examiner. En un mot, constater c'est interpréter.

Or, une autorité religieuse qui adopte ou promulgue une formule de la vérité, et qui demande que les peuples y adhèrent, proscrit par le fait le droit d'examen.

Punir l'effet et l'usage, c'est proscrire le droit.

Car examiner implique conclure : on n'examine que dans ce but ; et ne tolérer l'examen qu'à la condition d'une con-

clusion posée d'avance, punir par une excommunication quiconque ne s'en tient pas au sens adopté par l'autorité, c'est proscrire le droit d'examen en punissant ses effets.

Dire à la conscience, à la raison : Examinez librement ; mais si votre examen aboutit à une interprétation non consacrée, l'excommunication est prête, c'est tuer la liberté dans ses conséquences. Il vaudrait mieux, au lieu de leurrer la liberté, dire à la conscience : N'examine pas ! et à la raison : Abdique !

L'autorité religieuse n'échappe nullement à cette nécessité de condamner tout examen en essayant de ne comprendre dans le cercle de son empire que les vérités fondamentales de la religion.

Formuler et décréter la vérité absolue ou salutaire de telles et telles doctrines, vu leur importance décrétée préalablement, c'est toujours l'interdiction de l'examen.

Empêcher de conclure contre la vérité formulée ou contre l'importance relative des doctrines que la formule aura promulguées, c'est toujours l'interdiction de l'examen.

On n'évite pas mieux cette usurpation en essayant de tracer une ligne de démarcation entre le dogme, d'une part, et de l'autre, la discipline, le culte et la morale.

Où finit le dogme, et où commence tout le reste ?

Et à qui sera remis le soin de marquer ce point de partage ?

A l'autorité ? l'examen est pros crit d'autant.

A l'examen ? tout est remis en question, et il n'y a plus d'autorité.

De l'ensemble des considérations qui précèdent résulte cette grave conclusion, qu'entre le système de l'autorité et celui de la liberté, il n'y a rien. Aucun milieu n'est tenable, aucun compromis n'est possible. Les deux régimes sont inconciliables. L'homme, comme être moral, intellectuel et religieux, s'appartient ou ne s'appartient pas ; il

cherche et choisit la vérité, ou il l'attend et la reçoit; elle lui vient de son fond ou d'un fond étranger; il la puise, sous sa responsabilité, dans la révélation, ou bien on la lui montre impérieusement; elle est constatée pour chaque homme par lui-même ou par un autre.

Tout ce qui vient d'être dit n'est ni protestant ni catholique, et s'applique à l'autorité religieuse dans toutes les Églises, toutes les sectes de la chrétienté; s'applique à l'autorité dans le sens ultramontain ou gallican, et dans l'esprit anglican, luthérien ou calviniste; s'applique à l'autorité des bulles et des brefs et à celle des confessions de foi et des formules de concorde; s'applique à l'autorité d'un concile œcuménique où siègent les légats des papes et à celle d'un synode protestant... : grande preuve de plus qu'entre les deux systèmes de la foi libre et de la foi formulée, il est impossible d'opérer la moindre conciliation. C'est que le despotisme de la pensée est partout le même et n'a pas deux sortes de chaînes à river sur ses esclaves; c'est que la liberté de la pensée est partout la même et réclame partout l'exercice d'un seul et même droit.

En effet, quelle ombre de différence y a-t-il, devant Dieu et devant les hommes, entre l'Église catholique se proclamant seule en possession de la vérité et déclarant que « hors l'Église il n'y a point de salut, » et une Église protestante quelconque ratifiant et consacrant dans sa profession de foi le symbole d'Athanase, dont les premiers mots sont : « Quiconque veut être sauvé doit, avant toutes choses, professer la foi universelle, et quiconque ne la gardera pas pure et entière périra indubitablement. » Des deux côtés, c'est permettre d'examiner et de conclure, sous peine, sous menace de la damnation éternelle ⁶², si les résultats de cet examen ne sont pas absolument identiques avec cette foi prétendue universelle.

C'est par un autre côté que l'autorité religieuse diffère

chez les catholiques et les protestants : chez les catholiques, elle se dit infaillible ; chez les protestants, elle ne prétend point à l'infailibilité.

D'où il suit que l'autorité religieuse chez les catholiques, prenant sa source dans le principe de l'infailibilité, est, ce principe admis, une légitimité.

Et que, chez les protestants, l'autorité religieuse partant, non de l'infailibilité, mais de l'examen, pour arriver à proscrire l'examen, tourne dans un cercle vicieux, et n'est qu'une illégitimité et une inconséquence, un démenti au principe de la liberté.

Pour ruiner l'autorité dans l'Église catholique, il faut prouver la fausseté de l'infailibilité, qui lui sert de base.

Pour ruiner l'autorité dans le protestantisme, il suffit de le rappeler à son origine, à son point de départ, et de redescendre à ses fondements.

Non que les réformateurs aient proclamé en théorie le droit d'examen ; ils ont mieux fait encore : ils ont nié l'infailibilité, et en vertu de cette négation, par la force des choses, ils ont examiné. Au même titre qu'eux, nous examinerons à notre tour. D'âge en âge, cette étude se poursuivra en vertu du droit qu'ils ont eu de la commencer les premiers, ou plus exactement de la recommencer : car l'examen est aussi vieux que le christianisme ⁶³.

D'où il suit que la réformation n'est pas terminée et ne se terminera point. Nos pères s'y sont remis ; nous la continuons, et nos successeurs la continueront après nous. Ce qui revient à dire qu'il y aura toujours matière à examen, et que la religion et la révélation sont inépuisables.

On voit ici qu'en dernière analyse, le service immense que la réformation a rendu au monde est d'avoir remplacé dans le christianisme l'élément du progrès que le catholicisme en avait extirpé.

Le christianisme catholique est immobile, stéréotypé,

stagnant, parce qu'il n'y a rien à perfectionner dans une infaillibilité.

Le christianisme protestant est perfectible de sa nature, et en conséquence l'avenir n'est qu'à lui.

Il n'entre point dans le dessein de cet ouvrage de discuter la suprématie de saint Pierre ⁶⁴, ni l'infaillibilité et la servitude romaine ⁶⁵, ou le droit d'examen. Tout ce livre est une protestation contre l'une et en faveur de l'autre. Ce sont d'ailleurs questions jugées, et ce qui reste dans la chrétienté de l'autorité religieuse, soit catholique, soit protestante, n'inspire pas la plus légère inquiétude à la foi évangélique ; ces débris de chaînes que l'on foule quelquefois sur le bord de la route indiquent seulement le chemin de la liberté. Aujourd'hui que le successeur des évêques de Rome, c'est-à-dire l'infaillibilité incarnée, est réduit à faire écrire des articles de journaux, et que les autorités protestantes qui survivent s'ingénient si adroitement à expliquer dans quel sens, aussi restreint et mitigé que possible, elles font signer les dernières confessions de foi, il est permis de croire que la liberté de la pensée religieuse est un procès que la chrétienté a gagné.

Mais sans être inquiet de l'avenir, il est sage de le préparer. Il faut que le pur christianisme, pour appeler à lui les individualités et les nationalités qui le rejettent ou qui l'ignorent, se place plus que jamais sur le terrain de la liberté ; il faut qu'il renie l'autorité sous toutes les faces et à tous les degrés ; il faut qu'il proclame comme sa plus précieuse prérogative le principe dont on a voulu faire contre lui la plus sanglante injure : que tout chrétien est pape sa Bible à la main, en ajoutant seulement qu'il l'est pour son propre compte et ne règne que sur lui-même.

CHAPITRE LXIX.

IV. — Affranchissement de la Forme.

Le quatrième affranchissement vers lequel tend le christianisme, est celui du culte ou de la forme ⁶⁶.

Ici encore, les prévoyances de la foi expérimentale ne vont point à prétendre que le christianisme finira par se dispenser de tout rite et de toute solennité. Non ; il peut encore moins, à quelque degré de lumière générale qu'il arrive, à quelque degré de spiritualisme qu'il s'élève, il peut encore moins se dispenser de conserver un culte qu'un clergé. Il est très-possible de soutenir que le père redeviendra prêtre, et que l'autorité paternelle remplacera la prérogative sacerdotale ; mais la tendance affectueuse doit rendre un culte toujours nécessaire, parce qu'un culte est un lien ⁶⁷.

En quel sens le christianisme s'affranchira-t-il donc du culte ?

D'abord, en se détrompant complètement de l'erreur du formalisme, en évitant d'attacher la moindre valeur de sanctification, de purification, de rédemption, à la forme en elle-même, et en se pénétrant de l'idée qu'on peut faire régulièrement acte de culte sans faire acte de christianisme, par conséquent sans avancer vers Dieu d'un pas, sans alimenter sa vie religieuse ⁶⁸.

C'est que l'écorce n'est pas le fruit et ne peut nourrir.

Secondement, il faut que le christianisme admette le principe que, comme le culte qui représente le mieux la religion n'est pas un moyen sûr, le culte qui la représente le moins n'est pas un obstacle dirimant et invincible.

En d'autres termes, le culte, le symbole, la forme, n'est jamais l'essence de la religion, et là où la forme est arriérée, la foi peut ne pas l'être.

Y a-t-il possibilité d'imaginer un acte de culte, une forme de religion plus indigne de la majesté divine et de la grandeur spirituelle du christianisme, que de brûler devant une peinture une bougie de cire fixée sur une pointe de fer?

L'esprit humain conçoit-il une solennité plus contraire à l'esprit du christianisme, que le sacrifice de la messe, non pas tel que les néocatholiques l'expliquent en l'atténuant, mais tel que le concile de Trente le définit, sacrifier le Seigneur par la *manducation*, manger et boire le Seigneur, Dieu lui-même selon le décret du concile, dans « sa chair, son sang, son âme et sa divinité... » Eh bien ! il faut savoir se persuader que malgré la mesquinerie incroyable de l'un de ces rites et la tristesse mêlée d'horreur que l'autre inspire à quiconque l'analyse, les sentiments de foi, de piété, de repentir, de reconnaissance et de résignation qui les accompagnent, peuvent être profondément chrétiens.

On prétendra que ceci est dur à croire. A mon sens, ceci est doux à croire, au contraire : car, au fond, c'est croire que Dieu regarde à l'intention et ne demande que ce qu'on peut donner ; c'est croire, de plus, que le christianisme est divin au point de sanctifier et de sauver, malgré les formes absurdes que le moyen âge lui a données.

Est-ce à dire que le culte soit indifférent, et qu'on n'en-coure aucun risque de conscience, aucune perte de progrès, à s'en tenir aux formes d'un culte quelconque, qu'il soit plus ou moins symbolique, plus ou moins spirituel ? Est-ce à dire que la liquéfaction du sang de saint Janvier à Naples, et les baisers donnés à Rome sur le pied d'une ex-statue de Jupiter devenu un saint Pierre, soient des formes religieuses égales à la magnifique et touchante simplicité de la communion dans une église protestante ?

Nullement. Le culte est si peu indifférent, qu'il reste toujours le danger que la forme emporte le fond.

Et le choix d'un culte est si peu affaire de caprice ou d'hérédité ou de goût artistique, que le fidèle n'a pas le droit de s'en tenir à un culte qui représente mal sa foi.

Si sa foi est éclairée, il faut que son culte s'y proportionne et s'élève à la même hauteur ⁶⁹.

Si son culte reste en arrière pendant que sa foi passe en avant, si son culte est du moyen âge et sa foi du temps moderne, son culte est une concession illégitime, qui, pour le moins, est toujours entachée de quelque hypocrisie.

Malheur à qui allume un cierge sans croire se rendre agréable par cet acte à Dieu ou à la Vierge : son cierge n'éclaire pas un culte, mais un mensonge !

Ces principes montrent à la fois comment le christianisme est indépendant de ses formes, et comment le fidèle ne l'est pas de celles qu'il consent à pratiquer ⁷⁰ ; de telle sorte que le culte, quel qu'il soit, suffit au progrès demandé à un fidèle, mais seulement tant qu'il n'en connaît pas de meilleur.

Et ces principes sont en parfait accord avec l'Évangile. Comme on n'y trouve aucune discipline ecclésiastique ou autre, aucune constitution cléricale, on n'y trouve pas davantage la plus légère trace d'une ordonnance de culte.

L'Évangile n'a rien d'un rituel.

C'est que la forme est tellement dominée par le fond, que l'Église, quant à son culte, pouvait être laissée à elle-même.

Le principe fondamental est posé par le Christ lui-même : *Dieu est esprit : il faut que ceux qui l'adorent l'adorent en esprit et en vérité* ; et il n'est ajouté nulle part un seul mot sur l'appareil de cette adoration.

Il est parlé d'assemblées chrétiennes, et l'Évangile ne rapporte point comment elles se tenaient ⁷¹ ; de sacrements, et il n'est rien dit de la manière de les administrer.

Le baptême, signe de réception dans l'Église chrétienne, est commandé et non décrit ; aucune de ses formalités n'est même indiquée ; l'âge de le conférer n'est point fixé, et il est certain que les paroles considérées depuis comme sacramentelles, et employées dans toutes les églises, n'étaient pas toujours prononcées, dans les premiers temps du christianisme, lors de l'administration du baptême ⁷².

La cène, ce repas symbolique de paix et d'alliance, ce signe de la double réconciliation des hommes entre eux et des hommes avec Dieu, n'est nullement *ritualisée* dans l'Évangile. Elle devient un devoir d'imitation : au lieu d'en prescrire le service, Jésus en donne le modèle ; il communie le premier, et il s'agit de rendre l'imitation spirituelle de la première cène aussi fidèle que possible ⁷³.

Aucun temps, aucun jour sacré n'est assigné par l'Évangile ; aucune fête, aucune commémoration annuelle ou séculaire, n'est instituée ; tout ce qui a été établi de ce genre, l'a été, non par l'Évangile et d'autorité, mais par l'Église et à son gré ⁷⁴.

Le mariage, que l'Évangile a si bien restauré et sanctifié, n'a point de rite, de bénédiction, de prière spéciale, dans l'Évangile ; aucune solennité nuptiale n'est commandée ⁷⁵.

Les relevailles, dans ce même livre sacré où se lisent les touchantes paroles : *Laissez venir à moi les petits enfants, car le royaume des cieux appartient à ceux qui leur ressemblent*, ne tiennent aucune place ⁷⁶.

La mort enfin, que le christianisme, s'il est possible, a plus sanctifiée encore, n'a dans l'Évangile aucun rite qui la concerne, ni avant ni après, c'est-à-dire ni pour le corps ni pour l'âme.

Il a fallu que chaque Église inventât et se prescrivît sa solennité de mariage, de relevailles et d'obsèques.

N'est-il donc pas évident que Dieu n'a jamais voulu enchaîner la rédemption à des formes arrêtées, inviolables,

divines, qui, convenables en tels temps et en tels lieux, seraient devenues des obstacles ailleurs et plus tard ? N'est-il pas évident que *le règne de Dieu vient sans apparence*, afin qu'il puisse s'établir *au dedans de nous*, et passer plus librement de cœur en cœur dans tous les rangs de l'humanité ?

Et n'est-il pas évident aussi qu'à son indépendance de la forme le christianisme doit l'immense avantage que son culte peut être pauvre ⁷⁷ ? Tout formalisme a besoin d'être riche : cette piété est nécessairement somptueuse, sous peine de perdre son empire ; aussi, la religion d'Israël, qui devait finir, qui était un formalisme, ne pouvait se passer de son temple, de ses trésors, de ses vases d'or, d'argent et d'airain ; et quand on emportait à Babylone ces ustensiles sacrés du culte, on l'emportait tout entier. Le pur christianisme n'emprunte rien aux richesses qui périssent, et l'on a eu raison de dire que la croix de bois a conquis le monde ; mais il reste à expliquer pourquoi on l'a changée contre une croix d'or, ou pourquoi, quand le métal manquait, on l'a dorée.

CHAPITRE LXX.

V. — Affranchissement de la Lettre de la Révélation.

Le cinquième affranchissement qui se prépare pour le christianisme est celui de la lettre de la révélation.

Cette liberté qu'il s'attribue déjà, et qu'il saura revendiquer de plus en plus, n'est que la conséquence nécessaire du principe exégétique que la Bible n'est pas la révélation, mais que la révélation est dans la Bible, et du principe expérimental que le langage humain (ainsi qu'il a été démon-

tré) est inférieur à la sensibilité et à la pensée humaine, et notamment à la religiosité; d'où il est résulté que toutes les langues abondent en métaphores et en hyperboles, et que le langage religieux en est nécessairement rempli ⁷⁸ (*Voir liv. IV, chap. XLVII*).

Il serait facile de démontrer, par une simple comparaison de textes de l'Évangile, que, pris à la lettre, l'Évangile serait destructif du christianisme ⁷⁹.

Le Seigneur l'a dit lui-même : *C'est l'esprit qui vivifie; la chair* (c'est-à-dire le sens matériel et littéral) *ne sert de rien; les paroles que je vous dis sont esprit et vie* ⁸⁰; la lettre tue, et, si on n'y prenait garde, elle tuerait même le christianisme.

L'adoration des iota dans le texte sacré est une idolâtrie dans le christianisme, et toute idolâtrie est mortelle à la vraie religion.

Cette idolâtrie est d'invention moderne. Aux siècles des Origène, des Eusèbe, des Jérôme, les livres de l'Écriture sainte étaient souvent rangés en deux classes : l'une, celle des livres *proto-canoniques*, dont l'authenticité n'était point contestée; l'autre, celle des livres *deutéro-canoniques*, dont l'authenticité paraissait, jusqu'à un certain point, douteuse et l'importance secondaire. La piété des fidèles n'était ni scandalisée ni inquiète de voir les livres sacrés classés ainsi en deux catalogues, et ne s'étonnait point quand de nouvelles recherches, de nouvelles découvertes faisaient passer un livre sacré de l'une de ces listes sur l'autre.

Il est juste que la discussion, quand on la ramène sur ce terrain, n'alarme pas plus notre foi que celle des anciens chrétiens. Laissons étudier la science, laissons lire la piété; les deux peuvent se faire sans inquiétude; tout annonce qu'insensiblement, sans scandale et sans schisme, le christianisme s'affranchira de l'idolâtrie de la lettre et dans le livre de vie ne cherchera que ce qui vivifie.

Ce progrès, pour être paisible, se fera comme par accord tacite, sans déchirement, sans triage de la Bible ; mais en laissant tomber lentement en désuétude le petit nombre de pages dont la foi érudite prouverait l'inauthenticité et celles dont la foi pratique délaisse de plus en plus la lecture.

Que les chrétiens timorés, qui s'étonnent de la témérité apparente de ces prévoyances, se demandent à eux-mêmes s'ils lisent tous les livres de la Bible aussi fréquemment les uns que les autres ; si le Cantique des Cantiques est un livre sacré qu'ils étudient beaucoup ; s'ils croient que le christianisme est bien profondément intéressé à prouver que l'Ecclésiaste est de Salomon ; l'épître aux Hébreux, de saint Paul ; la deuxième épître de saint Pierre, de l'apôtre de ce nom ; si l'Apocalypse offre, de nos jours, une grande utilité au progrès chrétien. Et quand ils auront répondu à ces questions, et, s'ils le veulent, à tous les problèmes de critique sacrée que l'érudition soulève ; qu'ils relisent le sermon sur la montagne, tel que saint Matthieu l'a donné ; les discours du Christ après la cène, ou l'éloge de la charité par saint Paul, ou mille autres endroits dignes d'entrer en parallèle avec ces pages incontestablement divines, et, s'ils ne se sentent pas pleinement rassurés, ils sont fort à l'étroit et fort à plaindre dans leur christianisme.

CHAPITRE LXXI.

VI. — Affranchissement du Dogme.

Le sixième affranchissement qui se dispose pour le christianisme, celui qui se fera le plus attendre et dont les pre-

miers indices ne commencent que vaguement et de loin en loin à se montrer, c'est l'affranchissement du dogme.

Cet affranchissement, qui déplaît aux esprits exclusivement dogmatiques, est tellement nécessaire au triomphe de la religion chrétienne, que déjà, sans l'avouer et surtout sans vouloir le favoriser, les dogmatismes les plus arriérés sont quelquefois forcés d'en donner l'exemple. Ceci provient, on va le voir, de ce que cette liberté, autant que toutes les autres, est conforme à l'essence même du christianisme.

Cette liberté consiste à reconnaître et à professer que le dogme chrétien, de quelque manière que la force intellectuelle l'entende, suffit individuellement au progrès, au salut, au retour vers Dieu, à la progression continue et éternelle de la ressemblance divine en nous.

Nous disons le dogme chrétien, et non un dogme qui rejette le christianisme et se pose en dehors de l'Évangile.

En dedans de l'Évangile, tout dogmatisme suffit au salut, au progrès, au retour de celui qui l'a conçu avec conscience et le professe avec sincérité. Ainsi, un Évangile pour tous et à chacun sa foi puisée dans cet Évangile, voilà la vraie liberté chrétienne ⁸¹; et à chacun son moyen de salut ⁸², voilà notre thèse et notre ferme espérance.

Ce principe n'est, au fond, qu'un corollaire de celui qui a été précédemment établi, que le christianisme n'est point un enseignement, mais un réveil, un rappel, un moyen et un secret de vie.

Ce principe est d'accord avec l'essence même du christianisme, qui est de s'adresser non à une seule de nos tendances, mais à toutes; d'où il suit que si la tendance intellectuelle, appelée à comprendre le dogme chrétien, le comprend mal, il demeure possible que les autres tendances en soient bien affectées et qu'il régisse fructueusement la conscience, la sensibilité, l'amour et la piété.

Ce principe est d'accord avec la nature de l'homme, dont les tendances sont profondément distinctes ; d'où il suit que le christianisme peut moins bien réussir auprès de l'une et mieux réussir auprès des autres.

On peut, en effet, être théologiquement et dogmatiquement un chrétien fort peu avancé, et l'on peut être en même temps un chrétien beaucoup plus avancé dans les voies de la pratique, dans la science du bonheur, dans les dévouements des affections et dans les aspirations de la piété.

Le contraire, par malheur, est nécessairement vrai ; on peut beaucoup croire, et l'on peut ne savoir ni pratiquer, ni aimer, ni adorer en proportion, ni surtout conserver sa joie et sa paix.

C'est que le dogme dans le christianisme n'est pas un but, mais un moyen ; il sert puissamment au retour vers Dieu, mais il n'est pas ce retour même ; il prépare et ramène la ressemblance de la créature et du Créateur, mais il ne la fait point ; il ne la constitue point, puisqu'il n'occupe qu'une de nos cinq tendances ; il n'y entre donc que pour une cinquième part.

C'est (il importe d'insister encore sur un principe si grave) que le dogme seul n'est rien ; c'est le dogme appliqué qui est tout ⁸³, attendu que le dogme appliqué n'est, au fond, que l'influence simultanée et complète du christianisme sur toutes nos tendances, qui, mises en jeu chacune à son tour, s'emparent, chacune pour son propre compte, du dogme, et l'améliorent, quand il s'est présenté imparfait.

Que sert alors, dira-t-on, le dogme ? Ne serait-il pas plus simple et plus prudent de le déclarer, une fois pour toutes, parfaitement indifférent, de l'extraire du christianisme, de le rayer de l'Évangile, et de l'assimiler en religion à ces précipités inutiles que la chimie laisse avec dédain s'épaissir

au fond de ses creusets, quand elle a recueilli l'essence qu'elle recherche?

Il n'est pas plus possible de retrancher le dogme de la révélation et de se faire un christianisme sans dogme, que de retrancher la force intellectuelle du nombre de nos tendances, et de dire à l'homme d'être homme sans la raison. Un christianisme sans dogmes serait un christianisme intellectuel et inintelligible, et en conséquence impropre à des êtres intelligents. Il fallait que le christianisme fournît un objet à cette force subjective et intérieure, qui fait de nous des êtres raisonnables.

La ressemblance parfaite du Créateur et de la créature comprend, dans la mesure des forces données, la connaissance de la vérité. Si le dogme était omis dans le christianisme, moyen du rétablissement de cette ressemblance, il la rétablirait donc incomplète et tronquée ; notre salut serait, non diminué d'autant, mais rendu impossible.

La nature de l'homme, doué d'une force qui a la science ou la vérité pour objet ; la nature de Dieu, qui possède la vérité ou la science infinie, nous apprennent donc de concert que le dogme, c'est-à-dire la révélation de la vérité, ne pouvait être absent du christianisme : ressembler au Dieu de vérité sans connaître la vérité est une contradiction ⁸⁴.

Aussi dans l'Évangile, toujours conforme à notre nature, le dogme est partout ; il est fondu avec tout le reste, loin de former une division à part dans le livre sacré ; et prétendre, en étudiant l'Évangile, retrancher le dogme, c'est lacérer, c'est détruire tout l'ouvrage. L'Évangile ne contient pas un livre qui ne soit imprégné de dogme.

Loin que le dogme soit indifférent, son importance est extrême, et le chrétien qui veut se passer du dogme ou se résigner à un dogme erroné ressemble à un aigle qui, pour mieux voler, replierait une de ses ailes.

Il est évident que le christianisme n'atteint son point cul-

minant d'action sur notre âme qu'en donnant satisfaction à toutes nos tendances et qu'en les dirigeant toutes. Or, la satisfaction de la raison, c'est la vérité, et la raison satisfaite doit, par l'énergie bien dirigée dont alors elle jouit, seconder la satisfaction des autres tendances, c'est-à-dire le fruit complet de la rédemption, le retour entier vers Dieu. C'est *la vérité qui sanctifie*.

L'erreur est immense de vouloir être chrétien en tout, moins en sa raison. Il est évident que votre christianisme sera bien autrement salutaire, si votre raison, votre conscience, votre sensibilité, vos affections et votre religiosité sont à la fois et également chrétiennes.

Mais l'erreur n'est pas moins immense et dangereuse de croire que, lorsque la raison n'est point parfaitement chrétienne, c'est-à-dire lorsqu'elle a mal interprété la révélation et mal saisi la vérité, il n'y a rien en nous de chrétien, et que la fausse direction de cette tendance engage nécessairement toutes les autres dans une voie qui éloigne de Dieu et ne laisse de sa ressemblance aucun trait en notre âme.

C'est le contraire, et de toutes nos tendances la raison est précisément celle qui peut, avec le moins de péril pour notre âme, avec le moins de retard apporté au progrès et le moins d'obstacles mis au retour, faire fausse route. Pourquoi ? Nous l'avons dit : parce que le christianisme n'est pas un enseignement ; parce que l'essentiel, dans le christianisme, n'est pas le dogme, c'est-à-dire la science, la foi, la théorie, mais l'application du dogme, la pratique, la sainteté, l'amour, la vie.

Cette erreur est venue, en grande partie, de l'introduction de l'autorité dans la sphère du christianisme ; c'était dans le dogme que l'on pouvait le mieux faire de l'autorité ; la vérité a dans sa nature quelque chose d'absolu, de despotique, qui facilite le despotisme.

Les clergés, qui voulaient dominer, se sont posés comme

corps enseignants, ont fait prévaloir dans le christianisme l'élément intellectuel, ont d'abord enseigné la vérité, ont fini par la décréter et l'ont mise en formules, vastes chaînes qui retenaient les peuples sous le joug et la domination ecclésiastique.

Ce sont les clergés encore qui maintiennent la suprématie du dogme, pour maintenir la leur ; ce sont les clergés qui refusent d'avouer, en dépit des faits qui, grâce à Dieu ! s'accumulent, la possibilité d'être chrétien en toutes choses, excepté dans la science chrétienne. Les communautés commencent à le reconnaître ; elles font mieux, elles agissent en conséquence.

Il a vécu dans notre pays un homme qui croyait à la présence réelle, au sacrifice de la messe, au règne et au culte de la Vierge, aux mérites en surplus des saints, au trésor des indulgences et au pouvoir d'absolution ; il croyait à l'infailibilité du pape, au point que la seule trace peut-être d'affectation que l'on ait cru remarquer dans sa vie s'est trouvée dans les signes de soumission donnés publiquement à une décision papale. Certes, selon la foi protestante, cet homme était un chrétien bien imparfait quant à la foi... Il a donné l'exemple de toutes les vertus chrétiennes ; il a vécu d'une vie profondément chrétienne, ouvrant ses palais à tous les blessés, amis ou ennemis, condamnant toute violence, toute persécution sous prétexte de religion ; il a vécu chrétien admirable dans un des siècles où il a été le plus difficile de l'être... Il se nommait Fénelon... S'imagine-t-on qu'aujourd'hui beaucoup de protestants se refusent à reconnaître que Fénelon a été vraiment chrétien en tout, hors la foi ?

De nos jours, il a vécu dans notre pays un homme qui croyait que la papauté est une scandaleuse usurpation de l'activité humaine sur le règne de Dieu ; qui croyait que le pain et le vin de la cène ne contiennent que le fruit ordi-

naire du blé et de la vigne ; que le sacrifice de la messe est la plus prodigieuse des erreurs ; que tout prêtre qui pardonne, usurpe sur Dieu ; que l'assomption de Marie est une fable et le culte de Marie une superstition... Cet homme-là a su, par un dévouement ininterrompu d'un demi-siècle, arracher une commune entière, perdue dans les montagnes des Vosges, à la misère, à l'ignorance, à l'immoralité et à l'irréligion. Pour y réussir, il a employé le secret de saint Paul : il s'est fait tout à tous ; il s'est fait à la fois pasteur, maître d'école, juge et arbitre, cultivateur pour défricher, maçon pour bâtir, terrassier pour ouvrir des routes, imprimeur même pour répandre les saintes leçons du christianisme. Il se nommait Oberlin. Selon la foi catholique, il était difficile de rencontrer un chrétien plus imparfait, quant à la foi... S' imagine-t-on que beaucoup de catholiques aujourd'hui hésitent à proclamer que, quant à tout le reste, il était difficile d'être meilleur chrétien qu'Oberlin ?

A ces illustres exemples, que d'exemples plus obscurs il serait facile d'ajouter ! Qui ne découvre dans les détours de sa vie, qui ne remarque dans son cercle d'amitié ou de parenté, et souvent dans la sphère plus intime de la famille, des esprits dont il condamne la foi et dont il admire les chrétiennes vertus ? En un mot, qui n'a vu la sainteté, la charité, l'humilité touchante de l'Évangile, répandant leur douce influence sur le cours de la vie en dépit de superstitions et d'erreurs qui se sont emparées de l'intelligence ⁸⁵ ?

Aussi, la conscience de la chrétienté se soulève, quand il part encore du trône pontifical de Rome des foudres impuissantes, et que les vertus morales sont déclarées, dans une bulle, sans gloire et sans valeur devant Dieu.

Seulement la conscience publique du monde chrétien doit protester avec une indignation égale, quand des hommes tels que Newton, Clarke et Locke (pour ne citer qu'un peuple), sont déclarés avoir été de mauvais et infidèles chré-

tiens, parce qu'ils ne croyaient pas (pour ne citer qu'un dogme) à la trinité.

Mais, diront encore les dictateurs de la foi, sans méconnaître l'importance des convictions, sans prétendre extirper du christianisme l'élément dogmatique, vous annulez de fait cette importance ; vous prononcez virtuellement le divorce de la foi et de la pratique. Comment tracerez-vous la limite entre l'erreur innocente et l'incrédulité nuisible ? Où placerez-vous la borne des fausses interprétations de l'Évangile, en dehors de laquelle le christianisme cesse et n'est plus ?

La réponse est simple : il n'y a point de limite à tracer, point de borne à ériger. C'est Dieu qui trace la limite et qui pose la borne définitive, et, sur terre, c'est à chaque chrétien à poser la sienne sous sa responsabilité propre. Sans doute, il y a un point où le christianisme finit, et le passer, c'est sortir du christianisme. Ce point, quant au dogme, n'est pas et ne pouvait être nettement déterminé par la révélation ; la liberté humaine aurait été enchaînée. Il n'appartient point à l'esprit humain de tenter de faire ce que l'esprit de Dieu n'a point fait. La preuve que la ligne extrême n'est point divinement indiquée, c'est qu'on la cherche encore ; c'est donc à chaque fidèle à bien examiner s'il est en dehors ou en dedans, et l'affranchissement du dogme, que nous promettons au christianisme, consistera précisément en ce droit individuel, déjà tacitement reconnu et pratiqué par les peuples, et qui devra être consenti par les clergés.

Et qu'on se garde de penser que jamais cette liberté puisse être préjudiciable à la foi, à la vérité. Elle favorisera puissamment au contraire le règne du dogme chrétien sur l'esprit humain, pour cette simple raison que ce qui détourne de la foi le plus grand nombre des esprits, ce sont les disputes de la foi ; ce qui dégoûte de dogmatiser, même

en particulier et pour son propre compte, c'est que, encore aujourd'hui, se faire des dogmes, c'est se faire des querelles; se donner des convictions, c'est se donner des inimitiés ⁸⁶, et cependant il n'y a qu'une seule espèce de foi, solide, consolante, salutaire, et qui suffise à la conduite de la vie et de la mort : c'est celle qu'on s'est faite soi-même.

Cette liberté est aussi le seul moyen que le Seigneur ait donné à la chrétienté de fonder et de maintenir la paix religieuse entre ses clergés et ses églises ⁸⁷. Voilà dix-huit siècles et plus que cette paix est vainement cherchée dans une identité, une homogénéité, une harmonie suffisante de foi et de doctrine. L'expérience est complète, descendue jusqu'à nous au bruit des affreuses guerres de religion, à travers assez de torrents de sang, éclairée des flammes d'un assez grand nombre de bûchers. La paix religieuse est à fonder, non dans l'harmonie des esprits, mais dans l'harmonie des cœurs; seulement, cette dernière est impossible avant que l'on soit convenu d'un devoir sacré : le respect mutuel des opinions sincères, et d'un principe fondamental, la valeur de la sincérité devant Dieu et devant les hommes.

CHAPITRE LXXII.

Progrès de la pure Foi assurés par l'Imprimerie.

C'est ici le lieu de signaler le fait providentiel qui a commencé la ruine du système de l'infailibilité et de l'autorité, et qui a si puissamment contribué à ramener la liberté d'examen, et, avec elle, le progrès au sein du christianisme:

Ce fait, c'est la découverte de l'imprimerie.

Elle coïncide avec une époque doublement importante dans l'histoire du christianisme.

Pour arrêter et contenir les nations barbares dont la société romaine, à force d'être dégénérée, ne pouvait repousser l'invasion, le christianisme avait été malheureusement amené à revêtir une forme trop symbolique. Les ténèbres augmentant à mesure qu'augmentait l'élément nouveau de barbarie qui envahissait le Midi, le symbolisme s'est nécessairement renforcé; les représentations, les rites, les emblèmes les plus grossiers, ont de plus en plus recouvert les vérités, et les observances, les pratiques, les abstinences, ont de plus en plus remplacé les devoirs.

Tout cela est devenu le catholicisme, qui n'est que le christianisme du moyen âge.

Et tout cela est vrai, y compris la prédominance de la papauté, par cette simple raison qu'on ne gouverne l'ignorance et la barbarie que par un despotisme.

Au milieu de ces ténèbres croissantes et par la force même des choses, la révélation écrite avait presque disparu, et comme il fallait toujours un témoignage à la rédemption, une révélation au christianisme, une sorte de révélation traditionnelle avait reparu, avait prévalu, avait pris la place des livres sacrés.

La découverte de l'imprimerie, vers 1440, est venue au moment où le christianisme symbolique du moyen âge ne convenait plus à la chrétienté réveillée et pensante;

Et au moment où, par la même raison, la révélation traditionnelle cessant de suffire, il fallait obvier à la rareté extrême et dispendieuse des copies de l'Écriture sainte, par un moyen nouveau bien autrement prompt et facile, moins coûteux et plus sûr, de multiplier la révélation écrite.

La justesse de ces remarques est prouvée, pour quiconque sait l'histoire du siècle antérieur à la réformation, pour

quiconque a regardé avec attention la chrétienté se débattant alors à travers les conciles de Pise et de Constance, de Bâle, de Prague et de Bourges, sous la tyrannie de Rome prête à plier, et dans les ténèbres du symbolisme prêtes à s'entr'ouvrir, événements qui ne sont que le prologue de la réformation.

Elle est prouvée encore pour qui sait en quel petit nombre et en quel état l'imprimerie, à sa naissance, a trouvé les manuscrits de l'Écriture sainte et notamment ceux de l'Évangile ; pour qui sait combien longtemps encore, après cette découverte merveilleuse, une Bible était un rare trésor, que les universités et les monastères se disputaient, au point de les fixer sur les pupitres par des chaînes pour prévenir qu'on les enlevât ; pour qui sait que l'immense majorité des prêtres de la chrétienté arrivait à la prêtrise sans avoir tenu en main un exemplaire des livres saints.

Et c'est quand le moment est venu de sortir le christianisme du symbolisme du moyen âge et de le spiritualiser de nouveau ; c'est quand ce progrès immense fermente dans l'esprit d'un Gerson, ce catholique si peu papal, et d'un Jean Hus, ce chrétien déjà si protestant ; c'est quand l'Écriture sainte peut seule engager décidément le monde dans la voie de la liberté et du progrès, c'est alors que l'imprimerie est inventée... A l'instant, la Bible commença à se répandre, et moins de quatre-vingts ans après, la réformation éclata.

Or, on peut s'en fier à l'imprimerie seule de la ruine de cette grande déception qu'on appelle l'infailibilité et de cette grande servitude qu'entraîne l'autorité religieuse.

L'imprimerie donne à tous le moyen d'examiner, et l'esprit humain est fait de telle sorte, qu'aussitôt le moyen obtenu, il s'en sert et ne permet plus qu'on le lui ravisse. Certes, il s'en est servi : ne doutons pas qu'il ne sache le garder et ne persévère à s'en servir.

CHAPITRE LXXIII.

Le Christianisme dégagé du Temps et de l'Espace.

Au delà de ces affranchissements successifs du principe chrétien, qui seront autant de triomphes, un dernier progrès doit résulter des progrès mêmes de la raison humaine. Ce développement, au fond, sera aussi philosophique que religieux : il consistera à dégager complètement le christianisme des chaînes du temps et de l'espace.

Puisque le temps et l'espace ne sont que les cadres de nos pensées, de nos notions actuelles, et que le christianisme est une de ces pensées, une de ces notions, il se trouve, comme toutes les conceptions humaines, placé et renfermé entre ces limites. Il faut l'en faire sortir.

En d'autres termes, puisque le temps et l'espace ne sont que les deux formes, les deux conditions de nos idées, puisque le temps et l'espace n'existent pas réellement et n'ont aucune réalité en dehors de nous, le temps et l'espace n'existent pas plus pour l'esprit humain sous l'empire de la rédemption, que pour l'esprit humain laissé à lui-même et non pénétré de l'élément chrétien.

L'expression la plus élevée du christianisme doit donc nous le présenter complètement libre et pur de ces intuitions involontaires qui servent de lisières aux pensées des hommes, qui faussent son aspect et rétrécissent sa grandeur.

La notion de l'espace conduit à *localiser*⁸⁸ les idées chrétiennes ; elle leur assigne une situation.

La notion du temps n'est pas moins perfide : elle conduit à *temporaliser*⁸⁹ les idées chrétiennes ; elle leur mesure une durée.

Or, la différence des idées chrétiennes, détournées de leur véritable sens par les trompeuses apparences du temps et de l'espace, à ces mêmes idées délivrées de ces voiles qui les déguisent, est immense, parce que ces apparences forcent à matérialiser la religion, la rédemption, l'immortalité, Dieu même.

Cette différence est telle, que la plupart des contradictions apparentes, des ténèbres visibles (pour parler le langage d'un grand poëte) qui embarrassent le christianisme et en éloignent tant d'esprits d'élite, disparaissent avec les notions de l'espace et du temps, dont elles ne sont que des formes et des conséquences.

C'est que le spiritualisme chrétien n'est plein de difficultés que s'il est incomplet.

CHAPITRE LXXIV.

Le Ciel et l'Enfer considérés en nous.

En ployant le christianisme aux terrestres nécessités de l'étendue et de la durée, on arrive à se représenter le sort des justes, ou le ciel, comme un *certain lieu*, dont on a même essayé de deviner la situation, où ils sont recueillis, et où, pendant un *certain temps*, qui commence soit à la mort de chacun, soit à la résurrection de tous, ils jouissent du bonheur.

Et de même, sous l'empire de ces notions subalternes, on se figure l'enfer, ou le sort des méchants, comme un *autre lieu*, à distance du précédent, et fort différent sous

tous les rapports (lieu dont l'emplacement a aussi été recherché), où les méchants sont renfermés, et où, pendant un *certain temps*, qui s'ouvre également à l'une des deux époques de la fin de la vie ou de la fin du monde, ils sont dans les tourments ⁹⁰.

Ces concessions mesquines ne répondent pas à la vérité des choses, puisqu'elles sont imprégnées des notions du temps et de l'espace, prises objectivement quoiqu'elles n'aient aucune valeur objective.

Le ciel n'est pas un lieu, l'enfer n'est pas un autre lieu; ce sont des manières d'être; le ciel est un état de l'âme et l'enfer est l'état opposé; tout revient à dire que dans notre phase future de progrès, ainsi que dans la phase actuelle, l'homme est ce qu'il s'est fait.

Est-il nécessaire ici de remarquer que la conséquence de ces hautes pensées n'est pas plus d'adoucir l'enfer que d'assombrir le ciel? Oui, le ciel du juste est en lui, l'enfer du méchant est en lui; l'immortalité est profondément subjective; elle l'est plus, en quelque sorte, que la vie présente, et loin qu'en comprenant ainsi l'avenir on ravisse une gloire aux bons ou une peine aux réprouvés, ne doutons pas que le ciel le plus désirable et l'enfer le plus terrible ne doivent se résumer, se concentrer dans notre cœur.

Et tant il est vrai que plus on sort des apparences pour s'engager dans les réalités, plus aussi on se délivre des difficultés où la foi se brise et se perd, ces définitions de notre avenir le débarrassent des objections et des contradictions inextricables que soulève la notion vulgaire d'un ciel et d'un enfer temporel et local.

CHAPITRE LXXV.

Avènement du Christ selon la Foi expérimentale.

C'est un avantage de premier ordre que la religion chrétienne obtient, quand elle se dégage des conceptions de l'espace et du temps ; l'essentiel du christianisme se fait jour sans effort, et la distinction de la forme et du fond s'opère d'elle-même.

Ainsi le dogme, si étrange pour la raison et si embarrassant pour la foi, le dogme de l'avènement du Rédempteur⁹¹, qui se rattache intimément à la question de la fin de notre monde, c'est-à-dire au terme de la phase actuelle de progrès, s'éclaircit et pour la raison et pour la foi, sans violence aucune faite aux enseignements de la révélation.

Transportez les intuitions du temps et de l'espace au delà de notre phase actuelle de progrès ; acceptez ce dogme dans un sens purement local et temporel ; vous êtes forcés d'admettre qu'en un lieu et en un moment donnés le Christ apparaîtra corporellement et se manifestera aux yeux de la chair sur les nuées de notre atmosphère, environné d'anges visibles comme lui pour l'humanité entière rassemblée en sa présence. Tout alors, dans cette conception, est objectif, soumis à nos sens, et tout est renfermé dans les deux cadres inévitables et vulgaires de nos idées, le temps et l'espace ; tout est exprimé par les moyens terrestres de la phase actuelle de progrès.

Mais quel est pour l'esprit humain l'effet subjectif produit par cette scène extérieure ? Pour parler le langage ordinaire, quelle idée sera amenée par ces sensations, si ces sensations ont lieu ?

L'effet subjectif est l'évidence substituée en religion à la certitude, ou, pour parler la langue des sens, qui se rencontre ici avec l'expression accoutumée de l'Évangile, c'est *la vue*, en religion, substituée à *la foi*.

D'où il suit que l'effet subjectif, l'évidence en religion, peut très-bien être accordé subjectivement au fond de notre âme sans phénomènes objectifs ; tout peut se passer dans l'intérieur de l'être humain d'une manière immédiate et intime, par les ressorts nouveaux et inconnus de la phase future de progrès, par les relations nouvelles qui existeront entre l'esprit de Dieu et le nôtre.

Or, l'évidence en religion, quand il s'agit d'une race, et surtout d'une race soumise aux deux lois de l'inégalité et de la solidarité ; quand il s'agit d'une phase entière de progrès, doit embrasser tout ce qui concerne chaque individu, et, de plus, s'étendre à tout ce qui concerne tous ses frères, tous ses semblables. Homme, il faut que je comprenne la sagesse, la justice, la fidélité, la miséricorde des voies divines, non-seulement envers moi-même, mais envers le genre humain avec moi et dans tous mes rapports avec lui. C'est à cette idée, à cette légitime demande de la raison, et de la foi, et de l'amour, que répond la figure objective d'un jugement dernier universel, simple et auguste justification du Créateur devant l'humanité ⁹².

Que sont donc les magnifiques et terrifiantes descriptions du dernier jour, que contiennent les livres saints ? Nous l'avons dit souvent : c'est le langage objectif, c'est la poésie que les contemporains de la révélation pouvaient lire ; c'est le seul style qui convenait alors aux mystères de la religion ⁹³.

L'appréciation complètement subjective que nous promettons avec confiance au christianisme ne sera possible longtemps encore que pour les hommes d'étude, les esprits d'élite. Mais le temps viendra où ces hautes pensées seront

saisies par la foule ; car la philosophie est destinée à se populariser autant que la religion, et à l'incrédule défiance qui a toujours accueilli de pareilles prophéties, il suffit de répondre qu'une nation de chrétiens semblait aussi peu vraisemblable aux premiers adversaires de l'Évangile, qu'une nation de philosophes chrétiens peut aujourd'hui le paraître à ses contempteurs modernes ⁹⁴.

CHAPITRE LXXVI.

Le Christianisme dans la Vie future.

Les considérations des derniers chapitres nous amènent à traiter, en finissant, de l'avenir céleste du christianisme, ou du christianisme dans la phase de progrès qui s'ouvre pour nous au sortir de celle-ci. Nos dernières réflexions nous placent sur le point de partage qui sépare son avenir en ce monde de son avenir éternel.

Le premier principe qui nous révèle le christianisme de la vie ou de la phase future, est exprimé dans la définition même de la rédemption : si elle est un moyen d'approximation continuelle, de ressemblance croissante entre le Créateur et la créature, il suit que le christianisme n'est pas une affaire de ce monde seulement, et qu'il y a un christianisme dans la vie du ciel comme dans celle où nous sommes.

Le chemin qui mène vers Dieu se continue de ce monde à l'autre et à travers tous les deux sans intervalle.

D'ailleurs, le Christ est l'Emmanuel ; dès lors, il est impossible que nos relations avec lui se bornent à celles de

cette vie; elles ne peuvent que se soutenir au delà, et sans nul doute devenir plus intimes ⁹⁵.

Le second principe qui doit nous servir de flambeau, dans cet éloignement et ces profondeurs, est celui de l'identité humaine; ce que l'homme est, il le sera; tel il meurt, tel il ressuscite.

De cette considération, il est juste de conclure que, quant au christianisme, l'humanité, sur l'autre bord de ses sépulcres, se divise en deux classes, dont la situation est fort différente : ceux qui l'ont connu, ceux qui l'ont ignoré.

Pour ceux qui ont connu le christianisme en ce monde, le christianisme céleste ne peut être qu'une simple continuation, mais aussi une délicieuse confirmation ⁹⁶, une amélioration magnifique de celui-ci. Des raisons célestes de croire viennent compléter et embellir l'humble démonstration des vérités chrétiennes qui leur a suffi pour la terre; leur conscience, leur bonheur, leur amour, gagnent proportionnellement à ce que leur foi a gagné en évidence, et leur religiosité immortelle devient le moyen et le couronnement de ce progrès ininterrompu vers l'infini. Un idéal de plus en plus élevé succède pour eux à l'idéal épuisé, et de degré en degré, leur christianisme les rend de plus en plus semblables à leur Créateur, progression d'autant plus éblouissante et heureuse qu'elle est sans terme, puisque le terme est Dieu ⁹⁷.

Ceux qui l'ont ignoré ne peuvent demeurer dans cette ignorance. Mourant sans christianisme, ils trouvent le christianisme les attendant pour ainsi dire à leur réveil, à leur résurrection, à leur entrée même dans la phase prochaine du progrès humain.

Ce que l'Évangile nomme le second ou le dernier avènement du Seigneur, ce dogme, dont nous venons de traiter, ne signifie au fond que cela; il y a des hommes en ce monde qui ignorent le Christ : tous le connaîtront dans l'autre, et

cette pensée est en parfaite harmonie avec la définition qui ne voit dans le fait de l'existence que des phases de progrès.

Mais il y a plus ; le christianisme, pris au point de vue expérimental, trouve en lui-même des preuves irréfragables de cette grande espérance, de ce prosélytisme de l'éternité. Ces preuves sont la nature même des obstacles qui ont laissé tant de nos semblables vivre et mourir dans l'ignorance du christianisme.

D'où vient, en effet, que le christianisme, destiné au genre humain, ait été et soit encore ignoré du plus grand nombre ?

Ceux-ci l'ont ignoré parce que leur vie mortelle, leur part de notre phase terrestre de progrès, s'est écoulée trop loin du théâtre du christianisme pour que la connaissance en soit parvenue jusqu'à eux.

Cet obstacle est donné par l'espace, et hors de cette existence il ne peut se reproduire, puisque l'espace n'est qu'une intuition nécessaire maintenant, inutile ci-après.

Ceux-là ont ignoré le christianisme, parce que leur vie terrestre, réduite à l'enfance, a été trop courte ; ils n'ont pas eu dans ce monde le temps d'être chrétiens, ou bien ils ont passé par leur vie terrestre avant le moment fixé pour la rédemption ; ils n'ont rien su de la promesse ou n'ont vu que cette pâle aurore du *soleil de justice* ⁹⁸.

Cet obstacle est donné par le temps, et doit cesser avec lui, puisque le temps n'est qu'une condition actuelle de notre esprit, une forme de nos idées présentes. Ceux à qui le loisir a manqué ici-bas, auront assez de céleste loisir ; ceux à qui le choix du siècle de leur vie a été défavorable rentreront dans le droit commun de l'éternité.

Enfin, ce qui fait encore ignorer le christianisme, ce sont les passions, les iniquités, les misères, les erreurs qui encombre notre phase actuelle de progrès. Mais toutes ces barrières entre l'humanité et Christ tombent à la mort ;

choses de ce monde, elles ne sortent pas de ce monde, et la nuit de l'incrédulité ne peut obscurcir que les cieux périssables qui nous couvrent aujourd'hui. L'humanité entière sera chrétienne sous des cieux nouveaux.

Une grave distinction ici se présente : se peut-il que le christianisme futur soit le même dans ses effets pour ceux qui dans ce monde l'ont ignoré innocemment, et pour ceux qui, s'aveuglant à plaisir, ont dit à l'astre de l'Évangile de ne pas briller sur eux, *ont mieux aimé les ténèbres parce que leurs œuvres étaient mauvaises*, et ont connu sans pratiquer ?

Pour tous ceux dont l'ignorance du christianisme a été innocente, involontaire, inévitable, le christianisme du ciel sera un dédommagement, une consolation, une indemnité digne de la justice et de la bonté de Dieu, et le progrès qui leur a été impossible sur cette terre, et qui, en conséquence, ne leur sera point demandé, ils le feront autrement dans les conditions meilleures de notre céleste existence ⁹⁹.

Cette indemnité, mise en réserve pour la vie future, n'est, au fond, qu'une des applications, une des conséquences de la loi de solidarité : combien d'hommes, au sein de la chrétienté, ne sont jamais arrivés au vrai christianisme, ou, après l'avoir mal connu, s'en sont écartés sans retour, par la faute d'autrui ! Combien d'irréligions, d'incrédulités, d'impiétés même, ne sont que des legs déplorables acceptés par des héritiers aveugles, hors d'état de savoir quel héritage ils recevaient ! Dieu seul est juge de ces esprits qui ont repoussé, mais non sciemment, la piété et la foi chrétienne, et leur immortalité réparera ce qui n'a été qu'un malheur, et non un tort.

Sans doute ces grands hommes, ces grands génies de l'antiquité, qui ont servi la vérité et la vertu autant que les lumières de leur conscience et de leur raison ont rendu ce service possible, les Socrate, les Aristide, ont été, l'instant après leur mort, saintement étonnés de livrer leur âme, avec une

joie ineffable, à des développements qu'ils ne soupçonnaient pas, et de lire, en quelque sorte, un évangile céleste sur la coquille de leur ostracisme, sur les bords de la coupe de leur ciguë; un Titus s'est réjoui de comprendre que dans l'éternité seule aucun jour ne se perd pour le bien; un Épictète, d'avoir entrevu cette véritable liberté du sage, qui sera garantie pour jamais dans les cieux.

Sans doute, un malheureux sauvage, qui n'aura déployé de vertu que sa barbare fermeté à endurer les longs tourments du fatal poteau, échange son cruel héroïsme contre un perfectionnement dont l'idée même la plus légère ne pouvait lui venir; à peine un homme ici-bas, la plénitude de son humanité lui a été réservée.

Les gentils de la chrétienté ne font pas exception : ils connaîtront avec joie celui qu'ils ignorent en cette vie, le plus souvent sans gémir de leur ignorance. Témoins du christianisme sans en devenir les adeptes, Dieu, qui seul connaît ceux qui sont siens, sait s'ils l'ont vu d'assez près pour être tenus d'entrer dans ses rangs, et si leur manque de foi est un tort ou un malheur.

Et le jeune enfant que la Providence redemande à l'amour de sa famille et enlève à l'éducation maternelle, ne s'en va d'auprès de sa mère que pour recevoir son éducation plus près de Dieu, accueilli par la même voix qui commandait en ce monde de laisser approcher *les petits enfants*, parce que le royaume des cieux leur appartient.

C'est ainsi seulement que l'universalité promise par la raison et par la révélation à la rédemption se réalise; elle n'a point été mise en état de devenir universelle, si sa force régénératrice expire sur la limite de ce monde.

Mais ceux qui ont refusé sciemment d'être chrétiens et ont travaillé à ne pas l'être, ceux dont l'ignorance ou l'incrédulité de mauvaise trempe n'a été qu'une ressource d'immoralité, ceux qui, dans leur refus de croire, ont su être

hypocrites avec eux-mêmes, ceux-là seront punis par où ils auront péché; le christianisme de la vie future, en les forçant de croire, pèsera nécessairement comme un remords immense sur leur âme, et sera à la fois leur condamnation, leur supplice et leur enseignement.

Nous retrouvons ici un principe important qui s'est déjà offert : le fidèle se couronne, le méchant se punit, et la justice de Dieu n'est que le maintien de cet ordre éternel.

Sainte et sublime pensée, que dans l'éternité comme dans le temps le christianisme se suffit à lui-même et se maintient par sa propre force ! La virtualité de la rédemption, qui fait son essence, ne peut s'affaiblir ou s'user : il récompense ses fidèles en les conduisant sans cesse plus près de Dieu ; il punit les contempteurs et les rebelles en se dévoilant et en les forçant de mesurer, à la clarté de sa lumière, l'éloignement où ils se sont mis de Dieu.

CHAPITRE LXXVII.

Attente d'un Rétablissement universel.

Cet éloignement est-il définitif ? L'éternité des peines¹⁰⁰ est-elle un résultat nécessaire et évangélique du christianisme ? Tout retour vers Dieu est-il fatalement impossible après cette vie ? Toute trace de ressemblance entre le Créateur et la créature, après la perdition provoquée par cette vie, est-elle, d'une façon irrémédiable, effacée de notre âme ?

Ou bien est-il légitime, est-il rationnel, est-il subjectif,

pour ainsi dire, et surtout est-il chrétien, de concevoir la possibilité d'un rétablissement futur caché dans des retours invisibles de progrès, dans des reprises inconnues d'activité? Est-ce dans ce sens qu'il faut prendre les textes de la révélation qui semblent faire clairement allusion à cette lointaine et mystérieuse miséricorde?

Cette question est évidemment la dernière que se propose la théologie subjective; elle clôt le christianisme, parce qu'elle clôt notre destinée.

La théologie vulgaire aime peu à l'examiner de près; elle craint tacitement que la conscience et la religiosité ne fournissent contre le dogme de l'éternité des peines des objections difficiles à lever, et quand elle l'aborde, une citation de quelques textes est aujourd'hui sa voie favorite d'argumentation.

En outre, elle feint de redouter qu'un enfer temporaire ne soit trop facile à braver.

A notre sens, la façon dont on brave un enfer éternel ne justifie point cette inquiétude; il semble difficile que la perspective d'une condamnation mesurée rende les hommes plus pervers que ne l'a fait celle d'une condamnation irrémédiable. On pourrait même renverser l'argument et soutenir qu'une éternité de châtiments, dogme dont on aime à douter, est plus favorable aux passions mauvaises que ne le serait l'attente de peines définies, auxquelles on croirait davantage.

Des deux parts, ce sont là des défaites, et non des preuves ou des solutions. La vérité est la vérité, que les hommes en abusent ou non, et la vérité doit être recherchée, quoi qu'il puisse arriver : comme il faudrait se procurer le feu et la lumière, si l'on en manquait, quoique le feu et la lumière puissent servir à des incendies. La vérité, dans les limites de notre raison et de notre foi, est notre affaire, à nous, êtres raisonnables; les conséquences de la vérité sont l'af-

faire de Dieu, et ne peuvent être nuisibles, en dernière analyse, puisque la vérité n'est que la pensée de Dieu même.

Les éclaircissements ordinaires que l'on tente de jeter au milieu des ténèbres de cette question ne sont que de fausses lueurs.

On dit qu'une éternité de peines, après une vie si courte, offre une effroyable disproportion, où l'effet est bien trop grand pour la cause.

On dit que la bonté infinie répugne à une éternité de tourments et que la création ne se conçoit qu'à la condition d'un rétablissement final.

On dit enfin que des châtiments divins ne peuvent avoir pour but que la correction, et que toute correction doit aboutir à un allègement; ce qui implique contradiction avec la doctrine de l'éternité des peines.

On répond que l'offense faite à un être infini ne peut attirer qu'une vengeance, une punition infinie.

On répond que toute réparation du mal commis dans cette vie étant impraticable dans la vie future, la situation ne peut changer; la situation où le méchant s'est placé ne peut que durer à jamais.

On répond enfin qu'aucune rédemption ultérieure n'étant possible, il s'ensuit que la damnation est éternelle.

Tous ces arguments pour ou contre sont sans valeur et ne résistent point au creuset de la théologie subjective.

L'objection tirée de la disproportion de longueur, pour ainsi dire, entre le temps et l'immortalité, transporte l'intuition du temps hors de ce monde.

L'objection tirée de la bonté de Dieu admet, dans la pensée divine, des différences, des degrés; il en résulte que Dieu serait diversement sensible à nos maux, selon qu'ils se prolongent.

L'objection tirée de l'inutilité morale de peines sans relâche et sans fin attribue à Dieu des soins de correction

comme actes immédiats, tandis que les châtimens ne sont que les suites de nos actions ; ce raisonnement n'aura de valeur qu'en devenant subjectif.

Les réponses sont encore moins valables que les objections.

C'est en se payant de mots qu'on peut s'imaginer trouver l'infini soit dans les actes des créatures, soit dans leurs souffrances, éternelles ou non.

Enfin, les deux dernières répliques, l'impossibilité d'une réparation future des fautes de la vie présente et l'impossibilité d'une rédemption nouvelle dans l'éternité, supposent ce qui est mis en doute et résolvent la question par la question.

Et que savons-nous des conditions d'existence de l'avenir, pour affirmer si tranquillement qu'une rédemption y est impossible ? (*Voir liv. VI, chap. LXI.*)

Le christianisme expérimental est en possession d'arguments victorieux où respire l'esprit de l'Évangile et qui inclinent complètement la balance en faveur de cette immense et douce espérance, qu'un rétablissement général est préparé dans les conseils de la Providence et comme enseveli, loin de la portée de notre faible et courte vue, dans les profondeurs insondables de l'avenir.

I. Toute souffrance est instructive chez un être doué de la conscience de soi ¹⁰¹.

Il est foncièrement impossible de concevoir une souffrance subie par un être revêtu des tendances ou des forces humaines, qui ont à leur base la conscience de soi, sans que de cette souffrance il résulte quelque instruction, parce que le sentiment de la souffrance produit nécessairement un retour sur soi.

Or, tel l'homme meurt, tel il renaît. Il retrouve dans sa phase future d'existence les facultés, les pouvoirs de celle-ci ; il se reconnaît et se connaît ; il a la certitude de son

identité, il a la conscience de soi ; donc, s'il souffre, il s'instruit ; s'il s'instruit, il s'amende, il s'améliore ; s'il s'améliore, il souffre moins, et s'il a ainsi le moyen virtuel de diminuer ses souffrances, il peut aux mêmes conditions les faire cesser.

II. La conscience de soi, dans la souffrance, suppose l'appréciation nette et claire de cette souffrance et la connaissance de sa cause ; la conscience de soi, dans la souffrance, indique très-bien si cette souffrance est, ou non, le fait de celui qui l'éprouve. Un être qui se connaît lui-même n'est pas son propre bourreau sans le savoir. Or, la certitude de souffrir par sa propre faute entraîne la certitude qu'on aurait pu ne point se mettre dans le cas de souffrir, en d'autres termes, le regret. Le réprouvé qui souffre sait donc qu'il aurait pu se placer dans un sort différent ; ce regret est nécessairement instructif, et plus il sera poignant, plus il sera salubre ¹⁰².

Plus aussi ce regret de la réprobation sera intime, personnel, subjectif, plus il apportera d'enseignement avec lui ; ainsi le réprouvé ne peut pas haïr sans savoir qu'il pouvait aimer, et nécessairement il y a une puissance instructive et salubre dans ce regret de l'amour ; le réprouvé ne se souvient pas d'un blasphème, sans savoir que les mêmes sons de sa voix qui ont servi à blasphémer auraient pu murmurer l'accent de la prière ; ce souvenir est une permanente leçon : il est contradictoire qu'une leçon soit éternelle et inutile.

III. S'il est vrai que ce que l'homme est, il le sera ; s'il est vrai que l'identité persiste, il y aura des degrés divers de châtement, parce qu'il y a des degrés divers de culpabilité. La notion de justice le garantit, et la garantie se retrouve quand il est reconnu que les récompenses et les peines sont les simples suites de nos actions ; il faut alors que les effets répondent aux causes ; chaque réprouvé subit

donc sa réprobation particulière, et il y a autant d'enfers que de damnés.

Aussi bien, la révélation ne laisse aucun doute sur ce point ; le Rédempteur s'en est expliqué lui-même de la manière la plus explicite, et toutes nos cités peuvent se demander si leur sentence sera celle de Tyr et de Sidon, ou la condamnation plus redoutable de Bethsaïda et de Corazin ¹⁰³.

Si l'identité, si la conscience de soi, si les tendances subsistent et survivent, membre d'une humanité actuellement, l'homme se retrouve tel ; ses relations reprennent ; ses semblables le sont toujours. (*Voir liv. I, chap. xvi, et liv. V, chap. lvi.*) Nous n'avons aucune idée de ces relations futures, dont les relations actuelles sont à peine une imparfaite image ; nous n'avons aucune idée des relations des justes entre eux, des réprouvés entre eux, et moins encore peut-être des uns avec les autres. Mais il faut que les relations soient maintenues : sans quoi, l'homme n'est plus homme, l'identité est détruite.

Ces relations, quand on les réduirait à la nue-connaissance du sort les uns des autres, sont assurées : car elles sont indispensables sous le rapport subjectif moral, qui n'est, au fond, qu'un des aspects de l'identité.

Ramenées à cette simple expression, elles sont nécessaires au progrès céleste de la religiosité, parce qu'elles justifient Dieu devant ses enfants.

Dans l'expression révélée du dogme chrétien, le jugement dernier n'est que cette justification finale de Dieu pour toute l'administration de ce monde.

Elles sont nécessaires aux bons, pour qu'ils comprennent à fond leur propre bonté et la convenance de ses effets ; aux réprouvés, pour qu'ils comprennent leur iniquité et leur réprobation.

Or, si le réprouvé n'est pas plus isolé que le juste, il ré-

sulte nécessairement pour lui, de ces relations, deux enseignements : il a le moyen de comparer son sort à celui des justes, ce qui confirme nos vues sur le regret, et le moyen de comparer son niveau de réprobation à tous ceux dont il est témoin.

Il est évident que cette connaissance expérimentale d'une pondération exacte et parfaite entre les fautes et les punitions doit être accompagnée d'un retour sur soi-même ; et de cette perpétuelle comparaison que les méchants font chacun à part soi de toutes ces iniquités et de toutes ces souffrances, il doit inévitablement sortir un élément de repentir, un moyen de changement.

IV. Enfin l'activité est continue ; jamais elle ne demeure stationnaire. Cette constance de l'activité embrasse tous les temps, tous les mondes, toutes les phases d'existence.

L'activité s'arrêtant, tout s'arrêterait. L'homme ne serait plus homme ; à vrai dire, il ne serait plus : il n'est qu'en sa qualité d'être actif. La fin de l'activité serait le néant, et le néant est une impossibilité.

Le bonheur des justes consiste dans le progrès, c'est-à-dire dans le développement et la direction céleste de leur activité, dans leur approche constante de Dieu, dans leur ressemblance croissante avec Dieu, magnifique et légitime accomplissement de la destinée humaine.

Comme le bonheur des justes consiste dans leur activité, le malheur des réprouvés consiste dans la leur. Les justes sont heureux en devenant toujours meilleurs : les méchants ne peuvent être toujours malheureux, qu'en devenant toujours plus méchants.

Ils le peuvent, sans doute ; nous avons reconnu (*Voir* liv. I, chap. XVIII) que les deux alternatives de l'activité, celle qui éloigne et celle qui approche de Dieu, sont indéfinies, et qu'il y a toujours place près de Dieu et loin de lui. Les peines peuvent donc être éternelles et éternellement crois-

santes, à condition que les iniquités le soient. Ce moyen d'exécution d'une éternelle réprobation est le seul.

Mais conclure de ce que les peines peuvent être éternelles, qu'elles le sont en effet, c'est une épouvantable prévoyance que rien ne justifie et dont les partisans de ce système ne se rendent pas compte. Une création dont le secret est l'amour et une rédemption dont le but est le salut s'accordent bien mieux avec la pensée que Dieu *attend* tous ses enfants.

V. Si Dieu les attend, si Christ les attend, Dieu recueilli, pour ainsi dire, dans les intentions sublimes de la création, Christ, manifesté dans les douces miséricordes de la rédemption, il s'ensuit que les justes les *attendent* aussi.

L'identité, encore une fois, sans les tendances, est une contradiction; la force affectueuse est aussi permanente, aussi durable que les autres, et il semble impossible, quoi qu'on prétende, de concilier le bonheur parfait des justes et la damnation éternelle, c'est-à-dire l'éternelle méchanceté des méchants.

S'il y a identité, nous conservons la force affectueuse; si la force affectueuse se retrouve, elle ramène, avons-nous dit, des relations; si les relations reprennent avec la différence éternelle, irrémédiable, désespérée et sans cesse croissante, d'un ciel pour les uns et d'un enfer pour les autres, comment le bonheur céleste sera-t-il parfait, à moins d'être entaché d'égoïsme? ce qui est contradictoire; car, pour peu que le bonheur soit égoïste, il perd de sa perfection.

On a soutenu que, sans nul doute, ces relations sont modifiées pour les justes et absorbées en ce qu'elles peuvent avoir de pénible dans un sentiment de religiosité tellement élevé et purifié, que la compassion pour les méchants se console elle-même, ou, pour parler le langage de la piété ordinaire, que la pitié douloureuse inspirée par la connais-

sance du sort affreux des méchants disparaît et s'éteint dans l'adoration de la justice et de la bonté de Dieu.

La théologie subjective ne se nourrit pas de si creuses illusions.

Les tendances sont distinctes dans l'être humain, en sorte que si la religiosité est satisfaite, il ne s'ensuit nullement que l'affection le soit, et les élus, tout en adorant, plaindront leurs frères et souffriront pour eux.

Il semble donc permis d'adopter une double conséquence déduite de ces hautes considérations :

D'un côté, les justes trouvent dans les peines des méchants l'indispensable satisfaction (en prenant ce mot dans un sens de légalité et non de contentement) que réclament et la conscience et la religiosité; la conscience, parce qu'elle répugne et s'indigne à l'assimilation du bien et du mal; la religiosité, parce qu'elle ne peut consentir à ce que Dieu, ouvrant les deux alternatives devant une activité, ne fasse aucune différence entre le choix de l'une ou de l'autre. Les peines des méchants sont donc nécessaires au bonheur des justes, et, chose étrange à dire! ce bonheur serait détruit par la suppression de l'enfer; pourquoi? parce que ce serait la suppression de l'ordre, le bouleversement des phases de progrès.

Mais, d'un autre côté, les justes *attendent* les méchants; ils espèrent leur retour, leur rétablissement, leur pardon; cette attente est sans impatience, parce qu'elle n'est point affectée, comme les espérances de ce monde, des longueurs de l'intuition du temps; cette attente devient pour eux une source intarissable de transports de joie, d'amour et de reconnaissance; ils peuvent ainsi aimer les réprouvés, en les attendant près de Dieu, et ils aiment Dieu d'autant mieux qu'ils comptent sur un jour où Dieu sera universellement aimé de toutes ses créatures ¹⁰⁴.

Touchant et majestueux arrangement de l'univers, où il

y a place pour tout, et de l'immortalité, où il y a opportunité pour tout ! Ces pensées sont si douces et si belles, qu'on est entraîné avec délice à prendre leur sublimité pour une garantie de plus de leur vérité. Elles sont si heureuses et si sublimes, parce qu'elles semblent n'être que l'écho affaibli, mais reconnaissable encore, de la dernière bénédiction que Jésus a donnée au genre humain avant de le quitter.

Le diamant brûlé n'est qu'un vil charbon ; mais attendez des siècles, et peut-être il redeviendra diamant.

Combien de siècles faudra-t-il attendre ? Dieu seul le sait, Dieu qui nous a fait signaler obscurément dans les profondeurs de l'avenir une dispensation où il a promis d'être *tout en tous*.

FIN DU LIVRE SIXIÈME ET DERNIER.

NOTES DU LIVRE VI.

1. *A qui irions-nous, Seigneur ! tu as les paroles de la vie éternelle.* Jean, VI, 68. *Il n'y a de salut en aucun autre ; car il n'y a sous le ciel aucun autre nom qui ait été donné aux hommes par lequel nous devons être sauvés.* Act., IV, 12. *Il n'y a qu'un Seigneur, qu'une foi, qu'un baptême.* Eph., IV, 5. *Il y a un seul médiateur.* 1 Tim., II, 5. *Nous n'avons qu'un seul Seigneur, Jésus-Christ,* 1 Cor., VIII, 6, *et comme pontife de l'humanité, son sacerdoce ne passe point à d'autres.* Hébr., VII, 24. Les mêmes conséquences peuvent être déduites de tous les textes où le Christ est désigné comme le *Fils unique* de Dieu : *Celui qui ne croit pas est déjà condamné parce qu'il n'a pas cru au Fils unique de Dieu.* Jean, III, 18. *Dieu a envoyé son Fils unique au monde, afin que nous vivions par lui.* 1 Jean, IV, 9.

2. *Il est mort une seule fois à cause du péché.* Rom., VI, 10. *Christ a souffert une fois pour les pécheurs.* 1 Pierre, III, 18.

Il s'est offert une seule fois lui-même. Hébr., VII, 27 ; IX, 25. *Il ne s'offre pas lui-même plusieurs fois ; il n'a paru qu'une fois dans ces derniers temps pour abolir le péché, et comme il est arrêté que les hommes meurent une fois, de même Christ a été offert une fois.* IX, 26—27. *Il a donc présenté un seul sacrifice.* X, 12.

3. *Le ciel et la terre passeront ; mes paroles ne passeront point.* Matt., XXIV, 35 ; Marc, XIII, 31 ; Luc, XXI, 33. *Je serai toujours avec vous jusqu'à la fin du monde.* Matt., XXVIII, 20. *Ces trois choses demeurent, la foi, l'espérance et la charité.* 1 Cor., XIII, 13.

Si ce qui devait prendre fin a été glorieux (la première alliance), ce qui subsistera toujours (la nouvelle) l'est bien davantage. 2 Cor., III, 11. Saint Pierre emprunte les expressions d'Ésaïe pour rendre la même pensée : La parole du Seigneur demeure éternellement, Esaïe, XL, 8, et c'est cette parole qui vous a été annoncée. 1 Pierre, I, 25. Jésus-Christ (et dans ce passage la liaison des idées montre que l'ouvrier désigne l'œuvre; le docteur désigne la doctrine) est le même hier, aujourd'hui, éternellement. Hébr., XIII, 8. La vérité sera avec nous éternellement. 2 Jean, II.

4. L'ancienne révélation avait laissé entrevoir ces idées que la nouvelle a précisées et mises dans tout leur jour, en les appliquant : *Serait-il vrai, dit Salomon dans la prière de la dédicace de son temple, que Dieu habitât sur la terre? Les cieux, les cieux même des cieux ne peuvent le renfermer : combien moins ce sanctuaire que j'ai bâti? 1 Rois, VIII, 27; 2 Chron., II, 6; Act., VII, 49. L'Éternel a dit : Le ciel est mon trône; la terre est le marchepied de mes pieds; quel temple me bâtiriez-vous et où m'assigneriez-vous une demeure. Esa., LXVI, 1. Ces idées doivent inspirer d'autant plus d'admiration pour un Salomon et un Ésaïe, que les lois de Moïse prononçaient la peine de mort contre tout sacrifice offert ailleurs que devant le tabernacle, c'est-à-dire devant l'arche, symbole de la présence de Dieu, Lévit., XVII, 1--9, et que le système d'un sanctuaire unique avait été inculqué par le législateur de la manière la plus positive : Vous chercherez l'Éternel votre Dieu où il habitera, et vous irez au lieu qu'entre toutes vos tribus l'Éternel aura choisi; lorsque vous habiterez le pays que l'Éternel vous donne pour héritage, il y aura un lieu que l'Éternel choisira pour y résider; c'est là que vous vous réjouirez en présence de l'Éternel votre Dieu. Deut., XII, 4--13. L'Éternel habite dans Sion Ps. IX, 12; Joël, III, 17 (la plus élevée des trois collines de l'enceinte de Jérusalem, nommée la cité de David, 1 Rois, VIII, 1, où il transporta l'arche, 1 Chron., XV, 1, et qui désigne souvent la ville entière, la ville de nos fêtes solennelles, dit Ésaïe, XXXIII, 20, et souvent le temple même). Heureux ceux qui se présentent devant Dieu dans Sion. Ps. LXXXIV, 8. L'Éternel a fait choix de Sion et a pris plaisir à y fixer sa demeure. CXXXII, 13. Pendan*

la décadence de Juda, Jérémie s'écriait : *Je crois entendre la voix de la fille de mon peuple qui crie d'une terre éloignée : L'Eternel n'est-il plus dans Sion, Jér., VIII, 19, et après la ruine de Jérusalem, quand il ne restait rien du temple détruit, il ranimait l'espérance des malheureux débris et d'Israël et de Juda, en disant : Le jour vient où des montagnes d'Ephraïm les gardes crieront : Montons à Sion vers l'Eternel notre Dieu. XXXI, 6.*

Ce culte local est positivement aboli par l'Évangile : *L'heure vient, a dit Jésus à la Samaritaine, que vous n'adorerez plus le Père ni sur cette montagne (de Garizim, près de Sichem ou Si-char, où les Samaritains avaient leur temple), ni à Jérusalem. Jean, IV, 21. Le Souverain n'habite point dans des temples faits de main d'homme. Act., VII, 48.*

5. Dans la plus magnifique allégorie d'Ézéchiël, lorsqu'il est transporté en esprit au milieu de la vallée remplie d'ossements, et que la voix divine lui dit : *Fils d'homme, si je dis à ces ossements de revivre, revivront-ils?* il reçoit ordre d'appeler l'esprit de vie, et il s'écrie alors : *Esprit de vie, viens des quatre vents du ciel, souffle sur ces morts et qu'ils revivent ! Ezé., XXXVII, 9. Plusieurs viendront d'Orient et d'Occident, du Septentrion et du Midi, et seront à table dans le royaume de Dieu. Matt., VIII, 11 ; Luc, XIII, 29. Le Fils de l'Homme enverra ses anges qui rassembleront ses élus des quatre points du monde (littéralement des quatre vents), Matt., XXIV, 31, depuis les extrémités de la terre jusqu'aux extrémités du ciel. Marc, XIII, 27. Ces idées d'universalité avaient été entrevues par les poètes sacrés : Le Dieu qui règne sur Jacob, dit David, étend son empire jusqu'aux extrémités de la terre. Ps. LIX, 14. Vous tous, les habitants de la terre, dit Ésaïe, tournez vos regards vers moi ! Esa., XLV, 22, et selon les belles images de l'Apocalypse, toutes les zones verront à leur tour passer l'ange que saint Jean a vu voler par le milieu du ciel, portant l'Évangile éternel pour l'annoncer à tous ceux qui habitent sur la terre, à toute nation, toute tribu, toute langue et toute race. Apo., XIV, 6.*

6. Dieu nous fournit abondamment toutes choses pour en jouir, 1 Tim., VI, 17, et l'Ecclésiaste avait dit : *Jouis du bien au jour*

du bien; mais au jour du mal, prends-y garde; car Dieu a tellement lié l'un à l'autre, que les hommes ne peuvent savoir ce qui leur adviendra après, c'est-à-dire après la prospérité. Ecc., VII, 14. La sagesse de cette dernière recommandation ne détruit nullement la force de la première pensée sur la légitimité du bonheur, quand la Providence nous l'envoie.

7. Si les excès d'un despotisme, quel qu'il soit; si cette exagération de la civilisation qui s'appelle la mondanité; si enfin les erreurs et les cruautés de la barbarie réduisent le chrétien à dire avec saint Paul : *On nous a traités comme les balayures du monde et le rebut de toute la terre*, 1 Cor., IV, 13, en est-il moins chrétien?

8. *Bienheureux sont ceux qui ont faim et soif de la justice, car ils seront rassasiés!* Matt., V, 6. *Celui qui boira de l'eau que je lui donnerai n'aura jamais soif, et l'eau que je lui donnerai deviendra en lui une source qui jaillira jusque dans la vie éternelle.* Jean, IV, 14. *Travaillez pour avoir non une nourriture qui périt, mais celle qui se conserve jusque dans la vie éternelle; celui qui vient à moi n'aura jamais faim et celui qui croit en moi n'aura jamais soif.* VI, 27—35.

9. Saint Paul épuise les termes pour rendre cette idée; il désire que les fidèles, *enracinés et fondés dans l'amour de Dieu*, puissent comprendre, avec tous les saints, quelle en est la largeur et la longueur, la profondeur et la hauteur, et connaître l'amour de Christ qui surpasse toute connaissance. Éph., III, 18.

10. *Celui qui aura violé un des plus petits commandements ou qui aura enseigné aux hommes à les violer, sera le plus petit dans le royaume du ciel.* Matt., V, 19. *Abstenez-vous de tout ce qui a quelque apparence de mal.* 1 Thess., V, 22. *Quiconque aura observé toute la loi, s'il vient à pécher contre un seul commandement, est coupable aussi bien que s'il les avait violés tous*, Jac., II, 10, et le Christ, en s'élevant contre les pharisiens qui suivaient les commandements les moins essentiels et négligeaient les plus sacrés,

leur dit : *Il fallait faire ces choses-ci et ne point laisser celles-là.* Matt., XXIII, 23.

11. *Le second commandement, l'amour du prochain, est déclaré semblable au premier et au plus grand commandement, l'amour de Dieu.* Matt., XXII, 39. *Il n'y a point d'autre commandement plus grand que ces deux-là,* Marc, XII, 31, et en les assimilant, l'Évangile les rend inséparables l'un de l'autre : *Comment celui qui n'aime point son frère, qu'il voit, pourrait-il aimer Dieu, qu'il ne voit point?* 1 Jean, IV, 20.

12. Saint Paul : *Nos légères afflictions, qui ne durent qu'un moment, produisent pour nous le poids éternel d'une gloire infiniment excellente.* 2 Cor., IV, 17. Saint Pierre : *Dieu nous a appelés par Jésus-Christ à jouir de sa gloire éternelle après quelques jours de souffrance.* 1 Pierre, V, 10. Saint Jean : *La promesse que le Père nous a faite, c'est de nous donner la vie éternelle.* 1 Jean, II, 25.

13. (Voir liv. I, chap. XIII, note 51). Que la ressemblance du Créateur et de la créature, c'est-à-dire l'approximation constante de Dieu, se développe dans la gloire céleste, c'est ce que l'Évangile enseigne positivement : *Celui qui est entré dans le repos de Dieu, se repose, après avoir achevé ses œuvres, comme Dieu s'est reposé après avoir achevé les siennes.* Hébr., IV, 10.

14. Ce que saint Jean promet à l'église de Philadelphie, est promis par le fait à la chrétienté : *Voici, j'ai ouvert devant toi une porte que personne ne peut fermer,* Apo., III, 8, et le sens de l'image employée dans ce passage est le même que dans ce texte de saint Paul : *Une grande porte m'est ouverte pour la conversion des hommes.* 1 Cor., XVI, 9.

15. C'est avec une concision et une énergie remarquables que saint Paul déclare formellement qu'une égalité religieuse parfaite est établie par l'Évangile entre les deux sexes : *Il n'y a plus, dit-il, ni homme ni femme; vous êtes tous un en Jésus-Christ.* Gal., III, 28. *L'homme n'est point sans la femme, ni la femme sans l'homme*

en Notre-Seigneur, 1 Cor., XI, 11 ; ce qui veut dire qu'ils forment ensemble la vraie communauté chrétienne ; et après avoir enseigné que la femme n'a point de ministère à exercer dans l'église, l'apôtre, craignant quelque abus de ses paroles contre la sainteté et la gloire du sentiment maternel, ajoute : *Néanmoins la femme sera sauvée en devenant mère, si elle élève ses enfants dans la foi, la charité, la sainteté et la modestie.* 1 Tim., II, 15. (Voir liv. V, chap. LV, note 16).

16. (Voir liv. III, chap. xxx, note 5). Ces passages établissent l'universalité de la rédemption. Son utilité indirecte, conséquence nécessaire de son universalité, est déclarée par saint Paul en ce texte très-remarquable, dont tout notre chapitre n'est qu'un développement : *Nous espérons au Dieu vivant qui est le Sauveur de tous les hommes et principalement des fidèles,* 1 Tim., IV, 10, et quant à la part des fidèles dans cette utilité indirecte du christianisme, elle est tout entière exprimée dans ce mot de Jésus : *Vous êtes le sel de la terre.* Matt., V, 13.

17. L'utilité indirecte du christianisme suppose que l'Eglise comprend les chrétiens de nom et les chrétiens de fait ; ce qui est démontré par l'Evangile. Le semeur qui sortit pour semer jette sa semence le long des chemins, dans un sol pierreux, au milieu des épines ou dans une bonne terre, et la semence est mangée par les oiseaux du ciel, brûlée par les feux du soleil, étouffée sous les épines, ou bien elle mûrit et fructifie. Matt., XIII, 3—21 ; Marc, IV, 2—20 ; Luc, VIII, 4—15. Selon la parabole de l'ivraie, l'ivraie et le bon grain doivent croître ensemble jusqu'à la moisson dans le champ du père de famille ; le champ, c'est le monde ; le bon grain, ce sont les enfants du royaume, les fidèles ; l'ivraie, ce sont les enfants du malin, les méchants ; la moisson, c'est la fin du monde. Matt., XIII, 30—38—39. Le royaume des cieux, c'est-à-dire l'Eglise, est semblable à un filet qui, étant jeté à la mer, ramasse toutes sortes de poissons ; les pêcheurs le tirent sur le rivage, mettent dans des vases ce qui est bon et rejettent ce qui est mauvais ; il en sera de même de l'Eglise, mais seulement à la fin du monde. XIII, 47—48. Tous ceux qui sont d'Israël ne sont pas

pourtant d'Israël. Rom., IX, 6. Tous n'ont pas la foi. 2 Thess., III, 2. Dans une grande maison, il n'y a pas seulement des vases d'or et d'argent; il y en a aussi de bois et d'argile. 2 Tim., II, 20.

18. *Prenez garde, est-il dit, qu'aucun de vous ne se prive de la grâce de Dieu. Hébr., XII, 15. Et l'on ne peut s'en priver soi-même sans être exposé à en priver, par contre-coup, autrui.*

19. De là le devoir des chrétiens : 1^o de ne point sortir du monde et s'éloigner de la foule. (Voir liv. I, chap. v, note 16). 2^o De faire honorer leur religion par leur conduite : *Que votre lumière luise devant les hommes, en sorte qu'ils voient vos bonnes œuvres et qu'ils glorifient votre Père qui est dans le ciel! Matt., V, 16. Soyez irrépréhensibles au milieu de cette génération perverse. Phil., II, 15. Gardez une conduite régulière parmi les Gentils, afin qu'au lieu de mal parler de vous, les bonnes œuvres qu'ils vous auront vu faire les portent à glorifier Dieu. 1 Pierre, II, 12. Montre-toi, écrit saint Paul à Tite, un modèle..., afin que tes adversaires soient confondus, n'ayant aucun mal à dire de nous. Tite, II, 8. 3^o D'être toujours disposés à rendre compte de leurs principes : *Soyez toujours prêts à répondre pour votre défense, avec respect des opinions d'autrui et douceur envers les partisans d'autres croyances, à tous ceux qui vous demanderont raison de votre espérance. 1 Pierre, III, 15. 4^o De ne point affecter une sévérité outrée ou des lumières supérieures : *N'exposez point au blâme l'avantage dont vous jouissez, d'être au-dessus des superstitions. Rom., XIV, 16.***

La foi du juste est en exemple même après sa mort. *C'est par sa foi, dit l'épître aux Hébreux, qu'Abel fut déclaré juste, et quoique mort, il parle, c'est-à-dire il instruit, encore par elle. Hébr., XI, 4.*

L'Évangile reconnaît pleinement cette influence indirecte du christianisme dans l'intérieur des familles et des maisons et dans les diverses relations de supérieur à subordonné, même lorsque les deux époux sont l'un chrétien et l'autre païen : *Toi, femme, que sais-tu si tu ne sauveras point, c'est-à-dire ne convertiras point, ton mari; et toi, mari, que sais-tu si tu ne sauveras point ta femme? 1 Cor., VII, 16.*

20. *Que le Seigneur augmente et perfectionne de plus en plus la charité que vous avez les uns pour les autres et pour tous les hommes!* 1 Thess., III, 12. *Conduisez-vous d'une manière honnête à l'égard de ceux du dehors, c'est-à-dire qui ne sont pas chrétiens,* IV, 12, et saint Paul, en enseignant qu'il faut faire *principalement du bien à nos frères dans la foi*, ne donne ce précepte spécial qu'après avoir dit : *Faisons du bien à tous.* Gal., VI, 10. Il veut que ses disciples *recommandent aux fidèles d'user d'une grande douceur envers tous les hommes.* Tite, III, 2. A ces enseignements se rapporte l'admirable parabole du bon Samaritain, Luc, X, 30, dont la portée morale consiste en ce que rien n'est dit du voyageur blessé, quant à sa religion, sa race, sa couleur, sa patrie, sa famille, sa renommée, sa moralité, son éducation, sa profession, son rang, sa fortune, le but de son voyage ; rien, pas même son nom ou son âge : rien, si ce n'est qu'il est un homme ; tout homme est donc notre prochain.

21. *Il en est du royaume de Dieu comme d'une terre qu'un homme aensemencée ; que cet homme dorme ou qu'il veille nuit et jour, la semence germe et pousse à son insu.* Marc, IV, 26—27.

22. Cette puissance indirecte de la vérité est telle, qu'elle se retrouve, jusqu'à un certain point, sous la première alliance, malgré la barrière du particularisme. *Vous observerez ces commandements, dit Moïse aux Hébreux, et c'est en cela que paraîtra votre sagesse et votre prudence devant les autres peuples, qui, entendant parler de ces lois, diront : Cette grande nation est le seul peuple intelligent et sage.* Deut., IV, 6. De là les reproches des prophètes, accusant le peuple de Dieu de n'avoir pas compris cette part de sa responsabilité : *Que ferai-je maintenant, dit l'Eternel ; mon nom est sans cesse blasphémé par les ennemis et les vainqueurs de Juda.* Ésa., LII, 5. *Lorsque les nations vers lesquelles ils sont allés les ont vus arriver au milieu d'elles, elles ont profané le nom de ma sainteté et ont dit : Ceux-ci sont le peuple de l'Eternel, et il les a chassés de leur pays... Vous avez fait profaner mon nom parmi les nations.* Ézé., XXXVI, 20—23. Et ces vives censures sont renouvelées par saint Paul contre les Juifs de son temps : *C'est à cause*

de vous que le nom de Dieu est blasphémé parmi les Gentils. Rom., II, 24.

Ces pensées sont conformes au plan entier de l'ancienne alliance ; le long séjour en Égypte n'a été qu'une tentative pour fondre ensemble la lumière religieuse et la lumière intellectuelle, le peuple dépositaire de la connaissance du vrai Dieu et de la promesse du Sauveur avec le peuple le plus civilisé, le plus avancé de ces temps reculés ; les soixante-dix années de la captivité de Babylone, de la dispersion en Asie, ont eu pour but, parmi les Juifs, de mettre fin à l'idolâtrie, et, quant aux nations étrangères, de répandre au loin parmi elles les premières notions de la vraie religion et de la promesse. Quelque chose de ces idées perce dans les cantiques des malheureux captifs, dans le soixante-dix-neuvième, mis sous le nom d'Asaph : *Pourquoi les nations diraient-elles : Où est leur Dieu ? Oh ! qu'il soit connu parmi les peuples ! Ps. LXXIX, 10, et dans l'un des psaumes que l'on chantait en se rendant à Jérusalem pour les fêtes solennelles : Quand l'Éternel ramena les captifs de Sion... les nations s'écrièrent : L'Éternel a opéré de grandes choses en faveur de ce peuple. CXXVI, 1—2.*

A ces progrès de la connaissance du vrai Dieu parmi les Gentils, les Juifs devaient s'attendre ; ces progrès avaient encore été prédits à la veille de la ruine de Juda, notamment par Sophonie : l'Éternel dit : *Je rendrai pures les lèvres des peuples, afin qu'ils invoquent tous le nom de l'Éternel et qu'ils le servent d'un même accord. Soph., III, 9. (Voir liv. III, chap. XL, note 79.)*

23. (Voir liv. III, chap. xxx, note 3, les textes qui montrent que l'intention de la rédemption est universelle). Les textes suivants montrent, de plus, que l'universalité est promise au christianisme, et ne peut avec le temps lui manquer.

La véritable lumière, étant venue dans ce monde, éclaire tous les hommes. Jean, I, 9. Je suis la lumière du monde, a dit le Christ. VIII, 12. Il n'y aura qu'un troupeau et qu'un pasteur. X, 16. Jésus, qui savait que son Père lui avait remis toutes choses, ou plus exactement toute l'humanité, entre les mains, XIII, 3, a dit dans sa dernière prière : Glorifie ton Fils, afin que ton Fils te glorifie par le pouvoir que tu lui as donné sur tous les hommes, pour que ce

pouvoir leur procure la vie éternelle. XVII, 2. Il doit régner jusqu'à ce qu'il ait mis tous ses ennemis sous ses pieds. 1 Cor., XV, 25. Car Dieu a tout mis sous ses pieds. Éph., I, 22. L'Évangile est au milieu de vous, comme il est aussi dans le monde où il fructifie et s'étend de même que parmi vous. Col., I, 6.

Cette universalité est promise dès la prédication du Précurseur : *Tout homme, a-t-il dit, en empruntant une expression d'Ésaïe, XL, 5, verra le salut de Dieu. Luc, III, 6.*

Et elle explique les ordres donnés par le Christ avant son départ de ce monde : *Allez et instruisez toutes les nations. Matt., XXVIII, 19. Prêchez l'Évangile à toute créature. Marc, XVI, 15. Il faut que la repentance et la rémission des péchés soient prêchées parmi toutes les nations. Luc, XXIV, 47. C'est à ces progrès assurés et incessants promis à la prédication du christianisme que se rapportent ces paroles, au premier aspect étranges, du Christ aux apôtres : Celui qui croit en moi fera les œuvres que je fais, et il en fera même de plus grandes, puisque je vais à mon Père, et que mon règne sera établi. Jean, XIV, 12. Fidèle à ces ordres et rempli de ces espérances, c'est Christ que nous annonçons, écrit saint Paul, avertissant tous les hommes de leur devoir et les instruisant dans toute sagesse, afin de les rendre parfaits en Jésus-Christ. Col., I, 28.*

Ainsi ce que les prophètes Ésaïe et Habacuc promettaient au pays d'Israël sera un jour réalisé dans le monde : *La terre sera remplie de la connaissance de l'Éternel, comme le fond de la mer des eaux qui le couvrent. Esa., XI, 9; Hab., II, 14.*

C'est aussi l'universalité de la rédemption qui est enseignée, selon nous, dans un passage fort curieux et fort controversé de saint Paul, qui ne s'est jamais servi de termes plus généraux, plus élastiques, pour ainsi dire; sans entrer dans une discussion qui, par cela même, est interminable, nous traduisons en ajoutant assez de paraphrase pour éclaircir, sinon pour justifier notre version. Le sens roule tout entier sur la traduction du mot *création* ou *créature*, employé par l'apôtre. Ce mot, ici, doit se traduire par *humanité*, et dès lors le passage se traduit ainsi : *L'ardent désir de l'humanité est la manifestation des enfants de Dieu, ou la connaissance et la participation d'un meilleur état de choses que celui-*

ci ; *ce n'est pas volontairement que l'humanité est assujettie à la vanité, aux déceptions et aux misères de cette vie ; c'est une nécessité qu'elle subit, par le moyen, par le pouvoir de celui qui l'y a justement assujettie, dans l'espérance qu'elle sera délivrée de cet esclavage de la corruption pour avoir part à la liberté glorieuse des enfants de Dieu. Nous savons que, jusqu'à présent, toute l'humanité soupire après une amélioration de sort et se trouve comme dans le travail de l'enfantement ; non-seulement elle, toute l'humanité, mais nous aussi, nous les chrétiens, qui avons reçu les prémices de l'esprit, les premiers bienfaits de l'Évangile, ceux que l'on goûte en ce monde, nous soupirons en nous-mêmes, en attendant l'adoption céleste, la délivrance de notre corps, la vie éternelle. Rom., VIII, 19—23.*

24. Saint Paul, sans rien préciser sur le temps, semble dire que la conversion complète du monde précédera la conversion des restes dispersés d'Israël, et que l'humanité sera chrétienne avant que tous les descendants d'Abraham le soient. *Si, dit-il, une partie d'Israël est tombée dans l'endurcissement, ce n'est que jusqu'à ce que la multitude des Gentils soit entrée dans l'Église. Rom., XI, 25.* Mais il est difficile de presser à ce point la valeur des termes. C'était l'opinion commune des Juifs, fondée sur leur interprétation des prophéties (telles que Ps. XXII, 28 ; Zac., XIV, 9—16), que tous les peuples seraient assujettis au Messie, et peut-être saint Paul a-t-il ici en vue l'avènement du Seigneur, que l'on croyait alors prochain. (Voir liv. VI, chap. LXXV et note 91). Le texte d'ailleurs ne porte pas *toute la multitude*, comme plusieurs de nos versions traduisent, mais simplement *la multitude*, et ce mot peut signifier un grand nombre.

25. Accomplissement de la parole du Seigneur à ses disciples : *Ne crains point, petit troupeau, car il a plu à votre Père de vous donner le royaume. Luc, XII, 32. Le royaume du ciel (l'Église) est semblable à un grain de senevé, qui est la plus petite de toutes les semences ; mais quand elle a poussé, elle s'élève au-dessus des autres plantes et devient un arbre, en sorte que les oiseaux du ciel vien-*

nent se mettre à couvert sous ses branches. Matt., XIII, 32; Marc, IV, 30; Luc, XIII, 18.

26. C'est que la puissance, l'efficace, l'énergie subjective répandue par la rédemption, sont celles de Dieu même, qui seul pouvait la donner : *Christ a le pouvoir de s'assujettir toutes choses*, Phil., III, 21, non pas seulement dans la vie future, mais dans ce présent siècle. Éph., I, 21. *Comprenez quelle est l'infinie grandeur du pouvoir qu'il manifestera pour nous qui croyons par l'efficace de sa vertu toute-puissante.* Eph., I, 19. *Je travaille et je combats*, dit saint Paul, *par le secours de sa puissance qui agit en moi avec efficace.* Col., I, 29. *Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous?* Rom., VIII, 31.

Le chrétien peut donc nourrir à double titre la confiance que montraient les fidèles de l'alliance ancienne : *Les méchants sont comme une mer en tourmente qui ne peut se calmer, et dont les eaux jettent le limon sur le rivage.* Ésa., LVII, 20. *Mais si Dieu donne le calme, qui excitera la tempête?* Job, XXXIV, 29. *Je me suis confié en Dieu, je ne craindrai rien, que pourrait me faire l'homme mortel?* Ps. LVI, 5; CXVIII, 7. *Peuples! s'écrie Ésaïe dans un poétique défi jeté aux ennemis de Juda, formez des ligues, vous n'en serez pas moins battus, et le bruit de votre défaite ira jusqu'aux extrémités de la terre; formez des desseins, ils seront anéantis, car le Dieu fort est avec nous.* Ésa., VIII, 9—10. Aussi les apôtres, vainqueurs une première fois du Sanhédrin, empruntent au Psalmiste les expressions de sa confiance pour bénir Dieu : *Seigneur, c'est toi qui as dit par la bouche de ton serviteur David*, Ps. II, 1, etc. : *Pourquoi ce tumulte parmi les nations? Pourquoi les peuples ont-ils formé de vains projets? Les rois de la terre se sont assemblés et les peuples se sont ligüés contre le Seigneur et contre son Christ.* Act., IV, 25—26.

En un mot, s'opposer au christianisme, c'est, selon l'expression de Gamaliel, *faire la guerre à Dieu.* Act., V, 39.

Etc'est de ce que la virtualité de la rédemption vient de Dieu même que naît la force suprême de la foi, dépeinte dans l'Évangile sous des images si poétiques et si fortes, et qui triomphera de tous les obstacles : *Je vous dis en vérité que si vous aviez de la foi aussi gros*

qu'un grain de senevé, vous diriez à cette montagne : Transporte-toi d'ici là, et elle s'y transporterait, et rien ne vous serait impossible. Matt., XVII, 20 ; XXI, 21 ; Marc, XI, 23. Vous diriez à ce sycomore : Déracine-toi et va te planter dans la mer, et il vous obéirait. Luc, XVII, 6.

27. C'est de tous ses fidèles que le Christ a dit à Dieu : *Je leur ai fait part de la gloire que tu m'as donnée, afin qu'ils soient un comme nous sommes un. Jean, XVII, 22.*

28. C'est un fait extrêmement remarquable que, sans contenir une seule ligne qui favorise le système d'une doctrine secrète (Voir liv. V, chap. LIII, note 15) ou la division de l'Évangile en deux christianismes, l'un pour les simples, l'autre pour les savants et les sages, les épîtres indiquent en divers passages des degrés dans l'intelligence du christianisme et des progrès ouverts devant nos pas. *Je vous ai donné du lait et non une nourriture solide ; car vous n'étiez pas en état de la supporter, et vous ne l'êtes pas même à présent, puisque vous êtes encore charnels. 1 Cor., III, 2.* L'épître aux Hébreux distingue entre celui qui ne se nourrit que de lait, qui ne saurait comprendre la doctrine de la justice parce qu'il est encore enfant, et les hommes faits qui reçoivent la nourriture solide. *Laissant donc les premiers principes de la doctrine de Christ, sans nous arrêter à poser de nouveau les bases, passons, dit l'auteur sacré, à des choses plus relevées. V, 13 ; VI, 1.* Ces deux stages de capacité chrétienne, ces deux manières de connaître Christ et de comprendre l'Évangile, formaient la différence des chrétiens avancés, plus éclairés et plus parfaits, que saint Paul nomme les spirituels, auxquels il explique les choses spirituelles, 1 Cor., II, 13, ou les forts dans la foi, qui doivent supporter les infirmités des faibles, Rom., XV, 1, et des matériels qui ne comprennent point les choses révélées par l'esprit de Dieu, 1 Cor., II, 14, ou des charnels qui sont encore des enfants en Christ. III, 1. Ici s'offre une nouvelle nuance importante à saisir : le mot matériel désigne plus particulièrement le manque d'intelligence, et le mot charnel, le manque d'amendement ; tandis que le mot spirituel emporte la double idée de l'élévation des sentiments et de la

supériorité des lumières; aussi c'est à ces derniers chrétiens que saint Paul confie une sorte de police morale dans l'Église : *Si quelqu'un vient à tomber dans quelque faute, vous qui êtes spirituels, redressez-le*, Gal., VI, 1. Ces éclaircissements expliquent comment les enseignements les plus élevés de la foi ne sont point compris par l'homme *matériel ou charnel*; *il ne peut les entendre, parce que c'est spirituellement qu'on en juge*, et comment l'homme *spirituel juge de tout et n'est jugé par personne*. 1 Cor., II, 14—15.

29. Le Christ, dans son premier discours, enseigne positivement l'insuffisance de la vertu, de la sainteté fondée sur des règles trop littérales et trop précises : *Vous avez appris qu'il a été dit à vos ancêtres... Mais moi, je vous dis!* et il cite d'abord la loi disciplinaire et positive, à laquelle il oppose la loi morale et libre, dont l'étendue est incomparablement plus grande : *Il a été dit à vos ancêtres : Tu ne tueras point, et celui qui aura tué sera puni par les juges; mais moi, je vous dis que celui qui se met en colère sans raison contre son frère, ou qui lui dit des paroles injurieuses, mérite punition. Il a été dit à vos ancêtres : Tu ne commettras point adultère; mais moi, je vous dis que quiconque regarde une femme avec des yeux de convoitise a déjà commis adultère en son cœur*. Matt., V, 21—22—27—28.

30. Ce danger s'était offert sous la loi de Moïse. Aux scribes et aux pharisiens, ces casuistes du mosaïsme, le Christ a dit : *Conducteurs aveugles! vous coulez superstitieusement vos breuvages par un tamis, de peur d'avaler le moucheron ou le plus petit insecte déclaré immonde par la loi, et vous avalez le chameau*; expressions proverbiales du temps, qui signifient] : vous prenez grand soin d'éviter les petites fautes et vous commettez les grands péchés. Matt., XXIII, 24. C'est ce dangereux esprit qui avait inventé la distinction minutieuse des commandements selon leur importance, qui a fait adresser à Jésus cette question captieuse : *Quel est le plus grand commandement?* XXII, 36, et qui reprochait amèrement à Jésus de laisser profaner le repos du sabbat par ses disciples, parce qu'en passant dans un champ de blé, ils se mirent, chemin faisant, à arracher des épis, à les froisser entre leurs mains et à les

manger. Matt., XII, 1; Marc, II, 23; Luc, VI, 1. On comprend d'ailleurs que, dans l'esprit de la morale chrétienne, les petits devoirs ne doivent pas être négligés, attendu que ce sont des devoirs, et qu'en les négligeant la conscience s'accoutume à négliger tous les autres; les censures de Jésus, sur les minuties consciencieuses, sont dictées seulement par la préférence que trop souvent elles obtiennent sur des vertus et des préceptes plus difficiles; il a dit : *Celui qui est fidèle dans les petites choses le sera aussi dans les grandes, et celui qui est injuste dans les petites choses le sera aussi dans les grandes.* Luc, XVI, 10.

31. *Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites ! qui nettoyez le dehors de la coupe et du plat, tandis qu'au dedans vous êtes pleins de rapine et d'intempérance. Aveugles ! nettoyez auparavant le dedans, afin que le dehors aussi devienne net ; vous ressemblez à des sépulcres blanchis, dont le dehors paraît beau, mais dont l'intérieur est rempli d'ossements de morts et de corruption, à des sépulcres cachés sur lesquels on passe sans y prendre garde.* Matt., XXIII, 25—27 ; Luc, XI, 39. Des pharisiens et des scribes de Jérusalem s'aperçurent que les disciples de Jésus prenaient leur repas avec des mains impures, c'est-à-dire qui n'avaient pas été lavées, et ils les en blamèrent. (En effet, les pharisiens et tous les Juifs ne manquent pas de se laver les mains avec soin avant de manger, observant en cela la tradition des anciens ; ils ne mangent de ce qu'ils ont acheté sur la place publique qu'après l'avoir lavé ; ils suivent plusieurs autres ordonnances anciennes, comme de laver les coupes, les vases, les ustensiles d'airain et les lits.) *Hypocrites, leur dit Jésus, négligeant la loi de Dieu, vous observez avec soin la tradition des hommes,* Marc, VII, 1—8 ; Luc, XV, 1—8, et le pharisien de la parabole, en témoignage de sa sainteté, dit dans sa prière : *Je jeûne deux fois la semaine.* Luc, XVIII, 12. De là aussi, l'importance attachée à la circoncision, dont saint Paul a dit : *Nous sommes les vrais circoncis qui servons Dieu en esprit.* Phil., III, 3.

32. Des scribes et des pharisiens, Jésus a dit : *Malheur à vous, hypocrites ! parce que, tout en payant la dîme de la menthe et de la*

rue, de l'aneth et du cumin, et de toutes sortes d'herbes, vous négligez ce que la loi a de plus important, la justice, la miséricorde et la fidélité. Les Juifs les plus scrupuleux du temps de l'Évangile se faisaient un point d'honneur de payer la dîme, non pas seulement des récoltes et des revenus, mais même des plantes odoriférantes, qui servaient d'épices et de condiment, et qui croissaient dans leurs jardins; c'est à cette observance fort peu onéreuse que le Christ fait ici allusion. Matt., XXIII, 23; Luc, XI, 42. Le pharisien de la parabole se vante de *payer la dîme de tous ses biens.* XVIII, 12.

33. Rien ne démontre mieux ce danger des morales disciplinaires, que les distinctions si fréquemment admises dans la valeur des serments. Les Juifs, et surtout les pharisiens, dont le langage ordinaire abondait en expressions de piété, avaient l'habitude de prendre sans cesse Dieu à témoin et de sanctionner leurs paroles par diverses formules de serment. Cette coutume irrégulière que Jésus condamne dans le sermon sur la montagne, Matt., V, 33—37, et saint Jacques, dans son épître, Jacq., V, 12, avait fomenté l'abominable principe de la distinction des serments graves et solennels et de ceux qui n'étaient point considérés comme tels, et que l'on prêtait, que l'on violait légèrement : *Malheur à vous, conducteurs aveugles, qui dites : Celui qui jure par le temple ne s'engage à rien; mais celui qui jure par l'or du temple (le trésor des aumônes et des offrandes et impôts pour l'entretien du temple et du culte) est lié. Insensés ! lequel est donc le plus grand de l'or ou du temple qui rend cet or sacré ? Celui, dites-vous encore, qui jure par l'autel ne s'engage à rien; mais celui qui jure par l'offrande déposée sur l'autel est lié; lequel est donc le plus grand de l'offrande ou de l'autel qui rend l'offrande sacrée ? Celui qui jure par l'autel jure par l'autel et par tout ce qui est dessus; celui qui jure par le temple, jure par le temple et par celui qui y habite; celui qui jure par le ciel, jure par le trône de Dieu et celui qui y est assis.* Matt., XXIII, 16—22.

34. Ces commandements : *Tu ne commettras point adultère; tu ne tueras point; tu ne déroberas point; tu ne diras point de*

faux témoignages; tu ne convoiteras point, et les autres commandements sont compris en abrégé dans cette parole : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. Rom., XIII, 9. Quand vous aurez fait tout ce qui vous est commandé dites : Nous sommes des serviteurs inutiles (c'est-à-dire, imméritants), car nous n'avons fait que ce que nous étions obligés de faire, Luc, XVII, 10. Pierre dit à Jésus : Combien de fois faudra-t-il que je pardonne à mon frère ses offenses, sera-ce jusqu'à sept fois? c'est-à-dire à plusieurs reprises, et Jésus lui répondit : Je ne te dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à septante fois sept fois; c'est-à-dire indéfiniment, sans compter les pardons. Matt., XVIII, 21 ; Luc, XVII, 4. Ce qui sert en Jésus-Christ, c'est la foi agissante par la charité. Gal., V, 6. La charité se plaît à la droiture ; elle excuse tout ; elle croit tout ; elle espère tout ; elle supporte tout. 1 Cor., XIII, 6—7.

35. C'est par allusion au caractère minutieux des préceptes de l'économie mosaïque que saint Paul a dit : *Là où est l'esprit du Seigneur, là est la liberté. 2 Cor., III, 17. Tenez-vous fermes à la liberté que Christ vous a donnée. Gal., V, 1.* Saint Jacques nous apprend que la loi de Christ est la loi parfaite de la liberté morale, le seul sens que la suite des enseignements de ce passage permette d'adopter, Jac., I, 25, et saint Paul a posé le principe fondamental de la morale chrétienne en ces termes : *Que chacun agisse selon qu'il est pleinement persuadé ; tout ce que l'on ne fait pas selon sa persuasion propre, est un péché. Rom., XIV, 5—23.*

36. (Voir liv. II, chap. 25, et les notes 39 à 49). L'oraison dominicale est un enseignement, un modèle, un thème de prière, et n'est nullement une litanie, une forme de rituel. L'intention du Christ a été bien plus de montrer comment il fallait prier que de suggérer une prière toute faite qu'il ne s'agit plus que de répéter ; ce serait tomber dans les redites contre lesquelles il s'élève lui-même ; il a voulu donner un exemple d'oraison et non stéréotyper des mots dans la piété des siècles. Ce qui le prouve, c'est la parole qui précède : *Vous donc, priez ainsi*, dit-il à ses disciples, Matt., VI, 9, c'est-à-dire *de cette manière* ; ce qui le prouve, c'est que

dans les assemblées des apôtres, même les plus solennelles, on ne voit point que l'oraison dominicale soit prononcée mot pour mot, par exemple, après les premières séculions du Sanhédrin, Act., IV, 24 ; ce qui le prouve encore, c'est le silence de saint Marc et de saint Jean, qui n'auraient sans doute pas omis l'oraison dominicale dans leurs évangiles, si elle avait été imposée comme forme indispensable. Le récit de saint Luc confirme ces vues, quoique, selon cet évangéliste, Jésus semble recommander à ses disciples de s'astreindre à se servir des termes employés : *Quand vous priez, dites, etc.* ; Luc, XI, 2. Mais il ne faut pas oublier que, selon les meilleurs manuscrits, l'oraison dominicale, dans saint Luc, est plus courte que dans saint Matthieu et que saint Luc rapporte qu'un des apôtres avait dit à Jésus : *Seigneur, enseigne nous à prier comme Jean (le Précurseur) l'a enseigné à ses disciples.* XI, 1. Il est probable que la prière du Christ, telle que saint Matthieu l'a rapportée, avait paru d'une brièveté extrême, comparée aux longues oraisons des docteurs juifs ; quelqu'un des apôtres a désiré que Jésus donnât un modèle de prière plus développée, et loin de se rendre à ce désir, Jésus a répété la même prière déjà enseignée, en l'abrégeant encore ; il a voulu sans nul doute montrer de nouveau combien il était éloigné de recommander les longues prières. — De tout ce que nous venons de dire, il ne suit nullement que cette oraison admirable, le résumé de la religion chrétienne, ne doive pas être prononcée dans les actes de dévotion privée et surtout de culte public ; mais il en résulte qu'il serait contraire et à l'intention de Jésus et à l'essence même de la prière de n'adresser que cette prière seule ou même de la redire trop fréquemment.

37. Le seul texte positif que l'Évangile contienne sur la fréquentation du culte est ce mot de l'épître aux Hébreux : *N'abandonnez pas notre assemblée, comme quelques-uns ont coutume de le faire*, Hébr., X, 25 ; et encore, ce mot est une censure contre les chrétiens timides que la persécution effrayait, à qui il est dit : *Rappelez dans votre mémoire ces premiers jours où après avoir été éclairés de la lumière de la foi, vous soutîntes de grands combats en souffrant beaucoup*, X, 32, et qui, déchus de cette

gloire, évitaient de se déclarer chrétiens en paraissant aux réunions du culte public.

38. La liberté morale du christianisme brille dans la manière dont on voit le baptême accordé par les ministres de l'Église primitive : *Ceux qui reçurent sa parole, c'est-à-dire qui furent convaincus par ce discours de saint Pierre, reçurent le baptême. Act., II, 41. Quand ils eurent ajouté foi à Philippe, qui annonçait le royaume de Dieu et le nom de Jésus-Christ, les hommes et les femmes se firent baptiser, et ce sont des Samaritains dont il s'agit. VIII, 12.* Il en est ainsi de tous les baptêmes rapportés ; les conditions d'admission sont toutes spirituelles, individuelles, subjectives, et le nouveau croyant était toujours en droit de dire, comme l'officier de Candace : *Qu'est-ce qui empêche que je ne sois baptisé ?* La demande du prosélyte est aussi caractéristique de la liberté chrétienne que la réponse de l'évangéliste : *Si tu crois de tout ton cœur, il est permis. — Je crois, répond l'Éthiopien, que Jésus-Christ est le Fils de Dieu, VIII, 36—37 ;* et le baptême a lieu immédiatement.

39. La liberté chrétienne est encore plus explicitement déclarée au sujet de la cène : Saint Paul raconte l'institution du sacrement, et dans ce morceau si remarquable où il élève à un si haut degré la sainteté de la communion, où il menace en termes si énergiques les profanateurs de la table sainte et leur déclare qu'*ils mangent et boivent leur condamnation*, il dit : *Que chacun s'éprouve soi-même et qu'ainsi (c'est-à-dire par suite de cet examen de conscience) il mange de ce pain et boive de cette coupe. 1 Cor., XI, 28.*

40. Un seul texte dans l'Évangile où la bienfaisance est recommandée d'une manière si expresse et si touchante, semble vouloir soumettre les aumônes à un régime, à un calcul disciplinaire : saint Paul écrit aux Corinthiens : *A l'égard des aumônes que l'on recueille pour les saints (c'est-à-dire les chrétiens), suivez l'usage que j'ai établi dans les Églises de Galatie : que le premier jour de la semaine, chacun de vous mette à part... mais à l'instant, la*

liberté chrétienne reparait dans toute sa pureté ; car l'apôtre, loin de taxer et d'épier la charité, ajoute.... *chez soi, ce qu'il pourra, l'augmentant peu à peu, selon le bon état de ses affaires.* 1 Cor., XVI, 1—2.

41. (Voir ci-dessus la note 33 de ce livre.) Le serment est néanmoins reconnu dans l'Évangile comme un moyen propre à entretenir la paix et à mettre fin aux discussions et aux procès : *Les hommes jurent par celui qui est plus grand qu'eux, et le serment fait pour confirmer leur parole termine tous leurs différends.* Hébr., VI, 16.

42. (Voir liv. V, chap. LV, note 16.) Tous les préceptes concernant l'état du mariage sont généraux ; les sentiments sont réglés ; les actes ne le sont pas. Et il est très-remarquable que le caractère positif et précis se trouve dans l'Évangile, non au sujet du mariage, mais au sujet du divorce et du droit de répudiation : *Celui qui répudie sa femme, si ce n'est pour cause d'adultère, l'expose à devenir adultère, et celui qui épouse cette femme répudiée se rend coupable d'adultère.* Matt., V, 31 ; XIX, 9 ; Luc, XVI, 18. D'où vient cette différence ? C'est que le mariage est un état permanent et que le divorce est un acte isolé.

43. La seule occasion où le Christ se soit expliqué sur les devoirs extérieurs du deuil est celle qui s'offrit lorsqu'il appela à le suivre un disciple le jour même de la mort de son père : *Suis-moi, lui dit-il ; mais il répondit : Seigneur, permets que j'aille auparavant ensevelir mon père ! Jésus repartit : Laisse les morts (spirituels) ensevelir leurs morts ; mais toi, va annoncer le règne de Dieu.* Luc, IX, 59—60 ; Matt., VIII, 21—22. On a, sans fondement, voulu rapprocher cet appel de la défense faite par la loi aux grands prêtres des Hébreux, Lévit., XXI, 11, et aux personnes qui s'étaient liées par la consécration que l'on nommait le vœu de Nazaréat, Nomb., VI, 7, de remplir des devoirs mortuaires et d'assister à des pompes funèbres. La pensée du Christ est évidemment que tous les devoirs ordinaires de la vie doivent céder, et céder sans un jour de délai (les obsèques chez les Juifs avaient

lieu au temps de l'Évangile le jour même de la mort ; Matt., IX, 18—23 ; Act., V, 6—10) à celui d'annoncer sa parole. Mais la manière dont Jésus s'exprime a une nuance de désapprobation, et le moins que l'on puisse en conclure est que tout appareil, tout étalage est contraire à l'esprit de l'Évangile, et qu'une extrême simplicité convient à la douleur chrétienne.

44. La religion mosaïque était essentiellement cérémonielle ; la morale mosaïque, essentiellement disciplinaire, et il importe de remarquer que ces observances extérieures et ces préceptes moraux sont fondus ensemble, intimement unis et comme dans une dépendance mutuelle. Il n'en pouvait être autrement ; cette législation seule convenait aux Juifs, *à cause des transgressions*, ainsi que le déclare saint Paul, Gal., III, 19 ; *à cause de leur dureté de cœur*, selon le jugement du Christ lui-même, Matt., XIX, 8 ; Marc, X, 5, que Moïse dans les mêmes termes avait reprochée à son peuple. Deut., IX, 27. L'ensemble formait *un joug que ni nos pères ni nous*, dit saint Pierre, *n'avons eu la force de porter*, Act., XV, 10 ; et il est si vrai que les deux principes, cérémoniel et moral, y étaient liés l'un à l'autre qu'ils se retrouvent dans le décret des apôtres que Pierre appuyait par ces vives paroles et qui se résume dans l'ordre de *s'abstenir des viandes offertes aux idoles, du sang des victimes, des animaux étouffés et de l'impureté*. XV, 20—29. Les institutions mosaïques étaient *les instructions élémentaires données au monde*. Gal., IV, 3.

Il est apparent qu'à mesure que les prophètes l'ont emporté, en Israël, sur les pontifes ; c'est-à-dire à mesure que l'élément purement religieux et moral a dominé l'élément cérémoniel, cette imperfection nécessaire de l'économie mosaïque s'est fait jour. La preuve en est dans les efforts des esprits les plus élevés pour faire prévaloir la fidélité aux devoirs sur la fidélité aux observances. (Voir liv. VI, chapit. LXX, note 66.) Un très-curieux texte d'Ézéchiël, très-disputé, semble renfermer la même idée : *Je leur ai donné*, dit l'Éternel, *des ordonnances qui n'étaient pas bonnes et des lois par lesquelles ils ne vivraient point*. Ézé., XX, 25. On peut traduire de diverses manières et entendre ceci des cultes idolâtres auxquels Dieu a laissé les Israélites s'abandonner ou des

lois tyranniques et cruelles de leurs conquérants. Mais il est certain que l'époque et l'esprit d'Ézéchiél conviennent au sens précédemment indiqué.

45. *Mes frères, vous avez été appelés à la liberté ; seulement, prenez garde que cette liberté ne soit une occasion de vivre selon la chair.* Gal., V, 13. *Parlez et agissez comme devant être jugés par la loi de liberté.* Jac., II, 12. *Vous êtes libres ; que votre liberté ne vous serve point de prétexte pour faire le mal.* 1 Pierre, II, 16. Dans cette délivrance morale, *chacun portera son propre fardeau*, Gal., VI, 5, et *toutes choses sont pures à ceux qui sont purs ; rien n'est pur pour ceux qui sont souillés et infidèles.* Tite, I, 15.

46. Les premiers chrétiens, à Jérusalem, se rendaient assidument au temple pour prier ; mais *ils rompaient le pain*, c'est-à-dire ils célébraient la cène, *dans leurs maisons*, Act., II, 46, et plus tard, dans les repas de charité où tout le monde était admis, les pauvres et les riches. Saint Paul censure les désordres et les divisions qui s'étaient introduits dans ces repas pris en commun et qui profanaient la sainte cène : *Lorsque vous vous assemblez ainsi*, dit-il aux Corinthiens, *ce n'est point véritablement manger la cène du Seigneur.* 1 Cor., XI, 20.

47. La supériorité du christianisme sur le judaïsme est telle, que selon saint Pierre tous les chrétiens sont *une race de saints sacrificateurs*, 1 Pierre, II, 5—9, à la différence d'Israël, chez qui la sacrificature était une fonction privilégiée, exclusive, héréditaire. Ce temps arrivera-t-il à la lettre, et l'image de saint Pierre deviendra-t-elle une réalité ? Un passage de saint Paul, qui n'a pas été assez étudié sous ce rapport, semble l'indiquer : *Le Seigneur lui-même a établi les uns apôtres, les autres prophètes, les autres évangélistes, les autres pasteurs et docteurs, pour travailler.... aux fonctions de leur ministère.... jusqu'à ce que nous soyons tous, Juifs et Gentils, parvenus à l'unité de la foi et à la pleine connaissance du Fils de Dieu.....* Eph., IV, 11—13. Il s'agit ici et du ministère exceptionnel de l'inspiration et du ministère régulier de l'Église, et la force de la pensée, dans le

sens indiqué, porterait sur le mot *jusqu'à ce que*. Mais, d'autre part, ces lignes confirment pleinement notre réflexion; il est clair que, *parvenus à l'unité de la foi et à la pleine connaissance du Fils du Dieu*, les fidèles pourront se suffire et se servir de pasteurs à eux-mêmes.

48. Quand *la multitude des Gentils sera-t-elle entrée* dans l'Église?... Rom., XI, 25. Elle doit y entrer cependant, ainsi que nous l'avons reconnu, et tant que le prosélytisme doit continuer d'un pôle à l'autre, un ministère sacré spécial est indispensable, en dedans et en dehors de la chrétienté, puisqu'il y a partout des Gentils en religion, c'est-à-dire des hommes étrangers à l'alliance de la rédemption.

49. Le Seigneur *donne le privilège d'être enfants de Dieu à tous ceux qui le reçoivent et qui croient en son nom*. Jean, I, 12.

50. Attacher une importance exagérée à la transmission ou à l'investiture d'un sacerdoce, c'est imiter la superstition de cet Ephraïmite, nommé Mica, qui peu après Josué se fait un sanctuaire domestique à moitié idolâtre, prend à ses gages un lévite pour le desservir, et se dit : *Maintenant l'Eternel me fera du bien, parce que j'ai un lévite pour sacrificateur*. Jug., XVII, 15.

51. *Le sacerdoce étant changé, il faut nécessairement que la loi soit changée*. Hébr., VII, 12. Ce raisonnement, très-ingénieux, de l'auteur de l'épître aux Hébreux, repose sur l'idée que tout pontife devait être de la tribu de Lévi et de la race d'Aaron. Jésus, le nouveau pontife de l'humanité, était de la tribu de Juda, et puisque Dieu avait ainsi transporté la tiare suprême sur la tête d'un sacrificateur étranger à la famille sacerdotale, ce changement du pontificat annonce un changement équivalent dans le culte, la loi, l'alliance, la religion. L'argumentation est d'une parfaite justesse.

52. Tout ce qui précède est confirmé par l'Évangile, 1° parce qu'aucun pouvoir quelconque n'est donné dans l'Église à un homme sur

un autre homme, si ce n'est sous la garantie de l'inspiration. Le Christ lui-même s'est soumis à cette règle : il guérit le paralytique pour montrer qu'il a le droit de lui remettre ses péchés ; Matt., IX, 6 ; Marc, II, 10 ; Luc, V, 24 ; les hommes à qui est confié le droit *de lier et de délier pour la terre et le ciel*, Matt., XVI, 19 ; XVIII, 18 (Voir liv. VI, chap. LXVIII, note 59), *de remettre ou de retenir les péchés*, Jean, XX, 23, sont des hommes inspirés, à qui le cœur humain était ouvert, comme celui d'Ananias et de Saphira, aux yeux de saint Pierre, Act., V, 3—9, et le *berger* seul connaît ses brebis, Jean, X, 14 ; 2° parce que l'importance de l'œuvre des membres d'un clergé est toute dans l'œuvre même, dans la fonction, et non dans un système de prérogatives, d'immunités et d'honneurs, quand il s'est introduit un système de ce genre au sein d'une communion chrétienne ; dans la fonction, disons-nous, et dans l'usage qu'en font les fidèles, dans les fruits d'édification, dans les divers avantages spirituels qu'ils en retirent : *Paul a-t-il été crucifié pour vous ? Avez-vous été baptisés au nom de Paul ?* 1 Cor., I, 13. *Qui donc est Paul et qui est Apollos ? Ce sont des ministres par le moyen desquels vous avez cru, selon qu'il a été donné à chacun d'eux par le Seigneur*, III, 5 ; *ce sont des dispensateurs des mystères de Dieu*, 1 Cor., IV, 1, *des ambassadeurs de Christ*, 2 Cor., V, 20, *qui sont devant Dieu le parfum salutaire de Christ au milieu de ceux qui se sauvent et de ceux qui se perdent, pour ceux-ci un parfum mortel qui les fait mourir et pour les autres un parfum vivifiant qui les fait vivre*. II, 15—16. Aussi, tous les titres sans exception, qui désignent les compagnons d'œuvre des apôtres et les ministres de l'Église primitive, n'expriment point des dénominations honorifiques ni des degrés divers de suprématie ou d'autorité : tels sont les titres de *prophète* et de *docteur*, 1 Cor., XII, 28 ; de *diacre*, Act., VI, 2 ; Phil., I, 1 ; d'*évangéliste*, Act., XXI, 8 ; d'*évêque* ou inspecteur, XX, 17—28 ; de *prêtre* ou *ancien*, 1 Pierre, V, 1 ; de *pasteur*, Eph., IV, 11. Saint Paul rappelle ces charges sans observer le moindre ordre hiérarchique ; *que celui qui a le don de prophétie* (c'est-à-dire le don divin d'exhorter, d'instruire, de consoler les fidèles), *en use selon la mesure de sa foi ; que celui qui est appelé au diaconat* (le service des pauvres) *s'attache à ce ministère ; que celui qui a le don d'ensei-*

gner ce qu'il a appris des apôtres s'applique à enseigner ; que celui qui est chargé d'exhorter, exhorte (notamment dans les assemblées publiques, Act., XIII, 15) ; que celui (des diacres) qui distribue les aumônes, les distribue avec simplicité de cœur ; que celui qui préside (ou gouverne, le prêtre ou ancien, 1 Tim., V, 17) le fasse avec soin ; que celui qui est chargé des œuvres de miséricorde (notamment la visite des malades, des affligés, des veuves, des orphelins) le fasse avec joie. Rom., XII, 6—8. Il est évident par ces textes que la question de pouvoir et de dignité, celle même des limites précises de ces diverses charges, est loin de la pensée de saint Paul, et que la fonction seule l'intéresse et l'occupe ; 3° parce que dans l'Église chrétienne, le seul chef qui sanctifie et qui juge, le seul dont l'autorité fait que *les noms* des vrais fidèles, *écrits dans le ciel*, Héb., XII, 23, ne sont point effacés du livre de vie, Ex., XXXII, 33 ; Apo., III, 5, est le Seigneur. Vous n'avez qu'un maître qui est le Christ, et vous, vous êtes tous frères. Matt., XXIII, 8. Dieu l'a établi chef suprême de l'Église. Eph., I, 22. Nous n'avons qu'un Seigneur qui est Jésus-Christ. 1 Cor., VIII, 6. Il n'y a qu'un seul législateur qui puisse sauver et qui puisse perdre. Jac., IV, 12.

53. L'église d'Antioche envoie des secours à celle de Jérusalem, et l'on remet ce secours aux anciens ou prêtres. Act., XI, 30. Quand l'église de Jérusalem est consultée sur la nécessité des observances mosaïques, on s'adresse aux apôtres et aux anciens, XV, 2—4—6—22, et l'Église entière, en tête de la lettre qui fut répondue, est ainsi désignée : *Les apôtres, les anciens ou prêtres, et les frères*, c'est-à-dire, toute la communauté. XV, 23 ; XVI, 4. Saint Paul envoie chercher, de Milet, les anciens de l'église d'Éphèse, XX, 17.

54. Paul et son compagnon d'œuvre Barnabas, dans chaque église, après avoir prié et jeûné, établissaient des anciens ou prêtres, c'est-à-dire des pasteurs. Act. XIV, 23. Saint Paul écrit à Tite : *Je t'ai laissé en Crète afin que tu achèves de mettre tout en ordre et que, selon mes instructions, tu établisses des pasteurs dans chaque ville, cherchant pour cela des hommes sans reproche,*

Tite, I, 4, et à Timothée : *Ce que tu as appris de moi, confie-le à des personnes fidèles qui soient capables d'enseigner les autres.* 2 Tim., II, 2.

55. L'imposition des mains, simple attitude, simple geste de bénédiction, accompagnait les vœux que l'on formait : Jésus impose les mains aux petits enfants. Matt., XIX, 13. On imposait les mains aux malades, en implorant leur guérison par un miracle : Naaman s'attend à voir Elisée le bénir ainsi. 2 Rois, V, 11. Jairus le demande au Christ pour sa fille, Matt., IX, 18, et ce pouvoir est promis aux fidèles. Marc, XVI, 18. On imposait aussi les mains à ceux qui revêtaient des fonctions publiques ; Moïse bénit ainsi Josué. Nomb., XXVII, 18 ; Deut., XXXIV, 18. Des habitudes du mosaïsme cette coutume passa naturellement aux chrétiens. *On les fit placer* (les sept premiers diacres) *devant les apôtres, qui après avoir prié leur imposèrent les mains.* Act., VI, 6. *Après le jeûne et la prière, on imposa les mains à Barnabas et à Saul* (saint Paul) *et on les fit partir pour l'île de Chypre.* XIII, 3. Cette forme de bénédiction n'était pas réservée aux ministres de l'Église ; les simples fidèles la recevaient aussi ; Pierre et Jean bénissent ainsi les Samaritains convertis. VIII, 17. Elle était le signe de l'effusion des dons du saint esprit, c'est-à-dire des forces et des facultés intérieures, dont alors l'Église était si souvent témoin : *Les apôtres, est-il dit, donnaient le saint esprit par l'imposition des mains ;* VIII, 18 ; XIX, 6 ; 1 Tim., IV, 14 ; 2 Tim., I, 6, et en conséquence elle accompagnait le baptême ; ce qui explique cette parole de Pierre dans son premier discours : *Convertissez-vous et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ, et vous recevrez le don du saint esprit.* Act., II, 38. En baptisant un prosélyte, on lui donnait toutes ces explications, et l'épître aux Hébreux compte en effet au nombre des enseignements donnés aux néophytes, *la doctrine du baptême et l'imposition des mains ;* Hébr., VI, 2. On conçoit très-bien d'après tout cela que saint Paul écrive à Timothée : *N'impose les mains à personne avec précipitation,* 1 Tim., V, 22 ; mais où voit-on ici une investiture cléricale privilégiée ?

56. Le seul texte où saint Paul semble admettre une sorte de

classification est celui-ci : *Dieu a établi dans l'Eglise, premièrement les apôtres, secondement les prophètes, en troisième lieu les docteurs; puis, ceux qui ont le don des miracles; ensuite, ceux qui ont le don de guérir les malades, de secourir, de gouverner, de parler diverses langues.* 1 Cor., XII, 28. Les prophètes étant d'ordinaire désignés immédiatement après les apôtres, Eph., IV, 11; Rom., XII, 6, on peut en conclure que le don de prophétie ne le cédait en importance et en autorité qu'à l'apostolat même. Les docteurs attachés à une église sont nommés ailleurs pasteurs, Eph., IV, 11, évêques, c'est-à-dire inspecteurs, Act. XX, 28; Phil., I, 1; 1 Tim., III, 2; Tite, I, 7, et prêtres, c'est-à-dire anciens. 1 Pierre, V, 1—2. D'ailleurs, c'est de l'Eglise sous le règne de l'inspiration qu'il s'agit ici; et en second lieu, ce sont bien les fonctions, les charges, les œuvres, que saint Paul range ici par ordre. Quant à la synonymie des noms de *prêtre* et d'*évêque* et à l'égalité de ces positions dans l'Eglise apostolique, si l'orgueil n'avait pas à son service le plus épais des bandeaux, qui aurait pu refuser de comprendre les textes suivants : Saint Paul mande à Milet les *prêtres* d'Ephèse et leur dit : *Prenez garde au troupeau sur lequel Dieu vous a établis évêques.* Act., XX, 17—28. Il écrit à Tite quelles qualités doivent avoir les *prêtres*, et il ajoute : *Car il faut qu'un évêque soit sans reproche.* Tite, I, 5—7. En écrivant aux Philippiens, il adresse son épître *aux évêques et aux diacres.* Phil., I, 1. Y aurait-il eu à Philipes plusieurs évêques et diacres, et point de prêtres? Saint Pierre, écrivant aux églises de l'Asie Mineure, recommande aux *prêtres* de s'acquitter fidèlement de leur charge d'*évêques*, 1 Pierre, V, 1—2. Quelques autres des fonctions désignées dans le passage de l'épître aux Corinthiens sont incertaines.

Il serait étrange, enfin, que le Christ eût voulu qu'une parfaite égalité régnât parmi les apôtres et qu'une grande inégalité fût établie entre les ministres de l'Eglise. Les destinées des apôtres devaient être différentes, au point qu'il faut en compter huit sur douze, dont la carrière est presque entièrement inconnue et oubliée; Jean, Pierre, Jacques et Paul, sont les seuls dont l'Evangile ait véritablement gardé la mémoire, et cependant le Christ exige d'eux de suivre le principe d'une égalité absolue; il ne veut dans

leurs rangs ni une suprématie tyrannique : *Vous le savez, leur dit-il ; les princes maîtrisent les nations et les grands les traitent d'une manière impérieuse, Matt., XX, 25 ; Marc, X, 42, ni une suprématie bienveillante : Ceux qui dominent les nations sont appelés bienfaiteurs ou pères des peuples ; qu'il n'en soit pas de même parmi vous. Luc, XXII, 25.* Est-ce après avoir ainsi maintenu une égalité parfaite entre ses apôtres, que le Seigneur aurait introduit dans l'Église une inégalité si profonde entre les ministres de la religion ?

57. Cette liberté de sacerdoce, de ministère, de prédication, reçoit une sanction, indirecte il est vrai, mais puissante, d'un fait remarquable de la mission du Seigneur : *Jean dit à Jésus : Maître, nous avons vu un homme qui chassait les démons en ton nom, et nous le lui avons défendu, nous l'en avons empêché, parce qu'il ne vient pas avec nous à ta suite. Jésus lui répondit : Ne l'en empêchez point ; car quiconque n'est pas contre nous, est pour nous. Marc, IX, 38—40 ; Luc, IX, 49.*

58. Moïse avait dit aux Hébreux : *La loi que je vous donne n'est ni trop élevée ni trop éloignée ; elle n'est point dans le ciel... ni au delà de la mer ; elle est dans votre bouche et dans votre cœur, pour que vous l'observiez. Deut., XXX, 11—14.* Saint Paul, en appliquant ces paroles à la loi chrétienne, étend et précise l'idée ; il exige que la loi nouvelle soit non-seulement reçue par le cœur, mais confessée par les lèvres, et il se résume en disant : *Quand on croit de cœur, on obtient la justification ; quand on confesse de bouche, on obtient le salut. Rom., X, 10.* La justification et le salut sont ici des synonymes, et l'apôtre, citant une parole de l'Ancien Testament, conserve le parallélisme ; ce qui est une des habitudes de son style. Sous cette forme, il est évident qu'il exige, non-seulement la foi, mais la profession de la foi. *Celui qui n'assemble pas avec moi, disperse, a dit le Christ, Matt., XII, 30,* et c'est disperser, que de se disperser loin de tout clergé. En annonçant aux fidèles de Rome son ardent désir de les visiter, saint Paul leur dit : *Réunis ensemble, nous nous réjouirons les uns les autres par la foi qui nous est commune, Rom., I, 12,* et c'est avec une admi-

nable énergie qu'il exprime ce sentiment au début de son épître aux Corinthiens, quand il dit : *A tous ceux qui invoquent, en quelque lieu que ce soit, le nom de Jésus-Christ, leur Seigneur et le nôtre, que la grâce et la paix leur soient données!* 1 Cor., I, 2.

59. C'est ce que l'on a nommé *le pouvoir des clefs*. Dans les cours de l'Orient, où le souverain vivait invisible au fond de son palais, le droit d'ouvrir ou de fermer, le droit d'arriver ou de faire arriver jusqu'à lui, n'appartenait qu'aux plus hautes dignités, dont une clef est ainsi devenue le symbole. Ésaïe se sert de cet emblème dans ses censures contre un officier d'Ézéchias, Ésa., XXII, 22, et saint Jean, dans l'Apocalypse, l'emprunte au prophète; il représente *le véritable et le saint, Jésus-Christ, tenant les clefs de l'enfer et de la mort*, Apo., I, 18, et *la clef de David* ou de la maison de David, III, 7, figure de l'Église chrétienne. Le Seigneur avait dit à Pierre : *les portes de l'enfer ne prévaudront point sur mon Église*, et de cette image le discours du Christ est passé naturellement à celle-ci : *Je te donnerai les clefs du royaume des cieux*, c'est-à-dire de mon Église. Matt., XVI, 18—19. Cet oracle emblématique représentait parfaitement les grands devoirs réservés au ministère de saint Pierre, choisi pour ouvrir l'Église aux étrangers, aux Gentils. Act., X, 47. Le Seigneur ajoute : *Tout ce que tu auras lié sur la terre sera lié dans les cieux, et tout ce que tu auras délié sur la terre sera délié dans les cieux*. Matt., XVI, 19. Les fermetures des portes, dans l'antiquité, se composaient d'une sorte de loquet qui se mouvait à l'aide d'un cordon, et de liens plus ou moins compliqués que l'on séparait à l'aide de la clef, Jug., III, 25, de sorte que *lier* signifie fermer, *déliar* ouvrir, et le pouvoir de fermer et d'ouvrir l'Église est, au fond, le même que celui de *remettre ou de retenir les péchés*, Jean, XX, 23, accordé par le Christ à tous les apôtres. La question ici soulevée est de savoir si ce pouvoir des clefs, confié dans le principe à des ministres inspirés, est passé à des ministres qui ne le sont pas.

60. Ce mot, si tristement fameux, est emprunté à la parabole du grand souper, auquel les convives attendus refusent de se rendre, sous différents prétextes. Ces convives honorables sont les Juifs,

ceux surtout des classes élevées et des sectes florissantes, qui rejettent les grâces de l'Évangile. Le père de famille envoie son serviteur chercher les *pauvres, les estropiés, les boiteux, les aveugles* de la ville, qui représentent les simples de cœur, les pauvres d'esprit, disposés à recevoir la loi nouvelle. Mais *il reste encore de la place* dans la salle du festin, et le père de famille, étendant encore plus loin l'invitation, dit à son serviteur : *Va dans les chemins et le long des haies, et contrains, presse d'entrer* ceux que tu trouveras. Luc, XIV, 23. C'est une règle incontestable de l'interprétation des paraboles qu'un des détails ne peut être entendu dans un sens opposé à l'ensemble, à l'esprit général de l'apologue. Ici l'image principale est un repas, une fête ; l'ordre donné au serviteur est donc une invitation, une offre, des instances ; ce n'est pas à force ouverte et par violence que l'on amène des conviés ou des hôtes ; et l'on a voulu que ce mot servît d'excuse à des persécutions de tout genre, exils, emprisonnements, spoliations, échafauds, bûchers !... l'atroce et l'absurde se touchent.

Lorsque les Samaritains refusent de recevoir Jésus, parce qu'il est Juif, et que Jacques et Jean lui disent : *Seigneur, veux-tu qu'à l'exemple d'Élie nous commandions que le feu du ciel descende et consume ces gens-là ?* il les reprit sévèrement et leur dit : *Vous ne savez de quel esprit vous êtes animés !* Luc, IX, 54—55.

Et il est tout à fait légitime d'accuser l'intolérance d'être aussi absurde que barbare, attendu qu'elle ne peut inventer ni supplices, ni prisons, ni exils contre la pensée, la foi, la religion ; attendu que tout spiritualisme est, par sa nature, à l'abri de ses coups. Saint Paul, le premier, a exprimé cette idée et jeté ce défi à la persécution ; il écrit à son disciple : *Je souffre beaucoup de maux pour l'Évangile, jusqu'à être lié comme un criminel ; mais la parole de Dieu n'est point liée.* 2 Tim., II, 9.

61. L'expression : *Ceux du dehors* désigne dans l'Évangile les non-chrétiens. *Qu'ai-je à faire*, dit saint Paul, *de juger ceux qui sont dehors ?* 1 Cor., V, 12. *Conduisez-vous prudemment envers ceux du dehors.* Col., IV, 5 ; 1 Thess., IV, 12. *Être jeté dans les ténèbres du dehors*, c'est-à-dire les plus épaisses, Matt., VIII, 12 ; XXII, 13 ; XXV, 30, exprime le plus haut degré de souffrance et

de perdition auquel on pût être condamné; dans les poésies juives, l'idée d'une affreuse prison et de profondes ténèbres se tiennent : *Ceux-ci habitaient dans les ténèbres et l'ombre de la mort, détenus dans la souffrance et les chaînes, pour s'être rebellés contre les ordres de Dieu.* Ps. CVII, 10; Esa., XLII, 7. Ces rapprochements expliquent assez la formule d'excommunication : *être jeté dehors.*

62. Et saint Paul, l'apôtre inspiré, écrit aux Corinthiens : *Nous ne prétendons point dominer votre foi.* 2 Cor., I, 24. *Qui es-tu, toi qui condamnes le serviteur d'autrui? S'il se tient ferme ou s'il tombe, c'est l'affaire de son maître.* Rom., XIV, 4. *Celui qui parle contre son frère et qui le condamne dans sa fidélité à Christ et sa liberté envers Moïse, parle contre la loi et condamne la loi; c'est-à-dire la déclare imparfaite; or si tu condamnes la loi, tu n'en es plus observateur; mais tu t'en fais le juge.* Qui es-tu, toi qui condamnes les autres? Jac., IV, 11—12.

63. Les fidèles de Berée reçurent la parole avec empressement et ils examinaient tous les jours les écritures, pour voir si elles contenaient bien ce qu'on leur enseignait, Act., XVII, 11; et celui qui les enseignait se nommait saint Paul! C'est aussi saint Paul qui écrit aux Thessaloniciens : *Ne méprisez point les prophéties* (ce mot désigne les enseignements et les discours des prophètes ou des hommes qui avaient reçu le don divin d'instruire; voir chap. LXVII, notes 52 et 56); et il ajoute immédiatement : *Examinez toutes choses.* 1 Thess., V, 20—21. *Je vous parle comme à des personnes intelligentes; jugez vous-mêmes de ce que je vous dis,* écrit saint Paul aux Corinthiens au sujet de la sainteté de l'eucharistie. 1 Cor., X, 15. *Mes frères, leur écrit-il encore, ne soyez pas enfants pour manquer d'intelligence; soyez-le pour être sans malice; quant à l'intelligence soyez hommes faits,* et alors il leur expose l'usage du don des langues. 1 Cor., XIV, 20.

Saint Jean écrit aux Églises de l'Asie Mineure : *Mes bien-aimés, n'ajoutez pas foi à toute sorte d'esprits; mais examinez les esprits pour savoir s'ils viennent de Dieu; car il est venu dans le monde plusieurs faux prophètes.* 1 Jean, IV, 1. Le mot esprits est pris

ici par saint Jean dans le même sens que par saint Paul, lorsque ce dernier écrit à Timothée que *quelques-uns abandonneront la foi, s'attachant à des esprits séducteurs*, 1 Tim., IV, 1, et désigne des docteurs qui se donnaient pour inspirés.

Il est essentiel de remarquer que le livre des Actes, en rapportant l'exemple donné par l'Église de Berée, parle, non d'une assemblée de docteurs ou d'ecclésiastiques, mais des fidèles en général, et, de même, le droit reconnu, le devoir imposé d'examiner avant de croire, concerne, dans les épîtres de saint Paul et de saint Jean, l'Église entière, à qui ces épîtres sont adressées. (Voir liv. IV, chap. XLVIII, note 52.)

64. Saint Paul entendait d'une étrange manière la suprématie de Pierre, lorsqu'il écrivait aux Corinthiens : *J'estime que je n'ai été inférieur en rien aux plus excellents des apôtres*, 2 Cor., XI, 5, et aux Galates : *Lorsque Pierre vint à Antioche, je lui résistai en face, parce qu'il méritait d'être repris*. Gal., II, 11. Son silence est une protestation plus curieuse encore que ses paroles : pendant le prétendu séjour et le prétendu règne de Pierre à Rome, saint Paul écrit à l'Église de Rome, et à la fin de son épître il envoie ses salutations à vingt-six de ses collègues ou amis, en les nommant, outre tous ceux qu'il ne nomme pas ; de Pierre, il n'est fait aucune mention, et, bien plus, durant deux ans de résidence à Rome, Act., XXVIII, 30, il écrit ses épîtres aux Églises d'Éphèse, de Colosses et de Philippes, sans dire un seul mot du premier pontife de la chrétienté, sous les yeux duquel il écrivait, si le trône pontifical était déjà érigé et occupé par le fils de Jonas.

65. L'infailibilité n'est, au fond, que l'inspiration ; car l'infailibilité ne peut venir que de Dieu. Toute la question entre les défenseurs et les adversaires de l'infailibilité doit donc se ramener à celle-ci : où sont les preuves de cette inspiration ? preuves actuelles : où sont les miracles et les prophéties ? preuves écrites : où voit-on, dans l'Évangile, l'inspiration promise, non pas seulement aux apôtres, mais à l'Église, dans la personne soit d'un chef unique, soit d'une assemblée générale ? (Liv. IV, chap. XLVIII,

et ses notes.) Jésus a dit : *Recevez le saint esprit*. Jean, XX, 22. A qui l'a-t-il dit ?

66. Attacher une importance exagérée aux formes extérieures de la religion serait reculer en deçà du mosaïsme. Il est très-remarquable que sous l'empire d'une loi aussi profondément cérémonielle que celle de Moïse, les formes soient si souvent accusées d'impuissance religieuse.

Dans un siècle encore barbare, au sortir de l'époque des Juges, au commencement de la royauté, Samuel dit à Saül : *l'Éternel prend-t-il plaisir aux holocaustes et aux sacrifices comme à ce qu'on obéisse à sa voix ? L'obéissance vaut mieux que le sacrifice, et la soumission mieux que les victimes de choix*. 1 Sam., XV, 22.

S'agit-il de reconnaissance ? David dit : *Tu n'as point agréé de victimes ou d'offrandes ; mais tu m'as ouvert l'oreille pour entendre ta loi*. Ps. XL, 7. S'agit-il de repentir ? David dit : *Si tu avais voulu des sacrifices, je t'en eusse offert ; mais ce n'est point des holocaustes que tu demandes ; la victime que Dieu agréé, c'est un cœur affligé*. LI, 18—19. Sous Jéroboam II, Osée écrit : *Je prends plaisir (c'est Dieu qui parle) à la miséricorde et non aux sacrifices ; à la connaissance de Dieu, plus qu'aux holocaustes*. Os., VI, 6. Vers le temps de la ruine des dix tribus, Michée représente le peuple délibérant sur les moyens à prendre pour détourner les jugements divins : *Avec quoi préviendrai-je l'Éternel ? Sera-ce avec des holocaustes ? l'Éternel agréera-t-il des milliers de victimes et des torrents d'huile ? O homme ! Qu'est-ce que l'Éternel exige de toi, sinon que tu pratiques la justice et que tu prennes plaisir à la miséricorde*. Mic., VI, 6—8.

Lors d'un renouvellement de l'alliance, après les abominables et cruelles idolâtries du règne d'Achaz, la fête de pâque est célébrée sous Ézéchias, non sans de graves infractions des rites prescrits, et le pieux monarque adresse cette belle prière : *Que l'Éternel, qui est bon, tienne pour faite la propitiation de tous ceux qui ont disposé leur cœur pour rechercher Dieu, Jéhova, le Dieu de leurs pères, bien qu'ils ne se soient pas purifiés selon la purification du sanctuaire*. 2 Chron., XXX, 18.

Les Proverbes enseignent que *l'offrande du méchant est une abomination devant l'Éternel*. Prov., XV, 8; XXI, 27.

Ce sujet inspire à Ésaïe quelques-uns des passages les plus admirables de son livre : *Princes de Sodome, peuple de Gomorrhe* (et c'est Israël qu'il désigne par ces tristes souvenirs), *qu'ai-je à faire de la multitude de vos sacrifices; je suis rassasié d'holocaustes; je ne prends point de plaisir au sang des taureaux, des agneaux, ni des boucs; pourquoi venez-vous devant ma face (aux fêtes solennelles); ne continuez plus à m'apporter des oblations d'hypocrites; j'ai en abomination vos parfums, vos réunions des nouvelles lunes, vos sabbats, vos assemblées... lavez-vous; purifiez-vous; ôtez de devant mes yeux la malice de vos actions*. Ésa., I, 10—16. *Le jeûne que je demande, c'est que tu rompes les chaînes de l'iniquité, que tu mettes les opprimés (pauvres ou débiteurs) en liberté, que tu donnes de ton pain à celui qui a faim, que tu reçoives dans ta maison les pauvres sans asile, que tu donnes des habits à celui qui en manque et que tu n'aies point de honte de ton frère*. Ésa., LVIII, 6. *Immoler un bœuf, ce sera comme tuer un homme; sacrifier une brebis, comme couper la tête à un chien, (animal immonde); m'offrir une oblation, comme offrir du sang de pourceau (animal immonde aussi, Matt., VII, 6); brûler de l'encens, comme adorer une idole, dès qu'il leur a plu de se conduire à leur gré et que leur âme a pris plaisir dans leurs abominations*, Ésa., LXVI, 3; et avant la ruine de Juda, Joël disait aux Juifs : *Convertissez-vous, dit l'Éternel, de toute votre âme avec jeûnes, avec larmes et gémissements; déchirez vos cœurs, et non vos vêtements*, Joël, II, 13; ce qui était le signe ordinaire des grands chagrins, sincères, comme celui de Josué, Jos., VII, 6, ou affectés comme celui de Caïphe, Matt., XXVI, 65. Sous les derniers rois, Jérémie, à l'entrée même du temple où le culte devait être offert, adressait au peuple ce frappant discours : *Voici ce que dit l'Éternel : Multipliez vos holocaustes et vos sacrifices et rassasiez-vous de la chair des victimes; mais les principales lois que j'ai données à vos pères, après les avoir fait sortir de l'Égypte, ne regardaient pas les holocaustes et les sacrifices; voici ce que je leur commandais : Obéissez à ma voix et je serai votre Dieu!* Jér., VII, 21—23.

Et pendant la captivité, avant que *Dieu eût délivré Sion et rebâti les villes de Juda*, on voit les exilés, dans un psaume mis sous le nom de David, mais qui appartient à cette époque, se consoler de l'interruption du culte cérémoniel, en disant : *Je célébrerai le nom de Dieu par mes cantiques et je l'exalterai par mes louanges ; elles seront plus agréables à l'Éternel que l'oblation d'un veau ou le sacrifice d'un jeune taureau.* Ps. LXIX, 31—36.

67. *La coupe de bénédiction, que nous bénissons, n'est-elle pas la communion au sang de Christ ? Le pain que nous rompons, n'est-il pas la communion au corps de Christ ? Puisqu'il y a un seul pain, nous qui sommes plusieurs, nous ne faisons qu'un seul corps ; car nous participons tous au même pain.* 1 Cor., X, 16—17.

68. *L'exercice corporel, c'est-à-dire, comme le montre clairement la liaison des idées, toute pratique extérieure, est utile à peu de chose, au lieu que la piété de cœur sert à tout.* 1 Tim., IV, 8.

69. Saint Paul, comparant le culte nouveau des chrétiens à l'ancien culte des Juifs, reconnaît le devoir du fidèle de proportionner la spiritualité de son culte aux lumières de sa foi : *C'est nous, dit-il, qui sommes les vrais circoncis, nous qui servons Dieu en esprit et qui ne mettons point notre confiance dans la chair, c'est-à-dire dans l'extérieur de la religion.* Phil., III, 3.

70. Le fidèle, quelque spirituelle que soit sa croyance, n'a pas le droit d'offrir à Dieu un culte *quelconque* ; parce ce qu'il faut que *saisissant en espérance le royaume immuable du ciel* (où, selon une expression de saint Paul, les fidèles *règneront dans la vie*, Rom., V, 17), nous conservions la grâce par laquelle nous pouvons servir Dieu d'une manière qui lui soit agréable, Héb., XII, 28 ; en d'autres termes, lui rendre un culte qui lui plaise.

71. *Pendant un an entier, Paul et Barnabas assistèrent aux assemblées de l'Église d'Antioche.* Act., XI, 26. Comme nous étions

assemblés pour rompre le pain, c'est-à dire célébrer la cène, Paul adressa une exhortation qu'il prolongea jusqu'à minuit. XX, 7. Lorsque vous vous assemblez dans l'Église, écrit saint Paul, il y a des divisions parmi vous. 1 Cor., XI, 18; XIV, 23. Toute l'Église s'assemblait à Corinthe chez Gaius, Rom., XVI, 25, et à Laodicée chez Nymphas. Col., IV, 15.

Il est inutile de multiplier ces citations. Il est certain que les premiers chrétiens célébraient régulièrement le culte; pas un mot n'est dit de l'ordre que l'on suivait, et tous les passages où il en est question sont des exhortations ou des réprimandes de morale et de piété, non des prescriptions de formes et de rites.

72. Il n'est fait mention du baptême que sous trois aspects : 1° l'ordre qui l'institue et sa nécessité comme profession de la foi, comme le signe que l'on se déclare chrétien : *Instruisez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit, Matt., XXVIII, 19*; et cette forme même de la phrase montre que la force de l'injonction porte sur le devoir d'instruire bien plus que sur celui de baptiser en employant ces termes. *Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé. Marc, XVI, 16. Que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ, dit saint Pierre aux premiers convertis, Act., II, 38, et de même dans une foule d'autres exemples, y compris celui de saint Paul, XXII, 16.* 2° Comme type, comme emblème de la régénération, c'est-à-dire de la nouvelle vie morale du chrétien, et de sa résurrection, de la vie céleste qu'il espère. Ces images, inintelligibles avec la forme actuelle du baptême, étaient frappantes et claires pour l'Église primitive, qui ne connaissait que le baptême par immersion; le corps, disparu un instant sous les eaux comme il doit disparaître dans la tombe, était censé renaître ou ressusciter en reparaissant : *Il nous a sauvés par le baptême de la régénération. Tite, III, 5. Nous avons été ensevelis avec Christ, quand nous avons reçu le baptême à l'imitation de sa mort, afin que, comme Christ est ressuscité des morts, nous aussi nous marchions dans une vie nouvelle. Rom., VI, 4.* 3° Enfin, le point de vue moral; saint Pierre distingue le baptême qui lave les souillures du corps et celui

qui est l'engagement d'une bonne conscience devant Dieu; c'est celui-là qui nous sauve. 1 Pierre, III, 21.

73. (Voir liv. VI, chap. LXVII, note 46.) L'institution de la cène est rapportée par les trois premiers évangélistes, Matt., XXVI, 26—28; Luc, XXII, 19—20; Marc, XIV, 22—24, et il est tellement vrai qu'une simple, une humble, une fidèle imitation de cette première eucharistie célébrée par Jésus lui-même avec ses apôtres, est le meilleur, ou pour mieux dire, le seul rituel de la cène, que saint Jean, présent à ce repas, penché sur le sein de Jésus, saint Jean ne dit pas un mot de l'institution, déjà répandue, lorsqu'il écrivait, dans toutes les Églises. L'épître aux Corinthiens, bien antérieure aux Évangiles, autorise la même conclusion; saint Paul, sous la garantie d'une inspiration positive : *J'ai appris du Seigneur ce que je vous ai enseigné*, 1 Cor., XI, 23, rappelle l'institution en quelques lignes d'une simplicité incomparable et pense en dire assez pour ramener l'Église de Corinthe à communier dans l'esprit et selon l'exemple du Seigneur. Mais de rites proprement dits, on n'en voit pas trace dans ses paroles, et il a fallu l'étrange innovation romaine du refus de la coupe aux fidèles, pour nous forcer à faire indirectement de l'apôtre un ritualiste et pour interpréter dans un sens de forme à suivre ces mots : *Que chacun mange de ce pain et boive de cette coupe.* XI, 28.

74. Le culte de Moïse abondait en fêtes, en époques et en jours consacrés : le jour du Sabbat, dont la sanctification primitive, Gen., II, 3, aussi ancienne que l'humanité, est adaptée par le législateur à l'esprit de ses institutions et aux besoins spirituels et civils de son peuple, Ex., XX, 8—11; XXIII, 12; — chaque septième année dite année Sabbatique; — chaque cinquantième année du Jubilé, clôture d'une période de sept semaines d'années; — les Néoménies, et celle notamment du mois de Tisri (octobre), commencement de l'année civile; — les grandes fêtes solennelles, la Pâque et la semaine des pains sans levain, commémoration de la sortie d'Égypte; la Pentecôte, en action de grâce de la moisson; la fête annuelle des expiations du péché; celle des Tabernacles, en mémoire du séjour d'Israël au désert

et en action de grâce des vendanges ; c'était là, on le voit, une année ecclésiastique très-chargée.

Dans l'Évangile il n'y a pas trace d'année ecclésiastique, de semaine sainte, de temps privilégiés, de fêtes ou de jubilés. Les épîtres, au contraire, enveloppent toutes ces institutions de l'ancienne économie dans la grande querelle, sérieuse pendant quelque temps, des chrétiens judaïsants, qui voulaient obéir et à Christ et à Moïse, et des chrétiens plus éclairés qui séparaient les deux lois. C'est au sujet des jours fériés du mosaïsme que saint Paul écrit : *L'un parmi vous, fidèles de Rome, met de la différence entre les jours ; l'autre n'en met pas, que chacun suive l'opinion dont il est persuadé ; celui qui met de la différence entre les jours, le fait pour plaire au Seigneur ; celui qui n'y met aucune différence, le fait aussi pour plaire au Seigneur.* Rom., XIV, 5—6. *Comment retournez-vous, dit-il aux Galates, à ces faibles et pauvres rudiments auxquels vous voulez de nouveau vous assujettir : vous observez les jours, les mois, les temps, les années, consacrés par la loi ; je crains que je n'aie travaillé inutilement parmi vous.* Gal., IV, 9—11. *Que personne ne vous condamne sur ce qui regarde les jours de fête, de nouvelle lune ou de sabbat.* Col., II, 16. Il est évident que saint Paul considérait toutes les lois de ce genre, si nombreuses et sévères dans l'ancienne alliance, comme abrogées par la nouvelle ; c'était l'accomplissement virtuel de cette parole de Jésus : *Le sabbat a été fait pour l'homme et non pas l'homme pour le sabbat ; c'est pourquoi le Fils de l'homme est maître même du sabbat,* Matt., XII, 8 ; Marc, II, 28 ; Luc, VI, 5 ; ce qui signifie : l'homme n'a pas été créé pour se reposer forcément et tristement chaque septième jour ; mais le sabbat a été établi pour donner à l'homme le droit et l'occasion d'un repos salutaire, et si tel est le but du sabbat, le Messie est maître d'en dispenser et de l'abroger. Cette abrogation était indispensable au progrès et à l'esprit du christianisme. Le sabbat mosaïque est une loi temporaire et locale ; l'indolence, ce vice des climats brûlants, eût été la perte du peuple dépositaire de la vérité religieuse ; Moïse lui a mesuré son repos, pour qu'il n'en prît pas outre mesure et lui a donné un jour sur les sept pour qu'il ne les prît pas tous. Ce repos n'est cependant nulle part

spécifié en détail; la loi n'énumère point les occupations permises et interdites, tant il est vrai que l'oisiveté est contraire à la nature humaine, et que les cas de nécessité ne pouvaient se prévoir et se compter. L'oisiveté du sabbat de l'ancienne loi était donc et incertaine dans ses limites et oppressive dans sa rigueur; c'est de ce sabbat qu'il s'agit dans les paroles du Christ et les épîtres de saint Paul, non du sabbat primitif et de son antique consécration, considérée comme le partage divin de la vie humaine en périodes de sept jours et le choix d'un jour de culte; de culte, disons-nous; car on a trop oublié que, dans le sabbat de la Genèse, il ne s'agit que du repos de Dieu et non de celui de l'homme. Cette institution de la semaine, terminée par un jour consacré, ne pouvait qu'être divine : la créature n'avait pas le droit de donner à Dieu, c'est-à-dire de réserver pour le culte, un jour sur sept plutôt qu'un sur six ou sur huit, et ce qui prouve encore qu'elle est divine, c'est qu'elle est purement arbitraire, n'a rien d'astronomique et ne cadre ni avec le mois, mouvement de la lune dans son orbite, ni avec l'année, mouvement de la terre dans la sienne. Rentrés par l'Évangile sous l'empire de la loi générale du sabbat primitif, qu'ont fait les apôtres? Ce que la nature même des choses indiquait; ils ont préféré un jour sur les sept pour tenir les assemblées religieuses, et quel jour était-il plus naturel de choisir que celui de la résurrection du Seigneur? Y a-t-il eu assemblée, délibération, décret, comme pour prononcer la rupture du mosaïsme et du christianisme? Nullement. L'Évangile ne contient pas un mot à ce sujet. Tout ce qu'on y trouve sur l'institution d'un sabbat chrétien se réduit à cette mention indirecte : *Le premier jour de la semaine nous étions assemblés pour rompre le pain*, Act., XX, 7, et ce jour prit bientôt le nom de *jour du Seigneur* (dimanche). Apo., I, 10. Il paraît positif que la coutume s'est introduite d'elle-même, par la force des choses, par l'ascendant de l'exemple, par la puissante influence que le prodige de la résurrection exerçait sur les esprits; c'est une coutume plutôt qu'une institution positive, mais une coutume tellement fondée sur la nature même de la rédemption, qu'elle est devenue facilement universelle.

75. (Voir liv. III, chap. xxxvi, notes 62 à 66). Il est remarquable que dans l'Évangile on ne trouve pas un seul mot qui indique la présence ou l'intervention d'un ministre de la religion dans la célébration des mariages.

76. Silence d'autant plus remarquable que les relevailles avaient leur part dans les institutions mosaïques. La jeune mère, en Israël, si elle avait eu un fils, était obligée à une retraite de quarante jours, dont les premiers sept jours emportaient une réclusion plus stricte; les deux périodes étaient doubles, si son enfant était une fille; à l'expiration de ces termes, elle faisait offrir par le sacrificateur de service un agneau d'un an et un pigeon ou une tourterelle, et deux pigeons ou deux tourterelles, si elle était trop pauvre pour offrir un agneau. Lév., XII, 1—8. Ces rites dont l'esprit de l'époque explique les nuances et dont le climat de l'Asie explique la sage prévoyance, sanctifiaient la maternité en Israël, et comptent parmi ceux qui ont été le plus fidèlement observés; l'exemple de Marie montre qu'ils étaient encore dans toute leur force à l'époque de l'Évangile. Luc, II, 22.

77. *Ce n'est point par des choses périssables, comme l'or et l'argent, que vous avez été rachetés de la vaine manière de vivre apprise de vos pères.* 1 Pierre, I, 18.

78. Le style figuré est répandu dans l'Écriture sainte au point que chaque page peut-être en offre des exemples. (Voir liv. IV, chap. XLIX, note 64.) Il importe surtout de remarquer l'intensité, si l'on peut ainsi s'exprimer, de ce langage métaphorique, dont la froide précision de nos langues modernes diffère au point qu'une attention, même scrupuleuse, s'y trompe. Ainsi les grands phénomènes, les grandes commotions de la nature représentent les grandes révolutions politiques, morales, religieuses; voici en quels termes saint Pierre annonce au peuple de Jérusalem la fondation de l'Église chrétienne : *Vous voyez l'accomplissement des prédictions de Joel : Je répandrai, dit Dieu, mon esprit sur toute chair... je ferai paraître des prodiges en haut dans le ciel et des merveilles en bas sur la terre, du sang, du feu, et une épaisse fumée; le*

soleil sera changé en ténèbres et la lune deviendra couleur de sang, avant le grand et glorieux jour du Seigneur. Act., II, 16—20; Joel, II, 28. Tout cela voulait dire que le règne spirituel de Jésus était commencé. L'épître aux Hébreux cite et commente en ce sens un oracle d'Aggée : la même voix qui retentissait sur le Sinai nous fait maintenant cette promesse : J'ébranlerai encore une fois non-seulement la terre, mais aussi le ciel; ces mots, encore une fois, marquent l'abolition des institutions muables (la loi mosaïque) en tant qu'arrivées à leur terme, afin que les institutions immuables (la loi chrétienne) prennent leur place. Héb., XII, 26—27. Dans les entretiens les plus intimes, les images les plus hardies abondent et sont employées sans transition qui les prépare : Abattez ce temple, dit le Christ à ses adversaires, et je le rebâtirai en trois jours, Jean, II, 19; c'est de lui-même, c'est de sa personne qu'il parle. Qu'étes-vous allés voir au désert? demande-t-il à ses disciples; un roseau agité du vent? et ces mots sont un éloge de la fermeté de Jean-Baptiste, Matt., XI, 7; Luc, VII, 24. Souvent, une image en amenant une autre, les métaphores sont poussées à l'extrême. Aucun exemple ne le démontre mieux que celui-ci : la vie du corps est l'emblème de celle de l'âme; par extension, la nourriture du corps représente celle de l'âme, et cette figure est variée à l'infini : La faim et la soif de la justice qui sera rassasiée, Matt., V, 6; l'eau telle que celui qui en boira, n'aura jamais soif, et qui devient en son sein une source qui se répand jusque dans la vie éternelle, Jean, IV, 14; la nourriture que le Christ doit prendre, que les apôtres ne connaissent pas, et qu'il explique en leur disant : ma nourriture est de faire la volonté de celui qui m'a envoyé, IV, 32; la coupe qu'il doit boire, Matt., XX, 22, c'est-à-dire sa passion; la nourriture spirituelle et le breuvage spirituel des Hébreux dans le désert; car ils buvaient de l'eau du rocher ouvert par Moïse, et ce rocher était le Christ pour eux, c'est-à-dire, leur ressource pour apaiser leur soif, comme le Christ apaise notre soif morale, 1 Cor., X, 4; le pain de Dieu descendu du ciel, le pain de vie, emblème du Christ, et toutes les images de ce discours où il dit : Celui qui mange ma chair et boit mon sang, a la vie éternelle; car ma chair est vraiment une nourriture et mon sang vraiment un breuvage; ce qui signifie, selon la force de l'i-

mage, qu'il faut s'assimiler le christianisme autant que le corps s'assimile les aliments qui entretiennent sa vie, Jean, VI, 54—55. (C'est absolument dans le même sens que saint Paul a dit aux profanateurs de la sainte Cène qu'ils mangent et boivent leur condamnation, 1 Cor., XI, 29.) Et que l'on pèse un mot du Christ qui suit immédiatement l'institution de la sainte Cène et qui explique les précédents (quoique, dans les textes du chap. vi de saint Jean, il n'y ait pas un trait qui concerne l'eucharistie, qui n'était point instituée); il a encore devant lui la coupe qu'il a bénie pour la communion; il vient de dire aux apôtres : *Ceci est mon sang*, et il ajoute : *Je vous déclare que je ne boirai plus de ce fruit de la vigne, avant le jour où j'en boirai de nouveau avec vous dans le royaume de mon Père*, c'est-à-dire avant que nous jouissions ensemble de la vie céleste. Matt., XXVI, 29; Marc, XIV, 25; Luc, XXII, 18.

Un dernier exemple achèvera de montrer avec quelle liberté les auteurs sacrés emploient le style figuré, sans craindre qu'on s'y trompe : Saint Paul écrit : *Dieu nous a ressuscités et nous a fait asseoir dans les lieux célestes en Jésus-Christ*. Eph., II, 6. En isolant ce verset, il semble que l'apôtre parle de la résurrection proprement dite et de l'entrée des justes dans leur patrie future. Nullement; il est question de ce monde, non de l'autre, puisque l'apôtre ajoute que Dieu nous accorde ce bienfait *pour nous faire connaître dans les siècles à venir les richesses de sa grâce*; le langage est tout à fait métaphorique; la résurrection dont il s'agit est une résurrection hors du péché; la gloire céleste dont il s'agit représente la conversion, la sainteté chrétienne; la liaison des idées le prouve : *Lorsque nous étions morts dans nos fautes, Dieu nous a rendus à la vie avec Jésus-Christ, il nous a ressuscités de cette mort morale; il nous a élevés dans le ciel, c'est-à-dire dans une vie nouvelle de fidélité, afin de nous sauver dans le siècle à venir*.

Et ce n'est pas d'aujourd'hui que l'incrédulité a murmuré du langage figuré de l'Écriture. Ézéchiél représente aux premiers captifs transportés en Asie la ruine prochaine de Juda et de Jérusalem sous l'image d'un feu dévorant qui réduira en cendres les forêts verdoyantes, et on lui répond : *Ne sais-tu prononcer autre chose que des allégories?* Ezé., XXI, 5.

79. Quelques exemples d'hyperboles suffiront : Le Christ dit : *Je suis venu pour appeler à la repentance, non les justes, mais les pécheurs.* Marc, II, 17; Luc, V, 32; Matt., IX, 12. *Il y aura plus de joie dans le ciel pour un seul pécheur qui s'amende que pour quatre-vingt-dix justes qui n'ont pas besoin de repentance.* XV, 7. N'est-ce pas une hyperbole que de parler de justes qui n'ont nul besoin de se repentir? — *Si quelqu'un te frappe à la joue droite, présente lui aussi l'autre; si quelqu'un veut plaider avec toi et t'ôter ta robe, laisse-lui encore le manteau; si quelqu'un veut te contraindre à aller une lieue avec lui, vas-en deux.* Matt., V, 39; Luc, VI, 29. — *Quand tu jeûnes, parfume ta tête et lave ton visage.* Matt., VI, 17. — *Ne soyez point en souci pour votre vie de ce que vous mangerez ou de ce que vous boirez, ni pour votre corps de ce dont vous serez vêtus... Les oiseaux de l'air ne sèment ni ne moissonnent; mais votre Père céleste les nourrit;... ne soyez donc point en peine pour le lendemain; le lendemain aura soin de ce qui le regarde.* VI, 25—34. Ces admirables leçons de confiance, prises à la lettre, conduiraient à la plus paresseuse imprévoyance. — *Celui qui aura conservé sa vie, la perdra; mais celui qui aura perdu la vie à cause de moi, la retrouvera.* Matt., X, 39; XVI, 25; Marc, VIII, 35; Luc, IX, 24. C'est en oubliant l'hyperbole de cet enseignement que tant de martyrs couraient au supplice avec une fureur insensée, que l'Église a fini par censurer. — *La foi capable de transporter les montagnes, la foi à laquelle rien ne sera impossible, si elle est grosse comme un grain de senevé,* Matt., XVII, 19; XXI, 21; Marc, XI, 23; Luc, XVII, 6, — et *la richesse qui ne permet pas d'entrer dans le royaume des cieux, c'est-à-dire, d'être chrétien, plus facilement qu'un chameau ne passerait par le trou d'une aiguille,* Matt., XIX, 24; Marc, X, 25; Luc, XXVIII, 25, sont des expressions dont la forme hyperbolique saute aux yeux.

80. D'après le principe, précédemment reconnu, que Dieu ne pouvait parler aux hommes qu'un langage humain, il suit que l'œuvre divine de la rédemption est représentée, dans la révélation, par des œuvres humaines. Ces expressions, aujourd'hui familières à notre oreille, nous les prenons dans un sens purement

chrétien. Pour arriver à leur véritable valeur, il faut retourner en idée de dix-huit siècles en arrière, et se demander quel sens y attachait un juif ou un païen contemporain du Christ, des apôtres et des évangélistes. Le monde, alors, était juif ou païen ; il était donc indispensable que les premières leçons de rédemption fussent données dans une phraséologie juive ou païenne. En effet, les mœurs, les idées juives ou païennes du temps ont fourni les expressions, devenues en quelque sorte les plus chrétiennes pour désigner Jésus et son œuvre.

La loi de Moïse, citée par saint Paul, prononce une malédiction divine contre l'Israélite qui ne l'observe pas tout entière, Deut., XXVII, 26, c'est-à-dire le menace des châtiments de Dieu. *Christ*, ajoute l'apôtre, *vous a rachetés de cette malédiction de la loi*, que sa mission, complétée et confirmée par sa mort, abroge et remplace par la loi nouvelle, *et il a été fait malédiction pour nous*, comment ? *Selon qu'il est écrit : Maudit est quiconque est pendu au bois !* Deut., XXI, 23, où on lit que le corps d'un supplicié, *malédiction de Dieu*, c'est-à-dire objet d'horreur, ne devait point rester exposé jusqu'au lendemain, mais être enseveli le jour même. Gal., III, 10—13. La pensée de saint Paul est que la mort du Christ a mis un terme à toutes les sévérités, les rigueurs, les menaces du mosaïsme, dont il a emporté pour ainsi dire les malédiction sur sa croix, puisqu'il a été condamné comme violateur de la loi. La couleur juive est ici évidente.

Selon la loi, presque toutes choses sont purifiées par le sang, et sans effusion de sang, il ne se fait point de rémission de péché. Hébr., IX, 22. Voilà le rite établi par la loi mosaïque ; dans un sacrifice offert pour obtenir le pardon d'un péché, il y avait d'ordinaire immolation de la victime, Lévit., chap. IV et suiv., et dans la fête annuelle des expiations, quand le grand-prêtre entrait dans le lieu très-saint pour demander le pardon des péchés du peuple, il répandait sur l'arche de l'alliance quelques gouttes du sang du taureau et du bouc sacrifiés. Or, il est dit que Dieu a établi Jésus *pour être une victime propitiatoire par la foi en son sang*, Rom., III, 24, et que pour faire l'expiation de nos péchés, *il est entré une fois dans le lieu très-saint, non avec le sang des boucs et des veaux, mais avec son propre sang.* Hébr. IX, 12. Il est évident que

ces images et une foule d'autres semblables sont empruntées au judaïsme, et il est contraire à toutes les règles de la saine critique d'en presser le sens et de les entendre à la lettre, d'autant plus que le principe même d'où part le raisonnement analogique que fait l'auteur sacré ne peut être pris dans sa rigueur et sa généralité, il le reconnaît lui-même en ajoutant comme restriction le mot *presque*; ce principe, c'est que *sans effusion de sang il ne se fait point de rémission de péché*. Or, la loi, au contraire, reconnaissait des sacrifices expiatoires non sanglants : *S'il n'a pas (le transgresseur) de quoi se procurer une brebis ou une chèvre, qu'il offre deux tourterelles ou deux jeunes pigeons, l'un en offrande pour le péché, l'autre en holocauste ; et s'il ne peut se procurer deux tourterelles ou deux jeunes pigeons, il offrira en oblation pour son péché la dixième partie d'un épha de fleur de farine ; il ne mettra point d'encens dessus, parce que c'est une offrande pour le péché, il la présentera au sacrificateur ; celui-ci en prendra une poignée, qui représentera l'offrande entière, et il la fera brûler sur l'autel, comme les autres oblations que l'on consume par le feu en l'honneur de l'Éternel ; c'est ainsi que se fera cette oblation pour le péché*. Lévi., V, 7—12. On voit ici l'assimilation complète, comme offrande expiatoire, des sacrifices avec et sans immolation, et la preuve de fait que l'essence de l'expiation était moins le sang répandu et la mort infligée, que le don fait à l'Éternel dans l'acte du culte et en la personne du sacrificateur. En un mot, un sacrifice, une offrande est bien moins une immolation qu'une consécration, selon la pensée de David : *Qui suis-je, moi, et qui est mon peuple pour oser te faire ces offrandes ? Tout est à toi et nous ne te donnons que ce que nous tenons de ta main*. 1 Chron., XXIX, 14.

En vain essayerait-on de diminuer la force de ces considérations en argumentant de ce que Moïse semble n'admettre le sacrifice non sanglant que pour expier les péchés d'ignorance. La teneur très-claire de sa loi fait porter la différence du sacrifice, non sur la différence des péchés à expier, mais sur la pauvreté du pécheur ; il expie sa faute sans immoler de victime, non parce qu'il a péché peu gravement, mais parce qu'il est pauvre, et en conséquence cette loi de Moïse ruine toutes les conséquences dog-

matiques que l'on a voulu tirer en prenant dans un sens absolu le principe que le sang seul expie le péché. Le mot *presque* employé par l'auteur sacré accorde donc parfaitement l'Ancien et le Nouveau Testament, et montre leur désaccord avec la théologie de l'expiation par le sang.

Saint Paul écrit à Timothée : *Celui qui combat dans la lice n'est point couronné, s'il n'a combattu selon les lois. 2 Tim., II, 5. J'ai combattu le glorieux combat ; j'ai achevé la course ; j'ai tenu, en courant, mon regard fixé sur la foi ; il ne me reste qu'à recevoir la couronne de justice qui m'attend, et le Seigneur, juste juge, me la décernera. IV, 7—8.* Toutes ces expressions sont empruntées aux jeux du cirque ; les termes sont les termes scéniques pour ainsi dire, les termes de la langue des athlètes ; tout ici est emprunté au paganisme.

Le titre de *Sauveur* (synonyme de celui de *bienfaiteur* dont le Christ s'est servi lui-même dans son sens antique en l'appliquant aux rois de la terre, Luc, XXII, 25) était, chez les anciens et notamment chez les Grecs, un nom d'honneur et de reconnaissance que l'on décernait aux hommes qui avaient bien mérité de leur patrie. — Jésus est nommé *le sauveur*, non d'un peuple, mais *du monde*. Jean, IV, 42. *Le Père a envoyé son Fils pour être le sauveur du monde. 1 Jean, IV, 14.* Il était impossible de donner aux contemporains de l'Évangile une plus haute idée de Jésus et de son œuvre.

Les tyrannies de l'antiquité étaient affreuses ; l'esclavage était horrible ; le plus grand des changements de sort, le plus grand des bonheurs était l'affranchissement ; — l'œuvre de Jésus est donnée comme une libération ou une rédemption (ces deux mots sont synonymes, parce que l'affranchissement avait lieu d'ordinaire par une rançon ou un rachat) en ce qu'il a rendu à l'humanité sa véritable liberté spirituelle, depuis si longtemps perdue, en ce qu'il a délivré l'humanité de l'esclavage du péché et de la mort ; tous les termes habituels qui exprimaient dans l'antiquité l'acte de tirer de servitude et le passage de la servitude à la liberté, sont employés par les auteurs sacrés : *Christ est devenu notre rédemption*, c'est-à-dire, par une figure commune, l'effet pour la cause, notre rédempteur. 1 Cor., I, 30. *Le Fils de l'homme est venu donner*

sa vie pour la rançon d'un grand nombre. Matt., XX, 28; Marc, X, 45. Vous avez été rachetés à un grand prix. 1 Cor., VI, 20. Le terme, rémission des péchés, n'a pas d'autre sens, et toutes ces expressions s'emploient indifféremment : Dieu nous a fait passer dans le royaume de son Fils bien-aimé, en qui nous avons la rédemption par son sang, savoir, la rémission des péchés. Col., I, 14.

Dans l'antiquité, les guerres étaient toujours des guerres d'extermination, et d'affreux et longs malheurs, sans cesse renaissants, étaient produits par les haines héréditaires de tribu à tribu, de famille à famille, appuyées sur le droit de vengeance dont héritait le plus proche parent, droit enraciné dans l'opinion au point que Moïse, dans l'impuissance de le détruire, essaya de l'adoucir par une de ses lois les plus ingénieuses. Ex., XXI, 15; Deut., XIX, 1—15. En conséquence, celui qui remplissait avec succès un office de médiateur, de pacificateur, de conciliateur, (ces noms sont synonymes), déployait une sagesse, une vertu extraordinaire et conférait le bien le plus précieux. Les hommes, dans leur situation de péché, d'égoïsme et d'idolâtrie, sont *ennemis de Dieu*, Rom., I, 30, et Jésus est nommé *le seul médiateur entre Dieu et les hommes*, 1 Tim., II, 5, *le médiateur de la nouvelle alliance*, Hébr., IX, 15; XII, 24, *le garant d'une alliance meilleure que la première*. VII, 22; VIII, 6. Le plus juste commentaire de ce titre donné à Jésus est ce passage de saint Paul : *Le Père a pris plaisir à réconcilier tous les hommes avec lui-même par son Fils, rétablissant la paix, soit dans le ciel, soit sur la terre, par le sang de la croix*. Col., I, 20.

Or, à la lettre, Jésus n'est ni le supplicié maudit de la loi mosaïque, ni le sacrificateur entrant dans un lieu saint, ni le juge d'une arène de luttes, ni un sauveur politique, ni un libérateur d'esclaves, ni un rédacteur de traités de paix. Il n'y a donc, dans toutes ces expressions, aujourd'hui chrétiennes, et qui à leur origine ne l'étaient pas, que des figures sous lesquelles il faut chercher la pure et sublime vérité de l'Évangile.

81. *Il n'y a qu'une seule espérance à laquelle vous avez tous été appelés; il n'y a qu'un Seigneur, qu'une foi, qu'un baptême, qu'un Dieu qui est le Père de vous tous...* S'ensuit-il, selon l'apôtre,

que tous les disciples de ce maître, tous les enfants de ce Père, en soient au même point de progrès ? Non ; il ajoute : *Mais la grâce est donnée à chacun de nous, selon la mesure que Christ en disperse*, Eph., IV, 4—7, et c'est de Christ que tout le corps de l'Église, bien proportionné et bien joint par la liaison de ses parties qui communiquent les unes aux autres, tire son accroissement à proportion de la force qu'il distribue à chaque membre. IV, 16.

82. Le principe de l'individualité de la rédemption ressort de bien des enseignements de l'Évangile. *Demandez, a dit Jésus s'adressant à la foule diverse qui écoute le sermon sur la montagne, et on vous donnera ; cherchez, et vous trouverez ; heurtez, et on vous ouvrira ; car quiconque demande, reçoit ; quiconque cherche, trouve, et on ouvre à celui qui heurte*. Matt., VII, 7—8. Ces paroles, appliquées, dans l'Évangile selon saint Luc, à la prière, ont, dans le sermon sur la montagne, un sens général : *Ce ne sont pas ceux qui sont en santé qui ont besoin de médecin, mais ce sont ceux qui se portent mal ; je suis venu pour appeler à la repentance, non les justes, mais les pécheurs*. Matt., IX, 12 ; Marc, II, 17 ; Luc, V, 31. Si l'on admet, ce qui est incontestable, que chacun a besoin de rédemption, il résulte, de cette déclaration du Christ sur le but de sa mission, que la rédemption a des nuances selon les besoins des âmes. *Un créancier avait deux débiteurs ; l'un lui devait 500 deniers, l'autre 50 ; et comme ils n'avaient pas de quoi payer, il leur remit à tous deux leur dette. Dis-moi lequel des deux l'aimera le plus ? Simon répondit : J'estime que c'est celui à qui il a le plus remis. Jésus lui dit : Tu as bien jugé*. Luc, VII, 41.

83. Un des discours les plus remarquables de Job a pour objet de montrer l'impuissance des efforts de la sagesse humaine qui tente de pénétrer les secrets et de suivre les voies de la sagesse divine, et la conclusion est cette idée : Dieu dit à l'homme : *La crainte de Dieu est la vraie sagesse, et l'intelligence consiste à se détourner du mal*, Job, XXVIII, 28. C'est aussi la conclusion de l'Ecclésiaste : *Craindre Dieu et garder ses commandements, est le tout de l'homme*. Ecc., XII, 13.

Il faudrait transcrire l'Évangile pour rapporter tout ce qui, dans le livre sacré, vient à l'appui de cette thèse, que le dogme sans application, la connaissance sans la pratique, la foi sans la charité, demeurent stériles.

A la question : comment obtenir la vie éternelle ? le Christ ne répond qu'après avoir fait citer les principaux commandements ; il dit alors : *Fais ces choses*, Luc, X, 28, et lorsqu'on lui réplique qu'elles sont faites, que demande-t-il encore ?.... Plus de foi, plus de science, plus de dogmatisme ? Non, il demande encore plus de pratique, plus de dévouement, plus de charité. *Vends tes biens, donne-les aux pauvres, et suis-moi !* Matt., XIX, 21 ; Marc, X, 21 ; Luc, XVIII, 22.

Il n'y a qu'un seul tableau du jugement dans l'Évangile : *Les brebis, placées à la droite*, sont ceux à qui le Christ dira : *J'ai eu faim, vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif, vous m'avez donné à boire ; j'étais étranger, vous m'avez recueilli ; j'étais nu, vous m'avez vêtu ; j'étais malade, vous m'avez soigné ; j'étais en prison, vous m'avez visité.* Matt., XXV, 35—36. De foi et de croyance, il n'est pas question.

Saint Paul, représenté si souvent comme le défenseur des mérites de la foi pure qu'il aurait mise en première ligne et l'adversaire de la valeur des œuvres reléguées au second rang, n'a rien enseigné de pareil. On oublie toujours que ses épîtres aux Romains et aux Galates sont adressées à des chrétiens judaïsants, ou qui du moins regrettent le judaïsme et inclinent à y revenir. Toutes les obscurités, toutes les contradictions de ces lettres se dissipent si, en les lisant, on substitue au mot *foi* le mot *christianisme* et au mot *œuvres* le mot *mosaïsme* ; partout alors rayonne ce sens simple et lumineux, que les observances et les saintetés de l'ancienne loi de Moïse, insuffisantes de leur nature, non-seulement sont inutiles sous l'empire de la loi de Christ, mais ne peuvent qu'entraver et affaiblir sa virtualité morale et spirituelle. C'est en ce sens qu'il cite l'exemple d'Abraham, justifié par une foi libre des chaînes du mosaïsme, qui n'existait pas, chrétienne en quelque sorte d'avance par la fermeté de son espérance et la grandeur de ses épreuves. *Abraham crut à Dieu, et cela lui fut imputé à justice.* Rom., IV, 3. Nous concluons donc que l'homme est justifié

par la foi, et non par les œuvres de la loi, III, 27, ou par les œuvres de la chair, IV, 1, c'est-à-dire les œuvres, les observances extérieures et matérielles. Mais, dit saint Jacques, Abraham ne fut-il pas justifié par les œuvres, lorsqu'il offrit son fils Isaac? Sa foi produisait ses œuvres, et par ses œuvres sa foi fut déclarée parfaite. L'homme est donc justifié par les œuvres (par les œuvres chrétiennes) et non par la foi seulement. Comme le corps sans âme est mort, la foi sans les œuvres est morte. Jac., II, 21—26. Les œuvres sont donc l'âme de la foi, et sans la vie chrétienne, la foi chrétienne n'est rien.

Au fond, saint Paul se serait démenti lui-même, non content de contredire et saint Jacques et saint Jean, s'il avait virtuellement séparé la foi et les œuvres et donné à l'une plus d'importance qu'aux autres. Il assimile au contraire la foi et l'amour : *Si quelqu'un aime Dieu, dit-il, Dieu est connu de lui, 1 Cor., VIII, 3, et des trois vertus chrétiennes, la foi, l'espérance et la charité, il déclare que la plus excellente, c'est la charité. XIII, 13. Sa doctrine, bien comprise, est donc d'accord avec celle de saint Jacques ; ce dernier ne voit qu'un corps sans âme dans la foi sans les œuvres, et selon saint Paul, la foi qui transporterait les montagnes, si elle n'a pas la charité, n'est rien. XIII, 2.*

En enseignant la prééminence du dogme pur sur le dogme appliqué, saint Paul serait tombé dans l'erreur même des docteurs juifs, qui enseignaient en effet que la simple intelligence de la loi suffisait aux privilégiés de la première alliance pour obtenir les faveurs divines, et cette dangereuse illusion, saint Paul la réfute lui-même : *Ce ne sont pas, dit-il, ceux qui connaissent la loi, qui sont justes devant Dieu, mais ceux qui l'observent. Rom., II, 13.*

Selon saint Jean, *celui qui dit qu'il demeure en Christ, c'est-à-dire qui croit en Christ, doit vivre comme il a vécu. Celui qui aime son frère, demeure dans la lumière et rien ne le fait broncher. 1 Jean. II, 6—9.*

Et saint Jacques, se servant du mot le plus général et qui désigne la religion sous tous ses aspects, a dit : *La religion pure et sans tache devant Dieu notre Père consiste à visiter les veuves et les orphelins et à se préserver des souillures du monde, Jac., I, 27.*

84. La ressemblance entre Dieu et l'homme, rétablie dans sa pureté et sa gloire, embrasse la connaissance : *Je connaîtrai*, dit saint Paul, *comme j'ai été connu*, 1 Cor., XIII, 12, c'est-à-dire à fond.

85. Dans un admirable passage, saint Paul enseigne de la manière la plus positive les quatre points en litige : 1° la nécessité de ne pas sortir du terrain de l'Évangile ; sans quoi, la question change du tout au tout ; 2° l'avantage immense de la vérité en religion ; 3° le danger considérable de l'erreur en religion ; et 4° l'innocence des erreurs sincères. *On ne peut poser d'autre fondement, que celui qui a été posé, savoir, Jésus-Christ ; que si quelqu'un bâtit sur ce fondement de l'or, de l'argent, des pierres précieuses (les saines doctrines) ou du bois, du foin, du chaume (les erreurs), l'ouvrage de chacun sera connu ; le temps le fera connaître, parce que l'épreuve du feu montrera ce qu'il est. Le feu éprouvera donc l'ouvrage de chacun, et si l'ouvrage de quelqu'un qui aura bâti sur ce fondement subsiste, il sera récompensé ; celui dont l'ouvrage sera brûlé, perdra le fruit de son travail ; il ne lui reviendra rien de ses erreurs ; mais pour lui il échappera, toutefois comme au travers du feu, c'est-à-dire non sans danger pour son âme.* 1 Cor., III, 11—15. L'image du feu, dont saint Pierre se sert dans le même sens, 1 Pierre, I, 7 ; IV, 12, n'est employée ici que par continuation de l'allégorie ; c'est le feu du creuset, où les métaux, loin d'être consumés, s'épurent, mais qui détruirait le chaume et le bois.

86. Un texte remarquable de saint Paul indique que l'harmonie est possible entre le zèle de la vérité et les lois de la charité ; malheureusement, ce passage, inexactement traduit dans beaucoup de versions, ne peut être rendu dans toute sa force en aucune ; le mot *vérité*, dans nos langues modernes, n'a point de verbe qui y réponde ; l'idée de saint Paul est qu'il faut professer, rechercher, enseigner *la vérité dans la charité*, Éph., IV, 15, et c'est bien là le sens adopté par les interprètes les plus recommandables, parce que le mot *vérité* dans ce verset est mis en opposé avec le mot

erreur dans le précédent. La traduction qui rendrait le mieux l'idée de l'apôtre, serait : faites de la vérité avec charité.

87. Saint Paul a dit : *Ayez soin de conserver l'unité de l'esprit par le lien de la paix*, Eph., IV, 3, non par le lien de la foi. Mais ce devoir en entraîne deux autres : *De recevoir, de supporter les faibles dans la foi*, Rom., XIV, 1; XV, 1, et *d'éviter l'hérétique*, (c'est-à-dire celui qui forme des sectes) après lui *avoir adressé un premier et un second avertissement*. Tite, III, 10.

88. Pour citer des vérités chrétiennes de l'ordre le plus élevé, imprégnées des notions de l'espace et du temps et défigurées par ce vernis humain qui les recouvre, il faudrait citer la religion tout entière, puisque ces formes de notre pensée deviennent nécessairement les formes de notre langage. Quelques traits suffiront.

Christianisme rendu local : Jésus déclare que le jour de sa mort *il sera en paradis*, Luc, XXIII, 43; le même jour, il est mis au tombeau. L'incrédulité n'a pas manqué de demander comment les choses ont pu alors se passer, et s'il est possible de croire à ces allées et venues du monde au tombeau et au ciel, et du ciel et du tombeau, dans le monde. Les difficultés se compliquent encore si on prend dans le sens hébreu d'un séjour des ombres ou des morts (Voir liv. II, chap. XXIII, note 31) ce passage de saint Pierre, en l'appliquant aux trois jours de la mort du Christ : *Il est allé prêcher aux esprits qui étaient dans la prison et qui avaient été autrefois rebelles*. 1 Pierre, III, 19. Les mêmes questions ont été faites au sujet de son ascension : *Il fut élevé en leur présence* (des apôtres), *et une nuée le déroba à leurs yeux*. Act., I, 9. Il fut élevé : où ? Dans l'atmosphère, dans l'étendue ?... Il est évident que dans toutes ces questions le christianisme est localisé; la matière même de ces doutes n'existe plus, dès qu'il est reconnu que l'espace n'a rien d'objectif, et l'ascension n'est plus que le simple fait du passage du Christ de sa vie de ce monde à sa vie céleste.

89. Christianisme rendu temporel : (Voir liv. II, chap. XIX, note 2.) Ces passages développent le point de vue en ce qui concerne l'homme. Quant à ce qui concerne le Christ comme Fils

unique de Dieu, on lit à la première ligne de l'Évangile selon saint Jean : *Au commencement était la Parole*, Jean, I, 1, et l'on demande comment l'Être infini peut alors conserver son inaliénable antériorité... La fausseté de ce dernier mot trahit le manque de justesse de l'idée ; il ne peut être question d'antériorité subjective, si le temps est une simple forme de la pensée humaine, tout est présent, rien n'est passé ; rien n'est futur ; ce ne sont là que de simples modes de notre intelligence ; tout est ! (Voir la note 104 de ce livre.)

90. (Voir sur tout ce chapitre, liv. II, chap. xxii et ses notes). Il est fort simple que la situation future, et des bons et des méchants, soit représentée dans l'Évangile par des images. Indépendamment de tout ce que nous avons dit sur le langage humain de la révélation et la nécessité, pour former une première génération de chrétiens, de se servir de termes à sa portée, nous ne pouvons, pour dépeindre une manière d'être, emprunter les couleurs qu'à notre manière d'être actuelle. *Ce que nous serons un jour n'est pas encore manifesté*, 1 Jean, III, 2, et ne peut l'être. En conséquence l'enfer est représenté par de poétiques supplices, de profondes ténèbres, où éclate le bruit *des pleurs et des grincements de dents*, Matt., VIII, 12 ; XXII, 13 ; XXIV, 51 ; XXV, 30 ; Luc, XIII, 28 ; le feu éternel, Matt., XVIII, 8 ; XXV, 41 ; Jude, 7 ; *le feu qui ne s'éteint point*, Matt., III, 12 ; Marc, IX, 43 ; Luc, III, 17 ; *des flammes* au milieu desquelles *une goutte d'eau* est un bienfait, Luc, XVI, 24 ; *des tourments dont la fumée monte aux siècles des siècles*, Apo., XIV, 11 ; un ver qui ne meurt point, Marc, IX, 44 ; ces supplices sont subis dans un lieu d'horreur, qu'un grand abîme sépare du séjour des justes, Luc, XVI, 26, et qui est nommé *l'enfer* ; XVI, 23 (proprement, selon les idées juives, un lieu souterrain et ténébreux) ou la *Géhenne* ; Matt. V, 22 ; Marc, IX, 43 ; Luc., XII, 5. Ce nom désignait une vallée délicieuse, située près de Jérusalem, et dont les Juifs avaient fait le sanctuaire de l'abominable idolâtrie de Moloch, qui consistait principalement à jeter les enfants dans des brasiers ardents, aux pieds de la statue. 1 Rois, XI, 7 ; 2 Rois, XVI, 3—4. Après la ruine de ce culte par Josias, XXIII, 40, la vallée servit de voirie aux immondices de Jérusa-

lem ; on y jetait les cadavres d'animaux et même ceux des suppliciés. Des feux continuels étaient entretenus pour dévorer ces restes et prévenir les miasmes contagieux, et ce nom, devenu exécration, servit à désigner le séjour des méchants.

Et, en conséquence, le ciel est représenté par des fêtes et des pompes orientales, par des festins où président les glorieux ancêtres d'Israël, *Abraham, Isaac et Jacob* ; Matt., VIII, 11, où les pauvres consolés sont *portés par les anges dans le sein d'Abraham*, c'est-à-dire à la première place auprès de lui, Luc, XVI, 22, à cette table céleste, qui est celle du Messie lui-même ; *per des trônes* où les justes sont assis, Luc, XXII, 30 Matt., XIX 28, *héritiers de Dieu, cohéritiers de Christ*, Rom, VIII, 17, mis en possession du royaume de leur Père céleste, Matt., XXV, 34, ceints de couronnes incorruptibles, 1 Pierre, V, 4, et brillants de lumière comme le soleil. Matt. XIII, 43.

91. (Voir liv. II, ch. xxiv et ses notes). L'avénement, ou, pour parler exactement, les avénements du Christ offrent peut-être la pierre d'achoppement la plus formidable où la science et la foi se soient brisées comme à plaisir. Toutes ces difficultés sont nées de la fausse critique qui a si longtemps prévalu et qui partait du principe impossible de l'inspiration absolue. Devant le principe de l'inspiration relative, de l'inspiration donnée pour autant que nécessaire, et laissant les auteurs sacrés parler leur langage, et non un autre quelconque, les difficultés disparaissent. — La question est immense ; elle demanderait un volume et des citations sans nombre ; voici l'essentiel.

Les Juifs, s'appuyant sur une interprétation erronée des prophéties, croyaient 1^o à la perpétuité de leur loi et de leur culte, et même de leur temple, où Dieu était présent. Les prodigieux et magnifiques embellissements qu'Hérode le Grand venait d'y ajouter, accrédaient cette illusion fâcheuse de leur orgueil national et religieux.

2^o A un règne temporel du Messie ; il venait, selon les hommes pieux, opérer une réforme des mœurs et rendre au mosaïsme sa pureté. *Quand le Messie sera venu*, disait la Samaritaine, *il nous instruira de toutes choses*, Jean, IV, 23 ; mais, selon tous, il devait

triompher de tous ses ennemis, les ennemis des Juifs, faire d'Israël un peuple-roi ; de Jérusalem, la capitale du monde ; de son temple, le sanctuaire universel, et, après une domination florissante d'une durée plus ou moins longue (ce point était disputé dans les écoles juives), transporter tous ses fidèles sujets dans une Jérusalem céleste.

3^o A une fin du monde qui n'arriverait qu'alors, qui serait une fin matérielle du monde, si l'on peut ainsi parler ; les éléments dissous, les cieux écroulés, les astres ébranlés, le globe en flammes, et suivie de la résurrection et du jugement universel ; événements auxquels le Messie devait présider en apparaissant dans les nuées du ciel, environné des légions des anges.

Toutes ces idées avaient cours, parmi les Juifs, avant l'Évangile ; Jésus ne les a point suscitées, mais trouvées dans les esprits ; elles étaient générales et populaires, au point de fournir à la langue *des phrases faites*, des expressions familières, et il en résulte que 1^o la cessation du culte ; 2^o la destruction du temple ; 3^o la ruine de Jérusalem ; 4^o le règne et l'avènement du Messie ; 5^o la fin du monde ; 6^o le jugement et la résurrection étaient, pour les Juifs, des termes à peu près synonymes, des événements à peu près simultanés.

Les apôtres, les disciples de Jésus étaient juifs, dans toute la force et la valeur de ce titre, et imbus de toutes les opinions juives de leur temps.

La curiosité, surtout celle d'hommes simples et peu instruits, est toujours très-aisément excitée par les vagues et grandes perspectives de la clôture des destinées de l'humanité en ce monde, et plus le ministère du Christ avançait, plus ses apôtres et ses disciples le reconnaissaient avec foi comme le Messie, plus leur curiosité a dû s'enflammer à la pensée de tout cet avenir. Cette curiosité, en même temps patriotique, religieuse, et affectueuse pour lui, fort naturelle, et en ce sens légitime, mais indiscreète et dangereuse, fondée d'ailleurs sur des préjugés enracinés qu'il était impossible de dissiper d'un coup, était de telle nature que le Christ ne pouvait ni l'éclairer à fond, ni lui imposer entièrement silence, ni simplement éviter d'y prendre garde.

Si l'on s'attache aux choses et non aux mots, si l'on compare

attentivement les enseignements du Seigneur et les circonstances où il les a donnés, on découvre que Jésus, dans cette situation, s'est prescrit en quelque sorte trois règles de conduite, dont il ne se départ jamais, et dont la sagesse est prouvée en ce que le but en a été complètement atteint.

1^o Quant à la ruine de Jérusalem et du temple, de la religion et de la nationalité juive, il en annonce clairement l'époque, non par une date précise, mais en la fixant dans des limites tellement circonscrites, qu'après l'événement surtout nul ne pouvait s'y tromper.

2^o Quant au règne temporel, aux triomphes politiques, aux gloires et aux prospérités terrestres qu'on espérait du Messie, il s'en exprime vaguement avec ses disciples, certain que, le temps aidant, l'erreur se dissiperait d'elle-même; il aimait mieux laisser à leur foi, leur amour, leur humilité, d'accomplir lentement ce progrès.

3^o Quant à la fin du monde proprement dite, dans le seul sens que le christianisme donne à ce terme (Voir liv. II, chap. XXIV et ses notes), le Christ a simplement déclaré lui-même en ignorer l'époque, et à plus forte raison est-il évident, non pas seulement qu'il n'a pas eu un instant l'idée d'en entretenir ses apôtres, mais que ceux-ci l'ont ignoré pleinement, comme lui et comme nous.

Une observation subsidiaire doit trouver ici sa place : les expressions les plus figurées et les plus hyperboliques étaient naturelles au génie de l'Orient, dans une discussion sur cette matière. (Voir la note 79 de ce livre.)

Si on aborde l'analyse des textes en tenant présentes à son esprit toutes les considérations qui précèdent, la première étude à faire est celle du célèbre entretien du Christ avec ses apôtres, rapporté par les trois Évangiles synoptiques, Matt., XXIV; Marc, XIII; Luc, XXI, et une seule remarque en domine et en donne l'explication entière; tout ce chapitre est, non un discours suivi, mais un entretien de Jésus et des apôtres, et de cet entretien les évangélistes rapportent les *réponses* du Seigneur, sans rapporter les *questions* des apôtres. Les discussions inouïes auxquelles ce morceau des livres saints a donné lieu, les tours de force sans nombre que la critique a tentés pour en lever les difficultés, sont venus de ce qu'on a cherché une suite, une liaison où il n'y en a pas.

Cette méthode est celle des évangélistes; les exemples abon-

dent pour montrer qu'en rapportant les entretiens de Jésus, ils se sont souvent bornés à rédiger seulement ses répliques, et quelquefois ils les réduisent en un monologue, en un discours. Les questions, les remarques, les objections de ses interlocuteurs sont sous-entendues. Le Christ, en effet, ne discourait pas ; il conversait.

Jésus sortait du temple, ses disciples admiraient *les bâtiments*, Matt., XXIV, 1, *les sculptures*, Marc, XIII, 1, et *les dons* magnifiques qui y étaient déposés, Luc, XXI, 5 ; il leur dit : *Vous voyez ces grands bâtiments, il n'en restera pas pierre sur pierre qui ne soit renversée*. L'intérêt fut vivement excité à cette parole ; parvenus sur la hauteur de Gethsémané, d'où la vue embrassait le temple et la ville, ses disciples l'interrogèrent : *Dis-nous quand ces choses arriveront* (manière de parler qui montre que l'entretien avait continué en chemin) ; *quel sera le signe de ton avènement et de la fin du monde, et par quel signe on connaîtra que toutes ces choses sont sur le point d'arriver ?* Il s'agit de *toutes ces choses* et (selon le texte des trois évangélistes, d'accord en ce point) les apôtres demandent un seul *signe* pour toutes ; il y a là la preuve positive que *toutes ces choses*, ainsi qu'il a été remarqué, constituaient, dans la pensée des disciples de Jésus, des événements simultanés ou du moins dépendants l'un de l'autre, et devant se suivre d'assez près.

Il est difficile, pour ne pas dire impossible, de séparer en réponses distinctes, classées une par une, les paroles du Christ dans cet entretien ; le vague des adverbess de temps dont ce discours est semé, en est surtout la cause ; mais il n'en est pas moins clair 1^o que de son prétendu règne temporel il ne dit rien.

2^o Qu'il précise l'époque de la ruine et de la destruction de Jérusalem et du temple, ou de sa venue en vengeance contre les Juifs : *Je vous dis en vérité que cette génération ne passera point que toutes ces choses n'arrivent*. Matt., XXIV, 34 ; Marc, XIII, 30 ; Luc, XXI, 32. En parlant de cette manière il confirmait ce qu'il avait dit aux apôtres dès leur première mission : *Vous n'aurez pas achevé de parcourir toutes les villes d'Israël que le Fils de l'homme sera venu*, Matt., X, 23 (paroles qu'il nous est impossible d'entendre dans le sens mesquin que quelques interprètes lui donnent : je vous reverrai avant que votre tâche soit achevée ; il vient de

dire : *Vous serez menés aux gouverneurs et aux rois; on vous livrera aux tribunaux, et l'on vous battrà de verges dans les synagogues*, X, 17—18, et ces prédictions, qui ne peuvent se rapporter au premier essai de ministère qui eut lieu pendant la vie de Jésus, montrent assez qu'il parle des travaux apostoliques postérieurs à sa mort). Ainsi encore, dans une autre circonstance plus voisine de l'entretien sur la montagne des Oliviers, en terminant ses censures contre les scribes et les pharisiens, peu de jours avant sa mort, Jésus leur avait dit, Matt., XXIII, 38; Luc, XIII, 35 : *Voici, votre cité va devenir déserte, et vous ne me verrez plus jusqu'à ce que vous disiez : Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur !* c'est-à-dire jusqu'à ce que vous soyez forcés aussi de me reconnaître comme le Messie; il déclarait donc positivement, par cette menace, que plusieurs des auditeurs seraient vivants encore lors de son avènement comme juge de la nation; en un mot, lors de la ruine de Jérusalem.

Un trait fort curieux de l'entretien achève de montrer que l'intention du Christ a été de préciser, à un degré suffisant, l'époque de ce grand désastre : *Priez, leur dit-il, que votre fuite n'arrive point en hiver ni un jour de sabbat*. Matt., XXIV, 20; Marc, XIII, 18. Le Christ ici s'adresse, dans la personne des apôtres, à leurs compatriotes, aux Juifs en général. Le mot *fuite* signifie dans ce passage, *exil, transportation*, et la pensée du Seigneur est que la dispersion de la nation serait accompagnée de plus grandes souffrances dans la saison rigoureuse et aux époques des fêtes religieuses. L'histoire atteste, en effet, que les Juifs considéraient comme une indulgence divine que Jérusalem, lors de sa première ruine, eût été prise par les armées de Babylone en été, aux mois de juillet et d'août, 2 Rois, XXV, 3—8; Jér., LII, 6—12, et que, pendant le siège de Titus, ils souffrirent cruellement par leur fanatisme à ne point se défendre les jours de fête et de sabbat.

Tout s'accorde donc à démontrer que l'intention du Christ a été de préciser, dans des limites suffisantes, l'époque de la grande catastrophe nationale dont les Juifs étaient menacés, et de ne laisser aucun doute dans l'esprit de ses fidèles, que cet événement arriverait de leur vivant, avant que leur génération eût disparu. Pourquoi cette prophétie à terme prochain? La raison en est sim-

ple, grande, évidente ; il fallait que la fin du mosaïsme, la ruine de la nationalité du peuple de Dieu qui avait refusé d'être le peuple de Christ, ne pût être prise, et par les Juifs et par les chrétiens, pour une révolution, une guerre, une conquête ordinaire ; il fallait que la part de la Providence, dans ce désastre immense, éclatât à tous les yeux.

3^o Quant à l'époque de la fin du monde, proprement dite, *quant à ce jour et à cette heure*, le Christ déclare que *personne n'en est instruit, pas même les anges, pas même le Fils, mais seulement le Père*. Marc, XIII, 32. Qui ne voit à cette manière de parler que le Christ n'a voulu laisser aucune espèce d'espérance à ses fidèles de percer ce mystère ? Il ne dit point de la fin du monde qu'elle sera éloignée ou prochaine, qu'elle arrivera longtemps ou peu de temps après la ruine du temple et du culte des Juifs ; il n'en dit rien et il abandonne complètement à elle-même, sur ce sujet, la foi de ses fidèles.

Il est arrivé qu'ils s'y sont trompés, tant l'élément juif était encore dominant dans leur esprit ; à mesure que le temps s'écoule, à mesure qu'ils voient le monde continuer sa marche et le christianisme s'avancer lentement et pas à pas, ils s'y trompent moins. C'est un fait acquis à la science que les trois premiers Évangiles, les Actes, les épîtres de saint Paul, celle de saint Jacques, la première de saint Pierre, ont été écrits avant la ruine de Jérusalem et que saint Jean a écrit après. Si l'on suit les épîtres de saint Paul dans leur ordre de date, les premières sont celles où son attente d'une fin du monde semble la plus rapprochée ; dans les dernières, son langage s'est modifié jusqu'à un certain point, et l'avènement s'est comme éloigné.

Dans la première épître aux Thessaloniens, il dit : *Le Seigneur lui-même descendra du ciel ; alors ceux qui seront morts en Christ ressusciteront les premiers ; ensuite, nous qui vivrons et qui serons demeurés sur la terre, nous serons enlevés avec eux sur les nuées pour aller au devant du Seigneur*. 1 Thess., IV, 17, Toutes les arguties de la critique échouent à donner à ces mots un autre sens que le sens naturel qu'ils présentent ; évidemment l'apôtre ici confond les divers événements du Seigneur. Il est certain aussi que dans la seconde épître il va au-devant de l'abus qu'il était si

facile de faire des termes dont il s'était servi, et qu'il ne veut pas laisser considérer l'avènement comme pouvant à chaque instant éclater : *Quant à l'avènement du Seigneur*, dit-il, *et à l'époque où il nous rassemblera devant lui, nous vous prions de ne point vous troubler facilement en croyant que le jour du Seigneur soit sur le point d'arriver.* 2 Thess., II, 1.

Dans l'épître aux Corinthiens, postérieure d'environ cinq ans aux épîtres à l'Église de Thessalonique, son langage est peut-être un peu moins précis : *La fin viendra, quand Christ aura remis le royaume à Dieu son Père; l'ennemi qui sera détruit le dernier, c'est la mort; je vous révèle un grand mystère : Nous ne mourrons pas tous, mais nous serons tous transformés; les morts ressusciteront, et nous, nous serons transformés.* 1 Cor., XV, 24—26—51—52.

Dans les épîtres écrites de Rome, postérieures d'environ cinq ans aux deux Corinthiennes, une nuance nouvelle, dans le même sens, se fait remarquer. L'apôtre dit simplement : *Nous nous conduisons comme citoyens du ciel, d'où nous attendons le Seigneur Jésus, qui transformera notre corps vil et abject pour le rendre semblable à son corps glorieux.* Phil., III, 20—21. *Quand Jésus-Christ paraîtra, alors aussi vous paraîtrez avec lui revêtus de gloire.* Col., III, 4.

Dans la dernière épître, la seconde à Timothée, écrite peu avant sa mort, la différence est plus sensible; l'apôtre est loin d'avoir renoncé à l'idée d'un dernier âge du monde, dans lequel déjà on est entré, 2 Tim., III, 1; ni à l'idée d'un avènement, IV, 8; ni à celle de la présence *des vivants et des morts* le jour du jugement, IV, 1, et sans rien préciser, il se borne à dire avec son invincible confiance : *Je sais en qui j'ai cru, et je suis persuadé qu'il a la puissance de garder mon dépôt jusque pour le dernier jour, c'est-à-dire celui de son avènement.* I, 12.

L'épître et l'évangile de saint Jean, écrits certainement après la ruine de Jérusalem, ne contiennent pas un mot relatif au premier avènement; c'est-à-dire à la chute du mosaïsme et la destruction du temple. Il y est question, une seule fois, de la résurrection *au dernier jour*, Jean, VI, 40. S'ensuit-il que saint Jean ne croie point à un avènement du Seigneur? Nullement. Dans son épître on lit : *Mes chers enfants, demeurez-en lui, afin que quand il paraîtra nous*

ayons de la confiance et que nous ne soyons pas couverts de confusion devant lui à son avènement, 1 Jean, II, 28, et plus loin : *Quand le Seigneur paraîtra, nous lui deviendrons semblables*, III, 2. Mais, de cette manière de parler, il était difficile de tirer des conclusions précises quant à l'époque de l'avènement. Le seul texte d'où il semble que l'on puisse déduire que saint Jean le croyait prochain est celui-ci : *Mes enfants, voici le dernier temps* ou la dernière période ; *car comme vous avez ouï-dire que l'Antechrist doit venir, il y a déjà plusieurs antechrists* ou adversaires du Seigneur ; *ce qui nous montre que le dernier temps est venu*, II, 18. Ce passage a été diversement interprété. L'apôtre vient de dire : *Le monde passe et sa convoitise*, II, 17, et par une association d'idées fort naturelles, la pensée de la dernière période des destinées de l'humanité l'a frappé. Le sens de ce passage peut être rapproché de la réponse du Christ à la curiosité de Pierre ; réponse que Jean nous a conservée : Pierre demande quelle sera la fin de Jean, et le Christ répond : *Si je veux qu'il demeure jusqu'à ce que je vienne, que t'importe ?* Jean, XXI, 22. Cette parole, mal comprise, avait fait naître, parmi les disciples, l'opinion que Jean ne mourrait point, c'est-à-dire qu'il serait vivant lors de l'avènement, et l'évangéliste ajoute : *Cependant Jésus n'avait pas dit : Il ne mourra point. Il avait dit : Si je veux qu'il demeure jusqu'à ce que je vienne, que t'importe ?* Ce que l'on peut conclure de ces rapprochements est que l'époque de l'avènement du Seigneur était fort incertaine dans l'esprit de saint Jean.

Toute cette étude démontre la justesse de nos aperçus sur le silence et le discours de Jésus concernant cette matière, et la conséquence religieuse à en tirer est, que l'intelligence, même éclairée par l'inspiration, est impuissante à découvrir les mystères que Dieu tient voilés.

92. Saint Paul, après avoir posé le principe de la responsabilité universelle des hommes, en dehors comme en dedans du cercle des révélations, et montré ainsi que Dieu a donc le droit de les juger tous, ajoute ces mots remarquables : *C'est ce qui paraîtra dans le jour où Dieu jugera par Jésus-Christ les actions secrètes des hommes*. Rom., II, 16.

93. Au milieu même des expressions purement objectives qui représentent l'avénement dans les livres sacrés, quelques traits se présentent où perce, d'une manière vague sans doute, le sens subjectif.

Le Seigneur viendra, dit saint Paul, *pour être admiré dans tous ceux qui auront cru et reçu notre témoignage.* 2 Thess., I, 10. *Vous croyez en Jésus sans le voir encore*, dit saint Pierre. 1 Pierre, I, 8. *Christ apparaîtra une seconde fois, non pour expier les péchés, mais pour sauver ceux qui l'attendent.* Hébr., IX, 28. *Le voici qui vient sur les nuées; tout œil le verra, et même ceux qui l'ont percé.* Apo., I, 7.

94. Cette défiance de la gloire future de l'Évangile naît d'ignorance; comment les esprits qui méconnaissent le christianisme peuvent-ils se figurer ses conquêtes, les progrès de ses fidèles, les triomphes de leur divin chef? De cette défiance des sceptiques, il n'y a donc rien à conclure; ils sont du monde, et Jésus a dit de ses disciples et de lui-même : *Ils ne sont pas du monde comme je ne suis pas du monde.* Jean, XVII, 16.

95. La vie céleste, le règne céleste du Christ est clairement enseigné dans l'Évangile : *Crucifié dans la faiblesse de la chair, Christ est vivant par la puissance de Dieu.* 2 Cor., XIII, 4. La poésie des Hébreux représentait Dieu assis dans le ciel sur un trône comme roi et comme juge : *Le Seigneur a fait préparer son trône pour juger la terre.* Ps. IX, 8 ; *Son trône est, dans les cieux, le palais de sa sainteté,* XI, 4, et cette image a fait naître celle de *siéger à la droite*, pour exprimer le plus haut degré de gloire et de puissance : *Le Seigneur fut élevé au ciel et s'assit à la droite de Dieu.* Marc, XVI, 19. *Dieu a fait asseoir Christ à sa droite dans le ciel.* Eph., I, 20. *Il est monté au ciel et a pris place à la droite de Dieu.* 1 Pierre, III, 22. *Il s'est assis au plus haut des cieux à la droite de la majesté divine.* Hébr., I, 3.

L'idée de règne emporte celle de sujets, et l'Évangile, en une foule de passages, atteste la continuation des relations de l'humanité avec son Sauveur et son chef.

Si la vie éternelle (c'est-à-dire, dans le texte, la condition pour

parvenir à l'éternité bienheureuse) *est de connaître le seul vrai Dieu et celui qu'il a envoyé, Jésus-Christ, Jean, XVII, 3, comment la condition peut-elle être à la fois périmée et remplie?*

Si lorsque nous étions ennemis de Dieu, nous avons été réconciliés avec lui par la mort de son Fils, à combien plus forte raison étant déjà réconciliés, serons-nous sauvés par sa vie, Rom., V, 10, sa vie céleste, puisqu'il s'agit de celle qui a suivi sa mort terrestre; l'idée de l'apôtre est donc que notre réconciliation avec Dieu continuera et sera progressive. Aussi nous sommes cohéritiers de Jésus-Christ. VIII, 17.

Traitant de la dispense ou de la nécessité, pour les chrétiens, des observances mosaïques, saint Paul dit : *Nul de nous ne vit ni ne meurt pour lui-même, c'est-à-dire hors de la dépendance du Seigneur; soit que nous vivions, nous vivons pour le Seigneur et lui être soumis; soit que nous mourions, nous mourons pour le Seigneur et en être jugés; soit donc que nous vivions ou que nous mourions, nous sommes au Seigneur, sujets à ses commandements ou justiciables de son jugement; car si Christ est mort, s'il est ressuscité, s'il a repris une nouvelle vie, c'est afin d'avoir empire sur les vivants et les morts. XIV, 7—11.*

Celui qui a ressuscité le Seigneur Jésus nous fera paraître, dit saint Paul aux Corinthiens, avec vous en sa présence. 2 Cor., IV, 14.

Christ est au-dessus de toute dignité que l'on peut nommer, non-seulement dans ce siècle, mais aussi dans le siècle à venir. Éph., I, 21. Il est le chef et comme le premier né d'entre les morts, afin que partout il tienne le premier rang, c'est-à-dire en ce monde et dans l'autre; il a rétabli la paix, soit dans le ciel, soit sur la terre, par le sang de la croix. Col., I, 18—20. Pour le moment, notre vie est cachée en Dieu avec Christ, ou avec la vie de Christ; c'est d'une vie céleste qu'il s'agit; mais quand Jésus-Christ, qui est notre vie et qui nous la donne, paraîtra, nous paraîtrons avec lui revêtus de gloire, III, 3—4.

Dieu l'a souverainement élevé, afin qu'au nom de Jésus tout ce qui est au ciel et sur la terre et sous la terre (voir, sur le sens de ce terme, liv. II, chap. XXIII, note 31) fléchisse le genou, et que toute langue confesse que Jésus-Christ est le Seigneur à la gloire de Dieu le Père. Phil., II, 9—11.

96. Actuellement, *nous marchons par la foi et non par la vue.* 2 Cor., V, 7. Le contraire sera notre manière de marcher dans la vie future.

97. Selon la promesse du Seigneur dans la parabole des talents, *établis sur peu de chose* durant cette vie, les serviteurs fidèles seront *établis sur beaucoup* dans une vie meilleure. Matt., XXV, 21—23. L'eau qui étanche la soif spirituelle *jaillit jusque dans la vie éternelle*, Jean, IV, 14; la nourriture qui ne périt point se *conserve jusque dans la vie éternelle*, VI, 27; la force de la particule grecque indique un effet qui non-seulement conduit à la vie du ciel, mais qui s'y prolonge. *La charité*, dit saint Paul, *ne périt jamais.* 1 Cor., XIII, 8.

Un très-remarquable passage de l'épître aux Hébreux confirme pleinement l'idée d'un christianisme du ciel : *Tous ces fidèles, dont ce chapitre contient l'éloge, qui attendaient la cité aux solides fondements, dont Dieu est l'architecte et le fondateur*, Hébr., XI, 10, *qui ont fait profession d'être étrangers et voyageurs sur la terre*, XI, 13, *qui désiraient une patrie meilleure, celle du ciel*, XI, 16, *tous ces fidèles, à la foi desquels l'Écriture rend témoignage, n'ont point reçu en ce monde ce qui leur avait été promis, Dieu nous ayant destiné (à nous, chrétiens) cette faveur particulière qu'ils ne reçussent qu'avec nous l'accomplissement du bonheur.* XI, 39—40.

98. Aussi en parlant des siècles antérieurs à l'Évangile, saint Paul et saint Pierre se servent de cette expression remarquable : *ces temps d'ignorance.* Act., XVII, 30; 1 Pierre, I, 14. (Voir la note suivante.)

99. Que l'ignorance dite *invincible*, dont Dieu seul est juge et qui sans aucune espèce de doute existe, non pas seulement en dehors, mais au sein de la chrétienté et avec des nuances variées à l'infini, soit une justification devant le tribunal suprême, c'est ce qu'il n'est pas permis de révoquer en doute : *Celui qui sait le bien qu'il faut faire et qui ne le fait pas, commet un péché.* Jac., IV, 17. *Il n'y a point de transgression où il n'y a*

point de loi. Rom., IV, 15. Quelques pharisiens dirent à Jésus : Et nous, sommes-nous aussi aveugles? Jésus leur répondit : Si vous étiez aveugles, vous seriez exempts de péché. Jean, IX, 41. Vers la onzième heure, le maître de la vigne trouva d'autres ouvriers qui étaient oisifs et leur dit : Pourquoi vous tenez-vous ici tout le jour sans rien faire? Ils lui répondirent : Personne ne nous a employés. Matt., XX, 6—7. Saint Paul, au milieu de ses regrets et de ses remords d'avoir persécuté l'Église, se rend néanmoins le témoignage d'avoir péché par ignorance et ne croyant point, 1 Tim., I, 13, et notre divin maître a sanctionné toute cette doctrine par son admirable prière : Mon Père, pardonne-leur ! car ils ne savent ce qu'ils font. Luc, XXIII, 34.

Il est d'ailleurs d'autant plus nécessaire d'admettre que Dieu seul est juge de cet état de l'âme, qu'il existe une ignorance de mauvais aloi, qui n'est pas, si l'on peut ainsi parler, assez involontaire et dont le cœur est plus coupable que l'esprit. Au temps de l'Évangile, il s'en est trouvé des exemples et parmi les Juifs : *Ils ont mieux aimé, dit le Christ, les ténèbres que la lumière, parce que leurs œuvres étaient mauvaises, Jean, III, 19 ; et parmi les Gentils : saint Paul les accuse d'une ignorance où ils sont par l'endurcissement de leur cœur. Eph., IV, 17—18.*

100. Il importe avant tout de remarquer que la question n'est nullement tranchée par l'emploi du mot *éternel*. Dans nos langues modernes, ce mot n'a qu'un sens et indique une durée, infinie quand il s'agit de Dieu, perpétuelle quand il s'agit des créatures. Dans la langue grecque, cet adjectif, ainsi que le substantif d'où il dérive, a des sens très-variés ; sa signification primitive est simplement celle de durée, longue ou courte, définie ou indéfinie. Aussi ces mots se traduisent, selon l'occasion, par tous les mots différents qui expriment la notion de durée, passée, présente, future, et de toute longueur. Jésus, maudissant le figuier, dit : *Jamais encore ne naîtront de toi des fruits éternellement. Matt., XXI, 19. Pierre, au moment où Jésus s'apprête à lui laver les pieds, s'écrie : Éternellement non, tu ne me laveras point les pieds. Jean, XIII, 8. Dans ces passages, éternellement signifie jamais. Le mot est pris quelquefois pour la longueur même de la vie actuelle :*

Si ce que je mange scandalise mon frère, dit saint Paul, *je ne mangerai plutôt éternellement point de chair*, c'est-à-dire *de ma vie*. 1 Cor., VIII, 13. Malgré ces significations restreintes, le mot pouvait d'autant plus facilement être pris dans son sens étymologique, *être toujours*, qu'il est mis tantôt au singulier, tantôt au pluriel. Aussi, il est employé pour désigner l'éternité absolue : *C'est à toi qu'appartiennent le règne, la puissance et la gloire, dans les temps, ou les siècles*. Matt., VI, 13. *Dieu est béni dans les siècles*, Rom., I, 25 ; IX, 5 ; XI, 36, ou *aux siècles des siècles*, Gal., I, 5 ; *la justice de Dieu demeure aux siècles des siècles*, 2 Cor., IX, 9, et du Messie les Juifs disaient : *La loi nous enseigne que le Christ demeurera dans les siècles*. Jean, XII, 34. En ces divers textes, le mot ne peut être traduit que par *éternellement*. Mais dans une foule d'autres passages il désigne simplement la vie future en opposition à la vie présente ; cette signification est donnée de la manière la plus claire, notamment dans cette sentence : *Celui qui aura parlé contre le Saint-Esprit n'obtiendra son pardon ni dans cette vie ni dans la vie future*, Matt., XII, 32 ; le même mot désigne ici la vie qui finit et celle qui ne finira point, et en conséquence ce texte prouve évidemment que le mot n'emporte pas toujours, même quand il s'agit de châtiment, l'idée d'une perpétuelle durée. Cette signification est confirmée par un remarquable passage des Évangiles : *Celui qui aura tout quitté pour moi*, dit Jésus, *recevra dans le siècle à venir la vie éternelle*, Marc, X, 30 ; Luc, XVIII, 30 ; c'est-à-dire, la vie céleste ou bienheureuse, par opposition aux récompenses terrestres mentionnées dans la ligne qui précède. Pour traduire différemment, il faudrait traduire : *recevra dans l'éternité la vie éternelle*, pléonasme qui n'a aucun sens. Saint Paul emploie aussi cette expression dans son double sens : ... Christ est au-dessus de toute dignité, *non-seulement dans ce siècle, mais dans celui qui est à venir*. Éph., I, 21. Il est impossible de ne point conclure de ces citations que l'éternité des peines est une simple déduction, et non une déclaration positive des livres saints ; on a dit : la vie future est éternelle ; il y aura des peines ; donc les peines sont éternelles ; la pétition de principe de cette argumentation est flagrante. C'est à l'aide de ce raisonnement que l'on a interprété

le verset fameux : *Ces méchants iront aux peines éternelles et les justes iront à la vie éternelle*. Matt., XXV, 46. Mais tout démontre, on vient de le voir, que le mot *éternel*, dans ce verset, signifie simplement *futur* en opposition à *temporel* ou *actuel* ; le sens est donc : ces méchants iront aux peines du monde à venir et les justes à la vie, c'est-à-dire à la félicité de ce monde nouveau ; et notre divin maître lui-même a donné de ce passage le juste commentaire, quand il a dit : *Tous ceux qui sont dans les sépulcres en sortiront, ceux qui auront fait des bonnes œuvres en résurrection de vie, et ceux qui en auront fait de mauvaises, en résurrection de condamnation*. Jean, V, 29.

101. Que les afflictions, les souffrances soient des leçons et servent au progrès moral et religieux de l'âme humaine, c'est un principe de toutes les écoles, et que les livres saints expriment de la façon la plus simple et la plus touchante : *Avant d'être affligé*, dit le Psalmiste, *je m'égarais comme à travers champs ; mais maintenant j'observe tes commandements ; il m'est bon d'avoir été affligé, puisque j'ai appris tes statuts*. Ps. CXIX, 67—71. *Il est vrai que tout châtiment semble d'abord un sujet de tristesse et non pas de joie, mais il fait recueillir ensuite à ceux qui ont été ainsi exercés les fruits salutaires de l'intégrité*. Hébr., XII, 11. Souffrir est toujours souffrir, et l'on n'a pas prouvé encore que les souffrances, endurées par le même être, puissent dans cette vie être instructives et dans la vie future ne l'être point.

102. Il faut mettre une sage prudence à tirer des images d'une parabole, où tout est poésie et fiction, des conclusions positives ; l'enseignement est d'ordinaire dans l'ensemble plus que dans les détails. Néanmoins il y a telle parabole où chaque trait cache un sens déterminé, et Jésus-Christ lui-même a donné le modèle de ce genre d'interprétation, dans ses explications des paraboles du semeur et de l'ivraie. Matt., XIII, 18—23 et 36—45. *Le mauvais riche étant dans l'enfer et dans les tourments, leva les yeux et vit de loin Abraham et Lazare dans son sein*, Luc, XVI, 23 ; le sens, évidemment, est que le réprouvé a le sentiment

de tout ce qu'il a perdu ; le mauvais riche dit à Abraham : *Je te prie, mon père, d'envoyer Lazare dans la maison de mon père, où j'ai cinq frères, afin qu'il les avertisse de l'état où je suis, de peur qu'ils ne viennent aussi eux-mêmes dans ce lieu de tourments.* XVI, 27. On pourrait, à la rigueur, arguer de ce trait pour montrer que les réprouvés sont encore capables de bons sentiments ; mais ce serait sortir de l'intention de la parabole ; c'est au contraire, demeurer dans les limites du sujet traité dans le divin apologue, que d'en conclure au moins que les réprouvés gardent de la manière la plus distincte le sentiment de leur responsabilité. Un enfer ne peut se concevoir autrement.

103. Différence de responsabilité : *Il sera beaucoup redemandé à quiconque il aura été beaucoup donné, et l'on exigera plus de celui à qui on aura beaucoup confié.* Luc, XII, 48. Jésus dit à Pilate : *Celui qui m'a livré entre tes mains est plus coupable que toi.* Jean, XIX, 11. *Chacun recevra selon le bien et le mal qu'il aura fait.* 2 Cor, V, 10. *Tous ceux qui auront péché sans avoir la loi, périront aussi (seront punis) sans être jugés par la loi, et tous ceux qui auront péché ayant la loi, seront condamnés par la loi.* Rom., II, 12.

Différence de rétributions : *L'esclave qui a connu la volonté de son maître et qui ne se sera pas tenu prêt, et n'aura pas fait cette volonté, sera battu de plus de coups ; mais celui qui ne l'a point connue si exactement et qui a fait des choses dignes de châtiment, sera battu de moins de coups.* Luc, XII, 47—48. Des villes de Judée qui refuseraient de recevoir ses apôtres ou ses disciples, Jésus a dit, se servant d'une sorte d'adage hyperbolique, qui revient plusieurs fois dans ses discours : *Je vous dis en vérité qu'au jour du jugement, le pays de Sodome et de Gomorrhe sera traité avec moins de rigueur que cette ville qui vous aura repoussés.* De Tyr et de Sidon, cités païennes et profondément corrompues, le Seigneur parle dans le même sens. Matt., X, 15 ; XI, 22 ; Marc, VI, 11 ; Luc, X, 12—14. Ces paroles étaient d'autant plus menaçantes aux oreilles des Juifs, que le souvenir de la grande catastrophe où ont péri les villes de la plaine avait fourni depuis longtemps l'image poétique des plus terribles châtiments du ciel : *La fille de*

mon peuple, dit Jérémie dans ses Lamentations, *a été punie plus rigoureusement que Sodome, dont la ruine arriva en un moment sans la main de l'homme*. Lam., IV, 6. *Une pluie de feu et de soufre tomba du ciel et les fit tous périr*, Luc, XVII, 29, et dans l'Apocalypse, Sodome, la cité de la crucifixion, Apo., XI, 8, la cité du temple, XI, 1—2, figure Jérusalem, comme Babylone représente Rome, la cité des sept collines, XVII, 9, récemment incendiée par Néron, XVII, 16—18. Annoncer des châtiments plus terribles que ceux de ces villes maudites, c'était donc annoncer une juste mesure, même dans les plus redoutables manifestations de la justice divine.

104. La restauration universelle de l'humanité par l'efficace de la rédemption est enseignée, avec le degré de clarté que comportait ce mystère : *Dieu nous a fait connaître le secret de sa volonté selon qu'il l'avait auparavant résolu en lui-même dans l'arrangement de la plénitude des temps, qu'il réunirait tout en Christ* (tout, c'est-à-dire le genre humain), *tant ce qui est dans le ciel que ce qui est sur la terre* (c'est-à-dire toutes nos générations). Eph., I, 10. *Dieu a assujéti toutes choses à son Fils; quand il est dit que tout lui est assujéti, il est clair qu'on excepte celui qui lui a assujéti toutes choses. Après donc que toutes choses lui auront été assujéties, le Fils, lui-même, sera assujéti à celui qui lui aura tout assujéti, afin que Dieu soit tout en tous*. 1 Cor., XV, 27—28. C'est qu'alors seulement la rédemption sera consommée et fera retour vers la création.

Cette grande et belle doctrine, le dernier mot de Dieu à l'homme, appuyée sur l'ensemble du système chrétien tel que ce travail l'expose, trouve une garantie incomparable dans les textes qui semblent attribuer la création à Jésus-Christ, et cette doctrine à son tour y trouve une garantie, parce que seule elle en fournit une explication complètement satisfaisante, et pour la raison et pour la foi. *Toutes choses ont été faites PAR* (c'est-à-dire au moyen de) *la Parole*, et rien de ce qui a été fait n'a été fait sans elle. Jean, I, 2. *Nous n'avons qu'un seul Dieu, qui est le Père, DUQUEL procèdent toutes choses, et nous sommes POUR lui, et un seul Seigneur, Jésus-Christ, PAR qui sont toutes choses, et nous sommes PAR lui* (par son

moyen). 1 Cor., VIII, 6. *Il est (Christ) l'image du Dieu invisible, et le premier-né de toute la création; car toutes choses ont été créées POUR lui, celles du ciel et celles de la terre, les visibles et les invisibles, les trônes, les dominations, les principautés, les puissances (voir liv. V, chap. LVI, note 33); tout a été créé PAR lui et POUR lui; il est avant toutes choses, et toutes choses subsistent EN lui.* Col., I, 15—17. Dieu a établi son fils héritier de toutes choses, et PAR lui il a fait le monde, et il régit toutes choses par sa parole puissante. Hébr., I, 2—3. Le mot de l'original emporte ici les trois idées, de soutenir, de conserver et de gouverner

La seule lecture de ces textes montre assez que les prépositions de la langue grecque, dont les significations multiples ont si merveilleusement exercé la sagacité des interprètes et des philologues, comptent pour beaucoup dans la détermination du sens. Aucune objection de quelque valeur, tirée de l'usage de la langue et du style du Nouveau Testament, ne peut être opposée à la traduction qui précède, et dont les nuances, on le conçoit, ont une extrême importance. Ces textes se résument en trois idées distinctes; 1^o l'origine de toutes choses, c'est Dieu, l'Être suprême, l'Être infini, l'Être unique, toujours présenté dans la Bible entière comme la source première, la cause spontanée de toute existence, *duquel* toutes choses procèdent; 2^o le moyen, l'intermédiaire, l'instrument, l'agent de la création, c'est Christ *par qui* sont toutes choses, et qui en conséquence est le premier-né de toute la création; 3^o le but final de la création, c'est encore Christ, *pour qui* ou *en qui* toutes choses existent, renouvelées et recrées par sa rédemption.

Ces passages ainsi entendus sont-ils en contradiction avec le système constant de l'Écriture sainte, qui n'attribue la création qu'à Dieu; qui, en dehors de ces passages, repousse, au moins par le silence, l'idée d'un intermédiaire; qui laisse pour ainsi dire l'Être des êtres agir dans son unité absolue et qui assimile dans les actes divins l'intention et l'accomplissement (voir liv I, ch. x, note 38). Il est remarquable que la contradiction apparente est indiquée par saint Paul, qui dans un autre endroit, applique à Dieu seul les trois idées que nous essayons d'analyser, et se sert, pour les exprimer, des trois prépositions dont le sens vient d'être

fixé. *De Dieu*, dit-il, *procèdent toutes choses ; et elles sont par lui, et elles sont pour lui.* Rom., XI, 36.

Ces hautes révélations n'offrent pas l'ombre d'une contradiction, si l'on admet que le temps, simple cadre de la pensée, simple forme de l'entendement, n'existe pas plus pour Dieu que pour l'homme ; que la création et la rédemption sont donc des actes simultanés, inséparables et au fond identiques ; que la rédemption, complément indispensable de la création sans lequel le but de la création n'aurait point été rempli, est donc (pour parler humainement) de même date que la création ; qu'en conséquence il est parfaitement juste de dire que toutes choses ont été faites par le Fils, puisque sans sa participation, c'est-à-dire sans la rédemption, la vie réelle était remplacée par une existence qui n'est qu'une sorte de mort ; qu'il est également vrai de dire que toutes choses ont été faites pour lui, et subsistent pour lui ou en lui, puisque la véritable existence, l'existence intelligente, morale, affectueuse et religieuse, trouve dans la rédemption son aliment inépuisable et unique, et que le développement normal de la création n'a lieu que par la voie qu'il a su ouvrir et qu'il tient ouverte ; enfin que rien n'est possible de ces magnifiques arrangements de l'univers spirituel, si le Fils n'est pas *au commencement* avec Dieu, *avant toutes choses*, avant cette création qu'il doit diriger et maintenir, *le premier-né de la création*.

Et qui ne voit que ces révélations, les plus élevées que renferme l'Évangile, sont inconciliables avec l'attente d'un éternel enfer ; nous concluons qu'il n'y a d'éternel et de définitif que le ciel, c'est-à-dire le progrès.

FIN.



TABLE ANALYTIQUE

DES MATIÈRES.

LIVRE I.

L'HOMME, DIEU ET LA CRÉATION.

Chapitres. Pages.

- | | | |
|-----|----|--|
| I | 3 | Source de la certitude. — Sentiment de l'existence. — Elle a eu un commencement. — Sa cause est hors de nous. |
| II | 4 | Tendances humaines : — intellectuelle, — morale, — affectueuse, — sensible, — religieuse, dirigée vers l'infini, vers l'idéal. |
| III | 5 | Définition de l'idéal. — Il sert de mesure à nos jugements. — Sa réalité. |
| IV | 7 | Volonté humaine. — Ne produit pas nos tendances. — Les dirige. — Peut rompre leur équilibre, parce qu'elles sont distinctes. — De là nos caractères, — et nos erreurs. |
| V | 9 | Objets de nos quatre premières tendances : — Vérité, — Sainteté, — Relations, — Bonheur. — D'où la certitude de l'existence du non-moi, qui nous fait souvent obstacle et crée l'amour du merveilleux. |
| VI | 13 | Le non-moi comprend nos semblables, tous différents les uns des autres (loi d'inégalité), et liés les uns aux autres (loi de solidarité). |
| VII | 14 | Nécessité d'un moyen de relation : — la Parole. — |

- Inégalement utile à nos tendances. — Marque la transition du moi et du non-moi.
- VIII 17 Par ce qui précède sont réfutés : — le Pyrrhonisme, — le Panthéisme, — le Spiritualisme absolu, — et même la réminiscence prétendue d'une existence antérieure.
- IX 19 Le non-moi comprend Dieu, — l'objectif de la tendance religieuse, — l'être infini, — l'idéal réalisé. — Valeur de cette démonstration, qui montre l'accord de la philosophie et de la religion.
- X 22 L'Infini est le Créateur du fini. — But de notre création dans la satisfaction des tendances, — qui se retrouvent en Dieu. — Ressemblance de l'homme et de Dieu.
- XI 24 Dans le fait de la création est contenu le mystère de la liberté morale. — Mystère impénétrable, — qui se retrouve dans le monde physique, — comment que l'on en explique l'harmonie.
- XII 27 Tous les mystères sont, comme celui-là, des demi-sciences. — Il s'en trouve dans toutes les branches de nos connaissances.
- XIII 30 Cette mystérieuse liberté suppose deux alternatives qui répondent à nos tendances, et sont illimitées, indéfinies. — L'une rapproche de Dieu, — l'autre en éloigne. — Le progrès vers Dieu résume le but de la création, — et suppose la possibilité du mal.
- XIV 33 Les deux alternatives universelles dans la création, — parce que la liberté est la même partout, — ainsi que la vérité, — et la sainteté, — et le bonheur, — et l'amour, — et la religion.
- XV 35 Toutes les existences sont donc des phases de progrès. — Au progrès commun, les différences des créatures étaient nécessaires; — différences qui sont nulles devant Dieu. — L'homme n'est donc pas seul dans l'univers.
- XVI 37 Le progrès vers Dieu ne pouvant finir, l'homme est immortel, — et garde son individualité. — Principe qui rend indifférente la question du matérialisme.

Chapitres. Pages.

- xvii 39 L'existence des animaux n'étant point progressive, par suite de la nature de leurs facultés, s'explique par leur association à une classe d'êtres supérieurs ; — association qui rend compte des souffrances des animaux. — Ils en seront dédommagés, — malgré le manque de la conscience de soi.
- xviii 45 L'activité, nécessairement progressive chez les hommes, est continue. — Consiste dans l'emploi des forces ou tendances, — quoique souvent elle fasse prédominer les unes sur les autres, qu'elle suive l'alternative du bien ou celle du mal.

LIVRE II.

EXAMEN DES PRINCIPAUX PROBLÈMES DE L'ESPRIT HUMAIN.

- xix 85 La notion du progrès explique : 1° l'espace et le temps, simples notions de notre esprit ; — 2° la nature, théâtre de ce progrès, — 3° les idées de cosmogonie et de chaos ;
- xx 87 4° L'Éden, période de l'accomplissement du progrès ; — 5° la chute, abandon du progrès ; — 6° le péché originel, qui n'est que la chute solidaire ;
- xxi 88 7° Le mal physique, conséquence du mal moral, par une réaction dont les moyens sont inconnus, au point qu'on ne se figure pas le monde sans le mal physique ;
- xxii 91 8° La damnation, éloignement volontaire de Dieu, — qui sera éternelle, si l'éloignement peut l'être ; — enchaînement de causes et d'effets dans lequel consiste la justice divine ;
- xxiii 93 9° La naissance, l'enfance, la vie, durée d'une tache de progrès terrestre ; — la mort, sortie d'un progrès, avec souffrance s'il y a eu chute ; — la résurrection, entrée dans un progrès nouveau ;
- xxiv 95 Et 10° la fin du monde, terme d'une phase entière de progrès, — qui n'arrive que par la victoire de l'esprit sur la matière, — et non par l'épuisement du genre humain.

Chapitres. Pages.

- xxv 97 Le progrès, en tant que ressemblance croissante avec Dieu, suppose la prière; — dont il y a deux sortes : la louange et le souhait. — Prier en formant des souhaits, c'est acquiescer, ou accorder notre volonté avec celle de Dieu. — La demande n'est que la forme. — Fruits de la prière. — Exemples de prières, qui confirment ces vues.
- xxvi 103 Le progrès est suspendu par le sommeil et les rêves ordinaires; — quoique l'état de sommeil affranchisse momentanément de la notion du temps, — de celle de l'espace, — de notre corps, et semble affranchir de la puissance de la mort. — D'où résulte quelquefois la satisfaction de la tendance sensible. — D'autant plus que l'état de sommeil est sans responsabilité.
- xxvii 106 Mêmes effets produits par les distractions, — et par les rêveries; — mais avec responsabilité.
- xxviii 108 Mêmes effets encore produits par l'état d'enthousiasme et d'extase, — qui engage aussi notre responsabilité, — s'empare inégalement des diverses tendances, — et donne pour résultat la poésie, lorsqu'il domine la tendance intellectuelle.

LIVRE III.

PROBLÈME DE LA RÉDEMPTION.

- xxix 139 Pendant la veille, les tendances ne se satisfont jamais parfaitement. — D'où résulte la certitude d'une chute de l'homme, — confirmée par toutes les traditions.
- xxx 141 De cette certitude jaillit le désir d'une rédemption qui ramène l'humanité vers Dieu. — Ressource dont l'éternité nécessairement dépend; — que l'humanité ne pouvait se donner à elle-même; — ressource complètement gratuite; — ressource qui, de sa nature, est générale; — qui ne détruit ni la liberté — ni la solidarité, — et qui est objective dans ses moyens.

Chapitres. Pages.

- XXXI 145 La rédemption suppose un Rédempteur. — Ses caractères nécessaires, — et mystérieux, dans le sens du mystère unique de la religion. — D'où il suit qu'une rédemption ne sera prouvée que par des faits.
- XXXII 148 Ces faits seront une existence humaine complète, — annoncée et prédite. — Ce qui était le moyen de généraliser la rédemption. — Ces faits ne seront crus que sur témoignage.
- XXXIII 151 La vie humaine du Rédempteur sera telle que son siècle la donnait. — Ce qui amène à distinguer, dans la rédemption, la forme et le fond.
- XXXIV 153 L'époque de la rédemption est fixée, par l'accroissement du mal, — au moment où le retour vers Dieu est encore possible.
- XXXV 155 En ce moment, Jésus-Christ a paru. — Avant Jésus-Christ, accroissement du mal. — Après Jésus-Christ, retour vers le bien. — L'état social des Romains a fixé le moment.
- XXXVI 158 Ce point de partage est confirmé par la division des peuples entre la polygamie et la monogamie. — Caractères opposés de ces deux systèmes de famille. — La polygamie rend les peuples *stationnaires*; — la monogamie les rend *mobiles*. — Différence à la fois providentielle et humaine.
- XXXVII 163 Son influence sur la rédemption,
- XXXVIII *Ibid.* Que l'idolâtrie achève d'expliquer. — Définition et dangers de l'idolâtrie. — Ils naissent de la puissance de la tendance religieuse. — Ils sont plus grands chez les peuples mobiles.
- XXXIX 167 La rédemption accomplie au centre historique de ces peuples. — Exception à cette dispensation, qui la confirme.
- XL 168 Autre exception : le peuple concitoyen du Rédempteur est du côté de la polygamie. — Mandat divin de cette race : conservation de la révélation.

LIVRE IV.

THÉORIE DE LA RÉVÉLATION.

Chapitres. Pages.

- XLI 215** L'idée du Rédempteur dépendant de celle du Créateur, la révélation est l'histoire de la vraie religion, — dont la Providence a surveillé le maintien.
- XLII 218** Dans la révélation, comme dans la religion dont elle est l'histoire, l'activité de Dieu et de l'homme se déploie simultanément. — La distinction des deux activités est impossible.
- XLIII 220** L'inspiration, la part de Dieu dans la révélation, lui est naturelle. — Elle est possible auprès de l'homme, être intellectuel, — dont l'intelligence est devenue insuffisante, comme toutes ses forces.
- XLIV 222** Les voies de l'inspiration nécessairement mystérieuses, — quoique conformes à notre nature, — au point que les phénomènes du sommeil et de l'extase y sont employés.
- XLV 224** L'inspiration se limite elle-même : — 1° En ne violentant pas la liberté. — Elle ne rend la vérité que certaine.
- XLVI 226** 2° En laissant l'entendement à son œuvre d'étude. — Elle n'enseigne que la vérité religieuse. — Et renferme des erreurs en fait de science.
- XLVII 229** 3° En parlant un langage d'homme. — Définition du langage. — Toujours inférieur à la pensée.
- XLVIII 233** L'inspiration ainsi limitée doit s'appuyer sur des preuves objectives. — L'inspiré ne peut se porter garant de sa propre inspiration. — Nullité des preuves morales. — Nécessité de preuves extra-rationnelles.
- XLIX 237** Première preuve : les prophéties. — Conformes à la nature de Dieu, qui sait et voit, — et à la nature de l'homme, qui sait et qui prévoit. — Indispensables à une rédemption. — Annoncent l'avenir en grand, non en détail. — Sont naturellement rédigées en style poétique.
- L 242** Deuxième preuve : les miracles. — Preuve nécessaire

hapitres. Pages.

aux contemporains de l'inspiration. — Valable seulement pour eux. — Théorie nouvelle des miracles, qui établit leur caractère divin, et leur force probante en faveur de vérités spirituelles. — Ils ne suspendent point les lois de la nature. — Se distinguent en deux genres. — S'accomplissent toujours par l'intermédiaire ou en présence d'un envoyé divin. — Font partie intrinsèque de la révélation. — Sont conformes à l'esprit du temps. — Ne violent point la liberté morale. — Sont nécessairement imités, mais en vain et à faux, par l'extase.

- LI 251 La vie humaine du Rédempteur est naturellement miraculeuse. — Elle montre le Rédempteur sous ses deux aspects. — Elle réalise l'idéal de la perfection.

LIVRE V.

MÉTHODE DE LA RÉVÉLATION.

- LII 305 Dans la vie du Christ tout est pratique. — Le christianisme a été pris, à tort, pour un enseignement. — Il est un principe de vie ; — ce qui se reconnaît à la méthode que suit l'Évangile en révélant la vérité.
- LIII 307 Signe auquel se reconnaissent les vérités décidées par les faits. — Exemples : — résurrection, — existence des anges, — la prière, — unité du genre humain, — doctrines secrètes.
- LIV 311 Signe des vérités tenues pour certaines. — Exemples.
- LV 312 Signe des vérités présentées comme des axiomes. — Exemples : — polygamie, — autorité paternelle, — propriété, — esclavage, — gouvernement, — droit des gens, — suicide. — Péril de ces questions dans les religions humaines. — Comment l'Évangile, et l'Évangile seul, les a tranchées.
- LVI 318 Deux signes des vérités réservées. — Exemples : — nature divine du Christ, — union du corps et de l'âme, — relations entre les vivants et les morts,

- époque de la fin du monde, — organisation de l'être humain pour le ciel, — reconnaissance future, — nature des anges. — Droit d'étudier ces questions.
- LVII 322 Des gradations de la révélation. — Révélation traditionnelle. — Révélation écrite. — Terminaison nécessaire de la révélation et clôture de ses preuves.
- LVIII 326 De la puissance de la révélation, démontrée par les faits. — Nationalité juive, fondée sur l'Ancien Testament, — qui offre tous les caractères essentiels d'une révélation préliminaire. — Église chrétienne, fondée d'abord sur des traditions; — ensuite sur des livres d'histoire, — et des livres de théorie, — qui sont tels qu'ils devaient être.
- LIX 329 De ce rapprochement des deux alliances, il suit que la révélation préliminaire a une couleur toute spéciale. — C'est un épisode; — mais un épisode sans lequel la rédemption eût été impossible, — et dont la spécialité ne diminue point la gloire.
- LX 332 Comme l'Ancien Testament pour les Juifs, la révélation entière est un instrument remis aux chrétiens. — Principes de l'intelligence de la Bible, — le seul livre universel; — le seul livre inépuisable; — le seul livre irréfutable. — Périodes religieuses des annales sacrées.

LIVRE VI.

AVENIR DU CHRISTIANISME DANS LE TEMPS
ET HORS DU TEMPS.

- LXI 367 Le christianisme est-il définitif? — L'Évangile ne peut répondre directement à la question. — Elle est tranchée par le fait que le christianisme est indépendant de tout ce qui est terrestre; — même de la civilisation, — qu'il domine. — Les religions humaines dépendent de tout.
- LXII 374 Elle est tranchée encore par le fait que le christia-

Chapitres. Pages.

- nisme épuise les cinq tendances humaines ; — et pour les deux sexes.
- LXIII 376** Cette perpétuité du christianisme repose aussi sur ses deux genres d'utilité : — utilité directe à l'égard des croyants, — utilité indirecte à l'égard des non-chrétiens. — Cette dernière se montre surtout dans les mœurs et les institutions.
- LXIV 378** L'utilité indirecte n'est qu'un avant-coureur de l'universalité, — assurée par l'esprit de prosélytisme naturel au christianisme. — A ce prosélytisme la puissance de la civilisation vient en aide, notamment depuis la réformation.
- LXV 382** Le christianisme, pour hâter ses progrès, doit se dégager des six entraves qui les arrêtent :
- LXVI 384** 1° La discipline. — Dangers des morales disciplinaires. — Preuves de fait que l'Évangile contient une morale et point de discipline.
- LXVII 388** 2° La hiérarchie cléricale. — Le christianisme sans prêtres à son origine. — Ne peut actuellement, et pour un temps indéfini, s'en passer. — Mais le clergé ne fait pas l'Église. — Preuves tirées de l'Évangile. — Importance, pour les fidèles, de la question du clergé.
- LXVIII 393** 3° L'autorité dogmatique. — Toujours exercée par un corps ou un individu. — Toujours résumée en des formules ; — auxquelles il s'agit de faire adhérer ; — ce qui est une proscription du libre examen. — Différences de l'autorité chez les catholiques et les protestants. — Également abusive chez les uns et les autres.
- LXIX 401** 4° La forme. — Danger d'y attacher trop d'importance. — L'erreur dans la forme ne détruit pas la valeur du sentiment religieux. — Importance du choix d'un culte. — Preuves de fait que l'Évangile n'a rien d'un rituel.
- LXX 405** 5° La lettre de la révélation, — dont le style est nécessairement poétique et hyperbolique. — Importance diverse des livres saints.
- LXXI 407** 6° Le dogme ; — qui, pris dans l'Évangile, suffit à la

- rédemption individuelle du croyant. — Il fait partie intrinsèque de l'Évangile. — Mais il est un moyen, non un but. — Exemples. — Limite introuvable pour nous entre l'erreur innocente et coupable. — Valeur de la sincérité.
- LXXII** 415 La liberté d'examen garantie par la découverte de l'imprimerie.
- LXXIII** 418 Ces progrès accomplis, il sera plus facile de débarrasser le christianisme des notions du temps et de l'espace,
- LXXIV** 419 Qui le voilent, — en représentant l'enfer et le ciel comme des lieux. — Ce sont des états.
- LXXV** 421 Avénement du Christ, considéré en dehors de nous comme une solennité à contempler; — en dedans de nous, comme une impression à recevoir. — Ses effets.
- LXXVI** 423 Au delà, continuation du christianisme dans l'autre vie. — Nécessaire au Christ et à nous. — Différente pour ceux qui l'ont connu, — et pour ceux qui l'ont ignoré, — innocemment ou criminellement. — Exemples comme récompenses et comme peines.
- LXXVII** 428 Rétablissement futur universel. — Éternité des peines, mal soutenue et mal réfutée. — Principes : — toute souffrance est instructive; — conscience de soi dans la souffrance; — degrés divers dans les peines; — éternité des peines, seulement en cas de progression éternelle de culpabilité. — Rapports inévitables entre les justes et les réprouvés, — et leurs conséquences. — Conclusion.
-

INDEX DES NOTES.

N. B. — Cette table ne renvoie ni à tous les textes cités, ni à toutes les notes, mais à celles seulement qui renferment des séries de passages parallèles ou des explications exégétiques.

Les indications des chapitres et versets ont été vérifiées sur l'édition d'Ostervald, de la Société biblique protestante de Paris.

Abandon de Dieu, page 301.

Abraham (Foi d') sur la résurrection, 77.

Absorption en Dieu, 70.

Accord de Dieu et de l'homme dans l'inspiration, 259.

Admiration pour le Christ, 192, 296.

Afflictions. Servent au progrès, 122, 504.

Allégories (*Voir* Style figuré).

Alliances de Dieu, 187, 256.

Ame. Sens du mot, 77, 270. — Usage du mot, 348.

Ame des animaux, 79.

Amour de Dieu et des hommes, 358, 442, 445.

Anges, 66, 68, 72, 75, 196, 340. — Leurs noms et nature, 352.

— Les chrétiens juges des —, 71. — Christ non envoyé aux —, 181.

Anges (les mauvais), 72, 353.

Animaux. Leurs instincts, 78. — Soins de la Providence pour les —, *ibid.* — Loi de Moïse en faveur des —, *ibid.* — L'homme rapproché des —, 116.

Apôtres (Égalité des), 464.

Argile disputant contre le potier, 56.

Ascension, 489.

Assemblées chrétiennes (Les premières), 473.

Assiduité au culte, 455.

Astrologie interdite, 269.

Astronomie de la Bible, *ibid.*

Attente du Messie, 186, 188.

Aumônes, 456.

Autel au Dieu inconnu, 203.

Autel au milieu de l'Égypte, 208, 287.

Avénement du Christ, 129, 491, 498, 499.

Aveugles guéris à Jéricho, 272.

Balayures du monde (Les chrétiens), 441.

Baptême du Christ, 190, 296.

Baptême, 456, 473.

Bonheur de Dieu, 64.

Bons grains (Les) sur une mauvaise grappe, 59.

But moral de la révélation, 266, 269.

Captivité de Babylone (But de la), 200, 207, 446.

Cène (La sainte), 456, 459, 474, 479.

Certitude de la religion, 264, 265.

Charité, 52. — immortelle, 71.

Charnel. Sens du mot, 450.

Châtiments, conséquences du mal moral, 119.

Christ, l'Emmanuel, 177, 178, 297. — Semblable à nous, 180, 185, 186, 189. — Médiateur, 182, 484. — Fidèle à Moïse, 190. — Image de Dieu, 254. — Parfait, 298. — Modèle, 299. — Vérité, 363. — Rédempteur, 483. — Rédempteur unique, 458, 484. — Sauveur ou bienfaiteur, 485. — Juge de la lice, *ibid.* — Notre rançon, *ibid.* — Victime propitiatoire, *ibid.* — Malédiction de la loi, 481. — Sacrificateur, *ibid.*

Christianisme, principe de vie, 337.

Chute de l'homme, 114.

Ciel (Images qui le représentent), 491.

Clefs (Pouvoirs des), 466.

- Clergé, 459, 460.
 Commerce des Juifs, 205.
 Confusion des langues, 198.
 Contrains-les d'entrer, 466.
 Conquête de Josué, 204.
 Contradictions insignifiantes de la Bible, 272.
 Conversion des Juifs, 448.
 Cosmogonie de la Genèse, 113, 267.
 Création, 65, 66, 113. — Attribuée au Christ ; en quel sens, 506.
 Corps futur, 124, 350.
 Coudée ajoutée à la taille, 48.
 Cyrus (Prophéties concernant), 287.

 Dangers des richesses, 342.
 David (Effets du génie de), 59. — Deuil de — , 122.
 Débiteurs (Traitement des), 343.
 Dédommagement futur, 77.
 Défense de boire du sang, 270.
 Défense de se marier, 341.
 Degrés divers dans la connaissance de l'Évangile, 450.
 Dehors (Ceux du). Sens du mot, 467.
 Dehors de la coupe, 452.
 Dehors (Le), monde extérieur, 55.
 Démoniaques (Question des), 273.
 Démons (*Voir* Anges).
 Dénûment de l'homme, 132.
 Deuil, 457.
 Deux (Les) constructions sur le même fondement, 488.
 Devoirs des pères, 342. — des enfants, *ibid.* — des époux, 341. —
 des maîtres, 344. — des esclaves, *ibid.*
 Dieu (Définition de), 62. — Représenté comme juge, 119. — Connu
 par Christ, 254.
 Différences entre hommes, 56, 57. — de rétributions, 505. — de res-
 ponsabilité, *ibid.*
 Dimanche (Jour du), 476.
 Dîmes de toutes sortes d'herbes, 452.
 Discernement des esprits, 281.
 Discipline du mosaïsme, 458.

Divorce, 457.

Disputes de mots, 363.

Doctrines secrètes, 340, 348.

Dogme sans son application, 486.

Domination de l'homme sur la nature, 56, 112.

Doute (Le), 264.

Écoles des prophètes, 288.

Éden, 113.

Égalité des biens, 347.

Église, 337. — Composée des bons et des méchants, 443.

Égoïsme, 51.

Élie (Enlèvement d'), 124. — Sa course à côté du char d'Achab, 134.
— Sur le Thabor, 349.

Enfants. Sont sans responsabilité, 121.

Enfantement avec douleur, 116.

Enfer. Images qui le représentent, 490. — des Hébreux, ou *Scheol*, 125.

Entretien de Dieu avec Moïse, 257.

Épîtres de saint Paul signées par ses disciples, 282.

Époque de l'Évangile, termes qui la désignent, 193, 194.

Erreurs scientifiques dans la Bible, 271.

Esclavage, 343, 483.

Espace, 111.

Esprit (Dieu est), 64. — de Dieu intercédant pour nous, 151.

Esprits malfaisants revenus dans la maison, 113.

Éternel. Sens du mot, 502.

Éternité de Dieu, 63.

Étude de la nature, inépuisable, 49, 295.

Exploitation de la nature, 112.

Famille (Affections de), 347. — du Christ, 181, 185, 186, 189.

Faux prophètes, 259.

Fêtes religieuses du mosaïsme, 474. — du christianisme, *ibid.*

Fin du monde, 128, 491. — des pouvoirs miraculeux, 357.

Foi (Définition de la), 62, 265.

Foi (La) et les œuvres d'Abraham, 486. — sans les œuvres, *ibid.* —

Réclamée par l'inspiration, 280. — Venue directement ou indirectement, 291.

Fuite en hiver ou le jour du Sabbat, 495.

Géhenne, 490.

Géographie de la Genèse, 268.

Gouvernement politique, 346.

Grâce de Dieu, 255.

Gradations de la révélation, 353.

Guerre, 346.

Habitude (Force de l'), 52.

Hacan, exemple de solidarité, 58.

Héli (Sens de la prière d'), 133.

Hénoch (Enlèvement d'), 124.

Hommes justes et craignant Dieu, 198.

Humanité attendant la manifestation des enfants de Dieu, 447.

Hyperboles dans la Bible, 480.

Idolâtrie, 202.

Ignorance invincible, 501.

Image de Dieu dans l'homme, 66, 69.

Images représentant Jésus comme juge, 119.

Imitation de Dieu, 69.

Immensité de Dieu, 63.

Immortalité, 74, 124, 359. — Avec identité personnelle, 76. —

Immédiate après la mort, 124.

Immutabilité de Dieu, 63.

Imposition des mains, 463.

Impressions qui accompagnent l'inspiration, 262.

Impuissance contre Dieu, 449.

Incompréhensibilité de Dieu, 63.

Inégalité des fortunes, 342.

Infailibilité, 469.

Infériorité du mosaïsme, 73, 355, 359, 360, 458.

Infini dans la religion, 363. — Dans nos cœurs, 51.

Infinité de Dieu, 62, 81.

Iniquités visitées jusqu'à la quatrième génération, 58, 60.

Inspiration accordée dans un intérêt général, 275. — Confondue avec la folie, 280. — Directe, 262. — Garantie indirectement, 281. — Littérale, 277. — Non absolue, 257, 266, 278, 361. — Suspendue de Malachie à l'Évangile, 354.

Inspirés (Les) non croyables sur leur propre inspiration, 280.

Insuffisance de la vie, 171.

Intolérance, 467, 468.

Isolement du peuple juif, 205.

Jean-Baptiste inférieur au moindre chrétien, 361.

Jérusalem (Ruine de), 493.

Joie dans la religion, 67.

Jonas, un signe pour les Ninivites, 292.

Juifs (*Voir* Privilège et Vocation).

Jumeaux, différents dès leur naissance, 56.

Langues étrangères, 60, 278.

Lecture des livres saints dans le culte, 358.

Liberté, ou libre arbitre, 52, 153, 175, 263, 286, 296. — du Rédempteur, 185. — chrétienne, en opposition au joug du mosaïsme, 454, 459. — d'examen, 281, 468.

Local (Christianisme rendu), 489.

Lois de la nature (Fixité des), 113. — inconnues de la nature, 293.

Loi morale, 54.

Loi mosaïque aggravant le péché, 196.

Lumière. Sens du mot, 51, 64.

Mages (Les) à Jérusalem, 208.

Mal (Le) moral, acte de l'homme, 70. — Progression du —, 118.

Mal (Le) physique, 116, 117, 118.

Maladies désignées comme des possessions, 273.

Mandat du peuple juif (*Voir* Privilège).

Mariage, 75, 198, 199, 340, 444, 457, 477.

Maternel. Sens du mot, 450.

- Maternité (Respect de la), 443.
Mauvais riche (Parabole du) et de Lazare, 504.
Médiateur (Le) ne l'est pas d'un seul, 182.
Métaphysique de la Bible, 270.
Mica (Superstition de), 460.
Ministres de l'Église primitive, 460, 461, 462, 463.
Miracles. Leur but, 283, 290. — Exemples, 293. — Leur lien avec les vérités spirituelles, 292. — Pris pour des phénomènes ordinaires, 294. — Refusés à l'incrédulité, 291. — Divisés en trois périodes, 294. — Jamais opérés à l'insu du prophète, *ibid.* — Jean-Baptiste n'en fait pas; pourquoi, 285. — Les faux —, *ibid.*
Moïse sur le Thabor, 349.
Moment ajouté à la vie, 48.
Monde (Les chrétiens juges du), 71.
Morale disciplinaire, 451.
Mort, 77, 115, 124, 129, 261. — Images qui la désignent, 123. — des enfants, 122. — naturelle de Jésus, 185. — libre de Jésus, 185. — contingente de Jésus, 192.
Morts (Relations avec les), 349.
Mouchérons et chameaux dans les breuvages. Sens des mots, 451.
Mystère de la piété, 182.
- Nature divine du Christ, 287.
Nature (Contemplation de la), 55.
Nécessaire (Le), 348.
Nécromancie, 349.
Noms donnés par Adam aux animaux, 49.
Nuit. Sens du mot, 121.
- Obscurité des prophètes, 286, 289.
Occident (Apostolat de saint Paul vers l'), 201.
OEil; Oreille. Sens de ces mots, 69, 81.
OEil, lumière du corps, 201.
OEuvres des disciples, plus grandes que celles du maître, 447.
Officier de Candace, 276.
Oraison dominicale, 431, 454.

Ordre des circonstances de la crucifixion, 273.

Origine de la société, 198.

Ouïe, pour attention, 276.

Paradis, 114, 124.

Parole (La) selon saint Jean, 178.

Paroles jugées, 61.

Partage de la terre, 198, 203. — des successions, 344.

Paul (Saint); son état d'extase, 134.

Péché, 54. — Le premier —, 114. — Toujours personnel, 115. — Irrémissible, 172.

Peines éternelles, 502.

Perfections de Dieu, 62. — de la création, 67. — du Christ, 298. — chrétiennes, 411.

Perpétuité du christianisme, 459.

Petites choses en morale, 451.

Peuples modèles, 200.

Poésies des prophéties, 289.

Polygamie 199, 202, 340. — juive, 204.

Pratiques extérieures de morale, 452. — du culte, 470, 472.

Prédestination, 112.

Préexistence du Christ, 179.

Présence de Dieu dans les temples, 459.

Prescience, 112, 286.

Préventions contre les fidèles, 499.

Prévoyance naturelle à l'homme, 289.

Prière (Problème de la), 340. — de l'agonie du Christ, 130, 192.

Prières exaucées, 130. — Indirectes, 132.

Privilège des Juifs, 176, 191, 200, 206, 212.

Profession de la foi, 465.

Progrès, 73. — Céleste, 74, 76, 124, 129, 501. — Dans les autres mondes, 75.

Progression du mal avant Jésus-Christ, 195.

Promesse (Première) du salut, 358.

Prophéties (Utilité des), 282. — de la restauration des Juifs, 287. — à court accomplissement, 290. — Vues partout dans la Bible, 288. — Devaient être écrites, 356.

Providence, 255, 256.

Psaume XXII, 301.

Puissance de la vérité chrétienne, 449.

Puissance (La) en paroles et en œuvres, 294.

Rachat du péché, 483.

Raisins verts (Les) et les dents agacées, 60.

Raison (Borne de la), 68.

Réciprocité de Dieu à l'homme, 66.

Rédemption définie, 172. — gratuite, 173. — universelle, 174, 175.

— subjective, 176. — Œuvre de Dieu, 177. — Son but, 194.

— Figures qui l'expriment, 480. — individuelle, 485.

Rédites dans les prières, 130.

Régénération, 254, 479.

Règne du Christ, 129. — Temporel, 75, 91. — Céleste, 499.

Relevailles, 477.

Renoncement, 440.

Rétablissement universel futur, 506.

Responsabilité du Rédempteur, 184. — des Juifs, 191, 210.

Ressemblance avec Dieu, 66, 301, 412. — avec Christ, 301. — immortelle avec Christ, 298.

Ressuscité (Jésus) ne se montre pas au peuple, 265.

Résurrection, 123, 129, 339. — pour régénération, 479.

Réunion après la mort, 77, 350.

Révélation, toujours par intermédiaire, 257. — Un bienfait, 260. — But moral, 266, 363. — Mise par écrit, 355.

Révolution sous Roboam, prédite, 59.

Sabbat (Le jour du), 474.

Sacerdoce (Changement du), 460.

Sacrifices expiatoires sanglants et non sanglants, 481.

Sagesse des sages, abolie, 260, 338.

Sainteté de Dieu, 63.

Salomon (Offre de Dieu à), 135.

Samaritain (Parabole du bon), 445.

Samuel (ne comprend pas l'appel divin), 267.

Satan déguisé en Ange de lumière, 53.

Schéol (Voir Enfer).

- Science du Rédempteur, 184, 496. — des inspirés, 266.
Séjour (But du) des Juifs en Égypte, 446.
Sel de la terre. Sens du mot, 187, 443.
Semaine (Institution de la), 476.
Serment, 457. — De diverse valeur, 453.
Serpent, type du mal, 114, 358.
Sexes, 75, 116, 117, 412.
Siècles antérieurs à l'Évangile, 194.
Silence dans la douleur, 277.
Solitaire (Vie), 54.
Solidarité générale, 57. — religieuse, 444, 463.
Songes (Vanité des), 153. — Leur origine, *ibid.* — Prophétiques, 261.
Soin que la Providence prend des Juifs, 210.
Sodome et Gomorrhe, 505.
Spirituel. Sens du mot, 450.
Spiritualisme de la révélation, 77.
Sublime (Exemple du), 277.
Suicide, 347.
Suprématie de saint Pierre, 469.
Style figuré de la révélation, 477.
- Théorie, sans l'application, dans le christianisme, 485.
Témoignage (L'Évangile, un), 188.
Temporel (Christianisme rendu), 489.
Temps, 111.
Tendance morale, 49. — affectueuse, 50.
Tendances humaines distinctes, 52.
Tentations du Christ, 184.
Terminaison de la révélation, 357.
Tombeau en opposition au Schéol, 125.
Toute-puissance, 63.
Toute-science, *ibid.*, 68.
Traditions évangéliques avant l'Évangile, 355.
Transfiguration, 125, 296, 349.
Trésor (Le bon et le mauvais) du cœur, 68.
Triple répétition des mots en hébreu, 64.
- Union de Dieu et de Christ dans la rédemption, 177. — du corps et

de l'âme, 348. — des fidèles, semblable à celle de Dieu et de Christ, 450.

Unité de Dieu, 65. — du genre humain, 340.

Universalisme en religion, 207, 208, 358. — Avant Abraham, 359.

Universalité des tendances, 71. — de la rédemption, 173, 174, 443.
— du christianisme, 440, 446, 460.

Vallée (La) remplie d'ossements, 440.

Variétés dans la création, 75.

Vérité (Définition de la), 53. — Sa puissance indirecte sous le mosaïsme, 445. — La — dans la charité, 488.

Victoire sur le mal par l'Évangile, 196.

Vie (La véritable), 70. — Durée de notre tâche, 121.

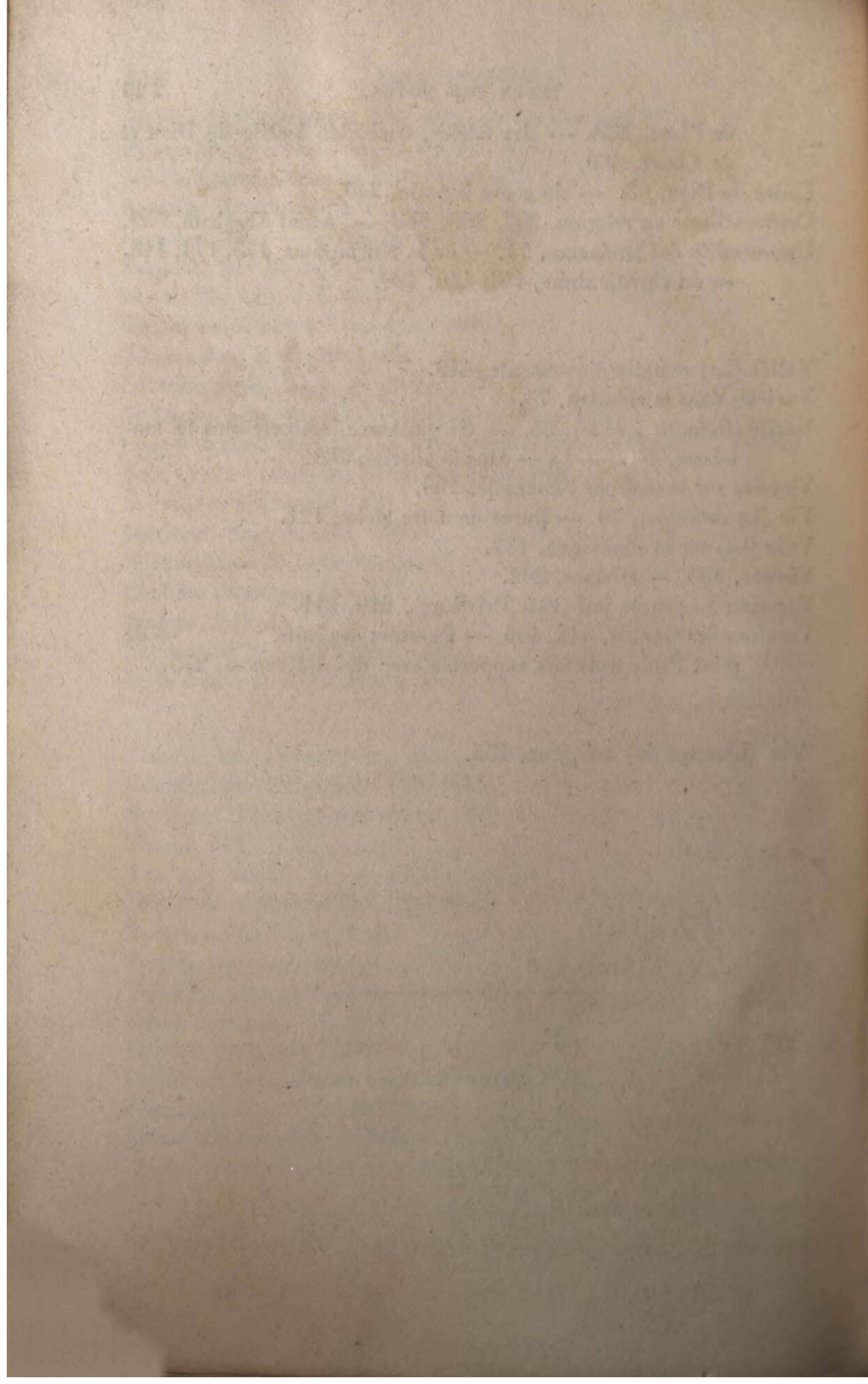
Ville (La) sur la montagne, 187.

Visions, 133. — Divines, 262.

Vocation du peuple juif (*Voir* Privilège), 210, 211.

Vocation des Gentils, 448, 460. — Punition des Juifs, — de
saint Paul, trois fois rapportée avec des différences, 273.

Zèle (Louange du) religieux, 135.



CATALOGUE

DES

OUVRAGES DE M. LE PASTEUR A. COQUEREL.

SERMONS (1^{er} et 2^e Recueils, et quelques sermons détachés). 1 volume in-8.

SERMONS (3^e Recueil; quinze Discours). 1 vol. in-8.

SERMONS (4^e Recueil; quinze discours). 1 vol. in-8.

BIOGRAPHIE SACRÉE, seconde édition, suivie d'un Essai historique et critique sur les dates de la Bible. 1 vol. grand in-8 à deux colonnes.

ESQUISSES POÉTIQUES DE L'ANCIEN TESTAMENT, précédées d'un Essai sur la poésie du Protestantisme et suivies de Notes. Seconde édition. 1 vol. in-8.

LE CALENDRIER, poème, suivi de Notes. Seconde édition, in-8.

LETTRE A M. GUIZOT sur son article intitulé : *Du Catholicisme, du Protestantisme et de la Philosophie en France*. In-8.

LETTRE A UN PASTEUR, sur le projet d'ordonnance portant règlement d'administration publique pour les églises réformées; in-8.

DEUX LETTRES SUR LE SYSTÈME HIÉROGLYPHIQUE DE CHAMPOLLION, considéré dans ses rapports avec l'Écriture sainte; in-8.

RÉPONSE AU LIVRE DU DOCTEUR STRAUSS : *la Vie de Jésus*, in-8.

L'ORTHODOXIE MODERNE; in-12.

L'ÉCOLE ET L'ÉGLISE, sermon; in-8.

PARALLÈLE ENTRE LE CHRISTIANISME ET LE DÉISME, sermon; in-8.

LE RETOUR DANS L'ALLIANCE, deux sermons; in-8, 1845.

LETTRE A L'ARCHEVÊQUE DE LYON sur la querelle de l'Université et de l'Épiscopat, et les Collationes practicæ du séminaire de Saint-Flour; in-8.

OUVRAGES ÉLÉMENTAIRES.

HYMNES en prose pour les enfants; 1 vol. in-8, sixième édition.

COURS DE RELIGION CHRÉTIENNE, résumé à l'usage des catéchumènes; seconde édition; 1 vol. in-12.

HISTOIRE ET ANALYSE DE LA BIBLE, avec une Critique sacrée élémentaire et un ordre de lecture des livres saints; seconde édition, 1 vol. in-12.

A PARIS, CHEZ CHERBULIEZ,

PLACE DE L'ORATOIRE, 6.

A GENÈVE, MÊME MAISON.

—
Se trouvent aussi :

A NIMES,	Chez {	ENCONTRE.
		GARVE.
A AMSTERDAM,	{	DE LA CHAUX.
		VAN BACKENESS.
A LEIPSICK,		L. MICHELSEN.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

REPORT OF THE

COMMISSIONERS OF THE

BOARD OF EDUCATION

FOR THE YEAR 1900

CHICAGO, ILL.

1901

CHICAGO, ILL.

CHICAGO, ILL.

CHICAGO, ILL.

Coquerel, Athanase Josué,

Le christianisme expérimental

Paris 1847

Dogm. 251 h

urn:nbn:de:bvb:12-bsb10397819-1